LE CONGO ILLUSTRÉ

Voyages et Travaux des Belges
DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
A.-J. WAUTERS.

9DT
641
C748
AFA

QUATRIÈME ANNÉE
1895

SOMMAIRE

Portraits et biographies

Le comte de Mérode-Westerloo — Le gouverneur général Wahis — Le major Thys — Le lieutenant de la Kéthulle de Ryhove — Le docteur Dryepondt — Le capitaine John Taggenbrock — L'ingénieur Goffin — L'ingénieur Espanet.

Voyages et explorations

Dans la Mongala, par J. De Wilde.
Chez les Bakubas, par G. de Macar.

Notices diverses

La région des cataractes, par Vereycken. — Le district de l'Équateur, par Fiévez. — Le district de l'Aruwimi-Uelle, par Chaltin. — Le sultanat de Rafaï, par de la Kéthulle. — Les Sakaras et leur sultan Bangasso, par Balat. — Le pays des Bachilelé, par A. Janssens. — Les fortifications indigènes, par Briart. — Les habitations indigènes des Bangalas, des Upotos et des Mogwandis, par Wilverth. — Les plantes alimentaires du Congo, par Briart. — Les plantes médicinales, par Lemaire. — Les abeilles, par Gustin. — La djique ou puce pénétrante, par Lemaire. — Les sauterelles, par Severin. — Le lamentin, par Cornet. — Organisation de la police, par Wolters. — La campagne arabe, par Dhanis. — Le service des secours médicaux, par Dryepondt. — Pourquoi il nous faut une vaste colonie, par A.-J. Wauters.

Le chemin de fer du Congo.

COLLABORATEURS

Texte de MM. Balat — Briart — Chaltin — J. Cornet — de la Kéthulle — G. de Macar — Dewèvre — De Wilde — baron Dhanis — Dryepondt — Eyers — Fiévez — Gustin — A. Janssens — Lemaire — Severin — Van Damme — Vereycken — Wilverth — Wolters.

Dessins et photographies de MM. Alexandre — Banks — Briart — Buchta De Guide — E. Delcommune — Demeuse — D'Hooghe — Etienne — Forfeitt — Grenfell — Guérin — G. Guinness — Lemery — Masui — Michel — Sanders — Shanu — Weyers — Wolters.

ABONNEMENTS

		BELGIQUE		ÉTRANGER
Six mois	fr	4 00	fr.	5 00
Un an		8 00	—	10 00
Le volume broché		8 50	—	10 50
— **relié**		11 00	—	13 00

BUREAUX : 13, rue Bréderode, Bruxelles

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : « CONGO »

TÉLÉPHONE N° 561

SMITHSONIAN
LIBRARIES

LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45

LE

CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES

DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS

QUATRIÈME ANNÉE

1895

BUREAUX

ADMINISTRATION & RÉDACTION

13, RUE BRÉDERODE, 13

BRUXELLES

D'après un dessin du lieutenant Masui.

LA REPRISE DU CONGO PAR LA BELGIQUE

Le *Mouvement géographique* du 6 janvier a annoncé dans les termes suivants l'intention du ministère belge de proposer aux Chambres la reprise du Congo :

« Le gouvernement belge s'apprête à proposer à la Législature l'annexion de l'État indépendant du Congo comme colonie belge. Cette importante décision a été prise il y a quelques semaines. »

Nous complétons aujourd'hui ces premiers renseignements par les suivants, dont l'exactitude n'est pas moins rigoureuse :

« C'est dans une réunion tenue le 20 décembre, dans la matinée, que cette décision a été prise par le conseil des ministres. Pendant les semaines qui ont suivi, des négociations ont été ouvertes avec les puissances garantes de la neutralité belge, en même temps qu'on étudiait les conditions de la reprise, la rédaction du projet de loi à soumettre aux Chambres et de l'exposé des motifs. La convention par laquelle l'État indépendant du Congo cède ses territoires à la Belgique a été signée, à Bruxelles, par les représentants des deux puissances, le 9 janvier, dans l'après-midi. C'est une date historique. Le projet de loi sera déposé à la Chambre la semaine prochaine. »

Les principaux organes de la presse étrangère accueillent favorablement l'annonce de la reprise du Congo par la Belgique. La *Kölnisch Zeitung* dit que cette reprise par une puissance européenne, qui, dans la situation actuelle, ne peut être que la Belgique, s'impose; le *Times* termine l'article de fond qu'il consacre à la question par ces mots : « Tout ce qu'on peut dire à présent, c'est que la Belgique entrera, si elle le veut, en possession d'un superbe héritage, qui lui est assuré par l'énergie et la libéralité de son Roi, encore que les ressources n'en soient presque pas développées »; le *Journal des Débats* conclut en disant qu'on peut considérer la Belgique comme mûre pour l'annexion du Congo; le *Handelsblad* dit

que l'État du Congo a un riche avenir devant lui et que son fondateur a montré un rare dévouement, une vive énergie et une grande persévérance pour procurer à son pays une telle possession coloniale.

Certes, en France, les avis ne sont pas aussi unanimes. S'il y a quelques journaux sérieux et graves, tels que le *Journal des Débats* et le *Temps*, qui expriment leur avis avec sympathie et en connaissance de cause, plusieurs autres le prennent sur le ton connu, habituel. La question se complique, du reste, en France, du fait d'un droit de préférence accordé à cette puissance par l'Association internationale du Congo.

En effet, par l'arrangement du 28 avril, l'Association internationale du Congo donnait à la France un droit de préférence si, par des circonstances imprévues, elle était amenée un jour à réaliser ses possessions. Par une lettre, en date du 22 avril 1887, M. Van Eetvelde avait, ensuite, fait savoir à M. Bourée que l'Association n'avait pas entendu que ce droit reconnu à la France pût être opposé à la Belgique. A quoi M. le ministre de France avait répondu, le 29, qu'il accusait réception de la lettre et qu'au nom du gouvernement de la République il prenait acte de l'interprétation donnée par l'État du Congo au droit accordé à la France par l'Association, en tant, bien entendu, que cette interprétation ne fût pas contraire aux actes internationaux préexistants, c'est-à-dire à ceux qui règlent la neutralité de la Belgique.

Quelques journaux français examinent donc aujourd'hui si la Belgique neutre peut être autorisée par les puissances à posséder des colonies et si l'expansion de notre pays en dehors des limites stipulées par le traité de Londres, du 19 avril 1839, n'est pas contraire aux actes signés, à cette époque, par la Grande-Bretagne, la France, la Prusse, l'Autriche, la Russie et les Pays-Bas.

Il y a vingt ans, on eût pu discuter peut-être, mais il est certain pour chacun que tout doute est levé depuis que le Roi a conçu l'œuvre du Congo, depuis que les officiers belges l'ont réalisée en découvrant et explorant le centre de l'Afrique, en y créant une chaîne de postes européens, en faisant naviguer jusqu'au cœur du continent plus de 40 bateaux à vapeur, en débarrassant, en un tour de main, le pays des Arabes, chasseurs d'hommes, en même temps que les ingénieurs belges amenaient le rail et la locomotive, dans les districts de l'intérieur, jusqu'à 250 kilomètres de l'Océan.

S'il y a, comme l'expose le *Temps* dans son numéro du 10 courant, une différence entre les engagements pris par les puissances vis-à-vis de la Belgique et de l'État du Congo, quant à la neutralité de ces deux pays, il n'est pas douteux que les puissances trouveront le moyen de résoudre cette question peut-être délicate, mais certainement secondaire.

Le fait capital de la reprise du Congo par la Belgique, capital pour celle ci, capital aussi pour les grandes puissances européennes, est notre élévation au rang des nations coloniales et, par conséquent, politiques.

Les temps sont venus. L'heure de l'émancipation sonne. Nous venons de prouver à l'Europe que nous sommes capables de mener à bien les entreprises les plus hardies, que nous n'avons pas peur de nous créer des devoirs tels que nous n'en avons pas encore connus. Nous aussi, nous sommes intéressés à écouter battre le cœur du monde, ailleurs qu'à Turnhout et à Virton.

Certes, le côté matériel de l'entreprise est bien fait pour captiver un peuple riche, un peuple actif et industriel comme le nôtre, mais son côté moral n'est pas moins passionnant.

Je ne résiste pas au plaisir de reproduire, à ce propos, les lignes suivantes d'un superbe écrivain dont la plume admirable nous fait, en ce moment, bien défaut, le pauvre Victor Arnould :

« Ce que nous voyons, quant à nous, et avant tout, dans cette entreprise du Congo, ce ne sont pas seulement nos ressources accrues, le trop-plein de nos populations déversé, des débouchés ouverts à nos industries, un accroissement énorme à notre activité, notre commerce prenant son essor, le pavillon belge connu, respecté dans les mers lointaines, la Belgique devenant une grande nation politique comme elle est déjà une grande puissance industrielle et intellectuelle. Non, quelque chose dépasse encore pour nous la réalisation de toutes ces promesses : c'est la nécessité pour le pays entier d'une entente préalable dans un effort commun, c'est le devoir de remplir désormais notre rôle dans la civilisation générale, c'est le sentiment d'avoir à accomplir, à mener à bonne fin une œuvre commune, collective, nationale, où notre honneur est engagé; c'est l'obligation de ne pas déchoir devant les autres peuples dans l'action à laquelle nous devons suffire; et lorsque ces immenses contrées avec tant de millions d'habitants nous sont ouvertes, de montrer qu'avec des éléments de notre civilisation supérieure, avec nos instincts pacifiques, notre honnêteté foncière, notre absence d'ambitions mauvaises et égoïstes, nous serons capables de faire pour l'appropriation des pays nouveaux, la colonisation, la culture de races inférieures, mieux que d'autres et avec plus de mansuétude, de désintéressement, d'abnégation, tout en obtenant les mêmes résultats matériels et moraux — et ainsi non seulement d'agrandir la patrie à l'extérieur, mais de l'agrandir à l'intérieur dans nos âmes et dans nos pensées, en élevant son idéal et en la rendant non seulement plus forte, mais aussi plus belle et plus digne de dévouement et de respect.

« Car c'est la patrie qui va se fortifier dans nos propres cœurs, plus encore qu'au dehors et dans les conseils des nations, par la solidarité en une même et puissante entreprise où tous nos efforts économiques et politiques, industriels et intellectuels devront être bandés vers un même but et fondraient toutes nos volontés particulières dans la grande et souveraine volonté de la nation elle-même. »

D'aucuns insinuent qu'avant d'engager par un vote des

Chambres le pays dans une voie aussi dangereuse, ministres, députés et sénateurs doivent s'empresser de mettre leur responsabilité à l'abri derrière un referendum populaire. Les bons apôtres !

Nous avons déjà entendu des variations à l'infini sur le minotaure africain, le gouffre aux millions et la ruine du pays, mais c'en serait bien d'une autre, le jour où la foule serait invitée à se prononcer sur la question. Lui en agiterait-on des spectres !... Lui en ferait-on prendre des vessies pour des lanternes !... Lui en communiquerait-on un de trouble intestinal !... Ils arriveraient presque tous aux urnes plus morts que vifs, votant, à une écrasante majorité, contre l'œuvre néfaste du Congo, comme en 1835 ils auraient — les pauvres ! — voté contre l'œuvre néfaste des chemins de fer... si on les avait consultés.

A défaut de referendum, il faut « une enquête approfondie ».

Mais elle a débuté en 1877, l'enquête approfondie, lorsque Stanley a descendu le cours du Congo, de Nyangwe à Banana. Depuis lors, elle a été poursuivie, on sait avec quelle mâle persévérance et quelle ardente curiosité, pendant dix-sept ans, par des officiers, des médecins, des ingénieurs, des géologues, des botanistes, des missionnaires qui s'appellent Stanley, Schweinfurth, Junker, Van Gèle, Coquilhat, Capello, Ivens, Böhm, Reichard, Janssen, Wahis, Peschuel-Loesch, Giraud, Thomson, Bove, Ed. Dupont, Delcommune, Wissmann, Wolf, Cambier, Roget, Dhanis, Cornet, Briart, Stairs, Francqui, Delporte, Thys, Mohun, Hinde, Lemaire, Dryepondt, Étienne, Stuhlmann, Hodister, Cameron, etc., etc.

Aucune enquête ne saurait être plus approfondie, plus impartiale et plus désintéressée que celle faite par ces officiers, ces savants et ces missionnaires, appartenant à toutes les nationalités et dont les observations sont consignées dans une série de volumes, de rapports, de notices et de cartes qui, à eux seuls, constituent toute une immense bibliothèque !

Si on ne sait pas encore aujourd'hui à quoi s'en tenir sur le Congo, on ne doit s'en prendre qu'à soi-même, à son indifférence ou à son ignorance, car tous les éléments d'appréciation ont été réunis. Mais encore une fois, cette demande d'enquête n'est qu'une autre manœuvre, destinée, elle, non plus à la foule ignorante, mais aux « personnes sérieuses » qui n'aiment pas à acheter un chat dans un sac.

Il y a quinze ans que le problème congolais a été posé à Bruxelles. Il y a quinze ans que les partisans de la politique coloniale poursuivent leurs desseins pour le plus grand bien moral et matériel du pays. Il y a quinze ans aussi que les adversaires de l'œuvre s'efforcent, par tous les moyens en leur pouvoir, de lui nuire et de la déconsidérer. Aujourd'hui, les attaques et les malédictions sont à leur paroxysme et les froides insultes dépassent toutes les bornes, à preuve la déclaration suivante, extraite d'un journal français qui dit la tenir du citoyen Defuisseaux, représentant de Mons :

« *Ce que je désire par-dessus tout, c'est l'effondrement de la monarchie qui déjà s'émiette et contre laquelle je viens porter le coup décisif en entraînant le roi dans une irréparable faillite. C'est du Congo qu'il s'agit... Le roi Léopold a non seulement englouti dans cette entreprise la presque totalité de sa fortune, mais encore il a fortement ébréché celle de sa sœur, la reine Charlotte. Ce n'est pas à la guillotine que je veux conduire ce Saxe-Cobourg-Gotha, c'est dans l'enfouissement des paperasses poussiéreuses du greffe du tribunal des faillites.* »

Quelques lecteurs, sans doute, me reprocheront d'avoir reproduit ici ces outrages à l'adresse du chef de l'État, du philanthrope dont la conception africaine, généreuse et grandiose, étonne le monde. Mais je répondrai que la contemplation des excès produit parfois sur les esprits une impression salutaire. Ainsi le comprenaient jadis les Lacédémoniens quand, pour inspirer à leurs fils le dégoût de l'ivresse, ils leur offraient en spectacle des ilotes ivres.

A.-J. Wauters.

LE SERVICE DES TRANSPORTS DANS LA RÉGION DES CHUTES

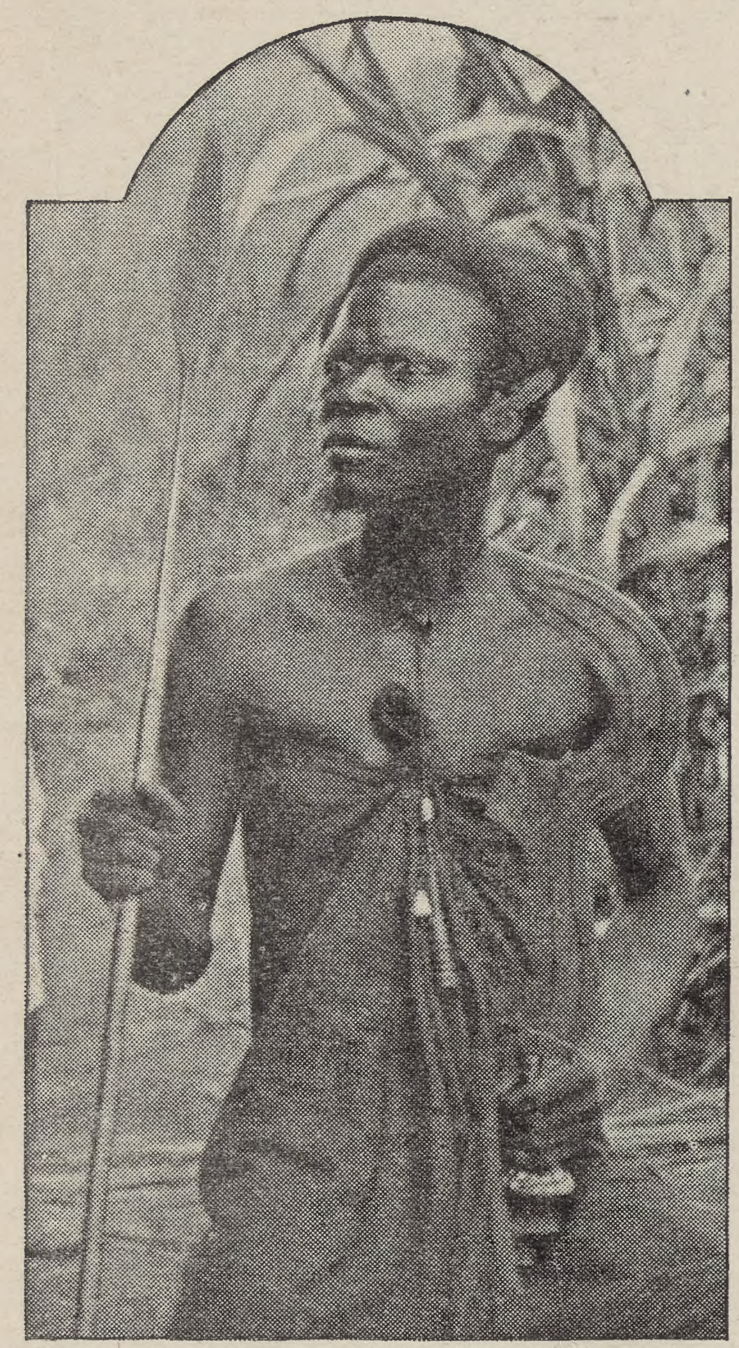

Un chef du Stanley-Pool.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Déja, à différentes reprises, nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de l'importante question des transports. Ce service — l'un des plus compliqués qui soit — devant entrer prochainement dans une phase nouvelle, par suite de la mise en exploitation des 80 premiers kilomètres du chemin de fer, nous avons cru intéressant de reproduire ici les derniers renseignements que fournit à ce sujet le lieut[t] Lemaire, dans son récent ouvrage *Congo et Belgique* :

Le nègre Bas-Congo, que sa tâche de porteur peut faire envisager comme une bête de somme par les observateurs trop légers, est recherché dans toutes les stations de l'État. Gai, allant, courageux, relativement honnête, il constitue pour les expéditions un élément de solidité, prenant le premier rang après le Zanzibarite. Ce courageux porte, pendant de longues et dures heures, les charges de l'expédition, et lorsqu'il faut les jeter bas pour faire face à l'ennemi, le Bas-Congo a oublié toute fatigue; il est des premiers sur la ligne de feu et marche à l'assaut avec plus d'entrain souvent que le mol Elmina ou le Houssa hébété qui n'ont porté que leur fusil. Aussi, des gens d'une compétence incontestable : Van Kerckhoven, Coquilhat, Van Gèle, Roget, Ponthier, Dhanis, Gorin, etc., ont-ils toujours choyé de tels auxiliaires.

Non moins précieux en station, c'est le Bas-Congo que l'on charge surtout des constructions, de l'exploitation des palmiers.

Il ne convient guère, il est vrai, pour les services maritimes (exception faite pour les riverains); mais il va bientôt prendre sa revanche sur les travaux du chemin de fer. Longtemps, le recrutement du personnel noir a été pour la Compagnie du chemin de fer un continuel sujet de crainte et d'angoisse pour ainsi dire, jusqu'au jour où le Bas-Congo a commencé à voir que lui aussi pouvait travailler comme ces étrangers, Sénégalais, Accras, Dahoméens, Cafres, Barbades, Chinois, qu'à grands frais, avec d'insurmontables difficultés, il fallait amener sur la ligne.

Il essaya des engagements de quinze jours, puis d'un mois, aux travaux de terrassement, et, en peu de temps, nos ingénieurs firent de lui un poseur de voie.

Les premiers Bas-Congo commençaient à s'enrôler ainsi vers le mois de mai 1893. Ils s'engagent aujourd'hui pour un terme indéterminé, au salaire journalier de 1 fr. 50 c. en espèces, et la Compagnie en emploie environ 450.

Ce résultat a été obtenu à l'arrivée de la tête de ligne au delà de Kenghé da Lemba, c'est-à dire au point où la voie ferrée rencontre les premières populations. Il est hors de doute qu'avec l'avancement des travaux, la Compagnie arrivera à recruter presque tout son personnel noir sur place...

On ne saurait plus douter des résultats que donnera l'utilisation des indigènes dans la région des chutes. Le développement du travail dans cette région, depuis la fin de 1883, est fait pour désarmer l'esprit le plus prévenu.

Jusqu'à cette époque, le transport annuel vers Léopoldville avait atteint 1,200 charges environ, et se faisait par un personnel étranger de Zanzibarites et de Loangos.

En 1885, 12,000 charges furent transportées par les Bas-Congo.

En 1887, 50,000 charges.

En 1893, 80,000 charges ont atteint le Pool, sur des têtes de Bas-Congo.

En tenant compte : 1° des charges apportées par le commerce indigène et provenant non seulement des factoreries de Matadi, Nokki, Ango-Ango, etc., mais de la frontière portugaise par la route de San-Salvador ; 2° des charges partant de Loango par la route du Mayombé en destination de Brazzaville pour le Congo français, les missions françaises et les commerçants, il est certain qu'il arrive actuellement au Pool environ 110,000 charges par an ; la charge est aujourd'hui de 35 kilogrammes, ce qui représente un total de 3,580 tonnes.

C'est, dans l'histoire générale du travail humain, un exemple remarquable et fortifiant de la prompte assimilation au travail de peuples barbares...

Voici l'opinion d'un voyageur belge qui eut la dure mission de diriger le transport de lourdes charges de steamer, dont le poids, avec chariot, a parfois atteint quatre tonnes :

« Les noirs transporteurs traînant les chariots, sans un instant de répit, avec des rires et des chants, confirment l'opinion du bel avenir qui leur est réservé; c'est un spectacle émouvant que la traction de ces énormes véhicules au travers d'une des régions les plus tourmentées qui soient au monde. Les chars escaladent les flancs abrupts des montagnes, descendent dans les fondrières, traversent des cours d'eau et les noirs qui les halent ne cessent de se montrer gais et soumis.

« Le but une fois atteint, ce sont des hourras, des cris d'enthousiasme. »

J'ai entendu souvent ces hourras, ces cris d'enthousiasme, et particulièrement dans deux occasions dont le rapprochement me frappa vivement.

La première fois, à Léopoldville, un dimanche de soleil radieux. Il était onze heures ; sous les vérandas, les Européens, un peu engourdis, prenaient l'apéritif. De l'avenue qui termine la route des caravanes, une rumeur vint, lointaine, rumeur de foule excitée, grandissant et se résolvant en

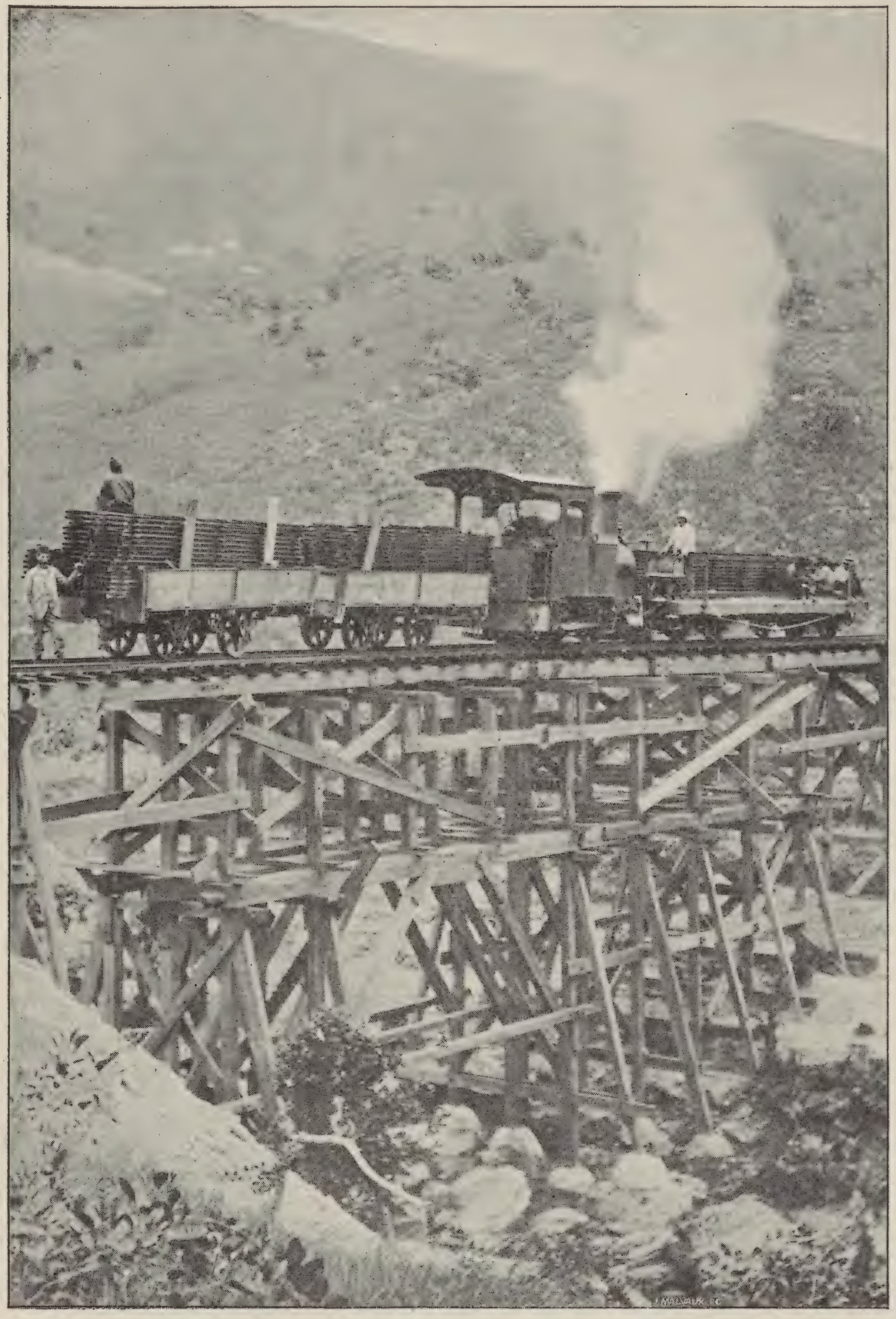

Le pont provisoire de Pondene.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

clameurs, puis en un chant qu'à pleins poumons lançaient cent vigoureux moricauds apportant aux chantiers de Léopolville une chaîne lourde et longue de plus de 100 mètres.

Nous nous étions tous levés pour nous ranger sur le passage de ce serpent de fer qui venait d'onduler, fantastique, sur une route de 400 kilomètres, meurtrissant de ses 3,000 kilogrammes tant de robustes épaules.

D'un geste bien rythmé, la chaîne fut jetée bas, et comment dire les gambades, la fantasia, les rugissements de ces travailleurs noirs manifestant en sauvages consciencieux la satisfaction des difficultés si courageusement surmontées ? Pas un Européen qui ne se sentît ému et électrisé...

. . . .

En août 1893, j'entendis de nouveau ces clameurs et ces hourras, dans des circonstances inoubliables.

Je descendais du haut fleuve, pressé de revoir Matadi, que j'avais quitté quatre ans auparavant, au moment où les ingénieurs chargés des premiers travaux de la voie achevaient de dresser leurs tentes.

La jambe traversée d'un coup de feu, j'avais dû parcourir en hamac la route des caravanes, passant les rivières à califourchon sur des arbres renversés, lorsque nous atteignîmes Kenghé da Lemba, le point extrême où arrivaient à ce moment les locomotives de service. Je ne dirai pas l'impression qui me secoua à la vue du chemin de fer. Je ne saurais l'exprimer. Assis sur le talus que rectifiait une équipe de Chinois, je ne sus que pleurer à grosses larmes, évoquant les âmes de tous ceux qui n'étaient plus, et dont les efforts passés eussent été payés au centuple par la vue du double ruban d'acier qui va permettre au cœur de l'Afrique de battre à coups réguliers et puissants.

La ligne n'était pas en exploitation encore, mais grâce à l'obligeance de M. l'ingénieur Eymar, nous pûmes profiter d'une machine de service regagnant Matadi : bagages, porteurs et nous-mêmes installés pêle-mêle sur trois ou quatre wagons plats.

Le jour tombait Nous approchions de Matadi ayant franchi à pleine vapeur tant d'obstacles jetés bas par l'énergie de nos ingénieurs, et dans nos cœurs il ne s'était trouvé place pour d'autres sentiments que l'étonnement et l'admiration.

Nos noirs chantaient et trépignaient.

La nuit s'était faite profonde ; les feux de savanes l'illuminaient au loin lorsque le train atteignit la M'pozo. Sous un hangar de chaume, près du pont qui franchit le confluent de cette rivière, trois à quatre cents porteurs étaient installés pour la nuit. A l'approche du train, tous s'étaient dressés : une immense clameur, clameur de joie sauvage, brusquement répondit au sifflet strident de la locomotive. Dans ces hourras, qui couvraient le fracas des roues, montait le cri de délivrance de ces bêtes de somme intelligentes, acclamant le monstre de fer et de feu, le fétiche béni qui allait bientôt enlever de leurs têtes crépues les milliers et milliers de fardeaux dont elles étaient meurtries depuis si longtemps.

A cent pieds en contre-bas, sur ces derniers rapides, aujourd'hui dominés, le Congo tordait ses flots écumants ; dans les gorges sauvages, qu'incendiaient les herbes embrasées, se répercutaient les assourdissantes clameurs ; éblouis, le cœur chaviré, il nous semblait voir flotter des bannières d'allégresse, entendre tonner des salves triomphantes, et nous ne savions que répéter et répéter encore : hourra ! hourra !

L'un de nous manifesta son émotion en lançant aux eaux du grand fleuve dompté, tout ce qui lui tombait sous la main ; c'est ainsi que nous arrivâmes à Matadi sans chapeaux, sans cannes et sans pipes ; nous avions fait au Congo l'holocauste de ces singuliers ex-voto.

Je me rappelai le lendemain la chaîne de Léopoldville, et je sentis nettement que l'enthousiasme des noirs porteurs devant le chemin de fer était vrai, leur reconnaissance légitime, sincère et infinie.

Le chemin de fer achevé élèvera d'un échelon dans leur évolution économique ces peuplades intéressantes, le noir deviendra agriculteur.

Ainsi, progressivement mais rapidement développé par le travail et l'exemple, il se rendra digne de l'avenir qui lui est réservé.

Lieut[t] Ch. Lemaire.

Départ d'un train. (Cliché extrait de *Congo et Belgique*.)

LE TRAVAIL DU CUIVRE

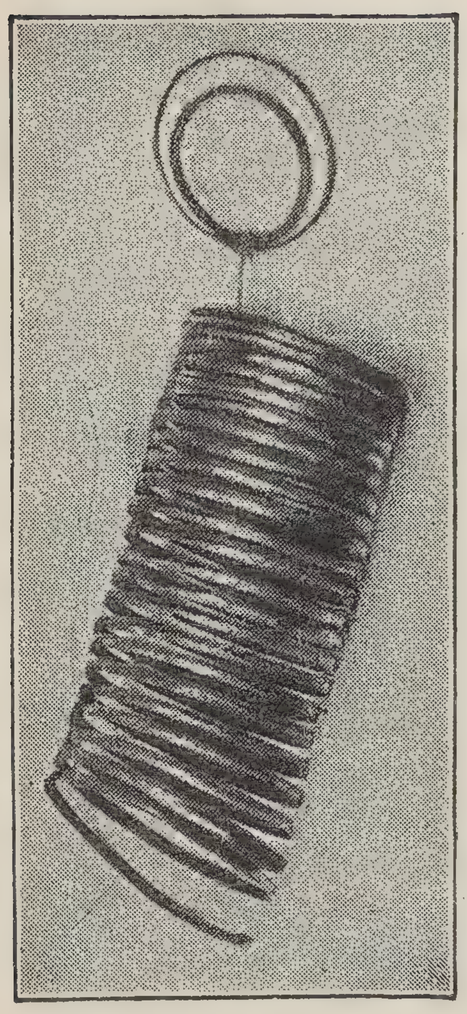

Le cuivre est fort recherché par les indigènes d'Upoto. Ce sont eux qui détiennent en quelque sorte le monopole de la fabrication des colliers, des bracelets, des chaînes, etc. Ils travaillent très bien le métal et l'on est étonné des résultats qu'ils obtiennent avec les outils primitifs dont ils disposent. Leur forge est la même que celle employée à l'Équateur; elle a déjà été décrite ici par notre camarade, le lieutenant Lemaire. Quant à l'installation des forgerons upotos, elle ne diffère que par les points suivants : les peaux de chèvre, formant soufflets, sont remplacées par des feuilles de bananier; l'enclume est formée d'un gros bloc de fer presque carré; le marteau se compose d'un petit morceau du même métal fixé à l'extrémité d'un bâton; les creusets sont remplacés par quelques vieux pots hors d'usage.

Le cuivre que travaillent de nos jours les Ngombés est de provenance européenne; ce sont les mitakos donnés par les blancs en échange des chèvres, poules, défenses d'éléphant et autres produits indigènes. Ces mitakos sont convertis en ornements destinés à parer les femmes ou à enjoliver les lances et les pagaies des hommes.

Un indigène désire-t-il faire confectionner un bracelet? Il apporte au forgeron le nombre de laitons nécessaires à la fabrication de l'objet, plus un ou deux mitakos pour la main-d'œuvre. Avant de commencer la fonte, l'artisan ngombé humecte et égalise un petit tas de sable préparé dans un baquet, puis il y imprime, au moyen d'une tige en bois canelé, la forme du bracelet entièrement déroulé. La grandeur de ce dernier ne varie guère et le fournisseur se soucie peu de savoir si son client a la cheville ou le poignet plus ou moins fort. Il fait alors fondre les mitakos et verse le métal en fusion dans le moule en sable, où il le laisse refroidir; au bout de quelque temps, le cuivre redevient solide. Pour donner à ce bloc rigide la forme d'un bracelet, le nègre le ramollit au feu; il le fait « recuire ». Puis, au moyen du marteau et de l'enclume, il le tourne, le retourne, le martelle et finalement obtient l'objet désiré.

Ces bracelets pèsent généralement assez lourd; mais ils n'atteignent pas les proportions des colliers que certaines coquettes de là bas portent autour du cou; pour ces derniers, 10, 12 kilogrammes sont un poids moyen.

Quant au placement de ce bijou, il est tout à fait original. Lorsque le collier est presque achevé, on le laisse entr'ouvert, de façon à pouvoir y introduire le cou de la femme. Celle-ci se couche ensuite sur le sol, repose une des extrémités du collier sur l'enclume, et là, à coups de marteau, le forgeron resserre l'ouverture. S'il s'agit d'enlever la parure, l'opération n'est pas moins compliquée : la femme se couche par terre; à 5 mètres d'elle, à droite et à gauche, on fiche en terre deux piquets qu'on relie au collier par deux fortes lianes; deux nègres, un à droite, un à gauche, impriment, au moyen d'un bâton, un mouvement de torsion aux lianes, qui se rétrécissent et détendent insensiblement le collier. Lorsque l'ouverture permet au cou de passer, la propriétaire du bijou se retire.

Indépendamment de ces articles de luxe, les Ngombés d'Upoto fabriquent également de menus objets en fer, tels que lances, couteaux, clous, etc. La fabrication de ces derniers est particulièrement curieuse. Après avoir préparé une baguette de fer rectangulaire de l'épaisseur voulue, on la fait rougir et on la coupe en petits morceaux de 3 à 4 centimètres de longueur. On en aplatit ensuite un des côtés et l'on obtient de la sorte une petite pyramide qui constitue le clou. Celui-ci peut se recourber sans se casser, ce qui est d'une grande utilité pour la réparation des pirogues.

Lieut[t] Wilverth.

L'AMBATCH

Les rives de la plupart des grands cours d'eau de l'Afrique intertropicale sont bordées de bouquets et de taillis d'aspect spécial, formés de plantes qui se représentent et se remplacent successivement, selon les changements que subissent la végétation qui encadre le lit de la rivière et le terrain qui forme le fond de la vallée.

L'accès des forêts humides qui recouvrent la partie orientale du bassin central du Congo est défendu, le long des rivières qui les traversent, par des fourrés impénétrables de palmiers aux feuilles épineuses, les Rotangs (*Calamus* de diverses espèces), dont les tiges flexibles prennent parfois, en s'accrochant aux branches des arbres voisins, des dimensions extraordinaires. Dans les régions de plaines basses et herbues, que la rivière inonde pendant une partie de l'année, la rive est fréquemment ornée de buissons, éclatants de fleurs aux couleurs vives, où l'on remarque surtout des Malvacées et des Papilionacées épineuses (*Mimosées*, *Acacias*).

Parmi les Papilionacées qui fleurissent dans les marécages et le long des rivages détrempés, l'une des plus remarquables est celle que les indigènes du haut Nil ont nommée *Ambatch*, et que les botanistes désignent sous l'appellation d'*Herminiera Elaphroxylon* (*Elaphros*, léger; *Xylon*, bois).

C'est une plante très répandue dans les plaines de l'Afrique centrale. Les missionnaires du Tanganika l'ont trouvée le long des rives du lac et dans le lit de certaines rivières qui s'y jettent. L'expédition Delcommune l'a rencontrée en quantité assez considérable sur les rives du Lualaba, depuis sa réunion avec le Luapula, jusqu'à son confluent avec la Lukuga. Les explorateurs, devant les refus persistants des indigènes de l'autre rive, qui ne voulaient pas leur prêter les canots nécessaires pour la traversée du grand fleuve, furent même sur le point de devoir utiliser les qualités spéciales de cette plante pour en faire des radeaux. Heureusement, pour la sûreté et la rapidité de la traversée, après de longues indécisions et d'interminables pourparlers, ils obtinrent quelques petites embarcations qui, si misérables qu'elles fussent, remplacèrent

avantageusement les fragiles radeaux d'ambatch, auxquels ils auraient dû confier et leurs bagages et leurs personnes.

La véritable patrie de l'Herminière semble être l'immense région marécageuse du haut Nil, où les eaux du fleuve forment des méandres à travers de véritables plaines de joncs et de hautes plantes aquatiques, qui parfois s'agglomèrent en barres verdoyantes, sous lesquelles le courant se perd sans qu'il soit possible de deviner sa direction. En certains endroits de ces immenses étendues, l'Herminière forme de vrais fourrés, et ses tiges, qui se couvrent de fleurs et de feuilles, dépassent de beaucoup les sommités des *Papyrus* et des roseaux qui s'étendent monotones jusqu'à l'horizon.

Ces plaines du haut Nil, entrecoupées de lagunes, de marécages, de criques herbues, manquent presque complètement de flore arborescente, et les rares arbres que l'on rencontre sont presque toujours tordus et rabougris. Ce sont de grandes Euphorbes réfugiées sur des fourmilières de dix à douze pieds de haut, des Tamariniers assez rares, et surtout l'*Acacia Nilotica*, dont le tronc fournit des planches avec lesquelles les négociants de Kartoum construisent leurs bateaux. Il est impossible de trouver dans toute la région où se réunissent les nombreux affluents du Bahr-el-Arab et du Bahr-el-Abiad, un arbre dont le tronc soit assez droit et assez développé, pour permettre la construction d'un canot indigène, qui toujours et partout dans toute l'Afrique sauvage, est formé d'un seul tronc creusé et plus ou moins bien travaillé. Schweinfurth raconte que ce fut un fait extraordinaire de rencontrer dans ce pays un tronc d'arbre assez droit, sur une longueur d'une dizaine de pieds, pour remplacer le mât de sa barque.

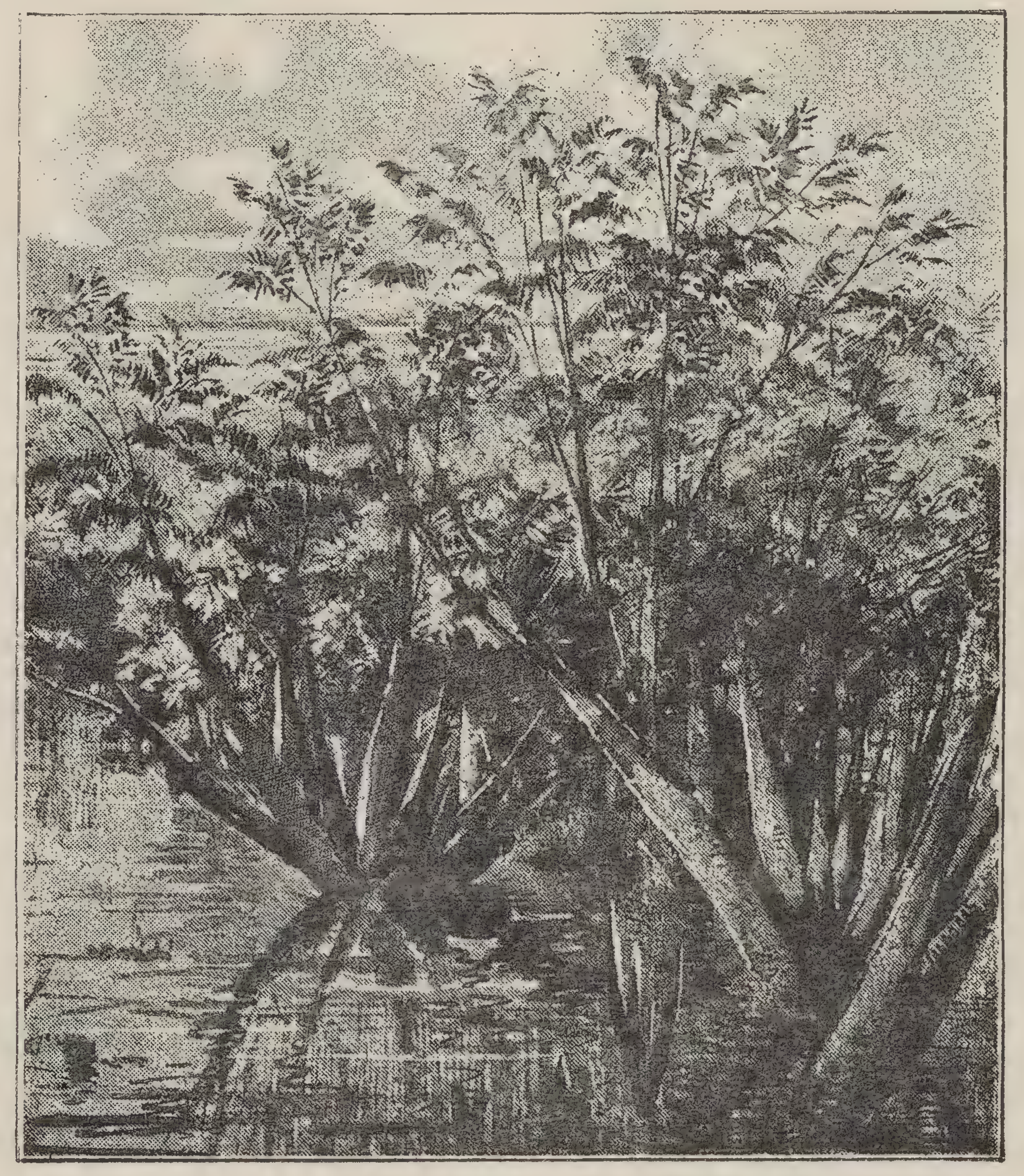

L'ambatch (*Herminiera elaphroxylon*) dans les marais du haut Nil.

Heureusement pour les habitants, la nature a mis le remède à côté du mal, et les Chilloucks font avec les tiges de l'ambatch des embarcations d'une forme spéciale, et qui remplacent pour eux les canots de bois que la pauvre flore arborescente de leur pays ne saurait leur fournir [1].

L'*Herminiera elaphroxylon* est un arbrisseau qui peut atteindre, après trois ou quatre ans de croissance, une taille de quatre à cinq mètres. Dans les contrées inondées pendant toute l'année, ainsi qu'il en est pour certaines régions du pays des Chillouks, il croît en fortes touffes, qui donnent naissance à plusieurs tiges principales; ces tiges émettent de part et d'autre des branches secondaires, recouvertes, à la bonne saison, de feuilles finement divisées, et de belles grappes de fleurs jaunes; les fruits sont des gousses enroulées en spirale, dans lesquelles se trouvent plusieurs graines à enveloppe dure, dont la dissémination par les cours d'eau est des plus aisées.

Dans l'épais amas de fibres radiculaires qui fixe l'arbuste au sol, se développent de nombreux tubercules de peu de volume, et dont la nature et la raison d'être sont encore ignorées, car ils ne produisent pas de bourgeons, et ne semblent jouer aucun rôle, soit dans la nutrition de la plante, soit au point de vue de sa propagation.

La singularité de l'ambatch et son utilité si grande pour les peuples privés de forêts proviennent de la forme renflée de la tige et de la nature particulière du tissu ligneux. Supportée par un puissant et vigoureux feutrage de racines, cette tige est très élargie relativement à sa taille, car elle peut atteindre un diamètre de 25 à 30 centimètres, et elle ne s'élève pas à une hauteur de plus de 4 à 5 mètres. Le bois dont elle est formée est lâche, spongieux, aussi léger que le liège, dont il ne possède pas cependant les qualités d'imperméabilité et d'incorruptibilité.

La confection d'un canot d'ambatch est des plus aisées et des plus rudimentaires. Ayant réuni une certaine quantité de belles tiges d'*Herminiera*, le constructeur les attache de façon que les bases s'affrontent en un plan vertical, et que les pointes soient réunies à la proue; celle-ci est relevée et forme, à l'avant de l'embarcation, une courbe fort élégante, qui présente à l'eau une surface très inclinée et par conséquent très favorable à la vitesse de la marche.

Pour obtenir cet utile relèvement de l'avant, l'industrieux indigène place en dessous les plus longues tiges, et au-dessus, formant le plancher, les plus courtes. Comme ces tiges d'inégales longueurs partent d'un même plan vertical pour aboutir au même point; que, d'autre part, elles sont attachées les unes aux autres dans toute leur longueur, elles sont obligées de se recourber vers le haut.

Les canots, ou plutôt les radeaux ainsi obtenus, sont d'une légèreté très grande, et, par conséquent, d'une grande instabilité; il faut une habitude pour ainsi dire héréditaire, pour pouvoir s'y maintenir. Les Chillouks s'en servent pour aller à la pêche, et sillonnent les eaux du Nil avec une rapidité que ne pourrait égaler aucun canot en bois.

Malgré leur peu de surface, ces embarcations primitives sont assez fortes pour supporter le poids de deux et même de trois personnes. Elles sont, d'ailleurs, si légères que l'indigène, ayant fini sa pêche, retire son canot de l'eau, et l'emporte aisément sur la tête, afin de le faire sécher près de sa hutte; il est nécessaire qu'il agisse ainsi, car le tissu spongieux de l'*Herminiera* s'imprègne aisément, et l'embarcation perdrait toute sa légèreté et, par suite, toute son utilité.

Dr Paul Briart.

[1] Voir notre gravure 3e volume, p. 98.

La pointe de Banana. (D'après une photographie de M. Ém. Delcommune.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

L'UN des principaux arguments des adversaires du Congo, en tant que colonie d'exploitation, est que les communications avec ce pays sont presque impraticables dans le présent, qu'elles seront toujours bien difficiles dans l'avenir, que les transports sont très coûteux et que, par conséquent, il y a presque impossibilité pour le commerce et l'industrie de tirer parti des territoires lointains et quasi inaccessibles, dont les partisans de l'œuvre vantent, peut-être avec raison, la richesse.

Cette objection serait sérieuse si elle était fondée. Nous allons examiner si elle l'est. Si des obstacles naturels ont existé en un point, ils vont être vaincus et, dès qu'ils le seront, les communications entre la Belgique et le haut Congo seront établies de la manière la plus rapide et la plus satisfaisante. Nous allons le démontrer.

Le point historique des Stanley-Falls, découvert, par Stanley, le 28 juin 1877, se trouve à peu près sous l'équateur, de même que la ville française de Libreville, à la côte occidentale, et la ville italienne, de Landschani à la côte orientale. Il y a en ligne droite, le long de l'équateur, de Libreville à Landschani, 4,000 kilomètres environ, les Falls étant à fort peu près à égale distance des deux stations côtières. Les Stanley-Falls sont donc le centre équatorial de l'Afrique, et nous allons commencer par voir quel chemin on suit aujourd'hui pour aller d'Anvers à cette station.

Partons maintenant d'Anvers; les steamers de mer nous mènent jusqu'à Matadi, après avoir fait en route quelques escales. A Matadi s'amorce la route dite « des caravanes », longue de 300 kilomètres, et aboutissant à Léopoldville, point où commence la navigation par steamer fluvial sur le haut Congo. Partant donc en steamer de Léopoldville, nous naviguons en pleine eau pendant 1,600 kilomètres et nous atteignons les Falls. Remarquons, en passant, que la distance de Matadi aux Falls, soit 1,900 kilomètres, est exactement la distance des Falls à Libreville, en ligne droite le long de l'équateur.

La durée du voyage est la suivante :

20 jours d'Anvers à Matadi (l'*Edward Bohlen*, qui a rapatrié les Congolais de l'Exposition d'Anvers, a mis dix-neuf jours).
20 — de Matadi à Léopoldville (par porteurs).
30 — de Léopoldville aux Falls (par canonnière).
Total. . 70 jours.

Or, lorsque la station des Falls fut fondée, le 12 décembre 1883, son premier chef, le mécanicien Binnie, vit s'écouler sept mois avant l'arrivée d'un convoi de ravitaillement.

Voici quelle était la durée du voyage en 1884 :

D'Anvers à Banane	45 jours.
De Banane à Boma	1 —
De Boma à Matadi	1 —
De Matadi à Léopoldville	30 —
De Léopoldville aux Falls	50 —
Total. . .	127 jours.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la durée de la route des caravanes est réduite de deux jours, parce qu'on fait les 80 premiers kilomètres en chemin de fer.

Dans un an, on fera la moitié de cette route des caravanes par chemin de fer en deux jours, et le voyage d'Anvers aux Falls sera réduit à soixante-deux jours.

En moins de douze ans donc les progrès du voyage Anvers-Falls au point de vue de la durée ont permis de réduire cette durée *de moitié*.

Avec l'achèvement du chemin de fer, la création d'une ligne belge directe à grande vitesse d'Anvers à Matadi, et le développement de la flottille du haut Congo, pour laquelle un steamer de 150 tonnes est projeté actuellement, la durée du voyage tombera à quarante jours, savoir :

Anvers à Matadi	12 jours.
Matadi à Stanley-Pool.	3 —
Stanley-Pool à Stanley-Falls.	25 —
Total. . .	40 jours.
Retour. . . . . 12 + 3 + 12 =	27 jours.

Or, actuellement, les Anglais mettent (avec des bateaux rapides) 16 à 18 jours pour aller au cap de Bonne-Espérance, 30 à 35 pour aller aux Indes (à la côte), 42 à 46 jours pour aller en Australie (à la côte). Les Hollandais mettent 39 à 40 jours pour se rendre à Batavia. Les Français mettent 26 jours pour atteindre Madagascar, 32 pour l'Indo-Chine, 42 à 44 jours pour la Nouvelle-Calédonie.

Répétons que les Stanley-Falls, qu'on pourra atteindre en 40 jours et dont on pourra revenir en 27 (soit donc en 34 jours de durée moyenne de voyage), sont le centre équatorial de l'Afrique. Nous sommes donc autorisés à croire qu'au point de vue de la durée des trajets, la colonie belge l'emportera bientôt sur la plus grande partie des autres colonies européennes.

Prenons maintenant plus en détail la question des transports entre la Belgique et le Congo maritime, dont l'historique nous intéresse fort, ainsi qu'on va le voir.

Le 7 février 1869, à sept heures du matin, nous embarquions au Havre, à destination du Congo, sur le trois-mâts goélette *le Sylvius*, jaugeant 300 tonneaux.

Voici comment débute un bien attrayant ouvrage : *Quatre années au Congo*, de Charles Jeannest, qui, âgé de vingt ans seulement, s'en allait en qualité d'agent commercial en destination de la factorerie française de Banane. Je voudrais citer tout le chapitre « du Havre au Congo », pour bien montrer les progrès accomplis depuis vingt-cinq ans. Mais le chapitre est long. Voyons cependant quelques lignes :

... Calme plat depuis deux jours; les voiles battent en relingue. Rien de plus triste, de plus monotone et à la fois de plus énervant que le bruit que font ces énormes pièces de toile soulevées lentement par un souffle insensible, ballottées de droite et de gauche et retombant inertes en faisant trembler leurs attaches mobiles. Il fait une chaleur insupportable, 36° centigrades à l'ombre. La poitrine haletante, la bouche desséchée, la tête serrée comme dans un étau, possédés d'une soif dévorante et que rien ne peut calmer, le sommeil nous fuit sans pitié et nous nous traînons comme des larves sur le pont brûlant; nous ne pourrions pas respirer dans l'entrepont...

Le repas se compose invariablement de bœuf conservé, de pois chiches (sorte de petits cailloux), d'escargots, de morue salée et d'une poule maigre le dimanche. Trois fois par semaine, le cuisinier fait un pain si mauvais que, le plus généralement, nous préférons le biscuit...

Nous sommes depuis quelque temps (15 mars) dans le « Pot-au-Noir ». Les marins désignent ainsi la région descalmes et des pluies qui s'étend de quelques degrés au nord de l'équateur, à l'équateur même.

C'est avec terreur que nous affrontons le calme plat. A tout instant, et malgré nous, nos regards se portent vers la girouette : un petit bâton au bout duquel est attaché un fil garni de légères plumes de poule; il pend inerte le long de son support.

Enfin le 17, un vent léger ride la surface des eaux et enfle nos voiles.

L'effet que produit aussitôt son souffle bienfaisant est remarquable. Ces corps, tout à l'heure encore inertes, étendus sur le pont, s'agitent, se relèvent; des yeux étonnés s'entr'ouvrent. On dirait des morts chez lesquels une main invisible et puissante a ramené la vie. Les visages sourient, la gaieté renaît, les conversations reprennent.

Hélas! Depuis quelques heures à peine nous respirons, quand, de nouveau, nous voilà stationnaires, perdus au milieu de l'Océan, cloués au centre de cette immense nappe d'huile dont la réverbération brûle les yeux. Un ciel de plomb pèse sur nous. Quel silence!...

On signale une voile à l'horizon, et, vers le soir, une petite barque arrive à portée de la voix, poussée par la brise que nous attendions encore. Une femme est assise sur des cordages et allaite un jeune enfant; deux matelots à cheval sur le guy raccommodent une voile; un troisième gouverne le navire et celui qui semble être le patron nous adresse la parole en anglais.

Il nous apprend que, parti de Liverpool il y a vingt-quatre jours, il compte relâcher au cap des Palmes, pour, de là, se rendre à Fernando-Pô. N'est-il pas surprenant de voir dans quelles conditions l'homme s'abandonne aux hasards de la mer? Mon étonnement avait été profond lorsque j'avais constaté que le navire qui devait nous emmener au Congo, à 2,500 lieues, jaugeait 300 tonneaux et n'avait que 10 hommes d'équipage.

En vrai Parisien, je croyais trouver tout au moins un vaisseau à trois ponts monté par 50 à 60 hommes. Je n'eusse jamais supposé que 4 hommes, dans une coquille de noix comme la *Mary*, osassent entreprendre une traversée presque aussi longue que la nôtre..

Les jours se suivent longs et monotones. Nous sommes dans le golfe de Guinée. Voilà plus de deux mois que nous avons quitté le Havre ..

Enfin, nous approchons du Congo; quelques jours à peine nous séparent du but de notre long voyage...

Le 13 avril (*1869*), comme la nuit tombait, le matelot en vigie cria tout à coup : « Terre! terre! »

Ce mot fit passer dans tout notre être un frisson d'émotion, et une curiosité avide et bien naturelle s'empara de nos esprits...

Les navires sont obligés d'attendre quelquefois plusieurs jours qu'un vent assez fort leur permette de tenter la traversée du fleuve, tant le courant est violent.

On n'avait que des points de repère assez vagues, pour se diriger dans le chenal d'accès à Banane; on piquait d'abord droit sur un certain palmier, et, quand on le voyait dans la ligne du pavillon hollandais, on virait de bord et on arrivait ainsi directement dans la crique.

Rien de majestueux comme cette entrée : le navire, couché par le vent, refoulant le courant, lutte continuellement sur une mer agitée; mais, une fois qu'on a doublé la pointe de Banane, le courant cesse, le navire se redresse et glisse légèrement, sur une surface unie comme un miroir. Quelques minutes après, nous débarquons au milieu d'une foule de noirs qui nous regardent d'un air curieux, narquois...

Ainsi donc, il y a vingt-cinq ans, les commerçants qui allaient s'installer à Banane mettaient 67 jours du Havre à l'embouchure du Congo; 67 jours d'une traversée, nous en avons dit un mot, rien moins qu'agréable; et quand ils avaient pris terre, ils se considéraient comme des exilés. Voici, en effet, ce que je lis dans Jeannest :

Quelque temps après notre arrivée à Banane, survint un événement extraordinaire : un aviso français, l'*Africain*, de la station du Gabon, vint mouiller dans la crique. Malheureusement, ces visites sont excessivement rares!

Aujourd'hui, la traversée Anvers-Matadi prend 25 jours au maximum, selon les durées d'escales; la vie à bord est extrêmement confortable et agréable; plus à craindre le pot-au-noir, non plus que l'étouffement, grâce au courant d'air frais, salin et bienfaisant, que crée la marche rapide et ininterrompue des vapeurs.

Quant au mouvement du port de Boma, en voici le relevé pour 1893 :

Mouvement du port de Boma pendant l'année 1893.

NATIONALITÉ.	ENTRÉES.				SORTIES.			
	Long cours.		Cabotage.		Long cours.		Cabotage.	
	Nombre	Tonnage	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Allemands . .	30	35,895	»	»	29	34,445	»	»
Américains . .	»	»	2	10	»	»	2	10
Anglais . . .	51	69,496	3	465	51	69,496	3	465
Belges . . .	»	»	172	1.970	»	»	174	1,910
Hollandais . .	5	5,053	34	1,363	4	4,211	35	1,451
Portugais . .	»	»	73	3,283	»	»	75	3,339
Totaux .	86	110,444	284	7,091	84	108,152	289	7,175

Pendant la même année, le port de Banane a reçu la visite de 15 steamers hollandais au long cours; tonnage, 14,204 tonnes.

Esquissons rapidement le développement du service de navigation entre la Belgique et le Congo.

C'est encore dans Jeannest que je trouve signalée la création du service de paquebots anglais, devant partir de Liverpool le 5 de chaque mois et toucher aux Canaries, à Sierra-Leone, cap Palmas, Accra, cap Coast-Castle, Wydah, Lagos, Bonny, Gabon, Landana, Banane, Ambrizette, Kinsembo, Ambriz, Saint-Paul de Loanda.

Cette ligne de communication directe et rapide avec l'Europe va donner au commerce de cette partie de la côte une extension et un développement très grands. Il est à regretter que la France n'ait pas pris l'initiative de cette innovation. Nos messageries nationales ne vont que jusqu'au Sénégal...

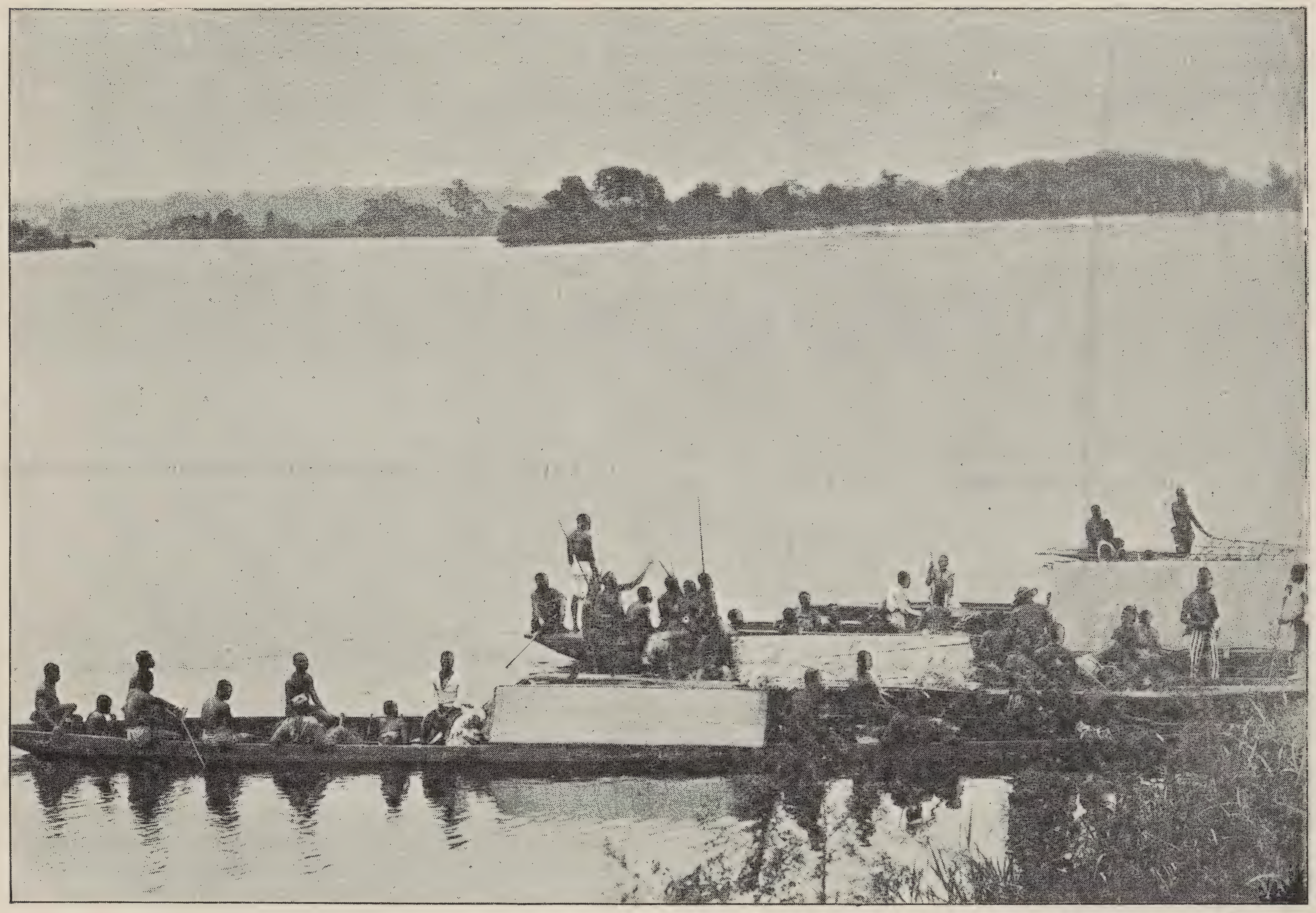

Canots de transport sur le Congo entre les Falls et Kibonge. (D'après une phot. de M. Michel.)

C'était le 25 décembre (1870), une date Mémorable. A 11 heures du soir, deux coups de canon retentirent dans la nuit avec un bruit formidable qui nous réveilla en sursaut. Au large, brillaient les trois feux de couleur d'un grand bâtiment Un Anglais partit en pirogue. A 2 heures du matin, il était de retour. Le vapeur était parti et repasserait dans quelques jours, retournant en Europe.

Le premier de l'an 1871, en effet, un immense vapeur en fer, de la contenance de 2,000 tonneaux environ, apparut, venant du sud à toute vitesse.

Quand Stanley, venant de Zanzibar, déboucha à Banane le 12 août 1877, on sait qu'il gagna d'abord Cabinda par un petit steamer côtier; puis Saint-Paul de Loanda à bord de la canonnière portugaise *la Tamega*.

De là, Stanley aurait pu rentrer en Europe par une canonnière portugaise. S'il s'en fut par le Cap, c'est qu'il voulait ramener lui-même à Zanzibar ses héroïques serviteurs.

Au moment de la constitution du Comité d'études du Haut-Congo, en 1879, la partie méridionale de la côte occidentale d'Afrique n'était desservie que par deux lignes anglaises : la *British South African Steam Navigation Company* et l'*African Steamship Company*, qui avaient leur port d'attache à Liverpool. Elles venaient de s'associer, de façon à ne plus former, en réalité, qu'une seule ligne. Les départs avaient lieu toutes

les semaines de Liverpool, mais les bateaux touchaient assez irrégulièrement au Congo.

Pour l'organisation de ses transports, le Comité d'études du Haut-Congo frétait des steamers spéciaux ou bien s'adressait à ces compagnies. Souvent le voyage durait plus de deux mois.

Les marchandises étaient expédiées d'Anvers à Liverpool, où elles étaient transbordées à bord des vapeurs africains. Le fret total s'élevait à 55 shillings.

Arrivées à Banane, les marchandises étaient débarquées et les petits steamers du Comité d'études les transportaient à Vivi.

Dès 1883, cependant, les bateaux de la ligne portugaise *Empreza nacionale* commencèrent à toucher à Banane. Vers la même époque fut créée la *Woermann Linie*, qui envoya également ses vapeurs au Congo. Mais tout cela était encore bien précaire.

En 1886, l'État du Congo conclut avec l'*Empreza nacionale* un arrangement provisoire en vertu duquel les bateaux de cette ligne touchaient chaque mois à Anvers. Malheureusement, après leur départ d'Anvers, ils faisaient à Lisbonne une escale de 15 jours, ce qui élevait à 45 jours la durée du voyage.

Trois mois plus tard, la *Compagnie gantoise de navigation* proposa à l'État d'établir une ligne régulière de transports d'Anvers à Boma. Mais, si le fret était suffisant au départ d'Anvers, il ne l'était plus au retour, et la ligne dut bientôt cesser son service.

En 1888, l'État du Congo traita donc de nouveau avec les anciennes compagnies anglaises; il leur garantit tout son fret au prix de 30 francs la tonne : le trajet devait prendre 30 jours. Toutefois, les départs d'Anvers n'étaient pas encore réguliers, car ils n'avaient lieu que lorsque les marchandises à charger dépassaient un minimum de 500 tonnes.

Ainsi, à mon départ, novembre 1889, nous dûmes aller nous embarquer à Liverpool, et notre traversée dura 42 jours.

Heureusement, à cette époque, se fondèrent les compagnies commerciales belges, ce qui vint augmenter la quantité des matières à transporter. Aussi, dès le commencement de 1890, les départs d'Anvers deviennent-ils réguliers et mensuels.

Deux autres lignes, les *Chargeurs Réunis* et la *Prince Line*, attirées par la certitude du fret à emporter, se décidèrent à toucher à Anvers, devenu un excellent port de chargement pour l'Afrique, tandis que la *Woermann Linie* venait prendre des passagers à Flessingue d'abord, à Ostende ensuite. Cette concurrence eut des résultats extrêmement favorables. La durée du voyage fut réduite à 25 jours, et le taux du fret à 25 et 30 francs, suivant catégorie.

Ce progrès, déjà si considérable, devait bientôt être dépassé. Au mois d'août 1891, une convention passée entre les diverses compagnies commerciales belges, d'une part, la *British and African Company*, l'*African Steamship Company* et la *Woermann Linie*, d'autre part, organisa le régime actuel des transports d'Anvers au Congo.

Ces armateurs, mettant fin à leur concurrence réciproque par une entente féconde pour tous, se sont engagés à expédier, à date fixe, le 6 de chaque mois, un steamer direct d'Anvers à Matadi. Le voyage d'aller ne peut dépasser 25 jours, et le retour doit s'effectuer en 30 jours. Depuis son installation, ce dernier service direct, Anvers-Matadi, a bien fonctionné.

Une nouvelle transformation se prépare, car voici ce que m'écrit, à la date du 5 janvier 1895, M. Walford qui fut si intimement mêlé à l'évolution que nous venons d'esquisser rapidement : « Une partie de nos vœux sera bientôt accomplie : les steamers de la ligne du Congo vont, dans un bref délai, naviguer sous pavillon belge (1). »

(*A continuer.*)

Lieut^t Ch. Lemaire.

(1) Le nouveau progrès est accompli : la *Compagnie belge maritime du Congo* a été constituée à Anvers, le 24 janvier dernier.

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO

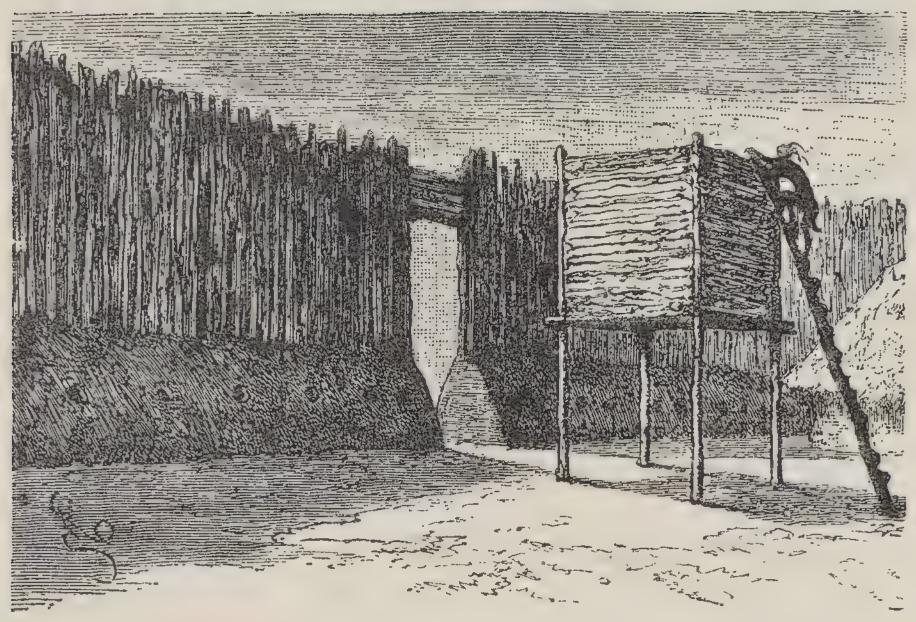

Fortifications du boma de Cazembe. Vue intérieure (1).

Les poètes nous représentent les premiers âges de l'humanité comme une ère de bonheur complet, de fraternité universelle; cette période si étrange n'a pas dû avoir une longue durée, car la société humaine eut bientôt à tenir compte des instincts de combattivité qui semblent naître avec l'homme lui-même. Dès lors était créée la science de la guerre et, par contre coup, l'art des fortifications, que les aspirations de paix universelle des nations modernes ont poussées à un degré extrême de perfection.

Dès son apparition sur la terre, l'homme eut donc à se mettre en garde contre de turbulents voisins, contre leurs tentatives de vol et de conquête, en se réfugiant dans des demeures d'accès difficile, que ce fussent des fortifications naturelles, ou que son art suppléât à ce qui leur manquait.

Il en a été en Afrique comme dans le reste du monde; mais l'apathie des races noires et leur négligence, qui les font se traîner depuis des siècles dans la même ornière, en dépit de leur réelle intelligence, les empêchent de chercher le progrès et ne leur ont pas permis de se construire des abris défensifs vraiment importants et durables.

Arrivés à un certain degré de science dans l'art de se défendre, en même temps que s'arrêtaient leurs progrès dans l'art d'attaquer, ils se sont trouvés en quelque sorte fixés, adoptant un type presque immuable de fortifications, auquel ils n'ont guère ajouté que des améliorations de détail. Leurs murailles ne sont que de bois ou de terre, leurs fondations de pisé ou d'argile, et ces matériaux sont toujours employés de la même manière. La construction répond d'ailleurs fort bien à leurs

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud : *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et C^ie.

besoins et aux armes qu'ils possèdent, et qui sont, elles aussi, restées les mêmes depuis de longs siècles. Quelques changements ont cependant été apportés, grâce à l'introduction des armes à feu, dans la tactique militaire comme dans les ouvrages d'art dont ils entourent leurs habitations. Encore ces changements sont-ils peu importants.

C'est ce que nous verrons en passant succinctement en revue les principaux modes de fortification qu'emploient les indigènes du bassin du Congo.

Lorsqu'il fut question de chercher un abri contre des pillards voisins, la première idée fut de s'aider des ressources naturelles du sol et de se réfugier dans des cavernes aisées à défendre, dans des défilés rocheux que leur position pouvait rendre facilement inabordables, sur le sommet de montagnes isolées et escarpées.

C'est ce que font encore les Balomotoas, race de montagnards, qui nichent dans les creux des falaises du Kwandelungu, et dont les habitations sont presque introuvables pour l'étranger.

Ce genre d'abri, dont on a retrouvé d'antiques exemples partout, entre autres dans les grottes des bords de la Lesse, est ce qu'il faut à des familles peu nombreuses, dont les goûts peu recherchés font qu'elles se contentent, pour vivre, des fruits de la forêt, du gibier tué ou des légumes récoltés sur quelque lambeau de terre accroché aux roches où elles vivent. Il a l'inconvénient d'être souvent éloigné de l'eau et d'être hors de portée des véritables terrains de culture.

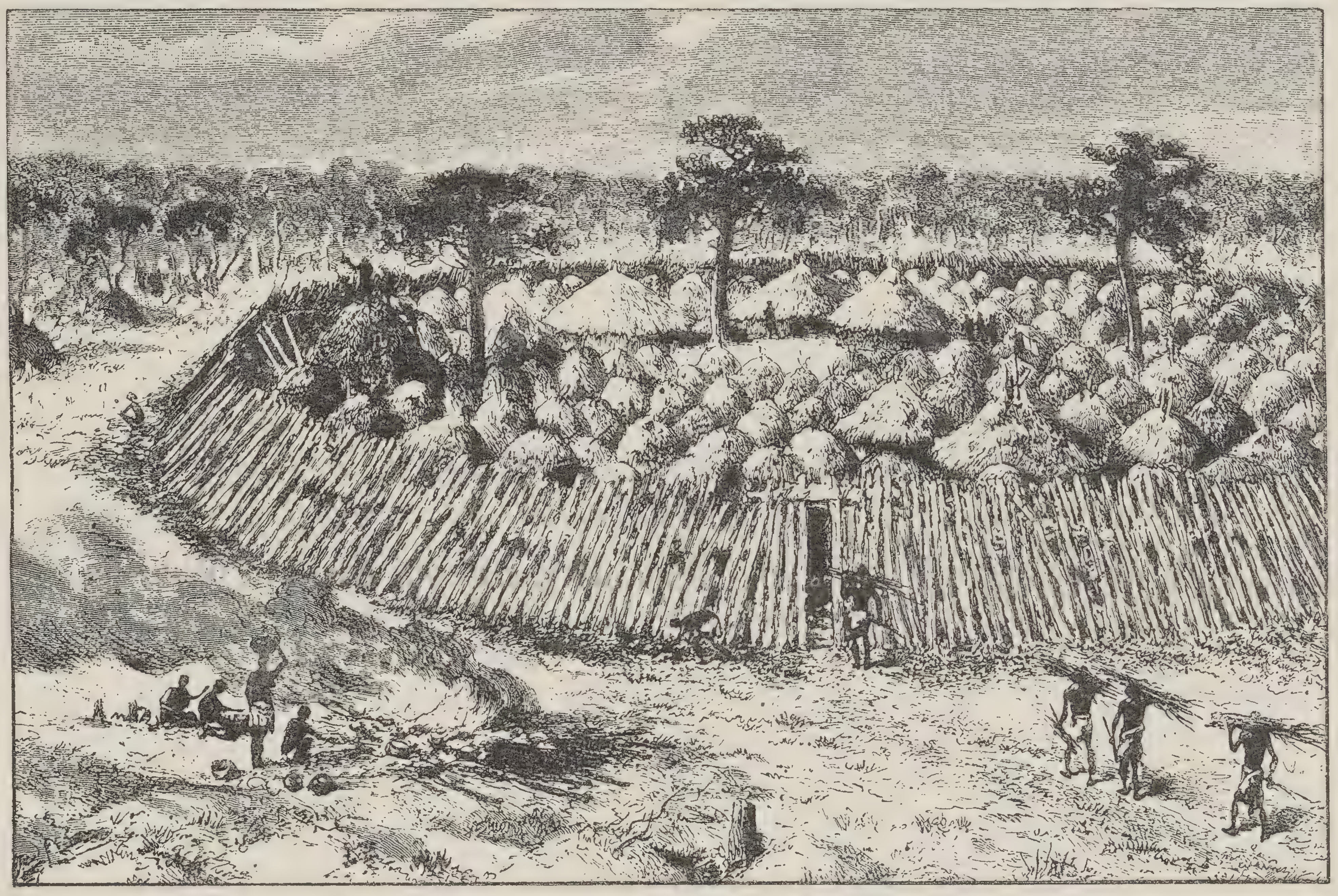

Un Boma des environs du lac Bengwelo (1).

C'étaient là des habitations de familles isolées ou d'un groupement d'individus assez restreint. Le nombre de ces cavernes ne put bientôt plus suffire à l'accroissement de la population; de là la nécessité pour elle de se répandre au dehors, dans des endroits d'accès difficile d'abord, les îles qui émaillent le cours des rivières, le sommet des montagnes; puis, enfin, se produisit l'émigration dans les riches terres des plaines et, par conséquent aussi, la nécessité de groupements nombreux et importants, destinés à augmenter les moyens de défense.

Ces endroits répondaient mieux à ses besoins, qui nécessitaient des cultures susceptibles de s'étendre assez pour nourrir aisément toute la population, en restant suffisamment proches pour être cultivées et surveillées; de même, l'eau qui se trouvait ainsi à portée du village, prévenait tous les dangers de la soif.

C'est alors que fut créé le *boma*, qui est encore le type principal de la forteresse indigène dans toute l'Afrique centrale. La construction en est simple et rapide. Ayant choisi l'emplacement où elle désire établir sa résidence, le bord d'un cours d'eau qui la protège et l'abreuve, la lèvre d'un précipice comme en creusent souvent les torrents momentanés de l'époque des pluies, la peuplade en trace le contour, suivant lequel on plante, à côté les uns des autres, des troncs d'arbres plus ou moins gros, de quelques mètres de haut, laissant entre eux des intervalles, suffisants pour permettre aux défenseurs de darder leurs lances et de tirer leurs flèches contre les assiégeants.

Tel est le boma; dans sa forme la plus simple généralement circulaire, parfois carré, il s'ouvre par deux ou quatre portes, le plus souvent fortifiées, l'une donnant sur la rivière, les autres sur le bush ou vers les cultures.

Le boma ainsi construit est le premier genre et presque le seul genre de forteresse artificielle qu'ait créé le nègre. Placé au centre des cultures, à portée de l'eau, il présente toutes les garanties nécessaires pour éviter la surprise, qui est le grand élément de la guerre sauvage. Généralement, l'enceinte est une, rarement on y fait des additions. Lorsque la population devient trop grande, une partie s'en va dans le voisinage et construit un autre village dépendant du premier.

Parfois cependant, et c'est le cas pour les villages importants tels que Ntenke, Kilemba, Ngandu, obéissant à un prince puissant, le boma est double; l'enceinte extérieure en renferme une autre, dans laquelle habite le prince et sa cour. Parfois aussi des palissades secondaires entrecoupent l'espace situé entre les deux enceintes, et presque toujours elles sont formées d'arbres verts, le figuier à étoffe surtout, par une raison d'économie domestique aisée à comprendre.

Une fortification vraiment remarquable a été vue par les membres de l'expédition Bia-Franqui, sur les bords du Lubudi, un des principaux affluents du haut Lualaba. Le village, appelé Kia-Guiméa, était à la rive et défendu, de ce côté, par un mur de terre, épais de 1 mètre environ, haut de 3 mètres au moins, percé de meurtrières. Du côté de la plaine, il n'y avait pas moins de sept bomas concentriques, venant se greffer sur le mur, très rapprochés les uns des autres, de façon à ne laisser entre eux que l'espace nécessaire pour l'établissement d'un fossé et d'un sentier très étroit. Le fossé, profond de $1^{m}50$, était armé de pieux pointus et de chevaux

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud : *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et Cie.

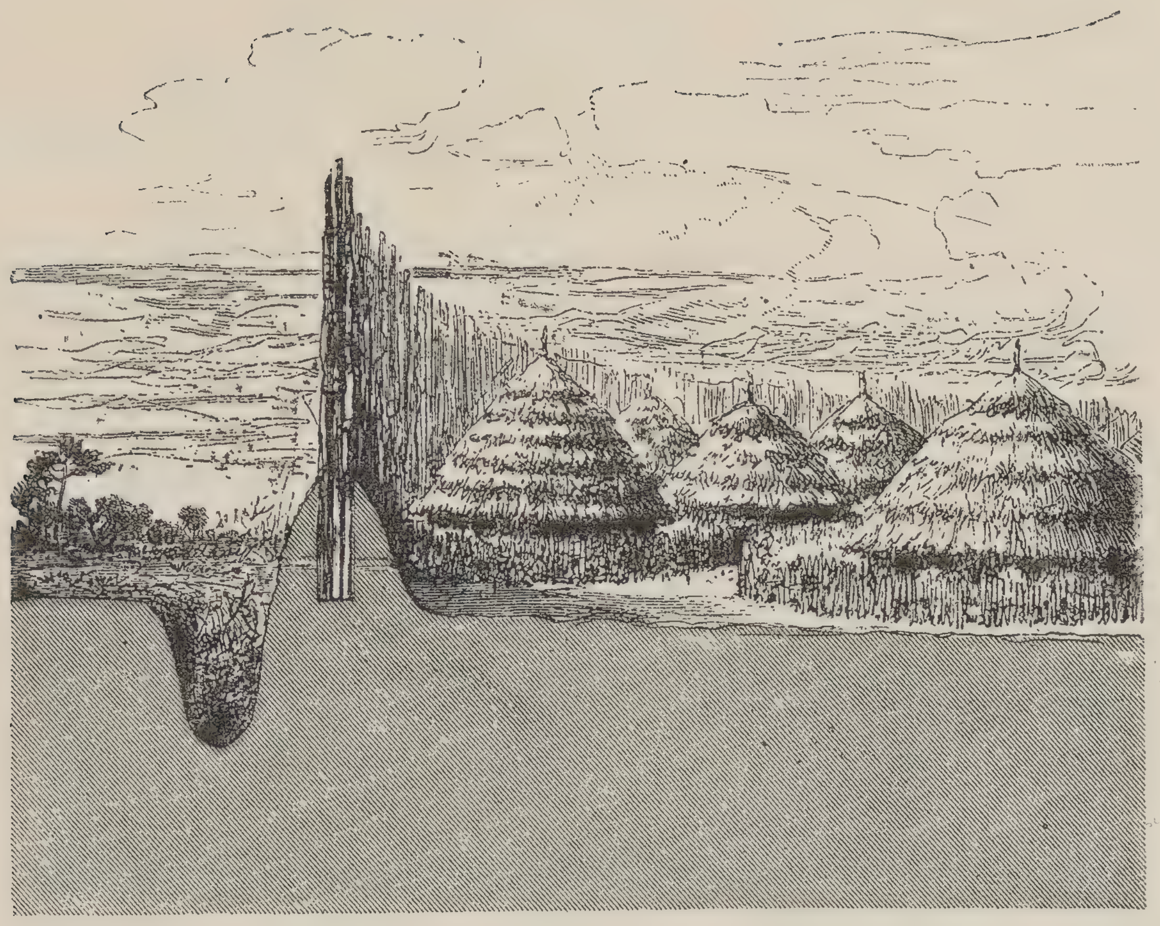

Fortifications du boma de Cazembe (coupe) [1].

de frise. Une porte à travers le mur donnait sur la rivière; au point opposé du boma extérieur, une porte livrait passage vers la plaine; chaque boma intérieur avait aussi une porte, mais au lieu de se trouver en face les unes des autres, ces ouvertures étaient placées en des endroits très écartés, de façon que l'assiégeant, ayant forcé la première, devait, pour trouver la suivante, parcourir le sentier, rendu singulièrement difficile par son étroitesse, le voisinage du fossé et des défenses dont il était garni, et cela en restant exposé aux armes des défenseurs.

Vers les sources du Lualaba, d'autres fortifications sont remarquables, surtout par la position des villages qu'elles défendent. La région est parsemée de monticules isolés, peu étendus, formés d'un amas chaotique de blocs énormes de magnétite englobés dans des argiles ferrugineuses. L'éboulement de certains de ces blocs, produit par une ancienne dénudation, laisse dans les flancs de la montagne des alvéoles parfois spacieuses, que les naturels ont adoptées pour demeures, en les fermant au moyen d'une simple paroi de paille. Chaque maison souterraine est précédée d'une petite esplanade où la famille vaque aux besoins journaliers. Le sommet est couronné de grandes et belles huttes, où habitent le chef et sa famille. La base du monticule est encerclé d'un solide boma, bien fortifié, mais qu'aucun fossé ne précède.

Il existe dans le Lounda un genre de boma plus rudimentaire que celui que nous avons décrit plus haut. L'enceinte est formée de pièces de bois longues de 4 mètres environ, placées horizontalement les unes au-dessus des autres, et que maintiennent en place des poteaux verticaux enfoncés de côté et d'autre de la sarcade. Les portes sont de simples ouvertures pratiquées dans la sarcade, et ne sont défendues que par un trou profond, une sorte de piège à gibier, creusé à même le passage. Il est probable que ces enceintes, qui sont hautes de $1^{m}50$ à peine, sont surtout efficaces contre les incursions nocturnes du gros gibier.

A l'élément palissadé qui forme le fond de sa science de l'art des forteresses, l'architecte nègre ajouta plus tard quelques perfectionnements, le fossé, la levée, les meurtrières, les miradors, les travaux spéciaux des portes, mais dès l'abord il appela la nature à son secours, et renforça le primitif boma des ressources très puissantes qu'elle mettait à sa portée.

C'est ainsi que dans certaines régions du grand pays d'Urua, dans le royaume de Kassongo-Musseya, ces ressources naturelles sont fort utilisées. Beaucoup de villages sont palissadés, mais autour de cette fortification s'étend un bush très épais, impénétrable, semé dans les endroits praticables d'attelets empoisonnés très dangereux pour les pieds nus.

Dans les mêmes régions, le long du Lualaba et dans le Garanganze, l'enceinte est doublée de fortes et épaisses haies d'Euphorbe arborescente (*E. Hermentiana*), dont l'efficacité est telle, que parfois le boma palissadé est négligé. On sait la résistance invincible que ces haies ont présentée au corps expéditionnaire allemand, qui attaquait la résidence du chef Sikkai; les projectiles ne produisaient qu'un léger frémissement dans les branches, sans aucun effet utile; on ne put entrer dans la ville qu'en enfonçant la porte fortifiée à coups de boulets. Outre cette résistance énergique, les haies d'Euphorbe présentent des garanties complètes contre le feu, et leurs propriétés sont encore augmentées par la superstition qui les entoure d'une sorte de crainte: les naturels disent que le suc laiteux de la plante est si abondant qu'il éteindrait le feu qui voudrait l'embraser. Ce suc, âcre et vénéneux, passe pour produire des ophtalmies incurables, et des ulcères inguérissables chez ceux qui en sont touchés.

Certains villages du Lounda (Lukoléla sur le Lualaba) sont entourés d'une haie vive d'acacias épineux; les buissons épais et vigoureux que forme cette plante cachent les huttes des habitants et sont impénétrables aux corps nus des assiégeants. D'autres peuplades, sur les rives du Moëro et du Bangweloo, renforcent leurs retranchements à l'aide d'une grande solanée épineuse.

(*A continuer.*)

Dr Paul Briart.

[1] Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud: *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et Cie.

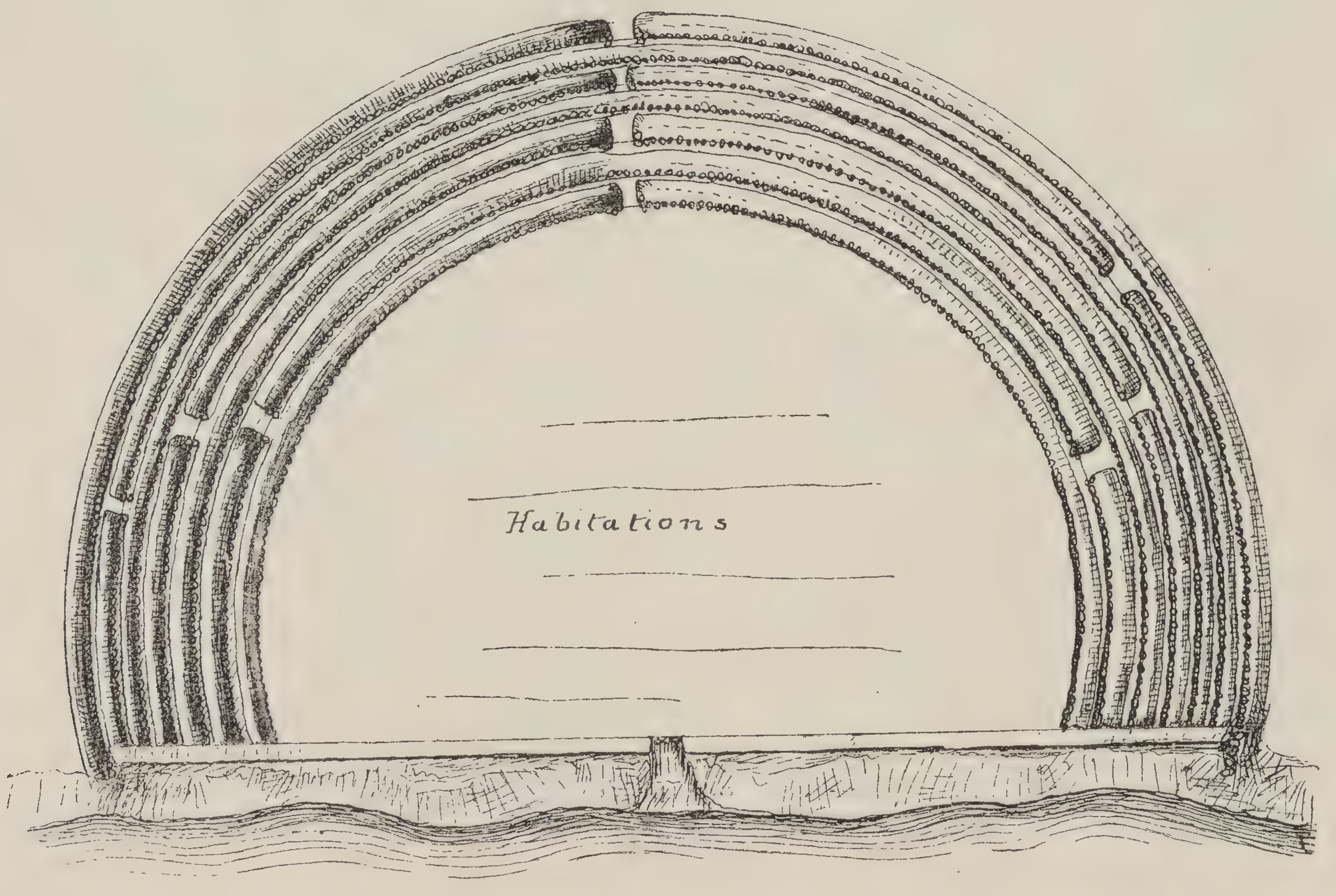

Plan des fortifications d'un village sur le Lubudi.
(D'après un dessin du Dr Paul Briart.)

Un peloton d'agents de police. (D'après une phot. de M. Am Wolters.)

ORGANISATION DE LA POLICE

Des corps de police ont été institués à Boma, Matadi et Léopoldville.

A Boma, le personnel se compose d'une vingtaine d'hommes placés sous les ordres de deux sergents et d'un caporal. Un fonctionnaire spécial, qui porte le titre de commissaire, surveille et dirige les policemen. C'est lui qui fait, soir et matin, l'appel nominal et organise le service journalier.

A Matadi, j'avais sous mes ordres treize hommes presque tous Égyptiens et qui, pour la plupart, avaient déjà fait la police au pays des sphinx. Deux caporaux commandaient le détachement. L'un des deux, Mahomet-el-Kecher, dit Maurice, était en même temps l'interprète du parquet. C'était un jeune garçon intelligent. Il parlait couramment six langues : le français, l'anglais, l'arabe, le fiot, le bangala et le swahili.

A Léopoldville, la police fonctionne depuis 1893.

Les agents sont généralement des soldats détachés du service actif et mis à la disposition du magistrat, chef de la police.

Leur costume ne diffère de celui de la force publique que par l'adjonction d'une écharpe rouge portée en bandoulière et passant sur l'épaule gauche. Chaque policeman porte au côté gauche un yatagan et à droite, dans la ceinture, une paire de menottes.

La mission des agents est de veiller au maintien de l'ordre dans les stations, d'arrêter et d'amener les inculpés, de faire la police dans les salles d'audience des tribunaux, de garder les prisonniers, etc. Ces derniers sont enchaînés par groupes de trois ou quatre. La nuit, tous sont logés dans un local qui leur est spécialement réservé, sous la garde d'une ou de deux sentinelles. Le jour, les prisonniers sont employés aux mêmes travaux que les ouvriers : entretien des rues, transport, vidange, etc. Ils reçoivent la même nourriture que les travailleurs libres : riz, fèves, sel, poissons, viandes salées. La seule différence qui existe donc entre ouvriers et prisonniers, c'est que ceux-ci sont toujours sous la garde d'une sentinelle et enchaînés. Cet enchaînement est la grande punition ; il exerce un effet moral remarquable sur le condamné qui se sent profondément humilié. Sans ce carcan mis au cou, le nègre n'aurait pas conscience de la punition dont il est l'objet. Mais cette privation de liberté, cette humiliation publique rendent soumis les plus fougueux. La docilité des prisonniers est telle qu'on ne doit guère employer d'autres moyens de répression.

Il y a des prisonniers dûment condamnés et des prisonniers préventifs. Ceux-ci peuvent jouir, dans certains cas, d'une liberté provisoire en versant, entre les mains du greffier, une caution dont le montant est fixé par le juge.

Quand la peine est expirée, le ministère public ordonne l'élargissement du condamné. Chaque fois que je rendais la liberté à un de mes prisonniers, je lui donnais une petite leçon de morale. Je ne sais ce qui fit le plus d'effet, de la chaîne ou du conseil, mais en tout cas, j'ai constaté que nous avions peu de récidives pour des délits d'une certaine gravité.

Le système est donc bon.

Amand Wolters.

LES ABEILLES

Le lieutenant Gustin, ancien adjoint de l'expédition Van Kerckhoven, publie dans le *Rucher belge (Bulletin de la Société d'apiculture du bassin de la Meuse)*, une série de curieuses observations sur les abeilles de l'Uelle.

Nous empruntons à ce travail les passages suivants :

« Les conditions propres au développement de l'abeille à l'état sauvage manquent-elles dans la région basse du Congo? Les grands incendies des hautes herbes, pendant la saison sèche, empêchent-ils son arrivée de la partie supérieure du pays? L'ignorance de sa valeur y contribue-t-elle? Il faut le croire.

C'est seulement à Bangala qu'on commence à apercevoir ces industrieuses abeilles, en tout semblables aux noires communes. Toutefois, impossible de savoir si les indigènes des environs les cultivent. L'absence du miel dans leur nourriture et sur les marchés permet d'en douter. Vraisemblablement, celles qu'on remarque butinant aux environs de la station habitent les vallées boisées qui bordent le fleuve, entassant leurs précieux produits pour des époques où le commerce en retirera des profits sérieux.

Ce n'est qu'après avoir suivi le Rubi, en pénétrant dans les immenses forêts d'Ibembo, prolongements ouest de celles de l'Aruwimi, qu'on les revoit. Là, elles sont bien chez elles. La nature semble s'être prodiguée pour leur confort, tant sont multiples les plantes fleuries où elles peuvent puiser leur butin délicieux. Fourrés impénétrables à travers lesquels on ne se fraye un chemin que la hache à la main, arbres gigantesques les abritant contre les rayons d'un soleil brûlant, solitudes infinies, où l'homme ne viendra, de longtemps, les poursuivre. Dans le silence de ces inextricables fouillis se perçoit le bourdonnement incessant des abeilles. On voit passer des essaims en quête de creux d'arbre, des butineuses aux pattes chargées de pollen. Et tout ce petit monde égaye par son activité! On n'aperçoit aucune colonie suspendue aux branches d'arbre, les tornades de ces régions tropicales ayant tôt fait de les balayer.

Chez les A-Bandia, à Ingwettra, on peut se procurer du miel assez facilement. Les indigènes le récoltent d'une façon toute primitive, sans guère s'inquiéter des piqûres. Ils déposent dans des morceaux d'étoffe les rayons de miel, de couvain qu'ils recueillent, puis ils les pressent à la main. Le jus obtenu a une couleur brun clair, de saveur bien inférieure au miel belge. Ils le bouillent afin de le conserver plus longtemps et, de fait, il ne fermente pas; alors il est plus rouge. La température élevée de cette contrée l'empêche de granuler. Il est déposé dans des pots en terre de 5 à 6 litres que les noirs fabriquent eux-mêmes. Ces vases sont fermés avec des feuilles de bananier qu'ils passent au feu et auxquelles ils arrachent les nervures. Ainsi traitées, les feuilles ont de la souplesse et de la résistance. Une ligature en fibres végétales fixe hermétiquement ce couvercle primitif...

Il est à remarquer que les Turcs, — Soudanais, Nubiens, Égyptiens, comme on veut — à l'époque où Lupton-bey gouvernait les provinces équatoriales, exigeaient un rendement en miel des populations de l'Uelle. Rien d'étonnant donc que les A-Bandia, les A-Zandès, les A-Mangbettous et autres tribus aient conservé l'habitude de récolter le miel, les forêts étant inépuisables.

A Djabbir, sont vues les premières abeilles jaunes, très ressemblantes aux italiennes. Là aussi, les indigènes recueillent le miel et l'utilisent de différentes façons. Ils le font fermenter avec de l'eau dans de grands pots. Lorsque cette boisson a une saveur aigrelette, ils la consomment. Le miel est également ajouté à la *mérise*, ou bière du pays.

Le palmier, duquel on tire le masanger (vin), procure du miel et du pollen aux abeilles; ses fleurs sont énormes. Il n'est pas rare de voir ces insectes s'abreuver à la sève sucrée qui découle des incisions que les indigènes font à cet arbre.

Les A-Zandès, établis au nord et au sud de l'Uelle, à l'est de Djabbir, tirent également profit des abeilles qui pullulent dans cette région jusqu'au M'Bomu. Ils utilisent le miel de même façon que leurs voisins A-Bandia.

En parcourant ce pays vastement ondulé et boisé presque partout, on a bien souvent l'occasion de voir passer des essaims, tellement bas, qu'on est forcé de se baisser pour ne pas se trouver dans leur vol. Ceux que l'on rencontre suspendus aux buissons sont généralement petits, un kilogramme à un kilogramme et demi. Ils filent à toute heure du jour, bien que ce soit de onze heures à deux heures qu'on en aperçoit le plus.

Les A-Barambos recueillent aussi le miel dans les forêts. De ces tribus, ce sont les A-Mangbettous qui en consomment le plus. Il est vrai que dans la contrée qu'ils habitent, les montagnes boisées recèlent d'innombrables colonies d'abeilles. Serait-ce parce qu'il y a énormément de palmiers à « masangua » ou parce qu'elles sont plus en sûreté dans les bois? En tout cas, la flore variée de ces forêts permet aux ouvrières de butiner en toute saison, ce qui n'a pas toujours lieu pour les plaines. Plus loin, vers l'est, au sud du Kibali (Uelle), habitent les Momvus qui, avec les Mayogots leurs voisins, savent aussi tirer parti des ressources mellifères de leurs forêts.

(*A continuer.*) A. Gustin.

L'Acropole d'Athènes et le Parthénon. (D'après une photographie.)

ATHÈNES ET SES COLONIES [1]

« Il y a eu autrefois une grande nation, petite par le nombre de ses habitants : Athènes. Un jour, trompée par quelque rhéteur à la langue dorée, comme il y en a encore aujourd'hui, elle a cru qu'elle pouvait conquérir la Sicile, dix fois plus vaste et plus peuplée qu'elle. La Sicile dévora Athènes. Prenons garde, messieurs, qu'un jour le Congo ne dévore la Belgique. »

(*Péroraison du discours prononcé au meeting public de l'*Association libérale, *le 21 janvier 1895, à propos de l'annexion du Congo, par M. Pergameni, professeur d'histoire à l'Université libre de Bruxelles.*)

Aucun des peuples de l'antiquité ne conduisit au dehors autant de colonies que les Grecs et plus spécialement les populations ioniennes de l'Attique, dont Athènes était la cité-reine.

Plusieurs d'entre elles devinrent bientôt, grâce à leur activité commerciale, si puissantes qu'elles contribuèrent au plus haut point, non seulement à la prospérité et à l'éclat de leur métropole, mais également au développement de la civilisation dans le bassin de la Méditerranée, depuis Chypre, à l'Orient, jusqu'aux côtes de l'Ibérie, à l'Occident.

De même, par la grande œuvre du Congo, à laquelle nous avons voué nos pensées et nos efforts, nous visons un double but : le premier, immédiat, l'accroissement d'influence morale et de prospérité matérielle de notre pays; le second, plus lointain, l'entrée définitive dans le mouvement, l'activité et la civilisation du monde, de cent peuples nouveaux, inconnus hier, et cela par les voies pacifiques de la science et du commerce.

Une telle expansion au dehors, tant d'initiative et d'audace, un contact incessant avec tant de peuplades nouvelles, une aussi heureuse activité, firent faire à la race hellénique de si étonnants progrès, donnèrent à ses fils une telle confiance en eux-mêmes, provoquèrent dans leur esprit un si large et si noble mouvement, que, dans l'histoire du monde antique, on ne trouve pas d'exemple d'une pareille splendeur.

Et, cependant, qu'étaient-ce que ces Éoliens, ces Doriens et

(1) Extrait d'une conférence faite au Cercle africain le 1er février 1895.

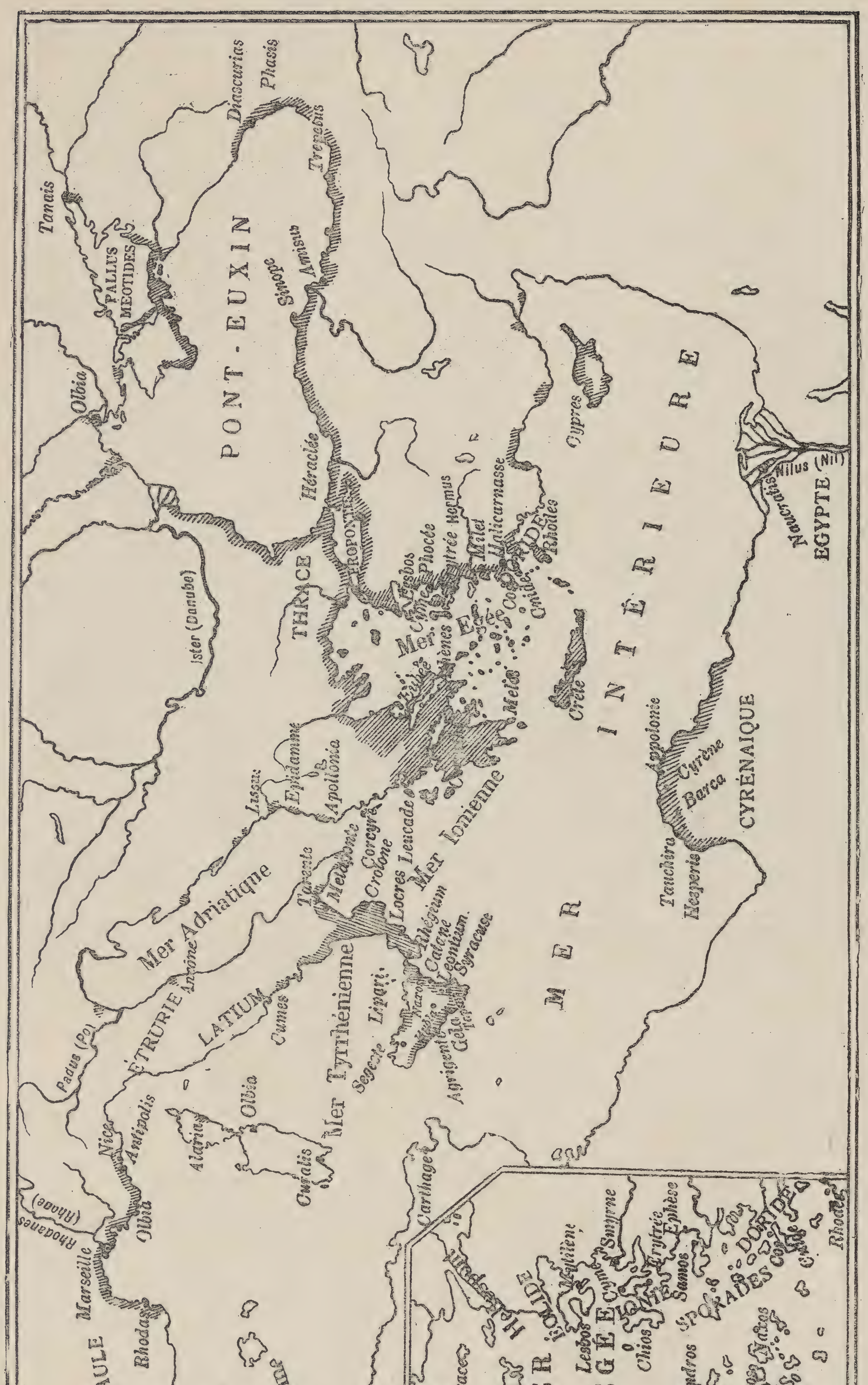

La Méditerranée avec l'indication des principales colonies grecques (vie siècle avant J.-C.).

ces Ioniens qui, en l'an 1100 et en l'an 1050 av. J.-C., commencèrent la conquête des îles de la mer Egée, des côtes de l'Asie Mineure, puis de la Sicile, de la Gaule, de l'Ibérie et du Pont-Euxin? Des nations restreintes, éparses sur un territoire à peine deux fois plus grand que le territoire actuel de la Belgique, et n'ayant à leur disposition, pour leurs courses lointaines, que des barques conduites par des rameurs. Le domaine continental de la République athénienne était inférieur en étendue à nos Flandres. C'était un État en miniature. Et, cependant, hésita-t-il à s'attaquer au monde inconnu et barbare, à conquérir au loin, à s'engager dans l'engrenage des aventures lointaines?

En 1050, des Ioniens de l'Attique s'embarquent à Athènes, conquièrent l'archipel des Cyclades, puis celui des Sporades, occupent les deux grandes îles de Chios et de Samos et abordent enfin à la côte d'Asie, où ils ont de longs combats à soutenir, tout d'abord, puis où ils fondent des établissements qui deviennent bientôt des cités célèbres : Milet, Phocée, Érythrée, Éphèse.

Voilà le début de la colonisation des Athéniens au xie siècle. Un monde a fini, un autre commence. L'horizon de l'homme s'est élargi et s'étend chaque jour. Les explorations maritimes se poursuivent, le commerce se développe, les industries se perfectionnent. Encore un effort, et la Sicile et l'Égypte, sur lesquellesHomère n'avait que des fables, seront abordées, et la Méditerranée achèvera de se ceindre d'une couronne de cités florissantes.

Les premières entreprises grecques dans la Sicile datent de 735. Elles furent l'œuvre de l'Athénien Théoclès. Successivement furent fondées, le long de la côte orientale de l'île, les villes de Naxos, de Leontium, de Catane et de Messine. La route de l'Italie et de l'Ibérie était ouverte, l'élan était maintenant donné et chacun de se précipiter sur les traces des premiers découvreurs, vers la mer Tyrrhénienne et l'Occident lointain.

Longtemps, en Grèce, on s'était méfié de ces parages ténébreux, de ce monde inconnu. Les récits des âges héroïques, des contes fabuleux, répétés par les sages, les prudents et les rhéteurs,

dépeignaient la lointaine Sicile et les rivages que baignait la mer Tyrrhénienne, comme fatals aux hommes, peuplés de monstres et de minotaures.

Je ne veux pas retracer la suite des événements après l'arrivée des Ioniens en Sicile, dont ils occupent, non pas l'île entière, mais seulement quelques points de la côte, en face de la Calabre : Naxos, Catane, Leontium, Messine. Le restant de l'île est graduellement colonisé par des Grecs d'autres républiques : Syracuse est fondé par des Corinthiens, Hybla et Tapsus par des Mégariens, Segeste par des Thessaliens, Gela par des Crétois.

Mais les anciens Athéniens et leurs descendants poussent plus avant vers l'Occident, fondent Marseille en Gaule, Sagonte en Ibérie, et vont jusqu'aux colonnes d'Hercule.

La fondation de tant de colonies, l'incessant mouvement qui s'établit entre elles et leurs métropoles, tant d'initiative et de hardiesse portent en eux leur récompense. Aussi, aux VII^e et VI^e siècles avant J.-C., la prospérité commerciale et la puissance maritime des Grecs atteignent leur apogée. Athènes est devenue le plus grand marché du monde. Elle joue à ce moment le rôle que joue Londres à l'heure actuelle.

Avec Périclès, en 494-429, c'est l'apothéose définitive d'Athènes conduisant le chœur des cités grecques, et l'art, cette fleur des civilisations fortes, s'éleva alors à des sommets, qu'il a parfois atteints depuis, mais qu'il n'a jamais dépassés.

De ce qui précède, il convient de retenir trois dates : 1050, débuts de l'expansion coloniale d'Athènes; 735, découverte et premiers établissements des Athéniens en Sicile; 450, apogée de la puissance d'Athènes sous Périclès.

Entre la première et la troisième date, il s'est écoulé 600 ans. L'établissement en Sicile n'est qu'un fait insignifiant dans la suite des événements coloniaux de ces six siècles et un fait sans importance, car quatre points de la côte orientale seuls ont été occupés par les Ioniens.

Pendant les dernières années de la puissance de Périclès, éclate, en 431, la guerre dite de Péloponèse, la lutte entre Sparte et Athènes. Sparte demande des renforts à Syracuse, en Sicile, colonie dorienne; celle-ci préfère attaquer Naxos, Catane et Leontium, colonies ioniennes de l'île et Alcibiade fait décider une expédition militaire contre Syracuse. Elle quitte Athènes sous son commandement, en 415; elle échoue et précipite la décadence de l'Attique, absolument comme l'impolitique expédition militaire de Russie a précipité, en 1812, la chute de Napoléon I^{er}.

Mais cette expédition d'Alcibiade n'a rien de commun avec la question coloniale! Et comment peut-on dire que la colonisation des Athéniens, en l'an 755, a été fatale à Athènes, parce que la flotte d'Alcibiade et de Démosthènes a été détruite, en 413, par les Grecs de Syracuse? Le premier événement est un fait colonial, le second un fait politique. Ce n'est pas la Sicile qui « a mangé » les Grecs d'Athènes, ce sont d'autres Grecs, ceux de Syracuse.

Et puis les dates ont une importance capitale dans cette question avant tout de colonisation. La colonisation de Naxos et de Catane date de 735, et l'expédition contre Syracuse de 415, soit une différence de 320 ans, plus de trois siècles! Bien plus : si l'on veut condamner la colonisation des Athéniens et, par sa comparaison et les conclusions qu'on en tire, combattre la reprise du Congo, il faut remonter aux débuts de l'expansion grecque, à la conquête des Cyclades, des Sparades et de l'Ionie, en 1050. Entre les deux dates, il y a 600 ans.

Certes, en matière gouvernementale, il faut prévoir; mais prévoir 600 ans à l'avance me paraît un peu excessif. Et malgré les prudents conseils qu'on nous donne, je ne parviens pas à m'intéresser ni aux Congolais, ni même aux Belges de l'an 2600! C'est en vain qu'on essaye de m'effrayer en me retraçant le tableau de la destruction de la flotte athénienne devant Syracuse, il y a 2,500 ans, — c'est trop vieux! — et celui non moins émouvant de la Belgique, ma patrie, mangée par les Congolais, dans 600 ans, — c'est trop lointain!

Du souvenir antique qu'on évoque, et à propos de la prophétie formulée, je ne veux retenir que ce seul fait — qui a été omis : c'est que les entreprises coloniales des Ioniens de l'Attique ont, après 600 ans de travail, de lutte, d'énergie et de persévérante audace, donné à Athènes le siècle de Périclès. Songez au magnifique épanouissement d'Athènes à ce moment, à cette démocratie d'élite qui quittait le théâtre de Sophocle pour monter au Parthénon de Phidias, et qui pouvait aller entendre successivement Hérodote, Hippocrate, Anaxagore et Socrate. Tout est grandiose à cette heure fortunée. Athènes est, à la fois, la cité nourricière et l'institutrice de la Grèce et de la Méditerranée.

Elle est devenue le plus grand marché de céréales du monde. C'est dans son port que les insulaires et nombre de cités du continent viennent s'approvisionner. Et, entre tous ces centres actifs, c'est un continuel échange de riches produits : laines de la Phrygie, tissus de l'Ionie, huiles, poteries et vins du Péloponèse, salaisons du Pont-Euxin, poteries d'Athènes, bois de construction de la Thrace, marbres de Paros, encens et parfums d'Arabie, ivoire d'Afrique, silphium de Cyrène, ambre de Corcyre, cent produits précieux de l'industrie des Lydiens, de la Phénicie, de Babylone et de l'Égypte, auxquels il faut ajouter la « denrée » alors la plus recherchée : l'homme, le travailleur, l'esclave.

Lorsque pour combattre la colonisation des Belges en 1900, on a recours à celle des Grecs dans l'antiquité, je dis qu'en dépit de tous les malheurs qui pourraient fondre, en l'an 2600, sur la Belgique, en dépit de ce Congo, minotaure redoutable qui, d'après le prophète, nous mangera en cette année fatale, je n'hésite pas à acclamer l'œuvre, si elle doit, un jour, donner à mon pays un nouveau siècle de Périclès.

A.-J. WAUTERS.

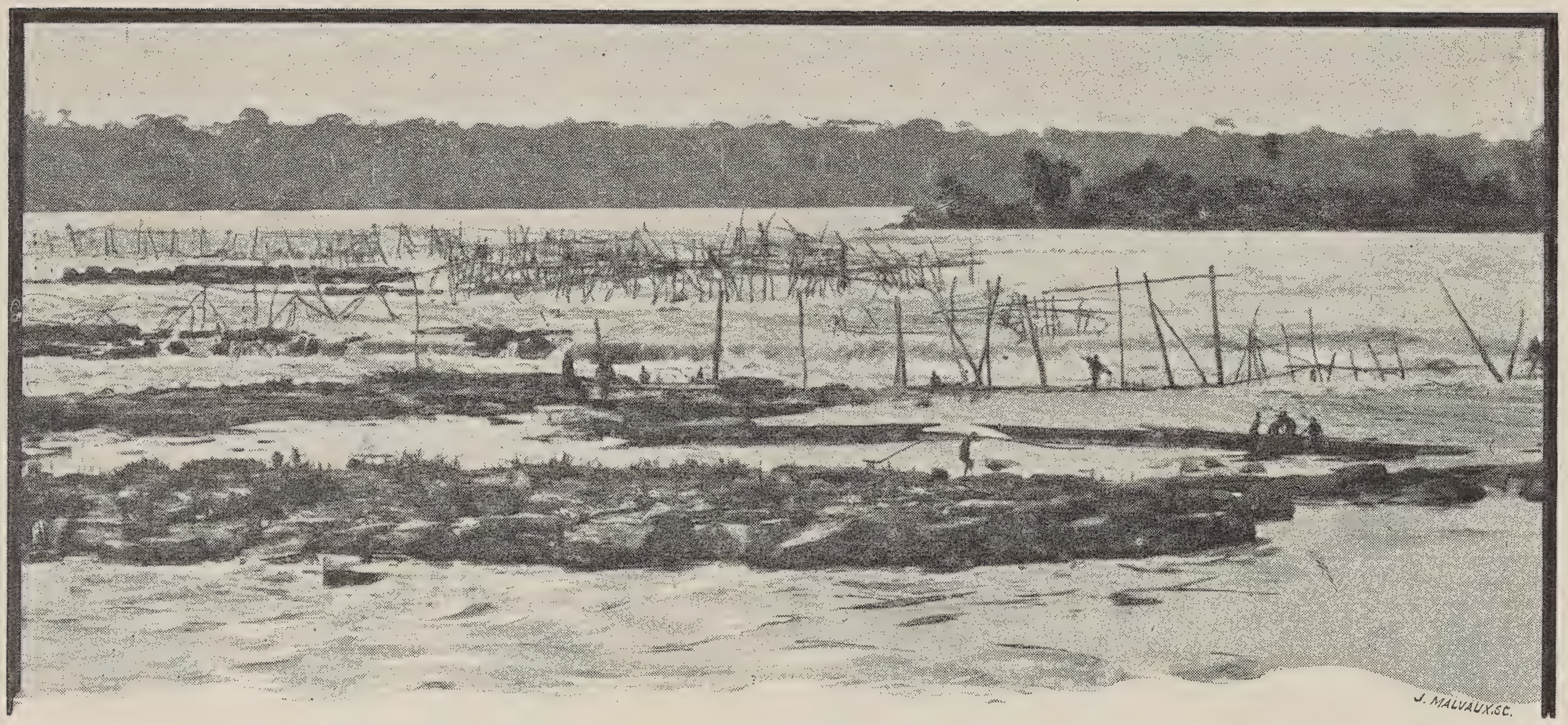

Stanley-Falls. Pêcheries indigènes. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

II

Dans notre précédent article, nous avons étudié la question du trajet Anvers-Matadi. Arrivons aujourd'hui au défilé des cataractes, que nous devons traverser pour gagner les Stanley-Falls.

Tout ce qui, depuis seize ans, a été apporté de Matadi au Stanley-Pool, l'a été à dos d'homme, et le développement de ce moyen de transport absolument primitif prouve surabondamment la réelle aptitude des nègres au travail.

Nous aurions la partie bien belle si nous pouvions raconter ici en détail la dure existence de ceux qui ont pour mission d'assurer le service du portage dans le défilé des cataractes. Mais nous aurions trop à dire et nous nous contenterons de rendre, une fois de plus, entière justice aux agents méritants qui, attachés à une besogne obscure et rebutante, ont compris toute l'importance de leur tâche. On pourrait comparer le défilé des cataractes à l'estomac du Congo, car lorsque les services y fonctionnent mal, tout l'État en souffre; aussi doit-on considérer comme de précieux collaborateurs ceux qui, par un travail incessant et ingrat, s'appliquent à assurer la marche régulière de cet important rouage administratif.

Le développement du portage dans la région des chutes est fait pour désarmer l'esprit le plus prévenu.

Jusqu'en 1883, le transport annuel vers Léopoldville avait atteint 1,200 charges environ. Il se faisait par un personnel étranger de Zanzibarites et de Loangos.

En 1885, 12,000 charges furent transportées par les Bas-Congos.

En 1887, 50,000 charges.

En 1893, 80,000 charges ont atteint le Pool, sur des têtes de Bas-Congos.

En tenant compte : 1° des charges apportées par le commerce indigène et provenant non seulement des factoreries de Matadi, Nokki, Ango-Ango, etc., mais de la frontière portugaise par la route de San-Salvador; 2° des charges partant de Loango par la route du Mayombe en destination de Brazzaville pour le Congo français, les missions françaises et les commerçants, il est certain qu'il arrive actuellement au Pool environ 110,000 charges par an; or, la charge est aujourd'hui de 35 kilogrammes, ce qui représente un tonnage total de 3,580 tonnes.

Il est intéressant de chercher à évaluer le nombre d'indigènes qui accomplissent ce transport gigantesque. Voici ce que nous pouvons établir :

En 1893, l'État du Congo a transporté à tête d'homme :

1° De Matadi vers Loukoungou, Louvitoukou, N'toumba-Mani et Boulou : 31,217 charges;

2° De ces stations intermédiaires vers Léopoldville et Popocabaca : 25,193 charges.

Au total, 56,410 voyages, en appelant voyage un transport de charge par un seul homme.

La moyenne des voyages d'un porteur par an étant de six, les 56,410 voyages signalés ont été effectués par 56,410 : 6 = 9,401 porteurs. Or, les caravanes sont accompagnées d'un gamin porte-nourriture par 10 hommes environ, d'un capita par 20 hommes, et, de plus, le portage met en jeu un chef par 20 hommes.

Ces moyennes montrent que le chiffre de la population s'occupant du portage pour l'État s'élève à .	11,280	hommes.
La *Société belge pour le commerce du Haut-Congo* en a employé environ . . .	9,000	—
Les missions et autres particuliers, environ	5,000	—
Total général. . .	25,280	hommes.

Le commerce indigène, surtout vers le sud de la région,

paraît mettre en mouvement au moins autant de porteurs; on le croira aisément, si l'on considère que certains marchés réunissent jusqu'à 2,000 indigènes.

Cinquante mille noirs porteurs circulent donc aujourd'hui à travers le défilé des cataractes. On peut presque dire que la capacité maxima du portage à dos d'homme dans cette région est atteinte, ainsi que le maximum de commodité dans la traversée à pied par les Européens du tronçon Matadi-Léopoldville. Nous disons maximum de commodité, car la route, ou mieux le sentier des caravanes, a été amélioré autant que faire se pouvait par l'élargissement de cette voie, son entretien, la construction de ponts et de ponceaux, l'établissement de hangars pour les noirs et de cases avec gardiens pour les blancs; aussi les femmes blanches, portées d'ailleurs en hamac, font elles aujourd'hui la route des caravanes dans des conditions relativement faciles.

Nous disons aussi maximum du portage à dos d'homme, car il paraît peu probable que l'on arrive à augmenter de façon bien sensible le nombre de 50,000 noirs, secondant actuellement nos efforts ou portant pour leur propre compte.

Mais, dès l'arrivée du chemin de fer à Kimpesse, où se fait le relais des porteurs, on peut compter que le personnel qui continuera pendant quelques années à effectuer le transport de Kimpesse à Léopoldville, s'augmentera de tout le personnel marchant aujourd'hui de Matadi (ou plutôt du terminus actuel du chemin de fer) à Loukoungou et à Kimpesse; c'est-à-dire qu'à l'arrivée du railway à Kimpesse, le nombre de porteurs allant de ce point à Léopoldville aura doublé, et, par suite, le nombre de charges de 35 kilogrammes atteignant Léopoldville pourra monter à 200,000 environ, d'autant plus que cette portion de la route est plus facile. Et en même temps le prix du transport des charges de Matadi à Léopoldville et vice versa aura très sensiblement baissé.

Ainsi, le caoutchouc coûtera déjà 50 centimes en moins de transport au kilogramme, et cette diminution n'est pas à dédaigner; en effet, en l'appliquant aux 500 tonnes de caoutchouc exportées en 1894, on aurait réalisé un bénéfice de 500 × 500 = 250,000 francs, soit 1/4 de million.

Or, à l'arrivée du chemin de fer à Kimpesse dans une année environ, l'exportation du caoutchouc atteindra au moins un millier de tonnes.

Le développement de l'État a été tellement rapide que dans la question du transport le long du sentier des caravanes nous avons atteint l'effort maximum; il est urgent que le chemin de fer marque une nouvelle et puissante étape.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la locomotive siffle au delà de la Loufou.

« L'intérieur de l'Afrique, dit Stanley dans une image des plus saisissantes, peut être comparé à une immense noisette, dont les 16 millions de kilomètres carrés de terres presque planes (dont 1/4 environ pour le bassin du Congo), désormais conquises, forment l'amande. On ne tarderait pas à en connaître la valeur si on se donnait la peine de briser, pour l'atteindre, son épaisse enveloppe, ces 380 kilomètres de rudes montagnes qui la dérobent actuellement au monde civilisé. »

Et cette affirmation, Stanley ne la savait pas si juste peut-être. Car au moment où, avec l'intuition merveilleuse qui l'a toujours caractérisé en Afrique, il lançait cette prophétie, une partie seulement du réseau fluvial du haut Congo était reconnue.

Aujourd'hui, on a parcouru, en steamers, plus de 15,000 kilomètres sur le fleuve, ses affluents et sous-affluents. Il y a là non seulement ces 15,000 kilomètres de « chemins qui marchent » abordables aux quarante steamers qui sillonnent actuellement le haut Congo; mais en amont des chutes limitant actuellement la navigation par bateaux à vapeur, le réseau fluvial continue à se développer sur une étendue aussi considérable. Nous ne voulons envisager en ce moment que le réseau non seulement immédiatement exploitable par steamers, mais déjà exploité et auquel viennent se rattacher une innombrable quantité de rivières navigables pour les pirogues et de sentiers de commerce.

(A continuer.) Lieut[t] Ch. Lemaire.

Village d'Ayugu près de la rivière Ituri (1).

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO

II

Comment est venue aux architectes indigènes l'idée du fossé? Il semble qu'ils la trouvèrent, ainsi qu'il en fut chez tous les peuples, tout naturellement par l'observation des choses. Ayant bâti leur boma sur les bords d'une rivière encaissée, ils observèrent combien la position était plus forte de ce côté-là; en imitant ce dispositif le long des autres côtés, dans la limite de leurs moyens, ils créèrent le fossé, et rejetant la terre extraite vers la palissade, ils obtinrent le retranchement.

Le fossé a rarement plus de 4 à 5 pieds de profondeur; il est taillé nettement, en fond de cunette; les parois sont très inclinées, cette inclinaison dépassant toujours 45°; la largeur moyenne est de 5 à 6 pieds, rarement plus.

Immédiatement au-dessus de la lèvre interne ou escarpe du fossé, s'élève le retranchement, qui correspond à peine à la hauteur d'un homme, et que couronne le boma, quelquefois la haie d'euphorbe.

Depuis l'introduction des armes à feu, le retranchement est percé de nombreuses meurtrières, à l'aide desquelles les guerriers assiégés peuvent, sans aucunement s'exposer, tirer sur les assaillants.

Le fossé et son épaulement font le tour de toute l'enceinte, interrompus seulement aux poternes, où l'on a conservé un lambeau de terrain primitif qui sert de passage; parfois on traverse le fossé sur un pont fait de rondins, très aisé à enlever en cas d'attaque.

Assurément, ces fortifications ne sont pas à comparer à nos forts blindés et invisibles, et elles ne tiendraient guère contre des troupes européennes, mais il n'y a aucun doute qu'elles présentent aux bandes indigènes, armées encore si primitivement, une résistance très suffisante, bien que le fossé soit relativement peu large et peu profond, le retranchement peu élevé. Malgré cela, une succession aussi bien comprise de défenses, telles que celles qui entourent le village de Kia-Guimea, dont nous donnions le plan dans un article précédent, ne serait pas sans opposer une sérieuse résistance à des troupes, même armées à l'européenne.

Bien qu'on rencontre le plus fréquemment le système complet du boma avec son fossé et son retranchement, dans certaines parties du Lunda, il est remplacé par un simple placage d'argile et de pisé, appliqué jusqu'à hauteur d'homme contre le boma; dans le but de fixer plus aisément l'argile, la partie inférieure de la palissade est garnie de légers poteaux et de treillis en baguettes souples. Ce placage d'argile est également percé de nombreuses meurtrières.

Presque partout, les poteaux de la palissade sont verticaux; quelques tribus, cependant, ont apporté à cette règle, à peu près générale, des modifications assez importantes. L'enceinte

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de Stanley : *Dans les ténèbres de l'Afrique*. Paris, librairie Hachette et Cie.

fortifiée de l'habitation privée de Kilemba-Musseya possède une palissade inclinée vers le dehors, ce qui augmente beaucoup les difficultés d'attaque et d'escalade. Dans certaines régions voisines du Bangwelo et du Moero, la sarcade est inclinée en dedans, ce qui permet de la consolider en l'appuyant sur des pieux fourchus placés de distance en distance.

Les fortifications, d'origine absolument autochtones, que bâtissent les indigènes du Congo procèdent presque indistinctement du boma, renforcé ou non du fossé et du retranchement. Cependant, du côté du Tanganika, les indigènes, stylés par les Arabes, ont élevé quelques *tembés*, genre de construction plus solide, plus aisée à défendre, mais, par suite de son étroitesse, moins agréable et moins commode à habiter. Introduit dans l'Afrique occidentale par les traitants arabes du Zanzibar, qui l'ont emprunté aux Wagogos, il a été imité par les résidents blancs du grand lac africain, qui l'ont fort amélioré et agrandi. Les citadelles de Mpala, Mrumbi, Albertville sont, en réalité, des tembés auxquels les Européens ont ajouté des perfectionnements inconnus des Arabes et des indigènes.

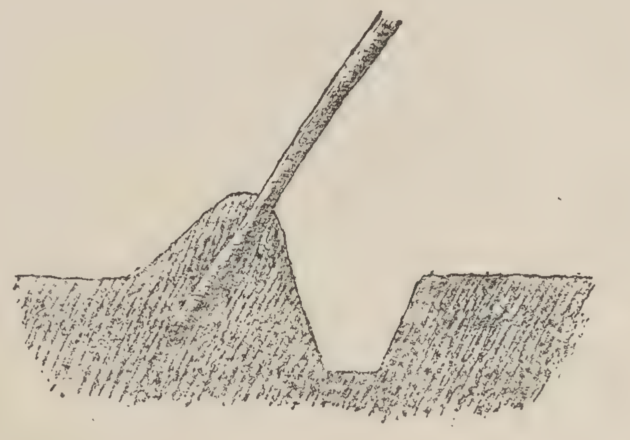

Boma intérieur
de Kilemba Musseya.

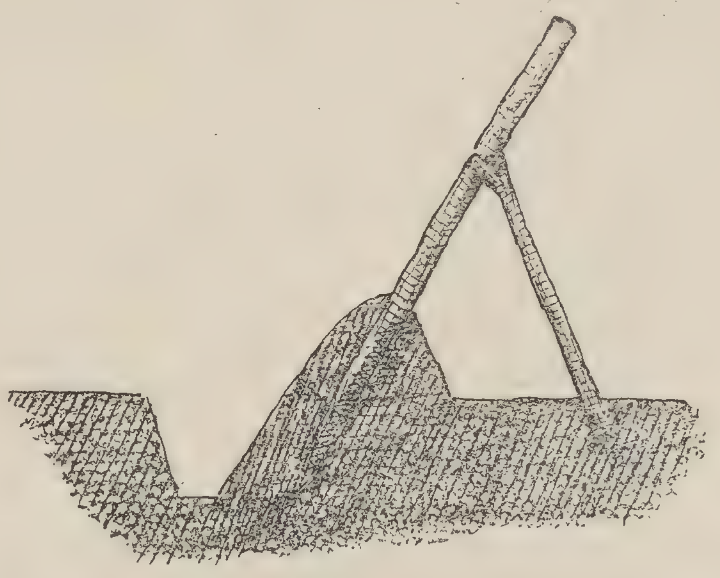

Boma des environs du lac Moero.

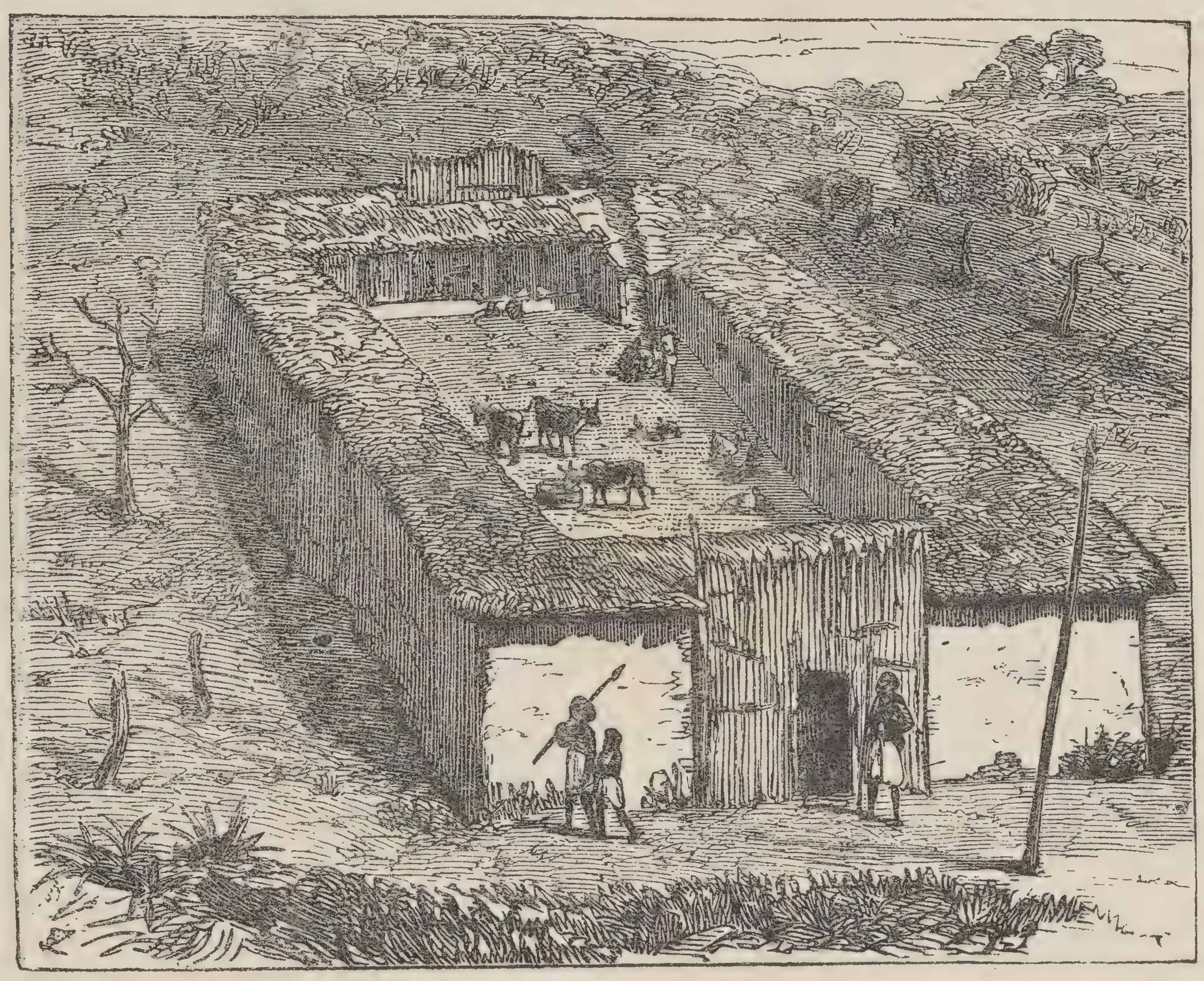

Un tembé (1).

Pour dire, en quelques mots, ce qu'il est, le tembé de l'Ugogo est une enceinte rectangulaire, généralement en pisé, rarement en pierre, dont les murs extérieurs, très solides, sont percés de meurtrières. Ces murs forment la paroi postérieure des habitations, dont le toit à un seul pan regarde l'extérieur et s'appuie à l'intérieur sur un mur plus élevé que le mur externe, celui-ci est parallèle à la paroi intérieure. Dans cette dernière sont pratiquées des ouvertures qui donnent accès aux maisons. Aux deux extrémités de la construction se trouve une herse grossière, mais solide, et l'espace ainsi renfermé est une cour plus ou moins vaste, où l'on parque le bétail pendant la nuit, où l'on construit les greniers, où les anciens débattent ensemble les intérêts de la chose publique.

Certaines peuplades qui vivent dans l'immense forêt de l'Aruwimi entourent leurs habitations de défenses, dont la construction procède de l'un des deux genres principaux, le boma et le tembé, et parfois semble participer des deux systèmes. Mais l'architecture militaire de ces tribus est si personnelle, si originale, qu'il est hors de doute que l'idée leur appartient, et qu'ils n'ont imité les procédés d'aucun peuple voisin.

Les habitants d'Outiri ont employé pour se fortifier un système spécial, mais qui n'est en réalité que le système du boma, appliqué aux habitations particulières. Le village est composé d'une série de cases basses, en planches, à double toit en pignon ; chacune d'elles est entourée d'une cour, enclose par une palissade très solide, en gros madriers, formant ainsi une petite forteresse appartenant à une seule famille, qui est chargée de la défendre. De cette organisation résulte une grande dissémination des forces, mais aussi une augmentation des difficultés de l'attaque, chaque maison représentant une citadelle à emporter.

Il faut nécessairement rapprocher du tembé les fortifications des villages Balessé. Ces villages forment une seule rue, accostée de part et d'autre de maisons longues parfois de plus de 100 mètres, se faisant face, et dont les extrémités sont réunies par de solides portes. Les parois de ces maisons sont faites de planches de 3 à 5 centimètres d'épaisseur ; les plus longues et les plus fortes sont réservées pour le revêtement extérieur ; afin de lui donner encore plus de solidité, celui-ci est doublé d'une seconde muraille formée de madriers et de planches épaisses.

C'est au système du tembé qu'appartient aussi le village d'Ayugu, qui ne diffère de ceux des Balessé que par sa forme ovalaire, disposition qui permet d'avoir au centre un espace ouvert plus considérable.

Il est assez singulier que les nègres aient si peu songé à utiliser les murs de terre, dont l'idée aurait pu leur être suggérée par la vue de leurs retranchements et des placages d'argile. Ces murailles, si souvent usitées dans les régions plus septentrionales, et surtout chez les peuples à civilisation musulmane, ne sont employées dans les limites de l'État indépendant que d'une façon très restreinte, pour la construction d'une porte, dont l'aspect devient alors plus monumental, pour la défense d'une partie spéciale de la forteresse, ainsi que l'ont fait les habitants du village de Kia-Guimea, que nous avons décrit dans un précédent article. On rencontre cependant quelques rares exceptions, et il y a aux environs du lac Kabele (haut Lualaba), un village assez important qui est remarquable à ce point de vue. Alors que les villages voisins sont protégés par de puissantes haies d'euphorbe, il est entouré d'un haut mur de pisé, formant une enceinte rectangulaire, haute de 3 mètres au moins ; la muraille est percée de nombreuses meurtrières, et chaque côté est ouvert sur la campagne par une porte fortifiée.

---

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de Stanley : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*. Paris, librairie Hachette et Cie.

Toutes ces fortifications et surtout le boma communiquent avec le dehors au moyen de petites portes basses, étroites, dont la fermeture et la consolidation sont le plus grand souci des sauvages constructeurs. Ils mettent tout en œuvre pour assurer la sarcade contre les dangers d'une surprise, et leurs artifices seraient souvent très efficaces, si leurs soins ne s'arrêtaient pas à la seule construction, s'ils continuaient à la maintenir en bon état; mais le plus souvent, une fois le boma établi, si une autorité puissante et redoutée n'intervient, il est abandonné à lui-même, sans que personne s'occupe de relever ce qui est tombé, de réparer ce qui est déchu. C'est ainsi que la plupart des villages de l'Urua, dont la fortification est très puissante lorsqu'elle est bien entretenue, présentent dans leur enceinte des brèches qui ont été produites par la chute de poteaux pourris ou détruits par les termites, et que personne ne prend soin de boucher.

Malgré cette négligence des habitants, ces villages sont encore très forts, grâce au taillis buissonneux dans lequel ils semblent enfouis. Cette ceinture de verdure impénétrable cache les tares, les faiblesses de l'enceinte; il semble qu'on n'y puisse pénétrer que par un sentier étroit, sinueux, s'ouvrant franchement sur la route, et dont la construction est vraiment remarquable. La première partie *(A)* est découverte et bordée d'un bush très touffu; ensuite vient une allée couverte *(B)*, formée de pieux, de lianes, de perches, d'arbres vivants et qui se termine à une première herse; puis l'on entre dans une troisième partie *(C)*, découverte, dont les parois sont faites de gros madriers et de fascines très épaisses; l'on pénètre alors dans la dernière partie du passage *(D)* par une galerie de forme triangulaire, qui va en se rétrécissant de plus en plus, de telle façon que l'on n'y peut pour ainsi dire passer qu'en rampant; puis enfin, l'on entre dans le boma intérieur, fermé par une herse très solide et qui ne peut livrer passage qu'à un seul homme en même temps.

Le mode de fermeture des herses balubas est simple et puissant à la fois : A l'intérieur de la sarcade, appliqué contre l'ouverture du passage couvert, se trouve un système de deux ou quatre poutres, formant un *V* renversé, solidement plantées dans le sol; elles laissent entre elles et le boma un espace suffisant pour qu'il soit aisé d'y glisser de gros rondins de bois qu'on laisse tomber par en haut et qui sont calés aux deux extrémités par deux solides poteaux, de telle sorte qu'on ne peut guère les retirer que du dedans, et que les enlever du dehors devient, pour un homme déjà fortement gêné par sa position dans le petit couloir que nous avons décrit, une manœuvre presque impossible.

Pour compléter cet appareil déjà si parfait, les habitants contrebutent parfois leur boma, à l'intérieur, d'une sorte de rempart élevé de 1m50 environ, qui leur sert probablement à dominer le bush pour surveiller l'ennemi et lui décocher leurs flèches.

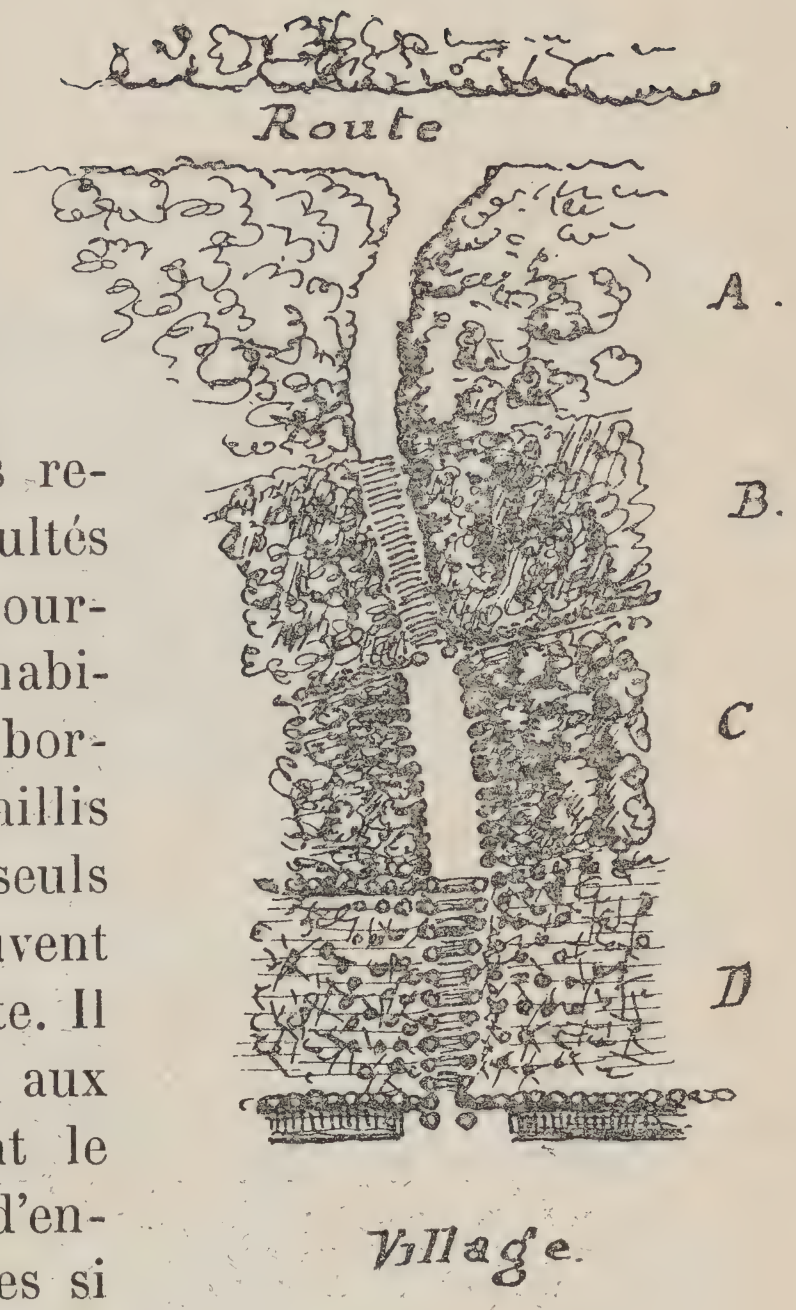

Un village dont les communications avec le dehors sont commandées par des passages aussi difficiles, éprouverait bien des inconvénients dans ses relations extérieures. Pour éviter les retards occasionnés par les difficultés accumulées à ces portes, qu'on pourrait presque appeler officielles, les habitants ont d'autres ouvertures plus abordables, cachées dans le puissant taillis qui les enveloppe, connues d'eux seuls et que des poteaux tout prêts peuvent refermer rapidement en cas d'alerte. Il est rare qu'un ennemi, habitué aux guerres de surprises qui forment le fond de la tactique nègre, tente d'entrer dans un village par des portes si bien défendues; toujours il essayera de découvrir un des passages de nécessité journalière; il y réussira souvent, si bien cachés soient-ils dans le hallier En réalité, les grandes et minutieuses précautions que les Balubas de Kassongo prennent pour empêcher les gens hostiles d'entrer chez eux, produisent souvent un résultat inverse.

Du reste, tous les systèmes de portes fortifiées qui ont été inventés par les races nègres présentent le défaut d'accumuler des obstacles qui nuisent aux communications de la vie journalière en temps de paix. Même les portes, si monumentales d'aspect, de certains grands villages présentent ce grave défaut; elles sont basses, hérissées d'obstacles, encombrées de herses et de couloirs. Telle est celle qui ferme l'enceinte de certains villages de l'Ogoue. Cette enceinte, une simple palissade de roseaux, est close par une large pièce de bois, rectangulaire, qui pivote sur des pitons enfoncés dans les bords verticaux, de façon que la porte bascule, laissant à la partie inférieure une ouverture très étroite, très basse, malaisée à franchir avec des colis. Même les portes des agglomérations importantes, qui paraissent n'avoir, par suite de leur grande population, que peu d'ennemis à craindre, sont ainsi restreintes dans leurs communications avec le dehors. C'est le cas pour la résidence qu'habitait Ngongo-Lutete en 1890. On n'y pouvait entrer que par deux portes, dont la construction, toute en bois, était extraordinaire par son apparence de force et de puissance. Elles faisaient un contraste frappant avec le boma sans fossé, sans retranchement, relativement faible, qui entourait le reste de la ville. De ces deux poternes, la plus importante était celle du sud, dont un pastiche en petit a figuré à l'exposition d'Anvers, où il fermait l'enclos réservé aux Congolais.

(A continuer.) D^r^ PAUL BRIART.

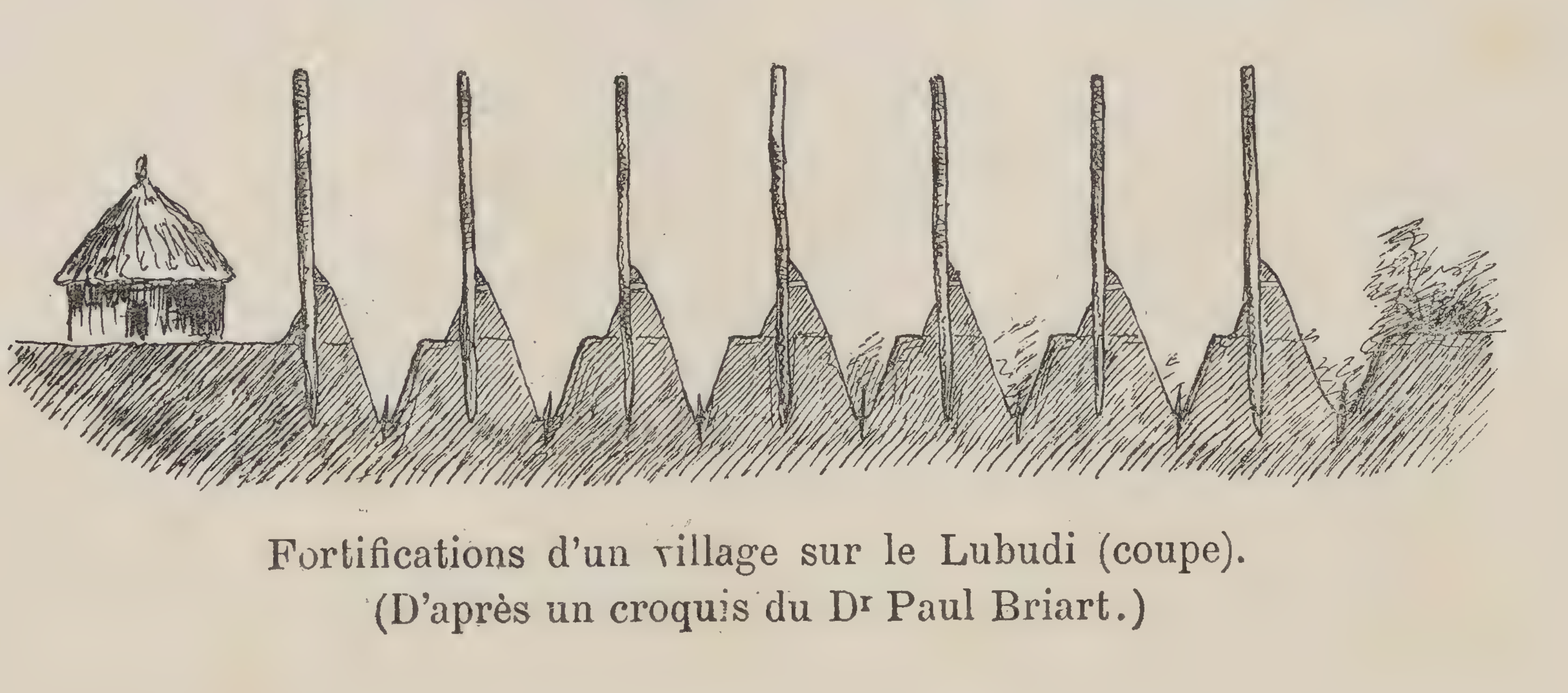

Fortifications d'un village sur le Lubudi (coupe).
(D'après un croquis du Dr Paul Briart.)

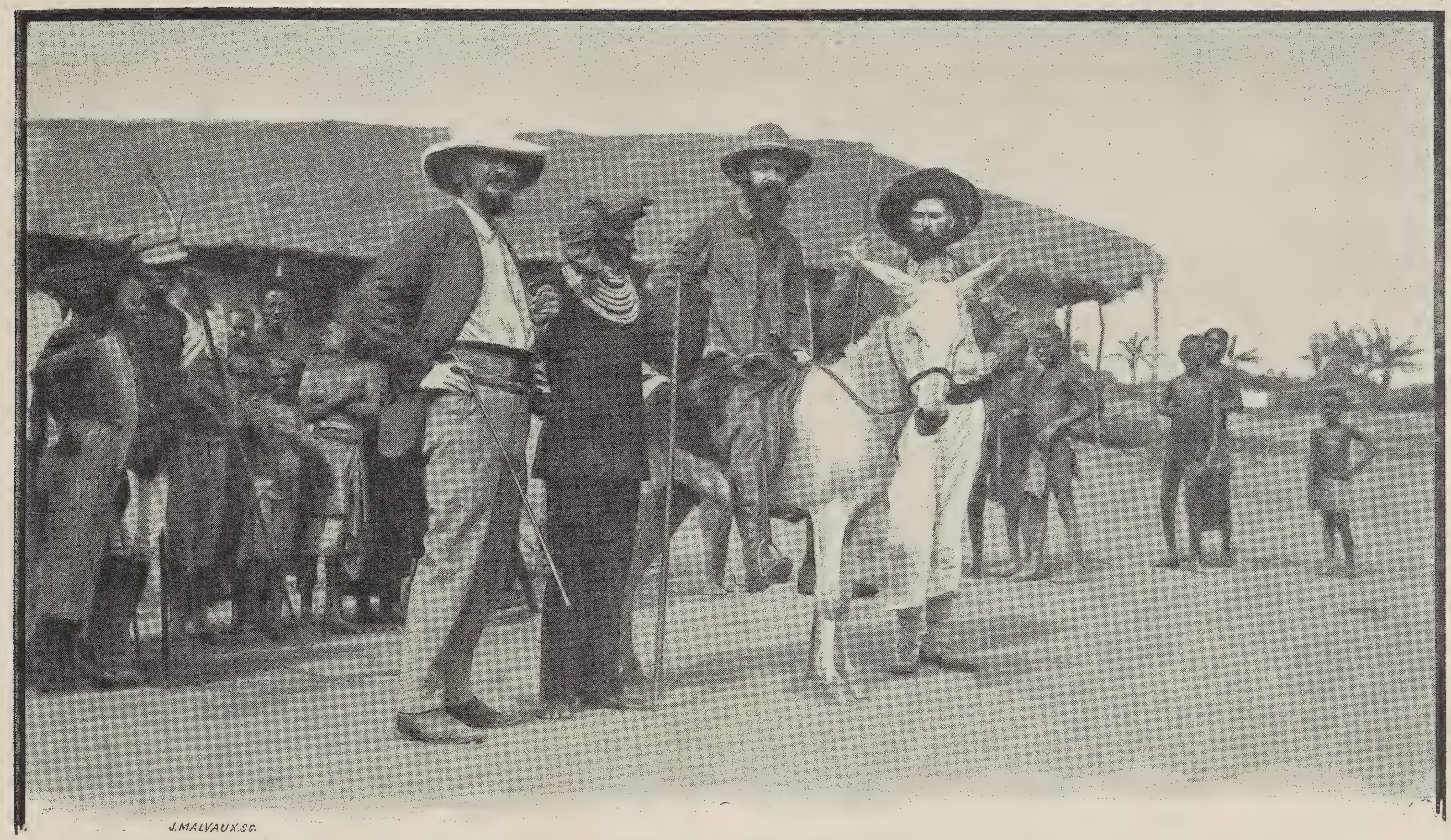

Le chef de l'expédition, le lieutenant Gillain, le Dr Hinde et Pania-Mutembe. (D'après une photographie du lieutenant Lemery)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS (1)

I. — DE LUSAMBO AU LOMAMI

Chez Pania-Mutembe. — Rencontre avec Gongo-Lutété. — Soumission de ce chef. — Intervention de Sefu.

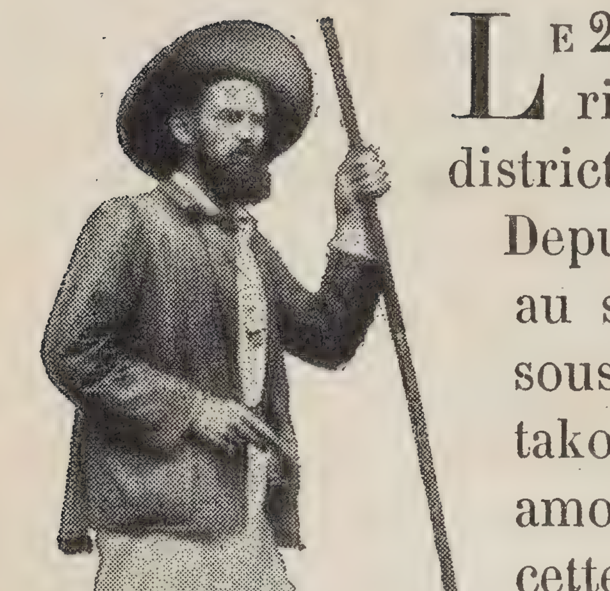

Le Dr Hinde, médecin de l'expédition.

Le 22 avril 1892, le commandant Paul Le Marinel me remettait le commandement du district du Lualaba.

Depuis quelque temps, des bruits circulaient au sujet du mouvement des bandes arabes, sous les ordres de divers chefs, Lupaka, Katako, etc., et qui occupaient divers points en amont du Lubilasch. On croyait encore à cette époque que Gongo-Lutété était mort des blessures reçues lors de la dispersion de sa bande par le capitaine Descamps. Quoi qu'il en soit, il fut décidé, avant le départ de M. Le Marinel, qu'une colonne partant de Luluabourg attaquerait ces bandes de front, tandis qu'une autre, partie de Lusambo, leur couperait la retraite. Par suite de la maladie du capitaine Descamps, la colonne de Luluabourg ne put partir à temps et opérer sa jonction avec les troupes de Lusambo. Elle n'en détruisit pas moins les forces de Katako.

A la fin de mars 1892, je donnais l'ordre au lieutenant Michaux, avec quatre-vingts soldats, de se diriger en amont du Lubi et de me rejoindre ensuite chez Pania-Mutembe, le 15 avril au plus tard. Le 10 avril, je partais pour Pania-Mutembe (Mutendi), avec cent soldats et vingt auxiliaires Bakubas. Le 11, le chef Batétéla Mukenji m'informait que son territoire, situé à l'est de Lusambo, près du Lubéfu, était ravagé par les Arabes. Le 14, j'arrivais chez Pania-Mutembe, qui, quoique jouant double jeu pour conserver de bonnes relations et avec les Arabes et avec les blancs, me donna trois cents fusils et accompagna lui-même l'expédition.

Le lieutenant Michaux ne rallia Pania-Mutembe que le 17 avril seulement, à cause des luttes qu'il avait eu à soutenir pendant sa marche. Il fut alors chargé de pousser une reconnaissance jusque chez le chef Batétéla Mukenji, où il infligea une défaite sanglante à Ruamba, un des auxiliaires de Gongo-Lutété, et libéra de nombreux esclaves faits par cette bande. Le 19 avril, la colonne, sous mon commandement, partait à la rencontre des Arabes. Le 20, j'apprends que Gongo-

(1) Voir la carte hors texte.

Lutété n'était pas mort, qu'il avait fondé un poste à Mona Kialo et qu'il se proposait d'attaquer bientôt Pania-Mutembe. Le 23, j'attaque de flanc et de revers une position occupée par les Arabes. Après une faible défense, l'ennemi s'enfuit ayant perdu vingt tués et quarante prisonniers. Le 3 mai, je pars vers le sud-ouest pour Kisima-Sauri, où était signalé Gongo-Lutété. Le 5 mai, après une marche pénible de neuf heures, la rencontre eut lieu.

La position des Arabes était admirablement choisie et dominait tout le pays à plusieurs lieues de distance. Vers l'est seulement se trouvait une vallée étroite et escarpée, qui donnait accès à la position ennemie. A cause de la difficulté de ce chemin, il ne fut pas gardé. Grâce à lui, les troupes de l'État purent s'avancer jusqu'à 20 mètres des soldats de Gongo-Lutété sans être signalées. La surprise fut complète et l'ennemi ne put se rallier, à cause de la rapidité de la poursuite. Les pertes de Gongo s'élevèrent à quatre-vingts tués et plusieurs centaines de prisonniers.

Le 9 mai, l'élite des forces de Gongo-Lutété revint à l'attaque des troupes de l'État.

A la vue des bandes nombreuses couronnant, dès l'aube, le faîte des hauteurs entourant la position de Batubenge vers le sud-est, le sud et le sud-ouest, les auxiliaires, gens de Pania-Mutembe, s'enfuirent. Enhardis par cette fuite, les gens de Gongo-Lutété se précipitent avec une ardeur nouvelle, croyant à une victoire facile. Les chefs de bandes criaient à leurs hommes : « Ne tirez-pas : ce sont des Wachenzis (indigènes ou sauvages) ; faites-les prisonniers et enchaînez-les. »

Quelle ne fut pas leur surprise lorsque, au lieu de la victoire aisée qu'ils espéraient, ils furent accueillis par le feu nourri des tirailleurs d'avant-poste, dans une vallée profonde qu'ils devaient traverser pour arriver à la position des troupes de l'État! En quelques instants, leurs chefs furent tués et les bandes, mitraillées de tous les côtés, s'enfuirent.

Presque à la même date, le lieutenant Michaux infligeait une défaite sanglante à un chef important de Gongo, à l'est-nord-ouest de Lusambo. Enfin, le 12 mai, le lieutenant de Wouters d'Oplinter me rejoignit à Batubenge et alla incendier, à Kisima-Sauri, le boma occupé par Gongo, qui s'enfuit jusque chez Mpafu, à quatre jours de marche au sud-est de Batubenge.

Les résultats de cette campagne furent énormes :

1° Les indigènes virent que sans leur secours, — la fuite des gens de Pania-Mutembe étant bien connue, — les troupes de l'État, et même une partie de ces forces seulement, avaient détruit la puissance de Gongo ;

2° Les chefs indigènes furent avertis que s'ils favorisaient encore les menées des Arabes, ils seraient considérés comme ennemis de l'État et traités comme tels ; ils furent prévenus que tout différend entre les tribus à l'ouest du Lomami devait être soumis à un fonctionnaire de l'État et que tout tribut devait être payé à l'État et non aux Arabes ;

3° Les victoires de Batubenge avaient empêché la dévastation complète du pays ;

4° Le grand chef Batubenge et Mwana Kimwamba allèrent se fixer à Lusambo avec leurs peuplades et firent leur soumission à l'État ;

5° Enfin, le fils de Batubenge, que Gongo avait fait prisonnier, fut renvoyé du Lomami avec des propositions de paix de Gongo ;

6° Gongo lui-même envoya une ambassade spéciale demander la paix. A sa suite vinrent Lupungu et Mona Kialo.

C'était la soumission à l'État de tout le pays compris entre le Sankuru et le Lomami, soit un territoire de 120 kilomètres de largeur sur 180 de longueur.

⁂

A la suite de ces événements, le principal champ de chasse aux esclaves était prohibé aux Arabes. De plus, ils ne pouvaient plus exiger de Lupungu les tributs exorbitants qu'ils faisaient payer en « mandibas » (étoffes indigènes). C'était frapper les Arabes au cœur. Sans esclaves, ils ne pouvaient plus trafiquer ni transporter leur ivoire à la côte ; sans « mandibas », ils ne pouvaient rien acheter au marché de Kassongo, ni dans le Samba, ni dans le Maleba. C'était le blocus de Kassongo, le principal centre arabe.

A la suite des propositions de paix de Gongo, les lieutenants Scheerlinck et Duchesne furent envoyés au Lomami avec une escorte de 88 soldats. D'étranges rumeurs circulaient. Une expédition de blancs remontait, disait-on, le Lomami et avait battu le chef Katambwe, à trois jours en aval de Gandu, le chef-lieu de Gongo-Lutété sur la rive gauche du Lomami.

Le commandant de l'avant-garde avait ordre d'arriver le plus tôt possible à Gandu pour protéger Gongo, le prévenir qu'il aurait une forte amende à payer, y déployer le drapeau de l'État et, enfin, rechercher l'emplacement d'un poste.

Le 20 août, je quittais Lusambo pour Gandu avec 140 hommes et comme adjoints le Dr Hinde, le lieutenant de Heusch, les sergents Cerckel et Prégaldien. Le lieutenant de Heusch, ayant pour adjoint le sergent Cerckel, fut chargé d'aller fonder un poste provisoire chez le grand chef Lupungu.

Le 13 septembre, j'arrivais à Gandu. La joie des sujets de Gongo fut très grande et la générosité de ce dernier fut extrême. Tous les jours il donnait des cadeaux princiers. Les pourparlers entamés avec Gongo-Lutété, au sujet de sa soumission, durèrent du 13 au 23 septembre. Pour nous prouver sa sincérité, tous les jours il nous envoyait de nombreux cadeaux de toute nature.

Le 18 septembre, j'eus avec lui une explication sérieuse, parce qu'il était toujours accompagné et surveillé par des agents arabes qui ne le quittaient pas. Il venait même chez moi, la nuit, en cachette. Le 19, Gongo se rendit chez moi en plein jour et me fit remettre en cadeau 16 pointes d'ivoire. Il déclara solennellement vouloir servir l'État fidèlement et ne plus vouloir payer tribut aux Arabes. Il se déclara chef indigène et vouloir s'affranchir de Tippo-Tip. Il accepta d'exercer son autorité, du Lomami au Lubéfu, sous la direction du chef de poste de Gandu, et il admit que Lupungu relèverait directement de l'État et ne devrait plus lui payer de tribut. Enfin, il me pria d'annoncer sa soumission aux gens de Sefu.

Le 23 septembre, ayant appris que Sefu avait pris cent de ses hommes et ravagé deux de ses villages près du Lualaba, il entra dans une grande fureur et ne parlait de rien moins que de marcher contre les Arabes. J'eus beaucoup de peine à le calmer. Il déclara alors à Fundi, l'envoyé de Sefu, qu'il était l'ami des Européens et que toute relation était finie entre les Arabes et lui. J'expliquai également la situation à cet envoyé de Sefu, en le chargeant de dire à son maître que je désirais le voir chez Lupungu, où il comptait se rendre.

Pour assurer d'une manière définitive la soumission de Gongo, le protéger au besoin contre le ressentiment des Arabes et avoir éventuellement une base d'opérations nouvelle

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

(1892-1893)

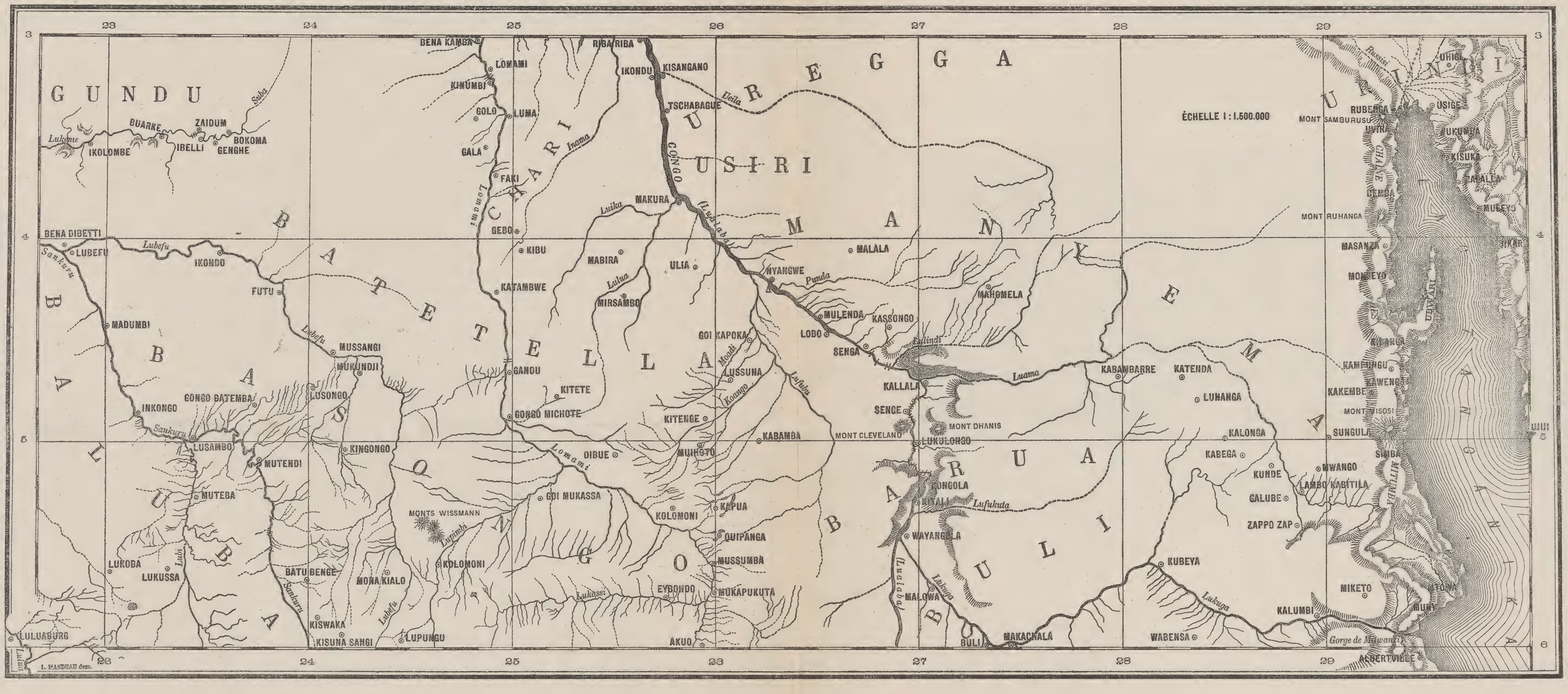

CARTE DE LA RÉGION ENTRE LULUABOURG-LUZAMBO ET LE TANGANIKA

dressée à l'échelle de 1 : 1,500,000,

par **A.-J. Wauters**,

et mise au courant des dernières découvertes, d'après les nouveaux renseignements fournis

PAR

MM. Dhanis, Mohun, Delcommune, Cornet, Francqui et G.-P. Cambier.

Supplément au *Congo illustré* du 24 février 1895.

contre les tentatives que pourraient entreprendre Sefu et Munie-Moharra, un poste fut fondé à Gandu, résidence de Gongo. Le commandement en fut confié au lieutenant Duchesne, ayant sous ses ordres le sergent Prégaldien et 40 soldats réguliers. C'est à ce moment que des bruits commencèrent à circuler au sujet des massacres d'Européens commis par les Arabes au Tanganika et à Nyangwe.

La palabre avec Gongo terminée, je me rendis chez Lupungu, où j'arrivai le 4 octobre et où je reçus la soumission de ce chef. C'est là que j'appris que les Arabes s'avançaient vers le Lomami.

Le 6 octobre, un courrier de Gandu m'informa que Sefu exigeait que le poste du Lomami fût levé et qu'il voulait s'emparer de Gongo. Le 7, Lupungu reçut un messager de Sefu. Gongo en avait reçu un le 3 octobre. Tous deux firent répondre qu'ils relevaient directement de l'État et n'avaient plus rien de commun avec les Arabes. En même temps, j'apprenais que Sefu avait franchi le Lualaba et avait commencé un grand boma chez Dibue, dans l'Imbaddi, et que ses chefs de postes capturaient tous les gens de Lupungu, de Kolomani, de Goïo Muiassa et surtout de Gongo qu'ils rencontraient.

A ces nouvelles, je me décidai à me rendre à Lusambo, pour y chercher des munitions, de l'artillerie et des auxiliaires. Pour suppléer à l'insuffisance des soldats réguliers, les meilleurs porteurs Manyanga et autres furent enrôlés comme soldats et exercés sans retard. Une ligne de transport reliant Lusambo à Gandu fut créée. Gongo assurait le service jusque Katambwe. Lusambo assurait le restant de la route.

J. MALVAUX. SC

Blanc et Arabes à Kassongo. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

Un poste fut fondé chez Lupungu. Le lieutenant Scheerlinck, ayant sous ses ordres trois Européens et cent-soixante soldats, en reçut le commandement. Un poste de surveillance fut installé à Goïo Muiassa, au confluent du Lomami et du Lurindi.

Le poste de Lupungu reçut l'ordre de faire des reconnaissances vers le Lomami. A Lusambo, je rassemblai toutes les charges et les munitions disponibles; j'informai aussi le gouverneur général de la situation et lui demandai les renforts de toute nature nécessaires pour mener à bien la campagne qui, selon toutes les apparences, allait s'entamer.

Pendant ce temps, le 22 octobre, le lieutenant Scheerlinck avait reçu à Kolomomi une lettre de M. De Bruyne, adjoint au résident de Kassongo, lui écrivant qu'il se trouvait avec Sefu à la tête de 10,000 hommes armés, à Imbari. Il annonçait que Sefu voulait punir Gongo et priait Scheerlinck de se rendre à Ikeré, sur la rive droite du Lomami, pour y avoir une entrevue avec lui.

Le 3 novembre, M. de Wouters quittait Pania-Mutembe avec le canon Krupp. Le 4, je quittais moi-même ce point.

Les forces qui allaient se trouver en présence étaient les suivantes :

Du côté des Arabes, d'après M. De Bruyne, 10,000 hommes.

Du côté des Européens : 350 soldats réguliers, armés de fusils perfectionnés; un canon Krupp de montagne de 7.5 centimètres ; et comme auxiliaires : Gongo avec environ 2,000 fusils à piston; Lupungu-Kolomani, avec 1,000 fusils à piston; Pania-Mutembe, avec 400 fusils à piston. De plus, un grand nombre de chefs à l'est du Lomami ne voulaient pas suivre Sefu dans son expédition et n'attendaient que l'occasion pour se ranger sous les drapeaux de l'État.

A la lettre du 22 octobre du lieutenant De Bruyne, M. le lieutenant Scheerlinck avait répondu qu'il n'avait pas les pouvoirs voulus pour traiter avec Sefu et pour dépasser le Lomami. En même temps, il m'avait transmis cette lettre et s'était porté de Lupungu et Kolomomi à Goïo Muiassa pour y attendre Sefu et le conduire chez Lupungu pour s'y entendre avec moi. Sefu devait se rendre au Lomami, accompagné seulement de quarante fusils.

(*A continuer.*) Baron Dhanis.

Poste palissadé occupé par des soldats noirs de l'État dans le haut Congo. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO

III

En terminant notre précédent article, nous abordions la description de la résidence qu'habitait Ngongo Lutete en 1890, et nous appelions l'attention de nos lecteurs sur la disposition spéciale de la porte sud du village.

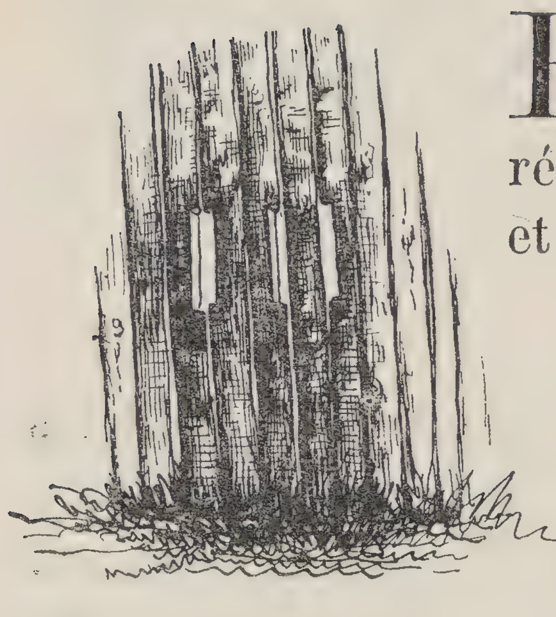

Meurtrières des bomas de la Bussera.

Celle-ci se composait d'un couloir, long de 5 à 6 mètres, suffisamment bas pour obliger le passant à marcher courbé; ce couloir était fait de madriers et de poutres énormes, les uns plantés en terre, les autres placés horizontalement au-dessus, et supportait tout un système de défenses, formant deux étages où l'on montait par un escalier primitif; de ce bastion double, défendu par des paquets de fascines, des poteaux, un toit de chaume, on commandait la grand'route que de nombreuses meurtrières permettaient de battre. Aux deux extrémités du couloir, on avait placé des herses, bien comprises et solides, que les gardiens des portes fermaient tous les soirs au coucher du soleil. Elles se composaient de pièces de bois, dressées verticalement aux ouvertures, percées aux deux extrémités par un large trou, dans lequel passait aisément une forte barre de bois. Les deux barres, introduites dans les trous, s'appuyaient sur les gros madriers qui formaient le cadre du couloir, et la porte était inforçable par des moyens indigènes. Le matin, dès qu'il fallait ouvrir, le gardien enlevait la barre supérieure, les rondins s'étalaient sur le sol et la porte était praticable.

Plus simple, plus facile et conséquemment plus pratique est le procédé employé par les naturels de la Bussera et de quelques régions voisines; ces peuplades semblent d'ailleurs avoir en tout visé à la simplification. Leur boma circulaire ne possède ni fossé, ni retranchement, ni même de porte; c'est un palis de gros troncs d'arbres, étroitement juxtaposés, fortement enfoncés en terre; à certains endroits qui servent de portes, on enlève le matin, deux ou trois des poteaux, qui peuvent être replacés immédiatement dans leurs alvéoles, quand vient le soir; les gens de la Bussera sont de redoutables archers et se servent de flèches barbelées d'un mètre de long; abrités derrière leur rempart hermétiquement clos, ils lancent leurs traits, leurs javelines à travers des meurtrières qu'ils pratiquent en faisant des encoches dans les poteaux.

Parfois, on rencontre des ouvrages défensifs dont la destination n'est pas la protection directe du village lui-même; ils ont pour but la défense d'une route, d'un abri à utilisation spéciale; d'autres sont destinés à protéger les habitants dans l'accomplissement de certains actes nécessaires; d'autres encore facilitent la surveillance des plaines environnantes.

Un ouvrage de ce genre est élevé sur la route de Ngandu à Pania-Mutombo; c'est une fortification qui ferme un pont élevé sur la rivière qui coule près de Ngongi-Muranda. Cette

rivière se dirige vers le Lomami et forme, dans cet endroit, une lagune assez vaste, très marécageuse, dont les eaux filtrent lentement à travers des massifs épais de pandanus et de papyrus; elle est assez profonde, surtout à cause de la vase qui s'accumule incessamment; les passants sont donc obligés de la traverser sur un pont grossier, très primitif et chancelant. A l'extrémité du pont, voisine du village, les habitants ont construit une poterne très forte, très étroite, très aisée à garder, d'autant plus qu'elle est dominée par la haute falaise d'argile sur laquelle sont bâties les habitations. On comprend aisément qu'il soit difficile à des indigènes de forcer un passage si bien défendu.

L'importante résidence du chef Ntenke, dans le Katanga, possède des constructions spéciales que nous avons rarement observées ailleurs; elles ont pour but de favoriser et de protéger une partie de l'alimentation de la ville, en permettant aux femmes d'aller puiser de l'eau en toute sûreté. C'est une sorte de cul-de-sac étroit, un diverticulum greffé sur la palissade principale, avec laquelle il communique par une poterne. Fortifiée comme l'enceinte par des poteaux et des broussailles, la porte d'eau se dirige droit vers la rivière qui coule, à une quinzaine de mètres en contre-bas. Si la rivière est peu large, comme c'est le cas à Ntenke, la porte d'eau passe de l'autre côté, où elle est fermée; si elle est large, elle n'y pénètre que la quantité nécessaire pour ménager une facile aiguade. En outre de son principal but, cet appareil a pour second avantage de permettre aux assiégés de battre en flanc les guerriers ennemis.

Un dispositif presque semblable est adopté par quelques peuplades riveraines du Congo, mais dans le but de créer un refuge pour les canots. C'est une sorte de port pour lequel on a profité d'une crique étroite, de l'embouchure d'une rivière peu importante et peu profonde, que les habitants ferment la nuit par une sarcade, peu solide il est vrai, mais qui est cependant suffisante pour rebuter un coup de main.

Nous avons vu les portes de Ngandu surmontées de hauts observatoires destinés à la surveillance des environs. Ce but est également atteint par des bâtis beaucoup plus simples, que l'on remarque dans la plupart des villages du haut Lualaba. Ce sont des miradors primitifs, faits d'un grossier échafaudage, qui supporte un plateau où se tient la vigie; parfois, il est placé sur une termitière, et même quand la termitière est assez haute, on se contente d'en égaliser le sommet. Ailleurs, ces postes d'observation sont élevés sur un arbre, dans les branches duquel on ménage un refuge entouré d'un treillis de baguettes; la sentinelle y grimpe au moyen d'une primitive échelle. Dans quelques régions du Baghirmi, des abris ainsi aménagés sur les grands arbres servent d'habitations définitives à des peuplades sauvages qui se tiennent en dehors de la vie relativement civilisée de leurs voisins.

Dans la région des cataractes, l'art des fortifications semble encore tout à fait dans l'enfance; les défenses que les indigènes construisent ne sont pas, à proprement parler, des fortifications. Les villages sont entourés d'un véritable labyrinthe de haies sèches ou vives, faites de bambous ou d'un arbrisseau indigène qui croît rapidement. Ces haies s'entrecroisent et se coupent, de façon que pour arriver aux huttes, il faut nécessairement un guide connaissant bien la route et les détours qu'elle fait; les sentiers qui ne conduisent pas au village sont semés d'attelets empoisonnés très dangereux pour les pieds nus.

Chefs Bachilanges des environs de Luebo. (D'après une phot. de M. Demeuse.)

D'ailleurs, sur tout le Congo moyen, il est rare de rencontrer de véritables forteresses comme celles que l'on remarque presque partout dans l'intérieur, vers le Tanganika, dans les régions du Katanga, sur la Bussera... Le plus souvent, les villages sont ouverts, entremêlés de cultures et de plantations, d'une étendue telle qu'il faudrait un travail gigantesque pour les entourer d'une palissade. Certaines de ces bourgades s'allongent sur plusieurs kilomètres à la rive et s'enfoncent dans l'intérieur à une profondeur de 500 à 700 mètres. Les Bangalas, les Wangattas, les Upotos ne se fortifient pas. Ils sont en effet trop nombreux, trop guerriers, trop fiers de leur puissance; ils dédaignent trop leurs voisins pour se

réfugier derrière un abri quelconque. Certains villages cependant sont retranchés, mais c'est la nature qui a fait presque tous les frais de leurs défenses. Dissimulés derrière l'épais rideau de lianes, de palmiers épineux, d'acacias qui couvrent les rives et les rendent inaccessibles, ils ne se révèlent que par quelques rares sentiers sinueux, pratiqués dans cette masse touffue de végétation ; la nuit, ces sentiers sont fermés par des portes massives, glissant comme nos fenêtres à guillotine dans de véritables rainures et qui sont relevées, pendant le jour, à l'aide d'une forte liane. De part et d'autre de la porte, une palissade va se confondre avec le fourré. Beaucoup de villages du Lomami inférieur sont ainsi défendus ; de même les villages Batékés qui sont situés entre Ikengo et Nganda.

En général, les peuples primitifs dont l'organisation politique ou économique est assez avancée, n'enferment pas leurs villages dans des murailles. Les uns, comme les Bangalas, parce que la conscience de leur force et leurs alliances ne leur permettent pas la crainte ; d'autres, comme les Mombuttus, parce qu'ils ont une organisation sociale qui assure une rapide mobilisation de leurs forces à l'appel d'un seul chef ; d'autres enfin, tels que les Dinkas, parce que leurs instincts d'éleveurs de gros bétail les disséminent dans les pâturages, et peut-être aussi parce qu'ils ne possèdent guère de bois chez eux. C'est à peine s'ils en ont assez pour élever les kraals rudimentaires où ils remisent leurs bœufs pendant la nuit. Les Manyemas, qui passaient jadis pour de sauvages guerriers, bâtissent leurs villages sur un plan rectiligne, qui supprime toute pensée de fortification ultérieure ; leurs paillottes, qui sont construites le long de la route, à quelque distance les unes des autres, finissent par occuper un tel espace, toujours dans la même direction, qu'il ne peut être question pour eux de les entourer d'un boma. Ces peuplades puissantes n'aiment pas à être resserrées et se trouvent assez fortes pour n'avoir pas à craindre les razzias.

Plan d'une porte d'eau.

Le grand inconvénient des enceintes est toujours d'accumuler, les unes contre les autres, les huttes des habitants. Le moindre incendie qui éclate consume la bourgade entière.

A certains peuples, il faut de l'air et de l'espace, soit pour contenter leur instinct personnel, soit pour les besoins de leurs cultures, soit pour les nécessités de leurs troupeaux. Ces peuples sont en général les plus riches, les mieux organisés, les plus puissants ; ils sont parfaitement capables de se défendre eux-mêmes.

Dr P. Briart.

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

III

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, quarante steamers sillonnent actuellement le haut Congo. Voici la liste de ces vapeurs qui font circuler partout, en amont de Léopoldville, la vie et le progrès :

Etat du Congo. — 12 steamers : *Ville de Bruxelles*, *Ville d'Anvers*, *Ville de Bruges*, *Stanley*, *Ville de Gand*, *En avant*, *A. I. A.*, *Ville de Verviers*, *Ville de Charleroi*, *Ville d'Ostende*, la *Délivrance*, la *Nouvelle ville de Liége*.

Congo français. — 4 steamers : *Oubanghi*, *Djoué*, *Faidherbe*, *Alima*.

Société anonyme belge. — 14 steamers : *Archiduchesse Stéphanie*, *Princesse Clémentine*, *Roi des Belges*, *Baron Lambermont*, *Auguste Beernaert*, *Florida*, *Général Sanford*, *Katanga*, *France*, *Ville de Paris*, *Scioute*, *Seine*, *Rhône*, *Daumas*.

Maison hollandaise. — 4 steamers ayant leur port d'attache sur le territoire français : *Holland*, *Frederik*, *Antoinette*, *Wendeline*.

Mission belge de Scheut. — 1 steamer : *Notre-Dame du Perpétuel Secours*.

Mission française du Saint-Esprit. — 1 steamer : *Léon XIII*.

Mission baptiste anglaise (B. M. S.). — 2 steamers : *Peace* et *Godwill*.

Mission baptiste américaine. — 1 steamer : *Henry Reed*.

Mission anglaise du Balololand. — 1 steamer : *Pioneer*.

Et maintenant, examinons en détail le relevé kilométrique des composantes du réseau du haut Congo, où abordent régulièrement les bateaux que nous venons de citer :

Congo (du Pool aux Falls), 1,600 kilomètres ; Lefini, 110 ; Kassaï, 800 ; Mfini-Lukenye, 1,100 ; Lac Léopold II, 950 ; Kwango, 350 ; Djuma, 650 ; Sankuru, 650 ; Lubefu, 220 ; Lubi, 100 ; Lulua, 250 ; Alima, 330 ; Likuala, 325 ; Sanga, 900 ; Goko, 160 ; Mambare, 250 ; Lac Tumba, 350 ; Ubangi, 1,200 ; Ngiri, 220 ; Ibenga, 150 ; Lebaï, 100 ; Umbela, 80 ; Kwangu, 130 ; Ruki, 860 ; Momboyo, 600 ; Lulonga, 650 ; Lopori, 450 ; Mongala, 370 ; Rubi, 150 ; Aruwimi, 250 ; Lomami, 750.

Soit, au total, 15,055 kilomètres de voies navigables. C'est-à-dire plus que toute la longueur de la côte occidentale d'Europe, du cap Nord à Gibraltar.

Or, il s'agit ici de fleuves larges parfois au point d'atteindre presque la distance d'Anvers à Bruxelles, parsemés d'îles produisant surtout les gommes, les résines, les épices, les huiles, les bois de construction.

Nous devrions, pour évaluer le nombre de kilomètres de rives abordables aux steamers, calculer le pourtour de ces îles productrices ; nous ne tiendrons compte que du développement des rives, lequel atteint 30,000 kilomètres.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que notre calcul est

inexact, sous prétexte que nous avons multiplié par 2 les 15,000 kilomètres de rivières composant le réseau navigable du haut fleuve. Lorsque l'on se trouve en présence de cours d'eau larges de 30 à 40 kilomètres, comme le Congo en plusieurs endroits, on doit nécessairement tenir compte des deux rives, attendu que celles-ci sont peuplées de tribus différentes, avec chacune desquelles on peut nouer des relations commerciales distinctes.

Ces 30,000 kilomètres se développent au travers d'un bassin immense, cent fois grand comme la Belgique, jadis vaste mer d'eau douce et où les eaux ont enfoui des trésors; cette plaine immense, qui n'a subi encore aucune défloraison, est à prendre; elle est couverte d'une prodigieuse végétation tropicale, sillonnée par le réseau navigable le plus complet qu'il soit possible de rêver et presque unique au monde, car il ne laisse pas un point à plus de 100 kilomètres d'une rive abordable, et le tout est peuplé de millions de noirs, ces ouvriers incomparables des tropiques, qui ont su défricher et mettre l'Amérique en culture.

Pour le noir, longtemps encore sa pirogue lui suffira comme moyen de communication; on sait que certaines peuplades commerçantes, les Bayanzi par exemple, font des voyages de 500, 600 et 700 kilomètres par eau; on rencontre des convois de deux ou trois pirogues comme on en voit de trente à quarante. Certaines pirogues ont jusqu'à 15 mètres de long et 1m80 à 2 mètres de large, avec une profondeur de 80 centimètres.

Outre leurs quarante pagayeurs, ces pirogues peuvent transporter jusqu'à 5 tonnes de marchandises. Pour fouiller les petites rivières, les mille chenaux qui parsèment le pays, le noir emploie de tout frêles esquifs.

Les steamers du haut fleuve sont : 1° affectés au transport, c'est-à-dire font le service entre le Stanley-Pool et Zongo sur l'Oubanghi, Ibembo sur l'Itimbiri, les Stanley-Falls, Bena-Kamba sur le Lomami, Louebo dans le Kassaï, Lousambo sur le Sankourou, et le lac Léopold II ; 2° affectés au service d'un établissement européen du haut fleuve.

Ce sont surtout les petites chaloupes non pontées qui appartiennent à cette dernière catégorie.

Le nombre des steamers augmente pour ainsi dire chaque année, et l'on n'attend que l'achèvement du chemin de fer pour lancer sur le Pool des steamers de 150 tonnes dont le plan est déjà arrêté. Avec de pareils steamers prendra fin le système actuel si défectueux des remorques; on entend par là le transport par pirogues ou allèges en fer traînées par les vapeurs à hélice ou attachées aux flancs des bateaux à roue d'arrière.

Avec l'achèvement du chemin de fer, on arrivera au développement suffisant de la flottille du haut Congo, ce qui mettra 30,000 kilomètres de rives navigables dans les mêmes conditions devant le commerce européen que toute la côte occidentale d'Afrique, le long de laquelle, depuis la fin du XIVe siècle, les navigateurs recueillent : ivoire, or, gommes, résines, cires, encens, plumes d'autruche, poivre, café, cacao, kola, tabac, coton, caoutchouc, peaux, huiles, sucre, bois de luxe, bois de teinture, orseille, indigo, rocou, arachides, riz, fruits de luxe comme l'ananas, de grosse consommation comme l'orange, animaux de tout genre, etc., etc.

Et qui donc concevrait l'abandon par le commerce de la côte occidentale d'Afrique?

Comment alors hésiter à prendre pour champ d'exploitation entièrement semblable, le réseau riverain intérieur offrant actuellement 30,000 kilomètres de développement, tandis que la côte occidentale d'Afrique, de Gibraltar au Cap, n'en offre que 12,500, soit près de trois fois moins?

Si, à ces 30,000 kilomètres de rives abordables aux steamers, on ajoute les sections utilisables aux pirogues et aux allèges, on arrive au total de 40 millions de mètres, le tour de la terre. En supposant que par mètre de rive, en un an, on ne recueille qu'un kilo d'un produit quelconque d'exportation, le chiffre total des récoltes, sur le haut fleuve, serait de 40,000 tonnes. Avec un gain net de 50 centimes par kilogramme, le chiffre des bénéfices atteindrait 20 millions de francs.

Quant au mouvement commercial qui en résulterait pour la Belgique, on ne peut guère l'apprécier, même très approximativement; on ne peut qu'en pressentir l'importance indéfinie.

L'erreur capitale des adversaires de la politique coloniale, en tous pays d'ailleurs, est d'oublier que les colonies sont avant tout des réserves constituées pour l'avenir, et qu'il est aussi déraisonnable de n'envisager que le profit commercial qu'elles donnent immédiatement à la mère patrie, qu'il serait absurde, quand on crée une plantation quelconque, de mettre en balance les frais de défrichement et de plantation avec le produit de la récolte des deux ou trois premières années.

A un avenir peut-être plus rapproché que nous ne le croyons, il sera donné de réaliser pour la pénétration dans la Mayombe, le Manyéma, le Katanga, des travaux dont nous allons dire quelques mots.

(A continuer.) Lieut[t] CH. LEMAIRE.

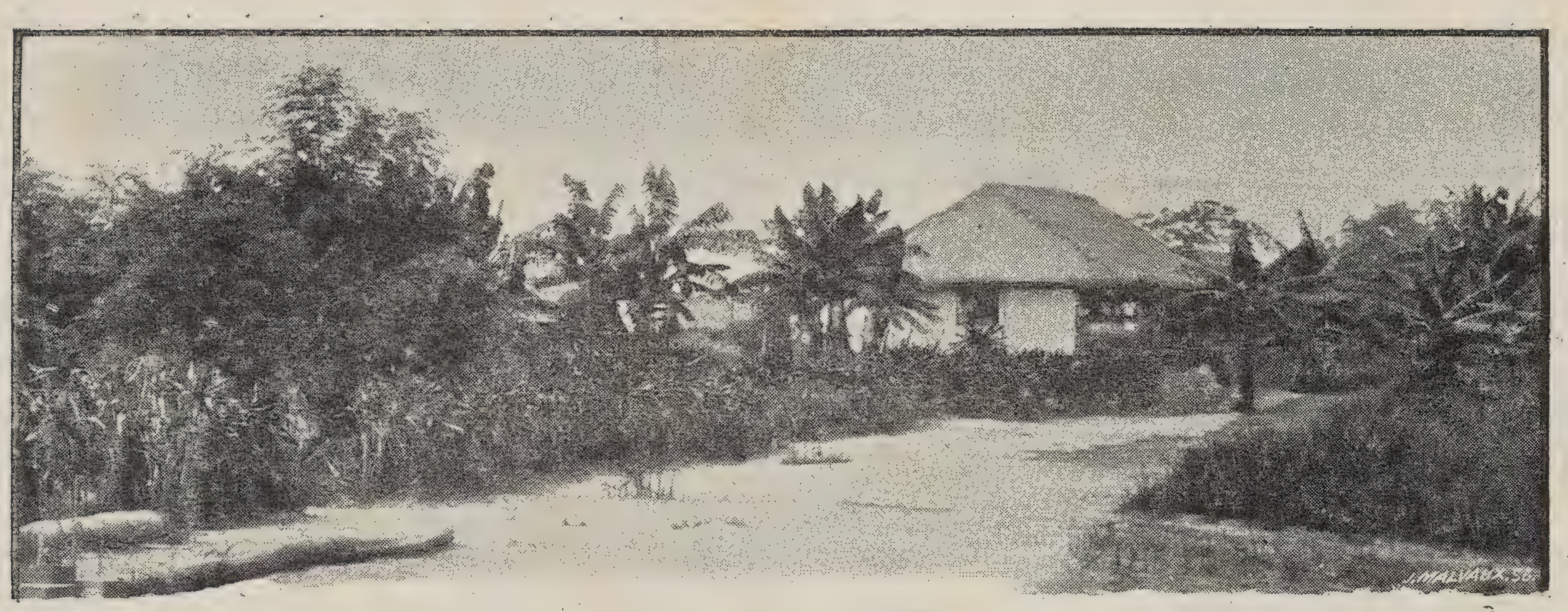

Jardin de la mission protestante d'Irebu. (D'après une photographie de M. Michel.)

LES ABEILLES

II

En plein pays Momvu, au sud du Nzoro, se dresse le Téna, haut de 600 à 700 mètres. Ce pic gigantesque, boisé en grande partie et parsemé de rocs fantastiques, abrite, surtout dans ses crevasses et ses cavernes, de véritables légions d'abeilles jaunes. La végétation arborescente de cette montagne, des chaînons et vallées qui y aboutissent, fournit une miellée continue aux butineuses ailées qu'on y remarque. Le miel y est tellement abondant, qu'un jour, Attaro, chef Mangbettou qui gouvernait les Momvus, les Mayogots et les A-Bangbas, en apporta à l'inspecteur d'État, M. Van Kerckhoven, une quarantaine de pots de 6 à 7 kilogrammes chacun. Dans un certain nombre étaient les rayons tels quels, miel et couvain; les autres contenaient un miel de presse jaune de bonne qualité. Les indigènes ont une peur bleue du Téna, aussi n'est-ce que le soir qu'ils opèrent, se rendant maîtres des abeilles par le feu et par la fumée.

Dans les plaines herbeuses qu'on traverse, on remarque de temps à autre un tronc d'arbre creux qu'habite une colonie d'abeilles. La période d'essaimage coïncide avec la fin de la saison pluvieuse, qui commence vers le 1er mars pour finir à la mi-novembre. La végétation est luxuriante : des fleurs, de la verdure partout; les tumultueux torrents rompent seuls le silence de ces contrées sauvages.

En septembre s'aperçoivent de nombreux essaims s'échappant des arbres creux, des crevasses des rochers pour s'établir en d'autres lieux où iront les dénicher les chasseurs d'abeilles. La chaleur augmente, septembre est plus ou moins sec, l'herbe jaunit. En novembre-décembre, c'est la saison sèche.

Mais bientôt naît une végétation nouvelle : amaryllidées, malvacées, magnolias, mimosas, orchidées blanches, bleues pâles, jaunes, etc., etc., émaillent la plaine de leurs vives couleurs, appelant l'abeille au festin!

Dans la vallée de l'Aï se trouve une espèce d'abeille ressemblant assez à la fourmi ailée, bien qu'un peu plus grosse. Elle est noire et armée d'un dard ainsi que l'abeille commune. Elle se fait, avec de la terre, un nid sphérique de 30 à 40 centimètres de diamètre, qu'elle établit au haut d'un morceau de bois de construction. C'est sur l'emplacement d'anciens villages qu'elle habite de préférence. Si, par mégarde, quelqu'un passe trop près de ces colonies assez haut perchées, la population entière s'élance sans bruit sur l'imprudent, se colle à son corps et lui fait payer cher son approche. Les indigènes ne récoltent pas le miel de cette abeille, trouvant qu'il a mauvais goût.

Aux arbres qui garnissent les rives de l'Uelle et des rivières qui s'y jettent, on rencontre suspendues les bâtisses en forme de cœur des abeilles cartonnières. La branche est généralement assez grosse pour cacher les sept ou huit rayons à aspect de carton qui s'y trouvent attachés. Ces insectes, d'un gris cendré, assez longs, sont groupés en essaim sur leurs rayons. Ils sont très méchants, aussi est-ce en silence et en faisant le moins de mouvements possible que les pagayeurs filent en pirogue sous les nids de ces incommodantes abeilles. Une fois passés, ils manœuvrent de plus belle leurs pagayes pour se mettre hors portée des douloureuses piqûres que prodiguent ces insectes.

La région où passe le Mapi (Bomokandi), affluent sud de l'Uelle, est très boisée et assez montagneuse. Aussi les abeilles y sont-elles extrêmement nombreuses, surtout les jaunes. Il est vrai d'ajouter que la flore splendide de cette contrée est tout à fait propice à l'élevage naturel de ces insectes. Ils trouvent facilement fleurs et refuges. Là également les indigènes savent récolter le miel, mieux encore le manger et le boire. Ils ont l'habitude, ainsi que leurs congénères de l'Ouest, de le conserver dans des pots placés à l'intérieur de leurs chimbèkes (habitations). Le miel avec les autres produits, sorgho, maïs, éleusine, etc., appartient à la communauté des individus d'un même village. Lorque l'un d'eux n'a plus de miel à consommer ou à ajouter à sa boisson, il se rend chez le voisin. Sur ce bien commun sont prélevées la part du chef, celle destinée aux échanges, aux cadeaux.

(A continuer.) A. Gustin.

Ouvriers indigènes confectionnant une toiture, à Nyangwe.
(D'après une phot. du lieutᵗ Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

I. — DE LUSAMBO AU LOMAMI (Suite)

Chez Pania-Mutembe. — Rencontre avec Gongo-Lutété. — Soumission de ce chef. — Intervention de Sefu.

Le 29 octobre, je reçois une lettre de M. De Bruyne demandant à M. Scheerlinck de se rendre à Ikeré, Sefu n'osant venir lui-même, de crainte qu'on ne lui fasse un mauvais parti. Le 14 novembre, M. De Bruyne annonce que le lendemain il se rendra au Lomami et qu'il fera rester son escorte en arrière. Le 15, M. De Bruyne arrive au Lomami, à 8 1/2 heures du matin, et l'entretien s'engage, d'une rive à l'autre, entre lui et M. Scheerlinck. M. De Bruyne expose les conditions de Sefu : la tête de Gongo et la fixation par lui de l'emplacement du poste de l'État sur le Lomami. M. Scheerlinck fait répondre à Sefu que ses propositions ne sont pas acceptables.

Si M. De Bruyne avait voulu, il aurait pu, à ce moment, passer l'eau et échapper aux Arabes qui le tenaient prisonniers, lui et M. Lippens. A M. Scheerlinck qui l'engageait à profiter de ce moyen de salut, il répondit qu'il ne voulait pas abandonner son chef malade aux mains des Arabes, et vers 10 1/2 heures, après avoir reçu quelques vivres et des étoffes, il repartit sans escorte se remettre aux mains de Sefu.

Cet héroïque soldat devait payer de sa tête cet acte d'admirable abnégation.

Le 19 novembre, M. le lieutenant Michaux arrive à Gandu; le 20, je suis à Goïo Muiassa avec Kolomani et 200 fusils. Le 21, arrive M. le lieutenant de Wouters, avec le canon Krupp, ainsi que le sergent Cerckel avec Lupungu et 2,000 fusils. Le 21 novembre, à minuit, j'apprends que les

Arabes tentent le passage du Lomami à dix heures en aval de Goïo Muiassa. D'après les renseignements parvenus, c'étaient Dibué et Mohomadi qui tentaient une fausse attaque. J'expédie immédiatement sur les lieux le sergent monrovien Albert Frees avec 40 hommes, ainsi que les auxiliaires Lupungu, Kolomani et Goïo Muiassa.

Pendant ce temps, la même nouvelle arrive à Gandu, et Gongo, avec tous ses hommes, marche toute la nuit du 21 au 22 novembre, pour atteindre Chige, point de passage des Arabes.

Le 22, à la première heure, le lieutenant Michaux quitte Gandu avec son détachement. Il atteint Chige à 6 1/2 heures du soir. A son arrivée, il trouve Gongo et Albert Frees aux prises avec l'ennemi. La nuit interrompit l'action et chacun conserva sa position.

Le 23 au matin, Gongo ayant fait prévenir le lieutenant Michaux que ses fusils étaient mouillés et qu'il ne pouvait attaquer avant qu'il y eût du soleil, le lieutenant comprit qu'il devait en être de même du côté des Arabes et résolut d'attaquer seul et de suite, pour profiter de cet avantage momentané. Albert Frees, lancé en avant, emporte un premier boma; le lieutenant Michaux et lui prennent le second, puis les troupes de l'État poursuivent les Arabes en fuite jusqu'au Lomami. Ceux-ci, affolés, se jettent à l'eau et beaucoup sont noyés ou tués par les auxiliaires chargés de la poursuite.

Les pertes des Arabes au combat de Chige furent effrayantes: Près de 1,500 fusils pris ou perdus dans le Lomami; 500 à 1,000 tués; 1,000 prisonniers; presque tous les chefs tués ou fortement blessés; trois drapeaux; enfin, la plus grande partie de leur poudre et de leurs capsules noyées dans le Lomami.

De plus, Sefu a le bras traversé par une balle; Munie Moharra, son allié, qui s'apprêtait à passer le Lomami, s'est sauvé avec toutes ses troupes, et tout le pays à l'est du Lomami veut se détacher des Arabes et se ranger sous les drapeaux de l'État.

Les forces arabes ayant pris part au combat de Chige peuvent, d'après les renseignements obtenus ultérieurement, être évaluées à 6,000 fusils et p us de 10,000 hommes armés de lances, flèches, etc.

II. — DU LOMAMI A NYANGWE

Combat de Dungu. — Rencontre du lieutenant Cassart. — Défaite et mort de Munie Moharra. — Arrivée à Nyangwe.

Pour empêcher la jonction des forces de Sefu avec celles de Munie Moharra, M. Michaux reçoit l'ordre, le 26 décembre, de franchir le Lomami avec Gongo à Gandu et de se diriger sur Dibué. Le même jour, le lieutenant Scheerlinck et le Dr Hinde passent également la rivière et s'emparent, le 28 novembre, après une faible résistance, du village de Chile Kassongo.

Pendant ce temps, la colonne principale franchit elle-même le Lomami et le passage est terminé le 28. Elle a pour auxiliaires Lupungu, Kolomani et Goïo Muiassa.

Le 29, la colonne principale se dirige sur Piani Kolomani. En route, je reçois les propositions de paix de Dibué et de Piani Kolomani. Ces propositions sont acceptées. A Kitenge, Piani Kolomani se présente et fait sa soumission. Du 30 novembre au 2 décembre, séjour à Kitenge. J'y reçois les propositions de paix de Bwana Kassongo et de Kabamba, chefs des Bena Kelembwe et des Bena Guo.

Le 2 décembre, le lieutenant Michaux m'informe qu'il est arrivé à Dibué et qu'il a trouvé le pays abandonné. D'après les renseignements qu'il a recueillis, Dibué se serait réfugié à l'est de Kabamba. Ordre est donné au lieutenant Michaux de se diriger avec Gongo sur Lussuna. Un poste de surveillance est fondé chez Piani Kolomani et, le 3 décembre, la colonne part pour Kabambu, où elle arrive le 4.

Les 5, 6, 7 et 8 décembre, séjour chez Kabambu, qui fait sa soumission.

Le 9 décembre, départ de Kabambu pour Lussuna, où la colonne arrive le 11. Une reconnaissance commandée par le lieutenant Scheerlinck, avec 60 soldats réguliers et les forces de Lupungu et de Kolomani, environ 2,000 fusils et quelques milliers de lances, quitte la colonne le 10 et se dirige à l'est de la route Kabamba-Lussuna, pour couper la retraite aux gens du Malela, qui s'étaient enfuis à l'arrivée de la colonne Michaux et Gongo. Cette reconnaissance, après plusieurs heures de marche, attaque la droite et la gauche d'une longue file de villages, qui sont emportés à la première décharge. Elle a 300 prisonniers, capture une centaine de bêtes, chèvres, moutons et porcs, et rejoint la colonne à Lussuna.

Du 11 au 29 décembre, séjour à Lussuna. A l'arrivée dans cette localité, le chef Lussuna s'était enfui, abandonnant entre nos mains quatorze bœufs qui furent dirigés sur Gandu.

Les gens de Lussuna ne veulent pas encore se soumettre, de peur de représailles des Arabes, qui, pensent-ils, chasseront les blancs; ils préfèrent attendre les événements. Nous devons donc, dans ces circonstances, envoyer chaque jour, dans toutes les directions, de petites expéditions qui reviennent avec de nombreux prisonniers.

Le 20 décembre, j'apprends que des bandes arabes qui ont pris des hommes de Gongo campent à deux heures de Lussuna. J'envoie dix espions en reconnaissance. Le 21, je suis informé que les Arabes se sont retirés de grand matin. Le lendemain, j'apprends que Munie Moharra, décidé par Sefu, passe le Lualaba avec toutes ses forces pour venir de nouveau nous attaquer et que les deux blancs de Kassongo, MM. Lippens et De Bruyne, ont été tués par les Arabes. Sefu a même tué de sa main un nommé Mabrouki, qui voulait les protéger.

Le 23 décembre, fausse alerte, causée par des gens de Gongo allant en expédition. Le surlendemain, palabre avec Lupungu et Gongo. Fixation des limites de leurs commandements respectifs.

Le 26 décembre, Lupungu, Kolomani et leurs gens nous quittent pour rentrer chez eux. Ces gens se trouvent dépaysés ici, la plupart d'entre eux sont malades et rendent peu de services. C'est autant de bouches inutiles en moins à nourrir.

Le 27, M. Cerckel, venant de Goïo Muiassa, rejoint la colonne avec sa caravane. Il est accompagné de Dibué qui vient, ainsi qu'il l'avait promis, faire sa soumission. Un poste est placé chez lui. M. Cerckel nous apprend que l'expédition de M. Francqui doit être arrivée près de Lupungu. J'apprends également que M. Delcommune, venant du Tanganika, est

arrivé le 19 décembre à Gandu et est reparti le 24 décembre pour Lusambo.

La colonne étant renforcée et le canon étant arrivé, je quitte Lussuna le 29 décembre et arrive à Pania Guruwe le même jour.

Le 30 décembre, la colonne se met en marche, et à 1 heure de l'après-midi elle se trouve à une heure et demie de marche du camp de Munie Pembe, fils de Munie Moharra, qui est campé à Dungu. Malgré mes conseils, Gongo avec ses gens a précédé la colonne et attaque seul; vers 1 heure de l'après-midi, on entend dans le lointain des salves nombreuses et le combat semble se rapprocher. Pensant avec raison que Gongo battait en retraite devant des forces supérieures, je me porte à son secours. A l'approche de la colonne, le mouvement de retraite des troupes de Gongo s'arrête. Les Arabes sont attaqués de front par les troupes que je commande personnellement, et sur leur flanc droit par celles du lieutenant Michaux. Immédiatement les Arabes battent en retraite. Ce combat en retraite dure une heure et la colonne pénètre alors dans le camp de M'Pembe, où elle s'empare de vingt barils de poudre et de nombreux objets ayant appartenu à l'expédition Hodister.

Les Arabes qui, à ce combat, disposaient d'un millier de fusils, perdent plus de 40 hommes tués pendant le combat et prisonniers. De plus, leur retraite est tellement précipitée que beaucoup de leurs gens meurent en route. Nous avons trouvé sur leur ligne de retraite beaucoup de cadavres de leurs gens ainsi que de leurs femmes, qu'ils avaient tuées pour ne pas les laisser tomber entre nos mains. Munie Pembe et ses hommes se sauvent jusqu'à Nyangwe.

Après s'être reposée le 31 décembre, la colonne arrive au Mohadi le 1er janvier; elle franchit cette rivière le 2 et campe à Goio Kapapa le même jour. Goio Kapapa est situé dans l'angle formé entre le Mohadi et le Lufubu. La colonne y séjourne plusieurs jours, pour y attendre des renforts. Le 7, elle reçoit 18 hommes venant de Goïo Muiassa. Le 8, elle apprend que Munie Moharra est dans la Samba.

Un marché indigène, à Nyangwe. (D'après une phot. du lieutenant Lemery.)

Le 9 janvier au matin, une fusillade prolongée se fait entendre au S.-S.-O. du camp. Une colonne de 100 hommes, sous le commandement du lieutenant de Wouters accompagné du lieutenant Michaux, part en reconnaissance de ce côté, vers 6 heures et demie du matin. Trois heures après, un homme de Gongo vient me prévenir que c'est M. Cassart, venant de Gandu avec des hommes et des charges, qui est attaqué par les forces de Munie Moharra. Je suis informé aussi que le détachement de Wouters a pris une route trop au sud; j'envoie alors vers le lieu du combat le lieutenant Scheerlinck avec 50 hommes et une centaine de guerriers de Gongo. La fusillade continue toujours, et vers midi, je suis prévenu que M. Cassart a résisté aux assaillants et que les détachements de secours l'ont rejoint.

A 2 heures, M. Cassart arrive à Goio Kapapa et le détachement rentre à 6 heures du soir. Voici ce qui s'était passé.

Sachant que je l'attendais à Goio Kapapa du 8 au 9, M. Cassart, qui venait de Gandu avec 27 soldats, des charges et une cinquantaine d'indigènes, sujets de Gongo, avait quitté Lussuna le 8 janvier au matin. A 4 heures de l'après-midi, ses hommes étant fatigués, il s'était arrêté pour camper au bord d'une vallée. Le 9, avant 5 heures du matin, il faisait encore noir, et après avoir fait rentrer ses sentinelles, M. Cassart s'apprêtait à partir, quand tout à coup une fusillade éclata. D'après les cris, la fusillade partait d'un bosquet situé à une cinquantaine de pas du camp. M. Cassart rassembla ses hommes et fit ouvrir le feu. Un quart d'heure après, des coups de feu se faisant entendre de l'autre côté du camp, M. Cassart laissa à son emplacement un caporal et dix hommes et se dirigea avec le restant de ses forces du côté où se produisait la nouvelle attaque. Vers 5 heures et demie, le jour s'étant levé, il put constater qu'il était attaqué par un ennemi bien supérieur en forces. Pour empêcher toute attaque d'assaut, il distribua à ses porteurs des armes perfectionnées et fit tirer sans interruption.

Cette phase du combat dura trois heures environ. S'apercevant alors que la tactique des Arabes avait pour but de lasser ses hommes, il prit l'offensive et parvint à repousser à une centaine de mètres l'assaillant; puis, ayant posté sa troupe d'attaque avec ordre de continuer à tirer pour maintenir l'assaillant, il fit avec le restant de ses hommes une attaque de flanc qui réussit. L'ennemi, croyant avoir affaire à une troupe nombreuse, battit en retraite.

(*A continuer.*) DHANIS.

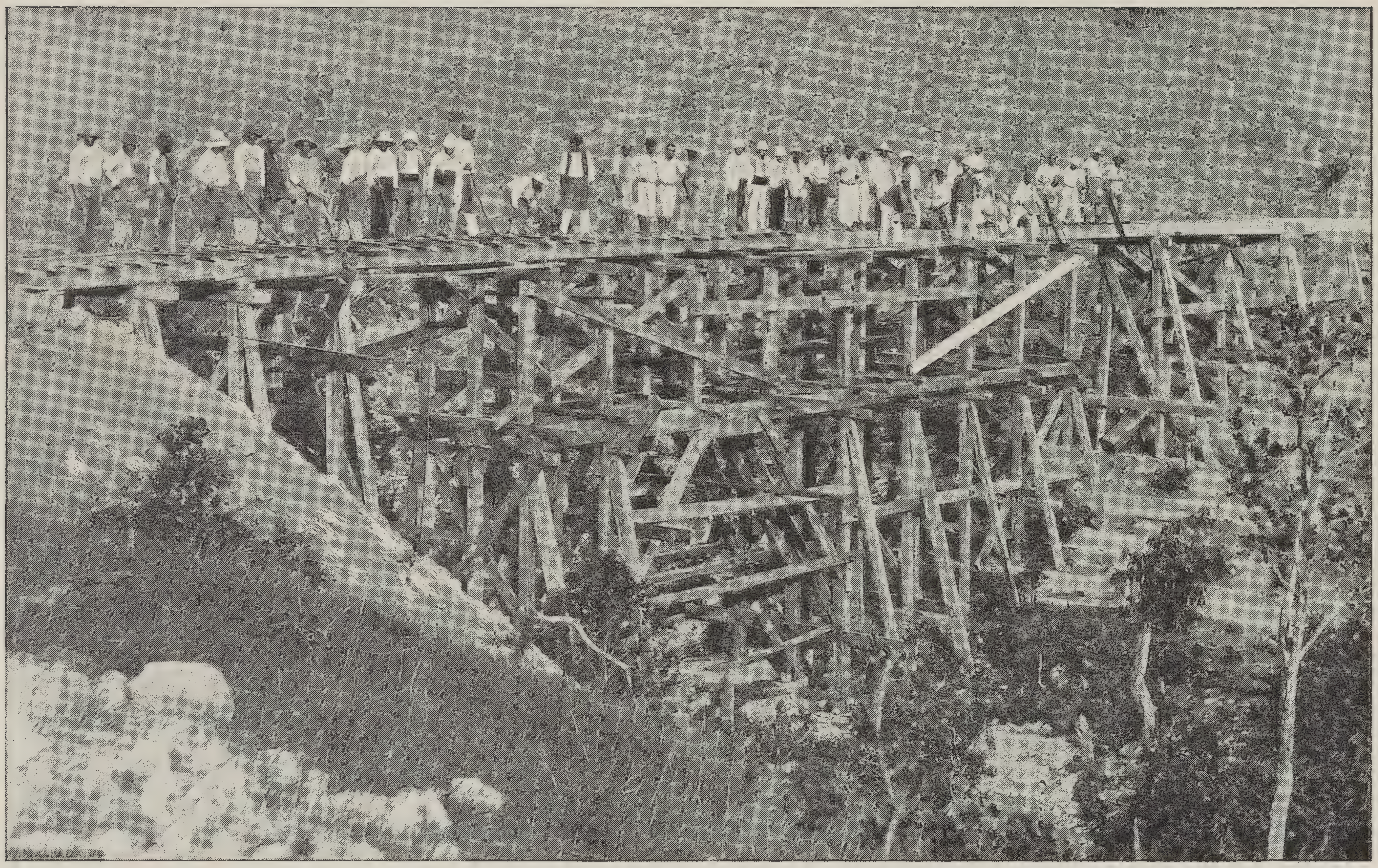

Dans le massif de Palaballa. Construction d'un pont de service au kil. 175. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

L'entreprise du chemin de fer du Congo est, depuis deux mois, de la part de deux quotidiens bruxellois, le *Patriote* et la *Réforme*, l'objet d'une campagne de dénigrement d'une extrême violence. Dans leur ardent désir de nuire, ces adversaires ne reculent devant aucun procédé. Les critiques les plus niaises et les renseignements les plus faux sont formulés avec sérénité, les racontars d'anciens agents révoqués ou mécontents sont accueillis avec empressement, publiés avec joie, commentés et grossis avec malveillance. Les hommes les plus honorables ont beau démentir les faits avancés, dissiper les erreurs, expliquer les obscurités, rien n'y fait. Le chemin de fer du Congo, pour nos contradicteurs, n'est qu'un jouet inexploitable, dangereux, ruineux et ruiné. Telle est la thèse.

Il ne faut ni s'étonner, ni s'émouvoir de pareilles attaques. Les grandes entreprises aux initiatives puissantes, au but élevé, aux difficultés considérables ont toujours provoqué semblable hostilité rageuse. Chaque fois que des hommes à ample et longue vue s'efforcent de réaliser quelque œuvre neuve et à large envergure, ils trouvent à travers leur route quelques résistances de la part d'ennemis aussi malintentionnés qu'impuissants. Ces résistances, en général, ne marquent guère dans l'histoire. Les *Annales parlementaires* anglaises et belges nous conservent bien le souvenir de semblable misérable campagne, à l'occasion de la construction des premiers chemins de fer. Mais aujourd'hui, l'on se borne à sourire lorsque les discours de ces adversaires, aux noms oubliés, tombent sous les yeux. Il en sera de même du Congo.

Passons.

A la date du dernier courrier de Matadi (1er janvier dernier), les rails étaient posés jusqu'au kilom. 82, les terrassements achevés jusqu'au kilom. 88 et entamés jusqu'au kilom. 100. Il est probable à l'heure actuelle que la voie est construite et que les locomotives fonctionnent jusque près du kilom. 100, soit sur un trajet équivalent à celui de Bruxelles à Liége.

L'état sanitaire est bon, en dépit de la saison des pluies. Disons à ce propos que les chiffres relatifs à la mortalité des Européens, publiés par le *Patriote*, qui annonce 18 p. c. de perte, de même que ceux de M. Cauderlier qui en signale 65 (*sic*), sont complètement faussés. Voici les chiffres réels, depuis quatre ans : 1890, 2.53 p. c.; 1891, 4.41; 1892, 8.80; 1893, 5 06; 1894, 3.13. Il est certain que maintenant que les difficultés sont vaincues et qu'un peu de confort va pouvoir être donné aux brigades, les progrès vont encore s'accentuer. A Boma, la mortalité est déjà tombée à 3 p. c.

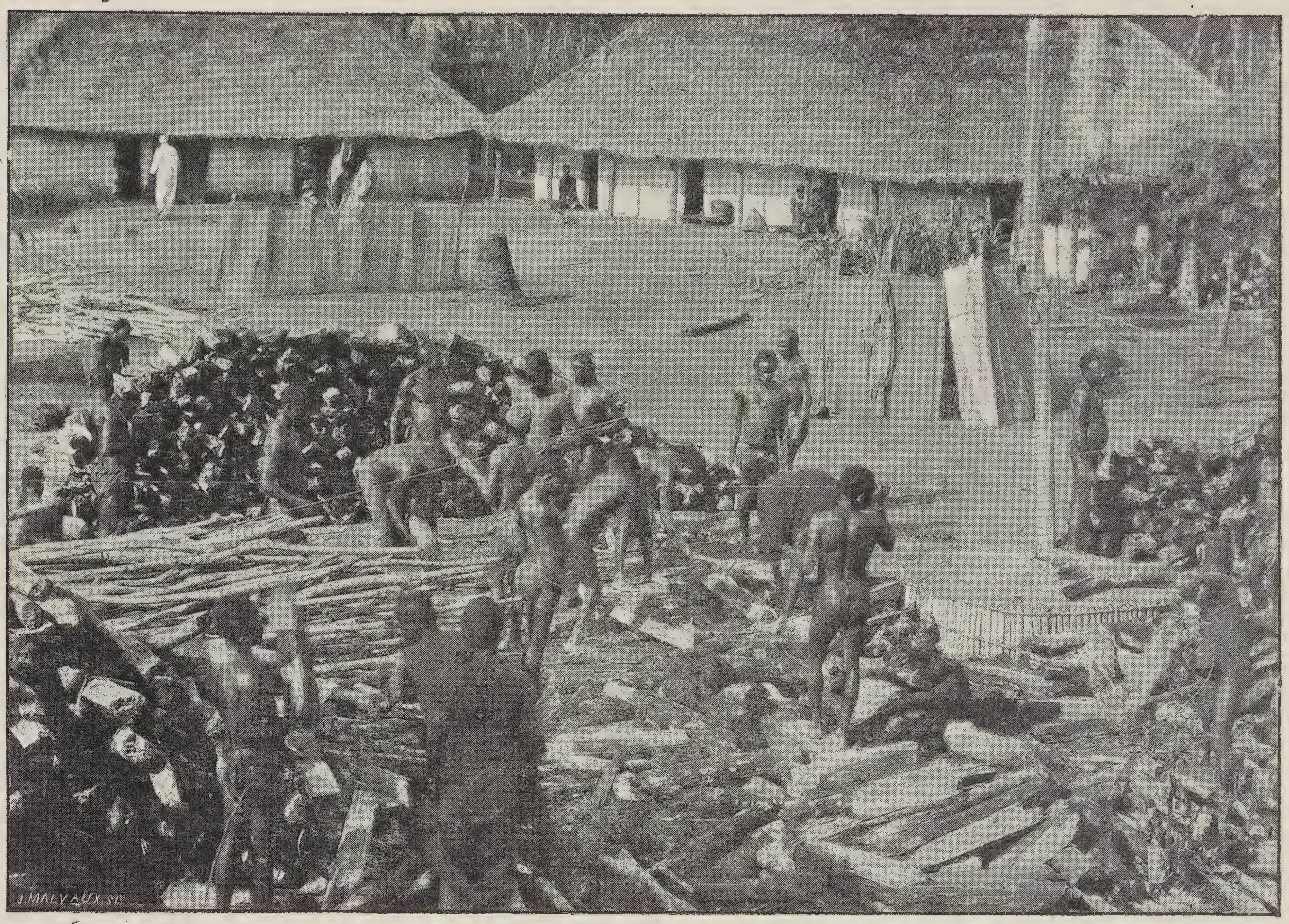

Ouvriers indigènes faisant provision de bois, à Yalulima (haut Congo). (D'après une phot. de M. Michel.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

IV

Lorsque l'achèvement du chemin de fer des cataractes, trait d'union entre le réseau fluvial intérieur et l'Océan, aura permis la mise en rapport des produits du sol dans tout le bassin central, qui fut l'ancienne mer, et qu'ainsi on saura enfin ce que de tels instruments d'exploitation rapportent immédiatement, de nouvelles voies de communication artificielles ne tarderont pas à surgir.

Déjà quelques-unes sont à l'étude; c'est ainsi que M. l'ingénieur Rolin, ancien commissaire du Stanley-Pool, a établi tout un projet de pénétration par voie ferrée dans la forêt du Mayombe (Congo maritime); la ligne s'amorcerait en un point de la rive droite en aval de Boma, permettant d'amener directement aux steamers de mer les produits oléagineux, les bois de construction et d'ébénisterie, le café sauvage ou cultivé, les caoutchouc et gutta divers, etc., dont l'existence a été reconnue par de nombreux spécialistes, entre autres le docteur Laurent, professeur à Gembloux, et les botanistes français Dybowski et Lecomte.

A côté des produits existant déjà dans la région, le chemin de fer du Mayombe trouvera à exporter les denrées d'introduction plus récente, telles que cacao, vanille... ou d'autres produits dont on modifiera la culture, par exemple le tabac.

Car il se passera certainement pour ce chemin de fer, comme aussi pour le chemin de fer des cataractes, ce qui s'est passé pour la ligne de Dakar à Saint-Louis du Sénégal, qui traverse les provinces du Cayor et du Diambour. Depuis que ce railway est en exploitation, il s'est créé des plantations des deux côtés de la voie, et le pays a pris un mouvement et une animation qu'il ne connaissait pas auparavant.

Au moment de la récolte des arachides du Cayor, la compagnie peut à peine suffire au transport des barriques; le chemin de fer roule alors jour et nuit, à ce que nous disait, au mois de décembre dernier, le lieutenant de spahis Robillot, en congé à Bruxelles, et qui fut de la colonne Bonnier et de l'occupation de Tombouctou.

Voici à ce propos ce que nous trouvons dans la notice n° V sur les colonies françaises, publiée sous la direction de M. Louis Henrique :

« Il y a une quinzaine d'années, le Sénégal produisait relativement peu d'arachides, malgré le développement progressif de cette culture; le principal centre de production était alors l'Inde anglaise. Mais depuis qu'on a construit le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, le Cayor, en partie inculte jusqu'à cette époque, s'est trouvé mis en culture comme par enchantement, et, chaque année, au moment de la récolte, la compagnie du chemin de fer est obligée de déployer une activité

extraordinaire pour arriver à transporter à Dakar, et surtout à Rufisque, les envois d'arachides que toutes les stations de la ligne, sans exception, reçoivent des cultivateurs de la région. En 1887, la production du Sénégal en arachides a été d'environ 70,000 tonnes et cette production s'accroît sans cesse. »

Ces 70,000 tonnes d'arachides représentaient, à Marseille, 21 millions de francs. Joli chiffre.

Nos coloniaux improvisés vont clamant sur tous les tons : Le chemin de fer du Congo! mais ce n'est pas sérieux : il n'a que 75 centimètres d'écartement! Que voulez-vous qu'on fasse avec un pareil tramway joujou!...

Répondons-leur par un nouvel extrait de la notice n° V sur les colonies françaises :

« Le développement si rapide du Cayor est l'exemple le plus frappant et le plus indiscutable de ce que peuvent produire les chemins de fer de colonisation. C'est ce qu'on n'a pas encore compris en France, c'est ce que les Anglais et les Américains ont si bien mis en pratique. Le défaut que nous (les Français) avons eu jusqu'ici, dans les quelques tentatives qui ont déjà eu lieu, a été de vouloir faire trop grand. Les lignes ferrées coloniales doivent précéder et créer la colonisation, et non pas attendre le développement d'un pays. La voie de 1 mètre (cas du chemin de fer du Sénégal) est trop coûteuse, celle de *soixante centimètres* paraît être la meilleure.

« Si le chemin de fer prospère, il est toujours facile ensuite de transformer la voie et de donner à la ligne les développements qu'elle comporte. »

Revenons aux voies de communication artificielles, que l'avenir verra se développer au Congo.

Partout où des chutes sépareront des biefs navigables d'importance suffisante, on contournera ces chutes au moyen de voies ferrées de peu d'étendue.

Exemple : aujourd'hui, les steamers du haut Congo remontant l'Oubanghi sont arrêtés à Zongo par une série de rapides jusqu'à Mokwangai, soit sur un parcours de 60 kilomètres; à Mokwangai, on retrouve le service de transports fait par les petites chaloupes à vapeur telles que l'*En Avant*, qui desservent un bief navigable de 275 kilomètres jusqu'au rapide de Banzyville.

L'*En Avant* remorquant une allège sur l'Ubangi.
(D'après une phot. du lieut[t] Masui.)

A l'heure actuelle, le service Zongo-Mokwangai est fait par pirogues, qui mettent trois à quatre jours. Le moment viendra où ce service se fera par voie ferrée; on ira en deux heures de Zongo à Mokwangai, et c'est l'électricité prise aux chutes mêmes, désormais utilisées, qui desservira ces lignes ferrées de l'intérieur.

Autre exemple : En amont des Stanley-Falls, le Loualaba offre 500 kilomètres navigables aux steamers, et s'étendant de la septième chute aux rapides de Loukouna reconnus par le consul américain Mohun.

Ce bief de 500 kilomètres de thalweg est séparé du bief inférieur par 140 à 150 kilomètres barrés de chutes. Pour l'utiliser, au lieu de contourner ces chutes au moyen du rail, on se portera sur le haut Lomami et on reliera Bena Kamba à Riba-Riba par une voie ferrée qui traversera la Kassoukou, large affluent de gauche du Loualaba, dont la navigabilité est encore à reconnaître.

Pour le moment, un petit vapeur, la nouvelle *Ville de Liége*, vogue entre Kibonghe et Nyangoue, et le service dans le bief des rapides est fait par piroguiers indigènes, à l'adresse consommée desquels le lieutenant von Götzen vient encore de rendre hommage. C'est vers ce bief Kibonghe-Nyangwe que s'écoulent les produits du Manyema, par les affluents de droite : Moundoukou, Lowa, Oulindi, Léla, etc.

D'autres voies que des chemins de fer s'établiront.

Ainsi, depuis longtemps le trajet de Louébo à Loulouabourg se fait à dos de taureaux porteurs; on sait que l'expédition Dhanis contre les Arabes doit beaucoup à l'aide efficace que ces excellents animaux lui ont donnée. Ils ont transporté les chefs blancs et leurs bagages de Lousambo au Lomami. Les membres des expéditions du Katanga en ont également fait usage à l'aller et au retour. C'est dans les régions du Kassaï, du Sankourou et du haut Lomami que se développeront le plus rapidement les transports par bœufs.

On a signalé l'existence d'un chenal reliant les lacs N'toumba et Léopold II; je n'ai pu en découvrir l'entrée dans le lac N'toumba et les indigènes du lac m'ont assuré que cette communication n'existait pas. Mais on conçoit fort bien qu'elle ne sera pas difficile à établir; le canal à creuser aurait une quarantaine de kilomètres.

Un mot à propos des régions du Katanga et du Tanganika.

Les communications entre l'Europe et ces contrées paraissent les plus avantageuses, pour le moment, par la voie du Zambèze du Shire et du lac Nyassa. C'est la route suivie, comme on le sait, par les Anglais et les Portugais qui occupent et exploitent le Nyassaland.

Pour arriver au Tanganika, on est transporté, par les steamers de la Compagnie des lacs, de l'océan Indien (canal de Mozambique) jusqu'à Katounga, par le Zambèze et le Shire. De Katounga à Matope, 120 kilomètres barrés de chutes; on les contourne par la route terrestre de Blantyre, qui est carrossable et bien nivelée.

A Matope, la navigation recommence sur le Shire jusqu'au lac Nyassa, puis se continue sur le lac jusqu'à Karonga, où s'amorce la route dite de Stephenson, ainsi appelée du nom du gentleman écossais dont les libéralités en ont permis la construction. La route de Stephenson se développe suivant 350 kilomètres et atteint le Tanganika à Abercorn (Kitouta).

Sur le Tanganika, il ne tardera plus à flotter des steamers; aujourd'hui, ce sont des pirogues et des boutres arabes (grandes barques à voiles) qui sillonnent le grand lac.

Une société, la *Compagnie du Nyassa*, s'est fondée à Lisbonne, dans la première moitié de 1893, pour la création d'un chemin de fer allant au lac Nyassa.

Il est intéressant de rappeler ici les progrès de la colonisation anglaise dans la région du Nyassa, car ces progrès sont dus essentiellement aux facilités de communication avec la mer.

En juillet 1891, le nombre total des Européens au Nyassaland était de 57. En avril 1892, ce nombre s'élevait à 265.

A la première date, il y avait sur les lacs et les rivières du Nyassaland, 8 vapeurs anglais et une quinzaine d'embarcations diverses. En 1894, on trouve 14 vapeurs anglais sur ces mêmes eaux et plus de 100 bateaux à voiles, chaloupes à vapeur et embarcations diverses; de plus, 6 vapeurs étaient en construction pour ces régions.

En 1890, le commerce du Nyassaland s'élevait à un demi-million par an (importation et exportation). En 1894, le trafic total est quintuplé.

La première année de l'administration du protectorat (1891-1892), le revenu total était de 42,500 francs; à la fin de la deuxième année, il était de 117,500 francs et à la fin de la troisième année (1893-1894), il s'élevait à 225,000 francs, bien que les droits de douane fussent excessivement minimes.

En 1891, l'étendue du sol cultivé par les Européens ne dépassait guère 500 hectares; l'étendue actuellement cultivée est évaluée à 2,920 hectares, plantés principalement de café.

Depuis 1891, cinq centres de population se sont créés et développés : Port-Herald, Tshiromo, Katounga, Blantyre et Fort-Johnston.

A Port-Herald et à Blantyre, des lots de terrain se sont vendus à des prix atteignant 3,500 francs.

Outre ces villes, un grand nombre d'autres établissements européens sont en voie de formation.

La culture du café se développe de merveilleuse façon. Les plantations de la province du Shire comprennent, d'après les statistiques, plus de 5 millions de caféiers.

Le commissaire britannique dans le Nyassaland, sir H. Johnston, parle avec beaucoup d'éloges de l'intelligence et de la perfectibilité des Yaos, indigènes du Nyassaland. Ils deviennent notamment, en peu de temps, d'excellents typographes. C'est ainsi que la *British central African Gazette*, et toutes les pièces administratives du gouvernement, sont

En pirogue sur l'Ubangi. (D'après un croquis du lieut^t Masui.)

imprimées par des ouvriers nègres. M. Young, officier de marine, ancien compagnon de Livingstone, a éprouvé « la parfaite probité et l'énergie laborieuse » des Makololo du Shire. Ces noirs sont des cultivateurs soigneux, des vanniers, des forgerons, des tisserands habiles, des bateliers excellents.

Un dernier mot, à propos de la jonction du Congo au Nil. Se fera-t-elle par l'Ouelle et le Kibali? par l'Arouwimi, l'Itouri et le lac Albert (Albert-Nyassa) ou bien atteindra-t-on Meschra-er-Rek par l'un des affluents du M'Bomou et le Bahr-el-Wau ou le Bahr-el-Djour?

Quand ce point d'interrogation à longue échéance sera résolu, les trois grands déversoirs de la région des lacs et des hauts plateaux colonisables, savoir : le Congo, le Nil et le Zambèze, ne formeront plus qu'une ligne de communication ininterrompue. Que seront devenues alors ces régions que l'on a souvent dénommées « le paradis de l'Afrique »?

Dernières parties du monde habité appelées aux lumières de la civilisation, ces régions, non encore complètement arrachées aujourd'hui aux affres de l'esclavage, deviendront peut-être un centre nouveau de progrès plus puissant que les centres actuels.

Que les destinées s'accomplissent!

Lieut^t CH. LEMAIRE.

LES ABEILLES

III

Le territoire situé au nord du Népoko jusqu'au Mapi, et à l'est du Mémet, affluent important du Népoko, est gouverné par un chef Mangbettou, M'Bélia. Ce dernier apportait aux blancs de grandes quantités de miel recueilli par ses tributaires, miel guère plus soigné que celui vu précédemment à l'Ouest.

Les Akas, dont on a tant parlé, sont établis sur la rive sud du Mapi et au nord du Mémet. Ces nains, véritables bohémiens, viennent du Sud, campant où ils trouvent de quoi vivre. Ainsi que nombre de peuples oisifs, ils aiment beaucoup les douceurs. En dépit des piqûres qu'occasionne toujours la récolte du miel, ils savent se procurer ce nectar qu'ils savourent avec délice. Aussi furètent-ils dans les crevasses des rochers en quête de nids d'abeilles qu'ils vont dévaliser

la nuit. Au besoin, ils abattent, ainsi que les autres noirs, les arbres creux pour en vider le contenu.

En allant vers l'est, tout en suivant le Kibali (Uelle) puis l'Iret, on arrive chez des tribus tout à fait sauvages, ignorant complètement l'existence du blanc. Dans ces immenses plaines herbeuses, comprises entre l'Iret (Nzorot, Kibali, Makwa, Uelle) et l'Obi, on rencontre rarement des colonies d'abeilles. Aux environs des villages, on aperçoit des ruches. Premier pas vers le progrès et qui intéresse tout particulièrement le blanc curieux des choses apicoles.

Le noir confectionne ses ruches avec goût et symétrie. Se préoccupe-t-il des besoins, des mœurs de l'abeille? Il est permis d'en douter. C'est par intuition qu'il donne une capacité de 77 litres 3/4 à sa ruche. Il se sert de paille de roseau, sèche, souple et résistante qu'il coud en spires avec des fibres végétales, ainsi que le font encore certains apiculteurs de notre pays. Les torches ont 2 à 3 centimètres de diamètre. La ruche est cylindrique, régulière, mesurant $1^{m}10$ de longueur sur 30 centimètres de diamètre intérieur. Aux extrémités sont placés deux couvercles circulaires fermant hermétiquement les deux orifices. A l'un de ces cercles, contre le bord, est percé un trou de vol de quelques centimètres d'ouverture.

Les ruches finies, les indigènes vont les placer sur des arbres avoisinant leur village, à 5 ou 6 mètres du sol et cela à l'époque de l'essaimage. Les jetons s'y logent instinctivement. Les indigènes ont soin de poser la ruche horizontalement, de façon que l'avant et l'arrière reposent respectivement sur une fourche formée par les branches de l'arbre. Ainsi, elle ne peut tomber.

On peut croire que c'est pour mettre les produits de l'abeille à l'abri des fourmis blanches et autres voraces qu'ils agissent ainsi. Peut-être pour donner de l'ombre à la colonie? Il n'est pas rare d'en voir jusque deux sur le même arbre.

Ce n'est qu'aux alentours des villages situés sur des plateaux près des rochers et loin des forêts, que le nègre place ses ruches Le moment de la récolte venu, — et ce moment arrive quand il y a pénurie de miel à la... hutte — les apiculteurs congolais se rendent au rucher aérien, bouchent le trou de vol et descendent leurs fardeaux à l'aide de lianes. Les ruches sont transportées au village, et la nuit venue, près d'un grand feu, les apiculteurs enlèvent le couvercle mobile d'arrière. Ensuite les rayons sont arrachés rapidement et jetés pêle-mêle dans des pots pendant que les abeilles furieuses se grillent. L'habitation vidée, l'orifice est refermé et les fourches reprennent possession de leur charge. Un essaim peut venir et se mêler aux abeilles échappées au désastre. On rencontre cette espèce de ruche depuis le confluent du Nzorot et de l'Obi jusqu'au Nil.

Les Modos, Logos, etc., anciennes populations agricoles, font aussi de l'apiculture.

Après avoir traversé l'Arébi, affluent important sud de l'Iret, on est surpris de voir le grand nombre d'abeilles établies dans les parties boisées et montagneuses de cette région. C'est un bourdonnement intense, un vol bruyant d'insectes, allant à la picorée. Des essaims sont suspendus, nombreux, aux branches des arbres.

La région située au sud de la Makwa (Kibali) est très accidentée. Des forêts immenses, renfermant les essences arbustives les plus diverses, émergent de toutes parts.

Il est difficile de se faire une idée exacte de la quantité d'abeilles qu'on rencontre dans ces pays perdus au centre de l'Afrique. On les cultiverait qu'il y en aurait moins! Durant la belle saison, ce ne sont qu'abeilles et essaims. Et toujours une abeille ressemblant beaucoup à la ligurienne. Ses anneaux sont plus jaunes. Elle est un peu plus petite, assez douce, bien que sauvage. Serait-ce l'abeille d'Égypte (*Apis fasciata*)?

Les jetons établis aux branches d'arbres indiquent des populations moyennes. Leurs rayons blancs, quelquefois de 5 à 6 décimètres carrés, contiennent passablement de cellules de faux-bourdons, surtout à la périphérie. Le miel emmagasiné varie : généralement 4 à 5 kilogrammes. Celui en rayon vierge est délicieux. Les ruches posées sur les arbres renferment une quantité de miel dépendant naturellement du temps laissé à la population et de l'importance de celle-ci.

(*A continuer.*) A. GUSTIN.

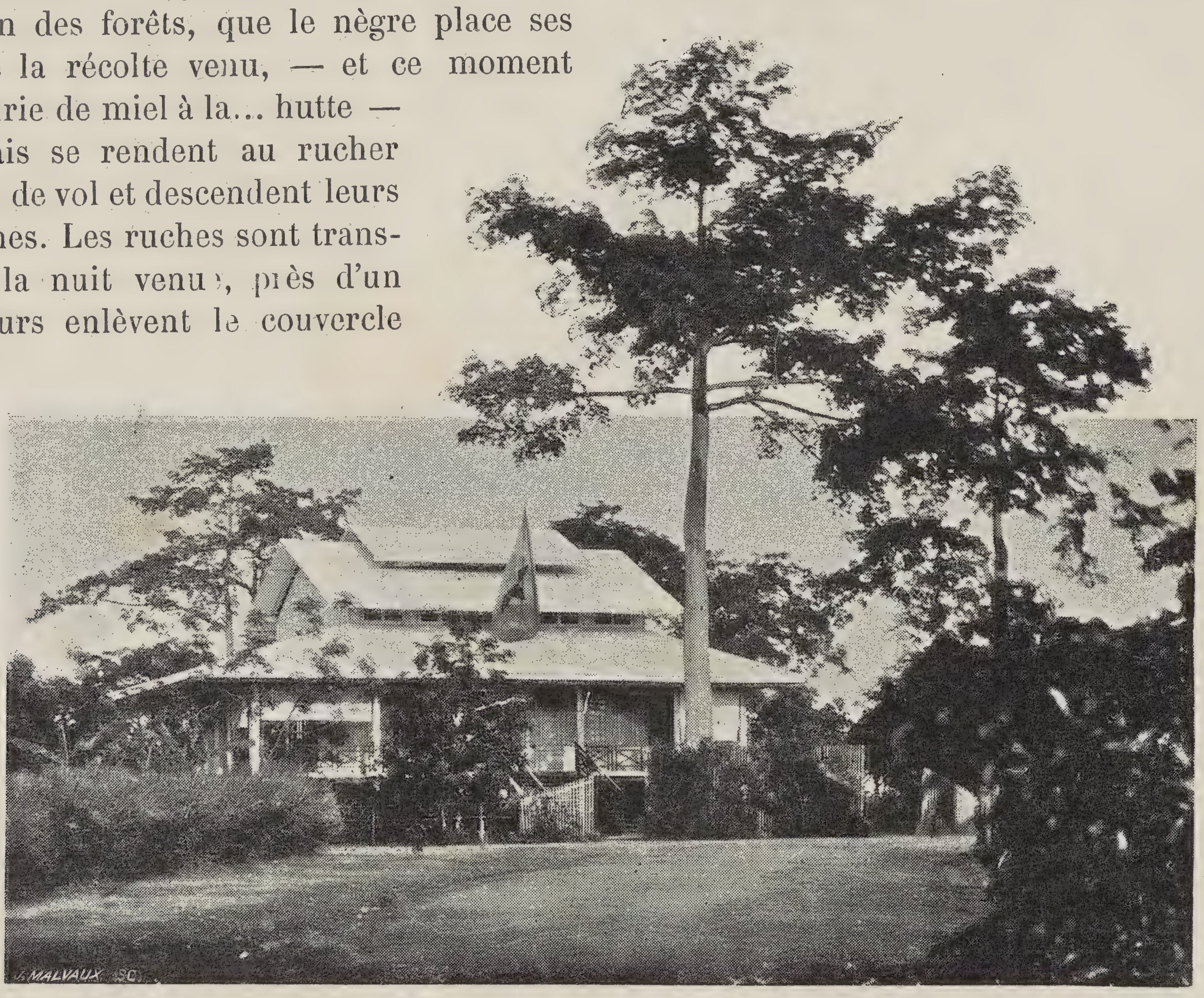

Le secrétariat général, à Boma. (D'après une phot. de M. Shanu.)

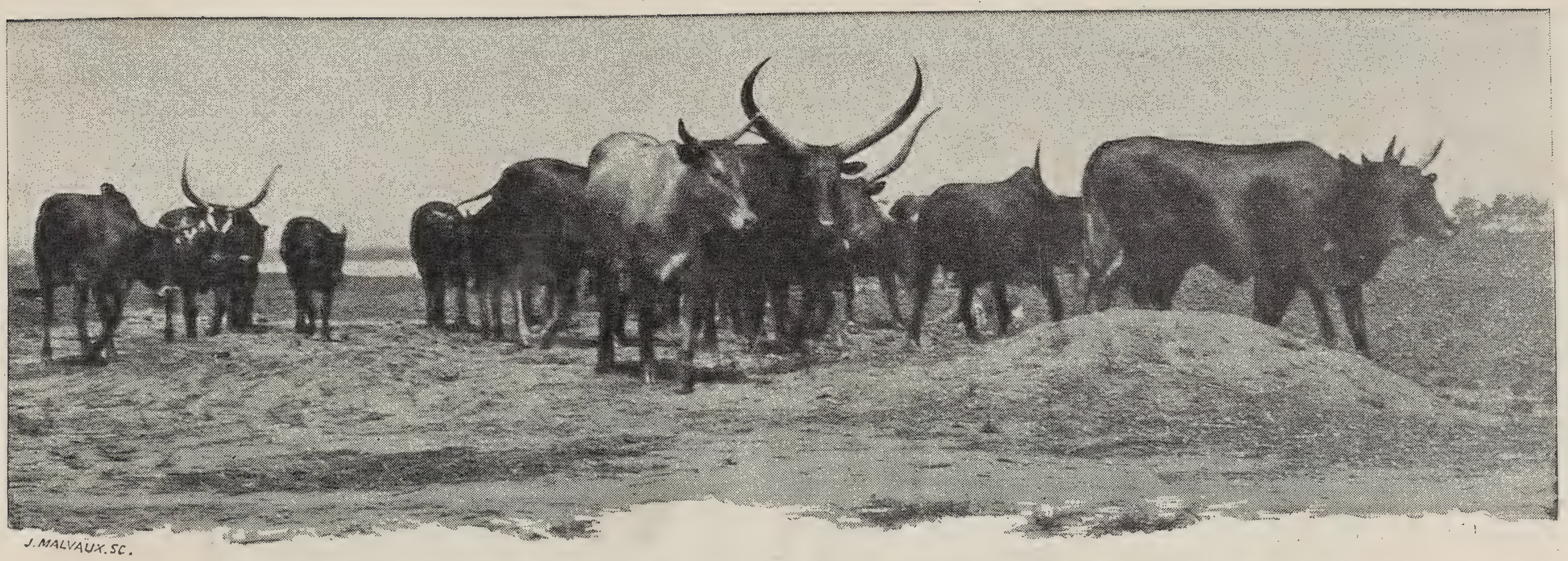

Un troupeau de bétail à Nyangwe. (D'après une phot. du lieut Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

II. — DU LOMAMI A NYANGWE (Suite)

Combat de Dungu. — Rencontre du lieutenant Cassart. — Défaite et mort de Munie Moharra. — Arrivée à Nyangwe.

M. Cassart venait de mettre en fuite les hommes de Munie Moharra. Il était alors 10 heures et demie du matin. Profitant de cette accalmie, M. Cassart fit partir ses charges et protégea la retraite, suivi par une cinquantaine de Wangwanas qui se tenaient assez éloignés. Au bout d'une heure de marche, la caravane était hors de danger et avait traversé le Mohadi, où toute poursuite cessait. Elle avait un caporal tué, six hommes et une femme blessés. Du côté des Arabes, une cinquantaine de morts. La troupe de M. Cassart avait brûlé 5,000 cartouches.

C'est grâce à sa bravoure et à sa présence d'esprit que M. Cassart dut de ne pas avoir été massacré avec tout son monde. Le combat qu'il dirigea doit être considéré comme un des plus beaux faits d'armes de la campagne arabe.

Après avoir marché pendant une heure et quart sans avoir rien vu et n'entendant plus rien, le détachement de Wouters rentrait au camp, lorsqu'il rencontra le lieutenant Scheerlinck, qui lui apprit l'attaque de Cassart par les forces de Munie Moharra. Le détachement, fort alors de 170 hommes, continua sa marche et, une heure au delà de Mohadi, aperçut, à 2,000 mètres dans la direction S.-S.-O., le camp de Munie Moharra. Il était établi à l'extrémité d'un plateau et avait son flanc gauche et son front couverts par des marais. Seul le flanc droit était accessible et avait devant lui un vaste plateau. Pour attaquer ce flanc, la colonne dut exécuter, à 1,800 mètres du camp, une marche de flanc à découvert, ce qui permit aux Arabes de se porter en masse au point menacé.

L'attaque se fit en trois colonnes. Le lieutenant Michaux commandait celle de droite; le lieutenant Scheerlinck celle de gauche et le lieutenant de Wouters commandait celle du centre. Les colonnes d'attaque s'avancèrent jusqu'à 20 mètres des Arabes sans tirer, puis ouvrirent un feu violent et s'élancèrent à l'attaque. Les Arabes battirent en retraite au premier choc et au bout de 100 mètres se débandèrent. La poursuite, d'abord faite par des soldats réguliers, fut ensuite confiée aux gens de Gongo. Munie Moharra dirigeait le combat en première ligne. Blessé d'un coup de feu à la jambe le matin, dans le combat contre M. Cassart, il était porté par ses femmes. Il fut tué dès le début de la retraite et sa mort fut le signal de la déroute.

La colonne trouva dans le camp arabe de nombreuses charges, 4 barils de poudre, 4,000 capsules et de nombreux objets provenant de la malheureuse expédition Hodister.

M. de Wouters avait l'intention de poursuivre les Arabes, aussitôt que ses soldats auraient pris un peu de repos, mais ayant appris par les prisonniers que Sefu comptait attaquer le lendemain le camp de Goio Kapopa, il me rejoignit le même jour. Les forces de Munie Moharra, contre lesquelles eurent à lutter ce jour les troupes de l'État, comptaient 2,000 hommes. Après la défaite de Sefu au Lomami, Sefu et Munie Moharra avaient convenu qu'ils attaqueraient de concert. Dans ce but, Munie Moharra avait envoyé en avant son fils Munie Pembe, auquel il avait recommandé d'attendre son arrivée pour engager la lutte.

Le combat du 30 décembre, où les troupes de l'État attaquèrent et battirent Munie Pembe, dérangea ce plan; toutefois, Munie Moharra ne se découragea pas. Apprenant que les troupes de l'État étaient campées à Goio Kapopa, il se porta à l'ouest de leur position, tandis que Sefu se portait à l'est. Leur but était celui-ci : pendant que Munie Moharra prendrait les troupes de l'État à revers et Munie Pembe sur le flanc gauche, Sefu s'avancerait sur le flanc droit, de façon à les acculer dans l'angle formé par le Mohadi et le Lufubu, deux rivières non franchissables à gué.

Le 8 janvier, une reconnaissance de Munie Moharra lui ayant signalé la marche de M. Cassart, il voulut d'abord en finir avec lui. Mal lui en prit. Par sa brillante conduite, M. Cassart le tint en échec et parvint à dégager sa caravane. Il est vrai que, sans l'arrivée du détachement de M. de Wouters, M. Cassart eût peut-être succombé sous le nombre, mais grâce à son énergique résistance, l'éveil avait été donné et les forces de l'État avaient pu vaincre et mettre en déroute les forces de Munie Moharra. Sans doute, la victoire eût été plus complète si M. de Wouters avait pu poursuivre à outrance les

Les enfants de Sefu : Muini, Mulenda et Nserera. (D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

orces arabes en déroute; mais après ce que les prisonniers arabes lui avaient appris, la prudence lui enjoignait de rejoindre le gros de la colonne, pour me permettre d'opposer aux forces de Sefu toutes mes troupes réunies.

Grâce à ces victoires, l'État n'a plus devant lui que Sefu, qui a pris position à trois ou quatre heures de marche de la rivière Kipango. De Goïo Kapopa, on voit parfaitement la position de Sefu, installé sur des collines. Le 11 janvier, je fais procéder à la construction de ponts sur le Lufubu, en vue d'attaquer Sefu le 12. Le même jour, une reconnaissance forte de 60 hommes, commandée par un officier, est chargée de protéger ces ponts. Malheureusement, cette reconnaissance s'avance jusqu'au Kipango, en face du camp de Sefu. Un combat s'engage avec Mohamedi, chef de Sefu, qui veut s'opposer au passage de la rivière. Au premier coup de feu, Sefu s'enfuit et notre reconnaissance se retire, après avoir tué cinq hommes, le Kipango n'étant pas franchissable à gué. Le 12 janvier, les troupes de l'État franchissent sur des ponts le Lufubu et le Kipango. Nous apprenons alors, vers 1 heure de l'après-midi, par des déserteurs, qu'à son retour au camp, Mohamedi ayant appris la mort de Munie Moharra et la fuite de Sefu, s'est enfui lui-même le 12 au matin avec tout son monde.

A la nouvelle de la fuite de Sefu, les gens de Gongo se mettent à passer les ponts d'une façon si désordonnée que l'une des passerelles est détruite et que force est de la recon-

struire pour achever le passage, et que ce n'est qu'à 9 heures du soir que les troupes de l'État entrent au camp de Sefu. Il est presque certain que si la reconnaissance du 11 n'avait pas donné l'éveil en poussant jusqu'au Kipango, les Arabes eussent été surpris et que, pris à revers, ils eussent été jetés dans le Lufubu.

La route de Nyangwe était désormais libre et les troupes de l'État arrivèrent devant cette ville le 21 janvier, à 2 heures de l'après-midi, après avoir construit un pont sur le Lufubu, pour assurer les communications à l'est et à l'ouest de cette rivière. Pendant cette marche, je reçus la soumission des grands chefs : Mwana Kalambo, Piani Wimba, Kalauwe.

Le Samba, que l'expédition vient de traverser, est fort riche en sel. Ce sel est extrait de marais, très nombreux, sur la rive gauche du Lufubu. Il y existe aussi des sources thermales (environ 50°), analogues, d'après le Dr Hinde, à celles de Wiesbaden.

Les troupes de l'État s'installent en face de Nyangwe, à 3 kilomètres de la rive gauche du Lualaba qui, à cet endroit, a 900 mètres de largeur. Nyangwe s'étend sur plusieurs kilomètres de longueur. Les Arabes sont placés dans des tranchées construites le long de la rive droite et sont armés de quelques fusils perfectionnés, dont on entend siffler les balles. Malheureusement, les troupes de l'État ne disposent d'aucune pirogue et doivent se borner, en attendant qu'on ait pu en construire ou s'en procurer, à faire le coup de feu d'une rive à l'autre et à bombarder la ville de temps en temps.

A partir du 25 janvier, les pelotons de MM. de Wouters, Michaux, Scheerlinck et Dr Hinde se relayent pour la garde de la rive et le combat journalier avec les tirailleurs arabes.

Le 28, treize obus tirés sur Nyangwe y provoquent une panique indescriptible. Tous les jours, de nouveaux chefs viennent se soumettre.

Le 2 février, Gongo est envoyé en reconnaissance vers le N.-O., pour détacher les chefs de l'alliance arabe. Le 5, M. Scheerlinck fait une reconnaissance vers l'amont. Le 7, attaque peu sérieuse des Arabes sur la rive gauche. Le 9, nous sommes prévenus que des bandes arabes passent le fleuve en amont et se proposent d'attaquer les troupes de l'État dans deux ou trois nuits. Le 12, l'on apprend que les gens de Nyangwe sont découragés et désireraient faire la paix. Mais des espions m'informent que ce n'est qu'une feinte, pour attirer les Européens dans un piège. Le 18 février, la caravane envoyée pour prendre à Gandu la baleinière qu'y avait laissée M. Francqui, rentre sans elle, car elle a sombré dans le Kipango; des sondages y sont exécutés.

Les soumissions des chefs indigènes deviennent de plus en plus nombreuses. Le 24 et le 25, les Bena Lesachi nous informent que les Arabes sont en grand nombre sur la rive gauche et nous attaqueront la nuit du 25 au 26. Nous nous tenons sur nos gardes. L'attaque ne s'étant pas produite, le 26, à 8 heures du matin, et bien que Gongo ne soit pas encore rentré de sa reconnaissance, je décide de prendre l'offensive et d'attaquer les positions ennemies situées vers l'aval.

A 8 heures et demie, départ de MM. de Wouters, Hinde et Cerckel avec 70 hommes et le canon; vient ensuite le lieutenant Michaux avec 60 hommes. Cette troupe est sous le commandement de M. de Wouters. Je pars moi-même à 8 heures trois quarts avec 75 hommes et 200 auxiliaires de Gongo, armés de fusils. La garde du camp est confiée à M. le lieutenant Scheerlinck, qui a sous ses ordres M. Cassart et 110 hommes. Il doit se tenir prêt à repousser toute attaque venant de l'amont.

A 15 minutes du camp, sur la droite de la route, ma colonne, qui marchait derrière le détachement de Wouters, rencontre l'ennemi, l'attaque et le force à se replier.

Le combat en retraite continue, les Arabes se battant courageusement et disputant chaque abri propre à la défense.

A un moment donné, le combat redouble. Je suis alors rejoint par le détachement de Wouters qui, cinq minutes après le commencement de l'attaque, s'était trouvé enveloppé. L'ennemi ayant été repoussé par ce détachement, était venu faire sa jonction avec la colonne qui luttait contre moi.

Une fois les troupes de l'État réunies, les Arabes ne firent plus guère de résistance. Un seul de leurs trois bomas fut défendu, les autres furent abandonnés sans défense. Bon nombre d'Arabes se noyèrent dans les marais, le Lufubu et le Lualaba. Leurs pertes s'élevèrent à plus de 900 hommes.

Dès le lendemain, 27 février, les Wagenias vinrent nous offrir leurs pirogues. Je leur demandai de les amener à la rive gauche, en face du camp. Le 28, on apprend que les Arabes, qui campaient en amont et qui devaient attaquer de concert avec ceux d'aval, ont abandonné leur camp et repassé le Lualaba. Le lendemain, Gongo rentre avec de nombreux prisonniers.

(*A continuer.*) DHANIS.

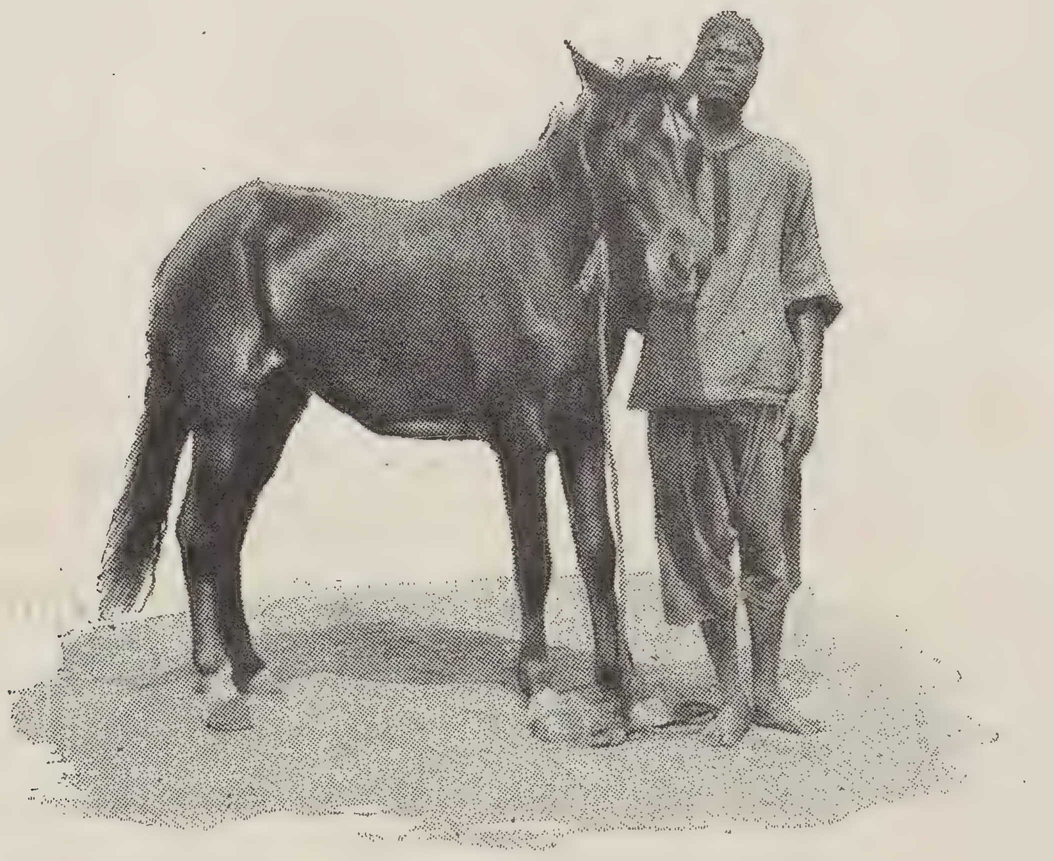

Le cheval d'Hodister
retrouvé sur le Lualaba par l'expédition.
(D'après une phot. du lieutt Lemery.)

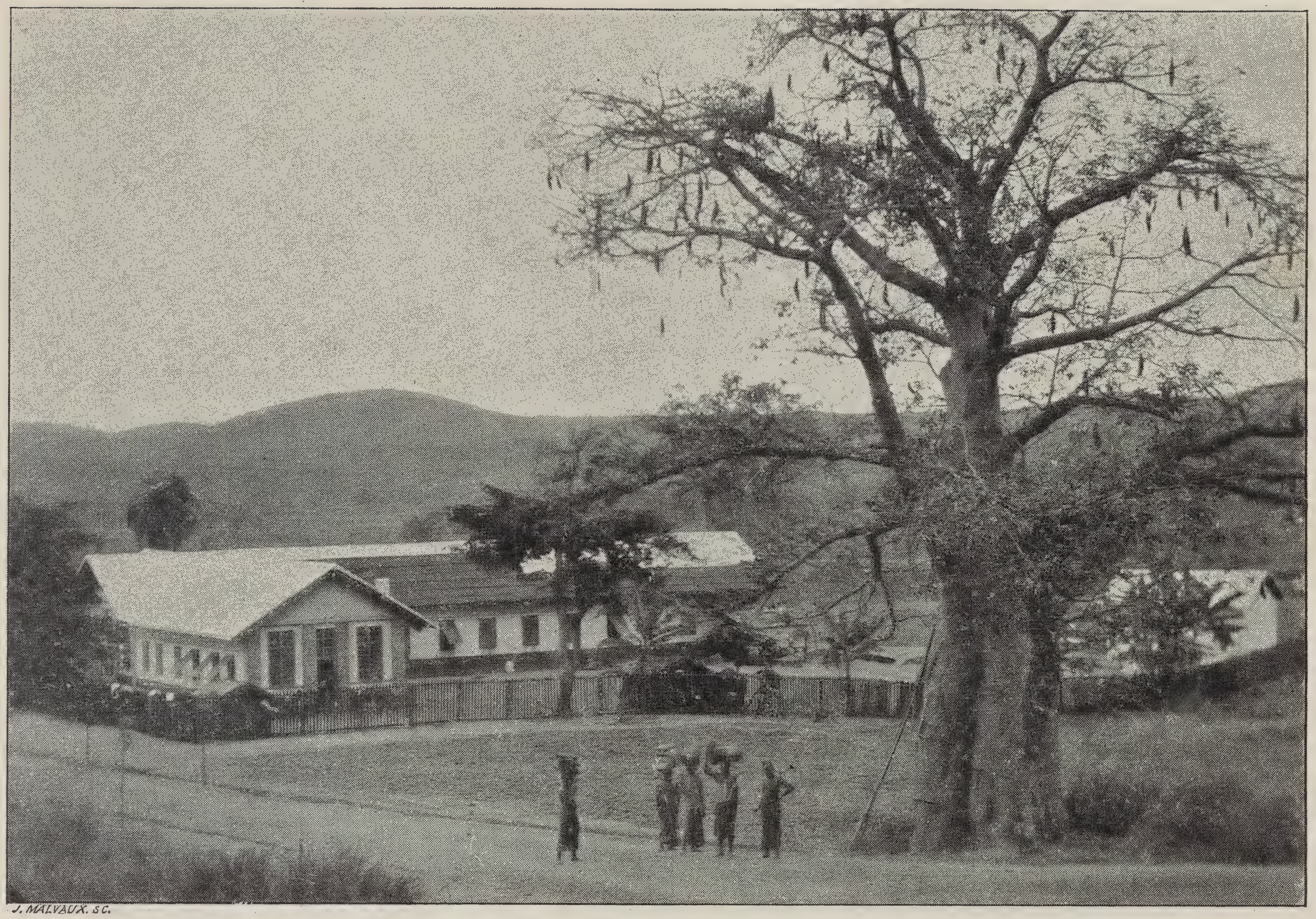

L'hôpital militaire de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

Dans les récentes discussions qu'a soulevées la proposition de reprise du Congo par la Belgique, on a beaucoup parlé du climat de l'Afrique centrale, et les adversaires de l'annexion en ont usé, comme d'un épouvantail, pour communiquer à la population belge une horreur profonde, une peur énorme de toute tentative de colonisation.

Parlant en connaissance de cause, pour avoir fait au Congo un séjour de trois ans, pendant lequel je fus attaché successivement à l'expédition Van Kerkhoven puis à la station de Léopoldville, je suis en mesure d'affirmer et de prouver que cet épouvantail n'existe que dans l'imagination de ses inventeurs. Non que je prétende que le climat de l'État indépendant soit précisément un climat enchanteur, aussi sain que celui de l'Europe, non que je veuille soutenir qu'on ne court aucun danger en allant au Congo; loin de là, je reconnais que ce danger existe, mais j'ajoute qu'il a été considérablement exagéré et amplifié pour les besoins de la discussion.

Tout d'abord, examinons quelles sont, d'une manière générale, les causes d'insalubrité de tout climat tropical. Nous comparerons ensuite la morbidité du Congo avec celle des autres contrées tropicales et il me sera facile, avec les quelques données que nous possédons, de démontrer que, contrairement à la légende qu'on s'efforce de répandre et qui ne repose sur aucun fait, sur aucune observation médicale sérieuse, le bassin du Congo s'annonce comme devant être, sinon la plus salubre des régions tropicales, du moins une des moins insalubres, et qu'il est parfaitement permis d'espérer obtenir dans ce pays les résultats qu'au point de vue de l'hygiène, c'est-à-dire de la diminution de mortalité et de morbidité, l'Angleterre et les Pays-Bas ont obtenus aux Indes anglaises et hollandaises. Car, nous le verrons plus loin, la mortalité générale au Congo est inférieure assez sensiblement à ce qu'elle a été pendant les premières années d'occupation dans presque toutes les colonies intertropicales. Il faut remarquer, en effet, que l'État indépendant, sauf pour quelques points, en est encore à la période de début; que nulle part — ni aux Indes, ni en Australie, ni en Amérique — on n'a marché aussi rapidement, on n'a avancé aussi vite dans la pénétration du pays que nous l'avons fait, nous Belges, au Congo, nous mettant ainsi dans des conditions qui devraient rendre la comparaison favorable aux autres colonies; or, c'est le contraire que nous pouvons constater, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Quelles sont les causes d'insalubrité relative des régions intertropicales :

1° La chaleur;

2° La présence, à l'état endémo-épidémique, d'un certain nombre de maladies telles que la variole, le typhus, la fièvre jaune ou vomito negro, le choléra, le beri-beri;

3° Les émanations du sol ou paludisme qui produisent les fièvres et la dysenterie;

4° Les fatigues exagérées des explorations dans ces régions;

5° Les imprudences des Européens, insuffisamment instruits des règles de l'hygiène tropicale.

Examinons, au point de vue spécial du Congo, quelle est l'importance de ces différentes causes d'insalubrité.

La chaleur d'abord. Faut-il que j'insiste longuement sur les effets désastreux que peut avoir l'influence de la chaleur solaire sur l'Européen assez imprudent pour la braver tête nue?

Les malheureux effets de l'insolation sont trop connus; mais ce que nous connaissons aussi, ce sont les moyens d'annihiler l'action malfaisante des rayons solaires, et l'on me paraît bien mal venu à incriminer le soleil, comme facteur de mort sous les tropiques, quand il suffit pour s'en préserver de porter une coiffure suffisamment protectrice, coiffure que l'expérience a déterminée d'une façon parfaite, et qui est le casque actuellement en usage dans toutes les régions tropicales.

Quand un ennemi peut être conjuré par des moyens aussi simples, par des précautions aussi élémentaires, est-il permis de le faire entrer sérieusement en ligne de compte? Ne semble-t-il pas qu'il suffise de signaler le danger et le moyen d'y parer pour que plus jamais des accidents ne viennent à se produire?

Il n'en est rien malheureusement. L'homme est ainsi fait, que s'accoutumant au danger, il finit par en rire et ne plus croire même à son existence. Aussi, malgré toutes les exhortation et les conseils, des imprudences se commettent-elles chaque jour, entraînant des malheurs qui doivent être imputés non au climat, puisque nous avons le moyen de le vaincre, mais à l'imprévoyance de la victime.

Pour mettre fin à des accidents de ce genre, plusieurs chefs de station ont considéré le fait de sortir après neuf heures du matin, sans coiffure suffisante, comme un manquement à la discipline et ont décidé de punir les contrevenants en conséquence. C'est là une mesure intelligente, toute à la louange de ceux qui l'ont prise, car ils ont réagi ainsi contre ce faux orgueil qui tend à braver inutilement les périls et à faire fi des précautions hygiéniques les plus élémentaires.

Outre le danger d'insolation, commun à toutes les régions intertropicales indistinctement et à l'abri duquel ne se trouvent même pas nos pays tempérés, la chaleur a encore une influence dépressive sur l'organisme, dont elle diminue la force de résistance, lui faisant ainsi subir en quelque sorte une préparation qui le prédispose aux maladies.

La chaleur a pour effet de diminuer la valeur des échanges respiratoires entre l'oxygène de l'air respiré et le sang. D'autre part, l'élévation de la température de l'air ambiant a pour effet de s'opposer à la déperdition du calorique du corps. Ce dernier a toujours un demi-degré environ de plus que dans les pays tempérés, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir 36°5 à 37°, il atteint, dans les contrées tropicales, une moyenne de 37°5.

Cette élévation de la température du corps est débilitante indiscutablement, et prédispose en tout cas l'Européen aux accès fébriles. Mais, encore une fois, la chaleur avec ses conséquences est un phénomène commun *à toutes* les contrées intertropicales, et à ce point de vue, le Congo se trouve dans des conditions analogues à celles des autres pays situés sous les mêmes latitudes.

Il est plutôt mieux partagé.

Voici, du reste, quelques chiffres qui montreront à l'évidence que la chaleur n'est pas aussi excessive qu'on veut bien le dire et saurait difficilement être comparée à celle de la mer Rouge, du Sahara ou du Sénégal. Tous les chiffres que nous citons ont été pris à l'ombre. Ce sont des maxima, c'est-à-dire qu'ils représentent, non la température moyenne, mais la température la plus élevée qui ait jamais été observée.

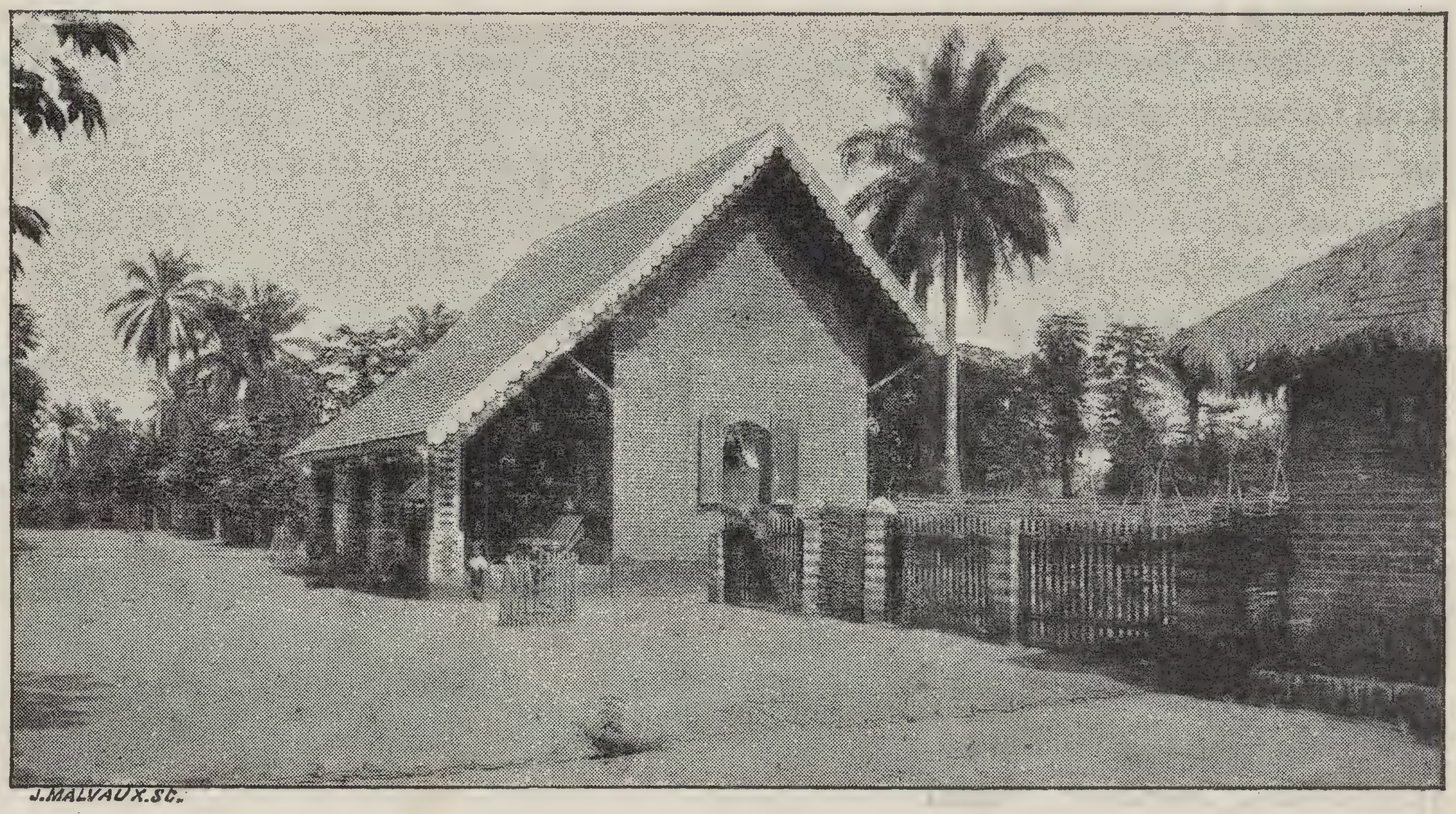

L'habitation du commandant de la Force publique, à Bangala.
(D'après une phot. de M. Michel.)

A Boma, le maximum observé est	41°,	le minimum 13°.
A Lukungu et Matadi —	39°,	— 18°.
A Léopoldville —	37°,	
A Luluabourg —	36°,	— 17°.
Au Katanga —	34°,	

alors qu'à Alger, le maximum est de 40° et qu'on trouve au Sahara des maxima de 45°, 47°, 50° et jusqu'à 56°, toujours à l'ombre, dans les oasis.

A Alexandrie, on relève un maximum de 42°8 et un minimum de 6°9, au Caire, 47°, à Massauah, sur la mer Rouge, 50°.

Voilà, je pense, suffisamment de chiffres pour démontrer péremptoirement qu'il ne fait pas plus chaud au Congo que dans d'autres régions équatoriales.

Est-il nécessaire que je rappelle que la ligne isotherme de plus grande chaleur ne correspond nullement à l'équateur, mais est située sensiblement plus au nord, et que, par conséquent, l'État indépendant, se trouvant précisément sous l'équateur, n'est nullement, de par ce fait, la partie de l'Afrique où la température est la plus élevée?

Certes, il fait chaud, très chaud même, au Congo, mais il y a toujours de la brise et il n'y fait jamais étouffant, comme cela arrive parfois en Europe.

En somme, la chaleur au Congo est aisément supportable et ce serait verser dans une grossière erreur que de croire, comme beaucoup, que la température est une des choses les plus pénibles à endurer par les blancs en Afrique.

Une seconde raison d'insalubrité des climats tropicaux réside, avons-nous dit, dans la présence de certaines maladies qui y règnent d'une manière constante. Parmi ces maladies, nous avons cité : la variole, le typhus, la fièvre jaune ou vomito negro, le choléra, le beri-beri.

Deux de ces affections seulement existent au Congo : la variole et le beri-beri; les autres y sont absolument inconnues, ce qui donne, au point de vue de l'hygiène, un avantage considérable à la colonie.

La variole, en effet, ne peut être considérée, depuis que nous avons le vaccin, comme une maladie pouvant s'opposer au séjour des Européens. Les bienfaits du vaccin, la quasi immunité qu'il donne à ceux qui ont été inoculés, sont du reste appréciés à leur valeur par les indigènes eux-mêmes, qui viennent en foule, aux stations de l'État, de leur propre mouvement et sans y être en rien contraints, réclamer le remède, le *n'Kissi* (fétiche), comme ils disent dans leur langage, contre le terrible fléau qui les décimait depuis si longtemps et qui a été enfin vaincu par la science du blanc.

Pendant les trois derniers mois que j'ai passés à Léopoldville, j'ai vacciné plus de 3,000 indigènes, et mon voisin, le missionnaire Dr Sims, en a vacciné autant pour sa part. Des villages situés à trois journées de marche, ils accouraient tous, hommes, femmes, enfants, vieillards même; car ils avaient vu, au milieu de l'épidémie, les gens de Léopoldville, soignés par nous, demeurer indemnes, tandis que la maladie fauchait les populations voisines.

Ces nègres que d'aucuns se plaisent à dépeindre comme des êtres inférieurs, à intelligence obtuse, incapables d'être tirés de leur sauvagerie, ces nègres n'avaient pas tardé à comprendre la valeur de la vaccination une fois qu'ils avaient pu en constater les résultats, et bientôt cette pratique devint générale dans la région du Stanley-Pool. Elle s'y implanta avec une facilité toute à la louange de la race noire, et d'autant plus frappante qu'on a vu, il y a deux mois à peine, dans un pays civilisé, en Suisse, la population du canton de Berne abolir, *par voie de referendum*, la vaccination obligatoire, montrant ainsi ce que vaut ce mode de consultation populaire.

Mon séjour à Léopoldville me fournit l'occasion de constater, une fois de plus, à quel point le nègre du Congo a le génie du commerce.

Les plaques de vaccin que je possédais n'auraient jamais pu suffire à satisfaire tout le monde; je dus donc avoir recours au procédé de vaccination de bras à bras. Au début, je fus quelque peu embarrassé pour trouver des indigènes qui voulussent bien se prêter à cet échange de sang d'un nouveau genre.

Mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque, après peu de jours, je constatai que le nombre de sujets se présentant pour servir de vaccinifères augmentait dans des proportions insolites. Des rixes éclataient même dans la station parce que chacun voulait m'offrir son vaccin. Je pus bien vite me rendre compte que ce n'était ni la philanthropie ni l'amour de la science qui animaient ces braves gens; car, à peine l'opération était-elle terminée, que le sujet réclamait de chacun des opérés le payement de sa peine; les indigènes avaient trouvé un nouvel article de commerce, le vaccin.

Comprenant le haut intérêt qu'il y avait pour les noirs à ce que la pratique du vaccin fût répandue dans toutes ses provinces, l'État indépendant du Congo créa un institut vaccinogène, afin de pouvoir, sur place, suffire à toutes les nécessités, à toutes les demandes qui lui parviendraient de différents côtés, même des stations les plus reculées.

Ce sera peut-être un de nos plus beaux titres de gloire que cette introduction du vaccin au centre de l'Afrique, alors que la variole y faisait annuellement autant de ravages que les razzieurs arabes eux-mêmes. Et cette installation d'un institut vaccinogène coûteux, destiné à préserver les populations indigènes contre un fléau qui les décimait depuis si longtemps, cette sollicitude de l'État du Congo pour ses sujets noirs, n'est-ce pas la plus belle réponse qui puisse être faite à ceux qui ont reproché au gouvernement de contribuer à l'avilissement, à l'anéantissement de la race nègre, en l'empoisonnant par l'alcool dans un but de lucre et commerce?

Plusieurs fois déjà, cette accusation perfide a été réfutée, mais on n'en continue pas moins à la produire.

Et cependant, cette question de *l'alcool au Congo* a été résolue de telle façon, que ce qui s'est passé est tout à la gloire des Belges, tout à leur honneur. Non seulement les antialcoolistes n'ont rien à nous reprocher, mais il est établi que l'État du Congo a fait tous ses efforts pour diminuer, dans les régions où l'alcool pénétrait, les ravages qu'il pouvait produire, et pour garantir d'une manière parfaite les territoires bien autrement étendus où il n'avait pas encore fait son apparition et où, grâce aux efforts de nos compatriotes, il est et sera toujours inconnu.

(*A continuer.*) Dr Dryepondt.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

IV. — LES CÉRÉALES : 1° LE SORGHO

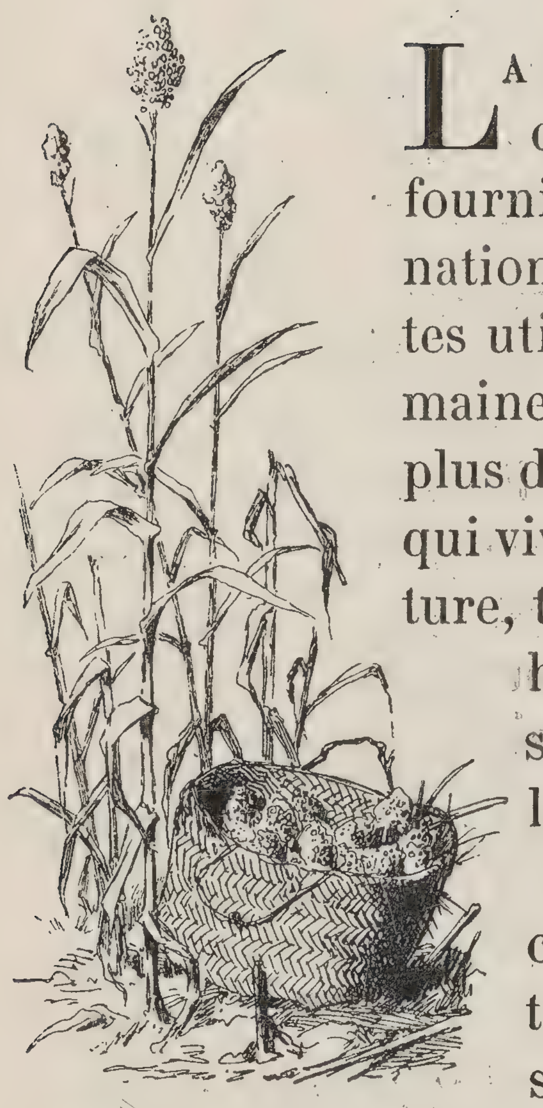

La famille des graminées est, sans contredit, de toutes les familles botaniques, celle qui fournit, aussi bien à la société civilisée qu'aux nations sauvages, le plus grand nombre de plantes utiles au point de vue de l'alimentation humaine. Il faut aller chercher les peuplades les plus dégradées de l'Australie ou les populations qui vivent en dehors de toute possibilité de culture, telles que les Esquimaux, pour trouver des hommes qui ne lui sont pas redevables, sous une forme quelconque, d'une de leurs ressources alimentaires.

Dans tout le territoire congolais, on cultive diverses graminées, mais les cultures varient sensiblement d'importance suivant les régions. Au point de vue de ces dernières, l'État indépendant semble se diviser en deux parties, habitées par des populations dont le mode d'alimentation est différent. Les tribus qui occupent les territoires occidentaux (bas Congo, Batekes, Bangalas, etc.,) se nourrissent surtout des racines et des tubercules du manioc, de la patate, de l'igname; celles qui habitent les régions orientales et le Nord vers le bassin du Tchad, le haut Nil et le haut Uelle, cultivent plutôt des graminées. Il va sans dire que ces limites ne sont pas définies d'une manière absolue, qu'elles se confondent souvent, et que leur variabilité tient à un certain nombre de raisons, tant ethnologiques, émigration, invasion, relations commerciales, qu'à des causes physiques, altitude, nature du terrain...

Le Soudan, le bassin du Nil, sauf la région du Victoria et du Muata Nzige (Unyoro et Uganda), une grande partie du Zanguebar, les lacs méridionaux (Tanganika, Moero, Bangwelo, Nyassa) et presque tout le Katanga sont des régions où prédominent les graminées; le reste du bassin du Congo, l'Angola comme le Congo français, sont habités par des indigènes qui se nourrissent surtout de tubercules. Une grande partie des céréales cultivées par les peuples de l'Est sont de provenance orientale; ces plantes viennent d'Égypte, d'Arabie, des Indes, de Chine. Les peuplades de l'Ouest ont reçu des contrées situées à l'Occident la plupart de leurs plantes alimentaires; le plus souvent, ces dernières viennent du Brésil, par suite des rapports séculaires de la côte atlantique avec les Portugais.

En d'autres termes, on peut dire que les indigènes qui sont soumis à des influences musulmanes, anciennes ou récentes, se nourrissent principalement de graines; les peuplades restées indépendantes, placées en dehors de l'action des Musulmans, ont conservé leur alimentation primitive: tels sont les Wagandas, qui se nourrissent de bananes; les Wanyoros, qui cultivent surtout la patate. Dans le Katanga, où régnait Msiri, un Uniamuezi venu de l'Est, les cultures de la contrée où était né le roi s'étaient répandues dans son pays d'adoption, et avaient primé les autres. A côté du royaume de Msiri, le bornant au nord, s'étend le vaste territoire des Balubas; ces indigènes, exempts de contact prolongé avec les Arabes, cultivent les plantes à tubercules, surtout le manioc, et ne s'occupent guère des plantes à graines, telles que le maïs ou le sorgho.

D'après ces considérations, il semble que la culture du sorgho dans le territoire congolais ne soit pas très ancienne, et même que dans toute la partie du continent africain qui s'étend depuis Banana jusqu'à Zanzibar, la culture du manioc date d'une époque antérieure, et cela parce que les Portugais ont été les premiers colonisateurs des côtes d'Afrique, tant sur l'Alantique que sur l'océan Indien. Et cependant, il est avéré que le manioc vient d'Amérique et que son importation en Afrique ne remonte pas au delà du XVI^e^ siècle, tandis que le sorgho est une plante indigène, ainsi que le prouvent absolument les graines retrouvées dans les antiques nécropoles, et les peintures qui ornent les murs des temples de la vieille Égypte.

Quoi qu'il en soit, le sorgho ne s'étend pas en vraies cultures, comme article d'alimentation de première importance, dans les territoires qui sont situés à l'ouest du 24^e^ méridien; il forme, au contraire, la base de l'alimentation dans les régions situées à l'est de ce méridien.

Au reste, cette limite, qui se confond assez bien avec la direction du Lomami et du Sankuru, n'est pas absolue, car les Balubas, d'une part, avec leurs immenses cultures de manioc, et les Batetelas de Ngandu, d'autre part, avec leurs champs de maïs et de sorgho, la dépassent fortement.

Seul des céréales cultivées au Congo, le maïs ne se tient pas dans les limites d'extension du sorgho; les autres plantes alimentaires telles que l'éleusine, le millet, le riz, la canne à sucre, suivent assez bien le même régime géographique.

Le *sorgho* (*Holcus sorghum*, etc.,) est une graminée de très haute taille, car il peut atteindre de 3 à 4 mètres de hauteur; le chaume, robuste, noueux, gros comme le doigt, porte des feuilles gladiolées, alternes. La fructification se présente sous forme d'une panicule terminale diffuse, isolée, irrégulièrement distribuée; la graine est arrondie, couverte d'un test dur et coriace; sa grosseur ne dépasse jamais 4 millimètres de diamètre. Il existe plusieurs espèces de sorgho, cultivées en Afrique; celles-ci diffèrent par la taille, par le degré de hâtivité, par la couleur des graines qui sont presque toujours blanchâtres, avec un point plus sombre. Dans une variété très répandue au Katanga, le sorgho incarnado des Portugais, la graine prend une teinte rouge assez prononcée.

Ce n'est pas seulement en Afrique que l'on cultive le sorgho; certains peuples orientaux de l'Europe en tirent un

bon parti; on le retrouve également en Chine, dans les Indes, en Arabie et surtout en Égypte.

Dans l'ancien royaume de Msiri, le sorgho se plante dès le commencement de la saison pluvieuse, c'est-à-dire vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre; lorsqu'arrive le mois de mai, il est mûr, mais on le laisse sur pied pendant deux ou trois semaines, afin de lui permettre de commencer à sécher. A cause de la dureté du chaume, les femmes qui font la cueillette se contentent de couper la tige sous l'épi, en pliant la plante vers elles, de sorte qu'un champ de sorgho qui vient d'être moissonné, présente un aspect de dévastation singulier. Une fois cueillis, les épis sont empilés dans de grands paniers, puis transportés dans les villages, où on les dépouille après dessiccation complète; enfin l'on enferme la récolte dans des greniers que l'on visite lorsque le besoin s'en fait sentir.

La graine de sorgho, battue et pilée dans un mortier, donne une farine grossière, assez impure, parce qu'il est difficile, avec les moyens dont disposent les indigènes, de séparer le test de la substance utile; cette farine ne levant pas, on ne peut en faire du pain; les indigènes la mangent sous forme de bouillie très épaisse qu'ils assaisonnent avec d'autres aliments : divers légumes, tels que les haricots, les tétragones indigènes; des matières grasses, comme l'huile de palme, d'arachides ou une graisse animale. Le comble du luxe, c'est d'y ajouter un morceau de viande : buffle, serpent, chien, crocodile, tout gibier est bon. Mais dans certaines régions, telles que le Manyema, la chair la plus estimée est celle de l'homme; les autres viandes ne viennent qu'en seconde ligne.

Le goût de la farine de sorgho est assez agréable, mais celle-ci est souvent granuleuse par suite de son impureté et d'une digestion assez difficile à cause du mode d'utilisation sous forme de boulettes chaudes ou de bouillie (ugali). Voici, pour les voyageurs qui seraient forcés de se contenter du sorgho, une des bonnes façons de l'accommoder : on concasse grossièrement les graines, de manière que, bouillies, elles prennent l'aspect du riz cuit à l'eau. Pour des gens qui sont depuis quelque temps privés, de ce dernier mets, le sorgho ainsi préparé peut faire illusion jusqu'à un certain point.

1. *Penicillaria spicata* (millet). — 2. *Sorghum vulgare* (sorgho).
3. *Eleusine coracana* (eleusine).

Dans toutes les régions où l'on cultive le sorgho, les indigènes fabriquent au moyen de cette plante mélangée à l'éleusine, une boisson épaisse, fermentée, d'aspect peu engageant, mais d'un goût que l'on finit par trouver excellent, et qui, en tout cas, est hygiénique à un haut point. Cette bière, que l'on nomme pombe, bussera, malefou,... possède une saveur acidulée, très agréable; elle est tonique et son usage, quand elle n'a pas tourné à l'aigre, est recommandable aux Européens. Comme elle renferme tous les éléments qui ont servi à sa fabrication, elle est, de plus, très nourrissante. En général, le pombé est aussi bon comme goût que beaucoup des petites bières brunes que l'on peut boire dans les campagnes belges; un fait certain, c'est qu'elle est beaucoup plus pure et beaucoup plus saine. Fabriquée avec les faibles moyens que possèdent les brasseurs nègres, elle ne contient guère d'alcool, peut-être 1/2 à 1 p. c.; il en faut donc avaler d'énormes quantités pour arriver à l'ivresse; cependant nombre d'indigènes parviennent à s'enivrer complètement avec cette boisson. A vrai dire, les facultés d'ingurgitation du noir sont presque sans limites. Coquilhat raconte dans son livre que Nata Buyké, le grand chef des Bangalas, père du Buyké qui était avec ses hommes à l'Exposition d'Anvers, était parfaitement capable, en rendant visite chaque jour à ses sujets, vassaux et amis, d'incorporer une moyenne de 30 à 40 litres de *massanga*, bière de canne à sucre.

(*A continuer.*)

Dr P. Briart.

Un coin de la station de Banzyville (Ubangi). (D'après une photographie de M. Michel.)

POURQUOI IL NOUS FAUT UNE VASTE COLONIE

En 1830, la Belgique avait une population de 3 1/2 millions d'habitants; en 1870, elle en comptait 5; elle en a plus de 6 aujourd'hui. Elle en aura probablement 10 d'ici trente ou quarante ans.

Sa prospérité économique se développe-t-elle proportionnellement à sa prospérité numérique? Non. De 1875 à 1890, nous avançons à peine. Depuis 1890, nous rétrogradons. Voici, en millions, les chiffres de notre commerce spécial, importation et exportation :

Années.	Importation.	Exportation.	Total.
1875	1,307 millions.	1,102 millions.	2,409 millions.
1890	1,672 —	1,437 —	3,109 —
1893	1,572 —	1,356 —	2,928 —

Depuis 1875, nous aurions dû plus largement développer notre mouvement d'affaires. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait, nous qui avons des bras, de l'intelligence et des capitaux, un grand commerce, des manufactures et des usines puissamment outillées? Pourquoi piétinons-nous ainsi sur place, reculons-nous même, alors que chaque année la population augmente et que partout autour de nous se dresse, redoutable, la concurrence? Pourquoi ne parvenons-nous pas à faire, nous pays de surproduction, ce que nos voisins d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne réalisent?

Et cependant la Belgique regorge de travailleurs réclamant de l'ouvrage; les banques foisonnent de capitaux en réserve, ne demandant qu'à être utilisés et qu'à fructifier.

Le tableau s'assombrit encore lorsque l'on considère que certains grands pays de consommation s'engagent dans la voie de la protection. Il nous faut, coûte que coûte, des débouchés... et ceux-ci se ferment et des barrières se dressent de toutes parts devant nous. En trois années, — les trois dernières dont les chiffres sont connus, 1891-93, — nos exportations sont tombées de 162 millions et le chiffre de notre commerce général a été réduit de près d'un demi-milliard!

A une telle situation, il faut l'application de remèdes immédiats, sous peine de préparer, pour le siècle prochain, une liquidation désastreuse. Nos contradicteurs, mis en demeure de se prononcer, en ont présenté quelques-uns, timidement. L'un a proposé la mise en exploitation de la Campine et la constitution d'une marine marchande; un autre, la réorganisation du corps consulaire; celui-ci, la création de musées commerciaux; celui-là, des économies sur la consommation de l'alcool.

Nous voulons bien, mais nous croyons fermement que ce n'est pas assez. Cela ne fera pas de mal, sans aucun doute, mais le cas est trop grave pour se borner à des remèdes de bonnes femmes. Quand un poumon est menacé, un emplâtre et un lait de poule sont insuffisants.

Nous réclamons quelque chose de plus énergique et proposons au pays de s'engager dans la vie coloniale.

Puisque l'Europe, du reste saturée d'usines et de fabriques, de manufactures et d'ateliers, s'oppose chaque jour davantage à notre expansion industrielle, il faut voir ailleurs, par delà les horizons voisins. Puisque la concurrence étrangère se protège contre notre énergie productrice, il faut aller par delà les mers, explorer de nouvelles contrées, conquérir de nouveaux champs d'action, en faire surgir de nouveaux consommateurs. « La politique coloniale, a dit Jules Ferry, est fille de la politique industrielle. »

Elle nous imposera peut-être, au début, quelque épreuve, mais notre vitalité, notre richesse et notre volonté sont assez grandes pour les supporter et, finalement, en triompher.

Les discussions provoquées par le projet d'annexion du Congo ont commencé à faire la lumière sur la colonie qui nous est offerte. Il est certain que ceux qui se sont voués à l'œuvre et ont mené l'enquête faite au Congo, n'avaient pas besoin de ce débat pour se former une conviction. Mais la grande masse des citoyens avait laissé l'expérience se poursuivre, sans en démêler le but élevé, sans guère même s'y intéresser plus que de mesure. Aujourd'hui, le prologue est terminé et il s'agit de mettre un terme à une situation qui n'a

plus sa raison d'être et qu'il serait même imprudent de prolonger. Une décision est à prendre, immédiatement.

La propagande doit donc se poursuivre sans un instant de trêve ni de répit. A tous ceux qui demandent des renseignements et des éclaircissements, il faut des réponses nettes, franches, décisives. Une expérience de quinze ans a mis à notre disposition assez de faits, assez de témoignages, assez de documents, assez de preuves pour rallier définitivement à notre cause patriotique tous ceux qui ne sont pas cantonnés dans un système, tous ceux qui ne reculent pas devant un effort à réaliser.

Nous adjurons les hommes de bonne volonté de nous prêter leur concours pour le plus grand bien du pays. Déjà d'importantes et d'influentes assemblées se sont prononcées à d'imposantes majorités en faveur de l'annexion projetée; chaque jour nous apporte des adhésions nouvelles. Aujourd'hui, nous pouvons le dire, le sort du projet n'est plus en jeu, mais il ne faut pas qu'il aille de la Chambre au Sénat porté par un nombre insuffisant de voix. En 1834, il s'est trouvé au Parlement 28 députés sur 85 pour voter contre la construction de nos premiers chemins de fer. Toute proportion gardée, l'opposition contre la reprise du Congo par la Belgique ne devrait pas en réunir davantage.

L'œuvre édifiée au Congo en si peu de temps et si vaillamment, nous a déjà donné moins de doute en nous-même et plus de fierté. Elle a démontré à nouveau la virilité, le courage et la résistance de notre vieille race; elle a proclamé que nous avions encore le droit de lever la tête en passant dans l'histoire. Elle nous a valu, en outre, — résultat qui n'est pas banal, — une plus haute estime et une plus grande confiance de la part de l'Europe. Il ne faut donc pas qu'elle entre par la petite porte dans la vie nationale.

Le Congo s'offre à nous en même temps comme un débouché sans limites et comme une source précieuse pour notre production industrielle. Il se trouve, en réalité, à peu de distance d'Anvers : on y va déjà en vingt à vingt-cinq jours; on ira en quinze quand on le voudra. Le pays est fertile et nous donnera, en échange de nos produits manufacturés, du caoutchouc, du café, des huiles, du tabac, du cacao, des bois, pour ne citer que les produits qui y sont déjà recueillis.

Il est populeux : le referendum ouvert dans les colonnes du *Mouvement géographique* démontrera que les estimations de Stanley et des autres voyageurs sont exactes, et qu'Élisée Reclus a eu raison d'en déduire, comme il l'a fait sans hésitation, que « pour l'ensemble de la population dans le bassin, le nombre de 20 millions d'habitants *est inférieur à la réalité* ». Ces populations sont pacifiques, hospitalières, intelligentes, accessibles à l'influence européenne et commerçantes.

Le climat n'est ni meilleur ni pire que celui de beaucoup d'autres colonies prospères. Tout cela a été surabondamment démontré dans les conférences récentes.

On prétend qu'avant de songer à devenir une puissance coloniale, il faut être une puissance maritime, et l'on cite l'exemple de la Hollande. Mais les Indes sont une colonie composée d'îles ayant un immense développement de côte, tandis que le Congo est une colonie d'intérieur avec 35 kilomètres seulement de littoral. Cinq ou six steamers de 2,000 à 3,000 tonnes suffisent pour relier facilement tous les quinze jours le Congo à la mère patrie.

Depuis quinze ans, l'administration du pays est aux mains des Belges; et six sociétés belges y ont installé plus de 100 établissements; quarante steamers belges naviguent déjà sur le fleuve.

Le pays est occupé et organisé; ses frontières sont nettement et définitivement tracées; sous le rapport de la sécurité intérieure et extérieure, aucune complication sérieuse n'est plus à redouter. Enfin, grâce à la générosité du Souverain, au concours de la Belgique et à l'initiative de quelques Belges, le territoire possède un sérieux commencement d'outillage économique.

Après une mise de fonds que l'on peut chiffrer, que faudra-t-il consacrer annuellement à la colonie pour la mettre en valeur et équilibrer son budget? D'aucuns estiment le chiffre de 3 1/2 millions suffisant. Allons même jusqu'à 5 millions. La Belgique, dont les dépenses annuelles s'élèvent à 400 millions, a à peser s'il lui convient de majorer ce chiffre de 3 à 5 millions, jusqu'au jour où la colonie payera la colonie.

Et si ce jour n'arrive pas?... Et si ce chiffre, au lieu de diminuer, grandit?... Et si nous nous sommes fait des illusions sur nos facultés coloniales et sur celles d'éducateurs de peuples neufs?

Eh bien, dans ce cas, il nous reste toujours la faculté de rentrer dans les avances faites, en passant la main à d'autres plus forts et mieux doués, en réalisant nos possessions. Mais nous aurons, au moins, par notre essai, rempli notre devoir vis-à-vis du pays lui-même; vis-à-vis de ceux qui, à leurs risques et périls, ont essayé de nous venir en aide en nous ouvrant de nouveaux champs d'action; vis-à-vis des puissances qui nous y ont aidés.

Ce ne serait, du reste, pas le premier fait de ce genre que l'histoire aurait à enregistrer. La France a cédé la Louisiane aux États-Unis; le Danemark a cédé à l'Angleterre sa colonie de Tranquebar, aux Indes, et celle de Christiansborg, en Guinée; la France a reçu de la Suède l'île de Saint-Barthélemy; la Hollande a cédé à l'Angleterre ses possessions africaines d'Axim et d'Elmina; la Russie a passé aux États-Unis l'Amérique russe.

Seulement, avec le Congo, nous ne redoutons pas une telle éventualité, car les promesses sont trop belles et de riches récoltes sont en perspective.

Les chiffres suivants montrent les progrès du commerce :

Tableau des importations au Congo.

(Commerce spécial.)

1892 (9 mai-31 décembre)	fr.	4,984,455 15 (1)
1893		9,175,103 34
1894		11,194,722 96

Ce chiffre de 11,194,722 fr. 96 c. pour 1894, se décompose comme suit, sous le rapport des pays de provenance :

Belgique	fr.	6,227,909 07
Angleterre		2,480,512 65
Allemagne		932,884 84
Pays-Bas		703,797 58
Portugal et possessions		552,810 19
Italie		156,863 31
France		70,083 38
Danemark		25,888 46
Espagne		10,452 73
Autres pays		24,420 75
	fr.	11,194,722 96

(1) La perception des droits d'entrée a commencé le 9 mai 1892.

Tableau des exportations du Congo.

(Commerce spécial.)

1887. . fr.	1,980,441 43	1891. . fr.	5,355,519 37
1888 . .	2,609,300 35	1892. . .	5,487,632 89
1889. . .	4,297,543 85	1893. . .	6,206,134 68
1890. . .	8,242,199 43	1894. . .	8,761,622 15

Sur le chiffre de 8,761,622 fr. 15 c. en 1894, 6,398,303 fr. 57 c. sont en destination de la Belgique.

Ainsi, en 1894, la Belgique a exporté au Congo pour 6,398,303 fr. 57 c. de marchandises et en a reçu pour 6,227,909 fr. 7 c. de produits.

Déjà notre pays fait avec le Congo un mouvement général d'affaires supérieur à celui qu'il fait avec plusieurs pays, avec lesquels il a d'anciennes relations. Voici quelques chiffres :

État indépendant du Congo . . . . fr.	12,626,000
Autriche-Hongrie	11,661,000
Portugal	9,718,000
Bulgarie	9,288,000
Grèce	8,686,000
Danemark	6,728,000
Japon	2,124,000

Ce n'est qu'un début, mais il est encourageant en dépit des ricanements de nos adversaires, qui enregistrent ces 12 1/2 millions avec dédain, feignant d'ignorer que nous sommes encore dans la période des semailles, et que, pas plus au Congo qu'ailleurs, il n'est permis de réclamer des fruits à un arbre qui sort de terre, ou des produits à une usine qui commence à s'outiller. Mais vienne l'achèvement du chemin de fer et nous allons voir aussitôt l'activité commerciale et le rendement décuplés. Alors le tableau des produits du haut fleuve, qui ne comporte à l'heure actuelle ni café, ni tabac, ni cacao, ni bois, ni huiles, verra ces rubriques apparaître, grâce à l'instrument de transport économique rapide et sûr qui aura été créé. Aujourd'hui, pour être amené du haut fleuve à Anvers, un kilogramme de caoutchouc coûte 2 fr. 8 c. de transport et un kilogramme de café 1 fr. 83 c. Dès l'ouverture complète de la voie ferrée, le prix de ces transports, même au tarif de début fixé par le cahier des charges, tombera à 86 et à 46 centimes le kilogramme. Dès lors, pour ces deux produits, comme pour tous les autres, les transactions deviendront sans limites.

Lorsque les Belges sont arrivés au Congo, ils ont trouvé installées dans le bas fleuve des maisons de commerce hollandaise, française, anglaises et portugaises, qui y trafiquaient depuis une vingtaine d'années. En dépit de la liberté commerciale qui ouvre le pays à tous, sur le même pied, la création du Congo belge et l'arrivée des négociants belges a eu pour premier effet de faire disparaître les maisons portugaises, la maison française et l'une des firmes anglaises. Seuls, les Hollandais sont avec nous dans le haut fleuve, où ils ont installé quelques factoreries. La présence de ces quelques firmes étrangères n'a pas empêché les Belges d'accaparer plus de la moitié du mouvement commercial de l'État, et cela malgré l'absence de tout privilège et de toute protection.

A plus forte raison, en sera-t-il de même par la suite, lorsque l'administration sera définitivement belge, que les firmes belges y seront plus nombreuses, ainsi que les nationaux.

Le système protectionniste a, du reste, fait son temps aux colonies. M. G. de Laveleye a parfaitement démontré combien la Hollande a sagement agi en le bannissant des Indes et en le remplaçant par la liberté commerciale. Celle-ci est un bienfait pour une colonie. C'en est un plus précieux encore pour la mère patrie.

La politique coloniale, que nous préconisons comme remède efficace à la situation inquiétante que nous avons exposée en commençant, n'a pas seulement pour résultat d'ouvrir au commerce et à l'industrie d'un pays de production des champs nouveaux; son rôle est plus élevé et son action est autrement réconfortante. Comme le dit en très nobles termes l'exposé des motifs du projet de reprise, non seulement elle prépare et féconde l'avenir et élargit le terrain de l'activité nationale, mais « elle dilate la patrie, elle crée au loin des foyers nouveaux à ses enfants, elle donne à leurs efforts des directions imprévues, elle suscite et alimente de puissantes initiatives, elle fait vivre une nation de la vie plus large de l'humanité, l'associe sur de vastes espaces aux luttes communes de la civilisation, elle lui ménage, dans ses conquêtes, une part plus opulente, mais aussi mieux méritée. « **La richesse d'un pays se développe en même temps que s'accroît la virilité de son peuple** »

C'est la pratique des mers et les entreprises lointaines qui ont porté les Hollandais au rang qu'ils occupent. C'est le commerce avec les Indes, qui à l'heure actuelle se chiffre par plus de 700 millions de francs, qui a fait de ce peuple de marins et d'agriculteurs une nation de commerçants et d'industriels. Grâce aux immenses régions vierges qu'ils détiennent en réserve, à Bornéo, aux Célèbes et à la Nouvelle-Guinée, ils peuvent envisager l'avenir sans trop d'inquiétude : leurs manufactures et leurs usines sont à l'abri d'une liquidation calamiteuse, et pour longtemps le travail est assuré à leurs enfants.

De nos efforts et de notre persévérance au Congo, nous attendons finalement la même récompense.

A.-J. WAUTERS.

Transports par pirogues sur le Kassaï.

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

II

Avant la fondation de l'État indépendant, le bas Congo, seul occupé alors, était ouvert à ce que l'on appelait le commerce libre et ce commerce libre en profitait pour être beaucoup trop libre. Il était surtout aux mains de trafiquants étrangers, qui, peu soucieux des résultats néfastes que pouvait produire l'alcool sur la race noire, mais désireux surtout de réaliser des bénéfices, ntroduisirent les spiritueux, il y a de longues années déjà, dans les régions côtières où ils commerçaient.

L'État indépendant du Congo, lors de sa fondation, se trouva donc en présence d'une situation consacrée par l'usage et qu'il dut subir, car l'interdiction radicale du commerce de l'alcool, dans ces régions où depuis plus d'un siècle les spiritueux constituaient presque la seule monnaie d'échange, n'aurait pas manqué de susciter une révolution semblable à celle que provoquerait, dans notre pays, la promulgation d'une loi fermant brusquement tous les débits de boissons.

Mais, s'il était impossible d'extirper le mal là où il était si fortement enraciné, l'État prit ses mesures pour circonscrire le fléau; il fit, comme on dit vulgairement, la part du feu; une limite fut tracée, que l'alcool ne pouvait franchir. Cette limite, on l'a déjà dit, est la rivière Inkissi, située à quatre journées en deçà du Stanley-Pool. Et l'alcool ne dépasse pas ce point du bas Congo. Je l'affirme de la façon la plus formelle et avec d'autant plus de certitude que pendant toute la durée de mon séjour à Léopoldville, bien que je fusse fréquemment en rapport avec les populations indigènes, je n'ai jamais trouvé chez elles une seule bouteille de gin. Il n'y a pas de gin à Léopoldville, ni au delà.

Or, la région comprise entre la mer et l'Inkissi représente à peine l'étendue de deux fois la Belgique; le reste de l'État est grand comme septante-trois fois celle-ci. On est donc mal venu de reprocher aux Belges l'introduction des spiritueux; ils sont complètement étrangers à une situation qu'ils doivent subir forcément, et j'avais bien raison quand je disais que cette question de l'alcool était toute à notre honneur, à notre gloire, et n'aurait jamais dû être soulevée par nos adversaires, car pour nous l'opposer il faut être un ignorant ou un malveillant.

J'en viens au beri-beri. Cette affection grave était autrefois inconnue au Congo. Très fréquent et très meurtrier dans les Indes hollandaises et en Amérique, le beri-beri s'est jusqu'à présent attaqué surtout aux gens de couleur. Au Congo, il ne frappe que rarement des blancs, se comportant en cela comme aux Indes, au Japon ou au Brésil. Ce sont surtout les travailleurs noirs employés à la construction du chemin de fer qui lui ont payé le tribut le plus considérable.

Qu'est-ce que le beri-beri? Est-ce une forme de paludisme? N'est-ce pas plutôt une sorte de scorbut?

Personne ne l'a encore établi d'une manière satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, le petit nombre d'Européens qui ont été atteints permet de faire du beri-beri une affection spéciale aux races de couleur, et exclut pour ainsi dire cette maladie des causes qui pourraient interdire aux blancs l'accès du Congo.

Le beri-beri, au reste, n'existe qu'à la côte; il n'a jamais été constaté dans l'intérieur du pays.

J'ai dit et je répète que le vomito-negro, le typhus et le choléra, ces fléaux de la plupart des contrées tropicales, sont absolument inconnus au Congo. Or, ces maladies-là ne sont pas des maladies pour rire; en 1878, la fièvre jaune, dans la vallée du Mississipi seulement, enleva 50,000 personnes.

Quant au typhus et au choléra, chacun connaît trop bien leur action meurtrière pour qu'il me soit nécessaire d'insister.

L'absence absolue de ces terribles maladies explique comment il se peut que, malgré la formidable somme de travail fournie par les Belges au Congo, malgré les marches forcées des nombreuses expéditions conduites par les officiers de l'État malgré les fatigues et les dangers énormes qu'il a fallu surmonter pour arriver, en aussi peu de temps, à occuper d'aussi vastes territoires, la mortalité au Congo soit inférieure, assez sensiblement, à celle qu'a entraînée l'occupation de la plupart des autres colonies.

Car, au Congo, ne l'oublions pas, nous n'en sommes encore qu'à la période d'occupation.

Or, voyez ce qui s'est passé, au début, dans des régions situées à peu près sous la même latitude que le Congo et qui sont dans des conditions climatériques semblables à celles de ce pays :

Dans l'armée coloniale des Indes néerlandaises, de 1819 à 1828, la mortalité a été de 170 p. m.; dans l'armée des Indes anglaises, de 1800 à 1830, la mortalité annuelle a été de 84.6 p. m ; à la Jamaïque, de 1820 à 1830, la mortalité annuelle était de 121 p. m.

Et dans les colonies françaises, d'après Jules Ferry :

En Algérie, de 1837 à 1848, 77 p. m.; en Tunisie, en 1881, 61 p. m.; aux Antilles, 91 p. m.; à la Guyane, ce pays auquel on veut comparer le Congo, en 1855, 237 p. m.; en Cochinchine, en 1861, 115 p. m.; au Sénégal, en 1832-1837, 148 p. m ; au Tonkin, en 1885, 96 p. m. Tandis qu'au Congo la mortalité moyenne, malgré les expéditions, les accidents, les combats, est de 70 p. m. Ce chiffre ne peut donc être comparé qu'à celui de l'Algérie et de la Tunisie; il est inférieur de moitié à celui des Indes hollandaises et du Sénégal, et ne représente que le quart de celui de la Guyane, lorsque l'on se reporte au début de l'occupation de ces pays.

(A continuer.) Dr Dryepondt.

Un marché indigène à Nyangwe. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

II. — DU LOMAMI A NYANGWE (SUITE)

Les Wagenias se décident à nous fournir des pirogues. Le 2 mars, ils viennent nous annoncer qu'ils amèneront leurs bateaux à quatre ou cinq heures en aval du camp et ils demandent une force armée pour protéger leur rassemblement et les escorter jusqu'en face de Nyangwe. Le lieutenant Scheerlinck, accompagné du sergent Cerckel, part avec son détachement et arrive, le 3, près du Lufubu. Il s'y établit.

Sur l'autre rive, à 900 mètres de distance, se trouvait un camp arabe d'environ 2,000 hommes. A 2 heures, les Arabes ouvrent le feu sur les pirogues qui veulent pénétrer dans le Lufubu. Les troupes de l'État y répondent avec succès et le feu cesse aussitôt. A 3 heures du matin, le lieutenant Scheerlinck apprend par les Wagenias, qui ont pris quatre grandes pirogues aux Arabes, que ces derniers ont abandonné leur camp et se sont repliés sur Nyangwe, et que, de plus, ils vont abandonner la ville. On me prévient aussitôt, et à 6 heures du matin, les pirogues, montées par une partie des soldats de l'État, se dirigent vers le camp, escortées par le restant du détachement Scheerlinck, qui suit la rive gauche du Lualaba.

Le 4 mars, à midi, cent pirogues sont arrivées, sans que leur voyage ait été sérieusement inquiété. Tandis que cette opération s'accomplissait, nous avions entendu, à partir du 3 mars, à 7 heures du soir, un bruit inouï dans Nyangwe. Le 4 mars, au matin, la ville paraissait évacuée.

Le même jour, à 4 heures de l'après-dîner, Nyangwe est occupé, après un siège de six semaines, et le drapeau de l'État flotte sur la grand'place de la capitale arabe. J'établis mon quartier général dans la maison de Munie Moharra.

III. — DE NYANGWE A KASSONGO

Départ de Nyangwe. — Sefu organise la défense de Kassongo. — Occupation de cette ville par les troupes de l'État.

Après la prise de Nyangwe, un séjour de quelque durée dans cette ville s'imposait pour reposer les troupes fatiguées par une campagne qui durait depuis près d'une année, pour attendre les renforts en hommes et munitions dont on avait un si grand besoin, pour mettre Nyangwe en état de défense et à l'abri d'un retour offensif des Arabes, enfin, pour achever la soumission des contrées conquises et en organiser le gouvernement.

Après avoir reçu de Lusambo un renfort de 100 hommes balubas, commandés par le commandant Gillain et le lieutenant Doorme, ainsi que les munitions, armes et marchandises les plus nécessaires, l'expédition quitta Nyangwe en destination de Kassongo, le 18 avril 1893.

Les forces de l'État se composaient de 300 soldats réguliers et de 2,000 auxiliaires, gens de Gongo et indigènes soumis du Samba et du Malela, placés sous les ordres du soldat zan-

zibarite Ferhani. Mes adjoints étaient le commandant Gillain, les lieutenants Scheerlinck et Doorme, le Dr Hinde et le sergent Cerckel.

Par contre, la population de Kassongo, estimée en temps ordinaire à 20,000 personnes, était, d'après les renseignements reçus, plus que triplée par les forces de Sefu et de ses auxiliaires du Samba et du Malela, par celles de Bwana Nzige, Saïd Ben Abedi, Nserera, Saïd Ben Abibu, Musungila, etc. Tous ces gens étaient bien armés, abondamment pourvus de poudre et de capsules, et, d'après les renseignements recueillis, disposaient de cinquante fusils perfectionnés, de divers systèmes.

Tout d'abord, à deux heures de la ville et sur les routes venant du fleuve, les Arabes, qui attendaient l'attaque de ce côté, avaient placé les chefs fidèles. De plus, un cordon de sentinelles très dense vers le sud-ouest entourait Kassongo de tous côtés. Enfin, quatre bomas avaient été construits hors de la ville et étaient presque achevés. A l'intérieur de l'agglomération, la maison de Musungila, servant de réduit, entourée d'un mur crénelé de 2 mètres de hauteur avec flanquement, constituait un véritable château fort.

A cause de l'état de siège décrété par Sefu, nul ne pouvait quitter Kassongo sans être mis à mort par les sentinelles. Dans ces conditions, les indigènes s'abstenaient de rentrer en ville et Sefu était sans nouvelles des troupes de l'État. Croyant qu'elles viendraient attaquer Kassongo par eau, — car il avait appris que de nombreuses pirogues remontaient le Lualaba, envoyées par moi pour empêcher ses communications avec le Malela et le Samba, — il avait massé la plus grande partie de ses troupes du côté des routes venant du fleuve et dégarni l'ouest de la ville, par où il croyait que viendrait Gongo qui, suivant lui, se rendrait à Kassongo par la voie de terre. Cette méprise lui fut fatale. Le 22 avril, à 9 heures 35, l'avant-garde commandée par moi est accueillie par une fusillade des avant-postes qui, à la première décharge, se replient sur un boma situé à gauche de la route suivie.

Nserera, ancien chef arabe de Riba-Riba, et son fils Amici.
(D'après une phot du lieutt Lemery.)

Pendant que l'avant-garde pénètre en ville, le peloton du lieutenant Doorme et celui du commandant Gillain poursuivent les fuyards. Arrivé devant le boma, le lieutenant Doorme est accueilli par un feu intense. Cet officier fait alors tirer une salve, puis il s'élance à l'assaut du boma et escalade la palissade, suivi par tous ses hommes. Le boma est pris et l'ennemi fuit de tous côtés, poursuivi par les soldats du lieutenant Doorme, du commandant Gillain et du lieutenant Scheerlinck, qui pénètrent dans la ville et en délogent une partie des défenseurs.

Dans l'entre-temps, j'étais arrivé avec une partie de l'avant-garde devant le réduit, où je fus accueilli par un feu intense. Je fus bientôt rejoint par le Dr Hinde et le réduit fut cerné de toutes parts. Désespérant de recevoir du secours, les défenseurs de la place se rendirent, pendant que de tous côtés les Arabes fuyaient, n'opposant presque pas de résistance.

A 10 1/2 heures, la ville était prise et la poursuite organisée contre les fuyards, dont un grand nombre se noyaient dans la Mussokoi, rivière située à une heure de Kassongo.

IV. — ÉVÉNEMENTS SUR LES AUTRES THÉATRES DE LA GUERRE.

Révolte des Arabes de Stanley-Falls. — Victoire du comdt Ponthier. — Jonction de son expédition avec celle du comdt Dhanis.

La prise de Kassongo marquait la limite des opérations que pouvaient effectuer les troupes sous mes ordres.

Les garnisons que je devais laisser pour occuper Nyangwe et Kassongo ne me permettaient plus d'organiser une colonne suffisamment forte pour prendre l'offensive. De plus, la majeure partie de mes soldats avaient fini leur terme et désiraient rentrer dans leurs foyers. Comme ils m'étaient fort attachés, ils consentaient à ne pas exiger leur rapatriement immédiat, mais ils me suppliaient de réclamer au plus tôt leur remplacement Enfin, des dix Européens qui avaient pris part à l'expédition, trois avaient fini leur terme et deux étaient souvent malades par suite des fatigues de la campagne. Les étoffes faisaient défaut pour habiller les hommes et payer les auxiliaires, ainsi que la ration. Les munitions pour le canon et

les fusils à piston étaient presque épuisées. Enfin, pour ne pas ruiner le pays, j'étais obligé de renvoyer Gongo-Lutete.

D'un autre côté, comme je ne pouvais exercer efficacement le commandement du district du Lualaba, je remis ce commandement au commissaire de district Gillain, qui regagnait Gandu. En même temps, j'adressais de pressantes demandes au gouvernement, par la voie de Lusambo, et je cherchais à me mettre en relations avec le résident des Stanley-Falls, auquel je faisais connaître mes besoins.

Au surplus, le gouvernement ne restait pas inactif. Dès qu'il avait connu la nouvelle des succès du Lomami et prévu mon arrivée dans le Manyema, il avait organisé une expédition qui, partant des Falls, devait balayer les Arabes de Kibonge et venir me donner la main à Nyangwe. En même temps qu'une partie des renforts m'était envoyée par la voie de Lusambo, l'autre partie s'avançait par les Falls, d'où elle devait être acheminée à destination, autant que possible, par le Lualaba. Cette mesure avait pour but de ne pas surcharger la longue route de portage par terre de Lusambo à Nyangwe et d'accélérer ainsi la marche des charges, en se servant de deux lignes de ravitaillement. Elle eut, comme nous le verrons plus loin, un plein succès.

Le 6 mars 1893, le capitaine Ponthier, qui allait prendre le commandement de l'expédition des Falls, quittait l'Europe pour le Congo. A son arrivée à Bangala, il demanda le secours du commandant Lothaire, qui se mit à sa disposition avec deux cents soldats indigènes.

Pendant que l'expédition Ponthier était en route vers les Falls, les Arabes attaquaient cette station le 15 mai. Le combat dura les 16, 17 et 18. A ce moment, apparut le commandant Chaltin, qui, à peine de retour de Riba-Riba, que les Arabes avaient abandonné devant lui, avait appris l'attaque des Falls. A son arrivée, l'ennemi s'enfuit et la station resta aux mains des troupes de l'État, qui, depuis trois jours, sous les ordres du résident Tobback, avaient vigoureusement résisté à toutes les attaques d'un adversaire bien supérieur en nombre.

Le 25 juin 1893, M. Ponthier arrive aux Falls et en prend le commandement. Les deux jours suivants, il s'occupe d'organiser sa caravane et, le 28, il se met en marche. Il a sous ses ordres le commandant Lothaire, le capitaine Hanquet, le sous-lieutenant Henry, les sergents Van Lint et Decorte. Son effectif est de 311 soldats. Il emporte un canon Krupp de montagne de 7c5 avec accessoires et munitions, 100 caisses de cartouches et 150 charges de marchandises pour la fondation d'un poste. Il franchit les rapides du Lualaba en chassant devant lui les Arabes de Rachid et d'Ugarawa, et, le 8 juillet, s'empare de Kirundu, la résidence de Kibonge, qui s'est enfui. Dès le lendemain, après avoir remis le commandement de Kirundu au capitaine Hanquet, il organise la poursuite des bandes de Rachid, d'Ugarawa, de Sulimani, d'Abibu, de Saïd ben Abedi et de Kibonge, qui s'étaient enfuies dans la forêt. Il les bat, les 9 et 10 juillet, et fait de nombreux prisonniers. Il parvient ensuite à rallier à lui les chefs Bakussus qui accompagnaient les Arabes (800 fusils) et fait traduire devant le conseil de guerre les Arabes convaincus d'avoir trempé dans le massacre de la malheureuse expédition Hodister.

Ayant appris que Kibonge et Ugarawa sont à Soke-Soke, il marche à leur rencontre avec 105 soldats réguliers et 200 auxiliaires Bakussus. Le 17 juillet, son avant-garde attaque l'arrière-garde arabe, qui franchit le Lubutu, affluent de la Lowa. En huit jours, sa colonne a fait 54 lieues et ses hommes sont harassés. Il est forcé de regagner Kirundu, ne pouvant plus continuer la poursuite de Kibonge, qui s'est retiré sur la Lowa.

(*A continuer.*) DHANIS.

LES ABEILLES

IV

Au nord et à l'est d'une ligne partant de Waudi, N'Dirfi, Magora, Moundou, confluent de l'Obi et du N'Zorot, puis l'Iret jusqu'à l'Arébi, se rencontrent successivement les tribus Dinkas, Baris, Fadgelous, Kakwaks, Kalikos, Lougwarets, Lours et presque tous les Logos et Modos.

Ainsi que les Modos et les Logos, les indigènes de ces territoires cultivent également des ruches en paille de roseaux; ils pillent, au besoin et à l'occasion, les colonies pullulant à l'état sauvage. Ils écrasent les rayons avec les mains, qu'il y ait du couvain ou non. Le miel est bouilli, et les vases qui le contiennent sont fermés par des feuilles de sorgho — assez semblables à celles du maïs — qu'ils entrelacent à la façon des fils d'une étoffe. Les boulettes de résidus sont, ou bien mangées telles quelles, ou bien mélangées aux aliments chauds — bouillies — qui constituent leurs repas. Aussi la cire y est-elle rare!

Il est à remarquer que le nègre n'est guère gêné d'entrer en contact avec les abeilles, sa quasi insensibilité le servant admirablement. Il éprouve cependant une sensation désagréable, à en juger par l'extraction des aiguillons qu'opèrent ses compères avec leurs grands ongles.

Dans ces régions à haute altitude, la température diffère sensiblement de celles des parties basses du Congo. La saison sèche, correspondant à l'hiver, y est très chaude. Les fleurs mellifères paraissent rares, aussi les abeilles volent-elles moins. Le couvain diminue sensiblement, sans cesser tout à fait, et la population de chaque colonie s'en ressent visiblement.

Dans les contrées éloignées du haut Iret, et à quelques journées de marche ouest du lac Albert, on rencontre moins d'abeilles que dans les régions précédemment visitées. Il faut attribuer cette diminution à plusieurs causes : d'abord, l'altitude élevée de ce pays contribue à un abaissement sensible de la température; puis les forêts manquent pour ainsi dire complètement; la flore offre moins de ressources mellifères. Aussi trouve-t-on du miel plus rarement, bien que quelques indigènes s'occupent encore, par-ci, par-là, de l'élevage des précieux insectes. C'est ainsi qu'à Tagomolangui, on a vu jusque deux ruches sur le même arbre. Mais ce n'est donc qu'occasionnellement, peut-on dire, qu'une récolte de miel se fait.

Au contraire, dans les environs de Ganda et de Lemhin, aux confins nord-est du vaste plateau qui s'étend à l'ouest du lac

Albert et d'où sortent les sources du Kibi, de l'Iret, peut-être celles de l'Itouri, les indigènes Baris, Kakwaks, Kalikos font d'abondantes récoltes de miel. Chez eux, ce produit est un mets très apprécié; ce qui ne doit pas nous étonner, ces noirs ayant été dressés à l'école des Soudanais. On sait, en effet, que sous Gordon-Pacha et Emin-Pacha, il entrait dans les habitudes des tribus précitées de fournir régulièrement ce produit, et en assez fortes quantités, aux autorités égyptiennes.

En tout cas, de toutes les contrées explorées par l'expédition Vankerkhoven, c'est au pays des Mayogots, environnant le mont Téna, qu'on rencontre le plus d'abeilles et, par conséquent, le plus de miel.

Il semble que dans la région située entre Ganda et Dufilé, sur le Nil, l'indigène soit plus intelligent en ce qui concerne l'art apicole. Il sait utiliser, comme ruches, des troncs d'arbres creusés par le temps et sectionnés aux dimensions voulues. Ces habitations primitives peuvent avoir 1m20 de longueur environ sur 70 à 80 centimètres de diamètre. On en rencontre passablement, juchées sur les arbres avoisinant les agglomérations nègres.

La façon de récolter le miel vaut la peine d'être citée, tant elle est originale.

Le soir fixé pour cette opération, les habitants se rendent en foule à l'endroit où se trouve une ruche. Ils y amassent un tas d'herbes sèches auxquelles ils mettent le feu. Aussitôt, l'un ou l'autre grimpe au haut de l'arbre et, d'un coup d'épaule, culbute le tronc creux au milieu des flammes. Pendant ce temps, les compères brandissent des torches allumées, grillant sans merci les abeilles furieuses. Vite, le bouchon de fermeture est enlevé d'une extrémité de la ruche. Les insectes affolés s'élancent pour revenir toujours à la lumière où ils périssent. Les premiers moments passés, le plus expérimenté des assistants plonge à diverses reprises ses longs bras dans la profondeur du cylindre, retirant rapidement les rayons, d'où il précipite avec la main les abeilles dans le feu. Les plus beaux rayons sont déposés dans des pots; la bande se délecte du reste, ne laissant rien perdre. Naturellement, on ne compte pas les piqûres.

La ruche vidée est remise en place, pour être de nouveau dépouillée à la saison sèche.

C'est probablement à cause de ce système de récolte que les noirs dont nous parlons emploient la ruche en bois de préférence à celle en chaume.

Plus loin, dans la vallée du Nil, aux environs de Dufilé, les indigènes ont adopté les habitudes des Turcs : ils conservent le miel bouilli dans des pots en terre. Ce produit, fort considéré comme objet d'échange, acquiert, par cela même, une certaine valeur. Il est délicieux et les Turcs, qui s'y connaissent, en font le plus grand cas.

Il faut sans doute attribuer cette qualité supérieure du miel à la flore de cette contrée, où croissent des acacias en quantités innombrables et des tamariniers aux fèves délicieuses. Sur le Nil, en amont et en aval de Dufilé, on aperçoit des arbustes à fleurs rosées, ainsi que des plantes aquatiques à fleurs jaunes, constamment couvertes d'abeilles.

L'acacia pousse aussi aux alentours du mont Téna, offrant ses riches grappes de fleurs aux butineuses ailées.

La Kaïa, affluent du Nil, traverse une contrée très montagneuse qu'occupent les Baris, les Niefos, les Kakwaks, les Kakwaks-Moundous, les Fadgelous. Là, on rencontre moins de ruches, aussi le miel ne figure-t-il qu'exceptionnellement dans l'alimentation des indigènes. Au dire des habitants, et pour peu que l'on croie leurs assertions, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'abeille est presque absente de chez eux. Tant de causes contribuent à arrêter sa propagation; elle a tant d'ennemis et la flore lui offre si peu de ressources!

En passant par Labore, Mouggi, Kirri, Lofe, Gumbiri, jusqu'à Lado au nord, on remarque que les colonies d'abeilles diminuent. Il est vrai que l'aspect général varie sensiblement. Les forêts manquent, d'immenses étendues d'herbes et de marais les remplacent. Cependant, dans les vallées où coulent des cours d'eau aux abords marécageux, on rencontre encore une végétation luxuriante d'où s'élèvent des variétés nombreuses d'acacias, de tamariniers.

Il faut ajouter aussi que les Derviches et autres hordes arabes détruisent systématiquement les ruches. Ainsi, ces pillards ne reculent devant aucun effort pour abattre, aux bords des rivières et des marais, les arbres creux où sont établis des essaims d'abeilles jaunes.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'état général de l'apiculture dans ces immenses contrées de l'État indépendant du Congo, s'étendant de Bangala jusque Lado, par 32° de longitude est et 5° de latitude nord. A. Gustin.

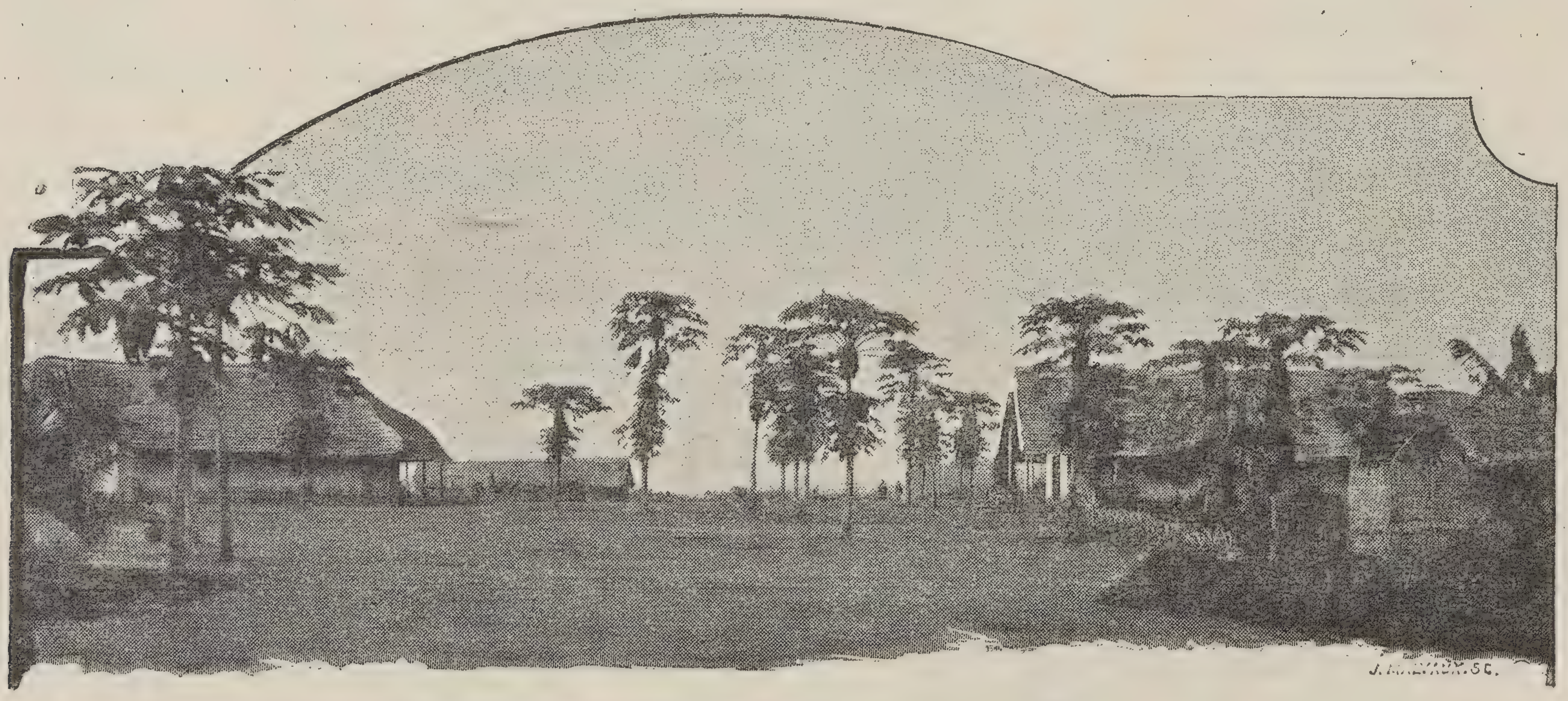

La mission catholique de Berghe-Sainte-Marie.
(D'après un cliché de M. Michel.)

Le steamer *Stanley* sur le Sankuru. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Congo, réunis hier en assemblée générale, ont entendu lecture du rapport suivant du conseil d'administration :

« Vous avez ratifié, dans l'assemblée générale tenue le 22 août 1894, l'emprunt hypothécaire de 2,500,000 francs conclu, le 17 août 1894, avec un groupe de capitalistes belges.

Aux termes de l'article 2 de la convention stipulant les conditions auxquelles cet emprunt a été consenti, le remboursement devait avoir lieu à la date du 30 novembre 1894, à moins que la Compagnie du chemin de fer ne demande, le 20 décembre 1894, une prolongation de délai jusqu'au 28 février 1895.

La convention passée le 28 mai 1894 avec l'État belge n'ayant pas encore été ratifiée, nous avons été amenés d'abord à user de la faculté de prolongation stipulée à la convention du 17 août et rappelée ci-dessus, et ensuite à demander aux établissements, non seulement une nouvelle prolongation, mais encore une majoration d'emprunt, de manière à nous permettre de continuer les travaux de construction.

Nous avons la satisfaction de vous faire savoir que les maisons de banque qui avaient consenti l'emprunt de 2,500,000 francs ont fait à nos propositions le meilleur accueil.

Elles ont donné leur approbation à un nouvel emprunt de 7,500,000 francs et ont souscrit elles-mêmes, avec deux nouveaux établissements, 5 millions.

Il a été passé à cet effet une convention que nous avons l'honneur de soumettre à votre ratification. »

Le gouvernement belge, qui était représenté à la séance, a donné son approbation à la convention. La ratification demandée a été votée ensuite à l'unanimité des voix.

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

III

Occupons-nous aujourd'hui du paludisme, de la malaria, ce minotaure qui défend, dit-on, l'accès des territoires congolais. A entendre les détracteurs du Congo, il semblerait que cette contrée soit la seule du monde où règne le paludisme, ou tout au moins que celui-ci y sévit avec une intensité bien plus grande que partout ailleurs.

Et cependant, quand on lit attentivement les descriptions des voyageurs, on est frappé des différences colossales entre les diverses régions qui constituent l'État indépendant, le bas, le moyen, le haut Congo, et la région des monts Mitumba; et l'on n'est pas peu surpris de constater que, malgré ces différences, la conclusion est la même partout; c'est toujours le paludisme.

Pourquoi?

Mais parce que, au Congo, comme partout ailleurs sous les tropiques, que ce soit aux Indes, en Afrique, en Amérique ou en Océanie, dès que l'on se trouve en présence d'un sol vierge, fertile, c'est-à-dire recouvert d'humus, les conditions de chaleur et d'humidité communes à toutes les régions intertropicales font naître le paludisme. Celui-ci est une conséquence de la fertilité même du pays; le Congo ne ressemblant en rien au Sahara, doit nécessairement être quelque peu paludique. Aussi la question n'est-elle point de savoir s'il l'est, mais de rechercher jusqu'à quel point le paludisme, dont le domaine géographique embrasse plus de la moitié du globe terrestre, peut suffire, à lui tout seul, à interdire l'accès d'une région quelconque. Or, statistiques en mains, je prouverai que partout ce monstre invincible a été vaincu, jugulé par la science du blanc, et que la phrase du major Thys se trouve pleinement confirmée par les faits :

« L'homme est bien trop puissant, dans notre siècle, pour reculer devant la maladie, pour craindre aujourd'hui l'influence néfaste des climats tropicaux. »

Qui donc oserait soutenir que ce qu'ont fait les Hollandais, les Anglais, les Français, nous, Belges, nous serions incapables de le réaliser?

Que voyons-nous aux Indes anglaises?

La période d'occupation et d'expédition terminée, grâce aux mesures d'hygiène apportées dans la construction des habitations, grâce à la présence d'eau potable, grâce au confort en général, la mortalité annuelle parmi les Européens tombe de 84.6 p. m. qu'elle atteignait en 1830 à 14.2 p. m. en 1890; elle est devenue moindre que celle des indigènes eux-mêmes qui, en 1890, se chiffrait par 16.9 décès p. m.

C'est une preuve de plus de ce que peut l'hygiène bien comprise, puisque les blancs, malgré le changement de climat, de régime, d'habitudes, accusent une mortalité moindre que l'indigène lui-même, et ce grâce aux soins dont ils s'entourent et aux règles de l'hygiène qu'ils observent.

Aux Indes hollandaises, nous faisons les mêmes constatations.

La mortalité, qui était en 1828 de 170 p. m., tombe successivement à 60 p. m.; en 1868, elle se réduit à 30 p. m.; en 1892, 16 p. m. seulement. Et encore une fois, l'Européen l'emporte sur l'indigène, qui fournit, lui, une mortalité en 1892 de 23 p. m.

Aux colonies françaises, même diminution de la mortalité. L'Algérie qui, en 1848, avait à enregistrer 77 décès p. m., donne aujourd'hui 11 p. m.; la Tunisie n'accuse plus que 12 p. m.; et les Antilles, qui atteignaient jadis 91 p. m., tombent à 18 p. m.

Faut-il insister davantage pour démontrer que le paludisme, cet hydre effrayant, est en réalité un monstre peu redoutable? Le Congo même nous en fournit la preuve. Déjà aujourd'hui, nous pouvons constater que les progrès du confort sont parvenus à réduire, dans une proportion énorme, les effets de l'empoisonnement paludique. Notre chiffre de tout à l'heure, 70 p. m., comprend toute l'étendue du Congo. Or, à l'heure présente, la majorité des agents se trouve encore en expédition et ce serait raisonner bien mal que de juger l'État indépendant au point de vue du climat en attribuant à la maladie les pertes faites parmi les voyageurs et les explorateurs qui sont exposés journellement à tous les dangers, à toutes les intempéries. Pour apprécier sainement, il faut se baser sur les pertes subies par les Européens à poste fixe, dont les conditions d'existence se modifieront encore dans l'avenir à la suite des perfectionnements apportés dans l'alimentation, l'habitation et l'assainissement des stations.

A l'heure actuelle, il y a au Congo peu d'agents qui puissent être considérés comme étant réellement à poste fixe; presque tous sont obligés de se déplacer fréquemment tout au moins dans la région qui avoisine leur résidence.

Eh bien, malgré cela, que constatons-nous?

Une diminution notable de la mortalité dans les stations.

A Boma, par exemple, la mortalité annuelle de 1890 à 1894 inclus a été de 32 p. m.

A Léopoldville, pour la même période, elle est de 36 p. m. et ces deux postes étant en quelque sorte des centres, il faut comprendre dans le chiffre des décès les agents rentrant malades de l'intérieur et qui n'ont pu poursuivre leur route. De plus, à Léopoldville un certain nombre d'ouvriers de Cockerill, occupés au montage des steamers du haut Congo, se livrent à un travail des plus durs, auquel cependant la plupart résistent, puisque, parmi ces riveurs, ajusteurs, etc., plusieurs en sont à leur deuxième et même troisième terme de trois années, ce qui tendrait à prouver que le travail manuel au Congo n'est pas incompatible avec la conservation d'une bonne santé.

Le pourcentage des décès ne peut être établi que pour des stations qui ont un personnel européen permanent assez conséquent. Si l'on opère, en effet, sur de petits postes occupés par deux ou trois blancs, on s'expose à trouver des mortalités nulles ou bien l'on arrive à des proportions colossales pour peu qu'un seul Européen ait eu le malheur d'y mourir; en effet, lorsque sur trois agents il en meurt un, voilà du coup une mortalité de 33 p. c., de 330 p. m. Ce chiffre est évidemment faux.

Il faut donc opérer sur un grand nombre d'individus et sur plusieurs années pour pouvoir présenter des résultats qui reposent sur des bases sérieuses.

A Matadi, malgré les travaux du chemin de fer, malgré les grands ouvrages de terrassement qui ont remué la couche profonde imperméable des dépôts limoneux superficiels, siège ordinaire du paludisme, la mortalité, parmi les employés du railway, a été la suivante :

En 1890	158 agents	4 décès	mortalité	2.53 p. c.
— 1891	340 —	15 —	—	4.41 —

— 1892, époque où l'on attaque le massif de Pallabala, 318 agents, 4 décès, mortalité 0.80 p. c.

En 1893	296 agents	15 décès	mortalité	5.06 p. c.
— 1894	319 —	10 —	—	3.13 —

Nous voilà bien loin du chiffre de 62 p. c. jeté un jour dans un meeting public, ou même des 18 p. c. avancés par un adversaire moins exagéré !

D'autre part, nous avons au Congo certaines catégories d'agents qui, par leur situation même, ne sont guère appelés à se déplacer; tels les employés de la Compagnie des Produits de l'île de Mateba, où un seul agent est mort sur vingt-deux, et ce, durant un espace de six ans, soit une mortalité annuelle inférieure à 1 p. c. Or, cette île de Mateba est située dans le bas Congo, dans cet estuaire dont on a osé écrire que c'est l'endroit le plus malsain de la côte d'Afrique.

Dans la même région, l'État indépendant a envoyé soixante agents, pour y assurer les services de la douane et du cadastre; il n'a eu à déplorer que trois décès sur une période de huit années.

Il est vrai, dit M. Droogmans, à qui j'emprunte ce renseignement, que ce personnel est confortablement logé et nourri.

Toujours dans le bas Congo, on trouve des gérants de factoreries qui y résident depuis trente ans.

Et c'est là le pays le plus malsain du globe. Allons donc!

Mais cet estuaire du Congo mérite si peu la réputation que l'on cherche à lui faire que, depuis longtemps déjà, l'État et les Compagnies envoient leurs malades se remettre à Banana, à l'embouchure même du fleuve.

La salubrité de cette station est facile à comprendre. On sait que la formidable poussée du fleuve se fait sentir jusqu'à des centaines de kilomètres au large. Grâce à la puissance du courant, l'eau de mer à chaque marée ne vient pas inonder les terrains avoisinant l'embouchure, ainsi qu'elle le fait lorsqu'au lieu d'avoir un estuaire ou canal unique, les fleuves se jettent à l'océan par un delta dont les subdivisions multiples brisent la force du courant et permettent ces inondations journalières d'un mélange d'eau douce et d'eau salée (c'est le cas du Niger, du Gange, du Nil, du Rhône même), circonstance, dit Laveran, des plus propres à la production du microbe paludéen.

Or, le haut Congo n'est nullement plus malsain que le bas, et si la mortalité y est plus élevée, ce n'est pas tant au pays lui-même qu'il faut l'attribuer, qu'aux *fatigues*, aux *dangers*, *aux privations sans nombre* qui ne manquent jamais d'assaillir les expéditions dans quelque pays qu'elles soient organisées.

« Prenez bien garde », disait le major Thys, « d'attribuer au climat du Congo toutes les morts que nous déplorons. Ne retirez pas à nos vaillants officiers, soldats et explorateurs, une partie de la gloire qui leur revient. Ils savaient, en partant pour cette terre d'Afrique, les risques extraordinaires et les fatigues de toute nature que leur imposerait au début l'accomplissement de cette œuvre gigantesque. Ils sont allés courageusement, froidement, au-devant du péril. Attribuer leur mort à tous au climat, c'est commettre une erreur et c'est les amoindrir. »

Et M. Droogmans dit aussi : « Que l'on songe un instant à la vie que mènent là-bas ceux qui marchent, pionniers infatigables, à l'avant-garde de la civilisation, qui remplissent là-bas la périlleuse mission d'ouvrir les voies au commerce et à la civilisation, soit en pénétrant dans des contrées inexplorées, ou en réprimant les opérations de la traite des nègres, soit en consacrant leur activité à des travaux publics, comme à la construction du chemin de fer, sans lequel le Congo perdrait pour ainsi dire toute valeur. Exposés pendant le jour à un soleil torride, ou bien à des pluies diluviennes; imparfaitement garantis contre la fraîcheur des nuits, obligés de vivre sous la tente, des semaines, parfois des mois dans des endroits malsains, n'ayant pour se sustenter qu'une nourriture insuffisante ou mauvaise, ils souffrent à la fois de privations physiques et morales qui les prédisposent à des maladies souvent mortelles. »

Voilà pourquoi ces vaillants sont tombés là-bas. Mais bien différente sera la vie du commerçant et du planteur, confortablement installés à poste fixe.

(*A continuer.*) Dr Dryepondt.

La salle à manger de la mission américaine, à Léopoldville.

Embarquement d'une caravane à Nyangwe. (D'après une photographie du lieut[t] Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

IV. — ÉVÉNEMENTS SUR LES AUTRES THÉATRES DE LA GUERRE (Suite)

Le 22 août, l'expédition du capitaine Ponthier rentrait à Kirundu après avoir refoulé les bandes de Kibonge et d'Ugarawa au delà du Lubutu. Le surlendemain, M. Ponthier recevait à Kirundu ma lettre adressée au résident des Falls, portée par Piani Sanga, chef soumis, et dans laquelle je demandais des renforts de toute nature. Immédiatement il donne des ordres pour organiser une ligne de portage des Falls à Kirundu, me prévient du succès de ses opérations et m'informe que dès que mon ravitaillement sera arrivé à Kirundu, il le transportera lui même vers Riba-Riba et Nyangwe.

Les opérations du commandant Ponthier étant terminées, M. Lothaire rejoint Bangala.

M. Ponthier, aussitôt le ravitaillement reçu, se rend avec Piani Sanga à Nyangwe, où il arrive le 25 septembre. Le 28 du même mois, il fait sa jonction avec moi. Dès son arrivée, apprenant que Rumaliza s'est décidé à reconquérir le Manyema, il se met à ma disposition pour combattre ce nouvel adversaire. L'avant-garde de Rumaliza est arrivée à la Luama, à trois jours de Nyangwe; aussitôt qu'elle aura passé la rivière Luama, qui a 100 mètres de largeur, il sera nécessaire que les forces de l'État marchent à sa rencontre, pour couvrir Kassongo.

Toutefois, le secours amené par le commandant Ponthier (64 soldats) n'est pas suffisant. J'attends encore un contingent de 100 hommes venant de Lusambo, j'adresse de nouvelles demandes de renfort à Lusambo, aux Stanley-Falls, à Basoko et à Bangala, et je donne l'ordre au commandant Gillain, encore à Gandu, de venir me rejoindre.

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA.

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes. — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.

Rumaliza s'étant avancé jusqu'à 8 heures de marche de Kassongo, les troupes de l'Etat, sous mon commandement, se portèrent à sa rencontre. Elles étaient divisées comme suit : la garde du commandant Dhanis, la garde du commandant Ponthier, le peloton du lieutenant Lange, le peloton du lieutenant Doorme, le peloton du lieutenant Hambursin, le peloton du sergent Collet, le peloton du sergent Van Riel. Elles se composaient de 400 soldats réguliers dont 200 de la côte et 200 volontaires indigènes (Balubas, Bena Malela et Batetelas), dont l'instruction avait été faite par le lieutenant

Doorme. La colonne emmenait en outre avec elle un canon Krupp de 7c5 de montagne, avec 44 obus et 11 boîtes à mitraille. Enfin, elle était renforcée par les troupes irrégulières des chefs indigènes Ferhani, Uledi, Abedi (environ 300 fusils à piston).

Le 13 octobre, vers midi, la colonne quitta Kassongo. Le même jour, après avoir parcouru une distance de 12 kilomètres, elle franchit l'Ussugui et passa la nuit au village de Piani Mayenge. Le 14, elle traversa la Lulindi, importante rivière, et s'établit à Mwana Mkwanga, à 12 kilomètres environ du campement de la veille. Des renseignements recueillis, il résultait que nous n'étions plus qu'à trois heures de marche des bomas ennemis.

Le 15 octobre, à 7 heures du matin, la colonne, précédée des auxiliaires, se mit en marche dans l'ordre suivant : lieutenant Doorme, commandant Dhanis, commandant Ponthier, lieutenant Hambursin avec le canon, lieutenant Lange, sergent Van Riel protégeant les bagages, sergent Collet protégeant l'arrière-garde.

Le but de cette marche était de contourner la position ennemie de façon à prendre les retranchements à revers. Cette opération réussit. Toutefois, à un croisement de route, le flanc gauche de la colonne fut attaqué par des éclaireurs ennemis. Les pelotons du lieutenant Lange et du sergent Collet occupèrent alors ce croisement, pendant que défilait la colonne, et la marche de flanc put continuer sans encombre, jusqu'à une heure de l'après-midi. A ce moment, la colonne fit à gauche, et à travers la brousse, marcha face en arrière à l'attaque d'un boma dont, à la faveur des hautes herbes, on put s'approcher jusque 400 mètres. Ce boma couvrait environ un demi-hectare, était de forme régulière, avec les angles arrondis et surmonté d'une multitude de petits drapeaux.

Les troupes d'attaque du lieutenant Doorme, soutenues par les hommes du lieutenant Lange, sont déployées en tirailleurs et au coup de canon, signal de l'attaque, se précipitent au pas de charge vers le boma, sans tirer un coup de fusil. L'ennemi ne tire pas davantage. Mais, à une vingtaine de mètres du boma, nos troupes sont accueillies par une fusillade des plus violentes.

Femme indigène des environs de Nyangwe.
(D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

Malheureusement, nos soldats se laissent aller à répondre à cette fusillade et, par une espèce de fuite en avant, les soutiens se fondent prématurément dans la ligne des tirailleurs. Nos soldats postés à quelques mètres du boma ennemi, engagent alors un feu roulant et, malgré les efforts des chefs de peloton, il est impossible de leur faire faire un pas de plus pour les décider à aborder l'obstacle réellement formidable qui s'élève devant eux. Heureusement, l'ennemi tirait trop haut et ne nous faisait pas grand mal. Au début de l'action, le lieutenant Lange fut blessé au genou; mais il put, malgré cela, continuer à s'occuper de son peloton.

La situation devenait critique; il fallait songer à retirer les troupes d'attaque. Pour protéger leur retraite, je fais avancer le canon; mais la pluie de balles qui tombait aux environs de la pièce met en déroute les porteurs qui la traînaient et portaient les bagages. Ils se sauvent en abandonnant les charges et le lieutenant Hambursin, dont le peloton avait été entraîné sur la ligne. Pressés par les circonstances, le commandant Ponthier et le lieutenant Hambursin s'attellent eux-mêmes à la pièce. Le sergent Collet porte quelques charges. Grâce à l'arrivée du lieutenant Doorme et de quelques hommes, le canon est amené à 75 mètres du boma et, sous sa protection, la retraite s'effectue dans le plus grand ordre.

A ce moment, une attaque se dessine vers la droite et on aperçoit alors un second boma dont on ignorait l'emplacement. Ce second boma, plus grand que le premier (il couvrait un hectare), est à deux enceintes. L'ennemi en sort en masse pour nous attaquer.

La plus grande partie des troupes et le canon sont amenés de ce côté, et il ne reste devant le petit boma que les forces nécessaires pour en maintenir la garnison. Les troupes prennent position sur une crête, à 650 mètres de l'adversaire, et ouvrent un feu très réussi sur

la position ennemie. Les Arabes ne continuent pas leur attaque.

Nos hommes et les Européens étaient très fatigués de la longue marche qu'ils avaient dû faire, et de cette lutte, qui avait duré quatre heures sous un soleil de plomb.

Le Sankuru à Bena-Bendi. (D'après une phot du lieut[t] Lemery.)

On choisit, comme lieu de campement, un plateau situé à environ 1,200 mètres du grand boma et 900 du petit La nuit fut calme, à part une légère fusillade vers le matin. Toutefois, ce campement n'était pas tenable, et, le 16 octobre, une reconnaissance, sous les ordres du commandant Ponthier, fut chargée de rechercher un autre emplacement, sur un plateau situé à notre droite et en avant. Pendant que s'exécutait cette reconnaissance, le lieutenant Doorme et le sergent Collet avaient repoussé une sortie du petit boma, et le lieutenant Hambursin avait ouvert un feu d'artillerie bien ajusté sur le grand boma.

D'un autre côté, le commandant Ponthier, ayant été aperçu, est accueilli par une vive fusillade des Arabes; le lieutenant Lange va le renforcer.

L'emplacement reconnu étant excellent, le sergent Van Riel, avec les charges, se dirige vers le nouveau camp. Puis, les troupes engagées contre celles du petit boma se mettent en retraite par échelons, le canon en avant, pour gagner le nouvel emplacement.

Le passage du Lubukuie par la pièce se fait difficilement, mais une fois sur l'autre rive et à l'abri d'un coup de main, l'infanterie la devance et se porte sur la ligne Ponthier-Lange, établie à 400 mètres du grand boma. Vers une heure, je fais cesser l'engagement, les troupes sont retirées et l'on occupe le nouveau camp. L'ennemi, qui avait dû subir des pertes sérieuses, ne nous inquiète ni l'après-midi ni la nuit suivante. Le 17 octobre, une attaque sérieuse des Arabes sur notre gauche est repoussée; le 18, le grand boma est bombardé.

Le lendemain, l'ennemi, profitant du brouillard, attaque le camp de trois côtés à la fois. Il envahit presque la face antérieure. Le commandant Ponthier, qui s'élance pour le repousser, tombe mortellement blessé, les deux jambes fracassées par des balles. Il allait même rester aux mains de l'ennemi, car, dans sa précipitation, il n'avait pas été suivi par ses hommes, quand, heureusement, le caporal Badilonga (Baluba) survient, le dégage, tue quelques Arabes et leur prend un drapeau.

L'attaque est repoussée de tous les côtés : sur la face antérieure par le lieutenant Doorme, sur la face gauche par le lieutenant Lange et le sergent Collet, sur la face droite par le lieutenant Hambursin et le sergent Van Riel. Mes hommes et ceux du commandant Ponthier sont en réserve. Trois fois, l'ennemi revient à la charge, mais sans succès. Profitant d'une accalmie, le lieutenant Hambursin rentre au campement et décide d'achever la déroute des Arabes au moyen du canon... Pendant que la pièce gagne son emplacement de tir, une quatrième attaque se produit... Je quitte alors le commandant Ponthier, à qui je donnais des soins, et je pars au pas de course, soutenu par Doorme, Lange et Collet. L'ennemi est refoulé jusqu'au delà du Lubukuie. Le canon achève sa déroute.

Nous étions vainqueurs, mais à quel prix! Le commandant Ponthier était mortellement atteint; le lieutenant Lange, qui jusqu'alors avait fait vaillamment son devoir, était hors de combat. Nous avions perdu, depuis le commencement de la campagne, 50 soldats réguliers et un très grand nombre d'auxiliaires.

Il nous fallait renoncer, si nous ne recevions pas de sérieux renforts, à attaquer de vive force les bomas et nous devions nous borner à les surveiller, jusqu'à ce que, réduits par la famine, les Arabes les abandonnassent eux-mêmes. Heureusement pour nous, l'ennemi avait subi des pertes sérieuses, entre autres celle de l'Arabe Mohamedi, l'organisateur et le commandant des sorties. Aussi, depuis lors, nous ne fûmes plus sérieusement attaqués.

Du 20 octobre au 16 novembre, les opérations traînent en longueur.

Le capitaine Wouters d'Oplinter ayant rejoint la colonne le 20 avec 80 hommes, des vivres, des munitions et des marchandises, la situation s'améliore. Le 25, le commandant Ponthier, ce brave et valeureux soldat, meurt des suites de ses blessures. Le même jour, on apprend que les Arabes construisent un boma à Mwana Mkwanga et que le Saïd ben Abedi, Kibonge et Rachid veulent tenter l'attaque de Kassongo. Le capitaine de Wouters, accompagné du sergent Collet et de 70 hommes, va s'établir à Kwana Mkwanga pour surveiller ces forces. De temps à autre, on bombarde les bomas, les soldats réguliers font des patrouilles et les auxiliaires de petites expéditions, pour la plupart couronnées de succès.

Le 30 septembre, on apprend que Bwana Nzige et Muzongila s'avancent de Kabambare. Dans le but de les faire hésiter, j'envoie une reconnaissance offensive qui détruit Kitumba-Moyo.

Le camp de Lubukuie et la position du capitaine de Wouters ayant rendu critique la position de Rumaliza, celui-ci décide, pour se procurer des vivres, de construire un boma chez Nteloi. De là, il pourra rayonner vers Ogella et s'approvisionner largement; de plus, il pourra tenir longtemps, ses positions étant imprenables de vive force, à cause du manque de munitions d'artillerie. Pour s'opposer à ce dessein, le lieutenant de Heusch est envoyé à Nteloi avec 65 hommes et s'y établit, avec l'aide du capitaine de Wouters; il a pour mission d'empêcher Rumaliza de passer la Lulindi pour se procurer des vivres.

Le 4 novembre, Rumaliza nous fait crier qu'il offre le Mallela, le Samba et Nyangwe, mais qu'il désire Kassongo.

Le 16, au matin, nous apprenons que l'ennemi a fui pendant la nuit. Les auxiliaires sont lancés à sa poursuite, et le gros des forces régulières est dirigé sur Mwana Mkwanga et placé sous les ordres du capitaine de Wouters.

Du 26 octobre au 16 novembre, peu de faits saillants à signaler à Mwana Mkwanga. M. de Wouters s'y retranche, surveille les mouvements des Arabes et leur barre la route de Kassongo.

Les deux parties se bornent à s'observer, à faire des reconnaissances et à se livrer de temps en temps quelques escarmouches peu sérieuses. De plus, les auxiliaires Wazulas de M. de Wouters sont souvent aux prises avec des détachements ennemis ou des Arabes isolés, qui se rendent dans les champs de manioc pour y chercher de la nourriture. Dans la nuit du 15 au 16 novembre, les Arabes avaient également abandonné leur boma de Mwana Mkwanga.

Le 16 novembre, après l'abandon par les Arabes de leurs bomas de Lubukuie et de Mwana Mkwanga, les auxiliaires furent, dès l'aube, chargés de la poursuite, et les troupes régulières concentrées sur la position du capitaine de Wouters d'Oplinter.

Le lendemain matin, je regagnai Kassongo avec le sergent Van Riel, mes hommes et ceux du commandant Ponthier.

Enfin, une colonne rendue aussi légère que possible et forte de deux cents soldats réguliers fut chargée de reprendre contact avec les Arabes. Elle était commandée par le capitaine de Wouters ayant sous ses ordres les lieutenants Doorme, de Heusch et Hambursin et divisée en quatre pelotons. Elle était en outre renforcée par les troupes auxiliaires d'Albert Frees, Piani Katembwe et Ferhani, environ sept cents fusils à piston.

Partie à 8 heures, la colonne s'arrête à 2 heures dans un village abandonné. Jusque-là, la route suivie était semée de cadavres, ce qui indiquait combien la fuite de l'ennemi avait dû être précipitée.

(*A continuer.*)

DHANIS.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

V. — LES CÉRÉALES : 2° MILLET ET ÉLEUSINE

Mortier indigène des environs de Basoko.

L'ÉLEUSINE et le millet ([1]) sont de beaucoup inférieurs comme rendement au sorgho, au maïs, au riz; ils ne tiennent pas une place fort importante dans le régime alimentaire des peuples du Congo, sauf dans certaines parties de l'État indépendant, où les conditions de fertilité du sol, de sécheresse et d'humidité ne permettent pas la culture de plantes plus productives, qui, par suite de leurs qualités mêmes, réclament pour se développer des conditions particulièrement favorables.

Le millet est une céréale fort peu cultivée, sinon vers les régions excentriques de l'Uelle, du Tanganika, du Katanga. Elle est certainement beaucoup moins répandue que le sorgho et l'éleusine; en bien des endroits, les indigènes ne la cultivent que d'une manière incidente, et pour la faire entrer dans la fabrication de la bière. C'est sa raison d'être vers les limites méridionales du bassin du Congo, comme près du Tanganika et chez les Mombuttus et les Niams-Niams Le millet ne forme donc qu'un faible apport au point de vue de l'alimentation des Congolais. Son importance croît à mesure que l'on s'avance vers le nord, du côté du Soudan et du bassin du Nil; ainsi les Basokos, les Mombuttus (1° à 4°) ne le connaissent que très peu, tandis que chez les Bongos et les Ghattas (8° à 10° n), son importance égale presque celle du sorgho.

Le millet est depuis longtemps connu en Europe, où on le cultivait dès l'époque lacustre; on en a retrouvé des graines dans les palafittes de Suisse et d'Italie. Sans être identique au millet des Helvètes, le millet d'Afrique en est très proche parent; leur provenance à tous deux est sans doute la même que celle du sorgho, et doit être aussi recherchée dans les régions égypto-arabiques. Cultivé dans l'antiquité par les Égyptiens et les Syriens, le millet a passé aux Hébreux, aux Phéniciens, aux Grecs, puis aux peuples italiens pour se répandre le long des côtes de la mer Méditerranée.

Le pénicillaire ou millet d'Afrique (*Penicillaria spicata*) est une plante de moins grande taille que le sorgho — il atteint 2 mètres environ; sa tige est beaucoup moins noueuse et moins robuste, ses feuilles sont plus étroites, plus allongées et plus dures. Un épi termine la tige, compact, serré, renfermant de nombreuses graines arrondies, luisantes, de la grosseur de notre millet d'Europe, que l'on cultive encore à certains endroits pour nourrir les oiseaux captifs.

La graine, broyée à la meule, donne une farine impure, grisâtre, sableuse, parce que les meunières noires ne se donnent guère la peine de séparer le son. Au reste, comme elles ne s'en servent souvent que pour la fabrication de la bière, elles se contentent presque toujours de concasser grossièrement le grain dans des mortiers de bois.

([1]) Voir notre gravure, page 48.

Plus petite et moins riche encore que le millet, l'éleusine a cependant, comme denrée alimentaire, une plus grande importance. C'est la céréale des régions à sol pauvre, d'altitude élevée; Junker l'appelle « une espèce de mauvais grain à écaille dure et épaisse »; Livingstone la traite plus mal encore, en disant : « l'éleusine, qui fait mal aux dents et qui gratte sur l'estomac ».

En général les peuples qui la cultivent ne font pas de l'éleusine leur nourriture spéciale; ils s'en servent surtout pour la fabrication de la bière, car la farine qu'on en obtient fermente mieux que les autres céréales africaines. La bière que les Niams-Niams fabriquent avec l'éleusine est, d'après Schweinfurth, la meilleure boisson de ce genre qu'il ait bue pendant son séjour dans le haut Nil. Cette bière es faite de graines d'éleusine seulement, car les Niams-Niams cultivent cette plante sur une grande échelle; mais dans d'autres contrées, telles que l'Urua et le Katanga, où cette céréale est rare, on utilise seulement ses propriétés de fermentation pour activer la fabrication des bières de maïs et de sorgho.

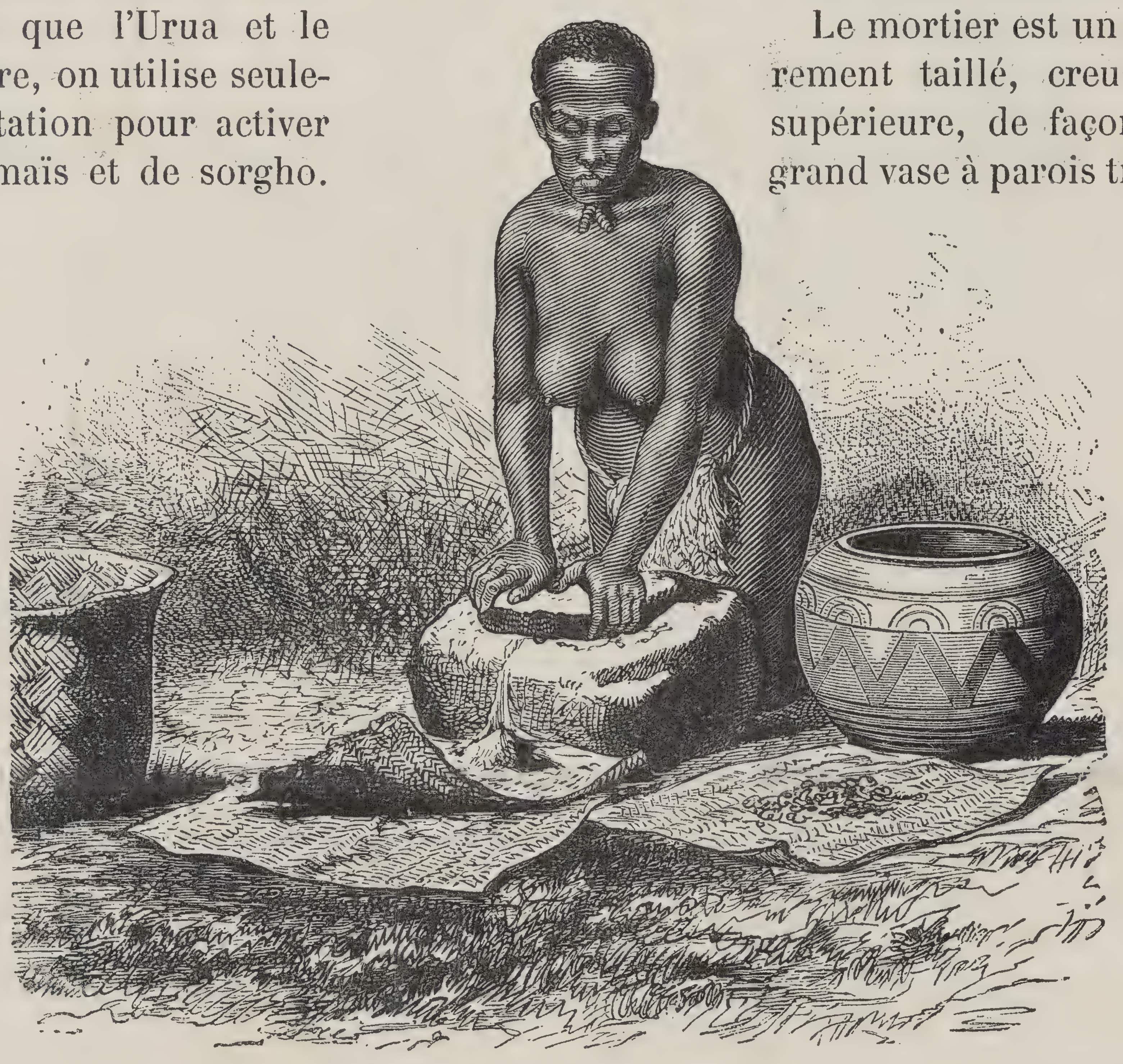

Femme broyant l'éleusine [1].

L'éleusine (*Eleusine coracana*) est une graminée de taille moyenne, robuste et résistante, dont le chaume court et solide se termine par une panicule étoilée, formée de six ou sept épis allongés, insérés à peu de distance les uns des autres au sommet de la tige. Les graines sont arrondies, de couleur brunâtre, à peine grosses comme une semence de moutarde; la substance nutritive est enveloppée d'une carapace dure et très siliceuse; réduite en poudre au moyen des meules si primitives d'Afrique, elles donnent une farine brunâtre, grossière, qui contient toutes les impuretés du son, croque sous la dent comme si elle contenait des grains de sable; c'est en somme un aliment fort peu agréable pour l'Européen. Cependant, par des soins spéciaux, par une porphyrisation plus soigneuse et l'écartement du son, la farine de l'éleusine peut devenir aussi douce, aussi agréable à manger que beaucoup d'autres fort prisées; mais c'est là un soin que le nègre prend rarement pour lui-même.

La farine d'éleusine, en raison de la petitesse de la graine, ne peut guère être obtenue que par la meule; l'instrument dont se servent les meunières noires est des plus primitifs; c'est celui que l'on a retrouvé chez tous les peuples du monde au commencement de leur civilisation, tant chez les Indiens Peaux-rouges que chez nos ancêtres européens. C'est une grosse pierre dure, largement établie sur le sol, dont la face supérieure s'excave peu à peu par le frottement; ce creux ainsi formé reçoit la graine à moudre. Une autre pierre plus petite, légèrement bombée, est manœuvrée vigoureusement par les mains de la meunière, et frotte sans relâche sur les graines, jusqu'à ce que celles-ci soient réduites en poudre; au fur et à mesure de la production, la farine est poussée en avant et va tomber sur une natte, un lambeau d'étoffe, un récipient quelconque.

Ce travail est très dur, très lent; les ménagères ne l'aiment guère; il leur prend trop de temps. Elles préfèrent user d'un instrument plus expéditif, mais qui ne donne pas des produits aussi achevés. L'instrument dont elles se servent est un mortier en bois, qui permet non seulement d'agir plus vite, mais autorise la réunion de deux ou même de trois commères battant dans le même mortier. Cet instrument est utilisé pour les graines plus grosses, telles que le maïs, le sorgho, le riz; on s'en sert aussi pour broyer le manioc séché, pour réduire les légumes verts en purée, etc.

Le mortier est un gros cylindre de bois grossièrement taillé, creusé profondément à la partie supérieure, de façon à représenter une sorte de grand vase à parois très épaisses. Parfois, il est mobile; parfois il est solidement fixé en terre. Le pilon est une lourde pièce de bois dur, grosse comme le bras, longue de 4 à 5 pieds.

Ayant mis dans le mortier la substance qu'elle veut travailler, la ménagère saisit solidement le pilon des deux mains, s'arcboute en arrière, en l'élevant perpendiculairement, puis le fait redescendre avec force, tout le corps se rejettant en avant pour augmenter le poids. Souvent deux ou trois femmes se rassemblent pour battre leur récolte, et les coups sourds de pilon, rythmés par une chanson monotone, retentissent dans le village, entremêlés parfois des claquements de mains des travailleuses. Habituées à ce travail, les femmes y deviennent très adroites, et parfois, dans le courant du battage, lancent leur pilon en l'air, frappent des mains, puis le rattrapent et le plongent fortement dans le grain, sans perdre la mesure. Quoique la besogne soit dure, quand les quantités sont grandes, les femmes la font pendant des heures, sans se lasser, ne s'interrompant que pour rire de la maladresse de l'une des batteuses, pour jacasser et potiner gaiement, pendant qu'on enlève les matières inutiles, les cosses, les paillettes, etc.

La farine ainsi obtenue est nécessairement peu homogène; les travailleuses en séparent les parties trop grosses, au moyen de légers tamis en vannerie fort bien fabriqués. Ces fragments rebutés sont replacés dans le mortier et battus de nouveau. Finalement, la farine est obtenue assez égale pour l'usage qu'on en fait.

(*A continuer.*) Dr P. Briart.

[1] Gravure extraite de : *Au Cœur de l'Afrique*, par le Dr Schweinfurth, Hachette et Cie, éditeurs.

LE LIEUTENANT DE LA KÉTHULLE DE RYHOVE

Né à Louvain, le 6 décembre 1865. — Lieutenant au régiment des carabiniers.
S'embarque pour le Congo, le 18 décembre 1890. — Adjoint au commissaire du district du Stanley-Pool (février 1890 - août 1891). — Attaché à l'expédition du haut Uelle. Explore les bassins du Bomu et du Kotto. — Fonde les postes de Sandu, Darbaki, Uarra et Sango, sur le Waworo — Explore le Darfertit (février à mai 1894).
Rentre en Europe, le 16 novembre 1894.

Un beau nom, qui évoque le souvenir des luttes des anciens Belges contre l'oppression étrangère et pour la conquête de la liberté de conscience. En 1577, François de la Kéthulle, sire de Ryhove, à la tête de 20,000 gueux gantois, imita l'exemple héroïque des Bataves et essaya d'entraîner le pays contre la domination espagnole. Mais la défaite de Gembloux devait bientôt ruiner ses patriotiques espérances et assurer la victoire au successeur du duc d'Albe. La Belgique demeura colonie espagnole.

Le lieutenant Charles de la Kéthulle de Ryhove vient de montrer qu'il lui reste dans les veines du sang de son aventureux ancêtre. Le séjour de quatre années consécutives qu'il a fait au Congo a été l'un des plus fertiles en courses hardies à travers les pays inconnus et des plus féconds en résultats géographiques.

Son essentiel mérite est d'avoir relié les observations du Dr Junker (1883) et du commandant Roget (1890) avec celles de Lupton-bey (1882) et les travaux effectués, à la fin de 1870, par les officiers de l'état-major général de l'armée égyptienne, notamment par Purdy-Pacha. Il va nous faire connaître le Darfertit, depuis les sources du Kotto et du Bomu jusqu'aux confins du Darfur.

Attaché à l'expédition du haut Uelle, au mois d'août 1891, le lieutenant de la Kéthulle arriva au Bomokandi le 20 novembre de la même année. En février 1892, il fut envoyé en mission spéciale vers le nord. Après avoir descendu le cours de l'Uelle jusqu'à Yakoma, il remonta le Bomu jusqu'au confluent du Shinko, en compagnie de l'inspecteur d'État Georges Le Marinel. Il conclut un traité avec Rafaï, chef des Bandjias, et fonda une résidence chez ce sultan.

Dans le courant de la même année, il entra en relations avec les chefs A-Bandos et Kreishes, du Darfertit, qui devinrent bientôt ses alliés. Il étendit ainsi jusqu'aux confins du Darfour l'autorité de l'État. Malheureusement, on s'en souvient, les dernières conventions internationales ne conservèrent pas à celui-ci les bénéfices politiques de cette belle exploration.

Après avoir parcouru toute la région comprise entre Rafaï et Semio, le lieutenant de la Kéthulle entreprit avec le premier de ces chefs une expédition le long de la rive droite du Shinko. Il explora pendant cinq mois (de décembre 1892 à avril 1893) le Dar-Banda, au nord du pays des Sakaras, et entra en relations avec les Arabes du Runga, du Wadaï et du Bornu. Ces derniers lui offrirent même de le conduire jusqu'au lac Tchad. Mais l'objectif des Belges n'était ni au nord ni à l'ouest; et, si forte que fût pour le lieutenant de la Kéthulle la tentation de voir flotter son drapeau avant celui des autres puissances sur les rives du Tchad, le voyageur déclina la proposition qui lui était faite. Il demeura dans le Dar Bunda, où il fonda les postes de Sandu, Darbaki, Uarra et Sango, sur le Waworo. Il créa également une station chez Duaru, un Bandjia établi au sud de Boma.

Du mois de février au mois de mai 1894, il visita, avec le commandant Nilis, le Darfertit et gagna les sources du Kotto, de l'Ada et du Bali, poussant une pointe hardie jusque dans le bassin du Nil. Le 2 juillet, le lieutenant de la Kéthulle reprenait le chemin de l'Europe. Il avait bien mérité de son pays et de la science.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le *Mouvement géographique* publiera, sous peu, la relation de son voyage.

Le plateau de Kinkanda (près Matadi), avec la ferme et l'hôpital. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe)

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

IV

Le confort a une importance énorme dans les pays tropicaux. Son influence a d'ailleurs été reconnue par un adversaire acharné de la politique coloniale dans l'un des meetings contradictoires de l'Association libérale.

Lorsque le major Thys déclara que bientôt il retournerait pour la cinquième fois en Afrique, son antagoniste lui répondit que, dans les conditions où voyageait M. Thys, pareil déplacement n'offrait guère de risques et qu'il l'entreprendrait bien lui-même.

N'est-ce pas avouer qu'au Congo ce n'est pas tant le climat qui est meurtrier, mais plutôt le manque de confort?

Or, ce dernier ne peut pas s'acquérir du premier coup; il faut du temps pour le préparer, il faut surtout le chemin de fer qui apportera dans les régions du haut fleuve le confort qui existe déjà aujourd'hui dans le bas Congo.

Et alors on verra bien si la malaria et le paludisme sont vraiment des monstres invincibles!

Au Congo, d'ailleurs, le paludisme est dû non pas tant à la présence de marais — car il n'est pas rare d'y marcher durant plusieurs jours sans rencontrer seulement une eau stagnante — qu'aux émanations du sol vierge.

Depuis de longues années, il s'est formé là, grâce à la richesse végétale du pays, une couche épaisse d'humus qui constitue un milieu favorable au développement du microbe du paludisme; mais il est prouvé, par l'exemple des autres pays, par ce qui s'est passé en Hollande, en Belgique, dans nos Flandres, et en France, dans la Sologne, qu'il y a moyen d'arriver, sinon à faire disparaître complètement, du moins à réduire considérablement les effets malfaisants du paludisme.

La culture, le drainage du sol, l'aération de la forêt par des coupes habilement dirigées, le mode de construction, le choix d'un bon emplacement pour les habitations, que l'on doit soustraire à l'humidité et aux émanations du terrain en les établissant sur voûtes ou sur pilotis, sont autant de moyens de diminuer les chances d'impaludation.

Et les risques de maladie seront encore réduits lorsque le colon ajoutera aux différentes précautions que nous avons énumérées *une bonne hygiène*, c'est-à-dire une nourriture fortifiante et rationnelle, lorsqu'il ne se livrera à aucun excès, lorsqu'il évitera de demeurer au soleil inutilement et sans coiffure suffisamment protectrice, de s'exposer à la fraîcheur du soir, ou de conserver sur son corps des vêtements trempés par la sueur ou par la pluie; lorsqu'il se

couvrira suffisamment durant les nuits de la saison sèche.

Le froid est au Congo un ennemi dangereux, que l'ancien Africain redoute à juste titre, non qu'il favorise l'impaludation elle-même, mais parce qu'il est presque toujours, chez les individus impaludés, la cause de manifestations telles que la dysenterie et la fièvre bilieuse hématurique. Ces affections sont, en quelque sorte, la manifestation ultime du paludisme sur des sujets anémiés; aussi reculent-elles graduellement devant les progrès de l'hygiène et du confort.

La *bilieuse hématurique* n'attaque jamais les nouveaux arrivés; c'est, comme l'a dit M. le Dr H. Dupont, la manifestation aiguë d'un état d'impaludation chronique. Le début de l'empoisonnement paludique est marqué par des fièvres, dites d'acclimatation, qui sont dues à la révolte de l'organisme contre ce poison qui le pénètre; les accès vont diminuant à mesure que l'individu s'affaiblit, c'est-à-dire réagit moins énergiquement. Parfois ils disparaissent même complètement. On se croit alors acclimaté, tandis que l'on n'est qu'anémié et, dans ces conditions, un rien suffit pour provoquer la maladie: un froid, une contrariété, un léger excès font éclater la bilieuse hématurique.

Mais, si une nourriture saine, substantielle et rationnelle a conservé à l'organisme toute sa vitalité et lui a permis de lutter victorieusement contre l'influence dépressive de la chaleur, si les chances d'empoisonnement paludique ont été diminuées par le confort des habitations et le choix de leur emplacement, si les fatigues excessives ne sont pas venues se joindre aux autres causes de débilitation, il y a de grandes chances pour que l'accès pernicieux, l'accès hématurique, soit évité, *parce que l'individu n'atteindra pas le degré d'anémie nécessaire à la production de la maladie.*

L'expérience a démontré combien ce principe est vrai : dans le bas Congo, dans les stations où, grâce aux steamers venant d'Europe et au bétail de Mateba, on a obtenu un confort presque aussi complet que dans nos pays, la bilieuse hématurique est devenue exceptionnelle, de fréquente qu'elle était auparavant. Il en sera de même dans le haut Congo, quand le chemin de fer permettra d'y procurer aux agents des avantages analogues à ceux qui existent dans les stations du bas fleuve.

La dysenterie, qui est, principalement, une maladie de misère, ayant pour cause première la débilitation de l'organisme, diminue, elle aussi, et dans des proportions plus notables peut-être. Depuis quelque temps déjà, plus aucun cas de cette affection n'a été constaté chez les permanents de Boma, Banana, Matadi (station) et Léopoldville.

Je crois avoir démontré que le climat du Congo ne constitue pas un obstacle insurmontable à la colonisation de ce pays et que le blanc, en tant que directeur de travaux, en tant que chef d'exploitation, peut très bien y vivre à condition de se soumettre aux prescriptions de l'hygiène.

Et cependant, combien de nos patriotes ne se conforment pas à ces règles si simples! Combien meurent victimes de leur propre imprudence!

On peut affirmer, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'une bonne moitié des décès que nous avons à déplorer au Congo sont causés par des imprudences de tout genre, dues à ce que, nés d'hier à peine à la vie coloniale, nous ne sommes pas encore instruits par l'expérience, nous ne comprenons pas assez la nécessité de cette hygiène nouvelle si différente de celle à laquelle nous sommes habitués dans notre pays. Souvent nos instincts nous trompent et nous conduisent à commettre les plus fatales erreurs. Ce sont eux, par exemple, qui nous poussent à rechercher la fraîcheur des nuits tropicales alors que rien n'est plus dangereux.

Comme conclusion, je dirai que le climat du Congo est meilleur que celui des Indes, et j'ajouterai avec mon ami le Dr H. Dupont : « L'État indépendant est un pays où l'Européen s'acclimate au milieu météorologique et résiste aux influences paludéennes en attendant qu'il puisse les atténuer ou les faire disparaître. »

Un jour viendra sans doute où la race blanche pourra s'y perpétuer.

Dr Dryepondt.

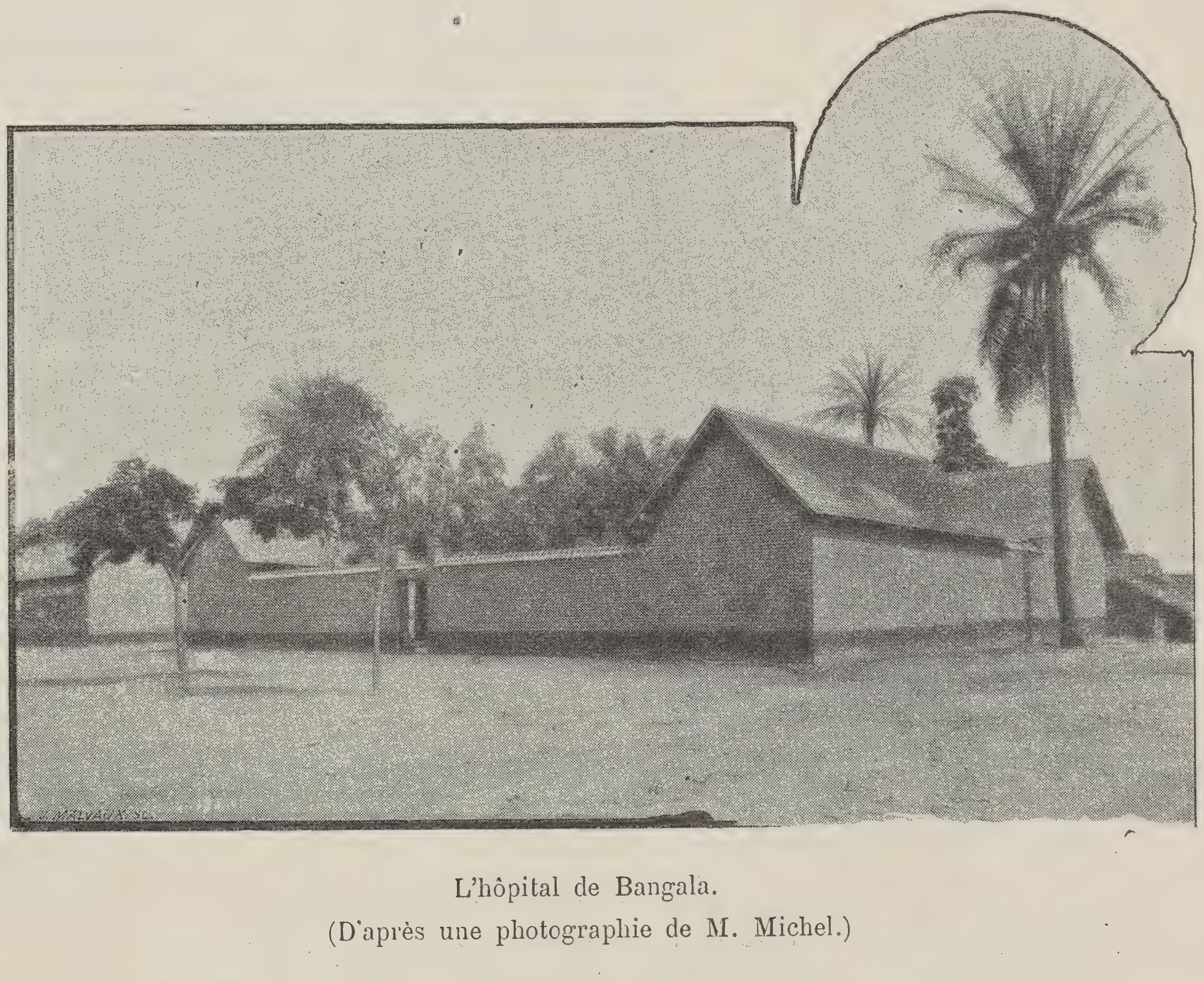

L'hôpital de Bangala.
(D'après une photographie de M. Michel.)

Femmes indigènes de Nyangwe aux travaux de défrichement. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS (1)

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA (Suite).

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes. — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.

Des indigènes sont venus informer le capitaine de Wouters que le boma ennemi, encore inachevé, se trouvait dans une vaste plaine, à une heure de marche du campement, et que seules les gardes de Rumaliza et de Sefu l'occupaient. Mon adjoint décide de l'attaquer à l'improviste et, afin d'éviter toute hésitation, rejette les auxiliaires à l'arrière.

Vers 2 1/2 heures, la colonne se met en marche dans l'ordre suivant : lieutenant Doorme, capitaine de Wouters, lieutenant de Heusch, lieutenant Hambursin, les auxiliaires.

La marche, qui se faisait dans des chemins fort mauvais, s'effectuait dans le plus grand silence pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, dont beaucoup de soldats se trouvaient sans défiance dans le bush, occupés à y faire provision de bois.

A la sortie du bois, le caporal Badilonga, qui, avec 10 soldats, formait la pointe d'avant-garde, aperçoit quelques hommes devant lui. Pour ne pas faire tirer sur des indigènes, il demande « Wangwanas » ; on lui répond par des coups de fusil auxquels il riposte, et le lieutenant Doorme, qui commandait l'avant-garde, fait sonner la charge et s'élance en avant avec son peloton. Seulement, au lieu de déboucher dans une

(1) N. D. L. R. Nous avons publié dans notre précédent numéro (page 61) une gravure représentant une femme indigène des environs de Nyangwe. Le baron Dhanis nous envoie à propos de ce personnage les explications suivantes que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Ce portrait est celui d'une femme jouissant d'une très grande considération à Nyangwe. Elle a été nommée « Chefesse » (un mot admis au Congo, si pas ici) du marché. Elle a la figure barbouillée de blanc; elle porte des plumes dans les cheveux et des fétiches autour du corps. Ces derniers doivent donner au marché la tranquillité et l'abondance. Le personnage tient en mains un long bâton qui lui sert à aligner les vendeuses et à maintenir l'ordre, au besoin. C'est également au moyen de cette perche que la négresse dirigera sa pirogue lorsqu'elle reprendra le chemin de son village. Beaucoup de riverains emploient le même instrument au lieu de pagaies.

vaste plaine, comme il s'y attendait, il aperçoit le boma ennemi à 200 mètres devant lui. En avant d'une palissade visible se trouvaient de nombreux chimbèques, ce qui pouvait faire croire que le boma était inachevé.

L'ennemi surpris se sauve dans le bois ou se précipite vers son retranchement. Il est vivement attaqué par les Balubas du lieutenant Doorme, qui en tuent un grand nombre et pénètrent dans les chimbèques où beaucoup de fusils, de poudre et de capsules ainsi que des étoffes tombent entre nos mains.

A ce moment, le lieutenant Doorme s'aperçoit qu'il a donné contre la partie droite de la face antérieure du boma. Les autres pelotons, qui avaient pris le pas de course, débouchent successivement. Le capitaine de Wouters se porte contre la partie gauche de la face antérieure et la face gauche. Le lieutenant de Heusch contourne le boma et attaque la face postérieure; le lieutenant Hambursin, appelé par le lieutenant Doorme, va prolonger la droite de ce dernier.

Il était alors évident que le boma était fermé de toutes parts. Toutefois, sur la face postérieure, les sticks n'étaient pas jointifs; il y avait une ouverture de trois à quatre mètres et un coup de main pouvait réussir. Il faut noter aussi que l'ennemi avait été surpris et que le moral de nos troupes était excellent.

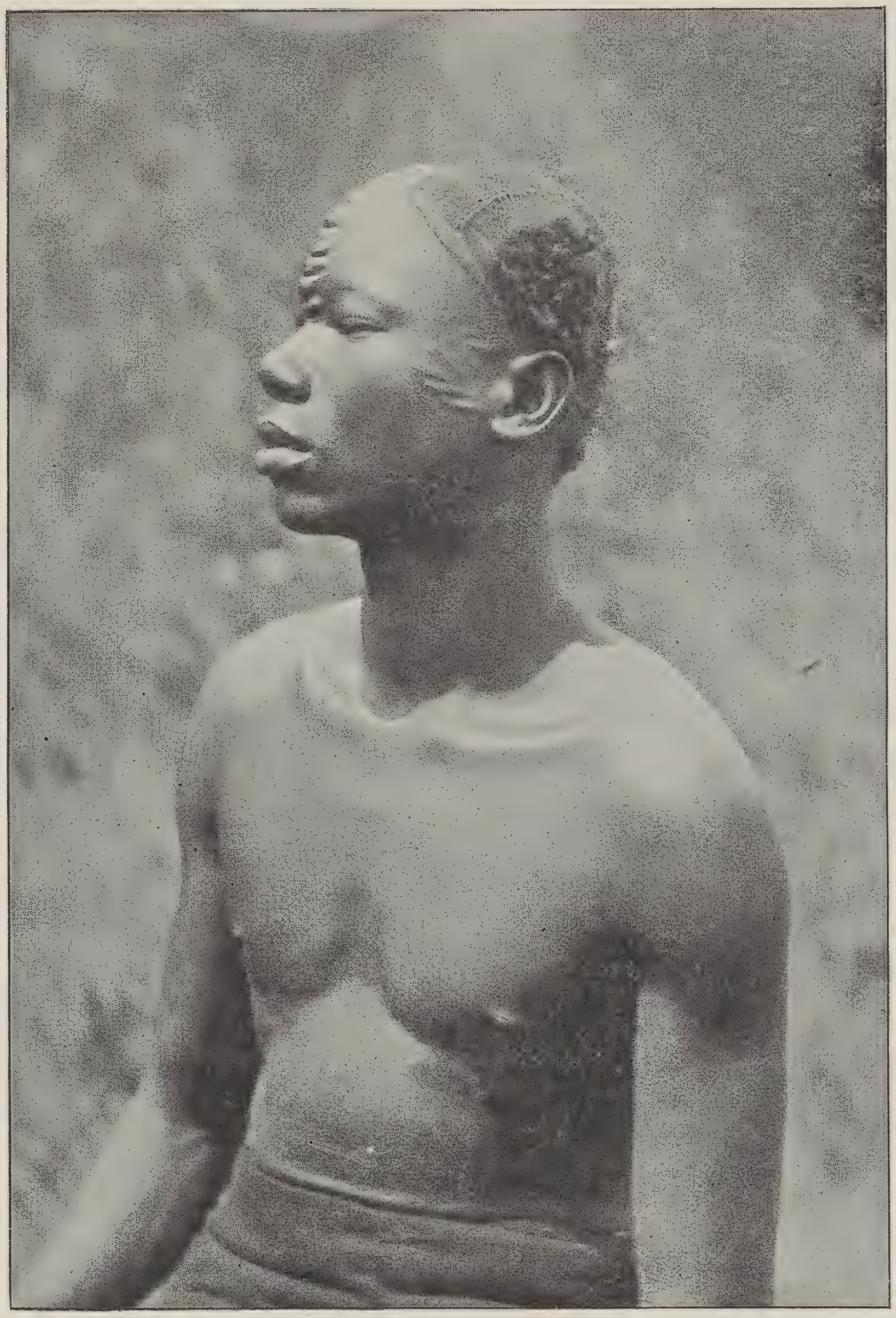

Indigène Bangala. (D'après une phot. de M. Alexandre.)

Jugeant avec raison qu'il avait la clef de la position, le lieutenant de Heusch demande du renfort et s'élance pour pénétrer dans le boma. Malheureusement, au moment où le succès allait couronner ses efforts, il tombe mortellement frappé d'une balle et une partie de ses hommes épouvantés s'enfuient, ce qui rend du courage aux Arabes et les détermine à tenter une sortie.

Immédiatement prévenu, le capitaine de Wouters accourt avec Albert Frees et quelques soldats; la sortie est repoussée et le corps du malheureux de Heusch reste entre nos mains. Mais, pendant ce temps, les Arabes attaquent sur leur face antérieure. Les hommes du capitaine de Wouters, qui ne sont plus soutenus par leur chef, rétrogradent et ne sont plus couverts par les chimbèques.

Comme le retranchement était partout terminé, il ne fallait pas compter pouvoir l'enlever de vive force et le capitaine de Wouters dut se résigner à ordonner la retraite. Celle-ci se fit en bon ordre, mais fut contrariée par l'ennemi, qui, enhardi, sortait de son retranchement pour venir nous attaquer.

Il fallut d'abord transporter nos blessés et nos morts dans le bois voisin et, pour protéger la colonne qui s'engageait dans le fourré, faire une série de mouvements en arrière et en avant, chaque fois que nos adversaires devenaient trop pressants.

Dans le bois, situé à 150 mètres du boma, une petite arrière-garde fut constituée par des Balubas et des Manyangas sous les ordres des lieutenants Doorme et Hambursin. Quelques Arabes seuls nous suivirent jusqu'au village où nous nous étions arrêtés le matin, et là une vive fusillade les mit en fuite. Il était alors cinq heures du soir. Après une halte d'une demi-heure pour donner le temps aux porteurs des charges de gagner du terrain, nous continuâmes à nous retirer jusqu'à 10 heures du soir, et nous campâmes sur la route.

La nuit fut tranquille et le matin, dès l'aube, nous reprenions la route de Mwana Mkwanga, où nous arrivions vers 10 heures. Un de nos auxiliaires, Piani Katembwe, qui s'était égaré et n'avait pu assister au combat, nous avait rejoint; il passa la nuit dans le petit village abandonné où nous nous étions arrêtés. Il eut à subir une petite attaque dont il eut facilement raison.

Cette rencontre nous coûtait, outre le lieutenant de Heusch, 4 morts et 10 blessés. L'ennemi devait avoir perdu assez bien de monde. Nous lui avions pris 40 fusils à piston, 2 fusils perfectionnés, de la poudre, des capsules ainsi que quantité d'autres objets.

Que conclure de cette journée?

Pour les indigènes qui ont vu une partie de nos soldats en fuite, c'est une défaite. Pour nous et nos soldats, nous avons échoué dans une attaque.

Quant à nos adversaires, pouvaient-ils considérer ce combat comme une victoire? Il est permis d'en douter. En tout cas, elle leur avait coûté cher, grâce à l'énergie et au courage d'une partie de nos soldats et notamment des Balubas du lieutenant Doorme, des Haoussas et des Zanzibarites du capitaine de Wouters.

Du 18 novembre au 26 du même mois, rien de saillant. Le 26, on apprend que Rumaliza est passé sur la rive droite du Lulindi. Une colonne sous les ordres du capitaine de Wouters, comprenant les lieutenants Doorme et Hambursin, part de Mwana MKwanga pour Bena Musua, afin d'observer l'ennemi et de lui barrer la route de Kassongo. Le lieutenant Lange garde la position de Mwana Mkwanga avec le sous-lieutenant Middagh et le sergent Van Riel.

La colonne dispose d'un canon, ce qui retarde le passage du Lulindi, où nos hommes sont arrêtés pendant deux jours. Dès le 29 novembre, ils s'installent à Bena Musua et exécutent journellement des reconnaissances. Les auxiliaires Albert Frees et Piani Katembwe font de même.

Le 6 décembre, la colonne de Bena Musua est renforcée par le lieutenant Franken, le sous-lieutenant Van Lint et le sergent Destrail, qui amènent avec eux des munitions d'infanterie, deux canons de 7c5 et de nombreuses munitions d'artillerie ainsi que des fusils.

Huit jours après, le commandant Gillain, le lieutenant Augustin et le sous-lieutenant Middagh font leur entrée à Kassongo avec 45 hommes.

D'autre part, le 4 décembre, une colonne amenée de Lusambo jusque près de Nyangwe, par M. l'inspecteur d'État Le Marinel, était arrivée à Kassongo. Elle se composait du capitaine Collignon, du lieutenant Franken, de 20 hommes et de nombreuses charges comprenant 300 fusils perfectionnés, 1,000 fusils à piston et beaucoup d'étoffes, de cartouches, de poudre et de capsules. Le 29 novembre, nous avions déjà reçu, à Kassongo, le capitaine Rom et le lieutenant Van Lint, venus des Falls, avec 164 soldats, mais ceux-ci étaient, pour la plupart, des recrues n'ayant jamais vu le feu.

Du côté des Arabes, la situation pouvait se résumer de la façon suivante : outre le boma d'Ogella sur la rive gauche du Lulindi, Rumaliza avait construit quatre bomas sur la rive droite de la rivière. Un pont assurait les communications sur les deux rives. La ligne de ces bomas était, pour ainsi dire, perpendiculaire à la Lulindi.

Rumaliza occupait une position excessivement forte. A côté de la sienne se trouvait un boma intermédiaire et, plus loin, vers Bena Bwesse, deux petits bomas d'avant-garde.

(A continuer.) DHANIS.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

CÉRÉALES ET GRAMINÉES — MAÏS ET RIZ.

Le maïs, dont nous publions ci-contre une reproduction, est la céréale qui a été introduite le plus récemment sur le continent africain; c'est cependant celle dont la culture s'est le plus facilement et le plus complètement générali ée.

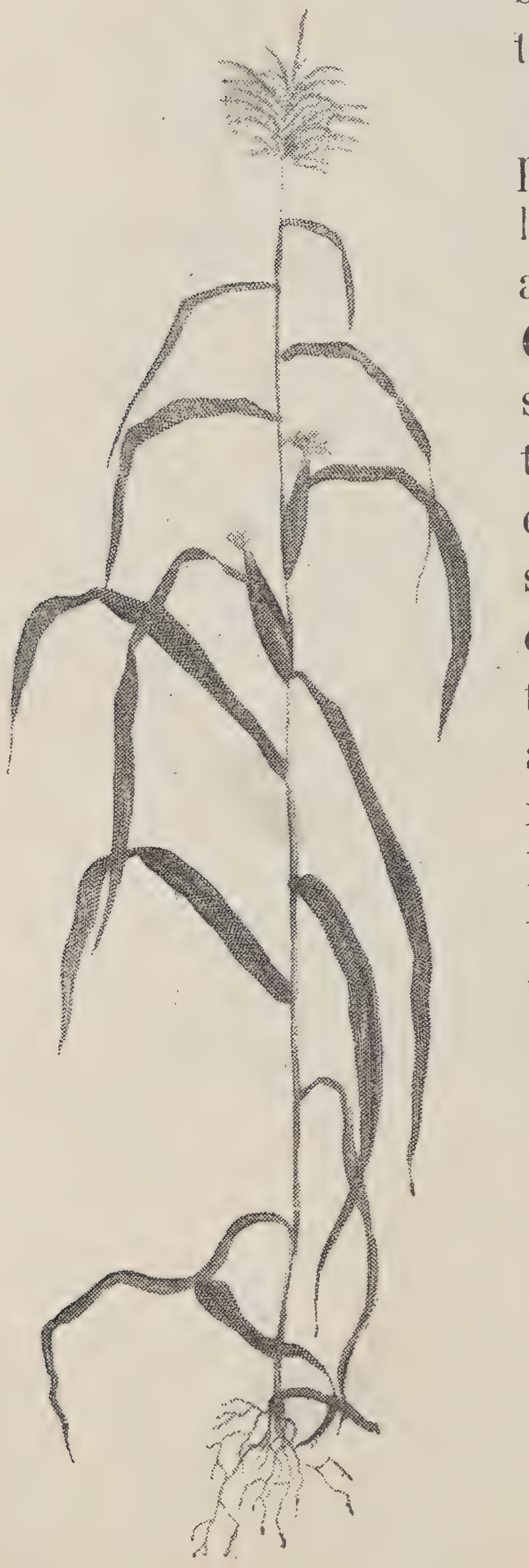

Depuis la découverte de l'Amérique, la patrie du maïs, celui-ci s'est répandu dans le monde entier, dans les régions tempérées aussi bien que dans les régions équatoriales. Cette grande et rapide extension de la plante s'explique par les qualités mêmes qui la caractérisent. Le maïs, en effet, est d'une culture extrêmement facile, d'une robustesse qui s'accommode aisément aux changements de climat; sa croissance hâtive permet, dans certaines régions où l'on trouve des travailleurs actifs et entreprenants, de faire jusque trois récoltes par an; enfin, ses graines, particulièrement résistantes, se conservent très longtemps sans perdre de leurs facultés germinatives. N'était cet ensemble de qualités, le maïs n'aurait certes jamais atteint l'aire de dispersion qu'il occupe aujourd'hui, car la nature, tout en se montrant généreuse envers lui, ne l'a pas mis à même de se propager aussi aisément que beaucoup d'autres graminées. Sa graine, une fois mûre, au lieu de se détacher facilement et de tomber sur le sol pour y germer plus tard, est solidement fixée sur l'épi, et il faut un certain effort pour l'en détacher; d'autre part, l'épi lui-même est enveloppé presque complètement dans une sorte de coque qui constitue un grand obstacle à la dispersion des semences; lorsqu'il tombe sur le sol, l'épi reste entier et ne tarde pas à être détruit par les rongeurs, les insectes ou l'humidité. Il a donc fallu que l'homme, frappé des avantages qu'il pouvait retirer de la culture du maïs, remplît lui-même le rôle que la nature s'est réservé pour tant d'autres plantes.

Introduit d'Amérique par les Portugais et les Espagnols, le maïs occupe, en Afrique, une aire très étendue, qui comprend toutes les régions intertropicales et, par conséquent, tout le bassin du Congo. On l'y rencontre aussi bien dans les régions maritimes qu'aux confins du Katanga, sur les rives de l'Uelle et au bord du Tanganika. Il n'est pas limité, comme le sorgho; il s'étend partout et, dans toutes les tribus, il entre pour une certaine part dans l'alimentation des indigènes. Cependant, il est rare qu'il constitue la base proprement dite de la nourriture; ce cas ne se présente que dans certains districts du Congo français, à l'ouest d'Équateurville.

Les grandes plantations de maïs sont beaucoup plus rares

que celles du sorgho, du manioc et de la patate. En général, les noirs cultivent cette céréale pour sa croissance si aisée et si rapide, qui leur permet d'attendre les autres graines plus tardives, ou bien ils en garnissent le terrain autour de leurs huttes, la considérant comme une plante de luxe, qui leur procure des friandises précieuses et de nature à rompre un peu la monotonie de leur régime alimentaire.

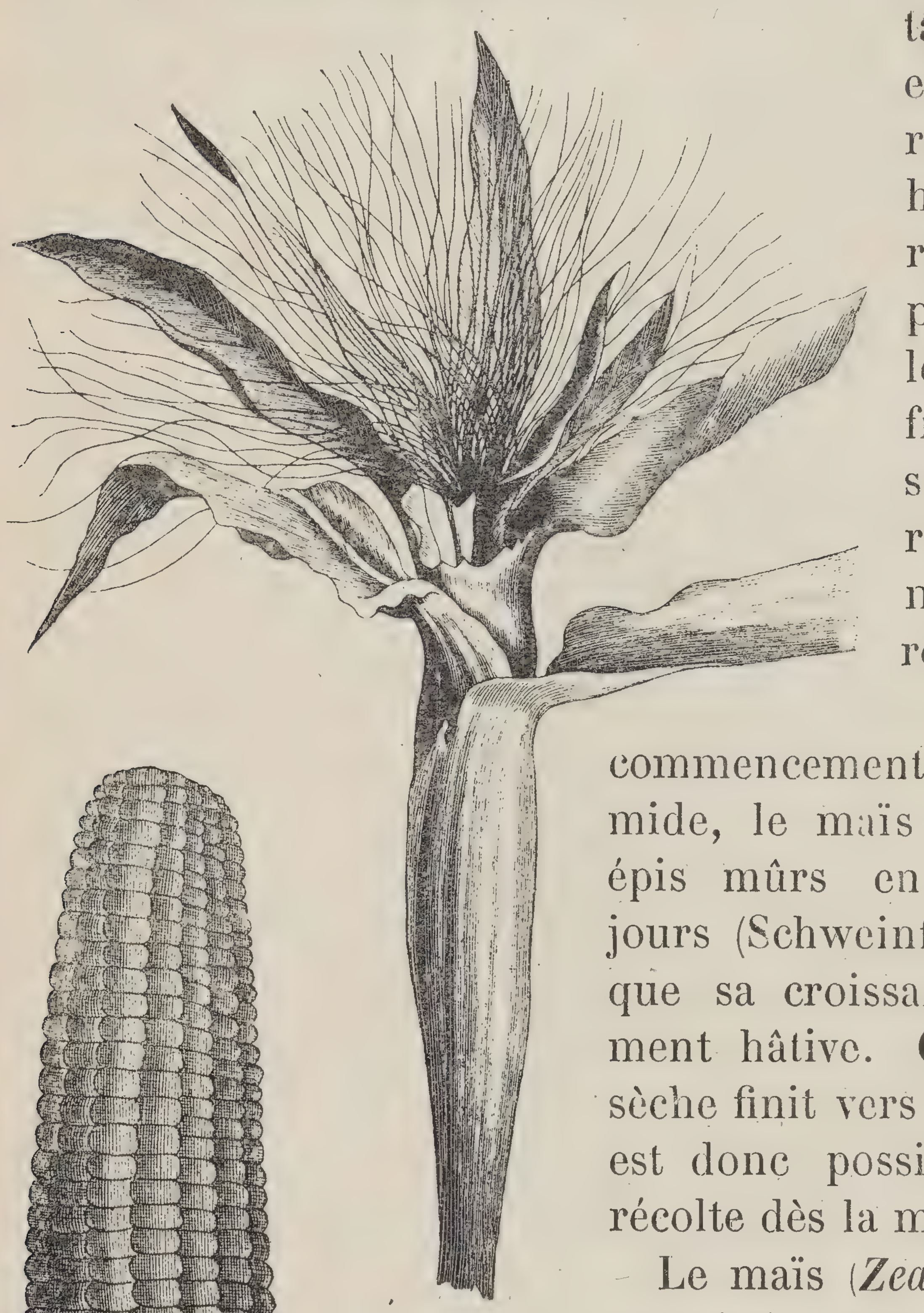

Fleur femelle de maïs.

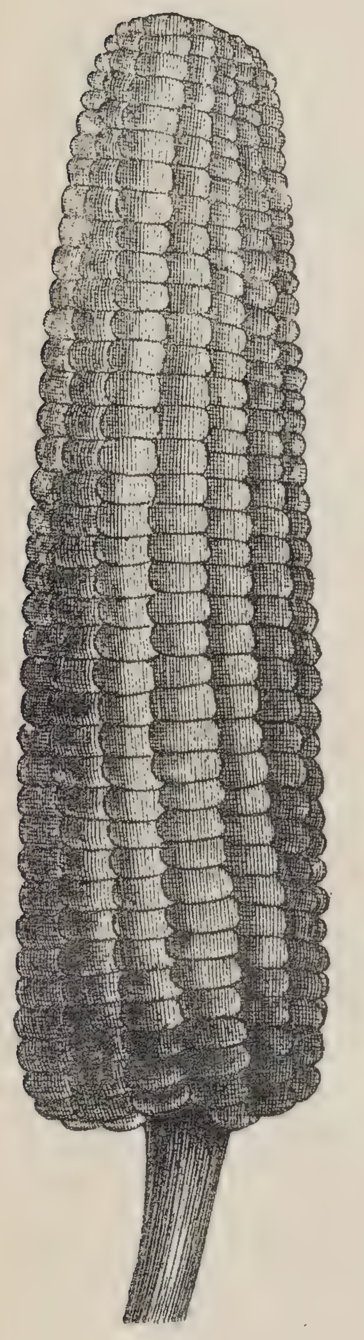

Épi de maïs.

Planté dès le commencement de la saison humide, le maïs peut donner des épis mûrs en soixante-quatre jours (Schweinfurth); c'est dire que sa croissance est extrêmement hâtive. Comme la saison sèche finit vers la mi-octobre, il est donc possible de faire une récolte dès la mi-décembre.

Le maïs (*Zea maïs*, L.) est une graminée dont les particularités anatomiques sont toutes spéciales et qui représente un genre à elle seule; c'est ce que les botanistes appellent un monotype. Le chaume, robuste, peut atteindre, chez certaines variétés, une hauteur de 4 mètres; il est creux et cloisonné comme celui de toutes les graminées; les feuilles, alternes, longuement engainantes, lui font des enveloppes protectrices; le limbe est large et, souvent, d'inégales dilatations se font dans la longueur, ce qui fait paraître les bords de la feuille festonnés; la tige se termine par un épi largement divisé en épillets allongés qui ne portent que les fleurs mâles. Les fleurs femelles forment plusieurs épis compacts, croissant à l'aisselle des feuilles; de nombreuses bractées les enveloppent complètement, de telle sorte que la fécondation par le pollen des fleurs mâles serait impossible si la nature n'avait remédié à cet état de choses en donnant à chaque fleur femelle un très long pistil qui sort de l'enveloppe bractéale. Ces nombreux pistils émergent ensemble de l'épi fructifère et forment une sorte de pinceau mou et flottant, qui se dessèche et devient brun, lors de la maturité.

Les graines tapissent toute la surface de l'axe de l'épi; elles sont pressées les unes contre les autres, ce qui leur donne une forme polygonale avec la surface extérieure arrondie et luisante, qui devient d'autant plus dure que la maturité est plus prononcée Ces graines sont d'un beau jaune d'or transparent, parfois strié d'incarnat; leur point d'insertion est formé d'un tissu plus ou moins lacté, solide cependant.

La moûture du maïs donne 90 p. c. de farine. Bien préparée, cette farine est agréable, très nourrissante, blanche et fine; dans les pays civilisés, on la mange sous forme de bouillie; on en fait des galettes, des pâtes; la fécule donne la maizena... etc... Les Africains consomment aussi la bouillie dont ils font l'accompagnement de leurs aliments gras. C'est une des meilleures friandises d'Afrique que le jeune épi de maïs, tout frais, vert encore, dont les graines, à peine formées, ne contiennent qu'un lait sucré; un peu plus tard, l'épi, formé, mais non encore durci par la maturité, est un entremets agréable; bouilli et assaisonné de beurre, c'est une délicatesse prisée. Dès que la graine est mûre, on en fait de la farine ou bien on la fait rôtir et griller au feu; cette manière de le manger n'est guère à recommander aux Européens; il faut, pour se risquer à croquer ces graines si dures, posséder la merveilleuse mâchoire du nègre, dont les dents ne reculent devant rien. Concassé légèrement et bouilli, le maïs remplace le riz, sans toutefois le faire oublier. Ainsi qu'avec toutes les autres céréales qu'il cultive, le nègre en fait de la bière, en le mélangeant avec le sorgho et l'éleusine.

Le riz. — C'est l'une des graminées les plus anciennement cultivées; trente siècles avant notre ère, les empereurs chinois en faisaient l'objet d'une cérémonie imposante, à laquelle ils associaient le froment, le sorgho, le millet d'Italie (*Setaria italica*), et le soja (légumineuse du genre des haricots). Son antiquité est donc extrêmement reculée, et son origine est tout indiquée dans un pays où il est cultivé depuis si longtemps. Malgré cette grande antiquité, il ne s'est répandu que très lentement; on le connaît en Europe depuis 400 ou 500 ans seulement. Il a probablement été introduit en Espagne par les Arabes, puis, de là, il a passé en Italie, où la culture en est encore des plus florissantes.

Dans les régions intertropicales d'Afrique, le riz ne doit être connu que depuis peu, sauf sur les côtes de l'océan Indien. C'est la plante qui accompagne les Arabes partout où ils s'établissent à demeure. C'est ainsi qu'elle a pénétré avec eux dans la vallée de Bunkeia, aux Stanley-Falls, sur le haut Uelle. Les rizières des Stanley-Falls nourrissaient, il y a quelques années, une grande partie des serviteurs noirs de l'État indépendant. Les indigènes, cependant, ne prisent pas beaucoup le riz, qu'ils considèrent comme un aliment de luxe, une friandise qui ne fait que passer dans le corps sans le nourrir ni le fortifier; ils le négligent donc, dédaignent de le cultiver et, si les Arabes quittent leur pays, les plantations sont vite abandonnées et finissent par disparaître. Tel a été le cas pour les rizières qui existaient en Urua (Kilemba) au temps où Cameron y passa (1875). Il y avait là un traitant arabe nommé Djuma Méricani, qui cultivait le riz pour ses besoins et ceux de sa bande. Ce traitant étant mort, ses terres redevinrent incultes et, à notre passage (1891), à peine conservait-on le souvenir de ses travaux.

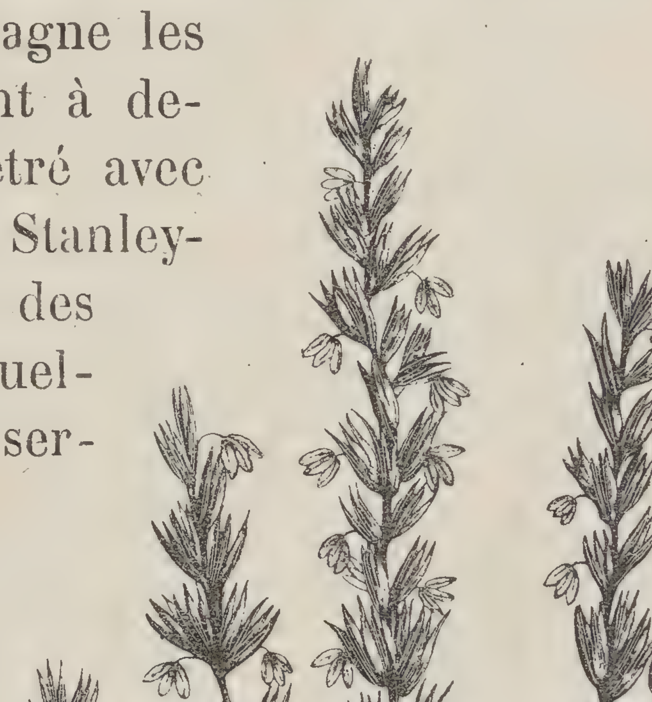

Fleur mâle de maïs.

Le riz cultivé en Chine, dans les Indes, est le type primitif, à qui il faut, pour prospérer, un terrain inondé à peu près,

depuis les semailles jusqu'à la récolte. C'est probablement par une série de transformations successives que les Orientaux sont parvenus à créer la variété que l'on cultive en Afrique et que l'on appelle : riz des montagnes. Quoiqu'ayant tous les caractères botaniques du riz des Indes, il en diffère par son adaptation à un habitat différent. Au lieu d'exiger la formation de marécages comme les rizières asiatiques, il aime un terrain léger, qui ne soit pas trop chargé d'eau. C'est à cause d'une inondation trop prolongée que le lieutenant A. Legat vit sa récolte très compromise, en 1892. Une crue extraordinairement forte s'étant produite cette année, les champs de riz furent entièrement submergés. Cette situation, qui eût été éminemment favorable en Asie, fut néfaste aux cultures du Congo.

Fleur de riz.

Le riz (*Oryza sativa*, L.) est une plante dont le port général ressemble un peu à celui de notre avoine ; les caractères généraux de la famille des graminées s'y retrouvent ; la fructification se présente sous forme de panicule lâche, composée de grains isolés, enveloppés dans deux valves creuses, dont l'une est striée et terminée par un long prolongement en aiguille. La graine est une caryopse allongée, un peu côtelée, mais sans sillon.

Chaume de riz
avec sa panicule fructifère.

Le grain renferme 96 p. c de fécule ; c'est la première céréale à ce point de vue. Mais, d'un autre côté, l'absence presque complète de matières fermentescibles ne permet pas qu'on en fasse du pain, la fermentation qui se produit étant insuffisante.

Le riz a de nombreux usages : il sert à fabriquer l'amidon ; de sa paille, on fait des chapeaux, du papier, etc., il a même quelques usages médicamentaux, en dehors des services qu'il rend à la coquetterie féminine.

Mais son utilité essentielle réside certainement dans ses qualités nutritives. Chez nous, on ne s'en sert, en cuisine, que pour certains mets spéciaux ; dans les pays chauds, surtout chez les Asiatiques, il constitue la base de la nourriture de plusieurs millions d'hommes. C'est une privation pour les Européens qui voyagent en Afrique de ne plus avoir de riz, et il est à remarquer que beaucoup d'entre eux se sont évertués à parer à cet inconvénient en remplaçant la précieuse denrée par le sorghol ou e maïs préparé comme nous l'avons dit plus haut.

Ne l'oublions pas, le riz est, au Congo, l'accompagnement obligé de la *mohamba*, un plat dont le nom fera peut-être hausser les épaules aux explorateurs rentrés en Europe, mais ne laissera pas que de réveiller chez eux un sentiment de satisfaction, un souvenir de reconnaissance gastronomique.

L'inconvénient des céréales cultivées en Afrique — qu'elles soient originaires de ce continent ou qu'elles y aient été importées — réside surtout dans le manque presque complet des matières fermentescibles qui permettent à la farine du froment de lever et de donner du pain. Aucune des farines d'Afrique ne possède suffisamment de matières albuminoïdes pour subir une bonne panification ; et on ne les peut utiliser à ce point de vue particulier qu'en les mêlant avec la farine du froment. C'est là un grave inconvénient, auquel on ne pourra parer qu'en acclimatant le froment, le roi incontesté des céréales, car il fournit le pain.

Réussira-t-on à introduire le blé au Congo? La chose est encore fort douteuse, et beaucoup parmi les plus autorisés déclarent qu'il n'y a aucune raison de l'espérer. Il faut remarquer, cependant, que si les essais n'ont pas réussi à Léopoldville et à Boma, les missions du Tanganika se nourrissent de pain confectionné avec le froment récolté sur les rives du lac; les Arabes de Tabora sèment le froment depuis longtemps. Ces points sont, il est vrai, à des altitudes supérieures de plusieurs centaines de mètres à l'altitude du bas Congo, mais rien n'empêche de faire de nouveaux essais dans les terres du haut fleuve, afin de se rapprocher le plus possible des conditions exigées pour la réussite. Ne parviendrait-on qu'à récolter la quantité de farine nécessaire pour l'alimentation des Européens, le résultat serait digne de la tentative et récompenserait brillamment les efforts accomplis. C'est d'ailleurs le but unique que l'on doive viser. Il serait absurde de poursuivre, au Congo, la culture en grand des céréales, alors que le monde en fournit déjà tant et à si bas prix, et que les terres de la colonie pourraient être employées pour des cultures bien autrement rémunératrices.

D[r] P. Briart.

Enfants Mongo de la *Congo Balolo Mission,* à Ikao (rivière Lulonga).
(D'après une photographie du Rév. Dr G. Guinness.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

POPULATION. — Dans l'état actuel des choses, il est presque impossible de se faire une idée exacte de la population du district. Il reste encore trop de parties à explorer. Chaque voyage apporte une surprise nouvelle, et il n'est pas d'exploration qui ne nous amène à dire : « Décidément, le pays est encore plus peuplé que nous ne le supposions. » Pour arriver à une approximation sérieuse, nous sommes donc obligés de procéder par déduction, en prenant pour bases les chiffres relevés sur les territoires parcourus.

Femme Wangata de l'Équateur.
Coiffure de deuil.

On a communément le tort, au Congo, de juger de la population générale d'une région d'après les seuls villages que l'on aperçoit le long des rives. C'est là une profonde erreur. Lorsqu'on pénètre à quelques lieues dans les terres, on y trouve de nombreuses et belles agglomérations, excessivement populeuses et bien autrement importantes que les villages riverains. Ceux-ci ne sont, d'ailleurs, la plupart du temps, que de simples dépendances des grands centres de l'intérieur.

La superficie du district de l'Équateur est d'environ 312,500 kilomètres carrés. En suivant la rive gauche du Congo, depuis Lukolela jusqu'à Lulanga, c'est-à-dire sur une longueur de 200 kilomètres, les villages que nous rencontrons le long du fleuve sont : Lukolela, Mpumba, Maberu, Gombe, Botonu, Bussindi, Irebu, Ikengo, Nganda, Wangata, Bandaka et Lulanga. On peut ajouter à cette énumération Nkoko, situé dans le chenal qui conduit de Botonu à Gombe.

A moins de 5 kilomètres à l'intérieur des terres, nous trouvons successivement, en fait de peuplades, les Mpamas, les Lusakanis, les Ekoyo, les Bompopu, les Bandaka des bois et les Lupembe.

C'est rester bien en-dessous de la vérité que de n'attribuer à tous ces villages que 30,000 habitants. Toutefois, n'en supposons que 20,000. Cela nous donne 20 habitants par kilomètre carré. Toutes les rivières du district étant au moins aussi peuplées que la partie que nous venons de considérer, il n'y à rien d'exagéré à supposer de 10 à 20 habitants par kilo-

mètre carré, ce qui donne, pour les 312,500 kilomètres carrés, une population totale variant entre 3 et 6 millions d'habitants.

Reste à examiner quelles sont les fluctuations que subit la population du district.

Peut-on dire que le nombre d'habitants augmente?

Je ne le pense pas. Les maladies contagieuses, telles que la variole ont fait, jusqu'à présent, beaucoup de victimes parmi les indigènes. Des villages entiers ont disparu sous l'action du terrible fléau. Et comment en serait-il autrement lorsqu'on voit les populations les plus intelligentes s'entêter à ne rien changer à leurs primitives coutumes! Tout récemment encore, nous avons dû user de notre autorité pour forcer des indigènes à brûler leurs cases contaminées par la petite vérole. Tandis que leurs paillottes flambaient, les malheureux, inconscients du service que nous leur rendions, nous reprochaient de propager la maladie en faisant retomber sur eux les cendres provenant de la combustion! Ils refusaient de procéder aux ablutions que nous leur avions prescrites et, plutôt que de se laver, ils préféraient s'enduire le corps d'une nouvelle couche de *ngoula*, croyant qu'ils empêchaient ainsi les pustules de se former.

Une autre raison qui s'oppose à l'accroissement de la population est la crainte qu'éprouvent certains chefs de devoir un jour partager leur puissance avec de nouveaux hommes libres. Pour parer à cet inconvénient, ils s'appliquent à faire disparaître, dès leur naissance, tous les enfants mâles, qu'ils considèrent comme pouvant, dans la suite, leur porter ombrage.

Chose singulière, bien que les faiseuses d'anges ne fassent point défaut dans le pays, ils ont rarement recours à elles, par crainte d'accidents toujours possibles dans ces sortes d'opérations. Ils préfèrent laisser à la nature le soin d'accomplir une heureuse délivrance et n'interviennent que pour empoisonner le nouveau né au moyen d'un breuvage (Makanga) dont ils ont le secret.

Enfin, il y a les guerres de tribu à tribu qui, tout en n'étant pas très meurtrières, n'en constituent pas moins, à cause de leur fréquence, un réel obstacle à l'augmentation de la population.

Ce sont là, il est vrai, des coutumes barbares appelées à disparaître dans un avenir prochain, l'État s'appliquant, de toutes ses forces, à les combattre.

Déjà la vaccination a été introduite dans le district, où elle donne les meilleurs résultats, et de nombreux postes ont été fondés dans la région, en vue d'exercer sur les chefs indigènes un contrôle permanent.

Races et types d'indigènes. — Le district compte trois races principales : les Mongos, les Gombes et les Bokotes.

Les Mongos habitent l'intérieur des terres; ils se distinguent par un tatouage qui consiste en un ou deux gros points sur le front, et en un, deux ou trois croissants sur les tempes ; souvent une entaille, pratiquée au menton, l'allonge en l'enlaidissant. On trouve des Mongos dans tous les villages.

Les Gombes aussi habitent l'intérieur; ils parlent une langue commune, mais leurs tatouages diffèrent. Certains d'entre eux ont une ligne de gros points, partant des tempes et aboutissant aux commissures des lèvres; ces lignes se continuent quelque peu vers le bas du visage. Deux autres rangées, parallèles aux premières, ornent le front. Une cinquième descend du front et s'avance sur le nez. Tous les Mpos ont ce tatouage. D'autres Gombes ont la figure entièrement couverte d'une infinité de petites entailles, comme les gens d'Upoto.

Les Bokotes habitent d'ordinaire le long des cours d'eau. Ce sont les moins nombreux; il ont, en petit, le tatouage des Bangalas.

A ces trois races principales se rattachent un grand nombre d'autres types qui dérivent tous de l'une ou de l'autre d'entre elles. Les tatouages varient à l'infini et se placent aux endroits où on les soupçonne le moins.

Les Bokotes parlent généralement le Bobangi, les Mongos emploient le Lolo et les Gombes se servent d'un dialecte très difficile appelé communément Lôba. La Baptist Missionary Society, de Lukolela a bien voulu mettre à la disposition de l'État quelques livres publiés par les soins de la mission; c'est de pur Bobangi.

Système de numération. — Dans ce qui va suivre, il sera question principalement des Mongos. Leur numération est basée sur le système décimal et, sauf quelques nuances, elle est absolument conforme à la nôtre. On y trouve les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les dizaines de mille. Là s'arrête leur conception du nombre.

1 se dit omo; 2, bâpé; 3, bassâtou; 4, bâné; 5, batânou; 6, botôwa; 7, tsâmbo; 8, mowâmbi; 9, îboi; 10, djoumi; 11, djoumi-lômo; 12, djoumi-lâpé; 13, djoumi-lassâtou; 14, djoumi-lâné; 15, djoumi-latânou; 16, djoumi-lotôwa; 17, la-tsâmbo; 18, la-mowâmbi; 19, lîboi; 20, toukou-ipé; 21, toukou-ipé-lômo; 22, toukou-ipé-lâpé, etc.; 30, toukou-issâtou; 31, toukou-issâtou-lômo, etc.; 40, toukou-îné; 41, toukou-îné-lômo, etc.; 50, toukou-itânou; 60, toukou-otôwa; 70, toukou-tsâmbo; 80, toukou-mowâmbi; 90, toukou-îboi; 100, bon-kâma ou ben-kâma; 101, bon-kâma-lomo, etc.; 200, ben-kâmi-ipé; 201, ben-kâmi-ipé-lomo, etc.; 300, ben-kâmi-sâtou; 400, ben-kâmi-âné; 500, ben-kâmi-atânou; 600, ben-kâmi-otôwa; 700, ben-kâmi-tsâmbo; 800, ben-kâmi-mowambi; 900, ben-kâmi-îboi; 1,000, nkoto; 1,001, nkoto-lomo; 2,000, nkoto-ipé, etc.; 10,000, épouma.

Mimique des premiers nombres. — Les indigènes ne prononcent jamais un des nombres inférieurs sans l'accompagner d'un signe de la main.

Ainsi, en prononçant 1, on montre l'index; 2, l'index et le medius d'une main, les doigts étendus; 3, le petit doigt, l'annulaire et le medius d'une main, les doigts étendus; 4, la main ouverte et le pouce placé entre le medius et l'annulaire; 5, la main ouverte; 6, trois doigts de chaque main; 7, quatre doigts d'une main et trois de l'autre; 8, quatre doigts de chaque main; 9, cinq doigts d'une main et quatre de l'autre; 10, une main fermée ou les paumes des mains jointes; 11, une main fermée plus un doigt de l'autre main; 12, une main fermée plus deux doigts de l'autre main, et ainsi de suite jusqu'à 15.

A partir de ce nombre, la mimique cesse.

Salutations. — Un indigène apercevant son chef dit : « *Loussako* ». Le chef répond : « *Iyo*, *Bika*, *Mkinô* ou *Mendiranga* ». S'il a des raisons d'en vouloir à son inférieur, il

l'appelle auprès de lui, puis le chasse en disant : « *Kenda* ». L'autre s'éloigne aussitôt. Après une assez longue absence, il se présente de nouveau à son chef qui, cette fois, allonge le bras droit, les doigts étendus. L'inférieur fait de même et les deux mains se frôlent sans se serrer.

Deux hommes libres viennent-ils à se rencontrer, le plus jeune crie à l'autre : « *Woùkô* » ; l'aîné dit : « *ô ! ô !* » et ajoute parfois : « *Waidcho* », à quoi le premier répond : « *ô !* »

Entre un homme libre et un esclave, les salutations sont identiques, seulement c'est l'esclave qui parle le premier. Lorsqu'il s'agit de deux esclaves, le plus jeune salue d'abord.

Si un homme libre rencontre une femme libre, la formule est la même qu'entre deux hommes libres. Commence qui veut. D'une façon générale, les salutations sont pareilles pour les hommes et pour les femmes.

Lorsque, après une absence prolongée, deux Mongos, liés d'une grande amitié, viennent à se rencontrer, ils s'avancent l'un vers l'autre et se tiennent longuement enlacés. Après une absence de courte durée, on enlève de terre le voyageur et on le porte chez soi, ou bien encore, on se contente de le presser un moment dans ses bras.

Deux habitants d'un même village qui se rencontrent après être restés longtemps sans se voir, étendent les bras qu'ils saisissent respectivement à hauteur du coude. L'un crie : « *Oya !* » L'autre dit « *ô ! ô !* » et ajoute « *Woùko !* » Le premier répond : « *ô !* »

Si l'absence a été de courte durée, les amis se frôlent simplement la main.

PACTES D'AMITIÉ. — Prenons un cas particulier. Quatre chefs A, B, C et D se trouvent en présence. A veut entraîner B et C dans une guerre contre D. Il va trouver B, lui explique le cas, puis dit, en lui offrant un présent qui consiste en une femme ou en un certain nombre de mitakos : « *Enkélaté mboumi D?* » (Voulez-vous faire la guerre à D ?)

Si la proposition est acceptée, B conserve le cadeau et répond : « *Hi, lômo lôboùmé* » (soit, allons faire la guerre). Dans le cas contraire, il refuse les présents et dit : « *Nionio* » ou « *Pangi* », (je ne veux pas).

A fait la même démarche auprès de C. Puis, le pacte étant définitivement conclu, la guerre a lieu. D est battu ; plusieurs de ses hommes sont tués et quelques-uns sont faits prisonniers (*Nsanga*). Si ces derniers sont des gens de marque, on les vend. Dans le cas contraire, on les conserve, à moins que le chef vaincu ne tienne à les racheter. Tout le butin revient à A, qui se charge d'en faire le partage avec ses alliés. Il leur paye, suivant la valeur de chacun, les gens qu'ils ont perdu pendant la bataille. Si un homme important de B a été tué et si B n'est pas lié à A par une grande amitié, il lui déclare immédiatement la guerre, soit seul, soit avec C, dont il s'est assuré l'aide d'après le procédé que nous avons exposé plus haut.

Après la bataille, les Mongos ont coutume de ramener leurs morts dans leurs villages et de les y enterrer.

SERMENTS. — B ayant résolu de se venger de C, va trouver son voisin et lui dit : « Je veux tuer C (*Ndanga mbomi C*). » L'autre ayant l'air de douter, B s'écrie : « *Nionio mpobembé* (je ne mens pas). » Puis, passant un doigt sur son cou, il ajoute : « *On sossolo* (c'est vrai). » Parfois, aussi, pour donner plus de force à son affirmation, il absorbe un breuvage qui se trouve à portée de sa main et dit : « *Nia gomela komu* (que ce liquide me serve de poison, si je mens !). »

HOSPITALITÉ. — Soient A et B deux grands amis. Le premier rend visite au second. B, averti de l'arrivée du voyageur, se porte à sa rencontre. Les salutations se font comme nous l'avons dit plus haut. B offre à A des présents et un gîte en disant : « *Yonza* (je vous fais beaucoup de cadeaux). » Après le repas, B tient société à son hôte jusqu'à l'heure du coucher.

Lorsqu'il s'agit d'un simple camarade, on se contente de lui donner asile, sans lui offrir de cadeaux.

Si le voyageur n'est pas connu de son hôte, il paye à ce dernier 30 ou 40 baguettes de laiton pour pouvoir séjourner dans le village. Il ne reçoit aucun présent en échange. Le lendemain, il continue sa route sans revoir celui qui l'a hébergé.

(*A continuer.*)

FIÉVEZ.

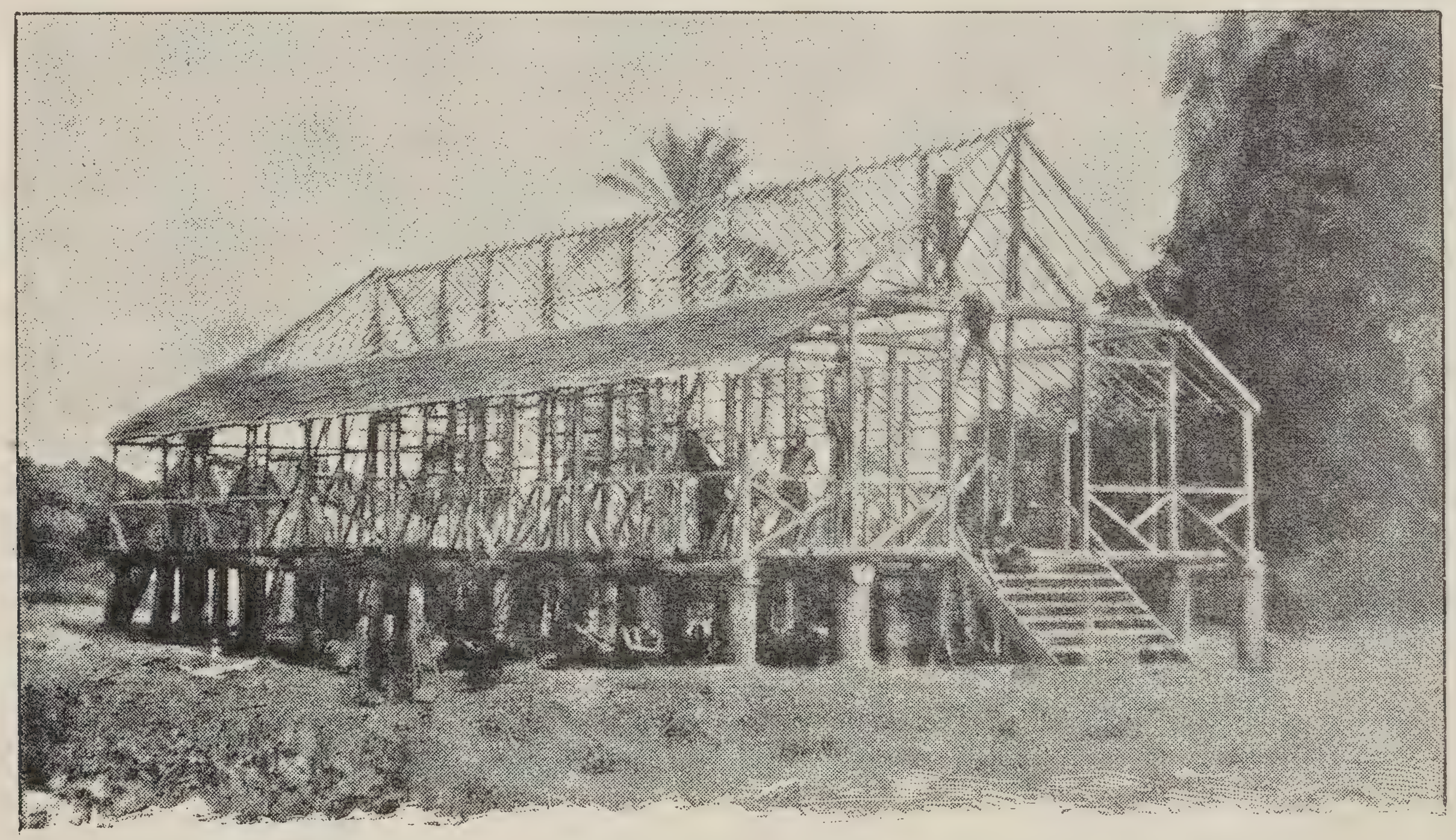

Bâtiment en construction à Équateurville. (D'après une phot. du Rév. M. Banks.)

Pont de 20 mètres sur la Duizi (kilom. 52). D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Le steamer *Edward Bohlen*, arrivé à Anvers le 14 courant, a apporté des nouvelles de Matadi en date du 11 avril. Les travaux de terrassement, qui comprenaient l'exécution de tranchées entre les kilomètres 92 et 94, étaient vigoureusement menés et, suivant les prévisions, devaient être terminés, y compris les parachèvements, jusqu'au kilomètre 98, pour le 20 avril, et menés jusqu'au kilomètre 102 pour le 15 mai, c'est-à-dire à l'heure actuelle.

La pose de la voie, arrêtée pendant le mois de mars au kilomètre 90 par la construction d'une variante a été reprise le 8 avril. La locomotive doit avoir dépassé, aujourd'hui, le kilomètre 100.

Depuis la fin mars, tous les approvisionnements ainsi que le matériel de la voie nécessaire pour aller jusqu'au kilomètre 102 étaient au bout du rail et tous les ponts métalliques à pied d'œuvre.

Entre les kilomètres 100 et 150 (rivière Kwilu) la voie traverse un pays de plaines; le mouvement des terres y sera peu important, le nombre d'ouvrages d'art très réduit. En effet, il n'y aura à construire que douze petits ponts : un de 15 mètres, trois de 10, quatre de 8 et quatre de 6.

L'état sanitaire du personnel européen continue a être relativement bon, étant donnée l'époque de l'année (fin de la saison des pluies).

Pendant le mois de janvier dernier, l'exploitation de la section Matadi-Kenge a donné 15,525 fr. 55 c.

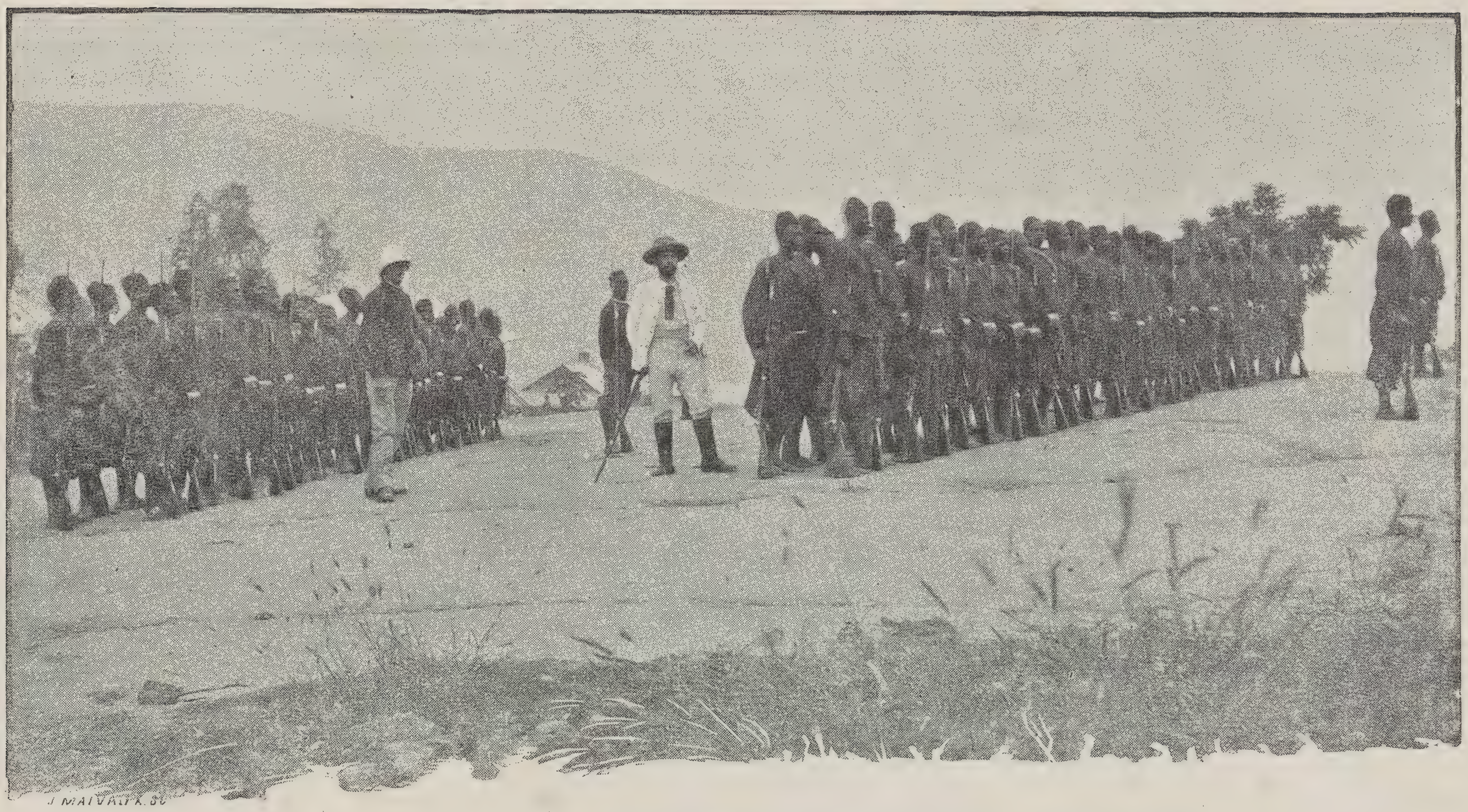

Détachement de la force publique. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA (Suite).

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes. — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.

Une colonne composée de 180 soldats réguliers et de 200 auxiliaires de Gongo est partie le 24 décembre. Elle est commandée par M. Gillain qui a sous ses ordres les capitaines Collignon et Rom, les lieutenants Van Lint et Augustin. Elle doit se diriger sur Mwambau, puis se rabattre sur Bena Guia. Sa mission consiste à détacher les indigènes du parti de Rumaliza et à rallier à l'État le plus d'auxiliaires possible. Elle doit, en outre, couper la retraite à Rumaliza, ou, le cas échéant, l'empêcher de faire sa jonction vers le nord avec les Arabes battus à Kirundu et sur la Lowa par le commandant Ponthier. Elle doit enfin coopérer au blocus des bomas ennemis.

Le 24 décembre, le capitaine de Wouters, avec 400 auxiliaires et 250 soldats réguliers, les lieutenants Doorme et Hambursin, les sergents Destrail et Collet, va s'établir à Bena Kalunga, non loin du grand boma de Rumaliza. A la même date, je suis au camp de Bena Musua avec le Dr Hinde, le lieutenant Franken ainsi que M. Mohun, agent consulaire des États-Unis, qui, après avoir pris part à l'expédition du commandant Chaltin à Riba-Riba, a conduit une colonne de ravitaillement de Lusambo à Kassongo.

La force du camp de Bena Musua est de 120 soldats. Le lieutenant Lange, ayant sous ses ordres le sergent Van Riel et 86 soldats, surveille le boma d'Ogella et la route de Kambambare. Kassongo est occupé par le lieutenant Middagh et le sergent Pirotte. Enfin, le lieutenant Lemery, assisté du sergent Breugelmans, commande l'importante position de Nyangwe, assure les différents services de la zone arabe et surveille les forces de Munie Kura et de Munie Chabudu (2,000 à 3,000 fusils) qui sont à l'est de Nyangwe.

Un canon est envoyé au capitaine de Wouters, avec ordre d'attaquer le boma de Rumaliza, pour couper les communications entre les divers bomas. Malgré un tir de quarante obus, l'attaque ne réussit pas, la brèche produite n'ayant pas plus d'un mètre de largeur.

Des nouvelles alarmantes étant parvenues de Kitumba Moyo, j'y envoie, sous les ordres du lieutenant Hambursin et du sergent Collet, une reconnaissance forte de 90 soldats réguliers et de 200 auxiliaires. Cette reconnaissance rentre

le 12 janvier, ayant perdu beaucoup d'hommes, par suite des combats et de la petite vérole.

Nous attendons impatiemment les secours demandés aux Falls et à Basoko. M. Mohun offre de s'y rendre avec Piani Sanga, pour exposer la situation et ramener des renforts. Cette offre est acceptée, et il part le 31 décembre 1893.

Le 8 janvier, je fais installer à Bena Bwesse, en face des bomas d'avant-garde, une partie des troupes du commandant Gillain, qui se trouve à Bena Muia. Quatre-vingts hommes y sont établis sous les ordres de MM. Collignon et Van Lint.

La compagnie Doorme défilant, à Kassongo, devant le commandant Dhanis.
(D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

A l'arrivée de ma réquisition à Bangala, le commandant Lothaire avait repris la route des Falls, et le 8 janvier il faisait son entrée à Bena Musua avec les lieutenants Bortzell et Henry et 200 soldats Bangalas. Le 9 janvier, il rejoignait le camp de Bena-Kalungu et y prenait le commandement du détachement de Wouters et du sien.

Le 10, je pars pour visiter le camp commandé par le capitaine Collignon à Bena Bwesse. Le surlendemain, le commandant Lothaire et sa troupe, forte de 300 hommes commandés par le capitaine de Wouters, le lieutenant Doorme et le sous-lieutenant Henry, prennent position à 1,200 mètres en face du boma de Rumaliza. Des tireurs ennemis, placés en embusquade et qui voulaient défendre l'accès de la position, sont délogés par les lieutenants Doorme et Henry. A 6 heures du soir, les Arabes se retirent. La nuit est calme.

Le 13, après une reconnaissance, le commandant Lothaire occupe une position à 300 mètres du boma. Les avant-postes et le camp sont protégés contre le feu du boma par les murs en pisé d'un village abandonné.

Rumaliza, qui croyait à une simple reconnaissance, ne s'oppose que mollement à l'occupation. Vers 4 heures du soir, le détachement du lieutenant Hambursin et du sergent Collet rentre et occupe l'emplacement de la veille. Il servira de soutien en cas de besoin. Le but de ce mouvement est d'affamer l'ennemi, pour le faire sortir de son retranchement et l'obliger à combattre en rase campagne.

Les Arabes paraissent fort inquiets de cette position avancée et renforcent leurs palissades.

Le 14 janvier au matin, le lieutenant Hambursin arrive au camp avec un canon Krupp. Le premier obus, lancé à 10 heures du matin, met le feu au camp arabe. Une boîte à balles suit pour empêcher d'éteindre l'incendie; un peloton exécute des feux de salve dans le même but. Le feu se propage, et, pour profiter de cette circonstance favorable, l'attaque est décidée.

Les lieutenants Henry et Doorme contournent le boma par la droite et par la gauche pour couper la retraite aux Arabes. Le capitaine de Wouters attaque de front la face où l'incendie commence à gagner la palissade. Les Arabes, ne pouvant plus s'abriter derrière leur retranchement, se décident à quitter le boma. Pris entre deux feux à l'arrière du boma, ils s'enfuient de tous côtés, poursuivis à outrance par les auxiliaires. De nombreux fuyards se noient dans la Lulindi.

Les Arabes ont près de mille hommes tués aux environs du boma. Une grande quantité de leurs munitions a sauté par suite de l'incendie. Rumaliza a pu s'enfuir.

A 2 heures de l'après-midi, les troupes de M. Lothaire bloquent le boma de Rumaliza. Les Arabes y sont sans eau et n'y tiendront pas plus de deux à trois jours.

Pendant que ces événements se produisaient, je me trouvais à Bena Bwesse et j'y entamais des négociations pour la reddition des bomas d'avant-garde.

Apprenant le succès du commandant Lothaire, je le rejoins au boma intermédiaire. Le capitaine Gillain s'y trouvait en reconnaissance; je lui ordonne de se placer de façon à empêcher toute fuite des bomas d'avant-garde. Il lève son camp et continue les négociations avec les bomas d'avant-garde, pendant que j'agissais de même au boma intermédiaire.

Le 17, le boma intermédiaire se rendait; le lendemain, les bomas d'avant-garde faisaient de même. Les prises furent de six cents fusils, dont vingt rayés, vingt barils de poudre, vingt boîtes de capsules et deux mille prisonniers, dont plusieurs chefs importants.

Immédiatement après cette victoire le commandant Lothaire, le capitaine de Wouters, les lieutenants Doorme, Hambursin, Franken, Henry, les sergents Collet, Van Riel et Destrail sont lancés à la poursuite de Rumaliza avec 400 soldats réguliers et beaucoup d'auxiliaires.

D'après les renseignements reçus, les bomas de Kitumba Moyo et Bwana Nzofo sont abandonnés; il ne reste debout que Kabambare, Ouheya et Massangi, avant d'arriver au Tanganika.

Le 25 janvier, la colonne surprend Kabambare et s'en empare. Le 30, le capitaine de Wouters et le sergent Van Riel, avec quarante hommes sont dirigés sur Mtowa et Albertville, pour faire leur jonction avec les troupes de la Société antiesclavagiste. Le capitaine de Wouters rencontre le capitaine Descamps à 12 lieues d'Albertville. Le 13 février, le commandant Lothaire arrive devant le boma de Songhera, sur le chemin de Mazance, route de retraite de Rumaliza. Ce boma se rend sans combat. Le 19 février, les capitaines de Wouters et Descamps le rejoignent à Songhera. Le 30, la colonne arrive à Mazance, où se trouvent deux bomas inachevés et tombant en ruines. Les Arabes de Mazance se sont enfuis sur les possessions allemandes. Le 17 mars, la colonne est dans l'Ouvira. Elle y trouve le boma de Bwana Soro, inachevé heureusement; commencé depuis six mois, ce boma était formidable, et s'il eut été défendu, il eut arrêté la colonne pendant longtemps.

Le 30 mars, un poste fondé de concert avec la Société antiesclavagiste, est installé à Bakari, sur le golfe Burton. Le lieutenant Lange en prend le commandement. Il reçoit 42 anciens soldats, qui lui serviront à encadrerles troupes qu'il formera sur place. A la même date, le commandant Lothaire et MM. Hambursin, Henri et Destrail quittent le lac pour rentrer à Kabambare. Un grand camp retranché y est créé; il compte déjà 180 hommes. Le commandement en est confié au lieutenant Hambursin, ayant comme adjoint le sergent Collet.

Le 19 avril 1894, M. Lothaire rentre à Kassongo, la campagne étant terminée. Il ramène avec lui Rachid, l'ancien vali des Stanley-Falls, qui s'était rendu à Kabambare. Saïd Ben Abedi a aussi fait sa soumission; Nserera et Bwana Amici ont été faits prisonniers. Ceux d'entre eux qui sont accusés d'avoir pris part au massacre d'Européens sont traduits devant le conseil de guerre. Saïd Ben Abedi est acquitté.

VI.— RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ARABE

La campagne arabe a eu pour résultat de livrer entre les mains des agents de l'État la plupart des Arabes qui avaient participé au massacre des Européens de Kassongo, de Riba-Riba, de l'expédition Hodister, ainsi qu'au meurtre d'Émin Pacha. Les coupables ont été livrés à la justice et condamnés par les conseils de guerre, conformément aux lois de l'État. Les autres sont morts en combattant et bien peu, en tout cas, se sont échappés.

L'anéantissement de la puissance arabe a eu ensuite pour conséquence de mettre complètement fin à l'action de ces bandes dévastatrices qui, pour procurer des esclaves à leurs organisateurs, ravagaient le pays, le mettaient à feu et à sang et s'avançaient déjà, au nord jusqu'à l'Uellé et au sud jusqu'au Sankuru. Avec eux disparaît des territoires qu'ils exploitaient la traite des noirs et bientôt, il faut l'espérer, celle-ci n'existera plus dans l'État du Congo.

Les chefs indigènes qui se sont soumis ont été replacés dans leur autorité; d'autres, qui avaient disparu, ont été remplacés par des soldats intelligents de l'État; certains Arabes enfin, qui avaient fait leur soumission, ont été remis en possession de leurs biens. Tous ont été désarmés et prévenus que leur autorité devait s'exercer sous la direction des agents de l'État, chargés de régler pacifiquement les différends qui pourraient s'élever entre eux. Sous l'impulsion de l'État, les indigènes ont repris leurs cultures et, peu à peu, celles-ci seront développées. Leur attention a été attirée surtout sur les cultures de rapport, auxquelles ils devront se livrer de façon à créer de vastes plantations de café. L'élève du bétail fera aussi l'objet de tous les soins et bientôt le Manyema sera redevenu la plus belle contrée de l'Afrique centrale.

De grands camps seront créés à Kassongo et à Kabambare; de nombreux soldats y seront instruits et formeront, d'ici à peu d'années, le noyau de l'armée nationale.

A ce point de vue, la campagne arabe a démontré d'une façon péremptoire que les indigènes des diverses régions du Congo ne le cèdent en rien, comme soldats, aux noirs de la côte les plus renommés pour leur bravoure. Les Balubas et les autres indigènes dressés et commandés par le lieutenant Doorme, les Bangalas du commandant Lothaire, etc., etc., ont été admirables. Eux seuls ont pris part à la fin de la campagne; ils se sont montrés braves soldats, intelligents, disciplinés et très durs à la fatigue. Dans ses rapports, le commandant Lothaire en fait le plus grand éloge.

On peut prévoir que, dans un avenir rapproché, il ne sera plus nécessaire d'aller recruter à grands frais des soldats à l'étranger. Le pays fournira largement le nécessaire et le Manyema aura, à ce point de vue militaire spécial, une grande importance et par le nombre d'hommes que l'on pourra en tirer et par les aptitudes spéciales de ces indigènes pour le métier des armes.

Dhanis.

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

I. — L' « ABRUS PRECATORIUS » [1]

L'*Abrus precatorius* est un arbrisseau dont la tige, ligneuse à la base, offre des rameaux volubiles. Les fleurs, en grappes terminales ou pseudo-axillaires, n'ont que 9 étamines Le style est imberbe ; la gousse est comprimée et longue d'environ 3 centimètres; elle est brune à maturité. Les gousses sont réunies en bouquets et s'entrouvrent à maturité, montrant 4 à 6 pois ovales, rouges avec une petite calotte noire autour du hile ; ces pois sont extrêmement durs et brillants. La racine longue, ligneuse, à ramifications tourmentées, atteint en diamètre 12 à 13 millimètres et plus.

Habitat. — Cet élégant arbuste est commun dans l'Inde entière, qui paraît être sa patrie; il y fleurit à la fin des pluies. On le trouve dans le sud de la Chine, les îles du Pacifique, les Antilles, les Indes occidentales. En Afrique, nous le signalons dans l'État indépendant, région du chemin de fer, surtout dans la vallée de la Loukounga. Moloney le dit exister dans la haute et basse Guinée, au Mozambique et dans les îles du Cap-Vert. On le cultive à Nossi-Bé. Les notices illustrées sur les colonies françaises le renseignent au Gabon et au Congo français.

Remarquons que, sous le nom « yeux-crabes », donné par Moloney à l'*Abrus precatorius*, les notices sur les colonies françaises désignent une plante du Soudan français ; cette plante serait le *cupania sapida*, dont les fleurs distillées donnent un parfum délicat et dont le fruit comestible est, après cuisson sous la cendre, maturatif des abcès. (Notice n° V, *Soudan français*, page 118)

L'*Abrus precatorius* fut introduit par semences dans nos jardins botaniques, dès le XVII^e^ siècle.

Usages de la racine et des fibres. — La racine, connue sous le nom de réglisse indienne, est de saveur douceâtre, mucilagineuse, rappelant beaucoup la racine de réglisse ordinaire (*Glycyrrhiza*).

D'après Mooden Sheriff, la racine de l'*Abrus precatorius*, tant fraîche que desséchée, ne posséderait aucune douceur avant d'avoir atteint une grosseur suffisante et, même alors, sa saveur douce ne serait pas toujours marquée; il pense aussi que cette racine étant souvent mêlée, dans les bazars indiens, à la vraie réglisse officinale, il se pourrait que cette dernière ait parfois été confondue avec la « réglisse indienne ».

Dans la médecine indienne, l'*Abrus precatorius* est tenu pour un excellent succédané de la réglisse ordinaire; cette opinion n'est pas partagée par les auteurs de la pharmacographie.

D'après les analyses faites jusqu'ici, cette racine paraît contenir du sucre et la même matière douce que la vraie réglisse (la glycyrrhizine). Les feuilles de l'abrus contiennent aussi un principe doux analogue à la glycyrrhizine, ainsi que cela a été signalé, pour la première fois, par Berzélius.

A la Réunion, les fibres de l'*Abrus precatorius* sont employées pour faire des paniers.

Emplois des racines. — Les petites graines écarlates de l'abrus ont été employées comme nourriture en Égypte, mais elles sont dures et indigestes.

Récemment, ces graines ont été mises en relief, sous le nom de « jequerity », comme addition à la liste des plantes employées en ophtalmie, et les résultats constatés après sérieuse et soigneuse investigation ont été si surprenants, que les graines de l'*Abrus precatorius* seront un important agent de la thérapeutique ophtalmique, d'autant plus que des granulations qui avaient longtemps résisté aux autres traitements, ont été guéries par le « jequirity » en vingt à trente jours. (Moloney). On emploie une macération de ces graines pour déterminer une ophtalmie purulente substitutive.

D'après le docteur Moura, ces graines ont été employées dans les provinces brésiliennes de Ceara et de Piauhy, avec bons résultats, contre les granulations chroniques; mais leur emploi demande une application prudente. Les auteurs médicaux hindous recommandent, contre les maladies nerveuses, les cataplasmes de ces graines écrasées.

Les grains écarlates de l'*Abrus precatorius* sont bien connus par leur emploi déjà ancien dans les différentes parties du monde, comme grains de chapelets, de colliers, etc., d'où le nom d' « arbre à chapelets » donné à l'arbuste qui porte ces grains brillants, appelés eux mêmes « grains à prières ». On en orne également les coffrets à ouvrage et d'autres objets garnis aussi de coquillages. Enfin, lesdits grains sont employés, aux Indes, comme étalons de poids, et c'est ainsi qu'ils y sont utilisés sous le nom de « Retti » ou « Rati » par les droguistes et les joailliers. Cet étalon est estimé à 14.175 centigrammes; on dit que le poids du fameux diamant « Koh-i-noor » fut déterminé au moyen des « grains à prières ».

Lieut[t] CH. LEMAIRE.

---

(1) *Ordre* : légumineuses papilionacées; *tribu* : viciées; *genre* : abrus. Le genre abrus comprend six espèces, dispersées à travers les régions les plus chaudes du globe; la plus remarquable est l'*abrus precatorius*. — *Étymologie* : Abrus ou abre, de αβρος, délicat; precatorius, de la racine latine « prière ». — *Synonymes* : Réglisse indienne; réglisse d'Amérique; liane réglisse; arbre à chapelets; pois d'Amérique; œil de crabe. — *Noms indiens* : Gunja, goontch, gurgonje. — *Noms cochinchinois* : Cam-thao-do-not. Ile de la Réunion : Cascavelte ou réglisse du pays. Tahiti : Pipi tio. — *Noms africains* : Adépou (Gabon et Congo français); n'gengé (État indépendant; district des cataractes).

Pour la description scientifique complète, qui n'intéresse que les spécialistes, nous renvoyons à l'ouvrage de Bentley et Trimen : *Medicinal plants*. Nous voulons nous borner ici à enregistrer ce qui peut être utile au voyageur non spécialiste.

LE COMTE DE MÉRODE-WESTERLOO

PRINCE DE RUBEMPRÉ

Né le 28 décembre 1856. Membre de la Chambre des représentants. — Ancien ministre des affaires étrangères (31 octobre 1892-mai 1895).

Signe avec l'État du Congo une convention relative à la cession de cet État à la Belgique (9 janvier 1895). — Signe avec la France un arrangement relatif à la délimitation des frontières du Congo et au droit de préférence de la France (5 février 1895). — Dépose à la Chambre des représentants un projet de loi approuvant la convention du 9 janvier (séance du 12 février 1895).

Le 12 février dernier, M. le comte de Mérode-Westerloo, ministre des affaires étrangères, monta à la tribune et déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi approuvant un traité conclu, le 9 janvier, entre la Belgique et l'État indépendant du Congo, et réglant les conditions de la cession de cet État à la Belgique.

Ainsi, après vingt ans de travail opiniâtre et d'efforts incessants, après une longue suite d'explorations, constituant une des plus belles pages de l'histoire de la découverte du monde, après avoir rencontré, en Afrique aussi bien qu'en Europe, des résistances de tout genre que l'on avait réussi à vaincre, les patriotes qui, au cours de ces longues années, avaient laborieusement édifié l'œuvre de la colonie belge du Congo, entrevoyaient le moment où ils allaient enfin toucher au but. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout était réglé : on allait aboutir.

Certes, il fallait s'attendre à une dernière et sérieuse résistance, de la part de certains groupes, agissant plus par politique que par conviction. Cette résistance se manifesta dès le dépôt du projet de loi, et les partisans de la politique coloniale furent provoqués au débat public contradictoire. Ils s'y rendirent. Bientôt chacune des villes du pays reçut la visite des conférenciers congolais. Un irrésistible et chaleureux mouvement de propagande se développa : il prit même de telles proportions qu'après trois mois, le succès final apparut comme certain aux adversaires les plus acharnés. Devant les conférences, les projections et les brochures, devant les explications des explorateurs et les commentaires des géographes et des économistes, les préjugés et les légendes — ces formes de l'ignorance — capitulèrent. Le haut commerce du pays, si intéressé à la question et dont les ennemis de l'annexion avaient maladroitement invoqué l'opinion, se prononcèrent en faveur du projet. Successivement Anvers, Gand, Liége, Bruxelles, Ostende, Verviers, par leurs chambres de commerce, acclamèrent la reprise du Congo, à la presque unanimité de leurs membres.

On fixait pour le mois de juin la discussion à la Chambre, où les mieux informés affirmaient qu'une majorité était acquise

Telle était la situation lorsque, brusquement, le 18 mai, à la Commission des XXI, M. de Lantsheere proposa l'ajournement de la discussion du projet de loi et le vote de subsides provisionnels en faveur de l'État du Congo.

Certes, le pays avait été étonné, au début de l'année, de la proposition d'annexion, mais, quatre mois plus tard, il fut bien plus stupéfait encore de la proposition imprévue d'ajournement.

Que s'était-il donc passé dans les régions gouvernementales?... Le mystère n'en semble pas encore démêlé.

Quoi qu'il en soit, le ministre qui avait assumé devant la Belgique et devant les Puissances la responsabilité de l'acte du 9 janvier, estima que la situation ne comportait aucune faiblesse ni aucun compromis. Il démissionna.

M. le comte de Mérode a introduit au Parlement belge la politique coloniale. Bien que n'étant plus ministre, il reste, à la Chambre, le représentant de cette politique et il en garde le drapeau. Il ne voudra pas, espérons-nous, laisser emporter par les événements le traité historique qui porte sa signature. Il lui conservera son initiative, sa vigilance et sa fierté, pour la grandeur et la prospérité du pays.

Portrait d'après un cliché de M. Fabronius, photographe, à Bruxelles.

L'ancien sanitarium de Boma. (D'après une photographie du cap[ne] Weyns.)

LE SERVICE DES SECOURS MÉDICAUX

PAR LE D[r] DRYEPONDT.

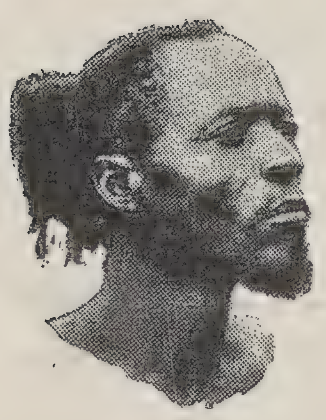

Avec une rapidité et une hardiesse dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire de la colonisation, l'État indépendant du Congo a occupé, d'une façon effective, les vastes territoires que lui concédait le traité de Berlin, et en a assuré les frontières.

Ce colossal effort n'a pu se faire sans provoquer des pertes douloureuses, dues autant aux fatigues et aux privations subies par les explorateurs qu'aux dangers de toute nature auxquels ces vaillants pionniers s'exposaient généreusement. Il eût été insensé de supposer qu'il pût en être autrement : l'exemple des autres nations était là pour enlever toute illusion à cet égard.

L'organisation des secours médicaux devait donc être une des premières préoccupations du nouvel État. Aussi, dès le début, tout fut-il mis en œuvre pour assurer à nos compatriotes qui se dévouaient là-bas, les soins qui leur étaient indispensables. Un appel fut adressé aux médecins du pays et de l'étranger, et bientôt les demandes d'engagement arrivèrent nombreuses.

Nos compatriotes les docteurs Maes, Dutrieux et Vanden Heuvel accompagnèrent les premières expéditions belges se rendant au Tanganika par la côte orientale. Puis vint le docteur Allard, aujourd'hui consul général de Belgique à Ténériffe et qui, au Congo, jeta les premières bases d'un service médical régulier et construisit le sanitarium de Boma. Ce sanitarium, vaste construction en planches, qui existe encore aujourd'hui, a été, depuis, distrait du service auquel il était destiné, et est employé, actuellement, pour loger les agents de l'État et les voyageurs de passage. Au moment de son érection, il réalisait cependant un progrès immense sur les constructions jusqu'alors en usage, car il avait l'avantage d'être bâti sur pilotis. Son seul inconvénient résidait dans ses dimensions mêmes, qui entraînaient la réunion d'un trop grand nombre de personnes dans un seul établissement. Aujourd'hui, on préfère, avec raison, des pavillons destinés à abriter un ou deux malades seulement.

On avait cru d'abord réaliser une économie importante en édifiant un seul bâtiment relativement vaste. Mais on ne tarda pas à reconnaître que cette économie était purement illusoire : une grande construction demande, en effet, une architecture plus solide et plus compliquée qu'un simple pavillon. Dans les grands bâtiments tels qu'ils existent à Boma, les cloisons entre chambres sont légères; il n'y a pas de plafond. Il en résulte que, d'une chambre à l'autre, il ne se perd pas le moindre bruit et l'habitation commune constitue, en réalité, un vaste dortoir coupé par des paravents. Enfin, en cas de maladie, la situation devient intolérable pour le malade et pour ses voisins (1).

Certes, on pourrait nous objecter qu'il n'y a qu'à faire les cloisons plus épaisses, les continuer jusqu'au faîte, ou fermer la partie supérieure des chambres au moyen de plafonds.

Mais quel est l'avantage d'une telle combinaison ?

Le prix de revient d'habitations séparées n'est guère différent de celui des grands bâtiments, si l'on tient compte du nombre d'hommes à héberger. D'autre part, il est une règle fondamentale de l'hygiène disant que *l'homme empoisonne l'homme*, et qui prescrit formellement de toujours éviter l'encombrement, l'accumulation dans un espace restreint d'un trop grand nombre d'individus.

Chacun ne sera-t-il pas beaucoup plus heureux d'avoir son chez soi, qu'il aménagera à sa façon, où il vivra à l'abri des importuns et de la curiosité des voisins?

Nous estimons qu'il faut donner à l'agent congolais un *home*, c'est-à-dire une habitation qui soit pour lui quelque chose de plus qu'un abri où il vient se coucher faute d'en trouver un autre plus convenable; il faut qu'il s'attache à sa maison, qu'il l'aime, et pour cela il est indispensable qu'il s'y

(1) Rapport de la commission d'hygiène de Boma.

trouve chez lui, ce qui n'est possible qu'avec le système des pavillons isolés, car dans les grands caravansérails à plusieurs chambres, on sent trop qu'on « est en voyage », qu'on est « loin du pays », qu'on loge « à l'hôtel ».

Nous voudrions même qu'on pût aller plus loin dans cette voie, et donner à chaque agent, outre son habitation, un petit jardin à lui, où il serait à même de faire des essais de culture, et d'élever quelques oiseaux de basse-cour. Heureux et satisfait, il penserait moins au pays absent; le spleen morose, la sombre nostalgie seraient sans action sur lui; il se prendrait à aimer ce coin de pays nouveau qui deviendrait pour lui comme une autre patrie, il travaillerait avec plus de goût et rendrait des services d'autant plus appréciables qu'ils seraient plus dévoués.

Tel qu'il est, le sanitarium de Boma n'en constitue pas moins un progrès important dans l'hygiène des habitations au Congo.

Nombre de médecins ont succédé à MM. les docteurs Maes, Dutrieux, Van den Heuvel et Allard.

Pour le compte de l'État, nous relevons les noms de MM. les docteurs Wolf, Leslie, Smith, Nilis, Mense, Paternotte, Reytter, Dupont, Étienne, Gardiner, Grard, Petit, Desmet, Vourloud, Van Campenhout, Smyth, Dryepondt, Carré, Montangie, De Corte, Hinde, Laurent, Charbonnier, Reusens, Heylen, Small, Brackman, Gutkind, Kötz, Michaux, Demarais.

Pour la Compagnie du chemin de fer du Congo, nous trouvons MM. les docteurs Bourguignon, Carré, De Greny, Villa, Alexandre, Stuckens, Demanet, Jullien, Andries, Legros, Poskin, Moberg, Waersegers, Soëgard, Belière.

Pour la Compagnie du Katanga : MM. Briart, Moloney, Amerlinck.

Pour le Syndicat du Katanga : M. Magery.

Sur ces 50 médecins, 5 sont morts : trois accidentellement, MM. Petit et Stuckens succombent à une insolation, M. Magery est assassiné près de Riba-Riba.

Plusieurs pharmaciens ont aussi été employés tant par l'État que par les sociétés commerciales; ce sont : MM. Bayens, Brandel, Van Bellinghen, Bultot, Duchesne, Paulius.

Aujourd'hui, des stations médicales existent dans tout l'État, à Banana, Boma, Matadi, Kenge, le long de la ligne du chemin de fer, à Léopoldville, Lusambo, Équateur, Bangala. Des docteurs accompagnent les expéditions du haut Uelle et de l'Ubangi-Bomu. D'autres sont établis au camp de Bazoko et dans l'ancienne zone arabe.

Tant d'efforts ne pouvaient manquer de rencontrer en Belgique un sympathique appui.

Afin de seconder l'État et les compagnies commerciales dans l'organisation des soins à donner aux blessés ainsi qu'aux malades blancs et indigènes, en temps de guerre comme en temps de paix, l'Association de la Croix-Rouge congolaise fut créée le 25 janvier 1889.

Cette institution, humanitaire au premier chef, peut établir en Afrique des sanitaria, des refuges, des hospices et autres établissements du même genre. Le siège de la Société est à Bruxelles. Celle-ci se conforme aux instructions d'un délégué de l'État indépendant du Congo.

Il convient de citer les premiers coopérateurs de cette œuvre charitable, dont le comité est nommé par le roi des Belges, souverain de l'État du Congo ; ce furent : Président d'honneur, le lieutenant général Jolly; trésorier général, l'intendant en chef Maton; secrétaire général, le colonel baron Lahure, décédé depuis.

Cette Association, de création récente cependant, a déjà envoyé en Afrique trois ambulances volantes qui ont été attachées, l'une à l'expédition du haut Uelle, la seconde à l'expédition du Manyema et la troisième à l'expédition du Katanga. Chacune de ces différentes ambulances comprend: 3 tentes, 6 lits brancards, 6 hamacs pour noir, 2 pharmacies portatives renfermant les médicaments et les instruments les plus indispensables.

La Croix-Rouge congolaise fournit, en outre, des médicaments pour le sanitarium de Lukungu, qui est sous la direction du révérend Hoste, missionnaire anglican dont la grande expérience des choses d'Afrique a permis de rendre déjà bien des services à plus d'un de nos compatriotes.

Ce missionnaire n'est, du reste, pas le seul qui ait des droits à notre reconnaissance. Plusieurs d'entre nous ont dû la vie aux soins dévoués et intelligents des religieux catholiques et protestants qui, séjournant parfois depuis de longues années au Congo, et s'efforçant à chaque occasion de rendre service aux malades, ont acquis une science pratique dont on a pu, en maintes circonstances, apprécier les bienfaits.

De tous les points du Congo, le plus favorisé sous le rapport médical est, sans contredit, le Stanley-Pool. Il s'y trouve, en effet, trois médecins : un Français, le Dr Cureau, dont la résidence est Brazzaville (rive droite); le médecin de l'État, à Léopoldville (actuellement M. le Dr Carré), et le missionnaire Dr Sims, de l'*American Baptist Mission*, dont l'habitation est éloignée de 10 minutes au plus de Léopoldville, et qui très souvent a obligeamment remplacé le médecin de l'État lorsque ce dernier était absent ou malade. Le Dr Sims, qui réside au Congo depuis près de dix ans, ne songe pas encore à venir prendre en Europe un repos qu'il a cependant bien mérité.

La Croix-Rouge congolaise fournit à la pharmacie de Léopoldville des médicaments et des instruments.

(*A continuer.*) Dr Dryepondt.

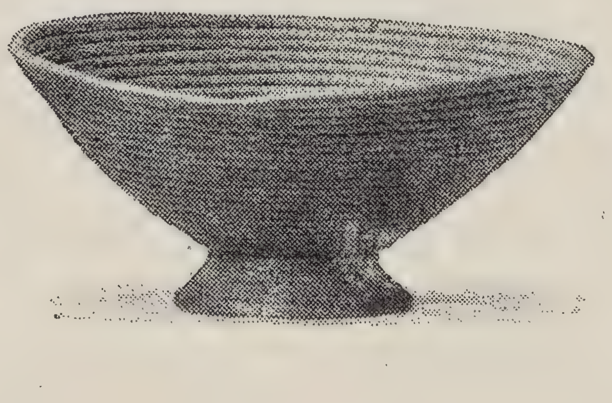

Mission anglaise baptiste de Bolobo. (D'après une phot. de M. Michel.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

ORGANISATION DE LA TRIBU. — Les tribus se distinguent principalement par leurs tatouages. On les reconnaît aussi à leurs idiomes, à leurs dialectes, mais cette dernière classification n'est pas absolue. C'est ainsi, par exemple, que les Gombes, qui parlent tous la même langue, sont souvent en lutte les uns contre les autres, tandis que les indigènes marqués d'un même tatouage ne se font pas la guerre.

D'une façon générale, on peut dire que, dans la partie connue du district, il n'y a pas de tribu homogène, résultant d'une même descendance. Toutes comprennent, au contraire, des chefs de famille de lignée différente. Voici l'explication de ce phénomène.

La tribu, comme on sait, est formée d'un certain nombre de villages qui se composent chacun d'hommes libres et d'esclaves, ces derniers constituant l'immense majorité. Les hommes libres d'une même agglomération ne sont pas toujours unis par des liens de parenté. Le plus souvent, ils n'ont été amenés à se grouper autour d'un même chef que par sympathie pour lui, ou à cause de l'emplacement du village qui répondait mieux à leurs goûts ou à leurs besoins.

Un chef a-t-il l'habitude de faire la guerre, aussitôt les hommes libres du voisinage qui sont animés des mêmes sentiments belliqueux viennent lui offrir leurs services et s'établissent dans son village. Mais, par contre, il n'est pas rare que des indigènes, d'un caractère moins aventureux, préfèrent abandonner leur ancien village et aillent s'installer avec leur famille chez un chef voisin d'humeur plus pacifique. D'où l'absence de tribus homogènes dans le pays.

POLYGAMIE. — La polygamie se pratique dans tout le district. Les femmes, à l'exception de la légitime, sont des esclaves. Elles constituent la fortune des chefs. Plus on en a, plus on est riche.

La fidélité des épouses n'est pas toujours leur vertu dominante. Lorsqu'un homme libre est surpris *flagrante delicto* avec la femme de son chef, il paye son manque de respect deux ou trois cents mitakos, à la condition qu'il soit dans les bonnes grâces de son supérieur. Dans le cas contraire, il peut être réduit en servitude et vendu au loin. Si au lieu d'un homme libre c'est un esclave qui se permet pareille incartade, il est mis à mort impitoyablement, et l'on procède à son exécution d'après le système décrit par le capitaine Coquilhat [1].

La femme qui manque à son devoir d'épouse n'est pas sacrifiée; elle reçoit une correction soignée qui lui enlève pour longtemps l'envie de recommencer; quelquefois, elle est privée de sa liberté pendant un mois.

Un esclave peut, aussi bien qu'un homme libre, posséder plusieurs femmes. Il peut même s'allier à une femme libre. Mais, s'il est acheté par un étranger, ses femmes ne le suivent pas; elles restent au village, sont vendues à la première occasion et le produit de la vente est remis à leur ancien propriétaire.

FIANÇAILLES. — Un jeune homme, ayant remarqué une jeune fille et voulant en faire sa femme, commence par lui déclarer son amour. S'il est agréé, l'objet de sa flamme lui répond : « Parlez-en à papa (*Bembo no tata*). » A quelque temps de là,

[1] Voir : *Sur le haut Congo*, p. 170.

le jeune homme va trouver son futur beau-père et lui dit : « Je désire obtenir votre fille en mariage. » Si le père consent, on débat immédiatement le prix d'achat, qui s'élève généralement à une vingtaine d'esclaves.

Tous les comptes étant réglés, le fiancé emmène sa future chez lui et, après avoir fait tuer une chèvre, convie tous ses amis au repas de noce. Les amis de la mariée ne sont pas invités. A la tombée de la nuit, on organise des danses qui se prolongent jusqu'à des heures très avancées. Le lendemain, ceux qui ont pris part à la fête viennent offrir des présents à la jeune épousée. Le père de celle-ci apporte également un cadeau en nature : chèvres, poules ou massanga (vin de palme). Il reçoit en retour quelques armes ou des baguettes de laiton.

Après la lune de miel, qui dure bien une dizaine de jours, la femme se met à l'ouvrage, veille à l'entretien de la hutte, prépare les repas, s'occupe des cultures. Lorsque celles-ci ont porté leur fruit, elle envoie, à son tour, des présents aux anciens invités.

A la mort du mari, la veuve peut retourner chez son père. Dans ce cas, les amis du défunt reçoivent en retour tout ce qui a été payé au moment des fiançailles.

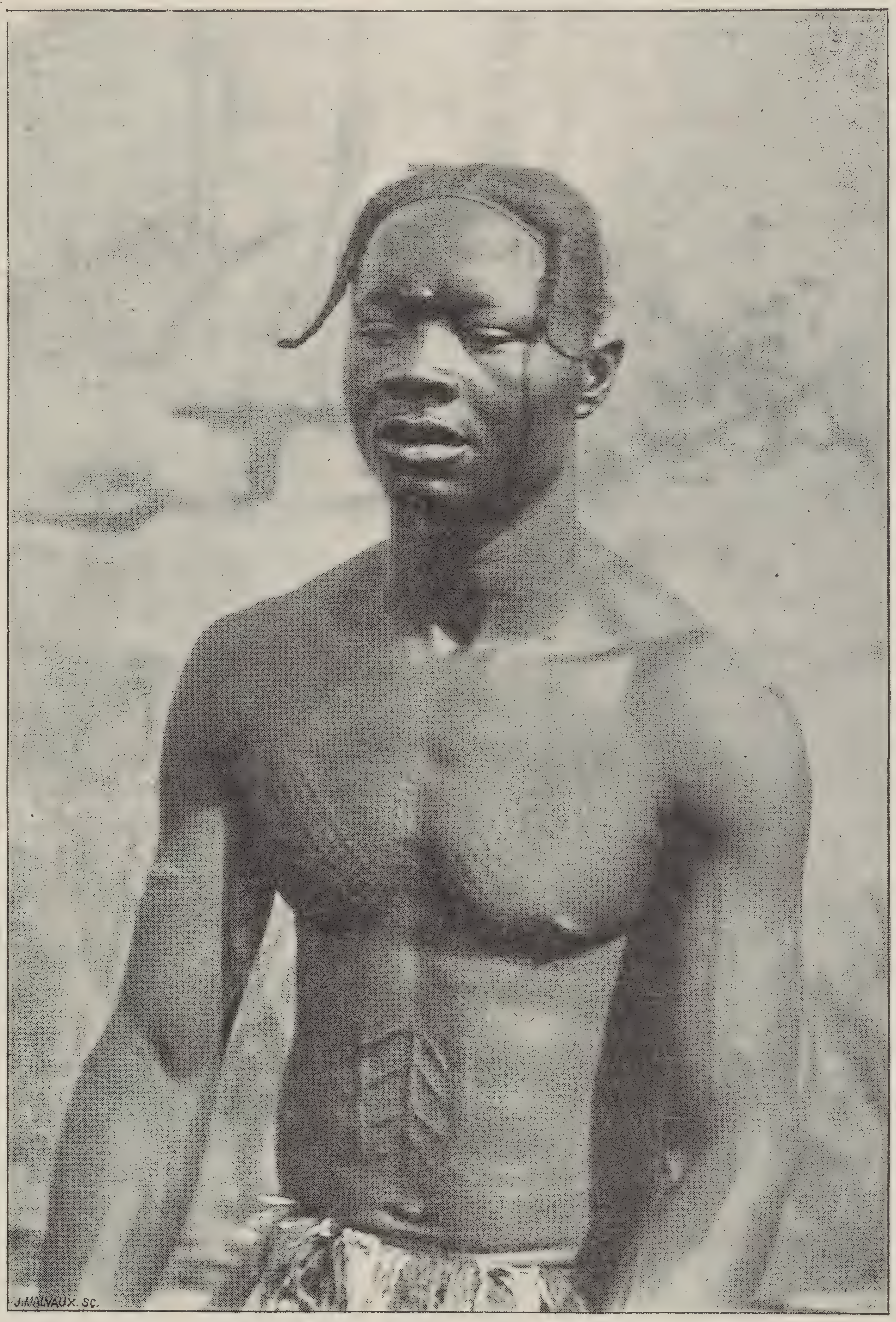

Indigène Mongo. (D'après une phot. de M. Alexandre.)

La famille. — Le chef de famille n'est écouté que des jeunes enfants. Dès que ceux-ci sont devenus hommes, les rôles changent, et jamais on ne voit les vieillards intervenir énergiquement dans les affaires de leurs fils. Les hommes libres sont bien traités dans leurs vieux jours; rien ne leur manque, mais ils ne jouissent d'aucune autorité.

Les noms de famille n'existent pas. Chaque individu n'a qu'un nom. Souvent le premier ou les deux premiers garçons s'appellent comme leur père, avec cette différence qu'on ajoute le mot *Isso*, qui signifie « fils ». Exemple : Isso Boera, le fils de Boera.

Chez les Mongos, la femme est considérée comme un être inférieur. Le mari ayant dû payer une certaine somme pour l'obtenir en mariage, elle n'est pas beaucoup mieux traitée qu'une esclave, alors même qu'elle est issue d'une famille libre. Son seigneur et maître dispose, comme il l'entend, des biens de la communauté, sans que sa compagne fasse entendre la moindre récrimination. La femme est chargée d'élever les enfants, mais c'est le mari qui fournit les étoffes et les accessoires de toilette. Généralement, les petits préfèrent la maman ; cependant, au fur et à mesure qu'ils grandissent, leur amitié se porte spécialement sur le père ou sur la mère, suivant que ce sont des garçons ou des filles ; similitude de goûts et d'occupations.

Dès leur jeune âge, les enfants couchent dans la case maternelle; lorsqu'ils ont atteint l'adolescence, ils ont une hutte spéciale et reviennent le matin chez leur mère. Chaque femme a sa case particulière.

Naissances. — La femme mariée, pressentant qu'elle sera bientôt mère, demande à retourner chez ses parents; c'est là qu'ont lieu les couches. La malade est rarement assistée ; seules, les vieilles femmes à cheveux blancs font, de temps en temps, l'office d'accoucheuse. Quant au père, il n'assiste presque jamais à la délivrance.

Après avoir passé un mois, ou mieux une lune, chez ses parents, la jeune mère retourne au foyer conjugal, où les amis lui apportent quantité de présents. L'enfant ne marche seul qu'après quinze ou vingt lunes; il prend le sein pendant une dizaine de lunes ou plus, jusqu'à ce qu'il soit bien robuste. Alors il est reconduit pendant quelque temps chez la grand'mère pour être sevré, puis il rentre définitivement chez ses parents.

Toilette. — D'ordinaire les hommes ne vont pas nus. Nous n'avons rencontré qu'une seule peuplade où les indigènes étaient dépourvus de tout vêtement : c'étaient des Gombes du village Imene, dans l'Ubangi. Chez les femmes, l'absence

de tout objet d'habillement est beaucoup plus fréquente.

Les hommes portent généralement un pagne fait de l'écorce battue d'un arbre appelé boukoko. Ce tissu est souple. Les indigènes le passent entre les jambes et l'attachent devant et derrière à une corde qui ceint les reins. Les étoffes européennes se portent de la même façon que les tissus indigènes. Un pagne très recherché consiste en un morceau d'Americani liséré de saved-list rouge; la bordure est cousue au moyen d'une fibre de bambou, un morceau de bois effilé servant d'aiguille.

Les noirs sont très amateurs d'étoffes européennes et celui qui parvient à obtenir une couverture de laine ou de coton se drape fièrement dans ce péplum d'un nouveau genre qui constitue, en quelque sorte, la tenue obligée d'un homme riche.

Les femmes, pour cacher leur nudité, emploient souvent un morceau de feuille de bananier ou un minuscule carré d'étoffe indigène retenu devant et derrière à une corde qui leur ceint la taille.

D'autres se contentent d'une simple ficelle entourant les reins avec, pour ornement, un caurie ou une perle.

Viennent ensuite les accessoires de toilette relativement compliqués Le plus répandu est le pagne fait au moyen de fibres de bambou ou de fibres d'un rotin appelé mokonge. Une tresse formant ceinture retient une quantité de fibres qui descendent jusqu'au-dessus du genou. Si le vêtement est jugé trop léger, on place plusieurs tresses les unes sur les autres, de manière à obtenir une épaisseur convenable.

Il reste enfin le pagne formé d'étoffe indigène ou, mieux encore, d'étoffe européenne et qui, retenu à la taille par une ceinture, est fermé sur le devant au moyen d'une grande épingle.

La coiffure des hommes, lorsqu'ils en portent une, consiste généralement en un bonnet fait d'une peau de singe ou d'une peau de chat sauvage. On y ajoute parfois des plumes de perroquet, des perles, des cauries, des douilles de cartouches, etc. La coiffure est fixée sur la tête au moyen d'une longue épingle dont l'un des bouts, aplati, sert en même temps à épiler les paupières.

Les colliers sont fort en honneur. On en trouve de toute espèce : depuis la simple ficelle jusqu'au rouleau de laiton qui pèse parfois plus de vingt kilogrammes. Un bijou très recherché consiste en un rang de perles enfilées sur un crin d'éléphant. On suspend à ces sortes de colliers des ongles d'antilope, des douilles de cartouches, des dents de crocodile, de léopard ou de sanglier; autant de fétiches. Il y a, enfin, les tours de cou composés de perles de cauries ou de dents humaines.

Une fleur, une plume de couleur vive, fixées dans les cheveux, relèvent considérablement la toilette.

Armes et instruments de musique. — Les principales armes sont la lance, la sagaie, l'arc et, enfin, le couteau, dont les modèles sont très variés. La lance avec armature de fer est parfois remplacée par une simple perche dont l'un des bouts est effilé et durci au feu. Le fusil à pierre et quelques rares fusils à piston, d'introduction ancienne, se rencontrent également dans le district.

Quant aux instruments de musique, ils sont pour ainsi dire inconnus chez les Mongos. Ces indigènes ont bien la trompe, la corne d'antilope, divers sifflets, la callebasse percée de deux ou de trois trous, mais ils ne s'en servent que comme instruments d'appel. Ils dansent au son des tams-tams en s'accompagnant de chants et de battements de mains.

Les repas. — Les noirs ne mangent pas dans des plats séparés; tous ceux qui font partie d'une même table puisent avec la main dans le pot. Les hommes ne s'occupent pas de la préparation du dîner; c'est l'affaire de la femme. Toutefois, le mari fait des observations lorsque le fricot n'est pas bien accommodé.

Les repas se prennent en famille. Celle-ci comprend non seulement le père, la mère et les enfants, mais aussi les esclaves qui n'ont pas de compagne. Il arrive souvent qu'un homme libre invite à la table commune des esclaves avec leur femme. Si l'une ou l'autre de celles-ci avait fait à manger, il est de règle qu'elle apporte ses victuailles à son hôtesse.

Avant de se mettre à table, les noirs se lavent les mains. Ils ne boivent pas en mangeant, mais aussitôt le repas terminé, ils vont prendre du massanga. S'il n'y a pas de massanga, ils se contentent d'eau claire.

Préparation des aliments. – Le manioc fournit le pain indigène. Les Mongos, cependant, font une plus grande consommation de bananes et la privation de cet aliment leur serait peut-être plus pénible que l'absence de chikwangue. Celle-ci ne se mange jamais seule; elle est toujours accompagnée de viande, de poisson surtout, ou de légumes.

Lorsque, vers midi, les femmes reviennent du travail, elles rapportent des feuilles de manioc et, parfois aussi, des feuilles de patates douces. Ces légumes sont écrasés au pilon ou réduits en purée au moyen d'une râpe de bois dur. On les fait cuire à l'eau dans un pot en terre en y ajoutant du piment indigène (Banbenga), quelques noix de palme et, si possible, du maïs.

Quand les noix sont à point, on les retire de la marmite et on en écrase la pulpe de façon à en retirer l'huile qui, mêlée à du piment bien broyé, est ensuite remise au feu avec les légumes et quelques poissons fumés.

Ce ragoût, qui porte le nom de bankanju, subit une nouvelle cuisson, puis on le mange avec la chikwangue. Il n'entre pas de sel dans la préparation de ce mets.

Les Mongos font une assez grande consommation de poules. Pour tuer cette volaille, ils lui coupent la tête, qu'ils ne mangent pas. Avant de plumer l'animal, ils le placent dans l'eau bouillante, puis ils le découpent en petits morceaux qu'ils font cuire dans l'huile de palme assaisonnée de sel et de piment. Si, dans un repas, il entre une poule, du bankanju et de la chikwangue, le bankanju sert de premier plat.

Lorsqu'on a de la viande d'hippopotame ou d'éléphant, on la cuit d'abord à l'eau, dans de grands pots en terre. On la coupe ensuite en petits morceaux et on la laisse mijoter dans de l'huile de palme additionnée de piment et de sel indigène. S'il y a abondance de viande ou de poisson, on fait fumer une partie des poissons afin de les conserver plus facilement.

Faute de manioc, les ménagères préparent leur bankanju avec du pourpier sauvage auquel elles ajoutent, autant que possible, une espèce d'épinard appelé beyonda.

La banane peut remplacer les légumes. Après en avoir enlevé la pelure, on la fait cuire à l'eau, puis on l'écrase au pilon et on la sert sous forme de petits pains.

Les ménagères ne font pas la cuisine le matin. S'il y a des reliefs de la veille, on les mange, sinon on attend jusqu'à midi. Le soir, les femmes préparent un nouveau repas.

Prix des aliments. — Les indigènes n'achètent pas la chikwangue; ils récoltent ou achètent la racine de manioc qu'ils préparent eux-mêmes. Un panier de ce produit fournit dix chikwangues, de 2 à 3 kilogrammes chacune, et coûte 5 laitons environ. Le maïs se vend à raison de vingt épis pour 1 laiton.

Le prix du poisson subit de grandes fluctuations qui dépendent principalement du niveau des rivières; plus les eaux sont hautes, plus la pêche est difficile. En temps ordinaire, on peut avoir quatre poissons, gros comme le poignet, pour 1 laiton.

Une poule coûte 5 laitons et une chèvre moyenne 50 laitons. Une belle chèvre se paye 100 laitons et un beau mouton de 70 à 100. Le canard est très recherché; les indigènes en donnent jusqu'à 50 laitons, le prix d'une chèvre.

Le feu s'éteint rarement dans les villages. Le bois de waka, que les noirs choisissent pour alimenter leurs brasiers, a la propriété de demeurer longtemps en ignition. Il brûle avec une belle flamme et remplit l'office de bougie chez les indigènes. Ceux-ci entretiennent toujours du feu dans leurs cases. Ils en emportent même avec eux lorsqu'ils s'éloignent des centres habités Il arrive cependant que des chasseurs, surpris par un orage loin de toute agglomération, se trouvent dans l'obligation de faire du feu. La bûche allumée, dont ils s'étaient munis au moment du départ, ayant été éteinte par la pluie, ils ont recours à un autre procédé ([1]). L'un des hommes de la caravane tire de son sac, où ils étaient soigneusement emballés, deux morceaux de bois provenant de l'arbre à ngoula, appelé dans cette région *issi*. Le premier est un bâtonnet taillé en biseau, l'autre est un petit bloc rectangulaire, à l'extrémité duquel on a placé, en guise d'amadou, un morceau d'étoffe indigène bien sèche. On frotte rapidement le bois pointu sur le bloc, de façon qu'à chaque friction il s'arrête devant l'étoffe effilochée. L'étincelle ne tarde pas à jaillir et enflamme la fibre de bambou. Il faut à peu près cinq minutes pour obtenir du feu par ce procédé.

D'autres moyens existent encore. Les noirs qui ont pu se procurer des pierres à fusil battent le briquet à la façon de nos paysans. Ici encore, la fibre du bambou fait l'office d'amadou.

(*A continuer.*) FIÉVEZ.

LE LAMANTIN

Sirène fabuleuse.

On classait naguère encore parmi les Cétacés, sous le nom de *Cétacés herbivores*, un petit groupe de mammifères à caractères aberrants qui n'est plus représenté dans la nature actuelle que par deux genres : les Lamantins et les Dugongs. Les naturalistes modernes ont séparé ces animaux de l'ordre des Cétacés, dont les types sont le dauphin et la baleine, et en ont fait un groupe spécial dans lequel rentrent, en outre, plusieurs genres fossiles et un autre genre aujourd'hui éteint, mais dont l'extermination ne remonte guère à plus d'un siècle.

Ce groupe constitue l'ordre des Sirènes ou des Sirénides (*Sirenia*).

Ce nom amènera sans doute dans l'esprit du lecteur quelque réminiscence mythologique; cependant, les animaux auxquels il s'applique n'ont rien de gracieux dans leur aspect, et le grognement qui constitue leur cri ne correspond guère aux accents enchanteurs dont nous parle Homère. Il est probable, néanmoins, que les anciens ont vaguement connu ces animaux et, de même que du rhinocéros ils ont fait la licorne et d'un cavalier monté le centaure, leur tendance à poétiser les objets naturels a transformé en nymphes des eaux, pourvues d'une longue chevelure et terminées en queue de poisson, les lourds animaux que les marins d'aujourd'hui appellent *vaches de mer*, ce qui n'est guère flatteur pour les sirènes antiques. Les Portugais de la côte occidentale d'Afrique ont pourtant conservé au lamantin le nom de *peisce mulher* ou poisson femme.

Les Sirénides ont à l'extérieur un aspect qui rappelle vaguement celui des phoques ou des morses. Leur tête, nettement séparée du corps par un cou distinct, les différencie déjà des Cétacés et les caractères ostéologiques du crâne les en séparent absolument. Le museau est obtus, la lèvre supérieure renflée et les narines dirigées vers l'avant. Les membres antérieurs sont transformés en une paire de nageoires, mais leur structure ostéologique n'est pas la même que chez les Cétacés; ce sont de véritables pattes auxquelles une enveloppe extérieure donne une apparence de nageoire. Les doigts, réunis en une seule palette, présentent parfois encore des restes d'ongles chez les lamantins. Le membre postérieur est réduit à quelques os rudimentaires entièrement enfouis dans les tissus. La queue est terminée par une nageoire arrondie ou semi-lunaire. Les femelles portent sur la poitrine, entre les deux nageoires antérieures, une paire de mamelles saillantes. Ce caractère a dû frapper les anciens, et ces organes, avec la longue chevelure et la queue de poisson, constituent les attributs tradi-

([1]) Voir le *Congo illustré*, 1893, p. 216.

tionnels des sirènes mythologiques. Le corps peut porter des poils courts et espacés ressemblant à des soies; la peau est très épaisse et recouvre une couche de graisse.

Les Sirénides sont des animaux aquatiques, vivant généralement sur les côtes ou dans la partie inférieure des cours d'eau; ils peuvent cependant, les lamantins du moins, se rencontrer très loin dans l'intérieur des continents et il est probable que leur habitat primitif était dans les fleuves et les lacs. Ils ont des allures lourdes, se nourrissent d'algues et d'autres végétaux aquatiques qu'ils broutent comme les ruminants broutent l'herbe des prairies. Ils viennent fréquemment respirer à la surface de l'eau. Inoffensifs et peu farouches, ces animaux sont l'objet d'une chasse assez active et on peut entrevoir leur disparition prochaine.

Par l'ensemble de leurs caractères anatomiques, sur lesquels nous n'insisterons pas, et malgré quelques analogies apparentes avec les Cétacés, les Sirénides sont plutôt apparentés aux Ongulés. C'est ce qui vient confirmer l'ostéologie des formes éteintes de l'ordre.

Le genre le plus ancien du groupe, le *Prorastomus* de l'éocène de la Jamaïque, dont on fait souvent une famille spéciale, se rapproche beaucoup, par sa dentition et divers autres détails de structure, de certains Ongulés fossiles. Il faut admettre, avec Owen, Flower, etc., que les Sirénides ont eu pour ancêtres des Ongulés éteints aujourd'hui, dont ils se sont séparés, probablement à l'époque secondaire, par l'adaptation des membres, des dents, de la forme du corps, etc., au régime aquatique. D'abord exclusivement fluviatiles, ils se sont faits plus tard à un régime semi-marin, sans cependant devenir jamais pélagiques.

A part le groupe primitif des *Prorastomides* entièrement éteint, les Sirénides se classent en trois familles : les *Halicoridés*, les *Manatidés* et les *Rhytinidés*.

Les *Halicoridés* ne sont plus représentés aujourd'hui que par le genre *Halicore*, chez lequel la nageoire caudale est en forme de croissant, comme chez les Cétacés, les nageoires pectorales privées d'ongles, la peau épaisse et sans poils. Ils ont des incisives persistantes dont les supérieures constituent une paire de défenses peu développées. Le museau est obtus, renflé et garni de soies raides et courtes.

L'espèce la mieux connue du genre est le dugong (*Halicore Dugong*, Daub.) qui atteint 5 mètres de long. Il habite le littoral de l'océan Indien, y compris la côte d'Afrique jusqu'à la mer Rouge; son aire de dispersion s'étend à 15 degrés au sud et au nord de l'équateur. On le rencontre dans les embouchures, mais il ne semble pas remonter très haut dans les fleuves.

Le dugong fait l'objet d'une chasse active; on utilise sa chair, ses dents, sa graisse et sa peau, dont on fait des sandales. On prétend que c'est au dugong que se rapporte la fable des sirènes et qu'il répond aussi au *tachasch* de la Bible, avec la peau duquel les Israélites avaient enveloppé l'arche d'alliance.

On connaît un certain nombre d'Halicoridés fossiles, classés en plusieurs genres. Tels sont les *Halitherium*, qui ont vécu en Europe aux époques éocène, oligocène et miocène et qu'on a aussi trouvés en Égypte.

Une espèce voisine (*Crassitherium robustum*, Van Ben.) décrite par P.-J. Van Beneden, provient de l'argile rupélienne d'Elsloo, près de Maestricht. Le miocène de Belgique a fourni une espèce du même groupe, étudiée par L. Dollo, et dont un squelette à peu près complet se trouve au musée de Bruxelles (*Miosiren Kocki*, Dollo).

La famille des *Rhytinidés* était représentée par le rhytine (*Rhytina Stelleri*, Cuv.), animal privé de dents et pourvu en remplacement de plaques cornées fixées les unes au palais, les autres à la mâchoire inférieure. Le corps, de forme très allongée, atteignait 10 mètres de long; le crâne avait de 60 à 75 centimètres. Les nageoires étaient petites, sans ongles, la peau très rugueuse, couverte de poils durs et raides enchevêtrés.

Cet animal habitait autrefois, par grands troupeaux, les parages du Kamtschatka, du détroit de Behring et de l'Alaska. Signalé pour la première fois en 1741 et décrit par G.-W. Steller, le seul naturaliste qui ait eu l'occasion de l'observer vivant, il avait déjà entièrement disparu en 1768, exterminé par les pêcheurs. C'est le sort qui atteindra à bref délai un grand nombre de mammifères marins, Cétacés, Pinnipèdes et Sirénides, dont la rapidité de reproduction n'est pas en rapport avec la chasse active qu'on leur fait.

On ne possède du rhytine que des fragments de squelette et de peau, des plaques cornées de la bouche, etc., conservés dans quelques musées.

(*A continuer.*) J. Cornet.

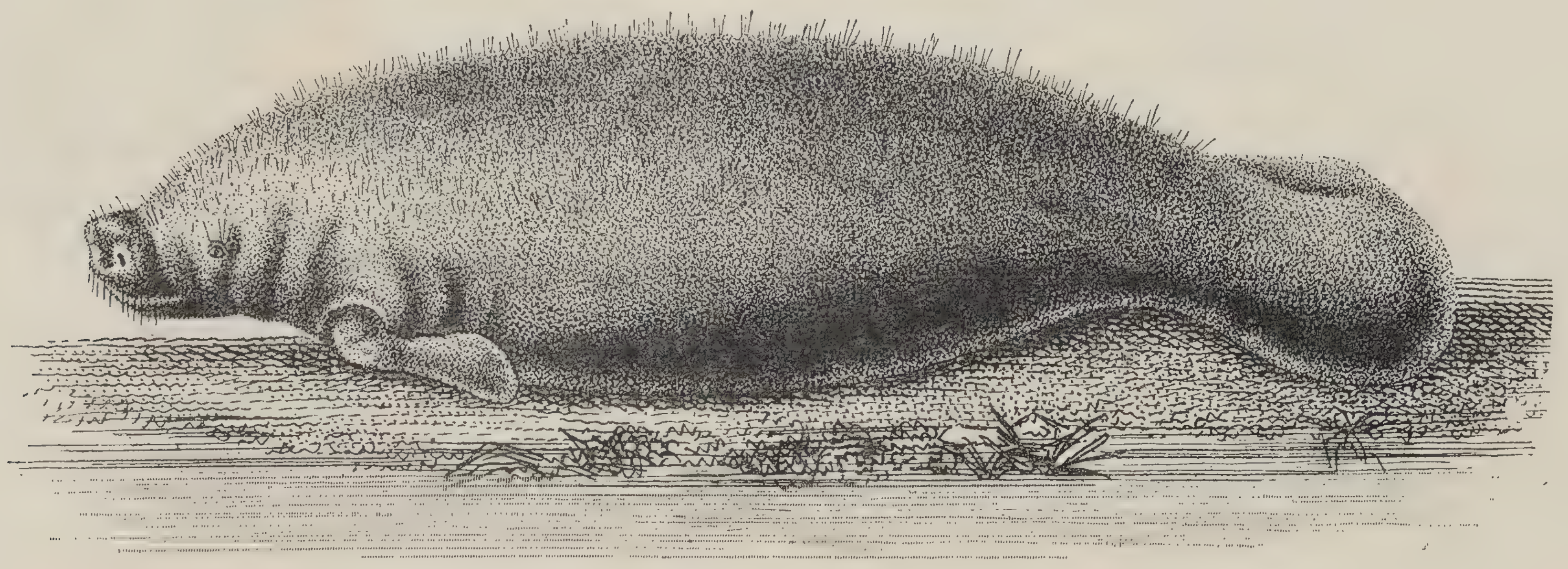

Lamantin (*Manatus australis*). (D'après un dessin de Guérin.)

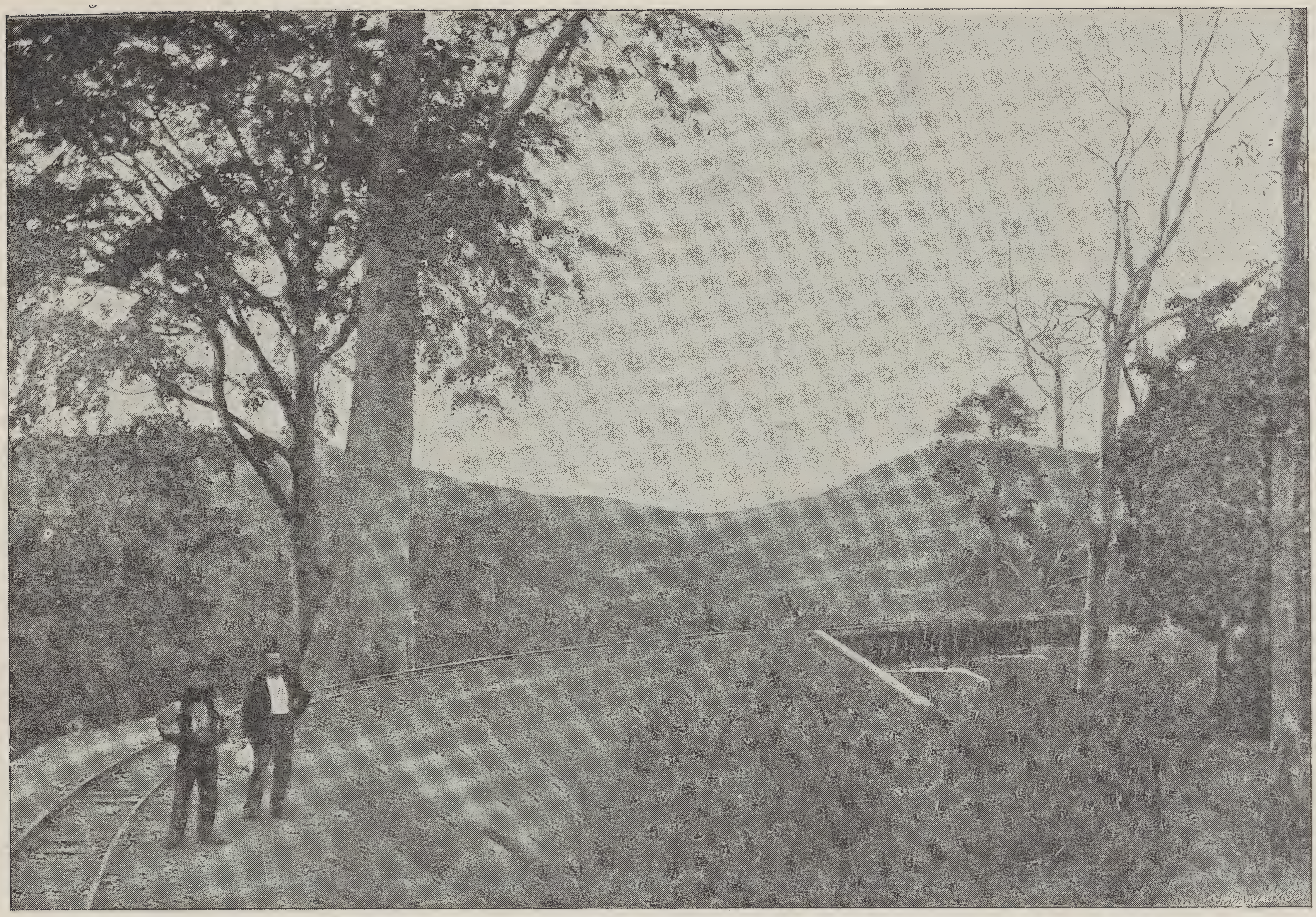

Le pont en acier de 60 mètres sur la Kimeza. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Vendredi dernier, 14 juin, M. de Burlet, chef du cabinet, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi suivant :

Léopold II, roi des Belges, à tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Conseil des Ministres, Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre Ministre des Finances présentera en Notre Nom, aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit :

I. Le Gouvernement est autorisé à consentir à la Compagnie du chemin de fer du Congo un prêt hypothécaire de 5 millions de francs.

II. Il est ouvert au Ministère des Finances un crédit extraordinaire de 5 millions de francs qui sera couvert, soit par les ressources générales du Trésor, soit par une émission de titres de la dette publique.

Donné à Ostende, le 12 juin 1895.

Aux dernières nouvelles télégraphiques datées de Matadi fin mai, la voie était posée jusqu'au kilomètre 102, où était arrivée la locomotive. Une brigade de terrassiers travaillait au kilomètre 112. Un camp allait être installé au delà, vers les sources de la rivière Unionzo.

Le personnel indigène augmente. Les nègres deviennent d'excellents ouvriers terrassiers en fort peu de temps. Pendant la dernière saison, leur travail a été très fructueux. Ainsi, au kilomètre 92, une brigade de 300 hommes a enlevé, en un mois de temps, un remblai de 13 mètres de haut avec 5,700 mètres cubes de terre. Ils font aussi de bons aides poseurs de voie. On peut actuellement poser 300 mètres de voie par jour.

La gravure que nous reproduisons en tête de cette page montre l'aspect du pays près du kilomètre 35.6, au point où la voie franchit la rivière Kimeza par un pont de 60 mètres, avant d'arriver à la station de Kenge.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. De Lantsheere, ministre d'État, membre de la Chambre des représentants, la lettre suivante :

3 juin 1895.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le *Congo illustré*, n° 11, du 2 juin 1895, p. 81, dit :

« Telle était la situation lorsque, brusquement, le 18 mai, à la Commission des XXI, M. De Lantsheere proposa l'ajournement de la discussion du projet de loi... »

C'est une erreur, involontaire, j'en suis convaincu. Je vous prie de vouloir bien la rectifier, dans le prochain numéro, en reproduisant le texte même de ma proposition et les motifs qui l'accompagnent. Je joins le texte officiel.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments très distingués.

T. DE LANTSHEERE.

PROPOSITION DE LANTSHEERE.

MOTIFS.

La proposition que j'ai l'honneur de déposer *n'est pas une proposition d'ajournement*. La commission demeure saisie. La célérité de ses travaux dépendra du gouvernement dont elle attend les renseignements demandés et de l'impulsion qu'elle-même jugera opportun de donner à ses délibérations.

La proposition ne préjuge aucune des solutions entrevues. Elle permet également : l'abandon du Congo, la reprise immédiate et le maintien du *statu quo*, avec ou sans modification jusqu'en 1900 ou jusqu'à toute autre époque.

Elle empêchera qu'une aliénation de 16 millions d'hectares ne devienne définitive le 1er juillet 1895, à défaut de payement à M. Alex. de Browne de Tiége d'un capital de 5 millions avec intérêt. Elle prévient, en outre, la désorganisation de l'administration en couvrant, pour l'année 1895 seulement, le découvert budgétaire qui s'élève à 1,366,175 francs.

PROPOSITION.

La commission, sans rien préjuger sur le fond de la proposition du gouvernement, appelle l'attention de celui-ci sur la nécessité de prévenir l'aliénation définitive le 1er juillet 1895 des 16 millions d'hectares qui font l'objet de la convention du 25 novembre 1892, analysée dans l'exposé des motifs, comme aussi de pourvoir à l'insuffisance des ressources budgétaires de l'État indépendant pour l'année 1895, insuffisance évaluée à 1,366,175 francs (exposé des motifs, p. 47).

Le texte qui précède démontre jusqu'à l'évidence que nous avons fait erreur en disant que l'honorable M. De Lantsheere avait « proposé », à la séance du 18 mai dernier de la Commission des XXI, l'ajournement de la discussion du projet de loi du 12 février, relatif à la reprise du Congo par la Belgique Sa proposition s'est bornée, comme on vient de le voir par le texte officiel, à appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité, d'une part, de prévenir l'aliénation d'une importante partie des territoires de l'État du Congo, d'autre part, de pourvoir à l'insuffisance des ressources de celui-ci pour l'année 1895.

Dès qu'elle s'urgit cette proposition créa un désaccord au sein du gouvernement et eut pour première conséquence la retraite de M. le comte de Mérode, ministre des affaires étrangères et signataire du projet d'annexion immédiate.

Le projet de loi déposé le 14 courant à la Chambre des représentants et allouant un subside de 6,800,000 francs à l'État du Congo, en est la deuxième conséquence (1).

La troisième sera vraisemblablement l'ajournement de la discussion. Il paraît, en effet, peu probable qu'après avoir voté le projet déposé avant-hier, la Chambre commence immédiatement après la discussion relative à l'annexion.

Nous formons les vœux les plus sincères pour que cet ajournement ne vienne pas contrarier la réalisation d'un projet cher à bien de patriotes et nous espérons que l'honorable ministre d'État n'aura pas un jour à regretter la responsabilité que, devant le pays et devant l'histoire, il a assumée le 18 mai dernier, en formulant une proposition qui pourrait finalement avoir, pour l'œuvre des Belges au Congo, des conséquences d'une extrême gravité.

A.-J. W.

---

(1) Voici les deux articles du projet de loi daté d'Ostende 12 juin :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée la convention ci-annexée, conclue le 11 juin 1895, au nom de l'État, avec l'État indépendant du Congo.

ART. 2. — Pour l'exécution de cette convention, deux crédits s'élevant respectivement à 5,287,415 fr. 65 c. et 1,517,000 francs sont ouverts au département des finances. Ils seront couverts soit par les ressources générales du Trésor, soit par des émissions de titres de la dette publique.

Voici les deux articles de la convention signée, à Bruxelles, le 11 juin avec l'État du Congo :

ARTICLE PREMIER. — L'État belge s'engage à avancer, à titre de prêt extraordinaire, à l'État indépendant du Congo :

1° La somme de 5,287,415 fr. 65 c. que l'État indépendant s'engage à employer, avant le 1er juillet prochain, au remboursement intégral des avances qui lui ont été faites par M. de Browne de Tiège et au payement des intérêts échus sur ces avances jusqu'au jour du remboursement ;

2° Une somme pouvant s'élever au maximum à 1,517,000 francs, pour couvrir l'insuffisance des ressources budgétaires de l'État indépendant de l'année courante

La somme reprise sous le n° 1 sera versée par la Belgique, de manière que le remboursement à M. de Browne de Tiège puisse avoir lieu en temps utile ; la somme reprise sous le n° 2 sera versée au fur et à mesure des besoins financiers de l'État indépendant.

ART. 2. — Les avances faites par la Belgique en exécution de l'article 1er porteront éventuellement intérêts et leur remboursement sera éventuellement exigible en même temps et dans les mêmes conditions que les avances faites par la Belgique à l'État indépendant en exécution de la convention du 3 juillet 1890.

Le pavillon de l'*Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge*, à Boma.
(D'après une photographie de M. Shanu.)

LE SERVICE DES SECOURS MÉDICAUX

PAR LE Dr DRYEPONDT. (*Suite.*)

Il nous reste à parler des pavillons de la Croix-Rouge à Boma.

Ces pavillons, au nombre de quatre, sont destinés aux malades européens quels qu'ils soient, agents de l'État ou des Compagnies commerciales, missionnaires ou particuliers. Le médecin de l'État à Boma, M. le Dr Reytter, qui vient précisément de rentrer en Europe pour y passer quelques mois de congé, en a la direction et la Croix-Rouge en assure le fonctionnement. Chacun peut s'y faire soigner moyennant une redevance de 6 fr. 50 c. en 1re classe ou de 5 francs en 2e classe, logement, soins médicaux, nourriture, etc., tout compris.

Or, à Boma, les agents de l'État reçoivent ce que l'on appelle l'indemnité d'alimentation, c'est-à-dire qu'au lieu de se charger de leur nourriture, le gouvernement leur paye, outre leurs appointements, une somme de 8 francs (1re classe) ou de 6 francs (2e classe) qui leur est journellement versée et qui est largement suffisante pour satisfaire à leurs besoins.

A Boma, en effet, il y a un vaste hôtel et plusieurs factoreries, où les agents peuvent se procurer, contre monnaie, tout ce qu'ils désirent. En se faisant soigner à la Croix-Rouge, ils réalisent donc encore une économie.

Les pavillons de malades sont très coquets et n'ont pas du tout l'air « hôpital ». Ils sont aménagés pour deux personnes et comprennent chacun deux chambres avec cabinet.

Dimensions de la chambre : 4m50 × 5m00 × 4m50 (hauteur).
— du cabinet : 2m50 × 3m00 × 4m50 —

Sur tout le pourtour du bâtiment règne une véranda de 2m50 de large sur 2m50 de haut. Le plancher des chambres et de la véranda est surélevé de 2m15 au-dessus du sol. En dessous sont installés des magasins.

Ces pavillons sont très confortablement meublés; on y trouve tout le nécessaire et, même chez nous, certains établissements hospitaliers ne sont pas aussi bien installés. Aussi ne surprendrons-nous personne en disant qu'il n'est pas un malade descendant du haut fleuve qui, arrivé à Boma, ne s'empresse de se faire conduire à la Croix-Rouge, certain d'y trouver, outre le confort indispensable, des soins dévoués et éclairés.

Nous ne pouvons manquer d'ajouter ici que le médecin de Boma est puissamment aidé dans sa tâche par sa digne femme, Mme Reytter, qui, avec un tact admirable et un dévouement au-dessus de tout éloge, s'occupe particulièrement des malades, dont elle s'est faite en quelque sorte la sœur de charité.

Il entre dans les intentions des promoteurs de l'œuvre de faire construire, dans les autres stations du Congo, des locaux semblables à ceux de Boma, et il n'est pas douteux que ces installations soient appelées à rendre partout les plus éminents services.

Très souvent, les malades sont envoyés à Banana, qui est surtout une station de convalescents; ils y vont respirer l'air pur de la mer. On n'y a pas encore installé des habitations spéciales pour les malades; mais il s'y trouve, par contre,

un fort bon hôtel et plusieurs jolis pavillons qui constituent autant de logements très confortables.

A Kinkanda, près Matadi, la Compagnie du chemin de fer, aidée par les Sœurs de charité de Jésus et de Marie, a créé un sanitarium, où le sublime dévouement de ces saintes filles a déjà donné les meilleurs résultats. Dans les autres stations, sur tout le haut Congo, les malades sont soignés à domicile.

Grâce aux progrès réalisés, il existe, presque partout, des maisons en briques recouvertes de tuiles et, comme on a adopté le système des petites constructions pour un ou deux agents, ceux-ci se trouvent ainsi chez eux dans les meilleures conditions pour être soignés.

Mais, tandis que l'on assurait aux blancs, dans la mesure du possible, les soins médicaux, on se préoccupait en même temps des noirs.

Les médecins de l'État sont tenus de donner gratuitement leurs soins aux indigènes. Un hôpital a été bâti à Boma, où sont recueillis les soldats de la force publique ; les salles de cet établissement sont en tout semblables à celles qui existent chez nous.

Partout l'exemple a été suivi, et, à la place des anciens baraquements, on élève des hôpitaux sinon somptueux, du moins très suffisants, construits en briques et recouverts de tuiles. Trois de ces établissements sont déjà en plein fonctionnement à Bangala, Bazoko et Djabbir.

On le voit, l'effort a été considérable et le résultat atteint est immense. L'État indépendant ne s'est pas borné cependant à ce que nous venons d'exposer, et depuis quelque temps déjà, sous la direction de M. le Dr Demarbaix, le gouvernement a installé à Boma un institut bactériologique, où se poursuivent des études sur le paludisme et la dysenterie. De cet établissement dépend un institut vaccinogène destiné à satisfaire sur place aux nombreuses demandes de vaccin qui proviennent de toutes les stations, même les plus reculées, où les efforts des Belges sont parvenus à faire admettre cette pratique par les indigènes.

Telle a été l'organisation du service des secours médicaux au Congo. On le voit, rien n'a été négligé pour atteindre le but humanitaire que l'on poursuivait et nous pouvons dire avec fierté qu'en Afrique il est peu de pays neufs aussi bien dotés sous ce rapport que notre future colonie.

Dr Dryepondt.

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

Travaux agricoles. — Dans les travaux agricoles, les hommes se réservent généralement les gros ouvrages, tels que l'abatage des arbres et les défrichements. Quant aux plantations, les indigènes des deux sexes s'y emploient.

C'est surtout le manioc que l'on cultive dans le district. On le récolte douze lunes après l'avoir planté. Il est immédiatement placé dans l'eau, où on le laisse tremper pendant trois ou quatre jours, puis les femmes le débarrassent de la pelure et des fibres inférieures qui recouvrent les racines. Celles-ci sont disposées ensuite dans des auges où elles sont écrasées au moyen d'un pilon, soit par les hommes, soit par les femmes. La farine est alors manipulée et transformée en boudins que l'on entoure de feuilles de bananier. C'est la chikwangue ou le pain de cassave dont parle Stanley. La cuisson à l'eau dure une heure environ.

D'ordinaire, les Mongos font trois récoltes de manioc sur le même terrain, puis le champ est abandonné pour longtemps. Le maïs et les autres plantes alimentaires sont cultivées jusqu à complet épuisement du sol.

Usages guerriers. — Les Mongos ne font pas la guerre dans un but de lucre ou de conquête. Les hostilités prennent généralement naissance à la suite de voies de fait ou à cause d'un rapt de femme.

Une moissonneuse a-t-elle été enlevée par les gens du village voisin, le chef lésé déclare immédiatement la guerre aux ravisseurs, si, toutefois, il se sent de taille à se mesurer avec eux. Dans le cas contraire, le rapt n'a aucune conséquence.

Deux gamins, appartenant à des tribus différentes, se disputent et finissent par en venir aux mains. Nouveau sujet d'hostilités, car les parents prennent aussitôt fait et cause pour leurs rejetons.

Le village *A* a invité le village *B* à une réunion au massanga. Les verres se vident, les têtes s'échauffent. A un moment donné, un habitant de *A*, nommé *X*, jette à terre le verre d'un habitant de *B*, du nom de *Y*.

Ici, plusieurs cas se présentent.

Si *Y* désire la guerre, il ne répond pas à l'insulte, quitte la réunion et retourne dans son village avec ses amis. Son chef, instruit de l'incident, veut la guerre ou ne la veut pas. Dans ce dernier cas, c'est une affaire personnelle entre *X* et *Y*.

Si après avoir vu précipiter son verre à terre, *Y* estime que cet incident ne doit pas provoquer une guerre de village à village, il saisit son couteau et en porte un léger coup à *X*. Celui-ci riposte ; *Y* reprend l'offensive et ainsi de suite jusqu'à l'intervention des chefs. Parfois, les combattants se prennent d'une main par la ceinture et de l'autre se lardent en cadence jusqu'à ce que l'autorité des chefs mette fin à la lutte.

Si, après l'insulte, *Y* riposte vigoureusement et tue son provocateur, deux clans se forment et il s'ensuit une véritable tuerie, à moins que les amis de l'offensé ne veuillent pas épouser sa querelle. Dans ce cas, le meurtrier est livré au chef de *X*, qui le fait mettre à mort.

Les guerres de tribu à tribu commencent toujours le matin par l'attaque d'un village et la lutte se poursuit jusqu'à ce que l'un des partis abandonne le terrain. Si l'assaillant est vainqueur, il incendie les huttes et emmène avec lui les prisonniers qu'il a pu faire. Si, au contraire, son attaque est repoussée, il est poursuivi jusqu'à son village et c'est son adversaire qui devient l'assaillant.

Les maladies les plus fréquentes chez les indigènes sont la variole, la pleurésie, les rhumatismes, les maux de tête et les ulcères. Les cas de dysenterie sont assez rares.

Pour traiter ces différentes affections, les noirs ont une infinité de remèdes. Quelques-uns sont efficaces, mais la plupart sont sans action et n'ont été inventés que pour permettre au *Makanga* ou médecin indigène qui les applique, d'exploiter plus facilement ses trop naïfs clients. Le Makanga est d'ordinaire un personnage important. Rusé coquin et adroit escamoteur, il sait, à point nommé, faire sortir d'une plaie bénigne ou d'une blessure sans gravité les objets les plus hétéroclites auxquels il s'empresse d'attribuer la cause du mal. Son opération est presque toujours accompagnée de chants et de gambades désordonnées.

Les noirs ont une confiance absolue dans ses remèdes et préfèrent avoir recours à lui plutôt qu'au médecin blanc.

Vue de la station de Coquilhatville. (D'après une photographie de M. Michel.)

Voici en quoi consiste le traitement des maladies les plus communes :

Pour la variole (*longombe*), les indigènes recouvrent les pustules d'un mélange d'huile et de ngoula. Le lendemain, ils font prendre un bain au malade pour enlever cet enduit; ils remettent une nouvelle couche de ngoula et le traitement continue de la sorte.

Dans les cas de pleurésie (*lobânzi*) et de rhumatisme (*bingaye*), on pratique un certain nombre d'incisions aux endroits malades, afin d'en retirer une grande quantité de sang. On emploie aussi les ventouses.

Pour les ulcères et les blessures, on applique sur les plaies une poudre que l'on obtient en grattant l'écorce d'un arbre appelé *bopâli*, ou bien encore on emploie les feuilles séchées et pulvérisées du *baônzi*.

Lorsque les indigènes ont des maux de tête (*ndotsa*), ils aspirent un mélange de sel indigène et de bois pilé. Ce bois est connu dans le pays sous le nom de *bapôngi*. Enfin, pour combattre la dysenterie (*balôngo*), on prend, sous forme de lavement, une décoction que l'on obtient en faisant bouillir les copeaux du *mossimi*.

Funérailles. — Les esclaves décédés sont enterrés ou jetés à l'eau. Lorsqu'il s'agit d'une personne libre, on dépose le corps pendant trois jours sur une sorte de table. La dépouille mortelle est ensuite recouverte d'étoffes nombreuses. Des laitons sont enroulés autour des bras si c'est un homme, et autour des chevilles si c'est une femme.

Lorsqu'un chef est atteint d'une affection mortelle, bien peu de gens sont tenus au courant des progrès du mal. Seuls un ou deux des principaux hommes libres et la femme préférée du chef pénètrent dans la case et assistent le mourant à ses derniers moments. Dès que la mort est survenue, tout le village se réunit devant la demeure royale. Chacun à tour de rôle défile devant le cadavre. Tout le monde pleure ou fait semblant de pleurer. On organise des danses funèbres. Des femmes, en grand nombre, s'installent dans la case mortuaire ;

ce sont les principales pleureuses qui, pendant dix jours, vont faire retentir les airs de leurs accents déchirants.

Bientôt le défunt est lavé des pieds à la tête et placé sur une estrade formée de gros rotins. Ses cheveux sont tressés avec soin et son corps, enduit de ngoula, est revêtu des plus belles étoffes. Lorsque le cadavre entre en décomposition, un trou est creusé sous le catafalque pour recevoir les liquides sanieux. Au bout d'une dizaine de jours, les femmes qui n'ont pas quitté la case, près de suffoquer, recouvrent le corps de nattes variées; la tête seule reste visible. Une ou deux lunes après le décès, le corps est enfermé dans un de ces cercueils dont un spécimen a été envoyé en Europe, puis le tout est mis en terre. Cette dernière cérémonie est accompagnée d'une fusillade interminable et de danses endiablées.

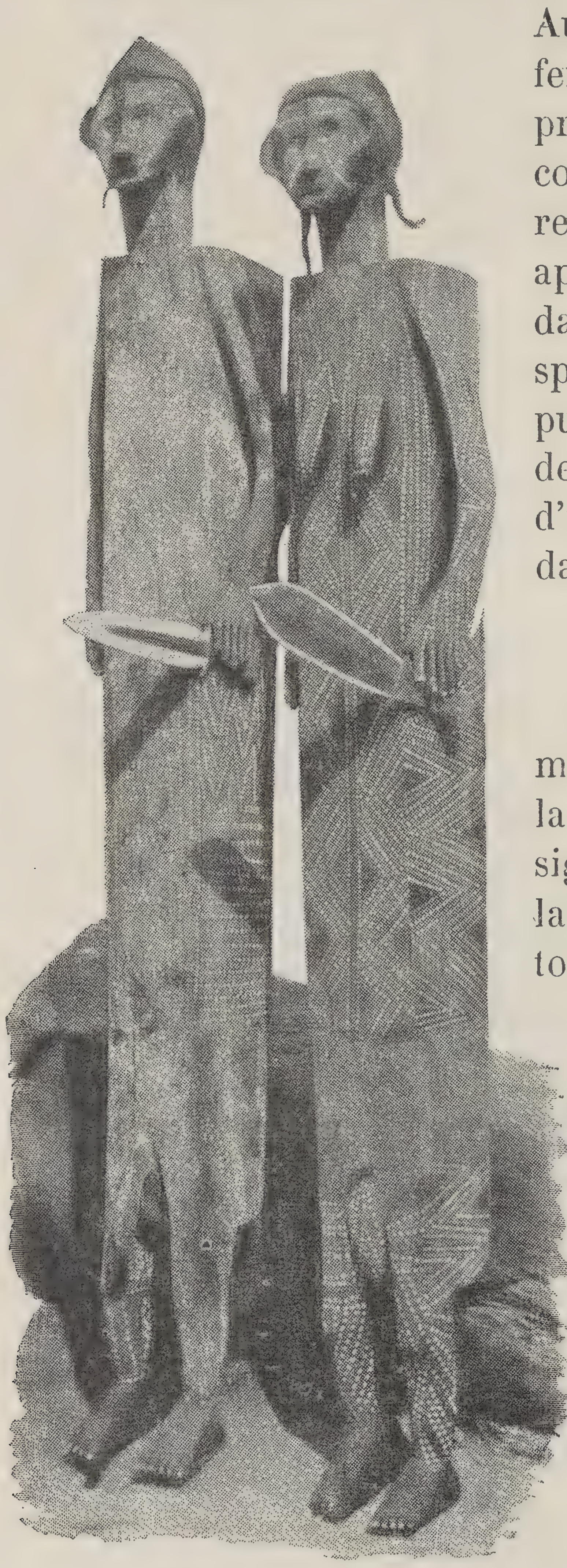

Cercueils de chef et de femme de chef (1).
(D'après une photographie de M. Michel.)

Deuil et culte des morts. — A la mort d'un chef, toutes les femmes de la tribu abandonnent leur pagne en signe de deuil pendant le restant de la journée. Le lendemain, elles s'entourent la taille d'une feuille de bananier et conservent ce costume sommaire durant une dizaine de jours. Pendant la décade suivante, elles portent un minuscule pagne indigène suspendu à une cordelette qui leur ceint les reins. Après quoi, ce semblant de vêtement est remplacé par le pagne ordinaire ou par des étoffes noires de provenance européenne. Pendant toute la durée du deuil, la couleur blanche est proscrite de la toilette. Contrairement à ce qui se passe en temps ordinaire, les femmes se lavent tous les jours et ne s'enduisent pas le corps de ngoula.

Les hommes ne changent rien à leur costume. Le jour du décès, ils ne prennent aucun aliment. Le lendemain, et jusqu'au moment de la mise en bière, ils se contentent de maïs et de gros poissons. Les petits poissons et les bananes sont écartées de l'ordinaire. Quant aux femmes, elles s'abstiennent de toute nourriture pendant les trois premiers jours de deuil; à partir du quatrième jour, elles peuvent manger du maïs et des ignames, mais le poisson leur est absolument interdit.

Les indigènes ont le culte des morts. La profanation d'une sépulture est un fait assez rare. Il y a cependant, en Afrique comme en Europe, des misérables qui n'hésitent pas à violer une tombe pour en retirer les objets de valeur que les parents du défunt y ont déposés en vue de faciliter au mort l'accomplissement du grand voyage. En temps de guerre, profaner une sépulture témoigne de la haine et du mépris que l'on a pour l'adversaire.

Pratiques religieuses. Superstitions. — Les Mongos croient à l'existence d'un être suprême tout-puissant et créateur de toutes choses. Cette divinité, en deux personnes, s'appelle communément Djakomba. Elle a toujours existé et, dans le principe, elle habitait le Lola, un séjour aquatique qu'elle n'a pas abandonné. Le reste était le néant.

Fatigué de vivre seul, Djakomba résolut un jour de se donner une compagne. A cet effet, il créa un arbre, le tailla, le sculpta de façon à lui donner une forme humaine, puis anima la statue et en fit sa femme, qu'il appela Nsongo. Lui-même prit le nom de Djibanza. Il descendit ensuite du Lola et créa la terre, les eaux, les animaux et les plantes. Ce gigantesque travail dura longtemps, plus de dix mille lunes. Enfin, satisfait de son œuvre, Djibanza alla retrouver sa femme qu'il avait laissée au Lola, et tous deux vinrent s'installer sur la terre.

Nsongo ne perdit pas son temps. Chaque jour, elle mit au monde plus de mille enfants. Lorsque, grâce à cette fécondité surnaturelle, la terre fut suffisamment peuplée, Djibanza remonta au Lola et créa le soleil, la lune et les étoiles. Les hommes étant alors à même de se diriger sur la terre, ils se répandirent dans toutes les directions.

Les indigènes affirment que le berceau du genre humain fut dans l'Ikelemba, et que c'est de là que partirent les Bokotes, les Gombes et tous les habitants de l'Afrique.

Bien des lunes se passèrent sans qu'on revît Djakomba. Mais un beau matin, les habitants du village de Balumbe, désireux d'entrer en relation avec leur créateur, s'avisèrent d'aller lui rendre visite. Ils construisirent, à cet effet, une immense échelle formée de perches liées les unes aux autres. La confection de cette échelle dura longtemps, si longtemps que, lorsqu'elle fut achevée, une partie des bois qui la composaient étaient déjà vermoulus.

L'ascension commença néanmoins. Mais à peine le dernier homme du village s'était-il mis en route, que l'échelle se brisa et que tous les voyageurs furent précipités sur le sol, où ils se tuèrent en tombant.

Depuis lors, l'expérience ne fut plus recommencée.

Djakômba est le grand dispensateur du bien et du mal; c'est lui qui guide les hommes dans toutes leurs actions, qui provoque les épidémies, qui guérit les malades ou les frappe de mort. Quelqu'un a-t-il commis un crime, c'est l'affaire de la divinité, mais c'est elle aussi qui armera le bras du justicier lorsqu'il s'agira d'infliger au criminel le châtiment qu'il mérite. D'où cette conclusion que personne n'est responsable de ses actes.

Les Mongos croient à une vie future, mais seulement pour ceux dont le corps n'a pas été dévoré.

Voici comment il faut expliquer cette croyance : Nos yeux, faisant office de miroir, montrent chacun un petit être qui n'est autre chose que l'image de l'homme qu'on a devant soi. Tout ne disparaît pas avec la mort, disent les indigènes; lorsqu'on a rendu le dernier soupir, le petit être de l'œil droit, nommé *Niango na disu* (mère de l'œil), remonte au Lola. Il est plus ou moins bien traité, suivant qu'on a enfoui plus ou moins de richesses dans la tombe du défunt.

(1) Gravure extraite de *Congo et Belgique*, par le lieut[t] Lemaire.

A son arrivée dans le séjour aquatique, le *Niango* est reçu par Djakomba en personne, qui se met à le pétrir, à le façonner et lui donne, selon les nécessités du moment, les attributs de l'homme ou de la femme. Après ce travail, qui dure au moins vingt lunes, le Niango est renvoyé sur la terre, dans une forêt près de son ancien village, si c'est un homme libre, ou bien à son pays d'origine, si c'est un esclave mort pauvre.

Le Niango est un petit être imperceptible; il erre dans les bois jusqu'à ce qu'il rencontre une jeune fille de son goût, qu'il choisit pour mère; il s'y cache et y demeure jusqu'à ce que la jeune femme se marie; neuf mois après, le Niango fait sa réapparition sur la terre.

Djakomba travaille constamment au pétrissage des Nyangos. Lorsqu'il pressent que la besogne va chômer, il envoie aux hommes toute sorte de maladies ou une épidémie, telle que variole.

L'Être suprême se nourrit de bananes rouges et d'ignames, qu'il fait pousser au fur et à mesure de ses besoins. De temps en temps, il se délasse en tirant le canon : c'est le bruit du tonnerre. Les éclairs s'expliquent par la conflagration de la poudre. Le souffle de Djakomba est puissant; il provoque la brise, le vent et la tempête.

La divinité commande au soleil. Cet astre éclaire la terre pendant le jour et le Lola pendant la nuit. Bien loin, bien loin, la terre touche presque au Lola. C'est là que, le soir venu, le soleil disparaît pour reparaître, le lendemain, à l'autre bout. La lune a été créée pour remplacer le soleil pendant la nuit; les étoiles, pour remplacer la lune à la mort de celle-ci.

Après vingt jours d'existence, la lune s'éteint. Djakomba en prépare immédiatement une nouvelle, et ce travail dure trois jours. La nouvelle lune reparaît enfin, mais bien faible encore; chaque jour elle gagne en force, devient tout à fait grande, puis diminue insensiblement et meurt.

Le fétichisme, dans le district de l'Équateur, ne se manifeste pas de la même façon que dans le bas Congo, où les indigènes adorent des figurines en bois sculpté. Ici, les fétiches sont plus primitifs : une brindille d'herbe, une feuille de bananier, une branche de palmier, une plume de poule, une peau de chat sauvage, de la terre prise sur une tombe et serrée dans un morceau d'étoffe, un mitako, une griffe de léopard, une corne d'antilope, une queue d'éléphant, une lance, un fusil, une flèche, un rond tracé sur le sol au moyen de cendres, sont autant de fétiches redoutables. Quant au métier de féticheur, il est loin d'être facile. Il s'agit, pour lui, de faire obtenir aux gens qui le consultent tout ce qu'ils désirent, ou du moins de les persuader que leurs vœux seront exaucés.

Le féticheur exerce un grand ascendant sur les autres noirs; ses décisions sont toujours respectées. Dans chaque village important, il y a un de ces sorciers qui s'occupe de confectionner et de distribuer des fétiches. Ces derniers sont, autant que possible, différents de ceux vendus par les confrères du voisinage, car il ne faut pas se faire la concurrence. C'est ainsi que l'un aura le fétiche des maladies, un autre le fétiche de la pluie, un troisième celui des tempêtes, un quatrième celui de la fidélité, etc.

Il arrive que le sorcier soit un chef. Son influence alors est énorme. Il y en a aussi qui cumulent leurs fonctions avec celles de Makanga (médecin), deux professions qui s'allient très bien en Afrique et constituent une source de profits considérables.

Le métier de féticheur se transmet de père en fils, à moins que le titulaire n'ait pas de descendants mâles, auquel cas il enseigne ses pratiques à un enfant d'adoption, qui est généralement le fils d'un ami. Parfois, il meurt en emportant son secret.

Le sorcier est consulté par tous et à propos de tout; les gens trop éloignés pour pouvoir recourir constamment à ses lumières lui achètent souvent, en même temps que le fétiche, la façon de s'en servir. Doute-t-on de la fidélité de son épouse, vite on court chez le féticheur; une jeune femme est-elle frappée de stérilité, le sorcier intervient; faut-il de la pluie, le fétiche agit. Désire-t-on faire une bonne pêche, une bonne chasse, un beau travail, c'est au sorcier que l'on envoie des cadeaux; jamais d'accidents sur l'eau, même au milieu des plus fortes tempêtes si l'on a eu soin de ne pas méconnaître le fétiche; les cultures seront belles si l'on a observé les prescriptions de l'oracle. En un mot, soyez confiant dans le féticheur, et surtout généreux, vous pouvez être certain que tout vous réussira.

(*A continuer.*) FIÉVEZ.

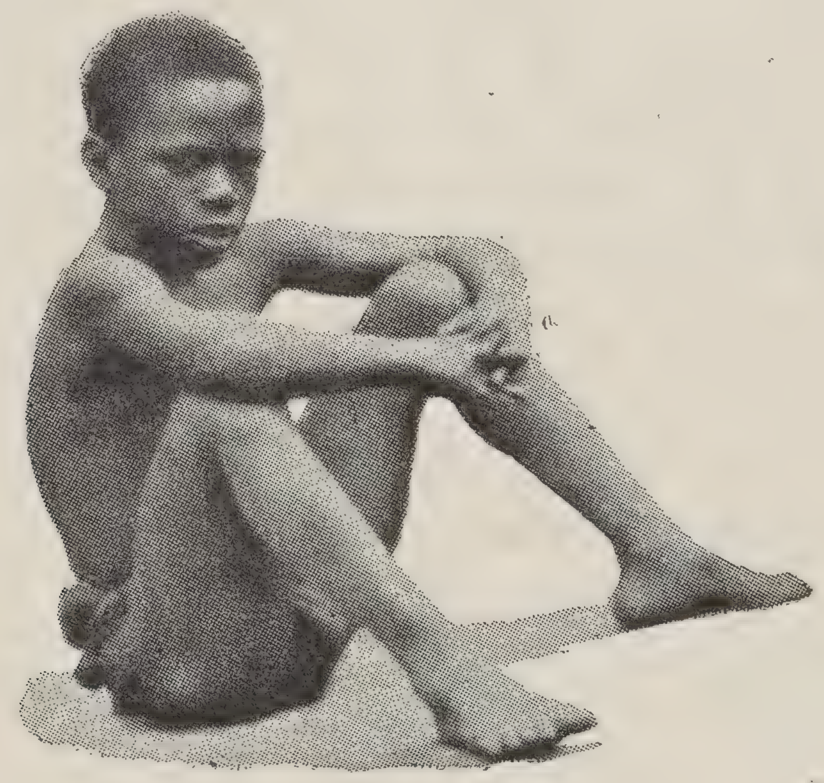

LE LAMANTIN

(SUITE.)

Les *Manatidés* ont la nageoire caudale verticale, arrondie et massive, des incisives et des canines rudimentaires, tombant de bonne heure, ainsi que de nombreuses molaires. Le corps est couvert de poils espacés, le museau revêtu de soies épaisses. Les nageoires pectorales, arrondies, sont souvent pourvues d'ongles

Les Manatidés fossiles sont rares; nous en possédons un en Belgique, le *Manatherium Delheidi*, Hartlaub, de l'argile rupélienne de Hoboken.

Dans la nature actuelle, le groupe est représenté par le genre lamantin (*Manatus*), dont on connaît deux espèces principales. Ils sont répandus sur les côtes de l'Afrique et de l'Amérique tropicales baignées par l'Atlantique et ils se rencontrent dans les rivières jusqu'à de grandes distances de l'océan. L'espèce américaine ordinaire (*Manatus australis*, Desm., *Manatus americanus*, Tilesius) atteint ordinairement 3m50 de long et un poids de 400 kilogrammes. On le trouve sur les côtes de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Antilles. Il se rencontre très loin dans les fleuves, souvent jusque dans la région des sources et pénètre même dans les lacs et les marais. Il est surtout commun dans le bassin de l'Amazone et celui de l'Orénoque, où on le chasse assez activement pour sa chair et pour sa graisse.

Le lamantin d'Afrique s'appelle *Manatus senegalensis*, Desm. C'est un animal d'une taille d'environ 2m50, brun noirâtre, pourvu ordinairement de dix molaires. Quant à la forme générale, il ressemble beaucoup à l'espèce américaine; au point de vue ostéologique, il est caractérisé par la présence d'os nasaux. Ce lamantin habite la côte occidentale de l'Afrique tropicale, depuis le Sénégal jusqu'au Cunéné. On l'a signalé un peu partout sur le littoral entre ces deux points, et on l'a observé dans la plupart des embouchures des fleuves. Il existe notamment dans le Niger, dans les estuaires du Kamerun, au Gabon, dans l'Ogoué inférieur et les lagunes de Loango; on le connaît aussi dans le Congo inférieur et le Quanza. Dans l'Afrique occidentale portugaise, il porte le nom de *peix mulher* ou poisson-femme. La gravure, qui figure en tête de notre précédent article et qui est extraite de l'ouvrage de l'abbé Prévost, nous montre l'idée que l'on se faisait encore du lamantin au milieu du siècle dernier.

Dans les endroits habités par les Européens, le lamantin est en train de s'éteindre rapidement. Il a déjà disparu de la plupart des rivières de l'Angola, et il commence à se faire rare au Kamerun. Il fournit une assez grande quantité de graisse, et sa chair ressemble, paraît-il, à celle du porc.

On comprend aisément que des mammifères marins puissent remonter très haut dans les fleuves, jusqu'au point où ils rencontrent un obstacle infranchissable. Le marsouin remonte jusque Gand, où il n'est arrêté que par les écluses de l'Escaut; on en a pris dans le Rhin, dans l'Elbe en amont de Magdebourg, et dans la Seine près de Paris. Le lamantin d'Amérique, avons-nous dit, se rencontre dans le bassin de l'Amazone, jusque dans la région des sources; il y est accompagné d'un cétacé proprement dit, l'*Inia amazonica*, une sorte de dauphin. Un autre dauphin vit dans le Gange (*Platanista gangeticus*).

Ce qui peut sembler plus difficile à expliquer, c'est la présence, en amont d'une série de cataractes absolument infranchissables, d'un animal incapable, comme le lamantin, de parcourir une longue distance par terre. Et pourtant, le lamantin existe dans le haut Congo. Il a été signalé dans le bassin du Kassaï par Wissmann, ainsi que par plusieurs agents belges, et Schweinfurth l'a observé dans l'Uelle-Kibali.

Comment, demandera-t-on, le lamantin a-t-il pu arriver à une si énorme distance de la mer, au-dessus d'une longue succession de chutes et de rapides? Nous croyons être dans le vrai en répondant qu'il n'y est pas *allé*, mais qu'il y est *resté*. En effet, les Sirénides, et les lamantins en particulier, ont été primitivement des animaux d'eau douce, et, en Afrique, ils peuplaient autrefois les vastes lacs qui occupaient une grande partie des surfaces continentales, entre autres la région du Congo presque tout entière. Lorsque, plus tard, le lac intérieur du Congo s'est vidé dans l'océan et que des chutes se sont créées le long des cours d'eau qui l'ont remplacé, un certain nombre de lamantins qui avaient suivi le cours du déversoir se sont établis sur les côtes et dans les estuaires, en s'adaptant au régime marin; les autres sont restés dans les cours d'eau de l'intérieur du continent, et ce sont leurs descendants que nous y trouvons encore.

Le lamantin du bassin du haut Congo diffère très peu du lamantin de la côte, à peine assez pour en faire une espèce différente. Il faut en conclure qu'ils ne sont pas séparés depuis des temps bien reculés, et que, par conséquent, l'évacuation des eaux du grand lac intérieur et la création du réseau fluvial sont de date géologiquement très récente.

J. Cornet.

Le confluent du Bomu et de l'Uelle.
(Dessin du lieutt Masui.)

Indigènes au bain. (D'après une phot. de M. C. De Guide.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

IV

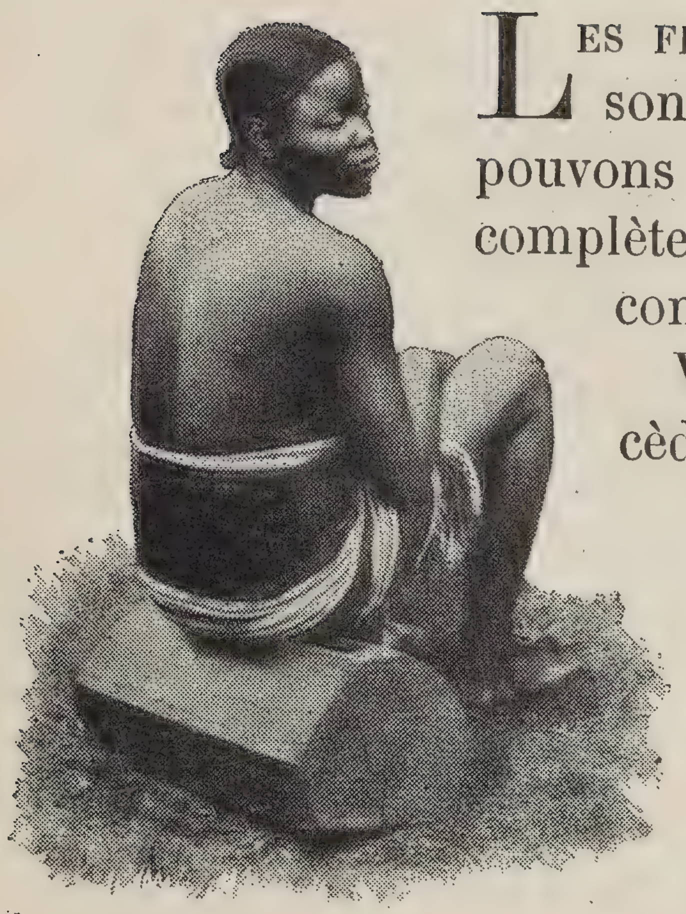

Femme Mongo.

Les fétiches, dans le district de l'Équateur, sont aussi nombreux que variés. Nous ne pouvons songer à en donner ici l'énumération complète; nous nous bornerons à expliquer la composition de quelques-uns d'entre eux.

Voici, par exemple, comment on procède pour obtenir le fétiche de la pluie : on prend une jeune pousse de bananier et quelques feuilles de l'arbre à ngoula; on écrase le tout et l'on place ce mélange dans un sachet formé d'une peau de chat sauvage. On plonge ensuite le sachet dans le cours d'eau voisin, puis on le retire brusquement en faisant retomber l'eau sous forme de pluie dans la rivière. Cette cérémonie rapporte 10 laitons au sorcier qui y préside.

Il n'existe pas de fétiche pour faire cesser la pluie. Cependant, le nganga assure qu'il peut, moyennant 10 mitakos, empêcher l'eau de tomber. Il lui suffit, pour cela, de s'enduire le bras droit de ngoula et de l'agiter dans la direction où il veut faire passer les nuages.

Pour la pêche, il existe un fétiche non moins infaillible que celui de la pluie : on prend le *numa*, fruit d'un arbre sauvage appelé *boala*; on le fait sécher au feu, on le réduit en poudre et on le mélange avec de l'huile de palme. On se fait, ensuite, au poignet droit une légère incision dans laquelle on introduit la substance magique. Celle-ci opère immédiatement et l'on n'a plus qu'à battre l'eau au moyen d'un bâton pour être certain de prendre, dans le courant de la journée les plus beaux poissons de la rivière. Honoraires du féticheur : 100 mitakos.

Voulez-vous que le gros gibier aille se précipiter en masse dans les pièges que vous avez tendus? Rendez-vous la nuit avec le féticheur dans la forêt. Après avoir fait de la lumière, prenez la première feuille venue, placez-la sur une main et de l'autre aplatissez-la avec bruit. Coupez ensuite une branche d'arbre et plongez-la dans un vase rempli de ngoula; deux jours après, aspergez vos pièges du précieux enduit. Le gibier ne tardera pas à se faire prendre, pourvu que

vous fassiez cadeau au féticheur de quatre belles lances.

Un forgeron veut-il que sa coulée réussisse, il fait appeler le sorcier. Celui-ci s'empare d'une poule, la suspend par les pattes au toit de l'atelier et lui coupe le cou. Si l'ouvrier boit consciencieusement tout le sang qui s'échappe du volatile et si, en outre, il a soin d'offrir une soixantaine de laitons au féticheur, il peut espérer avoir une coulée irréprochable. La fonte du cuivre étant plus difficile, le sorcier n'intervient que moyennant 200 mitakos.

Dans la confection des canots, il arrive souvent que le bois se fende avant que l'embarcation soit achevée. Pour éviter cet accident, il suffit de boire chaque matin un peu de massanga, auquel on a mêlé une poudre provenant de l'écorce d'un gros arbre appelé *bolongo*. Le travail heureusement terminé, on ne peut manquer d'offrir une belle hache au féticheur.

Si l'on désire avoir une abondante récolte de maïs, il faut placer dans le champ, à trois endroits différents, un peu de ngoula, ou bien encore prendre quelques aliments avant de se rendre au travail. Pour faire réussir le manioc, il suffit d'écraser une plante appelée *wimo* et de s'en frotter chaque jour tout le corps avant d'aller au champ.

Ces moyens étant très simples et à la portée de tout le monde, le sorcier ne les fait payer que 2 mitakos.

Femmes Wangata.
(D'après une phot. de M. Alexandre.)

Il arrive souvent que des rôdeurs viennent dévaliser les plantations des indigènes. Ceux-ci vont alors demander conseil au féticheur, qui leur dit : « Plantez au bord de votre champ une longue perche à laquelle vous aurez attaché un petit sac renfermant de la terre de termitière. S'il se présente un voleur et qu'il vous enlève une partie de votre récolte, il ne tardera pas à tomber malade et mourra deux jours après, à moins, cependant, qu'il ne vienne se confesser à moi, auquel cas je le forcerai à vous restituer ce qu'il vous aura pris. »

Le procédé, comme on voit, ne manque pas d'habileté. Si le voleur, craignant la colère du fétiche, s'en vient avouer son méfait au nganga, la personne lésée a quelque chance de rentrer en possession de son bien. Si, au contraire, on n'entend plus parler du maraudeur, c'est qu'il a été tué par le fétiche. Et la victime du vol se console de sa ruine en songeant au terrible châtiment qui a été infligé à l'auteur du méfait.

Pour empêcher les canots de chavirer pendant les tornades, le sorcier vend la permission d'employer l'herbe marine qui sert à la fabrication du sel indigène. Dès que les eaux deviennent tumultueuses, l'un des pagayeurs saisit une touffe de cette herbe et en frappe violemment le fond du canot en criant : Hie ! hie ! Les autres rameurs répondent : Hie ! hie ! et, en même temps, font tous leurs efforts pour se tirer le mieux possible du mauvais pas.

S'ils arrivent à terre sans accident, ils s'empressent de porter 20 mitakos au féticheur.

Afin de combattre la stérilité des femmes, le nganga recommande de leur faire boire chaque jour la sève d'une liane appelée *botgemba*. Deux lunes de ce traitement suffisent pour donner la fécondité. La visite au féticheur n'est pas indispensable.

Ce que les indigènes pensent des Européens. — Nous ne ferons ici qu'effleurer cette question, car un volume entier suffirait à peine à la résoudre, les indigènes ayant chacun une façon spéciale d'expliquer l'origine de l'homme blanc.

Beaucoup se figurent que nous naissons au fond des rivières et que nous continuons à y habiter. Ils en voient la preuve dans la couleur même de notre peau absolument pareille, disent-ils, à celle des animaux morts qui ont séjourné dans l'eau pendant un certain temps. D'après eux, toutes nos richesses, nos maisons, nos champs, nos bois, se trouvent réunies dans un immense domaine aquatique.

Sur ce point, leur imagination est sans cesse en éveil et ils ne tarissent pas en suppositions plus extravagantes les unes que les autres. Ils attribuent à nos habitations, à nos routes, à nos animaux, les aspects les plus bizarres. Celui-ci prétend que nos maisons sont en pierre, celui-là dit qu'elles sont en argile, un troisième croit qu'elles sont en bois, un quatrième se les figure en fer, un cinquième en étoffe. Un autre, plus avisé, affirme que tous ses camarades se trompent. Le blanc, dit-il, à l'exemple du poisson, n'a pas besoin d'habitation puisqu'il vit dans l'eau.

Mais, dans ce cas, demande quelqu'un, pourquoi les animaux malfaisants ne s'attaquent-ils pas aux Européens ?

C'est bien simple, répond le voisin, les animaux sont les amis de l'homme.

Pas du tout, rétorque un troisième, à Mputu (en Europe) il n'y a pas de bêtes.

Et si cette conversation a lieu, le soir, près de votre tente, vous pouvez être certain de ne pas vous endormir trop tôt. Pour la faire cesser, vous n'avez qu'un moyen : c'est de forcer tout le monde à aller se coucher. Rassurez-vous d'ailleurs : la discussion recommencera le lendemain sur le même sujet.

La nourriture du blanc dans son pays rend les noirs perplexes. Que peut-il bien manger à Mputu ? De la viande, du poisson, du miel, des œufs avec des bananes ?

Longtemps, les indigènes ont cru, en nous voyant découper les saucissons envoyés d'Europe, que nous étions des cannibales et que, dans notre pays, nous ne mangions pas autre chose que de la chair humaine. Quant à nos boîtes de conserve, elles contiennent, d'après eux, de la viande de porc, de chèvre, de buffle ou d'éléphant.

Le beurre est de l'huile de palme suivant les uns, de la graisse d'animaux, selon d'autres ; et de la graisse humaine, d'après le plus grand nombre.

Toutes nos étoffes, nous les tirons de l'eau. C'est là que nous les tissons. Mais comment? L'application des couleurs les rend rêveurs.

La fabrication du fusil est l'objet de discussions interminables. Le canon est-il perforé ou enroulé? S'il est enroulé, comment se fait-il qu'on ne voie nulle part la trace de l'assemblage? La poudre ne contient pas d'autre substance que du bois préparé d'une façon spéciale.

Les ustensiles de cuisine et en général tous les objets en fer ne se fabriquent pas dans notre domaine aquatique, mais sur terre.

Cette explication qui, par sa justesse, diffère sensiblement des autres, est due à ce que les indigènes sont trop habiles forgerons pour admettre que nous travaillions le fer au fond de l'eau. Par contre, ils ont la conviction que le verre n'est autre chose que de la gomme copale fondue et façonnée ensuite. Quelques-uns soutiennent qu'on l'extrait des rivières.

Le sel, pour les uns, se fabrique comme le sel indigène, en brûlant des herbes marines; selon d'autres, on le trouve au milieu des cours d'eau, où il se présente en masses énormes, comme les bancs de sable.

Le papier croît dans l'eau. L'encre est la sève d'un arbre ou un liquide qui jaillit d'une source spéciale. Le fil de laiton est une liane qui pousse dans nos bois ou bien encore une plante aquatique.

Le fil à coudre vient de l'eau. Les pierres à fusil tombent avec la pluie.

Tout le bois qui arrive dans le haut Congo vient de Boma, puisque les forêts n'existent pas en Europe.

Une montre est un présent des dieux qui nous est envoyé du ciel en droite ligne; peut-être aussi l'œuvre de l'homme qui habite au fond de l'eau.

La cire à cacheter provient de la sève d'un arbre. L'éponge est du bois vermoulu qu'on retire de la rivière.

Nos chapeaux sont d'immenses champignons; le fez de nos soldats est un produit aquatique.

Un jour, j'ai entendu un indigène faire cette réflexion qui le plongeait dans le plus profond étonnement : « Un couteau est en fer; un steamer est également en fer. Jetez un couteau à l'eau, il va immédiatement au fond; lancez un bateau sur la rivière, il flotte admirablement. Que le blanc est donc malin! »

Les noirs pensent généralement que les Européens habitent un immense village au fond de l'eau et se trouvent sous la tutelle d'un seul chef. Cette hypothèse est combattue par ceux qui croient que chaque blanc a son habitation séparée et indépendante.

D'après la plupart, nous sommes tous esclaves du gouverneur (Boula-Matari), à l'exception cependant de quelques chefs tels que les commissaires de district, qui pourraient bien être des hommes libres.

Les missionnaires se font presque toujours accompagner d'une femme blanche parce qu'ils mènent une vie paisible. Les officiers, obligés de se déplacer constamment, doivent se résoudre à vivre seuls.

Boula-Matari possède un nombre considérable de femmes; plusieurs centaines.

FIÉVEZ.

Femmes Bazoko
(D'après une phot. de M. Alexandre.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

La situation dans laquelle la convention du 28 mai 1894, conclue entre le gouvernement belge et la Compagnie du chemin de fer du Congo, et non suivie d'effet jusqu'ici, avait placé l'entreprise du chemin de fer du Stanley-Pool, vient d'être améliorée par un vote du Parlement.

La Chambre des représentants, le 27 courant, le Sénat, le 28, ont successivement approuvé un projet de loi soumis à leur délibération par le gouvernement et allouant, à titre de prêt à la Compagnie, pour la continuation de ses travaux, une somme de 5 millions, ce qui, avec le prêt du syndicat des banquiers, porte à 10 millions le nouveau capital estimé pour atteindre le district de Kimpesse.

Sur les bancs de la Chambre, quelques orateurs socialistes n'ont pas manqué l'occasion qui s'offrait à eux, de répéter solennellement les faux renseignements, les inexactitudes et les méchancetés qui, depuis que la question est à l'ordre du jour des discussions publiques, ont traîné dans les colonnes de deux ou trois journaux congophobes, le *Patriote* et la *Réforme*, notamment. La sécurité dont jouissent les citoyens représentants, abrités par l'immunité parlementaire, a poussé même certains d'entre eux à dépasser les bornes de la critique permise et à proférer des accusations qui, produites en dehors de l'enceinte de la Chambre, pourraient leur valoir des désagréments judiciaires. Mais quelle est l'œuvre grande et généreuse qui n'a ses *Niebelungen*?.. et nous passons condamnation, avec générosité, sur ces diffamations inoffensives, accessoires obligés de la parade électorale de cette sorte spéciale de législateurs.

*
* *

La construction du chemin de fer qui doit relier les hauts bassins du Congo et du Nil à l'Europe, est une œuvre de longue haleine et de grande envergure. On n'en devrait parler qu'avec respect, car elle est d'utilité universelle. De toutes les entreprises africaines passées et présentes, c'est peut-être celle qui est appelée à jouer le rôle le plus important dans l'évolution sociale du continent.

L'idée première en fut émise immédiatement après la découverte du Congo par Stanley, lors des négociations qui, en 1879, aboutirent à la constitution du « comité d'études du haut Congo ». Dans son livre : *Cinq années au Congo*, Stanley en formule nettement l'importance et, dès 1885, son appel fut entendu par un syndicat de capitalistes anglais qui se constitua à Manchester et demanda à l'État la concession d'un railway, du bas Congo au Stanley-Pool. Mais les négociations échouèrent; elles furent reprises à Bruxelles, en 1887, et une expédition y fut organisée pour rechercher la meilleure route à suivre pour l'établissement de la voie ferrée projetée. N'a-t-on pas prétendu, encore l'autre jour, que cette étude fut faite fort superficiellement ! Du mois d'août 1887 au mois de novembre 1888, quatorze ingénieurs, placés sous la direction de MM. Cambier et Charmanne, y collaborèrent. Ils firent un levé tachtéométrique complet, s'étendant, suivant les circonstances, sur une largeur de 50 à 200 mètres, à droite et à gauche de l'axe probable de la voie. C'est ce plan, fait au Congo, au prix des plus grandes difficultés à travers un pays où, jusqu'alors, *aucun Européen* n'avait encore pénétré, qui servit de base au travail de l'avant-projet, rédigé en Europe et consigné dans « la Brochure blanche ».

La Compagnie de construction fut constituée le 31 juillet 1889, et la première brigade de construction s'embarqua à Anvers pour Matadi, le 11 octobre suivant. Les immenses difficultés rencontrées dans les massifs de Matadi et de Palaballa entravèrent la marche rapide des travaux jusqu'au kilomètre 25. Les frais énormes nécessités pour le recrutement du personnel ouvrier achevèrent de bouleverser les prévisions du devis des dépenses.

En réalité, celles de la construction proprement dite ne s'écartèrent pas sensiblement des devis, mais ce sont surtout les frais généraux de toute espèce qui augmentèrent dans d'importantes proportions. Seulement, si l'on veut être équitable, il convient d'examiner aussi bien les prévisions de recettes que les prévisions de dépenses, et là éclate en pleine lumière la sincérité et la loyauté de ceux qui ont établi l'avant-projet de l'entreprise.

Comme l'a fort bien fait ressortir avant-hier, au Sénat, l'honorable M. de Smet de Naeyer, ministre des finances, s'ils se sont trompés, quant aux frais généraux, ils se sont montrés, au sujet des recettes et de l'avenir financier de l'entreprise, d'une excessive modération. Dès maintenant, toutes leurs espérances, quant aux chiffres du trafic en marchandises, à la montée et à la descente, ainsi qu'aux chiffres des voyageurs dans les deux sens, sont dépassées et l'on peut affirmer d'une manière absolue, qu'elles seront modifiées dans des proportions plus grandes encore, lorsque la ligne sera achevée.

Qu'est-ce à dire alors, et quelle est l'importance de l'erreur si, finalement, l'augmentation du chiffre des recettes prévues doit largement compenser celle du chiffre des dépenses ?

Les détracteurs de l'OEuvre en seront pour leurs vaines criailleries. A l'heure actuelle, le chemin de fer est construit sur plus de 100 kilomètres, et l'exploitation est régulièremeni ouverte — un train par jour dans chaque sens — sur 80 kilomètres. Non seulement la locomotive conduit jusqu'à la Lufu les marchandises et les voyageurs, mais elle va jusqu'au delà du kil. 100 déposer le matériel et les approvisionnements nécessaires à l'avancement des travaux. Et à la tribune de la Chambre nous avons dû entendre, plusieurs heures durant — sans pouvoir leur répondre ! — deux ou trois citoyens-démolisseurs, essayer de faire accroire au pays que « le fameux tramway du Congo » est impraticable !

Que ceux qu'allèche pareille campagne de débinage continuent à l'aise : les locomotives qui, chaque jour, roulent entre Matadi et Songololo les sifflent comme de vulgaires cabotins.

A.-J. W.

Le port de Matadi en 1894. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LES PORTS DU BAS CONGO

Le cours inférieur du Congo, c'est-à-dire la section qui s'étend entre Banana et Matadi et qui est désignée communément sous le nom de bas Congo, mesure 150 kilomètres de longueur : 90 kilomètres de Banana à Boma, 60 de Boma à Matadi.

On a longtemps discuté sur la question de l'accessibilité de cette partie du fleuve aux vaisseaux de mer. Les premiers bâtiments d'Europe s'arrêtaient, au début de ce siècle, à hauteur de Ponta da Lenha. Le problème de la navigation jusqu'à Boma ne fut résolu que plus tard.

En 1889 encore, les steamers des lignes de Liverpool, Hambourg et Anvers, jaugeant de 1,200 à 2,000 tonnes, ne dépassaient pas la principale station de l'État indépendant. Une sorte de légende s'était créée à cette époque sur l'insécurité absolue qui régnait en amont. Cependant les petites embarcations à vapeur du gouvernement et celles des maisons de commerce, le *Héron*, 120 tonnes, l'*Itumba*, 155 tonnes, le *Carl Niemann*, 250 tonnes, n'hésitaient pas à affronter le danger signalé et à remonter jusqu'à Nokki, Fuca-Fuca, Matadi et Vivi.

Le capitaine Boyé, chef du service du pilotage de l'État, avait fait des sondages dans toute cette section du fleuve, à l'époque des basses eaux. En aucun point, il n'avait trouvé une profondeur inférieure à 18 mètres. En certains endroits, il est vrai, la vitesse du courant était plus accélérée qu'en aval ; ainsi, au tournant d'Underhill, en face du « Chaudron d'Enfer », les embarcations avaient fort à faire pour vaincre la résistance des eaux et parvenir à Fuca-Fuca. Mais enfin, l'entreprise paraissait devoir être beaucoup moins difficile pour les grands bateaux que pour les petits qui la réalisaient heureusement chaque semaine. Toutefois, aucun transatlantique n'avait encore entrepris le voyage : les propriétaires des lignes hésitaient à ordonner à leurs capitaines de tenter une aussi périlleuse aventure. Le premier qui osa tenter l'entreprise fut John Murray [1], capitaine du *Lualaba*, à la « African steamship C° », de Liverpool, qui le 20 juin 1889 alla, avec son steamer de 1,860 tonnes, jeter l'ancre dans le port de Matadi.

---

[1] Le *Congo illustré* a publié son portrait dans son volume de 1893, p. 161.

La question était résolue et la légende de la non-navigabilité du Congo en amont de Boma et de la non-accessibilité du port de Matadi aux steamers de mer était définitivement classée parmi les spectres hors d'usage. Combien d'actes de ce genre ne devra-t-on pas encore accomplir pour avoir raison de l'ignorance et de la malveillance congophobes !

Depuis lors, les bateaux de mer n'ont plus hésité à dépasser Boma et, à l'heure présente, Matadi est le port terminus de la ligne régulière belge d'Anvers au Congo.

La gravure que nous publions en tête de cette page et qui reproduit une photographie prise par M. l'abbé d'Hogghe, en 1894, nous montre quatre steamers à l'ancre dans le port de Matadi : l'*Hirondelle*, à l'État, est au premier plan; le *Coomassie* de la ligne belge, 2,625 tonnes, est accosté au pier de la Compagnie du chemin de fer; plus loin sont deux navires de la ligne Woermann, de Hambourg.

Banana. — Le port de Banana est constitué par l'un des bras du Congo, à l'est d'un langue de terre, basse et sablonneuse, que l'on désigne sous le nom de pointe de Banana. Cette pointe mesure environ 3 kilomètres de longueur; sa largeur varie entre 40 et 400 mètres. Elle n'est pas abordable du côté de l'océan, le littoral étant défendu par des bancs de

Le port de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

sable. Mais, du côté du fleuve, elle présente une crique, admirablement abritée et séparée du lit principal par plusieurs grandes îles. C'est le port.

L'entrée de la rade est resserrée entre deux vastes bancs de sable, visibles à marée basse : le *banc de Stella*, à l'ouest, et le *banc de Dialmath*, à l'est; sa largeur cependant augmente rapidement et atteint bientôt jusqu'à 600 mètres, près de deux fois la largeur de l'Escaut devant Anvers.

La passe y mesure de 10 à 20 mètres de profondeur. Au delà, le port s'élargit considérablement. Il mesure jusqu'à 600 mètres de largeur (près de deux fois la largeur de l'Escaut devant Anvers) et sa longueur atteint environ 4,000 mètres, c'est-à-dire plus que le développement total des nouveaux quais de notre métropole commerciale. Sa profondeur, qui varie de 8 à 9 mètres et qui en maints endroits atteint jusqu'à 10 mètres, permet aux navires du plus fort tonnage de venir y chercher un mouillage sûr, à l'abri des courants et des vents du large. Cette crique constitue le plus beau port naturel qui existe à la côte occidentale d'Afrique.

Il y a quelques années, c'était Banana qui avait le mouvement le plus actif des trois ports congolais. Voici, d'après le *Bulletin officiel*, les chiffres des navires au long cours pour l'entrée :

1888	123	navires.	140,033	tonnes.
1889	104	—	139,835	—
1890	132	—	172,920	—
1891	115	—	135,456	—
1892	77	—	85,401	—
1893	80	—	94,159	—
1894	74	—	97,316	—

Boma. — Mais Boma, siège du gouvernement local, prenant d'année en année plus d'importance, déplaça bientôt à son

profit le mouvement maritime, ainsi que le démontre le tableau suivant :

1888	22	navires.	25,995	tonnes.
1889	34	—	42,165	—
1890	51	—	67,139	—
1891	72	—	82,391	—
1892	79	—	88,163	—
1893	86	—	110,444	—
1894	70	—	76,388	—

Devant Boma, le Congo a un développement en largeur, d'une rive à l'autre, de 5,000 mètres, séparés par l'île portugaise de Nkete. Le chenal est au nord, devant Boma. Il est large de 1,450 mètres et a une profondeur maximum de 60 mètres. Le bras du sud, du côté portugais, a 1,800 mètres de large, mais seulement une profondeur de 30 mètres, obstruée, contre le rivage, par de nombreux récifs. Le *Mouvement géographique* du 23 août 1885 a publié un profil du fleuve en cet endroit.

A Boma, les profondeurs nécessaires aux plus puissants transatlantiques sont trouvées à quelques mètres du rivage, où ont été construits deux piers en fer de 30 mètres de longueur, l'un par l'État, l'autre, en amont, par la « Compagnie des magasins généraux ». Le tram à vapeur qui relie Boma-rive à Boma-plateau passe au pied de ces deux piers qui y sont reliés.

MATADI. — Il est probable que dans un avenir rapproché, Boma verra à son tour son importance décroître au profit de Matadi, tête de ligne du chemin de fer du Stanley-Pool.

La Compagnie du chemin de fer y a fait exécuter les travaux nécessaires pour faciliter le déchargement des navires. Un pier en fer, long de 55 mètres, y a été construit. Il permet l'abord aux bateaux de 22 pieds (7 mètres) aux eaux les plus basses. Celles-ci se présentent en juin; les eaux hautes, en décembre; la différence de niveau est de 7 mètres, elle a atteint même, exceptionnellement, 7m50.

Pour faciliter l'amarrage des bateaux, deux « corps-morts » ont été placés dans le fleuve, à 200 mètres du pier.

Celui-ci ne tardera pas à être terminé en T, afin de permettre d'activer les déchargements. Déjà les matériaux nécessaires à cette ajoute sont à pied d'œuvre, mais le travail n'a encore pu être exécuté à cause de l'intensité des arrivages et des déchargements pendant ces derniers mois.

En moyenne, trois steamers de mer arrivent à Matadi avec des marchandises et des matériaux Le *Bulletin officiel* de l'État n'a pas encore commencé la publication du mouvement du port, ainsi qu'il le fait pour Banana et Boma, mais à certaine époque, ce mouvement commence à être très actif. Il ne fera que s'accroître au fur et à mesure de l'achèvement et de la mise en exploitation du chemin de fer.

Notre troisième gravure reproduit une photographie que vient de nous envoyer M. le capitaine Weyns, et qui représente le nouveau steamer de la Compagnie maritime du Congo à Anvers, le *Léopoldville*, au pier de Matadi, lors de sa première arrivée au Congo, en mars dernier.

***

En résumé, l'un des premiers résultats de l'occupation du Congo par les Belges a été la mise en état du bas Congo, comme base de pénétration vers les territoires tant vantés par les explorateurs du Centre africain.

Antérieurement à 1880, c'est à peine si les noms de Boma et Banana étaient connus de l'Europe; Matadi n'existait pas. Aujourd'hui, ces trois ports sont créés et outillés. Encore quelques travaux, à effectuer dans la passe de Mateba — le point faible du bas fleuve — et Matadi, tête de ligne du chemin de fer du Stanley-Pool, sera accessible aux steamers avec autant de facilité et de sécurité que le sont les ports intérieurs de l'Europe. Il y a quinze ans, Zanzibar, Bagamoyo, Quélimane, le Gabon, Saint-Paul de Loanda étaient considérés comme les seules bases des opérations civilisatrices de l'Europe vers l'Afrique équatoriale. Aujourd'hui, c'est Matadi; demain, ce sera le Stanley-Pool qui, grâce à la locomotive, ne sera qu'à dix-huit à vingt jours de distance d'Anvers, de Liverpool, de Bordeaux, de Lisbonne.

A la séance du Sénat belge d'avant-hier, M. Jules Bara, ministre d'État, disait avec une étrange désinvolture et un suprême mépris, « que l'affaire du Congo n'avait donné à la Belgique que des désillusions ».

Rien n'est plus injuste et plus faux. L'œuvre accomplie par les Belges au Congo étonne tous ceux qui, en Europe, savent apprécier l'étendue et l'importance des obstacles vaincus, et il est pénible d'avoir à constater qu'il n'y a pas qu'en Belgique que l'on rencontre des hommes d'État assez aveugles pour refuser de voir les grandes choses qui, dans tous les ordres d'idées, ont été réalisées là-bas, en si peu de temps et avec d'aussi faibles moyens.

Le *Léopoldville* au pier de Matadi.
(D'après une photographie du Cape Weyns.)

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

II. — LE « CAESALPINIA BONDUCELLA » [1]

Parmi les *Caesalpinia,* la section des *Guilandina* est formée par les *Cniquiers* ou *Bonducs,* qui ont des graines vomitives et purgatives; leurs racines passent pour guérir la morsure des serpents. L'espèce dont nous nous occuperons ici est le *Caesalpinia Bonducella Roxb.*

C'est une plante grimpante, ligneuse, à grandes feuilles bipennées, de 30 à 60 centimètres de long; petites fleurs en longues grappes; gousses de 60 à 75 millimètres de long, de 40 centimètres de large, planes, comprimées, bi-valvées, les valves ressemblant à du cuir, d'un blanc argenté à l'intérieur, recouvertes de piquants durs, brunes à maturité, et contenant une ou deux graines globulaires, légèrement aplaties, de 15 à 20 millimètres de diamètre. La plante grimpe au moyen des épines recourbées qui garnissent ses feuilles.

Habitat. — Commun à la côte maritime des pays tropicaux, à travers l'Inde, l'archipel Indien, les îles du Pacifique, l'Australie septentrionale, les côtes orientale et occidentale d'Afrique, la Guinée supérieure, le Brésil, les Indes occidentales, nous le signalons au Congo dans les districts des Cataractes et de l'Équateur. On peut en voir des échantillons vivants dans certains jardins botaniques, particulièrement à Kew.

Caractères. — La partie intéressante de la plante est constituée par les graines Celles-ci ont une surface lisse et polie, généralement bleuâtre ou gris-vert, rarement gris-brun, sillonnée, sur le pourtour de la graine, de légères lignes parallèles analogues aux crevasses qu'on observe sur les objets vernis à la gomme laque. La place du hile est marquée d'une tache circulaire irrégulière et noirâtre; parfois on y trouve le restant de la queue.

L'enveloppe de ces graines, dure et épaisse, constitue au moins la moitié de leur poids; on la brise difficilement et la section présente, sous la couverture grise extérieure, une teinte rouge pâle. Intérieurement, l'enveloppe est doublée d'un tégument blanchâtre. Le noyau ou amande est aisément séparé de l'enveloppe; sa couleur est blanchâtre ou blanc-jaune pâle; sa texture est cireuse.

La graine n'a pas d'odeur perceptible; l'enveloppe est sans goût marqué; l'amande mâchée a une amertume agréable. D'après les analyses incomplètes qui en ont été faites à notre connaissance, l'enveloppe passe pour contenir de l'acide tannique ($C^{14}H^{10}O^{9}$, tannin de la noix de galle), et l'amande une huile concrète, une résine et un principe amer qui en est sans doute l'élément actif.

Propriétés médicales et usages. — Les graines bonduc sont tenues aux Indes comme toniques et « antipériodiques », quoique les appréciations concernant leur action soient quelque peu contradictoires. Elles sont aussi spécialement employées aux Indes dans les fièvres intermittentes, et comme tonique dans des cas de débilité et autres.

Les amandes broyées sont administrées seules, ou combinées avec la *chiretta*, ou quelque autre tonique indien On les mélange aussi avec du poivre noir pulvérisé comme dans la « poudre composée de bonduc » de la pharmacopée indienne.

Ainslie établit que les amandes, légèrement concassées et mélangées à de l'huile de ricin, constituent une application externe de valeur dans les hydrocèles naissantes; mais dans ces derniers temps, il n'est pas de praticien qui signale aucun bénéfice de leur emploi dans cette affection.

L'huile onctueuse obtenue de l'amande des graines bonduc est aussi employée aux Indes; elle a la réputation d'être utile dans les convulsions, la paralysie et d'autres affections. Cette huile s'emploie également comme cosmétique.

Le docteur Kirkpatrick et d'autres praticiens regardent la racine de bonduc, particulièrement son écorce, comme ayant plus de valeur que la graine dans le traitement des fièvres intermittentes et pour l'emploi général comme tonique.

Outre leur utilité en médecine, les graines « œil de chat » sont très employées pour la confection de colliers, bracelets, rosaires, etc., usages auxquels elles se prêtent si bien par leur dureté et leur poli. Enfilées sur un cordon de soie rouge, elles sont tenues pour « amulette » par les femmes indoues; on les suspend aussi sous les arbres pour empêcher la chute des fruits. Enfin, sous le nom de *Warree Warree*, les indigènes de la Gambie emploient ces graines pour un jeu appelé *Warree-Warree.*

Lieutt Ch. Lemaire.

[1] *Famille :* Légumineuses; *sous-famille :* Caesalpinées; *tribu :* Encaesalpinées; *genre :* Caesalpinia. — *Distribution géographique :* une quarantaine d'espèces dispersées à travers les régions les plus chaudes du globe. — *Étymologie :* Caesalpinia, en souvenir d'André Caesalpini, né à Arezzo (Italie), créateur d'un système botanique et auteur d'un grand ouvrage publié à Florence, en 1583 — *Bonducella,* diminutif de *Bonduç,* venant de *Bunduk,* nom arabe des graines. — *Synonymes : Guilandina Bonducella,* Linn.; *Guilandina Bonduc,* var. D. C. — *Noms anglais :* Grey Nicker seeds or nuts — *Nom vulgaire :* œil de chat. — Pour la description scientifique complète, voir Bentley et Trimen.

Défilé d'un détachement de la Force publique, à Boma. (D'après une phot. de M. Michel.)

ORGANISATION DE LA FORCE PUBLIQUE

Bien que nous ayons déjà consacré plusieurs articles à l'organisation de la Force publique, nous croyons intéressant de compléter ce que nous en avons dit par un certain nombre de renseignements techniques empruntés à une étude qui vient de paraître dans la *Belgique militaire* et qui est due à un officier ayant résidé au Congo.

Mode de recrutement. — Au début de l'œuvre, on fut bien forcé de recruter des soldats noirs à l'étranger, le Congolais ne consentant pas encore à s'enrôler, en cette qualité, sous les ordres de blancs qu'il ne connaissait pas et dont il ignorait les dispositions.

Les soldats de la Force publique étaient alors des noirs de Zanzibar, Lagos, Sierra-Léone, Accra, Elmina, etc.

Ces hommes s'engageaient généralement pour trois ans, au salaire de 1 fr. 25 c. par jour, plus la nourriture, l'habillement, les soins médicaux et les frais de voyage d'aller et de rapatriement dans leur pays. Avant de s'embarquer pour le Congo, ils signaient, dans leur localité d'origine, en présence des autorités européennes de leur pays, un contrat contenant les clauses ci-dessus. A plusieurs reprises, l'État du Congo a dû déposer de fortes sommes entre les mains de ces autorités, en garantie de l'exécution des engagements qu'il prenait envers les hommes. La plupart du temps, les contrats stipulaient que les deux tiers seulement du salaire étaient payables au Congo, le tiers restant devant être payé dans leur pays, aussitôt après leur rapatriement, en présence des mêmes autorités qui avaient présidé à la signature des contrats. Nous voilà bien loin des esclaves recrutés par l'État du Congo.

Toutefois, l'emploi de telles recrues étant onéreux et de plus aléatoire, l'État du Congo se préoccupa de trouver dans les populations de ses vastes territoires les travailleurs et soldats dont il avait besoin. Grâce à beaucoup de persévérance et au dévouement d'un grand nombre d'agents, il y est parvenu, mais ce résultat n'a pu être obtenu que petit à petit, car il a fallu vaincre non seulement la timidité des populations autochtones, mais encore les appréhensions et les idées préconçues de nombreux blancs, qui prétendaient que les indigènes ne valaient rien comme soldats.

Le capitaine Coquilhat, le premier, en 1885, parvint à engager un certain nombre de Bangalas. Ensuite, le capitaine Van Dorpe recruta des Manyanga, puis, enfin, sur tous les points du territoire on parvint à recruter des hommes pour les besoins de la Force publique. Évidemment, il fallut beaucoup de temps; une fois un premier contingent enrôlé, d'autres ne voulaient pas partir avant d'avoir vu revenir leurs camarades et s'être assurés qu'ils seraient en sécurité au service du blanc.

Quant à l'assertion que l'indigène ne vaudrait pas, comme soldat, le Haoussa ou le Zanzibarite, elle a été reconnue fausse, de l'avis unanime de tous ceux qui ont pu les voir à l'œuvre. La campagne arabe s'est faite en grande partie au moyen de troupes indigènes. Le commandant Dhanis n'avait à sa disposition qu'un petit noyau de soldats étrangers. Quant à la campagne de Ponthier, des Stanley-Falls à Kirundu, elle a été faite au moyen de soldats bangalas et d'autres soldats indigènes provenant des camps de l'Équateur et de l'Aruwimi.

La dernière partie de la campagne arabe s'est faite exclusivement au moyen de soldats indigènes, en grande partie les Bangalas du commandant Lothaire et les Balubas du lieutenant Doorme. D'autres officiers et sous-officiers ont pu apprécier la valeur des indigènes de l'Uelle, de l'Ubangi, du Mbomu, de l'Aruwimi, du Sankuru, de l'Équateur, du Kwango et du bas et du moyen Congo.

En un mot, partout les officiers et sous-officiers européens n'ont eu qu'à se louer des aptitudes militaires des Congolais, aussitôt qu'ils ont été à même de les apprécier.

Les recrutements indigènes ayant pris une extension telle, qu'ils suffisent actuellement à combler les vides qui se produisent dans la Force publique, l'État du Congo a décidé de

ne plus recruter de soldats à l'étranger. D'où une sérieuse économie, attendu que l'indigène ne reçoit que 21 centimes de solde par jour, alors que l'étranger touche 1 fr. 25 c. et que ses voyages en mer et frais de recrutement coûtent fort cher.

Citons quelques chiffres au sujet du nombre d'hommes incorporés chaque année dans les rangs de la Force publique :

Au 1er janvier 1889	111	hommes.
— 1er janvier 1890	287	—
— 1er juillet 1890	478	—
— 1er janvier 1891	813	—
— 1er juillet 1891	1,623	—
— 1er janvier 1892	2,327	—
— 1er juillet 1892	2,955	—
— 1er janvier 1893	3,225	—
— 1er juillet 1893	3,271	—
— 1er janvier 1894	3,697	—
— 1er juillet 1894	5,208	—

Le chiffre des indigènes en service dans la Force publique au 1er janvier 1895 n'est pas encore connu, mais il est certain qu'il n'est pas inférieur à 6,000 hommes.

Le recrutement de l'armée nationale s'effectue, dans les territoires de l'État, en vertu du décret du Roi-Souverain, en date du 30 juillet 1891, et il a lieu, en partie, par des engagements volontaires dont la durée ne peut excéder sept ans, et en partie par des levées annuelles de miliciens, ordonnées par le gouverneur général et opérées par les commissaires de district, de commun accord avec les chefs indigènes. Les levées ont lieu, autant que possible, par voie de tirage au sort. La durée du service actif des miliciens est de cinq ans. A l'expiration de ce terme, les miliciens font, pendant deux ans, partie du cadre de la réserve.

Tout homme incorporé dans la Force publique est entretenu et équipé aux frais de l'État. Les volontaires touchent la solde fixée dans leur contrat; les hommes enrôlés, en vertu du décret du 30 juillet 1891, touchent une solde journalière de 21 centimes; le tiers de cette somme peut être retenu, pour leur être bonifié à l'expiration de leur terme de service.

Instruction des volontaires. — Les volontaires recrutés dans chaque district, pour un terme de service moindre que quatre ans, sont incorporés d'emblée dans la compagnie de la Force publique qui tient garnison dans leur district et instruits dans cette compagnie, dont ils servent à compléter l'effectif.

Les hommes sont soumis à deux heures d'exercices par jour. Le restant du temps, ils sont occupés aux travaux de la station (construction et entretien des maisons, de casernes, de routes, etc.), et aux cultures nécessaires à leur alimentation, ainsi qu'à des cultures de rapport, telles que caféier, cacaoyer, tabac, etc. Grâce à leurs travaux, les stations de l'État possèdent de vastes plantations pour leur personnel noir, ainsi que 50,000 caféiers, 10,000 cacaoyers et de nombreuses plantations de tabac. Tous les jours, de nouvelles cultures de ces produits rémunérateurs sont ajoutées à celles qui existent déjà et la Force publique, tout en maintenant l'ordre dans le territoire, concourt ainsi à augmenter sa richesse et sa production.

Camps d'instruction. — Les hommes enrôlés en vertu du décret du 30 juillet 1891, et les volontaires engagés pour plus de quatre ans, sont dirigés, aussitôt après leur recrutement, sur des camps d'instruction fondés par le gouvernement, en divers points du territoire, pour y recevoir l'instruction militaire avant d'être versés dans les compagnies actives de la Force publique. Ces hommes sont dénommés *miliciens*, le nom de *volontaire* étant réservé aux hommes engagés pour moins de quatre ans et aux hommes recrutés à l'étranger.

Chacun des camps d'instruction est placé sous le commandement d'un officier de la Force publique. Celui-ci est assisté d'un adjoint, officier ou sous-officier, chargé de la tenue de l'administration, de la correspondance, etc.

L'effectif maximum de chaque camp est, en général, de 500 hommes.

Les indigènes malades sont ajournés pour six mois. En attendant la seconde visite, ils sont employés aux travaux du camp, dans la mesure de leurs forces. Les hommes impropres au service sont renvoyés dans leur district d'origine ou, s'ils le désirent, incorporés en qualité de travailleurs.

La durée de l'instruction dans les camps est de dix-huit mois.

Les hommes des camps, en dehors des exercices journaliers, sont employés à des travaux de culture pour leur nourriture et à des cultures de rapport telles que café, cacao, canne à sucre, tabac, etc.

Quatre camps d'instruction sont actuellement créés : à Zambi et Nyongo, dans le bas Congo; à Kinshassa et Équateur, dans le haut Congo. Les camps de l'Équateur, Kinshassa et Zambi, fondés en 1891 et 1892, ont respectivement versé dans les compagnies de la Force publique, 768, 889 et 409 hommes.

Il est à remarquer que ces camps n'ont pour ainsi dire leurs effectifs au complet que depuis un an ou deux. Quant au camp de Nyongo, il vient d'être fondé.

D'autres camps sont encore en voie de formation à Kassongo, Kabambarre, La Romée et Bolobo. D'ici peu, ils fonctionneront et fourniront des hommes en nombre suffisant pour combler les vides qui se produisent annuellement dans la Force publique.

Pour donner une idée des cultures faites dans les camps, disons que le camp de Zambi possède 33 hectares de plantations pour la nourriture de la troupe. Ces plantations comportent du manioc, des haricots, des arachides, du maïs, de la canne à sucre, du sorgho, 90,000 bananiers, 2,100 palmiers élaïs, 730 caféiers et 300 cacaoyers.

Outre les mêmes cultures alimentaires, le camp de Kinshassa possède 10,000 caféiers, dont plus de 2,000 sont en rapport, et 2,000 plants de tabac turc et maryland.

En attendant leur transfert aux camps d'instruction, les miliciens sont réunis dans des camps provisoires, établis dans des régions riches en vivres et où ils sont entourés de tous les soins désirables. Ces camps peuvent être considérés comme des stations d'attente, où les miliciens demeurent jusqu'à ce qu'ils puissent s'embarquer sur les steamers qui doivent les transporter aux camps d'instruction. Ce sont aussi des stations de repos pour ceux qui ont longtemps voyagé en pirogue ou par terre avant d'y arriver.

Règlements en vigueur. — Outre le règlement spécial pour les services et la comptabilité de la Force publique, les règlements en usage dans l'armée belge servent pour l'instruction de la troupe.

Toutefois, l'armement étant le fusil Albini, pour le maniement d'armes et les charges, on se conforme à l'ancienne école du soldat de l'infanterie belge.

L'instruction du tir est l'objet de tous les soins et notamment les chapitres II et III du règlement provisoire sur l'instruction du tir de l'infanterie belge. Six chevalets de pointage du capitaine Wanderpepen et cinquante miroirs pour contrôler le pointage ont été envoyés en Afrique. De plus, pour stimuler l'amour-propre des soldats, des prix de tir ont été créés. Pour chaque groupe de cinquante hommes, il y a un concours de tir par trimestre et il est alloué un premier et un second prix. Le premier prix a une valeur de 5 francs; le second, une valeur de 3 francs.

Traitement des hommes de la Force publique. — Sauf le cas de réengagement volontaire, il est strictement interdit aux autorités de garder sous les drapeaux des hommes qui ne sont plus portés sur les contrôles ou dont le terme de service est expiré. A l'expiration de leur terme de service, la loi accorde une protection toute spéciale aux noirs qui ont été incorporés ; elle enjoint aux autorités de garantir ces hommes contre toute atteinte qui serait portée ultérieurement à leur liberté individuelle.

Tous les soldats, miliciens et volontaires, étrangers et indigènes, reçoivent une solde de 10 centimes par jour, payée le samedi. Les miliciens touchent, à la fin de chaque mois, le restant de leur solde, soit 11 centimes par jour; de cette façon, ils ne sont pas dans une situation d'infériorité vis-à-vis des soldats des autres catégories.

Le nègre s'attache facilement au chef qui le protège et il lui est fidèle.

Un moyen efficace de s'assurer du dévouement des miliciens est de leur permettre de se marier. Le soldat qui aura une famille ne désertera pas et s'attachera tous les jours davantage à ses devoirs.

Les commandants de troupe peuvent, suivant la durée des expéditions et les circonstances, permettre aux femmes de suivre les colonnes ou les obliger à rester aux chefs-lieux de district ou à la base de l'expédition.

Organisation de la Force publique. — L'organisation de la Force publique est fixée par des décrets du Roi-Souverain.

Au 1er août 1894, y compris les effectifs et les cadres des camps d'instruction, l'effectif de la Force publique était le suivant : 143 officiers et 146 sous-officiers européens; 10,118 sous-officiers, caporaux, clairons et soldats noirs, dont 5,208 indigènes.

Au fur et à mesure que leurs termes expireront, les soldats étrangers seront rapatriés et remplacés, autant que de besoin, par des volontaires et des miliciens.

Ces chiffres d'effectifs, qui comprennent les hommes qui ont dû faire la campagne contre les Arabes, pourront vraisemblablement être réduits d'environ un millier d'hommes. Quant au nombre d'Européens de chaque catégorie, officier ou sous-officier, il correspond dans chaque compagnie à la mission que celle-ci doit remplir.

On comprend donc aisément que le nombre d'officiers ou sous-officiers européens dépend du nombre de postes occupés et du travail à accomplir et ne soit pas maintenu dans les proportions existant dans les armées européennes, où les gradés n'ont qu'une mission militaire, tandis qu'au Congo ils ont, en outre, une tâche politique et civilisatrice.

Nourriture. — La nourriture des noirs de la Force publique est en grande partie végétale. Elle se compose de manioc, maïs, haricots, pois, patates douces, sorgho, riz, bananes, ignames, pastèques, huile de palme, de sésame, piment, etc.

En outre, du poisson frais ou séché, mais surtout séché, et de la viande fraîche ou boucanée d'hippopotame, de gibier, de chèvre et de mouton.

Il a été reconnu par expérience que le système des cuisines adopté en Europe dans nos régiments est peu pratique au Congo. Le soldat noir préfère faire sa cuisine lui-même ou la faire faire par sa femme. Dans ces conditions, la ration est donnée aux hommes, partie en nature (produits des cultures, de la chasse et de la pêche) et partie en marchandises ayant cours dans les marchés et avec lesquelles ils se procurent ce qu'ils désirent.

La ration est, en général, donnée aux hommes pour une semaine.

Armement. — Le fusil en usage dans la Force publique est le fusil Albini avec baïonnette. Cette arme convient très bien à l'Afrique et, vu sa solidité et sa simplicité, est très bien maniée et entretenue par le soldat noir. Un certain nombre de fusils Mauser, modèle 1889, sont affectés à l'armement des blancs.

Le matériel d'artillerie de la Force publique comprend : 13 canons Krupp de montagne de 7.5 centimètres; 1 canon Krupp de 37 millimètres; 32 canons lisses en bronze de 2 7/8 pouces; 2 canons Hotchkiss de 37 millimètres; 24 canons Nordenfelt de 47 millimètres avec affût démontable; 10 mitrailleuses automatiques Maxim tirant la cartouche Albini.

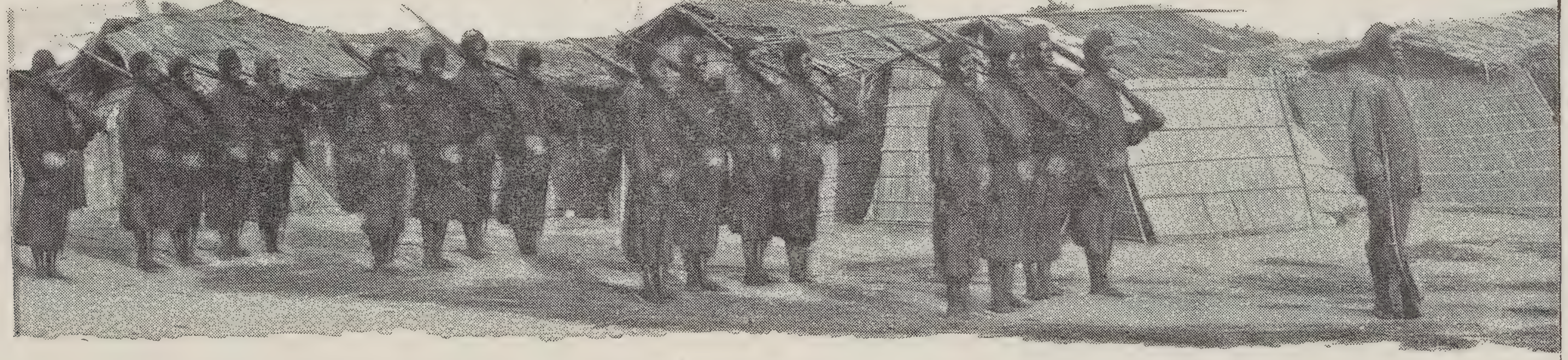

Peloton de la Force publique à l'exercice. (D'après une phot. de M. Michel.)

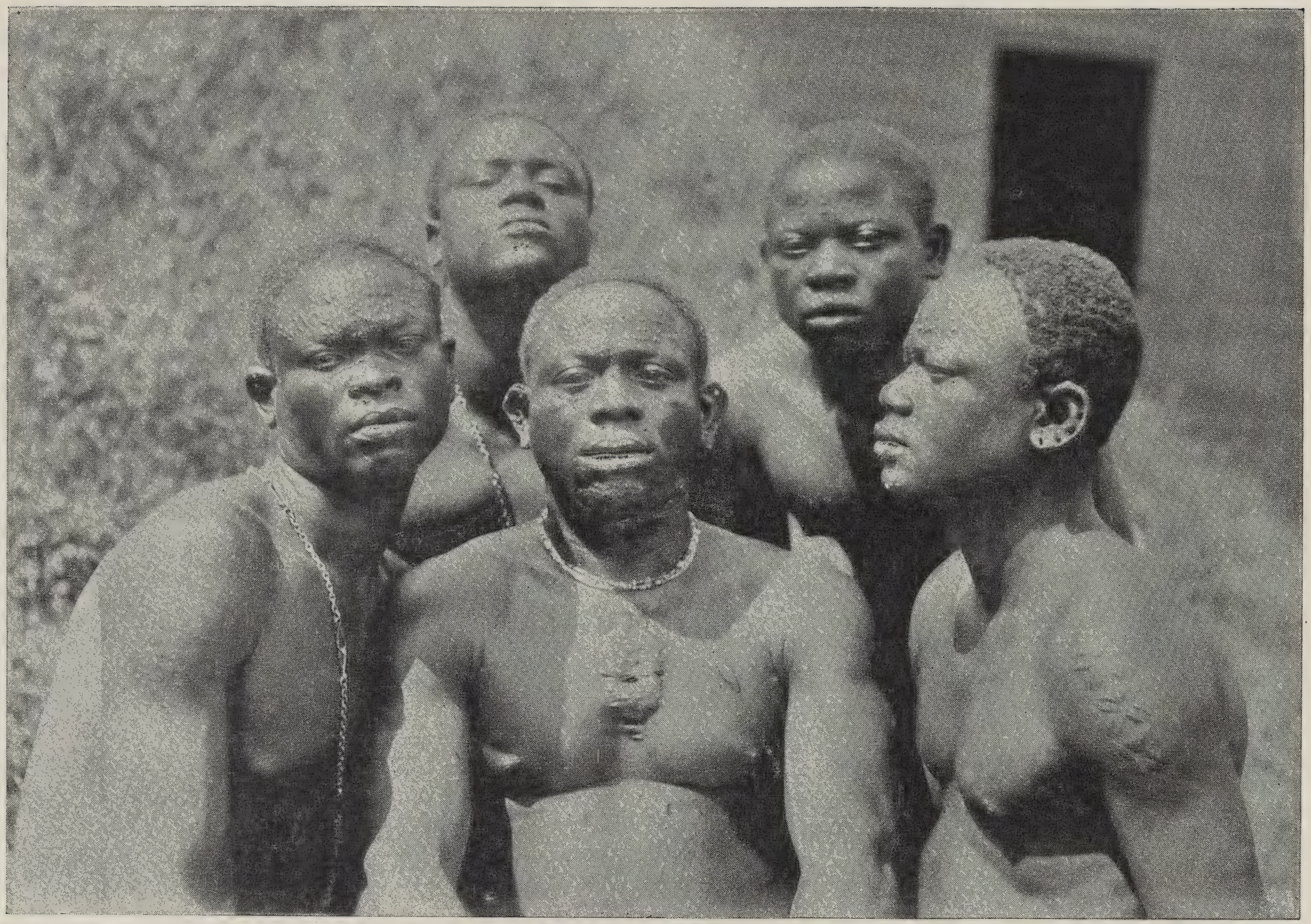

Indigènes Basokos. (D'après une photographie de M. Alexandre.)

LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN(1)

NATURE DU SOL. — Dans la vallée de l'Aruwimi et le long du Congo depuis le confluent de l'Itimbiri jusqu'à Isangi, le sol est généralement argileux. Toutefois, il est sablonneux aux environs de Baonde. Dans l'Aruwimi, le sous-sol est formé de fragments de roches et de cailloux assemblés en masses compactes par du minerai de fer.

Chef Basoko.

Le terrain est sablonneux dans la vallée de la Lulu; argileux le long de la Tele et du haut Rubi. Dans la région habitée par les Mobongoros et les Mogandjoros (Rubi), le sous-sol est schisteux.

Le minerai de fer est répandu partout et la terre convient admirablement pour les constructions en pisé, pour la confection des briques, des carreaux et des tuiles. On trouve aussi de la terre de pipe, de l'argile plastique et des pierres à aiguiser. La pierre à chaux n'existe pas, mais on la remplace avantageusement par des valves d'huîtres et des tests d'escargots que l'on brûle et que l'on pile ensuite. On obtient ainsi une excellente chaux qui, mélangée avec de la cendre de bois, donne une espèce de ciment.

Les forêts sont riches en essences diverses, en bois précieux, bois de teinture, de construction et de chauffage. La liane à caoutchouc ainsi que les arbres à résine et à gomme se rencontrent presque partout. Dans les forêts marécageuses des rives du moyen Aruwimi, croissent en grand nombre les arbres à noix de kola. Il faut citer également, parmi les essences les plus répandues, les palmiers élaïs et raphia, ainsi que les bambous qui abondent dans la vallée du Congo, du bas Aruwimi, de la Lulu, de la Bunga et du bas Lomami.

La région est généralement fertile. Pour obtenir des terres

(1) Cette étude, ainsi que le travail du capitaine Fiévez sur le district de l'Équateur, que nous avons publié dans nos précédents numéros, font partie d'une série de rapports que le gouvernement de l'État du Congo avait prescrits en Afrique en vue de l'exposition d'Anvers de 1894 et dont nous sommes heureux de pouvoir offrir la primeur à nos abonnés.

arables, il suffit de défricher le sol, qui présente presque partout une couche d'humus de 10 centimètres au moins. Il faut remarquer cependant que les rives de la Lulu, de même que la région comprise entre cette rivière, le Congo et l'Itimbiri, ainsi que celle située immédiatement derrière la rive droite du moyen Aruwimi, sont basses et marécageuses, c'est-à-dire peu propres à la culture. Il en est de même pour les terrains sablonneux et élevés des environs de Baonde. Par contre, dans les bois qui s'étendent entre le pays des Maboros et celui des Mabendjas, le sol est d'une fertilité supérieure.

INDUSTRIE AGRICOLE. — L'industrie agricole, dans la région qui nous occupe, comprend la culture des terres, ainsi que l'élève des chèvres, des moutons et des poules.

Les indigènes plantent le manioc, le bananier, le maïs, les ignames, la patate douce, la canne à sucre, le sorgho, le millet, les « magouas » ou épinards indigènes et les « motokos » que Schweinfurth appelle « karas » ou tubercules magiques. Les Badjandes cultivent, en outre, une cucurbitacée dont les pépins (bobos) constituent pour eux un mets très recherché.

Indépendamment de ces végétaux, on trouve dans les plantations de l'État le riz, l'arachide, le haricot blanc, le haricot indigène, ainsi que la plupart des légumes d'Europe. Nous avons obtenu de bons résultats dans la culture des ananas, des caféiers, des cacaoyers, des orangers, des citronniers, des goyaviers, des papayers, des manguiers, des cerisiers de Madère, des barbadines et des corosolles (cœurs de bœuf). Des arbres à noix de kola ont également été plantés dans les environs de la station.

Le village de Yalulima, près du confluent du Lomami. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'État a donné un grand essor aux cultures. Basoko, chef-lieu du district, compte environ trente hectares de plantations, et les différents postes détachés, au nombre de soixante, ont tous des potagers proportionnés à leur importance. A Isangi, les cultures sont immenses, car le chef de poste a pour mission de mettre en rapport tous les terrains qui avaient été défrichés par les Arabes. D'ici à quelque temps, le camp de Popoïe, où sont installés un officier et vingt-un soldats, sera entouré de plantations plus étendues que celles de Basoko.

Parmi les essences les plus répandues dans les forêts — et sans tenir compte de l'orseille, des arbres à résine, à noix de kola et à saphos, des diverses variétés de palmiers et de bambous — nous citerons les espèces suivantes, que nous désignerons sous leur nom indigène.

En toute première ligne, viennent le boloki, le bolaingwangata et le bogeto, qui servent généralement de bois de construction; le boliki, que les indigènes emploient pour la confection de leurs canots; le molonga, dont ils font des pagaies, des chaises et d'autres menus objets; le ngola, qui convient particulièrement pour la fabrication des gongs et dont la poudre rouge sert en même temps de teinture et de médicament; le bongala, qui donne le copal; le mbe, ainsi appelé par les Mabendjas, auxquels il fournit la résine, et dont les fruits — sorte de petits saphos — sont comestibles.

Les plantes médicinales et odoriférantes abondent. Les Basokos se servent du suc de l'écorce de l'aangou pour aveugler certaines catégories de malfaiteurs. Le poison d'épreuve provient d'une euphorbiacée.

Les lianes les plus connues sont : le bomwe et le bolombo, qui fournissent le caoutchouc ; le ndeke, qui donne une sorte de faux caoutchouc ; le kossa, dont les fibres sont employées pour la confection de cordes ; le makakassa, dont la sève est agréable à boire ; l'abala et le ngingai, dont le suc a la propriété d'étourdir les poissons ; l'amonana, plante vénéneuse qui sert à empoisonner les flèches pour la chasse aux singes et aux oiseaux ; le lingambe, qui fournit d'excellents petits arcs aux indigènes ; le momba, dont les natifs font des brosses à dents. Enfin, toute une série d'autres lianes qui servent uniquement de liens.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE. — Les industries manufacturières sont libres. Cependant, dans certains villages basokos, le travail du fer et du cuivre, étant considéré comme très rémunérateur, constitue en quelque sorte un monopole pour les chefs.

La plupart des métiers sont exercés par les hommes ; les femmes ne font guère que de la poterie ou s'occupent de préparer des cordes pour la confection des filets.

Presque partout, il existe des forges où l'on travaille le fer, le cuivre et le laiton. Ces métaux sont transformés en lances, couteaux, colliers, ceintures, outils, bracelets, clochettes de danse, épingles à cheveux, ornements divers, etc.

C'est principalement chez les Lukélés et les habitants du moyen Aruwimi que l'on rencontre les meilleurs forgerons. Quant au minerai de fer, il est extrait du sol par les Mabongoros et les Mogandjoros, qui en font un grand commerce.

A Basoko, il existe une forge, des ateliers de menuiserie, de vannerie, ainsi qu'un vaste chantier pour la confection des briques, des tuiles et des carreaux.

Dans le bassin du haut Rubi et de la Tele, on trouve en quantités considérables des roches de nature schisteuse que les indigènes réduisent en poudre et dont ils s'enduisent le corps. L'Aruwimi, le Lomami, le Rubi et la Tele fournissent aux natifs les pierres à aiguiser. Partout les indigènes se livrent à l'extraction de l'argile plastique ou de terre de pipe pour la confection des poteries.

Tandis que les gongs se fabriquent indifféremment dans tous les villages, les tambours de danse, au contraire, se font spécialement dans le Nord et le Nord-Est, ainsi que le long des rives du Congo depuis le confluent de l'Aruwimi jusqu'à Isangi. Ce sont les Badjandés qui excellent dans la confection des instruments de musique.

Tous les indigènes, à l'exception de certaines tribus établies le long des rivières, connaissent et pratiquent la vannerie. Ils confectionnent également des boîtes au moyen d'écorces d'arbres. Leurs travaux, dans cette branche d'industrie, sont souvent empreints d'un certain art.

Les Mabondjas se sont fait une spécialité de petits bonnets en paille ou en fibres végétales très joliment tressés. Quant aux riverains, ils ne produisent guère que des filets pour la pêche ; ils ne travaillent même pas pour les gens de l'intérieur, qui font dans leur propre village les filets dont ils se servent à la chasse.

On rencontre des tisserands dans le bas et le moyen Aruwimi, ainsi que dans quelques agglomérations des bords du Congo. Ces indigènes emploient principalement les fibres du palmier pour la confection de leurs étoffes.

Les habitants de quelques villages du Congo, de l'Aruwimi, de la Lulu et du Rubi s'occupent spécialement de la construction des canots.

Au point de vue des produits végétaux, on peut dire que le caoutchouc, la gomme copale et les résines existent partout. Avant l'arrivée des Européens, les indigènes n'en recueillaient que de petites quantités pour leur usage personnel. Depuis que nous sommes établis dans la région, cette industrie s'est considérablement développée.

Partout où il y a des palmiers, les natifs en extrayent la sève pour en faire du vin de palme et en recueillent les fruits, qui leur fournissent une huile très appréciée. Celle-ci s'obtient de deux façons différentes : soit en l'exprimant de la pulpe, soit en faisant rôtir les noyaux dans une cornue.

(A continuer.) Cap^ne^ CHALTIN.

LA DJIQUE OU PUCE PÉNÉTRANTE [1]

La djique est originaire du nouveau monde ; ainsi que l'indique son nom de puce pénétrante, ce parasite des animaux à sang chaud est analogue à la puce ordinaire (puce commune, *pulex irritans*) ; la puce pénétrante peut sauter, mais ses bonds sont moins élevés et moins allongés que ceux de nos puces, dont elle présente d'ailleurs à peu près l'aspect.

Lors de la découverte du nouveau monde, les Espagnols, à peine débarqués, eurent à souffrir de ses attaques ; elle entrava souvent la marche des bandes d'aventuriers commandées par les grands conquistadores ; c'est qu'en effet ces parasites ne se contentent pas seulement de piquer l'homme et de se gorger de son sang, mais les femelles fécondées pénètrent sous la peau et s'y fixent, ce qui fait de la djique un parasite très dangereux, lorsqu'on néglige les précautions que nous signalerons plus loin.

La longueur de la djique est de 1^{mm} à $1^{mm}2$; le mâle est un peu plus petit que la femelle, et tous deux sont de couleur rousse.

Les femelles fécondées, seules, pénètrent à travers la peau des animaux à sang chaud et des hommes ; elles s'attaquent à toutes les parties du corps, mais de préférence se logent dans la plante des pieds et en particulier sur le pourtour des ongles et sous ceux-ci ; elles se fixent sur la peau, y pénètrent par un mouvement alternatif analogue à celui qu'on fait subir à un coin pour le dégager de son logement, s'arrêtent entre le derme et l'épiderme, gonflent peu à peu et atteignent la grosseur et

[1] TRIBU : Les *Rhynchoprionines* ou *Sarcopsyllines*. GENRE : Les *Rhynchoprion*. Ce genre est caractérisé nettement par son front anguleux, qui porte une série de petites pointes simulant des dents de scie, d'où son nom. ESPÈCE : La djique ou puce pénétrante, *Rhynchoprion penetrans*, L. (Brehm) ; *Sarcopsylla penetrans*, L. (Karsten) ; *Pulex penetrans*.
NOMS CONGOLAIS : *Djiga, Madoudou, Bayanzy.*

l'aspect gélatineux d'une perle du Japon plongée dans l'eau tiède. Lorsqu'elle est arrivée au terme de sa gestation, l'abdomen énormément distendu se rompt et donne libre passage aux œufs ; de ceux-ci sortent des larves qu'on aperçoit grouiller dans la plaie ; elles sont rondes, de couleur blanche avec un tout petit point brun, qui est la tête.

Dans ses *Lettres sur le Congo*, Dupont rapporte qu'il a pu compter, à la loupe, jusqu'à trente-cinq œufs dans un même sac, trente-quatre dans un autre.

Pour comble de malheur, il n'y a pas de limites au nombre de djiques dont un seul individu peut être atteint, et lorsque, par manque de soins, on a laissé ces animaux dans leurs logements jusqu'à la rupture de l'abdomen des pondeuses, il se produit des abcès dont le moindre inconvénient est de rendre la marche impossible ; les ganglions de l'aine s'engorgent, il devient impossible de supporter la chaussure, voire une simple chaussette, et la guérison des abcès est souvent longue de six à huit semaines ; bien plus, ces abcès peuvent entraîner la chute des orteils.

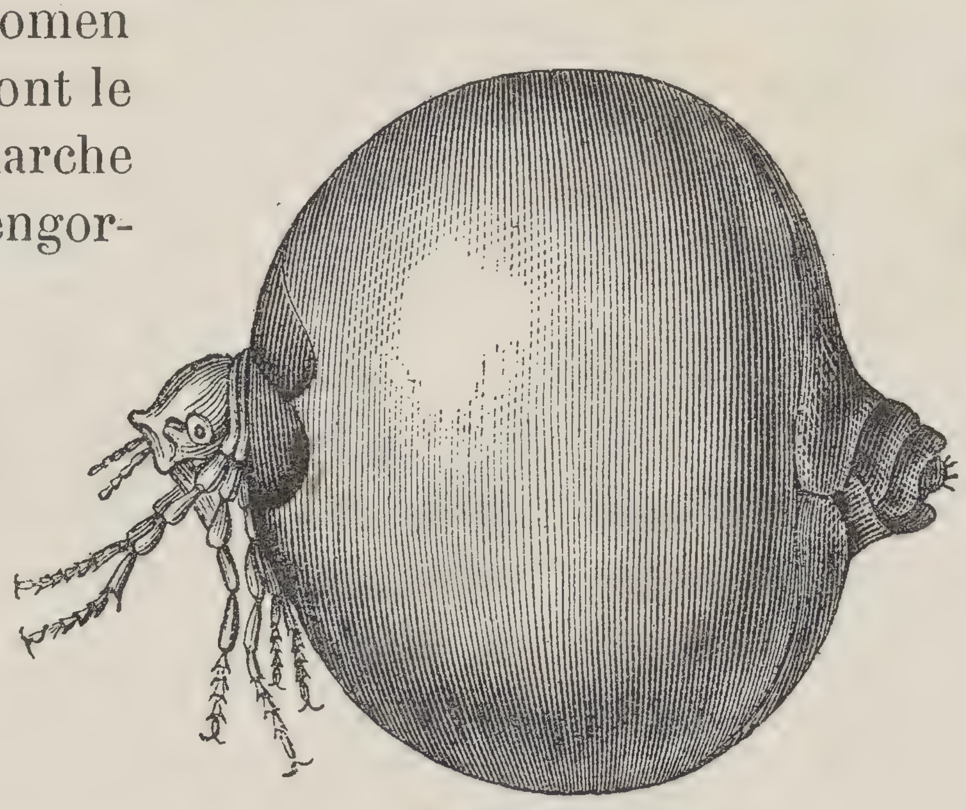

Fig. I. — Femelle fixée.

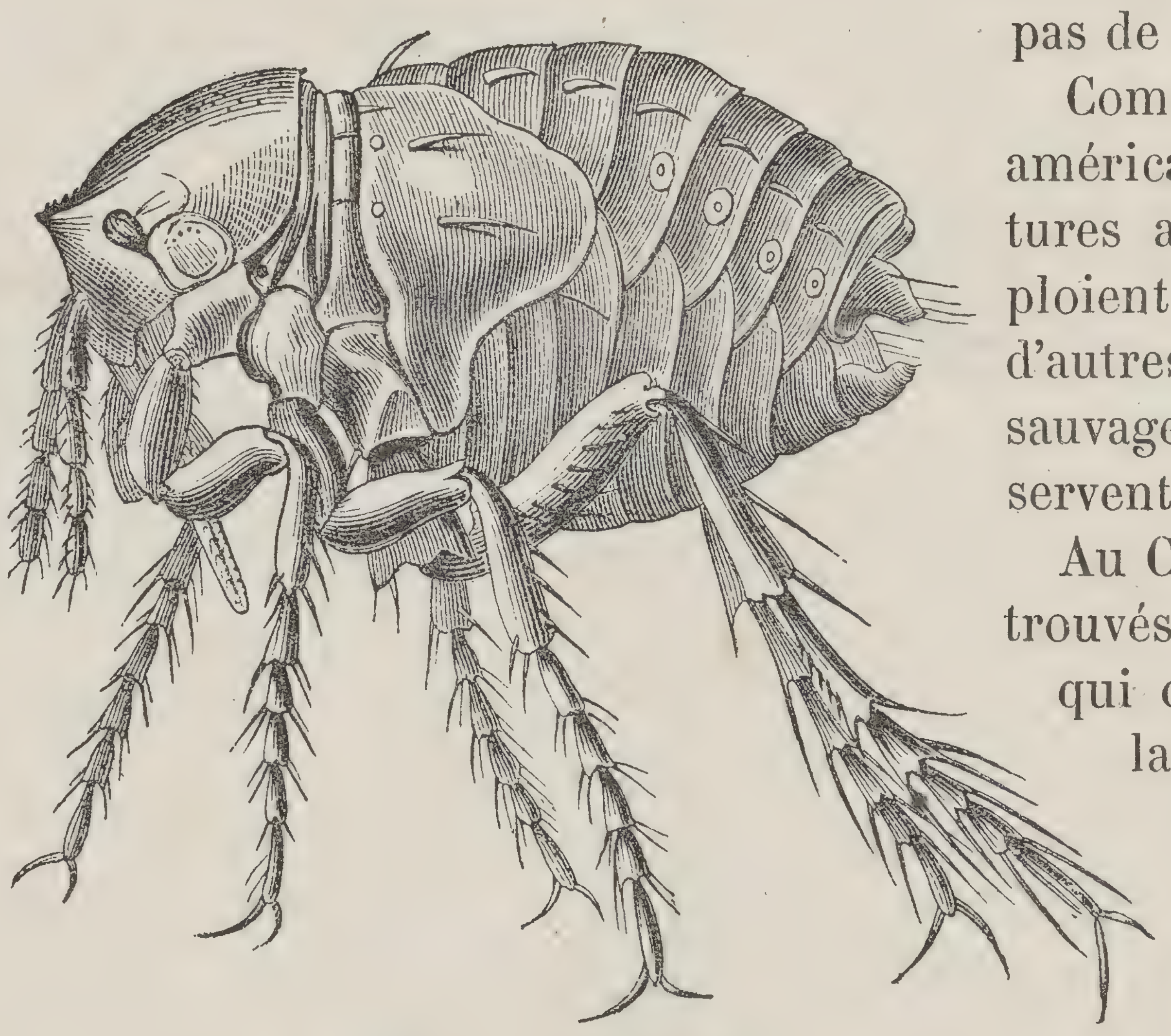

Fig. II. — Femelle libre.
La djique ou puce pénétrante (*Rhynchoprion-penetrans*).
Figures très grossies, d'après Karsten [1].

Précautions et soins à prendre. — Si la djique s'abat sur une partie du corps à nu, les mains, la figure, par exemple, le chatouillement éprouvé signale immédiatement sa présence ; il n'y a qu'à enlever la bête et à l'écraser. Mais le plus souvent le parasite s'attaque aux pieds ; il se fixe soit pendant la nuit, soit pendant qu'on est en chaussettes ou en pantoufles, et généralement on ne s'aperçoit pas de son intrusion ; si l'on est nouvellement arrivé en Afrique, on néglige, après le bain journalier, d'examiner ou de faire examiner, par un noir, la plante des pieds et les orteils ; de sorte que l'animal se gonfle peu à peu avant de commencer à produire une démangeaison et une rubéfaction légères et locales ; l'attention étant ainsi attirée, on observe au point atteint une toute petite tache blanchâtre et souvent on peut distinguer la tête de la bête, sous forme d'un point noir ; d'après Brehm, ce point noir serait l'extrémité anale du parasite, fermant sa retraite à l'extérieur.

Quoi qu'il en soit, dès que l'on a fait cette constatation, il y a lieu de procéder à l'extraction de l'animal.

Éviter d'employer aiguille ou épingle, mais recourir à un bâtonnet appointé au moyen duquel on dégarnit avec précaution la djique ; cette opération consiste à écarter la peau sans se piquer jusqu'au sang et sans crever l'abdomen de l'insecte ; on arrive ainsi à dégager complètement le sac et alors la bête ne reste plus fixée que par ses mandibules ; pour achever l'extraction, on contourne l'abdomen de son bâtonnet, on fait basculer avec précaution à diverses reprises, ce qui détache complètement l'infect animal ; avoir soin de le brûler, car si on se contente de le jeter, les œufs continueront leur développement ; le noir, imprévoyant, aide ainsi à la propagation du parasite.

Lorsque l'extraction a été bien faite, il suffit de nettoyer le petit trou laissé par la bête ; il n'y a pas de suites. Mais souvent on crève l'abdomen et alors la plaie s'envenime au contact du liquide qui s'écoule de l'animal et que les Anglais appellent le « poison djiga » ; ou bien encore on se pique au sang, on laisse les mandibules au fond de la plaie, ce qui provoque l'abcès et l'ulcération consécutive, avec formation de bubon au pli de l'aine.

Le docteur Dryepondt recommande, après l'extraction d'une djique, de cautériser au nitrate d'argent ou mieux à la teinture d'iode. Dans les cas très graves, où le pied tout entier est envahi par le parasite, il se peut qu'il faille avoir recours à l'amputation ; mais ce cas est absolument exceptionnel et ne se rencontrera que chez les noirs assez insouciants pour ne jamais se regarder les pieds. Règle générale, l'extraction des djiques doit être laissée aux noirs, qui sont très experts en la matière, et l'Européen qui aura soin de se faire examiner soigneusement les pieds, tous les jours, ne souffrira pas de ces parasites.

Comme mesure préventive, les Indiens américains s'enduisent le corps de teintures acres à odeur forte : les uns emploient une infusion de feuilles de tabac, d'autres la teinture de rocou ; les nègres sauvages du haut Maroui, les Caraïbes se servent d'huile de carapa.

Au Congo, nous nous sommes très bien trouvés du moyen employé par les noirs, qui consiste à s'enduire les orteils et la plante des pieds d'huile de palme, deux fois par jour, le matin avant de mettre ses chaussettes, et pendant le jour après le bain.

Introduction de la djique en Afrique. — Nous ne pouvons mieux faire ici que de citer l'article paru, sous la signature de M. Henri Dehérain, dans le numéro de la *Nature*, du 25 mai dernier.

« Son arrivée en Afrique, dit M. Dehérain, ne remonte guère au delà d'une vingtaine d'années. On s'aperçut de sa présence en plusieurs points de la côte occidentale, à Sierra-Leone, au Dahomey, au Gabon, dans l'Angola portugais, à des époques voisines les unes des autres. Elle est certainement venue d'Amérique. Mais il est difficile de dire si elle a été apportée par un seul navire dans un port, pour se propager de là le long de la côte, ou bien si diverses régions du littoral africain ont été simultanément infestées par l'arrivée de plusieurs bâtiments Il semble cependant bien établi qu'un navire anglais l'aurait apportée dans un chargement de sable à Ambriz (Angola portugais) en septembre 1872. »

Signalons que les indigènes de la région du chemin de fer attribuent l'introduction de la djique aux Portugais.

[1] Gravures extraites des *Merveilles de la Nature*. — *Les insectes*, par A.-E. Brehm. Paris, librairie J.-B. Bailleux et fils.

« La propagation de la chique dans le bassin du Congo, ajoute M. Dehérain, s'est faite par deux voies différentes, l'une terrestre, l'autre fluviale. Il y avait naguère des relations commerciales suivies entre les ports de la côte portugaise et la ville arabe de Nyangoué, sur le haut Congo. La guerre qui a éclaté entre l'État indépendant du Congo et les Arabes les a interrompues. Nyangoué a été enlevé à ceux-ci le 4 mars 1893, par le lieutenant Dhanis, un officier belge au service de l'État indépendant. Mais autrefois le trafic était régulier, et il a contribué à la propagation de la chique. Elle a été importée soit par des marchands de l'Angola portugais venant à Nyangoué, soit par des marchands indigènes de l'intérieur venus à la côte et retournant chez eux. D'autre part, l'insecte transporté sur des navires a remonté le Congo. On peut suivre ses étapes. En 1885, Baumann le vit au Stanley-Pool; en 1888, il était à Bolobo, en amont; quelque temps après, aux Stanley-Falls.

Des postes du haut Congo, Nyangoué et Kassongo, les caravanes l'ont introduit sur les rives du lac Tanganika. Il a surtout pullulé à Oujiji, sur la rive orientale, car pour employer les expressions réalistes du lieutenant Sigl, cet officier autrichien qui sert l'Allemagne dans l'Afrique orientale, « le fléau des puces pénétrantes ne trouve nulle part de meilleures conditions de développement que dans cette *fosse à fumier* d'Oujiji ». La chique a ensuite été transportée du lac Tanganika sur la rive occidentale du lac Victoria. Nous savons exactement à quelle époque. Le 12 février 1891, le naturaliste Stuhlmann quitta Bukoba, poste allemand établi sur cette rive. Après une exploration dans l'Ouest, il y revint le 17 mars 1892. Lors de son départ, la chique était inconnue. A son retour, la station et toute la contrée étaient infestées. C'est donc dans le courant de l'année 1891 que la chique a été importée sur la rive occidentale du lac Victoria.

On a prétendu qu'on en avait rencontré entre les grands lacs et la côte orientale. Mais Stuhlmann, qui est un entomologiste non seulement attentif, mais encore scrupuleux, ne signale pas sa présence. Il ne faut donc accepter cette opinion qu'avec réserve. Quoi qu'il en soit, si la chique n'est pas encore sur la côte orientale, elle l'atteindra un jour, en compagnie des caravanes qui, de la région des lacs, s'y rendent régulièrement. On peut même malheureusement prévoir que l'océan n'arrêtera pas son expansion. Elle le franchira sur les navires qui font la traversée entre Mombaza ou Zanzibar, et les ports de l'Inde anglaise. Si, enfin, de là elle se propage dans les îles de la Sonde, la zone tropicale du globe entier souffrira de ce fléau.

Quelques exemples témoigneront des ravages que les chiques exercent en Afrique. A Bukoba, un tiers des soldats de la garnison était indisponible. Ils ne pouvaient plus marcher. Un instant, on pensa à abandonner la place, à transporter ailleurs le poste allemand. L'explorateur autrichien Oscar Baumann rencontra dans le Karagoué, à l'ouest du lac Victoria, un Égyptien que les chiques harcelaient et avaient, pour ainsi dire, anéanti.....

C'est au moment où les puces pénétrantes commencent à s'abattre sur un pays qu'elles causent le plus de mal. Les populations surprises ne savent à quoi attribuer les douleurs inconnues qui les accablent. Quand elles en découvrent l'origine, les ravages sont déjà grands. Le spectacle que Baumann eut sous les yeux en traversant, entre les lacs Victoria et Tanganika, les régions nommées Usindja et Urundi, était véritablement lamentable. Des villages entiers avaient été dépeuplés et dans d'autres, les jambes de certains individus atteints tombaient littéralement en pourriture. »

Nous compléterons ces intéressantes données de M. Dehérain par quelques remarques personnelles.

Dans les régions à saison sèche, la djique se développe mieux que dans les régions, telles que l'Équateur, où il pleut toute l'année; la djique aime la chaleur et la sécheresse; pendant la saison sèche, elle se tient hors des habitations, dans les herbes, le sable, etc.; dès que les pluies commencent, elle se réfugie dans les huttes, les magasins en torchis, etc. Les habitations en bois sur pilotis, avec planchers, les maisons en tôle de fer valent mieux à cet égard que les maisons en briques. Dans les vieilles maisons en torchis, l'abondance des djiques est parfois telle qu'il serait impossible de continuer à occuper le bâtiment.

Certains animaux sont vivement attaqués par les djiques : les chiens, par exemple, et surtout les porcs.

L'introduction de ces parasites dans le Congo supérieur paraît s'être faite surtout par les ballots d'étoffe ayant séjourné dans les magasins infestés de ces animaux; les ballots s'infestent aussi sur la route des caravanes, aux gîtes d'étape, car le porteur met simplement sa charge sur le sol poussiéreux où de nombreuses djiques existent.

Signalons que dans le haut fleuve la djique s'appelle yanzi ou bayanzi, et que ce nom, qui veut dire « commerçant », lui a été donné par les populations d'amont en relation avec les « bayanzis » de Bolobo et de Tchoumbiri, qui ont les premiers amené les djiques à l'Équateur et à Bangala.

Disons enfin que l'Européen doit non seulement veiller à sa propreté personnelle, mais tout autant à celle de ses hommes, car lorsque les insectes sont expulsés peu de temps après leur introduction, ils ne sont pas dangereux. C'est pourquoi, chaque jour, les chefs de caravane doivent obliger leurs hommes à des visites scrupuleuses.

Voici ce que dit à ce sujet M. Dehérain : « En infligeant des punitions sévères à tout porteur qui était indisponible par suite de piqûres des chiques, Baumann réussit à en préserver presque entièrement sa caravane pendant son voyage de 1891-1893. On n'est donc pas absolument désarmé. Les précautions hygiéniques sont efficaces. Elles permettent de lutter avec succès contre ce fléau qui, sans l'entraver, gêne l'exploration de l'Afrique, cette œuvre glorieuse de notre siècle. »

Lieut[t] Ch. Lemaire.

LE DOCTEUR DRYEPONDT

Né à Bruges, le 3 février 1866. — Docteur en médecine.

S'embarque pour le Congo le 3 octobre 1890. — Désigné pour l'expédition du haut Uelle le 5 novembre 1890. — Passe au district du Stanley-Pool le 3 février 1891. — Rentre en Belgique le 23 septembre 1893.

PARMI les médecins de l'État indépendant du Congo, M. le Dr Dryepondt est celui qui a publié le plus important contingent de renseignements pathologiques sur les pays congolais.

Avant lui, MM. les médecins Mense, Ludwig Wolf et H. Dupont avaient signé d'intéressantes notices. Le *Guide pratique*, du Dr Dryepondt, est plus complet que ces premiers travaux. Il résume méthodiquement les principales notions acquises sur la pathologie en même temps qu'il définit les règles d'hygiène que devra suivre le voyageur au Congo.

Les lecteurs du *Congo illustré* savent, du reste, avec quelle simplicité et quelle clarté l'auteur expose les matières qu'il traite. Déjà, dans notre revue, par les deux études sur *le Climat du Congo* et sur *le Service des secours médicaux* que nous avons publiées cette année, ils ont pu constater que l'auteur a mis largement à profit le temps qu'il a passé dans le bassin du Congo, sur le haut Ubangi et à Léopoldville, et que, contrairement à bien d'autres, il a tenu, pour le plus grand bien de l'œuvre, à mettre à la disposition de chacun son expérience et ses connaissances.

La question du climat est l'une des plus importantes, peut-être même celle à laquelle doit aller notre plus sérieuse attention si nous voulons éviter au Congo de démoralisantes et excessives pertes d'hommes. Il importe que le choix des emplacements des stations, l'aménagement de celles-ci et le confort à y introduire fassent l'objet d'incessantes études; il faudrait que chaque agent fût abondamment et pratiquement muni de tous les conseils nécessaires à des voyageurs inexpérimentés que les hasards de la vie africaine peuvent à chaque moment éloigner de tout secours médical autre que celui qu'ils sauront se procurer eux-mêmes.

Ce n'est pas que les éléments pour un tel manuel fassent défaut. Ils sont nombreux — surtout en Allemagne, en France et en Angleterre — les savants qui, à la suite de voyages faits dans les régions équatoriales, ont traité de la pathologie, de la médecine, de l'acclimatement et de l'hygiène des pays chauds.

Parmi les publications des explorateurs de l'Afrique centrale, nous citerons, outre celles que nous avons déjà mentionnées, les brochures et volumes des docteurs Rohlfs, Falkenstein, Murray, Parke et Dutrieux; les notices des docteurs Buchner, Féris, Felkin, von Danckelmann. Les ouvrages de Stanley, Wissmann, Johnston, Soyaux et Junker renferment également d'utiles conseils sur le meilleur régime de vie, d'alimentation et de travail à adopter au Congo.

Les principes d'acclimatement et d'hygiène propres aux contrées équatoriales, déduits de l'état actuel des connaissances, ont été exposés dans une importante série d'ouvrages, notamment dans ceux des docteurs Barton, Below, Charcot, Falkenstein, Laveran, Kohlstock, Nicolas, Roux, Schellong, Corre, Treille et Navarre. Le paludisme, la fièvre bilieuse hématurique et la dysenterie ont, en outre, fait l'objet de nombreuses études spéciales.

Le moment est venu de condenser tant de savants et précieux travaux, en y ajoutant des observations personnelles, et il serait hautement désirable qu'un traité complet fût élaboré sur la matière par des hommes de science et de dévouement, tels que le Dr Dryepondt et ses confrères du Congo, pour le plus grand profit de l'œuvre et le plus grand bien de ceux qui y collaborent.

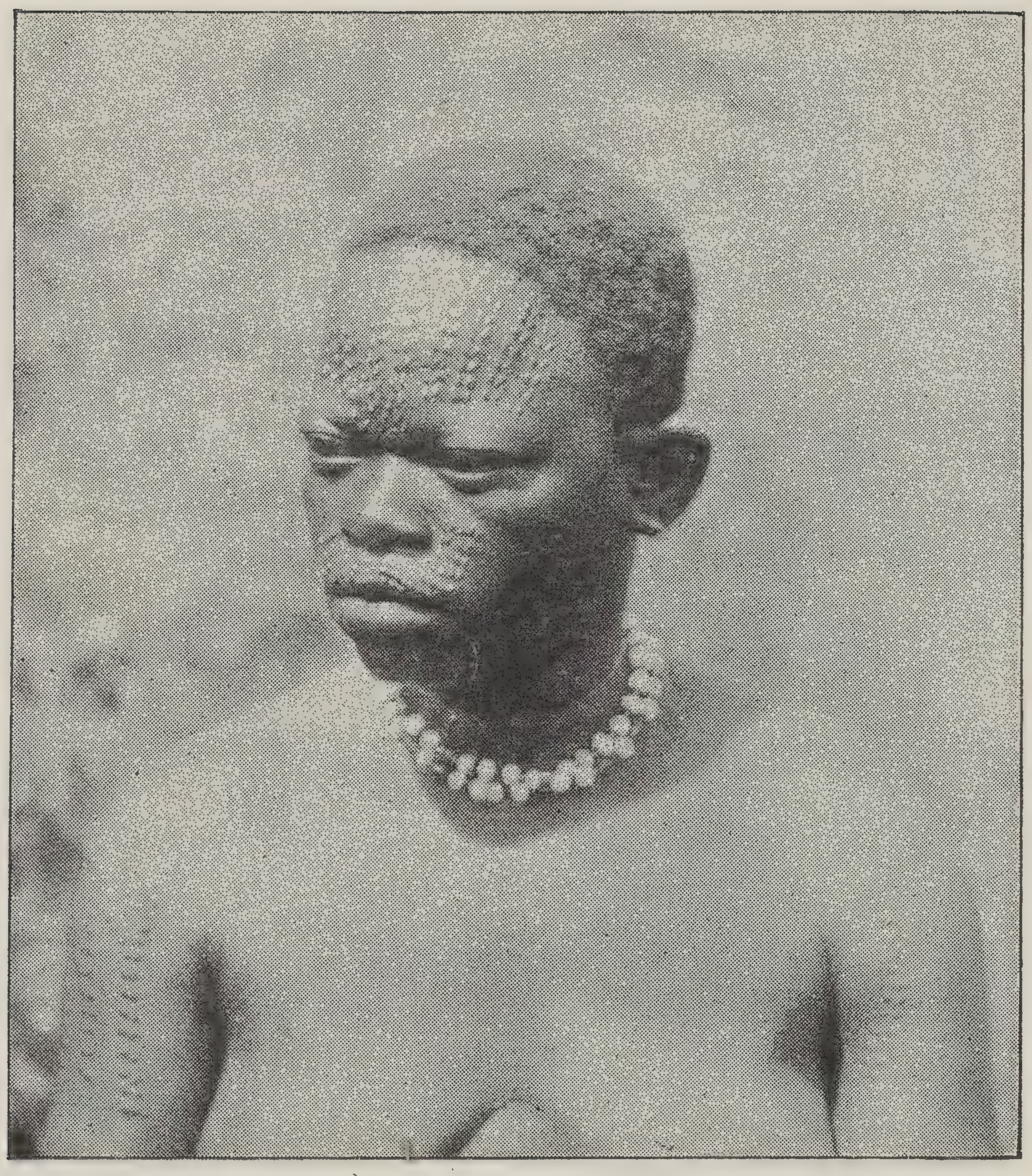

Femme Basoko.
(D'après une phot. de M. Alexandre.)

LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN

II

Poulailler indigène.

MOYENS DE COMMUNICATION. — Les voies de communication naturelles du district sont : le Congo depuis le confluent de l'Itimbiri jusqu'à celui du Lomami, l'Aruwimi, la Lulu, la Bunga, la Lukumbe, le Rubi et une partie du Lomami. Je ne parlerai pas de l'Uelle ni de ses affluents, que je n'ai pas visités et qui, au moment de la rédaction de ce rapport, faisaient partie du territoire soumis temporairement à l'autorité du chef de l'expédition du haut Uelle.

Le Congo est navigable en toute saison.

L'Aruwimi est accessible aux steamers pendant les périodes de crue, depuis son confluent jusqu'aux rapides de Yambuya. Aux eaux basses, il cesse de l'être un peu en aval de Baonde, où un banc de sable barre la rivière. En tout temps, les rapides de Yambuya sont infranchissables pour les bateaux à vapeur, mais les grandes pirogues les passent régulièrement. Cette manœuvre, cependant, ne se fait pas sans danger.

La Lulu est navigable pour les petits steamers jusqu'à Yambissi. A partir de ce point, le cours de la rivière est encombré de « snags » ou troncs d'arbres, qui rendent la circulation difficile. Toutefois, les canots de grandes dimensions peuvent aller jusqu'à Bokongolia. En amont de ce village, on est obligé de recourir à de toutes petites pirogues.

La Bunga est une rivière de faible largeur. Malgré les troncs d'arbres qui encombrent son cours, elle peut être remontée par les petites embarcations.

La Lukumbe est facilement accessible aux pirogues de dimensions moyennes, surtout aux eaux hautes.

Le Rubi, à partir d'Imbembo, présente une succession de rapides qui arrêtent la navigation à vapeur, mais n'entravent pas la circulation des canots.

Quant au Lomami, on peut le remonter jusqu'aux rapides de Lhomo à l'époque des eaux hautes, c'est-à-dire de septembre à juin. Pendant la décrue, il est barré, un peu en amont du village de Kayumba, par une ligne de roches qui affleurent. A certaines époques, notamment en juillet, les eaux sont tellement basses que l'accès de la rivière, près du confluent, est fermé par des bancs de sable allant d'une rive à l'autre et formant des obstacles infranchissables. En tout temps, les canots peuvent remonter le Lomami jusqu'à Lhomo, et là encore on trouve des indigènes qui franchissent les rapides.

Indépendamment des voies fluviales que nous venons de

signaler, le district est sillonné de nombreuses routes qui traversent la forêt et relient entre eux les différents villages. Malheureusement, à certaines époques de l'année, le terrain étant détrempé par les pluies, l'accès de ces chemins devient difficile pour les Européens.

Les principales voies terrestres sont celles qui relient le Congo à l'Aruwimi et cette rivière au Rubi et à l'Uelle.

L'entretien des routes ne fait l'objet d'aucune convention entre villages; les gens qui, au cours d'un voyage, se heurtent à un obstacle imprévu — arbre renversé ou passerelle emportée — réparent l'accident de façon à pouvoir continuer leur marche. Au besoin, ils créent même un nouvel embranchement qui contourne l'obstacle et rejoint ensuite l'ancien tracé. De cette façon, tout le monde, suivant les nécessités du moment, concourt plus ou moins à l'entretien des routes. Aux environs des établissements de l'État et des factoreries, on trouve de larges avenues, soigneusement entretenues. A Basoko, elles sont empierrées.

De nombreux steamers appartenant au gouvernement, aux sociétés commerciales et aux missions religieuses, circulent sur le Congo, le Lomami et l'Aruwimi. Le portage n'est pas encore organisé d'une façon régulière dans le district; lorsqu'un agent se met en voyage, il recrute des porteurs parmi les Basokos, et complète au besoin sa caravane dans les villages qu'il traverse. La charge d'un homme ne dépasse jamais 20 kilogrammes.

Commerce. — Le commerce est libre; il est exercé par tous les indigènes indistinctement, sauf dans la tribu des Basokos, où il est interdit aux esclaves. Le négoce porte principalement sur la chair et la peau des animaux tués à la chasse, le poisson, les bananes, le maïs, le manioc, les épinards indigènes, les ignames, la patate douce, la canne à sucre, les motokos, les noix, le vin et l'huile de palme, les fibres végétales pour tisser ou filer, les nattes, les canots, les pagaies, les gongs, les tambours, les ustensiles de ménage en bois, le sel, les poteries, les boucliers, les lances, les couteaux, les clochettes de danse, les instruments aratoires, les engins de chasse et de pêche, etc.

Avant l'arrivée des Arabes, les indigènes n'attachaient pas un bien grand prix à la possession de l'ivoire. Lorsqu'ils tuaient un éléphant, ils en mangeaient la chair et abandonnaient les défenses dans la forêt, à moins que quelqu'un parmi les habitants du village ne désirât se faire une trompe ou des pilons. L'âpreté que mirent les Arabes à se procurer la précieuse denrée ne tarda pas à en faire connaître la valeur aux indigènes. Dès lors, la chasse à l'éléphant prit un grand développement et l'ivoire fut soigneusement conservé. Aujourd'hui, ce commerce fait l'objet d'un important trafic entre les natifs ainsi qu'entre indigènes et Européens. Il en est de même du caoutchouc et de la gomme copale.

Les transactions commerciales se font d'individu à individu. Elles ont lieu dans des marchés qui sont généralement établis à proximité des villages riverains, afin de permettre aux vendeurs de transporter leurs marchandises par eau. Les gens de l'intérieur, que les longues courses à travers la forêt ne rebutent pas, viennent également y échanger l'excédent de leurs produits.

Les marchés sont très nombreux dans le district. La police y est exercée par un chef de village, qui règle les différends et, en cas de contestation, met les parties d'accord en fixant lui-même la valeur du produit. L'indigène qui se rend coupable de vol au marché est arrêté et privé de sa liberté jusqu'au moment où il a complètement indemnisé la personne lésée. Dans le cas où il refuserait de payer, il peut être vendu comme esclave au profit de son créancier. Les transactions se font au comptant, et exceptionnellement à crédit, mais sans titre. La bonne foi seule y préside. Si l'acheteur manque à sa promesse, il est procédé à son égard de la même façon que s'il avait été convaincu de vol.

Aucune formalité ne précède les opérations commerciales entre indigènes et Européens, mais on ne traite habituellement qu'avec des gens dont on s'est d'abord assuré l'amitié. L'entrée en relations est toujours précédée de l'échange du sang, partant de l'échange de cadeaux. Il en est de même pour la conclusion de la paix.

Lorsqu'il s'agit d'un traité entre indigènes, les présents consistent en femmes, esclaves, lances, produits alimentaires, etc. Si l'un des contractants est un blanc, on lui offre des vivres ou des armes, et il distribue, de son côté, des étoffes, des perles ou des mitakos.

Voici comment se fait l'échange du sang :

Les deux intéressés se placent l'un en face de l'autre et se donnent la main droite en entrecroisant les doigts. L'opérateur pratique une entaille aux deux poignets et recouvre les blessures de sel ou de cendre. Dans la tribu des Basokos et dans celle des Lukélés, il est d'usage de sucer la plaie de son nouveau frère. Dans le Nord, on se contente d'avaler la cendre ou le sel légèrement imprégné de sang. Les blancs se bornent à frotter leur poignet contre celui du chef ami.

Modes de payement. — Tous les tissus conviennent comme marchandises d'échange. Toutefois, les indigènes ont une préférence marquée pour les étoffes de couleur blanche ou rouge. Les mouchoirs ne leur plaisent guère.

A Basoko, l'article le plus répandu est le mitako, mesurant de 47 à 49 centimètres. Mais lorsqu'on peut offrir aux indigènes des fils de laiton ayant la longueur de 14 mitakos ordinaires, soit 6m60, on obtient d'eux tout ce que l'on désire. Les assiettes, les cuillères et les miroirs sont aussi très demandés.

Tandis que les Basokos ne font aucun cas des perles, les Mabendjas, les Badjandés, les Maboros, les Bagundas et tous les natifs du moyen Aruwimi les recherchent énormément. Celles qui leur conviennent le mieux sont les petites perles rondes de 3 à 4 millimètres de diamètre, de couleur blanche, bleue, rouge ou rose. Les cauris sont fort dépréciés.

Les Lukélés, du bas Lomami, demandent surtout des étoffes aux tons criards et du clinquant.

Presque toutes les monnaies en usage dans le district affectent la forme de bracelets. Ces derniers sont en fer, en cuivre ou en laiton.

Dans le Lomami, l'étalon monétaire est représenté par une grande pièce de fer d'une valeur de 80 mitakos, que les natifs désignent sous le nom de *Gamba-Bete*.

Les monnaies de l'État ne sont pas encore en usage dans le district. Pour le moment, il est beaucoup plus avantageux de s'en tenir au troc.

L'unité de mesure est la brasse. Celle-ci ne sert qu'à déter-

miner les longueurs, les indigènes n'ayant aucune valeur qui indique le poids, le volume ou la capacité.

MOEURS ET COUTUMES. — La propriété mobilière et la propriété immobilière sont privées. L'esclave même a le droit de posséder une maison et des terrains de culture, mais il est obligé d'abandonner une partie de sa récolte à son maître et lui doit également un tantième des produits de sa chasse et de sa pêche. Il n'a pas le droit de disposer de ses biens. A sa mort, tout ce qu'il possédait revient à celui qui l'employait. Ses enfants sont esclaves.

Les indigènes considèrent les forêts comme étant un patrimoine commun que chacun — chef, homme libre ou esclave — a le droit d'exploiter à sa guise.

Dans toutes les tribus, sauf dans celle des Badjandés, tous les biens d'un chef ou d'un homme libre qui meurt, vont au frère puîné du défunt. Lorsque ce dernier n'a pas de frère, c'est son fils aîné qui hérite des biens, à l'exclusion de tous les autres enfants. S'il n'a pas laissé d'enfants mâles, l'héritage passe au fils aîné de la plus âgée de ses filles.

Agent de l'État et chef Basoko. (D'après une phot. de M. Étienne)

Chez les Badjandés, le fils aîné hérite de tout l'avoir de son père. Dans le cas où le défunt n'a pas de fils, ses biens passent à son frère puîné.

Il est d'usage presque partout que la mère serve de tutrice à l'enfant trop jeune pour gérer lui-même son avoir. Si l'enfant est le chef du village, la tutelle est exercée concurremment par la mère et par les hommes libres aidés de leurs esclaves.

Lorsqu'un chef meurt sans laisser d'héritiers, ses sujets abandonnent le plus souvent leur village, se dispersent et vont demander asile à leurs voisins. Il arrive aussi que certains d'entre eux se réunissent et fondent un nouveau village. Dans ce cas, la dignité de chef échoit à qui la prend.

Partout le travail est facultatif pour les hommes libres et obligatoire pour les esclaves. Toutefois, dans la tribu des Badjandés, le chef exige le même labeur de tous ses sujets sans distinction de caste. Si quelqu'un fait mine de résister, on s'empare de ses femmes et on ne les lui rend qu'après exécution du travail imposé et payement d'une forte amende. En ce qui concerne les cultures, les hommes ne font que les défrichements; tous les autres travaux incombent aux femmes.

Chez les Basokos et les Badjandés, ce sont les hommes qui construisent les maisons. Dans les autres tribus, ils ne font que la charpente et le toit, tandis que les femmes se chargent du torchis ou de l'application de l'argile.

L'homme libre qui travaille pour autrui est payé. L'esclave ne l'est pas, mais il est nourri par celui qui l'emploie.

Les indigènes sont généralement sobres, à l'exception toutefois des Basokos, qui boivent énormément de vin de palme. L'esprit d'épargne n'existe que chez les Badjandés. Ces derniers constituent d'ailleurs une race d'élite. Ils sont actifs et intelligents, et témoignent d'un certain goût artistique. Ils sculptent assez bien le bois et confectionnent, de même que les Mobatis et les Mabendjas, des masques dont ils se servent à la guerre comme d'épouvantails.

Tous les indigènes du district, à part les Basokos et les Lukélés, ornent l'intérieur de leurs habitations de dessins représentant des animaux ou des figures géométriques.

(*A continuer.*) Cap^{ne} CHALTIN.

Vue prise sur les travaux du chemin de fer.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

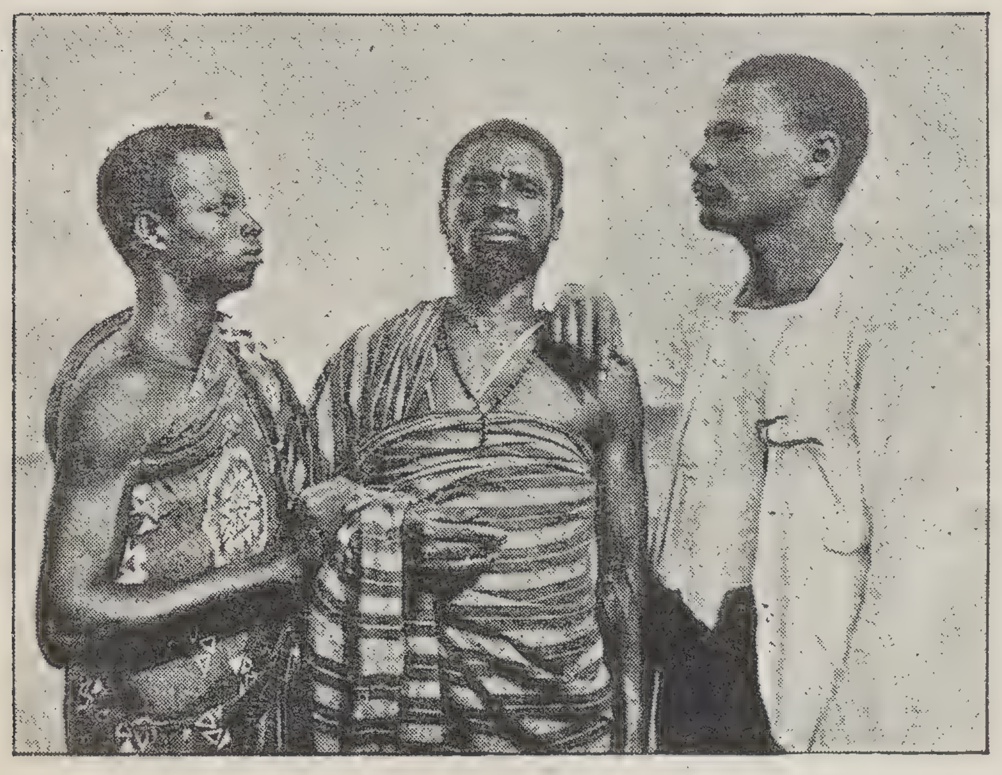

Ouvriers Elminas du chemin de fer du Congo.

M. l'ingénieur Trouet qui, depuis la constitution de la Compagnie, a dirigé à Bruxelles le bureau technique, vient de rentrer en Belgique en parfaite santé, après avoir passé au Congo un an comme secrétaire général et avoir finalement, pendant les deux derniers mois de son séjour là-bas, fait l'intérim de la direction. Il nous apporte sur les progrès de la construction et de l'exploitation les renseignements suivants, qui complètent ceux que le *Mouvement géographique* a publiés dans son dernier numéro.

La station de Matadi, avec son débarcadère, sa gare, ses ateliers, ses magasins, les nombreux bâtiments en fer et en bois qui l'entourent, ses avenues, ses plantations naissantes, se présente maintenant sous l'aspect le plus riant. Là où, il y a six ans, il n'existait rien, ni population, ni village, à peine quelques chimbeks, une petite ville est sortie de terre. La population blanche est d'environ 100 personnes; la population noire, de 400.

De l'avis unanime des capitaines de steamer, aucun point de la côte occidentale d'Afrique n'est mieux outillé pour un déchargement rapide. On peut facilement débarquer 90 tonnes de marchandises et de matériel par jour. Le capitaine Taggenbroeck, du steamer *Édouard Bohlen*, y a même déchargé en un jour 237 tonnes! Actuellement, Matadi est relié à Boma par un câble télégraphique, et à l'avancement des travaux du chemin de fer, par le téléphone qui est posé jusqu'au kilomètre 104. Celui-ci rend déjà les plus grands services, surtout pour régler la marche des trains.

La voie, dans toute sa partie achevée, se comporte on ne peut mieux. Les quelques petits éboulements de terre qui se sont produits sont tout à fait insignifiants et, au surplus, inhérents à toute construction de ce genre. Ainsi, pendant tout le cours de l'année dernière, il n'y a eu que deux jours seulement d'interruption dans le service des trains, ce qui est tout à fait exceptionnel pour une voie neuve, construite dans un pays où les pluies sont si abondantes.

Quant aux craintes de glissement des roches que quelques détracteurs de l'entreprise se sont plu à faire naître, il se peut que dans certaines officines louches de Bruxelles on en ait connaissance, mais au Congo, personne n'y pense et rien, depuis cinq ans, ne les fait redouter.

Au moment où M. Trouet quittait le Congo, la voie allait être arrêtée au kilomètre 104, au delà de la Sangama, par la construction d'une estacade. Quant aux terrassements, ils étaient attaqués au kilomètre 114 par plusieurs équipes, sous la direction de M. l'ingénieur Paulissen.

Jusqu'à la rivière Kwilu (kilomètre 149), la construction se poursuivra ainsi dans les meilleures conditions, sans difficultés, si ce n'est peut-être près de Zolé (kilomètre 130), où, l'espace de deux kilomètres, la voie fait plusieurs boucles en franchissant la ligne de faîte du Kwilu. Au-dessus de cette rivière, un pont de 80 mètres sera jeté. Entre le point actuellement atteint (kilomètre 104) et le kilomètre 149, il n'y a aucun ouvrage d'art à construire, en dehors de douze petits ponts de 6 à 15 mètres et de quelques estacades.

Le personnel noir se compose actuellement de plus de 3,000 ouvriers, parmi lesquels les contingents Elminas, Sierra-Léonais et Accras continuent à rendre les plus grands services. Les premiers surtout sont des ouvriers d'élite. La pose des traverses et des rails marche avec rapidité, en moyenne 500 mètres par jour. Il en a été posé un jour jusqu'à 700 mètres.

Le matériel roulant satisfait complètement aux exigences du service. Les locomotives, de trois types différents, sont au nombre de dix-sept, savoir : dix petites locomotives de terrassements, sept fortes locomotives d'exploitation dont quatre à quatre essieux et trois à trois essieux.

L'exploitation provisoire est organisée maintenant jusqu'au kilomètre 82. Elle a été inaugurée le 17 juin, l'État du Congo confiant ses transports au railway, à partir de cette date.

On distingue deux sortes de trains : les trains réguliers pour le service public et les trains de travaux pour le service de la construction. Il part chaque jour, en moyenne, de Matadi deux trains de construction.

Provisoirement, les départs de Matadi pour Lufu par train régulier public, ont lieu trois fois par semaine : les lundi, mercredi et vendredi, à 7 heures du matin ; de Lufu, pour Matadi, les mardi, jeudi et samedi.

Voici l'horaire :

Kilom.	0	Matadi	7 00	heures	du matin.
—	3	Échelles	7 20	—	—
—	8.5	Mpozo	7 50	—	—
—	14	Chutes	8 30	—	—
—	16.5	Palaballa	8 55	—	—
—	23	Mia	9 25	—	—
—	31.5	Tombagadio . . .	10 10	—	—
—	40	Kenge	11 00	—	—
—	52	Duisi.	12 05	—	—
—	71	Kamansoki	1 45	—	de l'après-midi
—	82	Lufu	2 55	—	—

On accomplit donc déjà aujourd'hui en 8 heures, confortablement installé dans une excellente voiture, le pénible voyage qui, jadis, réclamait 4 jours. Quant aux attelages de plusieurs centaines de malheureux noirs haletants et ruisselants de transpiration, qui hissaient le long des pentes raides et arides du Palaballa des chaudières et des sections de steamer, ce sont spectacles que l'on ne reverra plus, entre Matadi et la Lufu.

Voici le tarif pour le transport des voyageurs de 1re classe. A remarquer l'innovation des billets aller et retour.

DES STATIONS ci-contre AUX STATIONS ci-après.	Matadi		Palaballa		Kengé		Kamansoki		Lufu	
	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.
Matadi	—	—	22.00	29.50	50.00	66 50	87.50	116.50	100.00	133.50
Palaballa . . .	22.00	29.50	—	—	28.00	37.00	65.50	87.00	78.00	104.00
Kengé.	50 00	66.50	28.00	37.00	—	—	37.50	50.00	50.00	67.00
Kamansoki . .	87.50	116.50	65.50	87.00	37.50	50.00	—	—	12 50	17.00
Lufu	100.00	133.50	78.00	104.00	50.00	67.00	12.50	17.00	—	—

Tout voyageur de 1re classe jouit d'une franchise de bagage de 100 kilogrammes.

Le double service de l'exploitation et de la construction fonctionne depuis un an sans difficultés et sans que l'un entrave la marche de l'autre. Les départs et les voyages, les croisements de trains aux stations de garages, tout cela fonctionne de la manière la plus régulière.

Quelques farceurs se sont attachés à proclamer, avec force gambades et clowneries, que le chemin de fer à voie étroite du Congo, avec ses courbes prétendûment uniques et ses pentes prétendûment infranchissables, était un railway inexploitable. « *Le chemin de fer du Congo* — s'est écrié au Parlement, entre deux cabrioles, M. l'avocat Alfred Defuisseaux — *avec ses rampes de 45 mètres, ses courbes de 50 mètres, est un chemin de fer absolument fantaisiste, impropre à toute exploitation. Devant les rampes, les locomotives doivent stopper, chauffer à toute vapeur, reculer d'abord pour s'élancer ensuite... Dans les courbes, les locomotives se trouvent absolument nez à nez, se bousculant l'une l'autre, comme des gens pressés le font au coin d'une rue !* »

Peut-on être grotesque à ce point !

Pour démontrer combien patauge le pauvre homme, il suffit de dire que ce chemin de fer « inexploitable » transporte à l'avancement tout le matériel, les approvisionnements et le personnel nécessaires à sa construction; qu'il a été fait, l'an dernier, 50 kilomètres de voie et, qu'en outre, l'exploitation publique de la ligne a donné les résultats suivants :

MOIS.	VOYAGEURS.	MARCHANDISES.	RECETTES.
1894 :		KILOGRAMMES.	FR. C.
Juin	209	74,430	8,744 20
Juillet	240	139,330	15,941.30
Août.	280	101,400	12,553.00
Septembre	272	73,500	10,022.10
Octobre	364	71,000	9,148.70
Novembre	289	59,200	8,434.60
Décembre	362	54,100	8,656.25
1895 :			
Janvier	422	117,600	15,525.55
Février	491	75,000	10,348.51
Mars.	436	72,000	11,499.30
Avril	426	57,600	9,194.10
Mai	348	52,800	11,567.49
Juin	—	—	39,000.00 (1)

C'est un grand service que rend à l'œuvre le gouvernement belge en envoyant au Congo une commission d'enquête. Les membres qui la composent, MM. les ingénieurs Francken, Huet et Claes et le géologue Cornet, s'embarquent à Anvers le 6 du mois prochain.

Nous, qui savons ce qui a été fait là-bas et de quel dévouement a fait preuve le personnel qui, sous la direction de MM. Espanet et Goffin, achève cette grandiose entreprise, nous attendons, avec la plus complète tranquillité, le rapport de la commission, certain que nous sommes qu'il nous vengera amplement des méchancetés vaines, des criailleries comiques et des critiques ignorantes de quelques cabotins politiques.

A.-J. Wauters.

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

III. — LES « MUCUNA » (2)

Vingt-six espèces différentes de *Mucuna* croissent dans les régions chaudes du monde entier. De ces vingt-six espèces, les deux principales sont : le *Mucuna urens* et le *Mucuna pruriens*.

Dans le bas Congo, la première de ces espèces s'appelle *mfoudingui;* on la désigne aussi sous le nom de pois à gratter ou pois pouilleux. C'est une plante grimpante, très commune aux Antilles et dans l'Amérique du Sud. Les gousses sont déhiscentes, longues de 10 à 15 centimètres, larges de 5 à 6 centimètres, renflées à l'endroit des graines, plissées transversalement et recouvertes de poils caducs, roux, durs, fins et piquants.

La graine a reçu le nom d'*œil de bourrique*, à cause de sa ressemblance avec l'œil d'un âne; de couleur brune, elle est entourée sur plus des deux tiers de sa circonférence d'un hile circulaire, sous la forme d'une bande noire, tandis que la couleur brune s'affaiblit et blanchit dans la partie qui touche au hile.

Les poils de ces gousses, en s'introduisant dans la peau, y causent une irritation désagréable.

Le *Mucuna pruriens* (D. C.) (3). — Cette deuxième espèce est beaucoup plus importante. Elle se présente sous l'aspect d'une

(1) Ce chiffre a été transmis par câble. Le détail n'est pas encore arrivé à Bruxelles.

(2) Famille : Légumineuses; sous-famille : Papilionacées; tribu : Phaséolées; sous-tribu : Érythrinées; genre : Les Mucunes ou *Mucuna*.

(3) Synonymes : *Dolichos pruriens*, Linn.; *Stizolobium pruriens*, Pers.; *Mucuna prurita*, Hook; *Carpopogon pruriens*, Roxb. Noms anglais : *cowhage, cow-itch.* Nom bas Congo : *mankoundia.* Nom vulgaire : petit pois pouilleux. — Pour la description scientifique complète, voir Bentley et Trimen.

grande liane mi-ligneuse, s'enroulant autour des grands arbres; fleurs pourpres réunies en grappes pendantes; gousses presque sessiles, d'un brun riche à maturité, longues d'environ 7 1/2 à 10 centimètres, couvertes d'un épais revêtement de poils raides, courts, aigus, d'un rouge pâle, dirigés en arrière et se détachant facilement; chaque gousse renferme quatre ou cinq graines séparées par des cloisons, longues d'environ 5 à 7 millimètres, lisses, brunâtres, marbrées de noir, minces et luisantes, analogues à de petits haricots.

A maturité, l'indigène n'ose s'approcher du *mankoundia*, car le moindre contact produit des démangeaisons intolérables pendant trois et quatre jours. Pour comble de malheur, il suffit de secouer les arbres le long desquels s'enroule le *mankoundia*, pour que le terrible *grattin* se détache de la plante et parsème le torse nu des noirs.

M. De Wèvre donne à ces poils le nom de *poils à gratter*.

Habitat. — Cette plante est abondamment distribuée dans l'Inde, d'où Bentley et Trimen la considèrent comme originaire.

L'appellation anglaise caractéristique *cow-itch* (gale de vache) est une corruption du nom hindoustan du *Mucuna pruriens* diversement appelé *cowhage, couhage, kiwach*.

La plante se rencontre aux Moluques, aux Antilles, en Guinée, en Mozambique, etc.

Nous la signalons au Congo, dans le district des Cataractes, vallée de la Loukounga, où elle arrive à maturité au milieu de la saison sèche (juillet-août).

Caractères. — Les poils du *Mucuna pruriens*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, produisent, au contact de la peau qu'ils pénètrent facilement, des démangeaisons intolérables.

Ils arrivent en Europe encore adhérents aux gousses, qui sont surtout importées des Indes orientales.

Ces poils, que l'on peut aisément séparer de la gousse, présentent, lorsqu'on les examine à la loupe, une extrémité creuse, finement pointue, légèrement barbelée à la pointe.

Ordinairement ils sont remplis d'air, mais contiennent parfois une matière granuleuse dont l'acide tannique est un des constituants.

Propriétés médicales et usages. — Les poils de *Mucuna pruriens* sont reconnus par la pharmacopée indienne; ils figuraient autrefois dans les pharmacopées de Londres, Édimbourg et Dublin; ils constituent un antihelmintique mécanique; cela provient de ce que ces poils, administrés comme médicament, percent le corps des vers intestinaux, qui, obligés ainsi à se tordre, se détachent des parois de l'intestin. Il est prouvé que l'action du *Mucuna* est ainsi mécanique par ce fait que, jamais, l'administration d'une teinture, décoction ou autre préparation correspondante de *Mucuna*, n'est à aucun degré antihelmintique.

Le *cowhage* a peu ou pas d'effet sur le ver solitaire, mais il a été plus spécialement employé avec succès pour l'expulsion du grand ver rond (*Ascarus lombricoides*) et a reçu une application assez étendue dans l'expulsion du petit ver filiforme (*Oxyuris vermicularis*).

Le meilleur moyen d'administrer le *cow-itch* est de le donner sous forme d'électuaire avec de la mélasse, du sirop ou du miel.

Les gousses peuvent être plongées dans le véhicule et alors grattées jusqu'à ce que la masse ait la consistance d'un électuaire, ou du miel épais; cette mixture peut être donnée à concurrence d'une pleine cuillerée de table à un adulte, et d'une cuillerée à thé à un enfant, pendant trois ou quatre jours consécutifs, le matin; cette médication doit être suivie d'une purge active, qui emportera généralement les vers.

Le *Mucuna* n'est pourtant plus, actuellement, que peu employé, quoique son efficacité soit indubitable; c'est un remède sain, bien que parfois son absorption ait été suivie d'entérites graves.

Le *Mucuna* a aussi été employé extérieurement sous forme d'un onguent, et a reçu d'autres applications comme stimulant local en paralysie et dans d'autres affections.

Une décoction de la racine ou des gousses passe pour diurétique, et était autrefois employée contre l'hydropisie.

D'après Ainslie, une infusion de la racine est employée par les natifs de quelques parties des Indes comme remède contre le choléra.

Les graines sont utilisées par la médecine indienne.

Enfin, les fruits jeunes et tendres sont cuits et mangés dans l'Inde.

Remarque. — Ainsi que le fait observer M. De Wèvre, il est bon de connaître cette plante, sans quoi l'on s'expose à des surprises très désagréables et très douloureuses, par exemple si l'on tire un oiseau perché sur un arbre que garnit le *Mucuna pruriens*, car on peut ainsi produire la chute des poils urticants et en être couvert et attaqué.

Lieut[t] Ch. Lemaire.

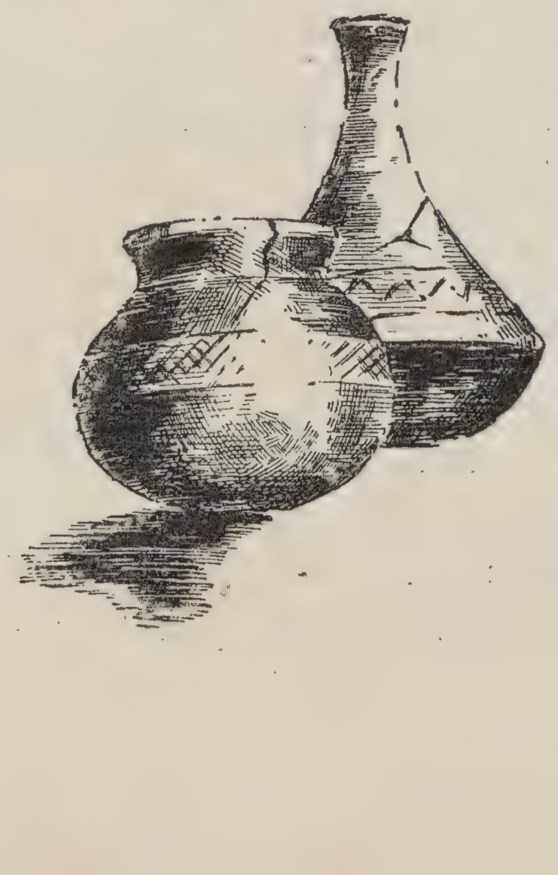

LES INSTALLATIONS DU CHEMIN DE FER DU CONGO

Le dernier courrier arrivé du Congo nous a apporté un envoi de photographies de notre excellent collaborateur, le capitaine Weyns. Deux d'entre elles représentent des vues prises, au moment du travail, dans l'atelier de la gare de Matadi. Cette importante construction en fer a été fournie par

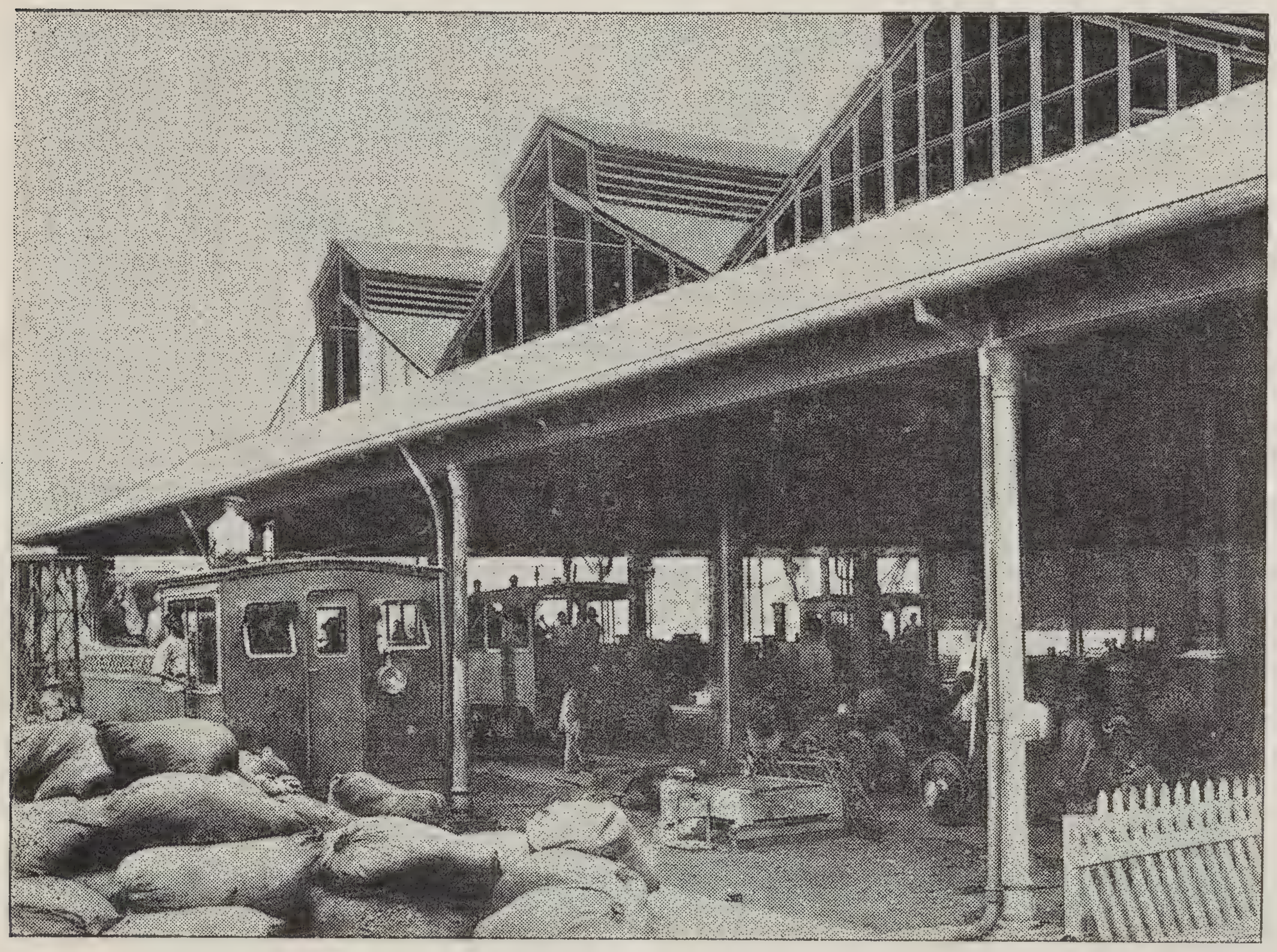

la Société anonyme « L'Industrie », de Louvain. Elle mesure 60 mètres de longueur sur 30 de largeur et renferme les forges, les tours à bandages et autres, toutes les machines-outils, etc. Sous la véranda, en communication avec le château d'eau, sont installées deux cabines de bain, avec appareils à douches pour les Européens et les noirs des ateliers. Elles rendent les plus grands services.

Le capitaine Weyns nous envoie également quelques vues d'ensemble des installations, chaque jour plus nombreuses, de Matadi. Les immeubles en fer ou en bois de la Compagnie du chemin de fer comprennent : l'atelier susdit; le magasin des ateliers, long de 40 mètres; un atelier de menuiserie, de 15 mètres; 4 magasins à provisions, de 30 mètres; la résidence du directeur, de 15 mètres; les bureaux, de 35 mètres; 8 maisons pour ingénieurs, agents et ouvriers, de 9 et 20 mètres; le bureau de recettes, de 10 mètres; magasins de 30 mètres de longueur, habitations d'agents, de comptables et, enfin, une maison en briques servant de pharmacie.

Les photographies que nous publions aujourd'hui et celles que nous reproduirons par la suite permettront à nos lecteurs de se faire une idée de l'importance de ces installations. Elles leur démontreront, en outre, combien sont, ou ignorants, ou de mauvaise foi les personnages « bien informés » qui attaquent la Compagnie du chemin de fer en essayant de représenter les installations au Congo comme absolument rudimentaires. Sous le rapport de l'effronterie, la palme revient au citoyen A. Defuisseaux. Dans la séance du 27 juin dernier, ce député a proclamé avec un souverain aplomb que « les gares de la Compagnie étaient faites avec les débris des caisses qui apportent les victuailles ».

Ce sont ces immeubles, a-t-il ajouté avec une indignation partagée aussitôt par quelques-uns de ses voisins, qui arrivent à valoir 1,350,000 francs! M. le député Demblon, toujours spirituel, a approuvé en disant : « Ce sont les comptes fantastiques d'Hoffmann. » Et tout le groupe de se régaler de l'esprit plein d'originalité de M. Demblon.

Ce que nous trouvons, nous, « fantastique », c'est la naïveté de ces fantoches qui, bien inutilement, s'exposent en parlant ainsi à être piteusement roulés par la première photographie du Congo que l'on voudra bien leur adresser en manière d'argument *a posteriori*.

Le long de la ligne, aux différentes stations, s'élèvent déjà des installations en rapport avec l'importance de la halte. C'est ainsi que nous relevons : à la station des Échelles : une habitation pour blancs; à Pallabala : trois habitations pour blancs; à la Mia : une habitation pour blancs; à Tombagadio : deux habitations pour blancs; à Kengé : un bâtiment pour le personnel de

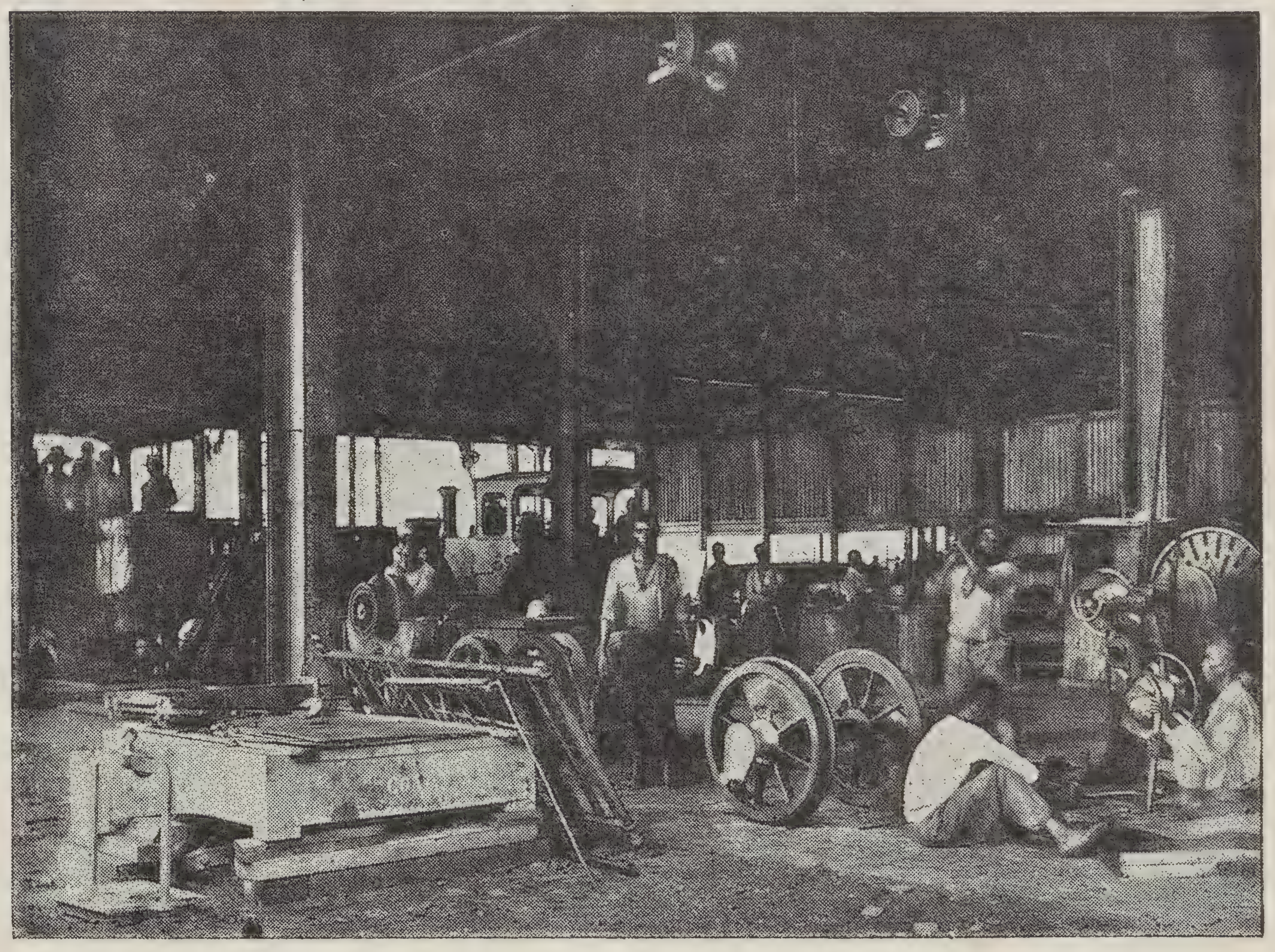

la station, un bâtiment de recettes et une remise pour machines; à Duisi : deux habitations pour blancs; à Colaux-Buffles : trois habitations pour blancs, un hangar pour machines et un poste téléphonique; à Tadi-Falla : quatre habitations pour blancs; à Kamansoki : deux habitations pour blancs, un magasin, un bâtiment de recettes et une maison d'entretien.

Enfin, il y a, à Kinkanda, tout un ensemble de constructions : habitation, hôpital, étables, ferme, magasins, etc.

LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN

III

Chasse. — La plupart des gens de l'intérieur chassent l'éléphant, le buffle, les différentes antilopes, les singes, les cochons sauvages, les civettes et les oiseaux. Les Mabendjas, les Mobongoros et les Mogandjoros capturent, en outre, des hippopotames dans le haut Rubi.

Les léopards pullulent dans toute la région; mais on ne leur fait pas la chasse. Lorsque des indigènes sont attaqués par ces fauves, ils se défendent comme ils peuvent et réussissent parfois à en tuer. La légende attribue à certaines femmes le pouvoir de charmer les léopards, de les fasciner et d'apaiser leurs instincts féroces. Elles parviennent, dit-on, à les rendre doux, soumis et obéissants; puis, lorsqu'elles les ont bien apprivoisés, elles en font les instruments de leurs vengeances.

Femmes Basoko préparant le manioc. (D'après une gravure de M. Michel.)

Les natifs chassent l'éléphant. A cette fin, ils enduisent de poison le fer de leurs lances et tâchent de surprendre la bête pendant qu'elle dort ou qu'elle mange. Usant de ruses, ils s'approchent d'elle le plus près possible en évitant de se mettre sous le vent et en faisant preuve d'une patience dont les sauvages seuls sont capables. Arrivés à deux mètres du pachyderme, ils lui plantent, avec une sûreté de main sans égale, une lance dans la cuisse ou, de préférence, dans la trompe. Après quoi ils s'enfuient, certains que le poison ne tardera pas à agir.

Ce procédé est employé par les Mabendjas, les Maboros, les Mogandjoros et les Mobongoros.

Dans les plaines de l'Uelle, les indigènes se réunissent en bande pour chasser l'éléphant; ils tâchent de le cerner dans un endroit favorable et lui jettent alors des lances et des sagaies jusqu'à ce qu'il succombe à ses blessures. Cette chasse étant très dangereuse, il y a chaque fois plusieurs hommes tués.

Indépendamment des deux procédés que nous venons d'indiquer, les natifs capturent également l'éléphant au piège. A cet effet, ils creusent dans la forêt des fosses très profondes dont l'ouverture est moins grande que le fond. Ces fosses, ménagées dans les sentiers que suivent les pachydermes, sont

habilement dissimulées au moyen de branchages et de terre. Elles sont employées presque partout. Dès qu'un éléphant y est tombé, les indigènes le tuent à coups de lance.

Les Mabendjas et les Basokos se servent d'un piège spécial. Voici comment ils le disposent : ils choisissent d'abord deux arbres assez rapprochés et situés l'un à droite, l'autre à gauche d'un sentier fréquenté par les éléphants. A cinq ou six mètres du sol, ils réunissent les deux arbres par une pièce de bois transversale à laquelle ils suspendent un épieu en fer acéré et chargé d'un poids considérable. Cet épieu, maintenu en place par une espèce de cliquet, se détache et s'abat sur l'éléphant lorsque celui-ci heurte du pied une liane soigneusement préparée qui met l'appareil en mouvement.

Pour capturer l'antilope et le cochon sauvage, ainsi que d'autres animaux d'assez grande taille, on emploie le même système de trappe que pour l'éléphant, seulement la fosse est de dimensions moindres.

Dans les endroits giboyeux, les indigènes disposent aussi des filets à mailles plus ou moins espacées et qui sont tendus verticalement. Des chiens du pays, très bien dressés à cet effet, sont lancés à la poursuite du gibier et le chassent dans la direction des rets. Les animaux qui s'y font prendre sont ensuite tués à la lance.

Les oiseaux et les singes sont abattus à coups de flèches. On emploie les chiens pour la chasse à l'iguane. Enfin, les Mabendjas, les Mobongoros et les Mogandjoros capturent l'hippopotame au moyen du harpon.

PÊCHE. — La pêche est très en honneur chez les Basokos. Ces indigènes emploient, pour capturer le poisson, des procédés nombreux dont voici la liste, dressée d'après les noms que leur donnent les natifs :

1° *Liemba.* Panier de forme oblongue. Pour ce genre de pêche, l'indigène choisit de préférence les endroits où sont jetés les détritus de toute nature. Il entre dans l'eau, la trouble en marchant et pousse devant lui son *liemba*, qu'il relève toutes les minutes. Au moyen de cet appareil, il ne prend que de tout petits poissons;

2° *Inango.* Pêche à la ligne de fond. Inutile de la décrire; elle est connue de tous;

3° *Itangi.* Sorte de petit filet rond qu'une liane maintient ouvert et dans lequel sont déposées des amorces spéciales. Les poissons voraces se font prendre par les ouïes dans les larges mailles du filet qui est maintenu à fleur d'eau. Ce sont surtout les femmes qui se livrent à ce genre de pêche. Une seule personne peut surveiller une dizaine de ces engins;

4° *Yophé.* Petite nasse qui se place à l'embouchure des ruisselets;

5° *Ikwaïenge.* Petite nasse munie d'un couvercle qui se referme brusquement lorsqu'un poisson touche à l'amorce. Cette dernière consiste généralement en un morceau de chikwangue. Au moyen de ce piège, on ne prend qu'une seule espèce de poisson désignée sous le nom indigène de *Gondas;*

6° *Ikoutous.* Lignes munies d'un petit flotteur cylindrique en bois; à l'hameçon, on attache généralement une *lika* (grenouille), dont certains gros poissons se montrent très friands;

7° *Diotés.* Lignes munies d'un grand flotteur en bois; elles s'amorcent avec des vers;

8° *Bolo.* Ligne ordinaire avec canne en bois flexible.

Ce sont généralement les femmes qui pêchent à la ligne. Elles se servent souvent des insectes en guise d'appât;

9° *Kotiro.* Filet rond maintenu ouvert par une liane et que l'on emploie de la même façon que le *liemba;*

10° *Moso.* Grand filet rond maintenu ouvert par une liane. Les indigènes qui s'en servent se réunissent à trois dans une pirogue. Au moyen de longues perches, deux d'entre eux chassent le poisson qui se tient au fond de la rivière; le troisième manie le filet, qu'il relève à peu près toutes les cinq minutes;

11° *Boulamba.* Sorte d'épervier maintenu par une liane dont l'extrémité est passée autour du cou du pêcheur. Celui-ci est monté dans une pirogue et lance le *boulamba*, tandis qu'un autre indigène, se tenant à l'arrière, dirige l'embarcation;

12° *Makayoulou.* Immense filet que l'on tend d'une rive à l'autre et aux extrémités duquel se tiennent deux canots montés chacun par trois hommes. Le *makayoulou* n'est relevé qu'après avoir été traîné pendant quelque temps par les pirogues marchant de conserve;

13° *Ikoso.* Même filet que le précédent, mais plus petit. Un homme se tient à la rive, tandis qu'un autre, monté dans une pirogue, prend le large et tend le filet. Après quelques minutes d'attente, les deux pêcheurs relèvent simultanément;

14° et 15° *Mouva et Soro.* Harpons servant à capturer de grands poissons qui nagent à fleur d'eau. Pour cette pêche, comme pour la précédente, les indigènes sont en canot;

16° *Etourou.* Longue claie que l'on place le long des rives inondées au moment où les eaux se retirent. Cet engin a pour but d'empêcher le poisson de rentrer dans le lit de la rivière;

17° *Lokalo.* Claie rectangulaire de 9 à 16 mètres carrés. L'un des grands côtés prend appui contre le canot pendant que l'autre, maintenu par deux lianes, s'abaisse lentement dans l'eau jusqu'à ce que la claie soit horizontale. On relève l'appareil toutes les minutes. Avec cet engin, l'indigène ne pêche que de tout petits poissons au bord de la rivière;

18° *Kesoumba.* Immense nasse en forme de cône que l'on place à l'embouchure des ruisseaux ou entre deux *étourous* (voir le 16°) lorsque les eaux baissent.

Dans le Congo et le Lomami, les natifs emploient des nasses qu'ils disposent de façon que l'ouverture soit tournée vers l'aval. Quant aux gens de l'intérieur, ils prennent également beaucoup de poissons dans les ruisselets et dans les mares. A cette fin, ils en isolent certaines parties des cours d'eau au moyen de barrages en terre et les mettent à sec, de telle sorte qu'ils n'ont qu'à prendre le poisson à la main. Ils emploient aussi les feuilles d'une légumineuse qu'ils pilent dans un mortier et dont ils se servent pour étourdir le poisson.

Lorsqu'après les inondations périodiques, les eaux se sont retirées, les femmes vont déterrer une sorte de silure dont la chair est très appréciée des indigènes.

Capitaine CHALTIN.

L'arrivée d'un courrier d'Europe au bureau de poste de Banana. (D'après une phot. de M. Michel.)

LE SERVICE DES POSTES

Timbre de 5 francs, émission de 1894.

L'ÉTAT indépendant du Congo a adhéré à l'Union postale universelle depuis le 17 septembre 1885. A l'heure actuelle, il existe dans ses territoires cinq bureaux de poste : à Banana, Boma, Matadi, Zobe et Léopoldville. De ce dernier point, les correspondances s'expédient à l'intérieur du pays jusqu'aux stations les plus éloignées par les steamers naviguant sur le haut fleuve et ses affluents.

Le prix d'affranchissement, pour les lettres envoyées de Belgique au Congo, se monte à 25 centimes par 15 grammes, et 50 centimes pour celles expédiées en sens contraire. La carte postale est de 15 centimes. La carte postale internationale avec réponse payée, de 25 centimes.

Depuis le commencement de l'année 1887, il existe un service de colis postaux entre Anvers et Boma. Les colis ne peuvent dépasser le poids de 5 kilogrammes, le volume de 20 décimètres cubes ni la dimension, sur une face quelconque, de 60 centimètres. Le prix de transport est de 2 fr. 50 c. auquel vient s'ajouter, au Congo, une taxe territoriale de 1 franc et, en Belgique, 25 centimes pour la remise à domicile.

Déjà, dans un premier article [1], nous avons eu l'occasion de signaler les progrès successifs qui ont été réalisés dans l'organisation du service postal, et nous avons indiqué, à cette époque, le total par année, depuis 1886 jusqu'en 1890, des objets reçus et expédiés en service international.

Voici une nouvelle statistique, donnant les chiffres des neuf dernières années, tant au point de vue du service intérieur de l'État que des correspondances échangées avec l'étranger. Elle montre l'importance toujours croissante qu'a prise, au Congo, le service des postes.

Tableau des objets postaux expédiés et reçus pendant les années 1886 à 1894.

	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894
A. Service intérieur	880	4.740	4,840	6,734	21,090	33,406	42,764	49,554	50,572
B. Service international :									
a) réception .	23,352	28,998	32,948	33,268	50,124	62,640	61,860	75,744	93,684
b) expédition .	9,788	21,816	18,316	20,160	24,894	30,116	38,891	43,464	44,784
c) transit . .	3,956	3,600	2,272	1,816	2,592	3,078	3,364	576	306
	37,976	59,154	58,376	61,978	98,700	129,240	146,879	169,338	189,346

[1] Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 162.

Dans le même ordre d'idées, il nous reste à signaler une innovation intéressante : la création d'un service interne et international de mandats-poste.

L'arrêté qui règle cette question est daté du 15 juin 1893. Il décide qu'un service de mandats-poste est institué entre les bureaux de Boma, Banana et Matadi. Aux termes de cet arrêté, aucun mandat ne peut excéder la somme de 500 francs effectifs. La taxe doit être acquittée d'avance par l'expéditeur. Elle est établie d'après le tarif suivant :

Pour toute somme ne dépassant pas 20 francs.				20 centimes.
Pour plus de 20 francs jusqu'à		25 francs	. .	25 —
—	25 —	30 —	. .	30 —
—	30 —	35 —	. .	35 —

Et ainsi de suite, en ajoutant 5 centimes de 5 francs en 5 francs ou fraction de 5 francs.

Parallèlement à ce service, il a été créé, à la suite d'une convention entre l'État indépendant du Congo et la Belgique, un service de mandats-poste entre ces deux pays.

Aucun mandat ne peut excéder la somme de 500 francs effectifs. La taxe à payer en Belgique est fixée à 25 centimes par 25 francs ; celle à payer au Congo est fixée comme suit :

Pour toute somme ne dépassant pas 25 francs.				50 centimes.
Pour plus de 25 francs jusqu'à		30 francs	. .	60 —
—	30 —	35 —	. .	70 —
—	35 —	40 —	. .	80 —

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 centimes de 5 francs en 5 francs.

Ce service ne fonctionne pas seulement entre la Belgique et le Congo, car des envois de fonds peuvent être échangés au moyen de mandats-poste entre l'administration des postes de chacune des parties contractantes et les pays pour lesquels l'administration de l'autre partie contractante peut servir d'intermédiaire pour les envois de l'espèce.

Ces mandats sont soumis aux mêmes conditions de taxe que ceux qui sont échangés directement entre la Belgique et le Congo, mais l'administration intermédiaire déduit de leur montant une commission égale à la taxe dont elle est redevable pour ses propres mandats, à l'office à l'intervention duquel le payement est effectué.

Tous les bureaux de poste en Belgique et les bureaux de Banana, Boma et Matadi au Congo, participent au service des mandats-poste entre les deux pays.

Pendant les quatre mois qu'a fonctionné le service des mandats-poste en 1893, il a été échangé, en service intérieur, 13 mandats, pour une valeur de 1,383 fr. 2 c. En service international, il a été payé 13 mandats, pour une valeur de 2,997 fr. 61 c., et il en a été émis 220, pour une valeur totale de 36,883 fr. 65 c.

Durant l'année 1894, il a été échangé, en service intérieur, 87 mandats, pour une valeur de 7,811 fr. 92 c. En service international, il a été payé 65 mandats, pour une valeur de 17,943 fr. 10 c., et il en a été émis 789, pour une valeur totale de 116,350 fr. 73 c..

Depuis près d'un an, le gouvernement de l'État a émis une nouvelle série de timbres-poste (arrêté du 21 novembre 1895), inspirés, quant au format et au choix des sujets, des timbres des États-Unis émis pendant l'année du centième anniversaire de l'indépendance. L'effigie du souverain a disparu pour faire place à une suite de petites compositions reproduisant les diverses scènes congolaises exposées l'an dernier à Anvers par le peintre Robert Mols.

Ces timbres sont au nombre de huit, savoir :

5 centimes, couleur bleu de ciel ou brune : vue de Matadi ;

10 centimes, couleur brune ou bleu de ciel : vue des Stanley-Falls ;

25 centimes, couleur orange : la chute de la rivière Inkissi ;

50 centimes, couleur verte : un train de chemin de fer sur le pont de la Mpozo ;

1 franc, couleur lilas : une chasse à l'éléphant ;

5 francs, couleur rouge-brique : deux indigènes.

La composition, sujet et encadrement, de chacun de ces timbres est présentée avec goût ; le choix des couleurs est heureux, la gravure est fine, l'impression excellente. Ce sont là des compliments qu'on ne peut pas adresser à beaucoup d'autres timbres, notamment aux timbres belges, qui sont probablement les plus laids qui soient, sous tous les rapports.

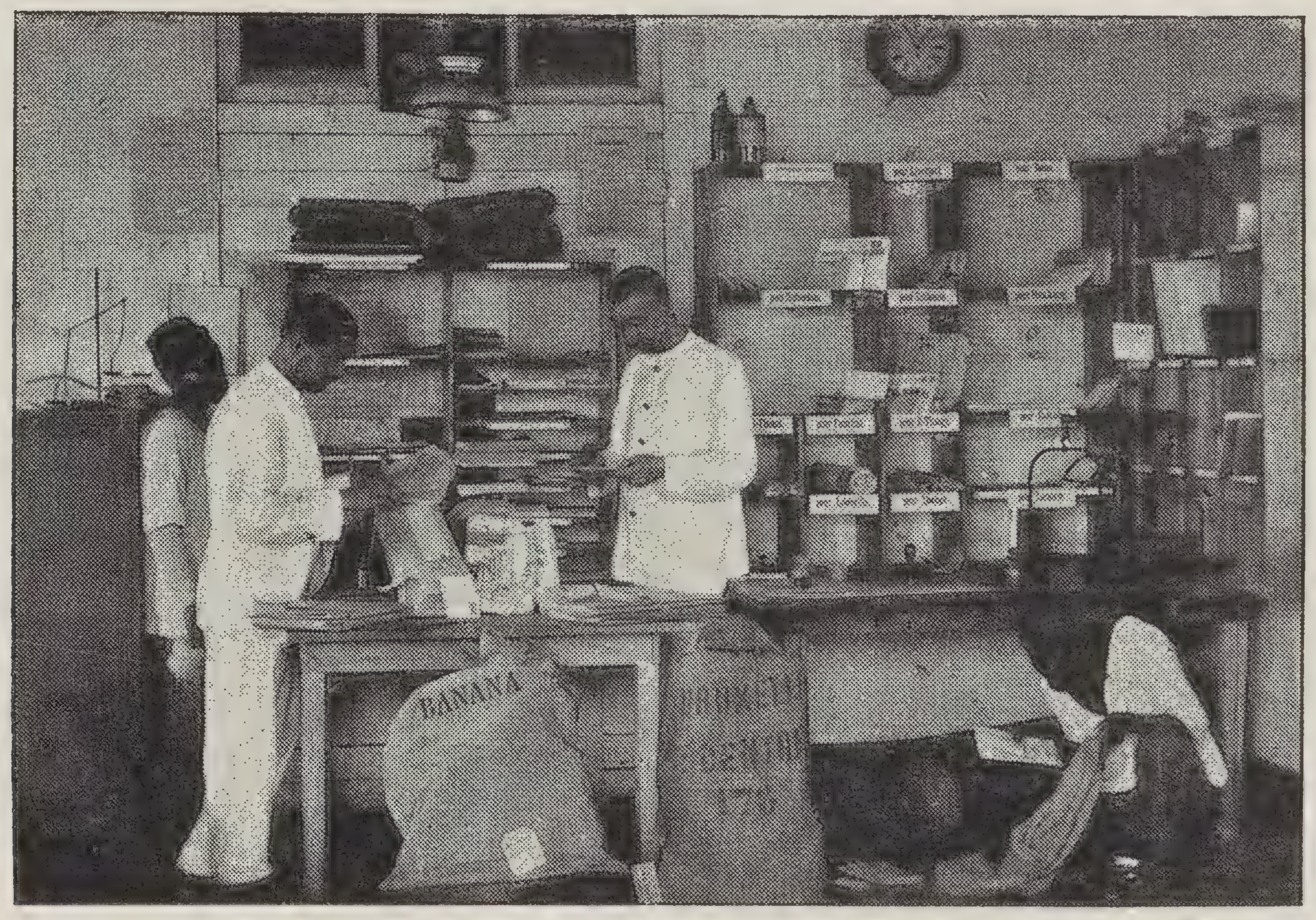

Intérieur du bureau de poste de Banana.
(D'après une phot. de M. Michel.)

COMMENT LES NÈGRES TRANSPORTENT

Le Père J. Van Damme adresse aux Missions catholiques de Scheut une lettre intéressante où il décrit la façon originale dont les indigènes ont l'habitude de porter leurs fardeaux. L'article est intitulé : *Un mot sur le portage au Congo* :

A voir ce titre, dit le Père Van Damme, on s'imagine peut-être que je vais parler du service de transport organisé par l'État indépendant et certaines compagnies depuis Matadi jusqu'à Léopoldville, service qui prendra fin dès que le chemin de fer sera terminé. On s'attend à me voir exposer sur cette grosse affaire les appréciations financières, politiques et humanitaires d'un homme qui a vu ; et personne ne s'étonnerait que je dise un mot de la querelle pendante entre ceux qui tiennent pour la route actuelle des caravanes, sise au sud du fleuve, et ceux qui voudraient la voir établir au nord. Je m'en garderai bien : tracer des routes, c'est besogne d'ingénieur, pas la nôtre, et chicaner n'est pas notre fait. Si donc j'entreprends de parler de portage, c'est dans un sens bien plus restreint : je veux m'occuper seulement de la manière dont le nègre porte son fardeau.

En Belgique, on écrit généralement que le portage sur la route des caravanes se fait « à dos d'homme ». C'est complètement faux, car le portage s'exécute « à tête d'homme » toujours, et pour n'importe quel objet, pourvu que celui-ci ne dépasse pas les forces d'un seul individu. Expliquons et appuyons par des faits.

Dès son plus jeune âge, dès que l'enfant, fille ou garçon, sait trotter sur ses petites jambes, sa mère ne le conduira jamais au marché, voire chez sa voisine, sans lui placer sur la tête, en guise de charge, un objet léger, sans grande valeur et surtout incassable. Le but est d'habituer l'enfant à la manœuvre du portage. C'est ainsi que maintes fois j'ai vu passer, près de ma demeure, une gamine, haute comme ça, n'ayant guère plus de dix-huit mois, et portant en équilibre sur sa petite tête crépue un plat en bois contenant une loque quelconque. Cette charge, toute légère qu'elle était, l'obligeait à se tenir droite et raide comme un piquet, lui défendait cabrioles et gambades, sans trop la gêner pourtant, car c'est en riant et jasant avec sa mère, en pirouettant prestement pour se tourner vers celle-ci, qu'elle regagnait le chimbek de ses parents.

Marchand de poules.
(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.

A mesure que l'enfant grandit, la charge, tout en devenant plus utile, augmente en poids, jusqu'à parvenir, pour de robustes adultes, à 50 kilogrammes. Dès lors, c'est-à-dire dès que l'objet à transporter constitue véritablement une charge, le portage, ayant toujours la tête pour support, s'exécute différemment, suivant le sexe du porteur. L'homme place le fardeau d'aplomb sur son crâne ; la jeune fille et la femme, pourvu que l'objet soit très pesant, le portent dans une sorte de hotte ; mais la courroie de cette hotte repose sur leur tête, et non point sur les épaules, comme chez les *botresses* de Namur et de Liége.

C'est toujours chose intéressante pour les nouveaux débarqués que de voir arriver à Boma, dans cet équipage, et se suivant à la file indienne, une cinquantaine de porteurs, hommes, femmes, garçons et fillettes. La charge des hommes se compose de bananes, chikwangues, huile de palme renfermée dans des bouteilles ; la hotte réglementaire des femmes contient les aliments nécessaires à la consommation de la famille, des pagnes de rechange, des bouteilles d'eau potable. Gamins et gamines n'ont pour fardeau qu'un ustensile de ménage, de vieilles loques empaquetées, quelques épis de maïs. Ce qui donne un cachet particulier à ces caravanes de nègres, que l'on dit si naturellement paresseux, c'est qu'ils se font une fête de leur rude travail, et que d'ordinaire ils se font précéder par un musicien muni d'une flûte ou d'une trompette dont les sons règlent la marche.

Par suite de cet exercice continuel du portage sur la tête, on comprend assez que les nègres arrivent à posséder en ce genre une adresse prodigieuse. Voyez, par exemple, ce négrillon de deux ou trois ans qui, en costume d'Adam, se rend au grand fleuve sur l'ordre de sa mère, pour y puiser de l'eau dans un vieux bidon à pétrole qu'il a posé sur sa tête. Sans le maintenir, il tambourine sur celui-ci des deux mains, pour se donner le plaisir d'imiter le bruit du tam-tam que son père fait parfois résonner au clair de la lune. Tout à l'heure, chargé

de huit à dix litres d'eau, vous le verrez revenir fièrement, exécutant avec les deux bras des moulinets fantastiques.

Voyez encore ces deux femmes qui s'avancent, la pipe traditionnelle en bouche, l'amphore au goulot étroit sur la tête. Et l'une des deux porte ce vase, non point reposant par le fond sur sa crinière laineuse, mais par le goulot. On le prendrait pour un ballon minuscule, gonflé de gaz et tout prêt à s'envoler.

J'ai vu tout dernièrement un moricaud qui, portant de la sorte une bouteille vide, et voulant ramasser sur la terre je ne sais quel objet, ne chercha nullement à déposer sa charge fragile, et parvint cependant à se baisser, puis à se relever, sans que la bouteille oscillât le moins du monde.

A Boma, vers le soir, les nègres employés à la Force publique vont se baigner au fleuve; ils reviennent en rangs bien alignés, marchant au pas marqué par le clairon, et portant, au lieu d'armes, des fagots de bois à brûler et des cruches d'eau, le tout sur la tête, et sans que cette charge parfois énorme amène un seul faux pas.

Le négrillon qui me sert, mon *boy*, comme on dit ici, pourrait en remontrer en ce genre aux plus adroits de vos équilibristes. Quand il revient de n'importe quel magasin de la ville, portant de la manière susdite des boîtes de conserves ou n'importe quel autre objet, cela ne l'empêche en aucune façon d'agacer les chats et les chiens qu'il rencontre, voire de jeter des pierres aux moineaux. Et jamais d'accidents, cependant!

Il y a plus : l'habitude de porter sur la tête est telle chez le nègre qu'il ne conçoit même pas qu'on puisse le faire autrement. Une femme a fini de fumer sa pipe; son vêtement sommaire ne comportant aucune poche, elle pose sur sa tête l'instrument si cher aux négresses, et continue de trotter ou bien de vaquer aux soins du ménage.

Dernièrement, un agent de l'État envoie son boy emprunter au voisin une feuille de papier à cigarettes. Quelle n'est pas sa stupéfaction de voir revenir le bambin portant l'objet sur sa tête! Seulement, comme la brise qui soufflait assez fort aurait pu emporter au loin la feuille légère, le malin petit boy l'avait fait tenir en place au moyen d'un caillou.

Jos. Van Damme,
miss.

LA CULTURE DU CAFÉ

Nous recevons de M. Arthur Janssens, agent de la Société du Haut-Congo à Bena-Bendi (Kassaï), la communication suivante que nous nous empressons de placer sous les yeux de nos lecteurs :

Depuis que je suis en Afrique, j'ai beaucoup lu et entendu parler du café, soit dans vos journaux, soit dans les conversations au Congo, mais je crois que jusqu'à présent personne n'a encore abordé le sujet au point de vue pratique et surtout économique. Permettez-moi donc de vous indiquer une méthode de culture qui n'est nullement la mienne, je m'empresse de le dire, mais que j'ai pratiquée dans l'Amérique du Sud, après y avoir été initié par les habitants de ces régions.

Choix du terrain. — Commençons par le terrain à choisir. Celui-ci, pour un œil exercé, se reconnaît immédiatement.

1° Il faut que l'on n'y rencontre aucun palmier. Cela étonnera beaucoup de gens qui croient que le palmier, à cause de la beauté de son feuillage, exige un bon terrain pour se développer. Il n'en est rien; le palmier se plaît dans le sable et les bas-fonds et son habitat cesse là où il y a plusieurs centaines de mètres d'altitude. Si on en rencontre quelques-uns isolés dans des régions élevées, c'est que des noix palmistes y ont été apportées soit par des oiseaux, soit par l'homme, et qu'elles y ont germé;

2° Les arbres d'un bon terrain ne sont ni trop durs, ni trop tendres; ils conviennent généralement très bien pour les constructions;

3° La terre est recouverte d'humus et le fond en est rougeâtre, ferrugineux;

4° De préférence, le terrain doit être ondulé et formé de coteaux.

Défrichement. — Une fois l'emplacement trouvé, on procède au défrichement. Celui-ci, au Congo, se fait presque toujours dans d'assez mauvaises conditions; on abat sans discernement et l'on brûle à outrance. Pourtant le bois ne manque pas de valeur et on devrait tâcher d'en tirer profit. Il faudrait, par conséquent, au lieu de détruire inutilement par le feu ce que la nature a mis des siècles à produire, épargner le plus possible les beaux arbres et ne pas commettre les mêmes errements qu'en Amérique, où le déboisement à outrance a déjà produit de si tristes résultats.

Après avoir défriché le terrain nécessaire à l'emplacement d'une station ou d'une plantation, tout en conservant les arbres de *bois dur* qui ne doivent pas absolument être supprimés, on abattra les arbres de *bois tendre* et on les laissera sécher sur place en n'enlevant que les branches. Les feuilles sèches seront enfouies par le sarclage. De cette manière, on ne devra rien brûler et au bout de deux ans le bois tendre, tombé en décomposition, aura servi d'engrais au même titre que les feuilles; le terrain n'en deviendra que plus fertile. Que l'on ne s'étonne pas de devoir planter, par ce système, au milieu de troncs abattus; dans toutes les colonies on opère de la sorte, afin d'épargner la main-d'œuvre.

Si le terrain défriché doit servir de plantation de café, on

retirera immédiatement le *bois dur* qui aura dû être abattu et on l'emmagasinera sous des hangars. Pour les plantations de maïs, on laissera tout le *bois dur* sur pied, mais on aura soin de percer le tronc, à un mètre de hauteur, au moyen d'un gros vilbrequin, qui pénétrera jusqu'au cœur de l'arbre; ce trou sera fait de bas en haut, de manière à forcer la sève à s'écouler par le bas au lieu de remonter jusqu'aux branches. L'arbre perdra bientôt ses feuilles, se desséchera et lorsqu'on voudra l'exporter, on n'aura plus qu'à l'abattre. Les feuilles en tombant empêcheront que l'ombre vienne arrêter la maturation du maïs. Pour le café, au contraire, il faut de l'ombre, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

Plantations. — Tous les indigènes savent planter le maïs. Quant au café, après avoir fait le défrichement dans les conditions que nous venons d'indiquer, on doit procéder à la préparation du terrain destiné à recevoir les graines.

On plante d'abord des bâtons de 1 mètre environ de hauteur, distants les uns des autres de 2 mètres à $2^{m}50$, et l'on dirige l'alignement de l'est à l'ouest, de manière que, plus tard, le café reçoive pendant toute la journée la chaleur du soleil; afin de tempérer l'ardeur des rayons solaires, on plante des ricins à côté de chaque caféier. Les mois qui conviennent le mieux pour la plantation des graines sont ceux qui correspondent au commencement de la saison des pluies. Pour le Sankuru, par exemple, on préparera le terrain en juin, juillet, août; on fera les excavations et l'on plantera les ricins au commencement de septembre, et, en octobre, après quelques pluies, on s'occupera des graines.

Nous avons dit que le café devait être planté de l'est à l'ouest, à une distance de 2 mètres à $2^{m}50$. Dans le sens du nord au sud, il faut observer entre chaque ligne de caféiers une distance de $1^{m}70$ à 2 mètres.

Donc, les bâtons une fois posés pour indiquer la place destinée à recevoir les graines, on pratique au pied de chaque bâton une excavation de 20 ou 30 centimètres, jusqu'à ce qu'on rencontre une autre couche de terre généralement friable et dont on retire une quantité égale à celle qu'on a enlevée à fleur de sol. On jette cette dernière au fond de l'excavation et on la recouvre de la terre friable que l'on a extraite. De cette façon, le caféier, en grandissant, trouve immédiatement les éléments nutritifs dont il a besoin; il devient vigoureux et n'est pas retardé dans sa croissance. Ce travail étant terminé, on plante à l'est, à 25 centimètres du trou, un pied de ricin, puis un autre à égale distance à l'ouest. Le ricin croît spontanément dans tous les terrains déboisés.

Un mois après, quand le ricin donne assez d'ombre, on fait des trous de 4 ou 5 centimètres de profondeur, on sème les graines de café et l'on place, autour de chaque excavation, la terre que l'on vient d'en retirer, de façon à former rebord, ce qui empêche les pluies d'entraîner les semences. Celles-ci ne doivent pas être recouvertes de beaucoup de terre. Un centimètre d'épaisseur est de trop.

Dès la troisième année, on peut priver le caféier de son tuteur, le ricin.

On peut également semer les graines séparément, puis transplanter les jeunes plants. Mais avec ce système, il y a beaucoup de caféiers qui meurent. Dans le cas où l'on serait obligé, pour l'une ou l'autre cause, d'adopter cette seconde méthode, on sèmerait les graines dans de petites corbeilles en jonc, puis, dès que l'on aurait de jeunes plants, on placerait le tout en pleine terre; la corbeille ne tarderait pas à pourrir et le caféier pourrait se développer librement.

Voilà ce que mon expérience m'a suggéré sur la façon la plus économique de préparer les plantations de café. La récolte fera l'objet d'une autre lettre, si toutefois vous trouvez celle-ci digne de quelque intérêt.

Arth. Janssens.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL WAHIS

Théophile Wahis, lieutenant-colonel au régiment des grenadiers (1895), adjoint d'état-major. Prend part à la campagne du Mexique comme officier dans la légion belge (1864-1866).

Secrétaire général du département de l'intérieur de l'État indépendant du Congo (19 juin 1890). — Vice-gouverneur général (19 novembre 1890). — 1er départ pour le Congo le 18 mars 1891. Fait un voyage dans le Mayombe (juin 1891), puis dans le haut Congo (même année). — Nommé gouverneur général (1er juillet 1892). — Rentré en Belgique le 15 octobre 1892. — Fait l'intérim de secrétaire d'État des finances (janvier-mars 1893). — 2e départ pour le Congo le 6 avril 1893. — Préside à l'inauguration de la ligne du chemin de fer de Matadi à Kenge (4 décembre 1894). — Se rend au Stanley-Pool (septembre-décembre 1894). — Rentre en Belgique le 13 février 1895. — 3e départ pour le Congo le 6 septembre 1895.

Le gouverneur général Wahis s'embarquera, à Anvers, le 6 septembre prochain pour Boma, où il retourne prendre la direction du gouvernement local. C'est son troisième départ pour l'Afrique

Lorsque, il y a cinq ans, on apprit que le major Wahis acceptait de se rendre au Congo, la nouvelle de sa nomination fut accueillie avec une réelle satisfaction dans les milieux africains. Officier de valeur, que sa belle et vaillante conduite au Mexique avait mis en relief, aimé, sympathique, avec des qualités précieuses pour la nouvelle mission qui lui était confiée : la bonté, le calme, le sang-froid, la justice, la fierté de son passé, l'honorable gouverneur général a démontré, depuis plus de quatre ans qu'il est en fonction, combien le choix du Souverain avait été clairvoyant.

C'est le 15 avril 1891 que M. Wahis prit pour la première fois, et en qualité de vice-gouverneur général, la direction du gouvernement local. Presque aussitôt après, il entreprenait dans le Mayombe, d'abord, dans le haut Congo, ensuite, des voyages de reconnaissance et d'inspection. Il visita successivement toutes les stations du haut fleuve jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que celles du Rubi et du Lomami. Tandis qu'il se trouvait aux Falls et à Basoko, il s'occupa tout particulièrement des mesures à prendre en vue de la campagne à entreprendre contre les Arabes et que le commandant Dhanis a conduite depuis à si bonne fin.

Lors de son deuxième séjour au Congo, il eut l'occasion de présider à l'inauguration du chemin de fer. En termes élevés (1), il sut rendre justice, en cette circonstance solennelle, aux fondateurs et aux ouvriers de cette grande œuvre d'utilité publique, à laquelle, du reste, il n'a cessé de témoigner, chaque fois qu'il le pouvait, ses plus vives sympathies en même temps qu'il lui accordait le concours du gouvernement.

Dans l'ordre administratif, nombreux sont les travaux et les réformes auxquels il a présidé. Citons : l'application du décret sur les recrutements de la Force publique et l'organisation des forces militaires; le développement des camps d'instruction et le règlement sur les colonies d'enfants; l'extension donnée aux recrutements des porteurs et des travailleurs, les améliorations apportées dans l'organisation du service des transports dans la région des chutes, certes le plus important des services de l'État, aussi longtemps que le chemin de fer ne sera pas achevé, ou tout au moins qu'il n'aura pas atteint le district de Kimpesse; les nombreux travaux d'embellissement, d'assainissement et d'utilité; l'extension donnée aux cultures; bref, il n'est pas de service administratif auquel d'importants perfectionnements n'aient été apportés sous la haute impulsion de l'honorable gouverneur.

Au moment de son troisième départ pour le Congo, nous avons tenu à lui rendre hommage et à lui renouveler nos vœux les plus sincères.

Nous espérions le voir repartir en qualité de gouverneur général de la colonie du Congo belge et recevoir les honneurs de ses troupes rangées devant le débarcadère de Boma, sous les plis de notre drapeau tricolore.

La Commission des XXI en a décidé autrement. Soit. C'est à recommencer; nous recommencerons. Chacun saura faire son devoir.

(1) Nous avons publié le texte de son discours dans le *Mouvement géographique*, 1894, p. 5.

Ravin boisé dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

La population du district des Cataractes peut être évaluée à 500,000 habitants, chiffre relativement considérable si l'on tient compte des ravages qu'ont dû opérer dans cette région, avant l'arrivée des Européens, certaines maladies telles que la variole et la pneumonie, si fréquentes parmi les indigènes. A l'heure actuelle, la première de ces affections devient déjà plus rare, grâce à l'introduction du vaccin, et la seconde aura complètement disparu le jour où les noirs auront pu acquérir par leur travail un confort relatif et se procurer des vêtements capables de les protéger contre la fraîcheur des nuits tropicales.

On rencontre, dans le district, deux races distinctes : les Ba-Buendés, sur la rive nord du Congo, et les Bas-Congos, sur la rive sud. Ces peuples parlent la même langue : le fiote ou kikongo. Les Ba-Buendés se font remarquer par leur taille, dépassant généralement la moyenne. Doués d'une musculature très vigoureuse, ils n'ont pas les jambes grêles et le corps plus ou moins fluet des Bas-Congos. De plus, ils portent des tatouages qui les rendent facilement reconnaissables. Les deux races ont le nez fortement épaté, de grosses lèvres et le ventre proéminent. Ces indigènes sont très résistants à la fatigue.

Organisation politique et sociale. — Chaque village est indépendant. Mais il arrive que plusieurs agglomérations reconnaissent l'autorité d'un seul et même chef qui est parvenu à s'imposer par la force. En cas d'hostilités, les indigènes cherchent à contracter des alliances momentanées. Cette coutume tend cependant à disparaître depuis l'arrivée des Européens, qui s'opposent par tous les moyens possibles aux luttes locales.

La tribu se compose d'hommes libres et d'esclaves. Les premiers sont indépendants les uns des autres. Les seconds, ainsi que leurs descendants, appartiennent comme une chose à l'homme libre ou au chef qui les emploie. Ils n'ont pas le droit de posséder. Mais, exempts des soucis qu'entraîne la richesse, ils se montrent généralement satisfaits de leur sort et ne cherchent pas à s'affranchir. Ils sont aimés de leur maître et traités comme s'ils étaient de la famille. Lorsqu'ils se montrent actifs, ils reçoivent au bout de quelque temps une habitation séparée, une femme et des armes, ainsi qu'une rétribution convenable pour les services qu'ils rendent à leur propriétaire.

On ne remarque aucune différence entre les hommes libres

et les esclaves. Ceux-ci appellent leur maître « père » et sont considérés par lui comme ses enfants.

Les villages sont, le plus souvent, composés d'une famille à la tête de laquelle se trouve un « *bellot* », chef. Tous les indigènes d'une même agglomération sont ainsi solidaires et restent étroitement unis. Même lorsque, à la suite d'un décès, ils sont obligés d'opérer un partage, ils ne se séparent pas.

Les chefs et les hommes libres sont commerçants ou fabricants. Ils s'occupent très peu de leurs affaires personnelles et beaucoup de celles des autres, car leur vie se passe presque tout entière en arbitrages. La seconde partie de la population vit principalement des transports.

Dans leurs villages, les indigènes boivent, mangent, dorment et discutent. C'est même discuter qu'ils font le plus. A la saison sèche, ils se rendent tous à la chasse.

Les femmes s'occupent principalement de la culture des terres et de la vente des récoltes; mais elles sont généralement peu actives et ne cultivent que juste le nécessaire à leurs besoins. Ce sont elles qui veillent à la préparation des aliments et soignent les enfants. Dans leurs moments perdus, les moins indolentes filent le coton et participent à la confection des paniers.

La famille. — Le sentiment de famille est très développé chez les indigènes de la région. La parenté existe comme chez nous, mais du côté maternel seulement. L'autorité appartient au plus âgé, au « *bellot* ».

A remarquer que la belle-mère et le gendre s'évitent avec soin. Ils ne s'adressent presque jamais la parole. S'ils se sont, par hasard, engagés dans le même sentier, on les voit faire un détour pour ne pas se rencontrer. Ils s'offrent cependant des présents, mais toujours par l'intermédiaire d'un tiers.

Le père n'a pas à s'occuper de ses enfants. Ceux-ci sont élevés par leur mère. Une fois adolescents, ils rentrent au village maternel, où ils coopèrent à tous les travaux, tels que construction d'habitations, portage, etc., à moins cependant qu'ils ne soient issus d'un mariage par achat. Dans ce cas, ils deviennent des hommes libres et demeurent au village de leur père.

La femme est généralement respectée. Jamais des propos grossiers ne sont tenus en sa présence. Mais elle n'a rien à voir dans la gestion de la communauté. Son mari ayant dû l'acheter assez cher à ses parents, la considère comme une valeur et cherche à en tirer le plus de profit possible.

Les noms de famille n'existent pas. Les indigènes ont un prénom qui leur est donné par le parrain ou la marraine. En voici quelques-uns choisis parmi les plus usuels : Mampuya, Makola, Kunzi, Kanghié, Kinsengwa, Bemba, Bambi, Basundama.

Dans la région sud du district, voisine des possessions portugaises, on rencontre beaucoup de nègres qui s'appellent Dom Miguel, Dom Paolo, Dom Juan, etc.

La tempérance n'est pas la qualité essentielle des indigènes. Par contre, ils possèdent à un très haut degré l'esprit d'épargne. C'est ainsi que, dans plusieurs parties du district, il existe des associations que les natifs désignent sous le nom de *Témo* et qui ont pour but de procurer à tour de rôle à ceux qui en font partie, une somme suffisante pour leur permettre de commencer un commerce. Au jour fixé pour le *Témo*, le tambour résonne dès le matin. Les associés se rendent au village fixé pour la réunion et vont y déposer le montant de leur cotisation, qui consiste en une ou deux pièces de mouchoirs et jusqu'à dix et vingt pièces pour les chefs. Le *Témo* se tient tous les quatre, huit ou quinze jours, suivant l'accord intervenu entre les membres. Celui qui n'apporte pas sa cotisation en temps opportun est puni d'une forte amende, et, en cas de non-payement, il peut être réduit en esclavage jusqu'au moment où il aura liquidé sa dette. On n'admet aucun prétexte de retard.

La propriété est individuelle. Elle s'acquiert par le travail, par le commerce, par donation ou par succession.

Le travail et le commerce sont libres. Le premier est rétribué suivant convention. Le second a pour base la vente du caoutchouc et de l'ivoire.

A la mort d'un homme libre, ses richesses, représentées par une quantité plus ou moins considérable de tissus, sont réparties entre tous ses frères. La femme ni les enfants n'héritent rien. Cependant, quand le défunt a *acheté* sa compagne, la fortune revient entièrement aux enfants mâles. En aucun cas, les femmes ne participent à l'héritage de leur mari.

Les tribunaux indigènes n'existent pas. Lorsqu'un différend surgit entre deux individus, des arbitres sont nommés par les parties en cause, afin d'émettre leur avis. On se soumet toujours aux décisions des juges.

Les frais de justice sont généralement très élevés, car ils reviennent aux arbitres. S'il y a eu des dommages intérêts, le perdant, en cas de non-payement, doit se constituer l'esclave du gagnant jusqu'à liquidation complète de sa dette.

Le jugement public du poison et du feu se pratique parfois sur les marchés à l'insu des Européens. La lapidation est infligée aux meurtriers et aux adultères.

Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

C'est il y a six ans, le 31 juillet 1889, que fut constituée la Compagnie du chemin de fer du Congo. Depuis trois ans et demi, nous nous attachons dans cette revue, par des notices, par des cartes et des reproductions de photographies prises sur les travaux, de tenir nos lecteurs au courant des progrès de cette vaste entreprise.

Il nous a paru intéressant, après les discussions passionnées qui viennent de se produire dans les meetings publics, dans la presse et au Parlement, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les débuts de l'œuvre. Pour commencer, nous rappellerons comment, et à la suite de quelles circonstances, la Compagnie du chemin de fer a été constituée.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de l'Afrique équatoriale et que l'on voit, d'une part, le réseau admirable des voies de navigation qui s'épanouit en amont du Stanley-Pool, d'autre part, la courte distance qui sépare le haut Congo navigable de la partie maritime du fleuve abordable aux plus grands steamers, on trace presque instinctivement, par la pensée, à travers la région des cataractes, la voie ferrée destinée à supprimer l'obstacle qui s'oppose au développement économique de l'État indépendant.

A proprement parler, comme conception générale, le chemin de fer du Congo constitue, plutôt qu'un railway proprement dit, un de ces grands travaux appelés à faire disparaître une barrière naturelle qui entrave les transactions commerciales des peuples. Si on voulait le comparer à quelque autre entreprise, ce serait plutôt à ces œuvres qui ont pour but de percer un isthme contrariant la navigation. Il est, en effet, bien évident que le chemin de fer du Congo ne relie pas seulement Matadi au Stanley-Pool; il met en relations avec l'ancien monde tout un nouveau continent.

On peut dire que la question du railway congolais a été posée avec la question du Congo elle-même et, depuis lors, l'une n'a jamais marché sans l'autre.

La construction de ce chemin de fer fut en quelque sorte le but décisif du Comité d'études du haut Congo, devenu depuis l'Association internationale, puis l'État indépendant du Congo.

« La création d'un railway de 325 kilomètres, écrit M. Stanley en exposant les hésitations des promoteurs du Comité d'études du haut Congo, à déterminer exactement le plan de l'entreprise qu'ils voulaient tenter, dans un pays imparfaitement connu, eût nécessité une étude préalable de la région que le chemin de fer doit parcourir, et, de plus, une connaissance exacte du droit de propriété au Congo, des lois qui régissent les indigènes, et des moyens de protection que ceux-ci pourraient garantir à la voie ferrée. »

Tout l'ouvrage du célèbre explorateur, qui rend compte des travaux des expéditions du Comité d'études du haut Congo, converge d'ailleurs vers le même but, et le remarquable chapitre qui le résume, sous le titre : *Le nœud de la question*, est le plus éloquent plaidoyer qui se puisse faire en faveur du chemin de fer du Congo.

A peine lancé, l'appel fut entendu. Le grand explorateur

(1) Cette carte, qui donne tous les renseignements sur le pays traversé par le railway et sur les ouvrages d'art que celui-ci a nécessités, est en vente à Bruxelles, au bureau du *Congo illustré*, 13, rue Bréderode et à Matadi, au bureau de la gare. Prix : pour la Belgique, 2 francs; pour le Congo, 2 fr. 50 c.

Chemin de fer du Congo. La section actuellement en construction.
Extrait de la *Carte des 200 premiers kilomètres du chemin de fer* dressée par A.-J. Wauters, à l'échelle de 1 : 100,000. (1)

avait d'ailleurs, dans des conférences remarquables, développé le même thème à Londres, à Manchester et à Liverpool, et le public anglais avait fait un accueil enthousiaste à ses déclarations.

Un syndicat anglais, comprenant les plus notables personnalités de l'Angleterre, se constitua vers la fin de l'année 1885 et demanda à l'État indépendant du Congo la concession de la construction du chemin de fer de la région des cataractes.

Ses propositions furent reçues sans enthousiasme; mais, c'était un progrès, un progrès énorme réalisé, et il était presque impossible de rejeter la combinaison, à moins d'y pouvoir substituer une autre.

Les journaux avaient appris les intentions du gouvernement du Congo et exprimaient tous le regret de voir la concession du chemin de fer passer en des mains étrangères. Comment! nous avions supporté les difficultés presque inextricables des débuts; les complications politiques avaient été successivement vaincues, et au moment où l'œuvre était enfin debout, c'étaient des étrangers qui allaient s'en emparer, au moins économiquement, car le chemin de fer projeté constituait, en réalité, la clef du Congo lui-même.

Un commencement de mouvement d'opinion se manifestait visiblement. Un autre indice était, dans le même ordre d'idées, une indication précieuse : spontanément, le syndicat formé

Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

par les fabricants de rails belges offrit à l'État du Congo de lui fournir les rails nécessaires au chemin de fer, payables en dix annuités.

La construction des chemins de fer est une de nos spécialités. Nous avons tout ce qu'il faut pour entreprendre ces travaux. On vient nous chercher de l'étranger nos ingénieurs pour établir des voies ferrées; nous en construisons au Brésil, au Venezuela, en Italie, en Espagne, partout, et le chemin de fer du Congo, de cette terre que nous avons arrachée à l'inconnu et que nous voulons ouvrir au commerce et à l'industrie nationale, serait construit par des Anglais! C'était impossible.

Le major Thys, estimant qu'on ne pouvait songer pour le moment à rassembler, comme le syndicat anglais, 1 million de livres sterling pour entamer immédiatement les études et la construction du chemin de fer du Congo, se dit qu'il serait peut-être possible de réunir dans le pays une somme de 1 million de francs pour étudier l'entreprise.

Il obtint du Roi qu'on ne prît aucun engagement vis-à-vis du syndicat anglais et se mit en devoir de constituer une société en vue de poursuivre l'étude et éventuellement la construction du chemin de fer.

Grâce au bienveillant appui de M. Wellens, président de la Société belge des ingénieurs et industriels, il parvint à faire mettre la question à l'étude par cette importante Société.

Des conférences furent organisées : elles eurent un grand succès. Le comité d'études, puis la commission administrative, produisirent des rapports favorables. Des avis et des vœux en conséquence furent votés par l'assemblée générale.

Des partisans dévoués de l'entreprise se rendirent successivement dans toutes les chambres de commerce du pays, dans tous les cercles industriels, donnant des conférences, des

causeries intimes, et lorsque tout fut ainsi préparé, le major Thys mit résolument en avant l'idée de la constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie. On lui avait déclaré que le jour où il aurait réuni 1 million, l'État du Congo signerait avec lui une convention concédant à la Compagnie dont il poursuivait la constitution, la concession des études du chemin de fer moyennant certaine rémunération en terrains, un droit d'option à des conditions générales déterminées pour la construction et un subside de 20 p. c. des droits de sortie perçus par l'État, sans que toutefois ce subside pût être supérieur à 5 p. c. de la somme dépensée pour les études. La Compagnie s'engageait, par contre, à remettre à l'État 40 p. c. des bénéfices au delà de 6 p. c. d'intérêts sur les sommes dépensées.

Les négociations aboutirent enfin et, le 27 décembre 1886, la Compagnie du Congo, ayant pour fondateurs MM. Jules Urban, de Roubaix et Thys, fut constituée, en vertu de l'article 21 de la loi sur les sociétés commerciales, c'est-à-dire par voie de souscription publique. Le 9 février 1887 eut lieu la première assemblée générale et la nomination du conseil d'administration. La Compagnie comptait près de 300 actionnaires, comprenant la plupart des grands industriels et des grands commerçants du pays.

Cette constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie a marqué une étape décisive dans la constitution de l'État indépendant du Congo. Elle a groupé, en effet, dans un organe social commun, un nombre considérable de notabilités importantes qui, à partir de ce moment, ont suivi avec intérêt le développement des affaires au Congo et dont l'opinion s'est faite successivement, au contact des faits, que le Congo pouvait donner à l'activité nationale un champ d'exploitation presque sans limites.

Dès que la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie fut constituée, elle se mit résolument à l'œuvre, en organisant deux expéditions : la première, chargée de rechercher, entre le bas Congo et le Stanley-Pool, le meilleur tracé à suivre pour l'établissement du chemin de fer ; cette expédition, composée d'ingénieurs, fut placée sous le commandement du major Cambier ; la seconde, chargée de faire un rapport sur l'avenir commercial du bassin du haut fleuve; elle fut placée sous la direction de M. Alexandre Delcommune.

POST-SCRIPTUM.

Une dépêche arrivée hier à l'administration de la Compagnie à Bruxelles annonce que la recette de l'exploitation de la section Matadi-Lufu, comprenant les 82 premiers kilomètres de la voie, s'est élevée pour le mois de juillet à la somme de 70,500 francs. Si l'on ajoute que, parallèlement à son trafic public, le railway du Congo transporte chaque jour à l'avancement le matériel et les approvisionnements nécessaires à la construction et que les travaux sont arrivés au kilomètre 126, on reconnaîtra que les événements se sont rapidement chargés d'adresser d'éloquents démentis à ceux qui, dans la presse ou au Parlement, ont cherché à représenter ce chemin de fer comme « *un railway joujou, absolument inexploitable* ».

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

IV. — LE « XYLOPIA ÆTHIOPICA » (1)

DESCRIPTION. — Le *Xylopia Æthiopica* est un arbre rameux et élégant, atteignant 20 mètres de haut; feuilles alternes, ovales, aiguës, épaisses et luisantes; pétales étroits, allongés; réceptacle en forme de coupe sur la surface convexe duquel s'insèrent les étamines nombreuses, spiralées; ovaires pluriovulés.

Le fruit est formé par un pédoncule ligneux, renflé en tête, sur lequel s'insèrent des baies charnues disposées au nombre d'une vingtaine sur le réceptacle, cylindriques, en forme de gousses de 3 à 5 millimètres de diamètre, et de 3 à 5 centimètres de long, aiguës au sommet, à étranglements inégaux peu prononcés dans l'intervalle des graines; celles-ci petites, allongées, noirâtres et un peu plus grosses que des pépins de raisin.

HABITAT. — Les divers noms de la plante dont nous nous occupons indiquent qu'on la trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique.

D'après de Lanessan, le *Xylopia Æthiopica* a été transporté en Amérique par les nègres du Gabon et du Sénégal.

USAGES. — La plupart des anonacées, dans les pays chauds, sont estimées pour leurs écorces aromatiques, leurs fleurs odorantes et principalement pour leurs fruits. Lorsque ceux-ci

(1) FAMILLE : Anonacées; TRIBU : Xylopiées; ESPÈCE : *Xylopia Æthiopica*, A. Rich. — SYNONYMES : *Anona Æthiopica*, Dun.; NOMS AFRICAINS; Sénégal et Gabon : *Ogana* ; État du Congo, sultanat de Rafaï : *Cacoumba*. NOM VULGAIRE : poivre de Guinée, poivre africain, poivre des nègres.

se présentent sous la forme de baies séparées, ils sont, le plus souvent, aromatiques et utilisés alors comme condiments. C'est ainsi que les nègres les emploient volontiers comme condiment stimulant. On les trouve en vente sur presque tous les marchés de l'Ouest africain.

Le *Xylopia* le plus répandu comme aromatique est le *Xylopia Æthiopica*, dont les baies sont connues sous le nom de poivre de Guinée. Le péricarpe est noirâtre à l'état sec, adhérent aux graines par sa partie profonde, formée d'une sorte de pulpe desséchée, aromatique, à odeur faible de gingembre ou de curcuma, à saveur piquante et légèrement musquée. Les graines ont à un moindre degré les mêmes qualités. Outre son emploi en cuisine, le poivre de Guinée est utilisé par la médecine nègre comme stimulant.

Aux Antilles et à la Guyane, les natifs recherchent comme condiment plusieurs autres espèces du même genre. Ce sont les *Xylopia frutescens* et *aromatica* à la Guyane, le *Xylopicron* des Antilles, les *Xylopia grandiflora* et *sericea* du Brésil.

Dans les pharmacies du Brésil, on trouve les fruits de trois espèces de *Xylopia*, savoir : les *Xylopia grandiflora*, *sericea* et *frutescens*. De larges cellules globuleuses y sont remplies d'une huile volatile aromatique, à saveur vive comme celle du poivre, mais plus fine et plus agréable au goût.

M. de Martius regarde ces remèdes comme dignes d'être introduits dans nos pharmacopées. Ce sont des toniques énergiques pour l'estomac et l'intestin; ils resserrent le ventre, ils sont carminatifs, excitants. Leur usage, en décoction, joint à celui du quassia amara, a paru souverain dans les cas de faiblesse et d'inertie du gros intestin. Si, comme le pense le même auteur, l'*Uvaria febrifuga* de Humboldt n'est autre chose que le *Xylopia lucida*, cette plante, non seulement coupe la fièvre, mais encore guérit les inflammations intestinales et remédie principalement aux états fébriles dont le point de départ est la débilitation du tube digestif.

M. de Martius a encore fait connaître que ces fruits sont récoltés pour les usages thérapeutiques avant leur maturité, et que leur action est tout à fait comparable à celle des Myrtacées que l'on a nommées *Piper Jamaicense*.

Le fruit du *Xylopia sericea* est le meilleur à conserver dans les pharmacies parce qu'il garde plus longtemps que les autres ses vertus aromatiques. Celui du *Xylopia frutescens* est d'un parfum plus relevé et moins âcre que le poivre; on lui accorde surtout de l'influence sur le système nerveux et comme agent diaphorétique. On se sert encore d'une décoction de ses fruits mélangée à celle du galanga pour corriger la mauvaise haleine et arrêter les progrès de la carie dentaire. C'est d'ailleurs un condiment pour les Brésiliens; ils en aromatisent la viande, le poisson et un grand nombre de mets vulgaires.

Les *Embira* ou *Ibira* des indigènes du Brésil sont des *Xylopia* à liber textile, principalement le *Xylopia frutescens*. L'industrie européenne pourrait sans doute en tirer un grand parti pour la confection de certains tissus.

Au Sénégal, le bois du *Xylopia Æthiopica*, assez élastique de sa nature, est utilisé pour la confection des avirons et des mâtures d'embarcations. Les racines peuvent être employées aux mêmes usages que le liège.

Lieut[t] Ch. Lemaire

Branche de *Xylopia Æthiopica*.

(D'après un dessin de M. le lieutenant Masui.)

Un marché dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

II

RESSOURCES NATURELLES. — Les principales ressources naturelles de la région sont le fer et le caoutchouc. Ce dernier se récolte surtout sur les rives de l'Inkissi.

Il n'y a pas de forêts proprement dites; à peine rencontre-t-on, de loin en loin, quelques bouquets d'arbres couronnant le sommet des collines. Par contre, le fond des vallées est généralement boisé. On y trouve les essences suivantes : le *Goma-Goma*, avec lequel les indigènes confectionnent leurs tambours; le *Nkamba*, le *Senga*, le *Singa*, le *Mfuma* ou faux cotonnier; ces derniers sont principalement employés pour la construction des pirogues. Le baobab existe un peu partout, mais en petites quantités. Le palmier élaïs se rencontre dans tout le district. Le *Raphia vinifera*, au contraire, ne se trouve que dans le sud, où il fournit des fibres pour la confection des tissus, de même que la *Piassava*.

Le sol étant généralement argileux et rocailleux, il n'y a que peu de terres arables. Il serait d'ailleurs assez difficile d'établir de grandes cultures dans cette région qui est excessivement montagneuse. Les indigènes récoltent principalement le manioc. Puis viennent, par ordre d'importance, les arachides, le maïs, la canne à sucre, les bananes, les patates douces, les ignames, les potirons, les ananas, les citronniers et un certain nombre de légumes, tels que choux, pois, haricots, etc.

Les différentes stations de l'État possèdent des plantations plus ou moins étendues; à Lukungu, par exemple, il y a de grands champs de manioc et de canne à sucre, ainsi que des caféiers qui y ont, depuis quelque temps, été plantés. A la saison sèche, on y récolte presque tous les légumes d'Europe.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — L'industrie extractive n'existe que dans la partie du district située au nord du fleuve. Les indigènes y exploitent le minerai de fer, de cuivre et de plomb.

Comme voies de communication, nous mentionnerons le Congo, navigable entre Manyanga et Isanghila; le chemin de fer, sur la partie de la ligne qui est ouverte à l'exploitation, plusieurs routes de caravanes et de nombreux sentiers reliant entre eux les différents villages. Les transports sont effectués par eau, par chemin de fer ou par porteurs, recrutés dans le district.

L'indigène est très commerçant. Il fait principalement le trafic de l'ivoire et du caoutchouc, du cuivre, du fer et du plomb. Il vend également des poules, des chèvres, des moutons, du poisson et les divers produits de ses cultures.

Toutes les transactions se font sur les marchés. Ceux-ci se tiennent à des endroits déterminés d'avance par ceux qui fournissent les produits exposés en vente. La police y est faite par les chefs indigènes. Les marchands de poudre et de vin de palme ont des emplacements spéciaux.

Les ventes se font généralement au comptant. Les natifs admettent cependant la *Moukande* — déclaration écrite qui leur sert de reçu — lorsque celle-ci leur est remise par des Européens connus. Ils accordent également du crédit, mais dans ce cas ils ont toujours soin de prendre des témoins.

Les marchandises d'échange consistent principalement en tissus, couvertures et objets de quincaillerie. Il faut y ajouter les fusils à silex, les poteries en faïence, les tapis, les bougies, etc. La mesure de capacité varie suivant les localités. La brasse, mesure de longueur, est admise partout. La langue commerciale est le fiote.

La monnaie indigène se compose de petites nattes en fibres de palmier, 150 à 200 nattes pour une pièce de mouchoirs. La monnaie de l'État — introduite depuis quelque temps parmi les porteurs qui font le service entre Matadi et Lukungu — tend à se généraliser. Mais les pièces d'argent sont seules acceptées

Le village de Yonga, dans la vallée des monts Diamants. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

par les indigènes ; le billon n'a pas cours. Les titres de crédit sont représentés par la corde à nœuds, la *Moukande* ou les bâtonnets entaillés.

L'inexécution d'une convention commerciale entraîne toujours une amende et parfois même l'esclavage momentané du débiteur. Les coutumes indigènes sont d'ailleurs d'une sévérité excessive pour la répression de tous les délits. Même en dehors du marché, le vol répété est toujours puni de mort pour les esclaves. L'exécution est confiée au féticheur lorsqu'il s'agit de la décapitation. Le plus souvent, les voleurs sont lapidés par la foule sur la place du marché.

L'HOSPITALITÉ n'est pratiquée qu'entre gens qui se connaissent. Les noirs accordent volontiers le gîte et la nourriture à leurs amis ; mais, dès qu'il s'agit d'étrangers, il faut que ceux-ci payent leur écot. D'une façon générale, l'Européen n'est bien accueilli dans les villages indigènes que pour la récompense que l'on espère obtenir de lui.

TÉMOIGNAGES D'AMITIÉ. — L'amitié se témoigne par des présents qui consistent, le plus souvent, en vin de palme, chèvres, poules, etc. Viennent ensuite les mariages entre jeunes gens de tribus différentes, enfin, les alliances en cas de guerre. Lorsqu'un pacte est conclu, il est scellé, en présence de plusieurs chefs, par l'acceptation de présents. Cette cérémonie est presque toujours suivie d'un repas composé de viande de porc et abondamment arrosé de vin de palme. Alors seulement le traité est considéré comme valable.

SALUTATION. — L'inférieur doit le salut à ses supérieurs, de même que les jeunes gens le doivent aux vieillards. Ceux-ci

sont d'ailleurs l'objet du respect général et des soins de leurs parents.

Le salut consiste :

1° A se serrer la main, comme nous le faisons en Europe ;

2° A s'accroupir et battre des mains. Dans ce cas, la réponse se fait en agitant quelques doigts de la main droite ou les deux mains à la fois :

3° A prendre un peu de poussière sur le doigt et s'en frotter la tempe.

Dans une réunion de chefs, voici comment se font les salutations : le plus important des dignitaires saisit son poignet droit avec la main gauche, pose à terre l'index de la main droite, le porte ensuite trois fois aux tempes, ouvre la main, appuie l'extrémité des doigts sur le sol, puis, les poings fermés, bat des mains en cadence. Ce dernier mouvement est répété par toutes les personnes présentes

La femme salue de la façon indiquée au paragraphe 2, mais en se servant des deux mains. Elle les porte successivement à chacune de ses tempes et, enfin, les appuie au milieu du front.

Lorsque, pendant une marche, deux hommes libres se cognent mutuellement le pied, voici ce qui se passe : L'individu qui a commis la maladresse, place son pied sur celui de son compagnon. Les deux amis se saisissent les mains et, après avoir étendu les bras horizontalement, ils les élèvent au-dessus de la tête. Cette manœuvre est toujours suivie d'une poignée de main accompagnée du *Mbote* (bonjour) en usage dans la région.

LA POLYGAMIE existe partout dans le district. L'homme riche achète ou épouse autant de femmes que ses moyens le lui permettent. Celles-ci n'habitent pas toujours le même village que leur seigneur et maître, mais les repas se prennent généralement en commun, le matin avant le départ pour les champs, et le soir à la rentrée du travail.

Les fiançailles sont très longues et très coûteuses. Parfois les jeunes filles sont promises en mariage dès l'âge de quatre ans. C'est le père qui leur annonce la nouvelle. A chaque visite du futur, celui-ci doit apporter un petit cadeau, soit une provision de malafou, une poule, un poisson ou, ce qui vaut encore mieux, un morceau de porc. Les fiançailles ne deviennent définitives que lorsque le père de la jeune fille et le prétendant se sont mis d'accord sur le nombre de pièces d'étoffes ou de barils de poudre à payer.

La noce a lieu après payement complet des valeurs exigées par le père de la future. Parfois plusieurs années s'écoulent ainsi avant que le jeune homme ait pu amasser toute sa dot. Lorsqu'il l'a enfin réunie, un banquet, dont les frais sont à sa charge, consacre le mariage, qui se fait quelquefois par achat pur et simple de la femme. Celle-ci devient alors la propriété absolue de son mari ; elle doit l'accompagner dans son village. Le jour de son arrivée, des danses et des libations sont organisées en l'honneur de la nouvelle épouse. L'enfant appartient à la mère et, par suite, au village de celle-ci. A moins toutefois que la femme ait été *achetée*, auquel cas les enfants sont la propriété du père. Filles et garçons sont élevés par la maman, qui les aime beaucoup. Le chef de famille pourvoit à leurs besoins et les initie aux choses de la vie. Devenus adolescents, ils rentrent au village de leur mère, où leurs oncles maternels complètent leur éducation. Ils n'ont aucune relation avec la famille de leur père.

LE COSTUME habituel des hommes et des femmes se compose d'un morceau de tissu entourant la taille. Les femmes mariées se couvrent également la poitrine.

La coiffure, qui consiste en une petite calotte en fibres de palmier, n'est connue que des gens de la rive nord.

La plupart des chefs affectionnent les bracelets. Certains d'entre eux en ont jusqu'à trente. Les femmes portent aux jambes de gros anneaux de cuivre pesant de cinq à six kilogrammes. D'autres ont en plus des colliers de laiton du poids respectable de deux à cinq kilogrammes. Les bracelets en ivoire, en métal blanc, en cuivre, en fibres, sont très recherchés. Le suprême du luxe, pour un indigène, consiste en un collier fait de quelques crins de queue d'éléphant auxquels sont fixées de petites perles de corail.

Les épingles à cheveux sont fournies par des arêtes de poisson. Certaines servent principalement au nettoyage de la pipe.

Pendant les danses, les femmes portent des ceintures rouges garnies de perles et de grelots.

LES ARMES. — Le fusil à silex est très répandu dans tout le district, c'est l'objet le plus convoité des indigènes. Ceux-ci, encore tout enfants, emploient leurs premières épargnes à l'achat de ce dangereux joujou. L'homme adulte porte généralement un couteau, grand ou petit, de provenance européenne.

LES TATOUAGES les plus ordinaires représentent des crocodiles ou des losanges. On les fait au moyen d'incisions pratiquées habituellement sur le dos, sur la poitrine ou sur le ventre. Chez les Buendés, plusieurs déformations artificielles, sur la poitrine et sur les épaules, affectent la forme de brandebourgs comme ceux que portent les lanciers et les guides sur leur dolman. Dans la région qui s'étend au nord du fleuve, les indigènes ont les oreilles et le nez percés. Ils portent des boucles d'oreilles faites d'anneaux en laiton, et souvent ils se placent dans le nez un petit morceau de bois, d'herbe ou encore un mince collier de perles.

Les coiffures varient à l'infini suivant le talent plus ou moins original de l'artiste capillaire. Certains indigènes portent les cheveux très courts et sans tresses ni ornements d'aucune sorte. D'autres se font raser la tête par mesure d'hygiène. Les chefs laissent souvent croître leur barbe. Il y en a qui la portent très longue et la ramènent sous le menton en la roulant comme une pelote. J'ai vu des barbes mesurant 1m50. Les indigènes font une grande consommation de rouge et de blanc. Le rouge, qu'ils emploient sous forme de poudre, provient d'une plante appelée *kula*. On l'applique sur tout le corps et même dans la chevelure. Le blanc, nommé *pembe*, n'est autre chose que du kaolin qui se trouve un peu partout dans le district. On s'en sert pour tracer de petites lignes sous les yeux ou sur le front. Mais on l'emploie surtout pour soigner les membres malades.

(*A continuer.*)

VEREYCKEN.

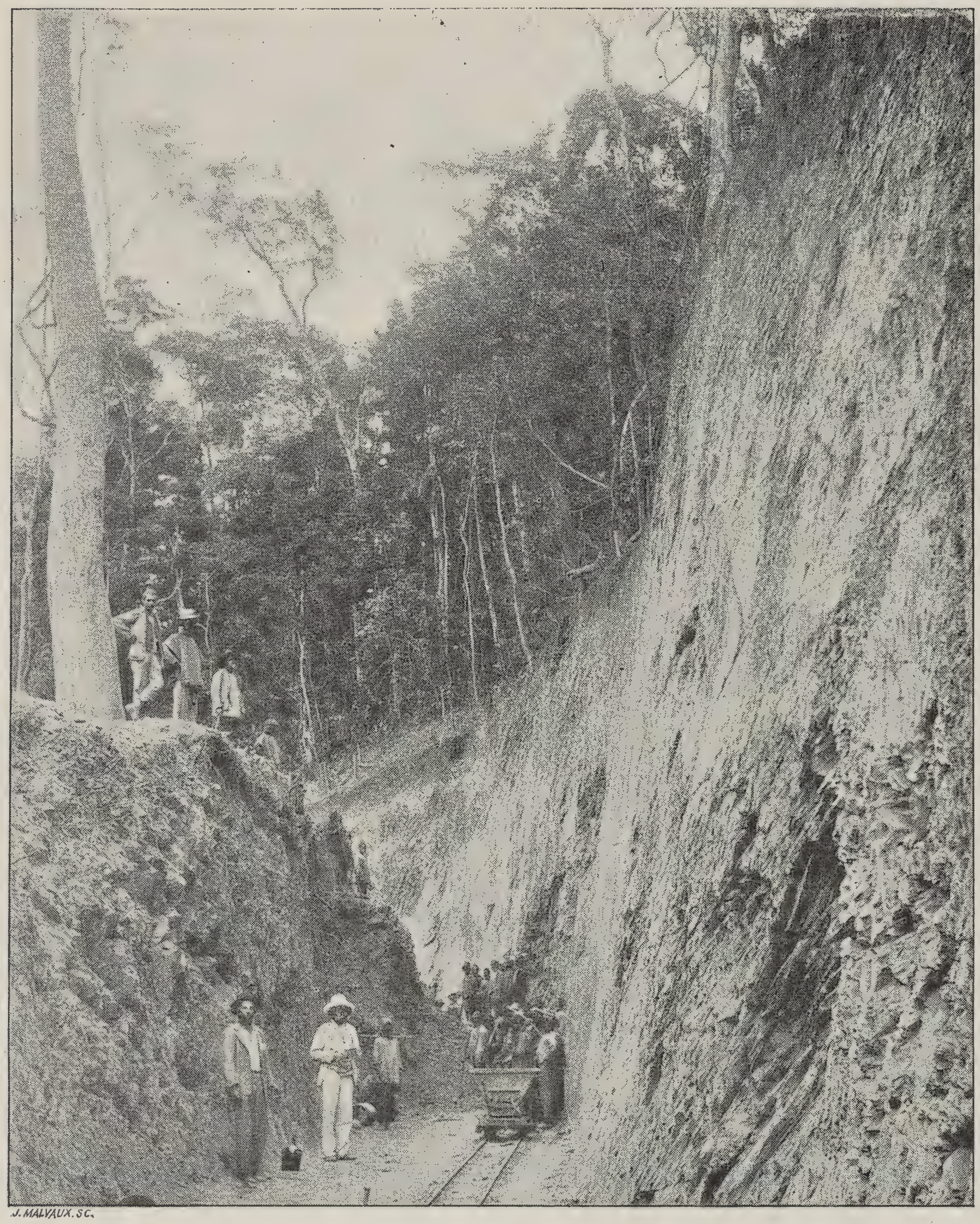

Tranchée de la Bembisi (kilom. 72,500). (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

La Compagnie du chemin de fer du Congo vient de recevoir de son directeur général, le major Thys, un télégramme contenant des renseignements intéressants sur la marche de l'entreprise.

A la date du 18 août, le rail était posé jusqu'au kilomètre 120 et la plate-forme de la voie était arrivée au kilomètre 129. On estime que la locomotive atteindra la rivière Kwilu (kilomètre 150) à la fin de cette année.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'avancement des travaux dans ces derniers temps, nous rappellerons que, le 15 juin, la voie était au kilomètre 108. Il a donc été construit 12 kilomètres en deux mois. On peut dire, d'ailleurs, que la marche des travaux correspond aux résultats que l'on a obtenus depuis un an, si l'on tient compte de certains passages difficiles qu'à cette époque il a fallu traverser. Nous mentionnerons, entre autres, le massif de la Bembisi, dont nous reproduisons ci-dessus la vue d'une des tranchées.

Ce massif s'étend entre les kilomètres 71 et 73. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par notre gravure, la hauteur des déblais, dans cette partie du tracé, a atteint jusqu'à 13 et 14 mètres. Les talus sont coupés presque à pic dans un terrain très résistant, composé en majeure partie de roches dures.

Au fond de la tranchée, on aperçoit la voie Decauville, sur laquelle circulent les wagonnets de terrassements.

Huttes d'indigènes Upotos. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

LES HABITATIONS INDIGÈNES

DES BANGALAS, DES UPOTOS ET DES MOGWANDIS

L'HABITATION d'un Bangala affecte la forme rectangulaire plus large que profonde; son mode d'exécution est lent; il exige beaucoup de travail et de patience. L'emplacement une fois choisi, l'indigène le nettoie et trace sur le sol la largeur qu'il compte donner à sa nouvelle demeure; il limite cette dimension par deux pieux hauts de $2^{m}50$ environ, terminés à la partie supérieure en forme de fourche, puis il relie les pieux au moyen d'une perche solide. Il mesure ensuite, à partir de chacun de ses montants, des étendues égales à la profondeur qu'il veut donner à sa hutte. Aux points ainsi obtenus et qui marquent les coins du chimbeck, il plante quatre nouveaux pieux de 1 mètre à $1^{m}50$ de hauteur qu'il relie deux à deux par des perches.

La carcasse de la maison étant ainsi tracée, il reste à construire le toit. Dans ce but, le nègre se procure des tiges de bambou qu'il attache, après les avoir coupées à longueur, aux trois perches déjà posées; il laisse un intervalle de 20 centimètres entre chaque bambou et obtient de la sorte une charpente destinée à supporter les feuilles de palmier qui rempliront l'office de tuiles.

Ici se montre l'ingéniosité du Bangala; après avoir fait une ample provision de feuilles de palmier Raphia, qu'il appelle dans son langage *incessé*, il procède de la façon suivante : Il choisit une première partie de feuilles dont il replie les pennes du même côté que la tige, puis, prenant d'autres *incessé*, il ramène leurs pennes du même côté, de façon à former un entrecroisement et à obtenir une espèce de damier.

Ces travaux préliminaires achevés, il laisse sécher les feuilles au soleil pendant plusieurs jours; lorsque celles-ci sont entièrement jaunies, il commence l'édification du toit. A cette fin, il lie ensemble six feuilles de palmier en employant comme feuille de dessous une de celles qui affectent la forme de damier; quand toutes les feuilles sont ainsi groupées et attachées par six, il fixe ces différents groupes aux bambous de la charpente en commençant par la partie inférieure du toit; il maintient, au moyen de lianes, un premier groupe, puis, à quatre doigts d'intervalle et plus vers le haut, un deuxième groupe qui recouvre le premier sur les deux tiers de sa largeur; il continue de la sorte jusqu'au sommet.

Lorsque les deux côtés sont terminés, il y a encore un travail délicat à effectuer, car il s'agit de boucher l'interstice qui subsiste le long du faîte. Pour résoudre le problème, les indigènes relient ensemble vingt ou vingt-cinq feuilles de palmier qu'ils placent sur l'ouverture à masquer et qu'ils maintiennent en place au moyen de gros sticks posés en forme d'X sur la partie supérieure du toit.

Pour la confection des parois, le noir recourt encore une fois à la feuille de palmier. Il opère de la même manière que pour le toit, mais en rapprochant les groupes de façon que toutes les tiges de raphia soient côte à côte; il place alors contre celles-ci une deuxième rangée de feuilles, mais en sens inverse, de façon à ne laisser voir de l'intérieur et de l'extérieur de la case que les tiges.

Pareille construction demande plusieurs semaines pour être terminée. Seulement, une fois achevée, elle a l'avantage de pouvoir être transportée aisément d'un lieu à un autre au gré de son propriétaire, qui n'a qu'à enlever les quatre parois, le toit qui se replie en deux et les pieux.

Un village bangala, avec ses huttes disséminées au milieu des palmiers et des bananiers, présente un coup d'œil très

pittoresque ; mais il est loin de posséder ce cachet de propreté et de coquetterie qui distingue les villages de Gombés. Ces indigènes, en effet, surélèvent d'abord l'emplacement de leur futur logis en établissant, sur 25 centimètres de hauteur, un tertre rectangulaire en terre bien battue et bien durcie. Les parois de la maison sont formées au moyen de planches taillées dans du bois tendre et réunies par des lianes que l'on introduit dans de petits trous pratiqués au préalable dans la planche. Pour percer ces trous, les noirs se servent d'un fer pointu dont l'extrémité est rougie au feu.

La charpente du toit diffère de celle des Bangalas en ce que les bambous sont reliés de distance en distance par des baguettes qui donnent à l'ensemble l'aspect du dispositif adopté en Europe pour les toits de tuiles. Ici, les tuiles sont remplacées par une épaisse couche de feuilles d'arbre elle-même recouverte d'une couche de feuilles de bananiers. Le tout est maintenu en place par des troncs de bananiers placés à cheval sur le faîte de la demeure.

Chez les Mogwandis de la Mongalla, les agglomérations ont l'air beaucoup plus misérables, plus sauvages. Les huttes sont coniques ; l'entrée en est basse et étroite ; le toit est formé d'un faisceau de perches reliées ensemble au sommet et recouvertes d'une telle quantité de feuilles sèches que la pluie ne puisse pénétrer. Les parois sont composées soit de feuilles mortes, soit de planches grossièrement taillées. Chez les Mobalis qui habitent les bords de la Dua, une des branches supérieures de la Mongalla, nous trouvons les habitations lacustres. La case de forme rectangulaire est construite sur pilotis et l'on ne peut y entrer qu'en se hissant au moyen de piquets placés en échelons et qui font songer au système employé par nos paysans pour permettre à leurs poules d'atteindre leur gîte. Le plancher des chimbecks est fait de rondins en bois placés les uns contre les autres et la communication d'un logis à l'autre se fait au moyen de deux perches. La première fois que l'on arrive devant un village mobali, on éprouve une impression pénible en songeant que des êtres humains vivent dans de pareils réduits. Ici, les poules logent sous le même toit que leurs maîtres ; quant aux chèvres, on n'en rencontre pas : le Mobali vit presque exclusivement du produit de sa pêche, qui est d'ailleurs assez considérable, la rivière étant très poissonneuse.

Avant de terminer ce court aperçu, disons un mot des travaux de défense de certains villages. Ceux-ci sont presque tous entourés d'une palissade en troncs d'arbres ; deux ou trois ouvertures livrent passage aux habitants ; en cas de danger, on les ferme au moyen de trois madriers qui, par un système d'attache spécial, basculent à volonté et viennent s'appliquer contre l'entrée qu'ils bouchent plus ou moins bien. Chez les Mondonga (habitants des bois, établis entre le bassin de la Mongalla supérieure et la rive nord du Congo), l'enceinte est précédée d'un fossé large et profond, mais dépourvu d'eau. Devant chacune des portes, une planche ou deux troncs d'arbres font office de pont ; l'entrée est disposée de telle façon que celui qui veut passer doit se baisser pour la franchir et se présente ainsi la tête la première aux coups du défenseur.

Chez les Gombés d'Upoto, il n'est pas rare que la route menant au village soit semée d'embûches dont voici quelques échantillons : Au milieu du sentier, on place des petites pointes de bois effilées et enduites de poison de manière à blesser à la plante des pieds l'étranger qui s'avance sans défiance. Parfois ce sont des fosses profondes creusées au milieu du chemin et recouvertes de branches d'arbres et d'une mince couche de terre. Au moment où l'on y songe le moins, le tout s'effondre et l'on tombe dans un trou profond dont on a la plus grande peine à se tirer. Souvent des arbres épineux couchés en travers du sentier en rendent l'accès impossible. Devant la porte même de certains *bomas*, il y a tout un système de pieux, de ronces et de piquets, qui arrête l'assaillant et l'expose aux coups des assiégés.

Lieut[t] WILVERTH.

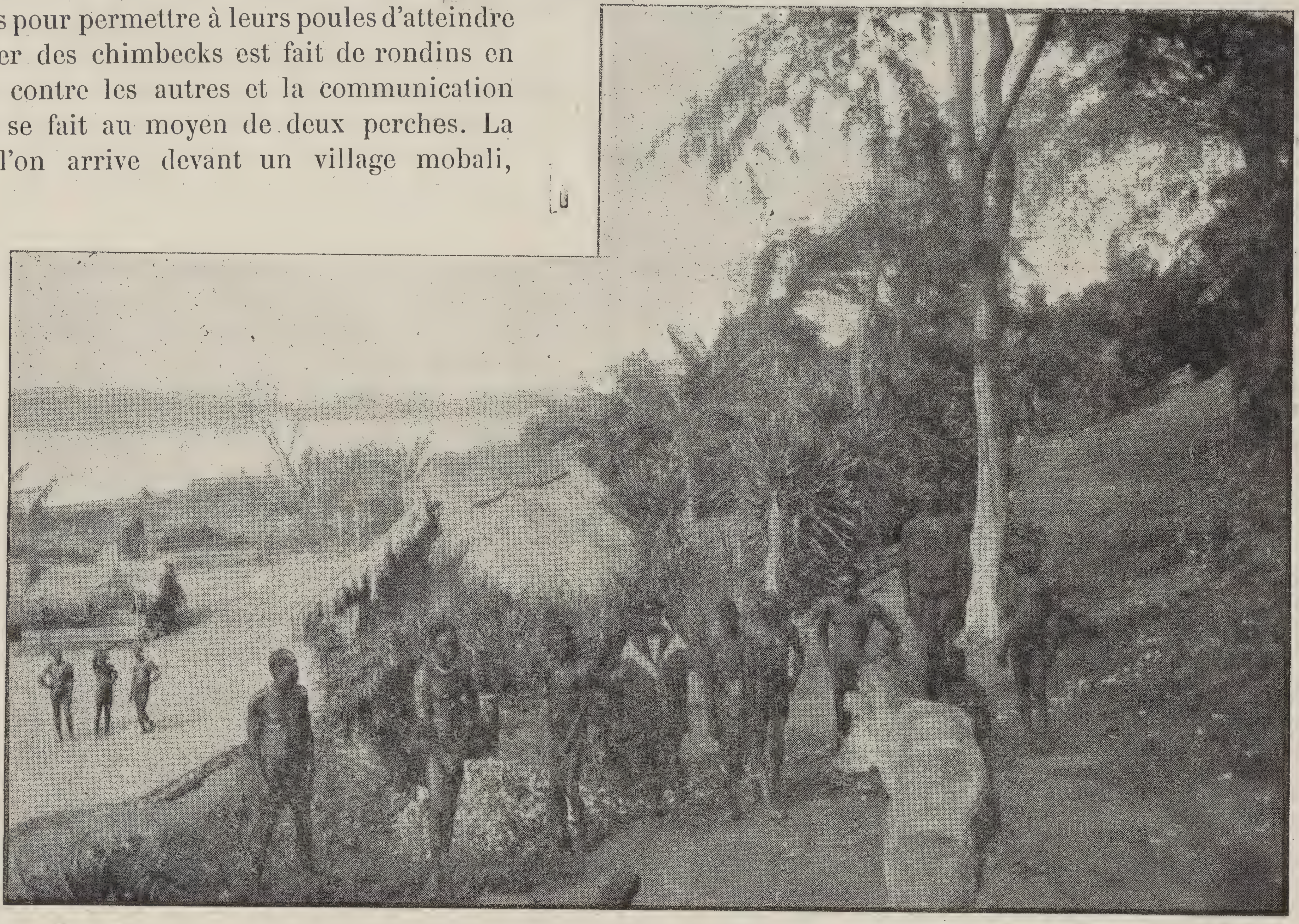

Village des environs d'Upoto. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

LA TAILLE DES CHEVEUX AU CONGO

Le père Van Damme, dont nous avons déjà eu l'occasion de reproduire un intéressant article dans notre avant-dernier numéro, vient d'envoyer aux *Missions catholiques de Scheut* une nouvelle notice où il décrit la façon dont les jeunes Congolais procèdent entre eux à la coupe des cheveux.

Voici quelques extraits de la lettre du révérend missionnaire :

« Il y a quelques jours, au moment d'ouvrir la classe, après les commandements d'usage : en place repos, garde à vous — au lieu de faire partir par le flanc gauche, en lançant le solennel en avant, marche — je donnai cet ordre moins belliqueux : Rompez les rangs, allez chercher des bouteilles !

« Une troupe de moineaux ne se disperse pas plus rapidement au bruit d'un coup de fusil. Le pourtour des maisons européennes est encombré de bouteilles vides, rompues ou fêlées. Mes moricauds, transformant en panier leur veste ou leur pagne, eurent tôt fait d'en rapporter des centaines; ils savaient fort bien l'usage qu'ils devaient en faire. C'est que, si les têtes bouclés des marmots européens sont parfois infestées de... vous savez quoi, chez nos négrillons, on ne vient à bout de l'ennemi qu'en détruisant son refuge, en rasant à fond de temps en temps les crânes laineux...

« Des groupes se forment donc et vont s'installer, les uns sous l'unique palmier de la cour, les autres à l'intérieur du chimbeck servant de dortoir. Vient alors la confection sur place de l'indispensable rasoir. Pour ce faire, une bouteille étant plantée sur le sol par le goulot, l'opérateur frappe sur le fond de ladite bouteille avec une telle adresse que, d'ordinaire, il ne fait sauter qu'un seul éclat de verre.

« Cet éclat, l'artiste et son client l'examinent soigneusement. Est-il bien tranchant : ce sera le premier rasoir. Je dis « le premier », car, à couper du crin si dur, un tel instrument est bientôt émoussé; il n'en faut pas moins d'une dizaine pour racler convenablement une seule tête. Des prodigues emploient de trop grands morceaux, et les renouvellent trop fréquemment; cinq bouteilles leur suffisent à peine pour une opération, tandis que les adroits à casser net de petits fragments se contentent d'une seule bouteille, même petite.

« Les uns fonctionnent de la main droite, d'autres de la main gauche. On ne savonne pas; plusieurs ne se donnent même pas la peine de mouiller la moisson à faucher. A ce compte, le patient grimace, et crie parfois : l'opérateur continue sans broncher. Si pourtant la victime trop écorchée devient turbulente, Figaro, calme et digne, laisse la besogne à demi faite, et va pratiquer son art sur une tête moins sensible. Libre au délaissé d'aller, aux éclats de rire de l'assistance, implorer l'aide d'un coiffeur plus complaisant, pour transformer en boule bien lisse sa tête tout à l'heure encore rasée d'une part, et garnie de l'autre d'une crinière entortillée.

« J. Van Damme. »

LES SAUTERELLES

I

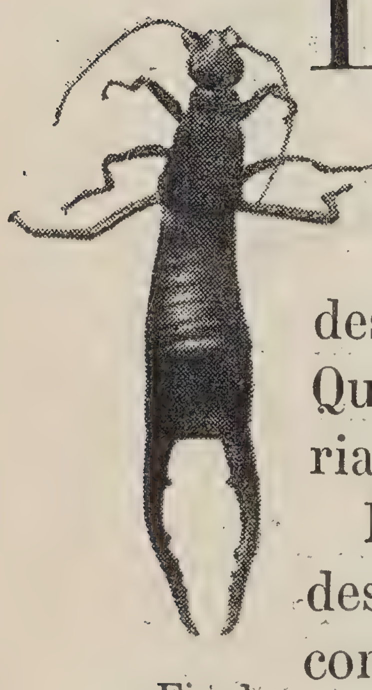
Fig. 1.

L'agriculture n'a pas de plus redoutables ennemis parmi les insectes que les sauterelles, dont les ravages sont connus depuis la plus haute antiquité. Lorsque leurs fatals essaims arrivent dans un pays, il en résulte une dévastation complète des moissons et de toutes les plantes de la contrée. Quelques heures suffisent pour changer un paysage riant et fertile en un désert aride.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici l'étendue des dégâts que peuvent produire ces insectes : on en connaît l'importance matérielle par ce qui se passe encore chaque année en Algérie. Constatons cependant que toutes les parties du monde — aussi bien les régions tempérées que les régions chaudes — ont eu à souffrir de leur présence, et demandons-nous alors si la future colonie belge n'aura pas à redouter un jour leurs terribles ravages.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, recueillir beaucoup de données précises sur leur présence et leur distribution au Congo. Le duc d'Uzès dit avoir vu des nuages d'insectes qu'il prenait de loin pour des sauterelles; d'autres voyageurs citent le même fait, mais toujours sans indiquer à quelle espèce ces insectes appartenaient. Nous savons, néanmoins, que le nord et l'extrême sud de l'Afrique ont reçu fréquemment la visite du fléau, et ces indications nous font craindre que le jour où l'exploitation agricole se fera sur d'immenses étendues de terrain, le développement anormal de ces insectes n'amène leurs hordes jusqu'au centre de l'Afrique.

Il nous paraît donc éminemment désirable que les nombreux Européens résidant au Congo veuillent bien nous communiquer les observations qu'ils auraient pu faire sur les sauterelles, lesquelles observations nous permettront de tirer des conclusions utiles pour l'avenir. Le *Congo illustré* s'empressera de publier les renseignements qu'il recevra à ce sujet.

L'ordre des Orthoptères comprend actuellement deux grandes divisions d'égale valeur systématique, sinon numérique : les Dermaptères et les Orthoptères proprement dits. Le premier sous-ordre comprend une seule famille : Les Forficules (fig. 1), dont le Perce-oreille (*Forficula auricularia*, L.) est le type le plus commun de notre pays.

Le corps est allongé, souvent déprimé, avec des couleurs variant entre le brun et le jaune sale, appropriées à une vie dans des retraites obscures. Les élytres sont toujours plus petits que l'abdomen. Les pattes sont courtes et propres à la

course seulement. L'abdomen est allongé et porte au dernier anneau un organe essentiellement spécial à la famille : la pince.

Cette pince leur sert à déployer les ailes, dont les replis sont très complexes ; elle paraît être aussi une arme défensive, quoique peu redoutable. Le nom vulgaire de Perce-oreilles que l'on donne à ces insectes paraît provenir de ce que la pince anale rappelle par sa forme la pince dont se servaient autrefois les bijoutiers pour percer le lobe de l'oreille.

Les Forficules aiment les lieux obscurs ; ils se cachent sous les pierres, dans les fissures des arbres, sous les écorces, dans les excréments desséchés, sous les débris de toute nature. Leur nombre doit être assez élevé au Congo, à en juger par les espèces toujours différentes, quoique rares, qui nous parviennent dans les collections. Il serait à désirer que les naturalistes leur prêtassent une attention plus spéciale.

Les Orthoptères proprement dits comprennent plusieurs familles distinctes. Une première section est formée des *coureurs,* qui correspondent à la famille des Blattes. Leurs six pattes sont pareilles comme chez les Forficules, mais plus longues et comprimées.

Les *marcheurs* comprennent deux familles, les Mantes et les Phasmes. Chez les premiers, les pattes antérieures, modifiées pour la chasse, sont devenues *ravisseuses.*

Les Phasmes ont toutes les pattes marcheuses, le plus souvent ténues, longues et parfois foliacées.

Les Orthoptères *sauteurs* ont les pattes postérieures à cuisses plus ou moins longues et épaisses servant à un saut de force variable. Ils comprennent les Gryllides, les Locustes et les Acridiens. C'est parmi ce sous-ordre, et plus spécialement dans la famille des Acridiens, que nous allons trouver les insectes les plus nuisibles à l'homme, puisque leurs migrations ont amené des famines suivies d'épidémies redoutables. A l'exception des Mantes, qui sont carnassières et peuvent se nourrir d'insectes dangereux à nos cultures, c'est à peine si les Orthoptères procurent à l'homme quelque avantage.

Certains peuples font leur nourriture des Acridiens migrateurs ou les donnent en pâture aux animaux de basse-cour, mais ce n'est là qu'un faible dédommagement aux maux considérables qu'ils engendrent.

La famille des Blattes est formée d'Orthoptères *coureurs,* ainsi nommés en raison de la rapidité de leurs mouvements ambulatoires toujours terrestres. Le type le plus commun est la *Periplaneta orientalis,* L. (Bête de four, Kakerlæ, Cancrelat, etc.), répandu dans le monde entier et connu malheureusement par tous ceux qui sont au Congo ou y ont résidé.

Il nous paraît inutile d'en indiquer les caractères (fig. 2). L'insecte se reproduit surtout dans les habitations, car la chaleur et l'obscurité lui sont nécessaires. Il se cache pendant le jour dans les fentes des murs et des planchers, et ne sort de sa retraite que pendant la nuit en exhalant une odeur répugnante. Nous en figurons une superbe espèce venant du Kassaï, mais qui se rencontre un peu partout dans l'Afrique tropicale.

Fig. 2.

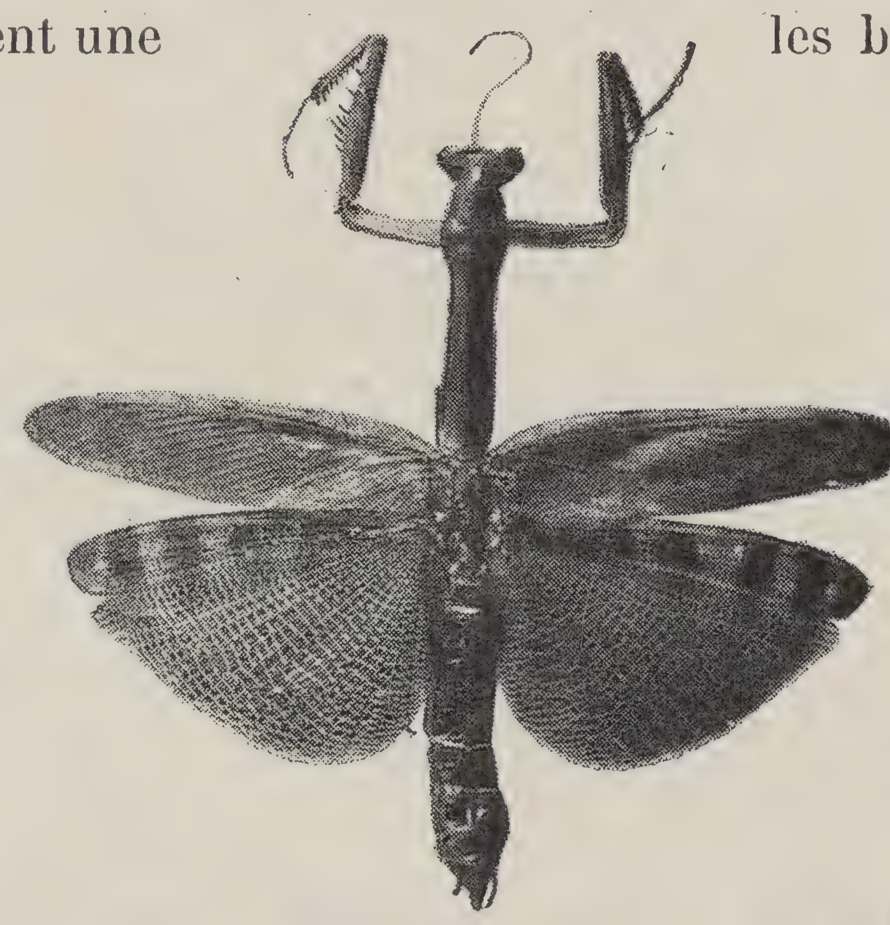

Fig. 3.

Fig. 4.

Les Mantes, les Rapaces des Orthoptères, sont des insectes de rapines, combinant les mouvements du chat et du singe. Elles sont carnassières et à ce titre les seuls insectes de cet ordre qui nous soient véritablement utiles. Elles peuvent se servir de leurs membres antérieurs à la fois pour grimper et pour saisir leur proie au moyen surtout de la griffe crochue qui termine la patte. La vie de ces insectes se passe à errer dans les herbes et dans les buissons à la recherche d'une proie, ou à se mettre à l'affût pour la surprendre. Le corps est alors soutenu par les quatre pattes postérieures, le prothorax relevé obliquement et les pattes antérieures, repliées et dissimulées sous le prothorax. Ils attendent ainsi avec patience qu'un insecte passe à la portée de leurs redoutables serres. Ils projettent alors subitement sur lui une des pattes antérieures, ramènent la victime serrée dans l'étau et maintenue par les épines, entre la jambe et la cuisse. Dans cette posture d'affût, les Mantes semblent agenouillées, et, comme souvent elles élèvent leurs pattes antérieures en l'air, en les joignant dans une attitude suppliante, l'imagination naïve de tous les peuples a voulu voir dans cette attitude un acte de piété qui a attiré sur les Mantes une vénération particulière. L'habitude qu'elles ont aussi d'étendre en avant tantôt une patte ravisseuse, tantôt l'autre, et de garder longtemps cette position a fait croire, en outre, qu'elles indiquaient le chemin aux passants.

M. le Dr Cornet a donné dans cette publication [1] une excellente étude sur la faculté que possèdent les Mantes (fig. 3) et les Phasmes (fig. 4) d'*imiter* les milieux dans lesquels ils vivent. C'est chez eux que l'on retrouve les plus remarquables et les plus frappants exemples de la ressemblance protectrice.

Le Congo est très riche en espèces de cette famille, dont quelques-unes présentent des formes et des couleurs réellement attrayantes. Nous en figurons deux, dont une, la *Pseudo creobatra ocellata,* Pal., est caractérisée par une ocelle jaune entourée d'une ligne concentrique noire sur chaque aile d'un vert tendre. Elle se retrouve partout, quoique rarement.

Ces insectes se distinguent difficilement les uns des autres et il est nécessaire d'en réunir un grand nombre d'exemplaires pour les étudier avec quelque fruit.

(*A suivre.*) G. Severin.

---

[1] Voir *Congo illustré,* 1894, p. 182 et 197.

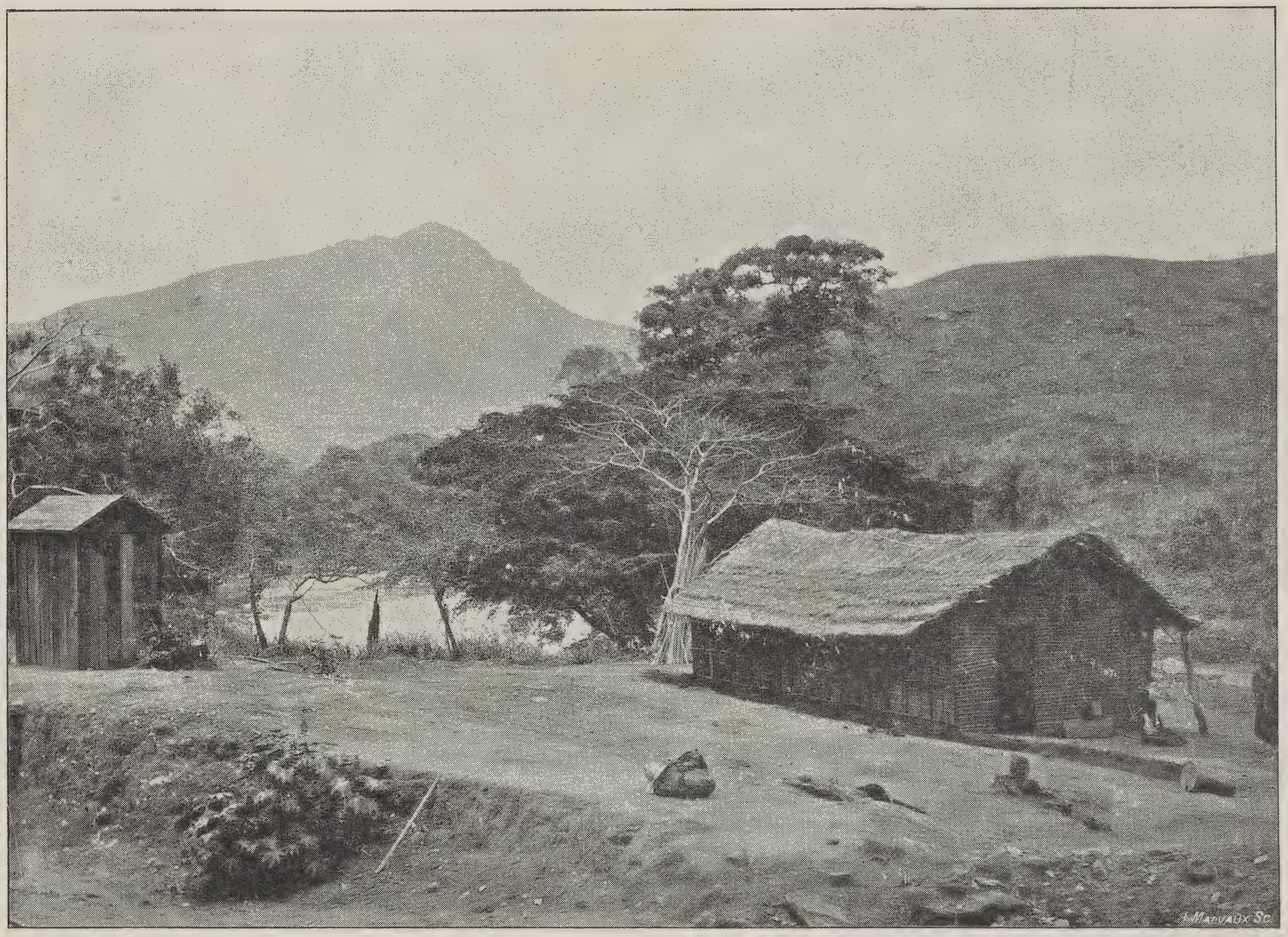

Un poste de l'État sur la route des caravanes, près de la rivière Mpozo.
(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,
COMMISSAIRE DE DISTRICT.

III

Usages agricoles. — L'homme libre s'occupe spécialement de l'élevage du bétail. Il fait cultiver ses terres par ses femmes esclaves. Quant au produit de la récolte, il lui appartient tout entier. Comme instrument aratoire, les indigènes n'emploient que la houe.

La femme libre n'a pas à pourvoir aux besoins de son époux Elle s'occupe principalement de la basse-cour, où elle élève des poules, des canards et des pigeons. Elle ne travaille que quand il lui plaît.

Usages guerriers. — Les guerres de village à village, si fréquentes autrefois, sont devenues beaucoup plus rares depuis l'arrivée des Européens. Elles sont généralement provoquées par les motifs les plus futiles et, neuf fois sur dix, prennent naissance à la suite de trop copieuses libations.

Aussitôt que les hostilités sont ouvertes, un fétiche est placé au milieu du sentier qui conduit au village ennemi. Chaque guerrier, à tour de rôle, doit franchir d'un bond le fétiche. Celui qui négligerait cette précaution serait certain de succomber pendant l'action.

Les rencontres ne sont jamais très meurtrières; elles prennent fin dès que l'un des combattants a été tué ou blessé grièvement. Cela n'empêche qu'elles durent parfois plusieurs jours, les indigènes visant fort mal. Le terrain de l'action est généralement situé dans l'espace qui sépare les deux tribus hostiles. Jamais les vainqueurs ne mettent le feu aux villages des vaincus; mais les corps de ceux qui ont succombé pendant la lutte sont souvent mutilés. Des arbitres règlent les conditions de la paix.

Chasse et pêche. — La chasse se fait avec l'aide de chiens dressés spécialement à cet effet. Les indigènes sont armés de fusils à silex.

Les grandes battues ont lieu en septembre et en octobre. L'éléphant est le gibier le plus recherché. Le buffle et l'antilope ne sont pas dédaignés non plus, mais c'est le *Nsisi*, sorte de cochon sauvage dont la chair est délicieuse, qui a la préférence des indigènes. Pour rabattre le gibier, on a généralement recours à l'incendie partiel des herbes. Lorsqu'il s'agit d'un éléphant, on entoure l'animal d'un cercle de feu qui va se rétrécissant de plus en plus. Les chasseurs n'interviennent que lorsque la bête, la peau et les yeux brûlés, n'est plus en état de se défendre. Parfois on creuse de grands trous au milieu des chemins fréquentés par les pachydermes. Ces trous sont recouverts de légers branchages et dès que l'animal s'est fait prendre au piège, on le tue à bout portant.

Huttes de la région des cataractes. (D'après un dessin du lieutenant Masui.)

La chasse aux rats des champs mérite une mention spéciale. Les indigènes, excellents observateurs, recherchent dans les herbes la trace des animaux. Dès qu'ils ont découvert une piste, ils placent, à droite et gauche de celle-ci, deux petits piquets de 7 à 8 centimètres de hauteur. A l'un des piquets est fixée une branche flexible qui se termine par une ficelle à nœud coulant. Lorsqu'un rat vient à passer, il est pris par le cou. On le voit, ce système de piège correspond absolument au collet dont les braconniers se servent en Europe.

La pêche ne présente rien de bien intéressant. Elle se pratique au moyen de filets et de nasses. Dans les ruisseaux peu profonds, les femmes emploient un autre procédé : elles construisent autour des racines d'un arbre un petit barrage qu'elles ne laissent ouvert que d'un côté. Au moment opportun, elles ferment complètement le barrage et, après en avoir retiré l'eau, elles prennent le poisson à la main. Ce poisson n'est pas recherché des Européens qui lui trouvent un goût de vase très prononcé.

Les aliments. — C'est le manioc qui constitue la base de l'alimentation indigène. Les noirs le font fermenter dans une fosse, puis sécher et enfin le réduisent en une farine très fine qui sert à la confection de pains ronds appelés *kintokas* ou *chikwanguas*. La viande fraîche et le poisson non fumé coûtent fort cher; aussi, n'y a-t-il que les gens riches qui en mangent. Le piment et l'huile de palme entrent dans la confection de presque tous les mets.

Un plat, appelé *mohamba*, a beaucoup de succès auprès des indigènes. Il se compose d'huile de palme fortement épicée dans laquelle on a fait cuire des légumes tels que choux, haricots, patates douces, feuilles de manioc, etc.

Les brochettes de souris et de rats des champs sont très recherchées sur les marchés. Il en est de même des larves de palmier, qui renferment énormément de matières graisseuses et constituent pour les noirs un véritable régal.

En fait de viande, les indigènes mangent le cochon, la chèvre, la poule, l'éléphant, l'antilope, le rat des champs, le singe et les oiseaux. Les femmes ne peuvent consommer que du gibier et de la viande de porc. Les bananes, les safons, le maïs, les arachides entrent pour une large part dans l'alimentation des indigènes.

Voici un aperçu des prix : une poule se paye de 2 à 3 francs; un canard, de 5 fr. à 7 fr. 50 c.; une chèvre, de 12 à 25 francs; un mouton, de 15 à 30 francs; un œuf, de 6 à 10 centimes; une grosse igname, 60 centimes; trois patates douces, 3 centimes; trois épis de maïs, 3 centimes; les autres légumes se vendent presque pour rien. La carotte de manioc, de grosseur moyenne, coûte de 6 à 10 centimes; un pain de manioc de 150 grammes, 3 centimes.

A table, la boisson ordinaire est l'eau; mais en dehors des repas, les hommes consomment beaucoup de malafou (vin de palme). Le malafou, suivant sa qualité, s'appelle *nsamba* ou *nsoka*. Le *bamfu*, liquide que l'on obtient en faisant fermenter du maïs dans de l'eau, n'est guère apprécié des indigènes. Par contre, l'alcool est très recherché.

Les repas ont lieu le matin, le midi et le soir. Toutefois, cette règle n'est pas absolue, les noirs mangeant à n'importe quelle heure de la journée.

Sur la route des caravanes, les porteurs s'arrêtent toutes les deux ou trois heures pour se réconforter. Dans les villages, les hommes et les femmes mangent séparément. Les repas en commun sont assez rares. Cependant, dans certaines régions, le matin et le soir, les femmes d'un même chef mangent ensemble.

Les hommes ne s'occupent guère de la préparation des aliments; ils laissent ce soin à leurs compagnes. Quant aux menus, ils se composent généralement de viande bouillie ou fumée, de poisson séché, de légumes divers, d'arachides, de noix de palme, etc.

Les ustensiles de cuisine sont des plus rudimentaires : quelques récipients en poterie de différentes formes et de grandeur variée, des calebasses, des assiettes en bois, en cuivre ou en faïence très ordinaire, des louches et des cuillers en bois.

Le feu et son entretien. — Le feu s'obtient au moyen d'un briquet composé d'une pierre à fusil (silex) et d'une vieille lame de couteau. Dès que l'étincelle jaillit, elle communique la flamme à une matière fibreuse que les noirs recueillent sur les palmiers ou sur les bananiers.

Lorsque l'indigène voyage, il a l'habitude d'emporter avec lui son briquet et peut ainsi, en toutes circonstances, obtenir

du feu très rapidement. Dans les villages, il y a toujours un certain nombre de huttes où l'on entretient un petit brasier allumé pour les besoins du ménage.

DÉCÈS, CÉRÉMONIES FUNÈBRES. — Dès qu'un indigène vient à mourir, on le lave et on le rase soigneusement, puis le corps est enduit d'une forte couche de *kula*, cette poudre rouge dont nous avons déjà parlé plus haut. On pare le défunt de ses plus beaux colliers et on l'enroule dans une natte finement tressée.

La dépouille mortelle est alors étendue sur une claie, à environ $1^{m}50$ du sol. Sous cette claie sont disposés plusieurs récipients destinés à recueillir les liquides sanieux qui s'écouleront du cadavre pendant l'opération du dessèchement, ainsi qu'un certain nombre de petits brasiers, soigneusement entretenus par les femmes du défunt, et qui ont pour but d'activer la momification du corps. Cette opération dure très longtemps. Aussi n'est-elle pratiquée que pour les chefs et les hommes riches. Lorsqu'il s'agit d'un esclave, on l'enterre généralement un jour ou deux après son décès.

Aussitôt qu'un indigène a rendu le dernier soupir, des groupes de femmes envahissent sa demeure et viennent pleurer le mort au son du tambour et de certaines trompes affectées spécialement à ce genre de cérémonie. L'orchestre se compose habituellement de deux tambours-timbales et de sept trompes ayant chacune un son différent. Plus on est riche et plus fréquemment les musiciens se réunissent, car le salaire de ces derniers est toujours prélevé sur la succession du défunt.

Chaque décès est annoncé au loin par des fusillades qui durent jour et nuit. A la date fixée pour l'enterrement, tous ceux qui connaissaient le mort apportent à ses parents de la poudre ou des tissus. La famille du défunt offre, en échange, des cochons, du vin de palme ou des mitakos.

A partir de ce moment, les danses prennent une allure désordonnée. Jour et nuit, le vin de palme coule à flots, la fusillade devient assourdissante. Le cadavre est enlevé de la claie sur laquelle il reposait et enroulé dans une grande quantité de tissus. Il forme alors un ballot qui atteint parfois plus d'un mètre de diamètre.

Cet étrange colis est promené à travers tout le village et les environs. Les moindres sentiers ont été soigneusement nettoyés pour la circonstance et les chemins trop étroits ont été élargis. Le cortège funèbre se compose de tous les parents, arrière-parents et amis du défunt. Les femmes pleurent l'époux qu'elles ont perdu et font le simulacre de vouloir le retenir auprès d'elles. Si le mort est un chef puissant, on exhibe, pendant la promenade, toutes les peaux de léopards qu'il possédait.

MODE DE SÉPULTURE. — Les cadavres sont presque toujours enterrés à proximité du village dans de grandes fosses affectant la forme d'un rectangle de 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et de 5 à 6 mètres de profondeur. On y descend par des marches pratiquées dans chacune des parois.

Le fond du trou, qui va en se rétrécissant, a exactement les mêmes dimensions que le cercueil.

Souvent on se contente de creuser une simple fosse comme en Europe. Un petit tertre indique l'emplacement de la sépulture. On y place quantité de bouteilles, de parasols, de plats divers, ainsi que quelques statuettes sculptées par les meilleurs artistes de la région (1).

La tombe d'un personnage important est généralement recouverte d'une sorte de hangar, rarement d'une maison. On ne construit une habitation entière que lorsqu'il s'agit de très grands chefs.

Les lieux de sépulture sont l'objet de soins particuliers et il n'y a pas d'exemple qu'un indigène ait enlevé aucun des ornements qu'on y avait placés. Il est vrai que les parents du défunt, avant de déposer sur une tombe un souvenir quelconque — assiette ou bouteille vide — ont soin de mettre ces objets hors d'usage en pratiquant un petit trou à la bonne place.

DEUIL ET CULTE DES MORTS. — Dès qu'un décès se produit dans un village, les danses doivent cesser. Les réjouissances ne recommencent qu'après l'enterrement.

Pour la famille, la durée du deuil est subordonnée au degré de parenté et surtout à l'importance des richesses laissées par le défunt. Il en est de même pour l'entretien des tombes.

PRATIQUES RELIGIEUSES. FÉTICHISME. — Le culte des indigènes est le fétichisme; aussi les sorciers sont-ils nombreux dans la région.

Leur principale occupation consiste à entretenir chez les noirs la crainte des fétiches ou à exciter les populations contre les Européens. Ils pratiquent, en outre, la médecine et soignent les malades moyennant une rétribution qui est toujours proportionnée aux ressources du client. Ce sont eux qui sont chargés d'éloigner les épidémies, de provoquer la pluie ou de la faire cesser, de rendre les dieux favorables en temps de guerre, etc.

Ils remplissent également les fonctions de bourreau. Lorsqu'un indigène est accusé d'un crime, on confie au féticheur le soin de préparer le poison d'épreuve ou *nkassa*. C'est lui encore qui préside à l'épreuve du feu en appliquant sur le corps de l'accusé une lame de fer rougie à blanc.

Le Congo, près de Kendolo.
(D'après un dessin du lieut[t] Masui).

Les sorciers ont un costume spécial, afin de se distinguer des autres noirs. Ils ne portent que des tissus indigènes, en fibres de palmiers, se couvrent la tête de grands bonnets en plumes multicolores et se chargent les bras et les jambes de bracelets de toute espèce.

Les habitants du district sont très superstitieux; ils ont

(1) Voir notre gravure, p. 4 de 1894.

tous un fétiche particulier, un porte bonheur et croient fermement à la puissance des talismans.

Voici, à ce propos, une aventure qui m'est arrivée l'autre jour :

En passant dans un village, je demande à un indigène d'aller me cueillir quelques safons au haut d'un arbre voisin.

— Impossible, me dit-il, il y a là un fétiche sur l'une des premières branches. Si j'avais le malheur de prendre un seul fruit en l'absence du propriétaire, je serais immédiatement précipité sur le sol et j'aurais les deux jambes brisées

J'eus beau insister; rien n'y fit. Je dus attendre patiemment le retour du propriétaire et ce n'est que lorsque ce dernier eut enlevé lui même le fétiche, que mon homme consentit à faire la cueillette des safons.

Les productions artistiques des noirs sont assez limitées : quelques fétiches en bois sculpté et des nattes très bien tissées représentant certains animaux ou simplement des dessins réguliers.

L'indigène a l'instinct musical plus développé qu'on ne le croit généralement. Il possède un certain nombre d'instruments de musique dont il joue pour charmer ses loisirs. Ce sont :

Le village de Mfumfu, près de Lukungu. (D'après un dessin du lieut[t] Masui.)

1° Le *sambi* ou *ndimba*, sorte de clavecin à lames de fer montées sur une boîte de résonnance et qui est accordé par tierce, quarte, quinte, sixte et octave. Le noir joue de cet instrument lorsqu'il est en marche; il s'en sert également pour accompagner les chants et les danses. Ses airs de prédilection sont de petites phrases d'une durée de quatre temps et qui se répètent constamment;

2° Le *kokolo*, sorte de guitare faite au moyen d'un bloc en bois soigneusement évidé et sur lequel sont tendues trois ou quatre cordes en fibres de palmier (*Raphia vinifera*);

3° Le tambour de danse, qui est formé d'un tronc d'arbre creusé à la main. L'instrument est recouvert d'une peau de chèvre, de serpent ou d'iguane;

4° Le tambour funéraire, mi-sphérique, affectant la forme des timbales d'Europe;

5° Sept trompes d'ivoire de tons différents. Ces tons s'obtiennent par l'application, sur le pavillon de l'instrument, d'un morceau de calebasse de diamètre plus ou moins grand;

6° La trompe en cornes d'antilope;

7° Les castagnettes et les grelots. Ces derniers se font au moyen de noix évidées dans lesquelles on a introduit des petites pierres; ils s'attachent aux poignets des joueurs de tambour;

8° Le *gonga*, double cloche en fer.

Ce que les indigènes pensent des Européens. — Au début, la plupart des natifs croyaient que nous habitions au fond de l'Océan, et que c'était de là que nous tirions toutes nos richesses. D'autres pensaient que les Européens étaient des revenants : leurs anciens chefs défunts. Aussi prenaient-ils la fuite dès qu'ils voyaient paraître un homme blanc.

Aujourd'hui les indigènes commencent à comprendre que nous appartenons à une race spéciale; ils se représentent notre pays comme identique au leur mais beaucoup plus riche. Rien ne les étonne de la part des Européens. Ils sont convaincus que notre puissance n'a pas de bornes et que nous pouvons tout ce que nous voulons.

Vereycken.

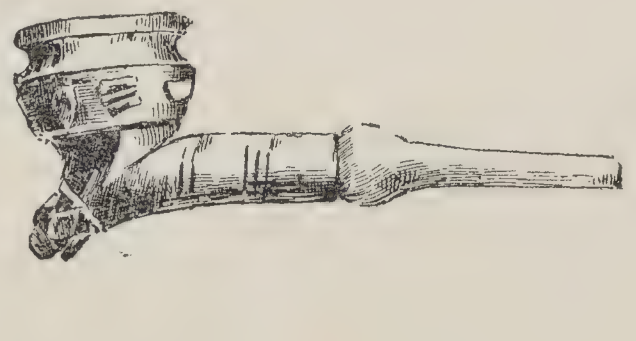

LE SULTANAT DE RAFAÏ

L'organisation politique et militaire adoptée par Rafaï est très caractéristique. Le pays des Bandjias, qui, on le sait, est tout entier soumis à l'autorité de ce chef, est divisé en quatre districts : Sandu, Rafaï, Darbaki et Uarra. Le chef de ce dernier territoire porte le nom de S'Gallah.

Sandu, Darbaki et S'Gallah, frères de Rafaï, exercent, dans leur sphère respective, l'autorité au nom et sous le contrôle du sultan; ils disposent chacun d'un certain nombre de fusilliers, d'archers et de lanciers. Le village de Rafaï est, lui-même, subdivisé en sections, à la tête desquelles est placé un chef, ayant sous ses ordres un contingent déterminé d'hommes d'armes.

Le droit de justice est exercé par Rafaï, juge suprême. Les peines infligées sont : la mort, la mise aux fers, l'amende. Cette dernière consiste en femmes, boys, poules, selon la gravité du délit.

Dans plusieurs entretiens, Rafaï, qui désire adopter autant que possible la façon de faire des Européens, s'est fait expliquer par moi comment se pratique la justice chez les blancs. Chaque fois qu'il se présente un cas grave, il vient me consulter. Un jour, j'ai eu ainsi le bonheur de sauver un indigène d'une mort certaine. Ce malheureux avait abandonné en route une pointe d'ivoire qu'il était chargé de transporter à Djabbir. Pour faire un exemple, Rafaï voulait le mettre à mort, mais, à ma demande, l'indigène ne fut condamné qu'aux fers pour deux mois et à une forte amende.

Le sultan n'inflige jamais aucune punition sans s'être entouré de tous les renseignements possibles; il procède d'abord à une enquête en bonne et due forme. Je me hâte d'ailleurs, d'ajouter que les délits et infractions sont très rares; dans un espace de sept mois, je n'ai eu connaissance d'aucun crime commis dans la région.

Caractères, moeurs, coutumes, etc. — Appartenant à la race niam-niam ou azande, les Bandjias sont, en général, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, élancés et de complexion vigoureuse. La physionomie est fine, le regard intelligent et doux, le geste aisé, la démarche pleine d'assurance.

Joueur de tambour azande.
(D'après une photographie de M. Michel.)

Ils se tatouent fortement les bras et la poitrine; sur le front, on remarque une ligne de petites incisions rapprochée des sourcils et parallèle à ceux-ci. La plupart des indigènes portent, sur chacune des joues, trois incisions horizontales légèrement convergentes, comme les Soudanais. C'est là, je pense, un vestige de l'occupation turque.

Quand ils n'ont pas d'étoffes à leur disposition, les Bandjias ne portent pour tout vêtement qu'un morceau de tissu indigène fait en fibres d'écorce. Ils s'enduisent tout le corps d'une poudre de bois rouge (*m'bagou*, ou se couvrent la figure, la poitrine, les bras et les jambes de dessins et d'arabesques au moyen d'une teinture végétale noire (*mbilikwa*).

Les hommes d'armes sont vêtus à la turque : pantalon flottant (*sirwal*), tunique (*kamir*) ou veste (*zeriba*) et turban ou fez (*tarbouche*). Leur taille est complètement entourée d'une longue cartouchière (*kaffa*) en peau d'antilope ou de léopard; ils sont chaussés de pantoufles (*markoub*). Ils tissent le coton, comme presque tous les Azandes, mais ils préfèrent les étoffes fabriquées par les blancs.

Lors de mon arrivée ici, toute la petite armée de Rafaï était sous les armes; ils avaient vraiment bon air ces beaux soldats noirs. Leur costume était d'une blancheur éclatante et les canons de leurs fusils scintillaient dans l'immense et rayonnante clarté. Les bannières déployées se déroulant au vent, les brillants costumes du sultan et des chefs, la foule bariolée des curieux, hommes et enfants, parés de leurs plus beaux atours, tout cela donnait à la réception un joyeux air de fête.

Pendant que les tambours battaient et que les sonneurs de trompe faisaient retentir l'air de fanfares guerrières, les soldats, commandés militairement, exécutèrent devant moi, avec un ensemble étonnant, plusieurs salves de mousqueterie.

Les armes sont ici l'objet de soins incessants. Les Bandjias ne sortent jamais sans leur fusil. Ils le portent eux-mêmes ou le confient, ainsi que leur cartouchière, à un jeune boy qui les suit partout.

Les femmes ont pour tout vêtement une simple feuille. Elles raffolent des perles; mais elles en réservent une grande partie pour les petits enfants, qu'elles parent avec beaucoup de coquetterie. Elles portent les cheveux longs et se coiffent d'une façon ravissante et variée; elles s'ornent la tête de petits cercles d'argent, de cuivre ou d'ivoire, et plantent dans leur chevelure des épingles d'ivoire ou de fer (*manguele*). Aux poignets et au bas des jambes, elles mettent des bracelets de cuivre et d'ivoire.

L'argent que l'on rencontre dans la région provient évidemment de la monnaie égyptienne qui, jadis, avait cours ici.

La langue généralement employée est l'azande. Les chefs, les notables, les soldats et beaucoup d'indigènes parlent couramment l'arabe. Il en est de même chez les A-Bandas et les Kreischs; quant aux dialectes a-bandas et kreisch, ils diffèrent essentiellement de l'azande. Mes entretiens avec le sultan et les chefs avaient toujours lieu en arabe.

Les mœurs sont d'apparence austère, comme chez tous les Azandes, et la plus grande décence est de règle.

Les Bandjias cèlent leurs femmes aux yeux des étrangers. Celles-ci cultivent de petits jardins autour de leurs habitations (grandes huttes de forme conique), vont chercher l'eau à la rivière, vaquent aux soins du ménage et font l'éducation des petits enfants et des jeunes filles. Aux hommes sont réservées la chasse, la pêche, la grande culture, ainsi que l'éducation virile des jeunes garçons. Ces derniers apprennent de bonne heure à manier la lance, à tirer à l'arc, à lancer le javelot ou le couteau.

Les Bandjias sont grands chasseurs, la viande constituant pour eux un véritable besoin.

Chose étrange, malgré cette passion qu'ils éprouvent pour la chair de presque tous les animaux, ils ne sont pas cannibales, en temps de paix du moins. La chasse leur fournit d'ailleurs en abondance la viande d'éléphant, de buffle, d'antilope, de sanglier et d'autres quadrupèdes très comestibles dont je ne connais que les noms indigènes.

Il n'y a pas de gros bétail dans la région; mais les chèvres que j'y ai amenées sont en pleine prospérité.

Le culte des Bandjias est le fétichisme. Ces indigènes sont superstitieux à l'excès; ils croient à l'efficacité des talismans et en inventent chaque jour de nouveaux. Tout le monde en est pourvu : colliers de dents d'animaux, sifflets pour éloigner le mauvais esprit, la pluie, le vent, l'orage (un sifflet spécial pour chaque cas), petits carnets en cuir hermétiquement fermés et contenant, paraît-il, quelques versets du Coran.

Les Bandjias croient aux vertus surnaturelles de certaines plantes dont ils font des infusions. Rafaï admet l'existence d'un Être suprême, maître des destinées humaines.

Industrie et productions naturelles. — Les Bandjias sont très industrieux. Ils font de fort belles poteries et tous les ustensiles en bois dont ils se servent pour les besoins de leur ménage sont finement travaillés.

Les buffleteries et les pantoufles qu'ils portent sont de leur fabrication. Ils tournent et cisèlent l'ivoire et produisent de petits objets vraiment artistiques. L'industrie du fer est très prospère. Je n'ai vu ici aucun objet de forme grossière comme on en rencontre chez certaines tribus du Congo. Les Bandjias ont le sentiment du beau et le goût artistique très prononcés.

Au point de vue commercial, la contrée constitue un riche et vaste champ d'exploitation. Outre l'ivoire qui s'y trouve en abondance et le caoutchouc dont la récolte peut se faire sur une grande échelle, les autres produits, tels que la gomme copale, les bois de teinture, les essences précieuses, les peaux de bêtes, le coton, les arachides, les graines de sésame, le maïs, le tabac, les noix de palme très nombreuses chez les A-Bandas et les Kreisch, ne le cèdent en rien ni pour la quantité ni pour la qualité.

Le riz que j'ai introduit ici est en plein rapport. Quand j'aurai du café, je m'empresserai d'en planter; chez Semio, on en trouve à l'état sauvage, d'excellente qualité.

Lieut[t] de la Kéthulle de Ryhove.

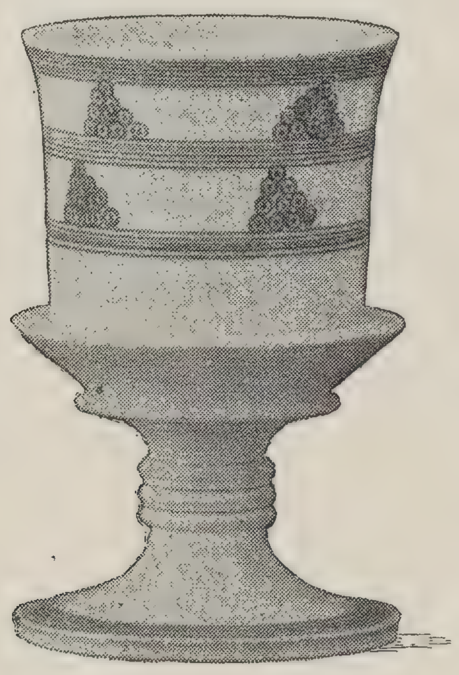

Gobelet en ivoire des Azandes.

COUTUMES CONGOLAISES

Indigènes bangalas.

Commençons par l'échange du sang. Cette cérémonie a déjà été décrite dans le *Congo illustré* (1). Si nous y revenons aujourd'hui, c'est qu'il nous a paru intéressant de rappeler en quelques mots les transformations successives qu'elle a subies.

L'échange du sang a, comme on sait, une double signification; c'est, ou bien le pacte destiné à établir les bonnes relations entre les indigènes et le blanc nouvellement arrivé, ou bien le traité de paix mettant fin à une guerre entre deux tribus.

Nous savons, par le récit des premiers explorateurs, que jadis l'échange du sang était une cérémonie peu agréable : le blanc et le chef désireux de contracter alliance s'asseyaient face à face, un serviteur leur faisait à tous deux une légère incision à la poitrine et, après avoir mélangé sur une feuille de bananier le sang qui s'était échappé des blessures, en faisait avaler quelques gouttes à chacun des deux contractants.

Actuellement, chez les riverains du Congo, on a simplifié l'opération : le blanc et le chef indigène prennent place l'un en face de l'autre; l'incision, au lieu de se faire à la poitrine, est pratiquée dans la partie charnue de l'avant-bras. L'indigène qui opère dépose ensuite une pincée de sel sur les blessures et gratte par-dessus un peu du bois de la lance du chef et du fusil du blanc. Pour terminer, il frotte les deux bras l'un contre l'autre, tout en prononçant une harangue dont voici à peu près la traduction :

« Vous blanc et vous chef qui venez de faire l'échange du sang, retenez bien ceci : si vous trahissez votre nouveau frère, soit par vos yeux, soit par votre bouche, soit par vos mains ou par vos pieds, vous mourrez; vous, blanc, vous serez tué par cette lance et vous, chef, par ce fusil. Désormais, toutes les richesses du blanc appartiennent à son frère, notre chef, et toutes les femmes, toutes les chèvres, toutes les récoltes de notre maître appartiennent au blanc. »

Ce discours terminé, le pacte est conclu, et l'on entame aussitôt les jarres de *malafou*. Celles-ci, naturellement, sont offertes par le blanc, qui passe pour posséder des richesses immenses.

Si la cérémonie a lieu entre des chefs indigènes, elle diffère par le point suivant : au lieu de frotter leurs bras l'un contre l'autre, les deux chefs, afin de cimenter plus étroitement encore leur union, sucent avidement la plaie de leur nouveau frère.

Chez les Mongwandis, pour que l'échange du sang soit valable, il doit être accompagné du sacrifice d'un poulet qu'on égorge séance tenante et dont le sang est répandu sur la tête des contractants.

Les Européens sont parvenus à supprimer ce baptême peu ragoûtant; le poulet est abandonné aux spectateurs et, au lieu de sang, on verse sur le crâne des deux néophytes un peu de poudre rouge que les natifs appellent *kola* et qu'ils emploient pour se teindre le corps. Mais, suivant la logique intéressée du noir, il est toujours de règle que le blanc fournisse le poulet et distribue quelques cadeaux aux principaux assistants.

La cérémonie terminée, le chef offre une chèvre à son nouvel allié; ce dernier donne en cadeau des perles, des étoffes, des mitakos et toute sorte de bibelots qui valent naturellement deux fois le prix de la chèvre.

Mais la coutume la plus bizarre que je connaisse est la suivante, dont j'ai été témoin un jour chez les Upotos : Il s'agissait de conclure la paix entre deux villages épuisés par une lutte qui durait depuis plusieurs années; les principaux chefs s'assemblèrent pour une palabre où chacun exposa l'historique de la guerre, ses résultats, le but et les conditions du traité à conclure. Lorsque toutes les clauses furent débattues et acceptées, un serviteur muni d'une feuille de bananier passa devant les principaux chefs et leur coupa à chacun quelques poils des jambes. Il remit ensuite le tout au féticheur chargé de recommander à chacun, dans la harangue finale, la stricte observation des clauses acceptées et prédisant les plus affreuses calamités à celui qui trahirait le premier l'alliance conclue.

Le discours du féticheur terminé, on déposa dans une boîte la feuille de bananier avec son contenu et on alla serrer le tout dans la case réservée aux fétiches. La paix était signée.

La politesse chez les noirs. — On est souvent tenté de croire que le Congolais ignore les règles de la politesse; c'est une profonde erreur; bien qu'elles diffèrent essentiellement des nôtres, elles n'en existent pas moins.

Dans le bas Congo et dans la région des cataractes jusqu'au Stanley-Pool, tout indigène qui rencontre un chef, noir ou blanc, dit : *M'Boté foumou* (bonjour chef), à quoi le maître répond : *M'Boté* (bonjour). Le Bangala qui s'adresse à un autre commence par ces mots : *Io adjajo* (je vous salue), auxquels l'interpellé répond : *Io* (soyez le bienvenu). Un Upoto qui s'avance vers son chef crie : *Bâ*, en levant la main; ce à quoi l'autre répond : *Hum*. Suivant l'importance du chef, le *bâ* et le *hum* sont répétés deux ou trois fois. On retrouve la même coutume chez les Mogwandis. Ceux-ci, ainsi que la plupart des peuplades du centre de l'Afrique, émettent, la bouche presque fermée, le son : *è è*, pour dire oui. Les Bas-Congolais, eux, pour exprimer l'affirmation, restent muets et se contentent de plisser fortement la peau du front en ouvrant de grands yeux.

Au repas, une coutume assez étrange consiste à goûter la *malafou* qu'on offre. Celui qui régale commettrait une insigne impolitesse en ne trempant pas, le premier, ses lèvres dans l'unique verre auquel ses convives sont appelés à boire.

Lieut[t] Wilverth.

(1) Voir *Congo illustré* 1894, p. 57.

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

V. — LE « COÏX LACHRYMA ARUNDINACEA » (1)

Le *Coïx Lachryma* est une plante annuelle, dressée, glabre, à tige rameuse de 1 mètre à 1m75 de haut; feuilles de 30 centimètres de long, lancéolées, rigides, à nervure centrale distincte; fleurs monoïques réunies en un épi composé de trois épillets basilaires, le médian sessile et femelle, les deux latéraux pédicellés et neutres, tous renfermés dans un involucre ovoïde qui, à maturité, devient dur comme la pierre. C'est par son sommet perforé que sortent les fleurs mâles, en panicules lâches.

L'unique espèce que renferme le genre des phalaridées est caractérisée par cet involucre ovoïde, aigu et perforé au sommet, devenant très dur à maturité, blanchâtre et luisant, qu'on prend vulgairement pour la graine et qui affecte à peu près la forme d'une larme; d'où le nom spécifique de la plante : *Coïx lachryma;* et ses noms vulgaires : larmes de Job, larmilles, etc.

Habitat : D'après C. d'Orbigny le *Coïx lachryma* serait originaire de l'Inde. Lanessan le signale comme étant commun en Nouvelle-Calédonie dans les endroits bas et humides. D'après Moloney, il est cultivé à Sierra-Leone. On le rencontre aussi parfois dans nos jardins comme objet de curiosité plutôt que d'agrément (Larousse). Enfin, nous le signalons comme abondant dans le district de l'Équateur, où nous l'avons remarqué pour la première fois dans la Boussira.

Usages : D'après Gouas, dans certains pays, on emploie les involucres de coïx pour fabriquer du pain en cas de disette. Ces involucres renferment, en effet, un caryopte, contenant de la fécule; dans l'Inde, on les met mariner dans l'eau pendant une nuit, afin de les dépouiller aisément de leur enveloppe, et ils peuvent alors servir à l'alimentation; les indigènes d'Amboine font de même (Rumphius).

Dans les Indes hollandaises les natifs pilent les larmes de Job pour les mêler avec de l'eau et les employer contre les maladies nerveuses et comme moyen d'éloigner les mauvais esprits.

Les feuilles de Coïx passent auprès des indigènes de la Nouvelle-Calédonie pour posséder des propriétés médicinales.

D'après Moloney, ces propriétés seraient toniques et diurétiques; Baillon dit que les larmes de Job ont été signalées comme lithontriptiques. Mais l'usage le plus fréquent qui se fasse de la larme de Job est pour la confection de bracelets, colliers, chapelets, etc. Chez les nègres marrons, ces colliers sont appelés « colliers de Kanifro » (possessions hollandaises). Je trouvai des objets de ce genre dans les villages de la Boussira. Dans un rapport daté du 9 septembre 1892, je signalais, en effet, l'existence dans cette rivière de « colliers en perles végétales appelées « békétés »; ces perles sont mauves, bariolées et, lorsqu'on les frotte l'une contre l'autre, elles produisent un son de verroterie.

Des spécimens rapportés de la Boussira furent exposés au compartiment congolais, à Anvers; je leur avais donné le nom de « chapelets-monnaie », parce qu'ils sont employés comme monnaie par les tribus mongos, chez qui nos perles manufacturées n'ont pas encore fait leur apparition.

Alternant avec des baies séchées de plantes diverses, des dents humaines ou des dents de fauves, de petits morceaux de joncs, des perles en cuivre rouge, etc., les larmes de Job forment de véritables chapelets de longueurs différentes suivant leur valeur monétaire. Lorsque je parvins, en 1892, aux villages de la Iâpa (haute Boussira), quatre chapelets de l'espèce, longs d'environ un mètre, représentaient le prix d'un esclave. Les populations qui emploient les « perles végétales » comme monnaie se montrent très avides de nos petites perles de Venise ou de Bohême.

A ce propos, nous signalerons un rapprochement ethnographique curieux, sans, bien entendu, en vouloir tirer aucune conséquence prématurée. D'après l'exposition ethnographique du Trocadéro, à Paris, les Indiens Campos (Napo), du Pérou septentrional (Équateur américain), employaient les « larmes de Job » pour en confectionner des colliers, en les alternant avec les petites perles rouges et blanches de Venise, les mêmes qui ont cours au Congo. De plus, ces mêmes Indiens se tatouent d'une série de lignes parallèles en travers des joues et du nez, ce qui forme un autre rapprochement intéressant avec certaines tribus de l'Équateur africain, Mbâla, sur la Djwâpa, par exemple, où le tatouage de race est formé par une série de petites entailles jointives, dessinant un grand accent circonflexe allant du milieu d'une joue à l'autre par le travers du nez.

Il faut dire que dans les autres tribus du Congo, les tatouages en travers du nez sont rares.

Remarque. — Le mot coïx doit se prononcer ko-ikss (Larousse) et non pas kwâkss. Nous n'avons pu trouver l'origine de l'appellation « larmes de Job ». Peut-être quelqu'un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux et voudra-t-il nous en faire part.

Lieutt Ch. Lemaire.

(1) Famille : Graminées; Tribu : Phalaridées; Synonymes : Larmes de Job, larmilles des Indes, etc.; Nom mongo (Équateur) : Békété.

Départ d'un train à la gare de Matadi. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les nouvelles que nous avons publiées dans ces derniers temps, au sujet de l'avancement du chemin de fer, viennent d'être confirmées officiellement par un rapport que M. Fuchs, inspecteur d'État ff. de gouverneur général à Boma, adresse au gouvernement central de l'État indépendant du Congo.

Parti de Matadi le 19 août, M. Fuchs a fait une excursion le long de la ligne et a visité les travaux jusqu'au col de Nsole (kilomètre 132).

La première partie du voyage s'est effectuée en wagon jusqu'au kilomètre 118. A partir de ce point jusqu'au kilomètre 132, l'inspecteur d'État a parcouru, à pied, les chantiers du chemin de fer.

Il résulte du rapport officiel transmis à l'État indépendant du Congo, que les travaux sont méthodiquement conduits et marchent très rapidement.

On arrive à poser de 600 à 700 mètres de voie par jour.

La direction du chemin de fer estime que, sauf imprévu, le rail atteindra Kimpesse (kilomètre 160) au mois d'avril prochain.

L'état de santé du personnel européen et du personnel noir est satisfaisant et l'esprit des travailleurs excellent.

M. Fuchs est rentré à Matadi le 21 août à 4 1/4 heures; le trajet de 82 kilomètres, entre la Lufu et Matadi, s'est effectué en cinq heures. L'exploitation, sur toute cette partie de la ligne, est signalée comme se faisant très régulièrement.

Les dernières nouvelles nous apprennent que, depuis le 19 août, il a été engagé par la Compagnie 750 nouveaux travailleurs noirs destinés à renforcer le personnel ouvrier du chemin de fer.

LES SAKARAS ET LEUR SULTAN BANGASSO

PAR LE COMMANDANT BALAT

Origines du sultanat. — Le territoire des Sakaras, race très puissante et, comme nous le verrons plus loin, très étendue, est placé sous l'autorité directe et absolue d'un chef unique, Bangasso, qui a pris le titre de sultan.

Les ancêtres de ce sultan, Beringa et son père Danga, étaient des chefs peu importants établis sur le Bomu, le Bali et le Zaco; leur descendant Boendi, grand-père du chef actuel, est le véritable fondateur de la dynastie et du royaume tel qu'il existe à l'heure présente. C'est lui qui, aidé par ses quatre fils : Bali, Badoka, Ganda et Mada, conquit presque tout le pays arrosé par le Bomu et ses affluents et y installa les populations sakaras.

Guerrier azande.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Bangasso, fils de Bali, homme d'une intelligence et d'une énergie peu ordinaires, assujettit tout le pouvoir dans sa main ferme, et, ajoutant quelques conquêtes à celles de son grand-père Boendi, créa définitivement l'empire que nous connaissons aujourd'hui.

Le sultan actuel pratique, dans la plus large acception du terme, le « self government ». Toutes les décisions importantes sont prises par lui. Des courriers sûrs lui arrivent régulièrement, à toutes les heures de la journée, et le mettent rapidement au courant de ce qui se passe dans le pays.

Les moyens qu'il emploie pour affirmer son autorité sont parfois cruels; mais cette sévérité, souvent nécessaire avec des sujets comme ceux auxquels il commande, est tempérée par un grand fond de bonté naturelle. Il fait tout par lui-même, sans jamais rien oublier d'important.

Depuis l'arrivée des agents de l'État, qu'il s'efforce d'imiter en toutes choses, Bangasso a sensiblement modifié sa façon de gouverner. Les capitaines Van Gèle et Le Marinel sont même arrivés, par leurs conseils, à lui faire abandonner plusieurs de ses anciennes habitudes et à modérer considérablement les répressions, parfois trop sévères, qu'il exerçait pour maintenir son pouvoir. Je m'efforce de compléter l'œuvre humanitaire de mes prédécesseurs.

Justice répressive. — Le sultan rend lui-même la justice; il confie bien à ses grands chefs le soin de juger les cas peu importants; mais, dès qu'il s'agit d'un homme libre ou d'un délit d'une certaine gravité, l'accusé doit comparaître devant Bangasso en personne.

Voici les peines appliquées dans quelques cas principaux : L'individu coupable de vol est condamné à la restitution, puis on lui coupe une oreille ou un bout d'oreille, suivant l'importance du détournement. Le sultan se montre particulièrement rigoureux pour les vols d'ivoire. Il considère cette précieuse denrée comme son bien propre : l'individu reconnu coupable d'avoir dérobé une défense d'éléphant est frappé de la chicotte jusqu'à ce qu'il ait dit où il a caché le produit de son larcin.

L'homme convaincu d'adultère est puni de mort : on lui coupe le cou ou on l'étrangle, suivant le rang qu'il occupe. Le coupable peut racheter sa mort si le plaignant se contente de l'indemnité proposée.

L'assassinat et le meurtre sont toujours punis de mort. Personne ne peut se soustraire à ce châtiment. Tout cela néanmoins est un peu théorique et ici, plus que partout ailleurs, la justice est rendue d'une façon assez inégale. Le sultan, dans ses jugements, a l'habitude de consulter d'abord les nécessités de sa politique intérieure et il arrive qu'il se montre particulièrement indulgent quand l'accusé appartient à la race boëndi.

Voici, à titre de curiosité, un jugement de Bangasso : Il s'agissait d'un chef de sa famille qui s'était rendu coupable d'adultère avec une des femmes du sultan. Comme ce dernier ne voulait pas condamner à mort son parent, il lui laissa la faculté de faire exécuter un tiers à sa place et le condamna simplement à payer une amende de 10 chèvres et de 20 fers de lance. Ce jugement peut paraître bizarre, mais il est parfaitement conforme aux mœurs du pays.

Il n'y a pas bien longtemps, Bangasso exécutait encore lui-même les jugements qu'il prononçait : « Ce, pour en être plus certain », disait-il. Il paraît avoir renoncé à cette pratique; il s'en cache en tous cas. Nous sommes arrivés déjà à lui persuader de nous livrer les hommes condamnés à mort, au lieu de les faire décapiter : pour certains cas, il y a consenti; pour d'autres, il nous assure que cela ne lui serait pas possible quand bien même il le voudrait.

Le sultan nous affirme qu'il fait de sérieux efforts pour supprimer dans son royaume l'anthropophagie qui y sévit comme un peu partout dans cette région, mais à un degré moindre que chez les populations voisines. Grâce à notre influence, cette abominable coutume commence déjà à être jugée sévèrement par les natifs.

Population. — Nous évaluons la population des Sakaras, répartie sur les 43,000 kilomètres carrés de la surface du pays, à 120,000 habitants. Ces indigènes ne forment pas d'agglomérations considérables telles que nous en voyons sur le Congo

ou le long de l'Ubangi; ils se réunissent par famille. Chaque chef a bien ses hommes autour de lui, mais les différentes familles forment des groupes séparés vivant dans des espaces clos.

La polygamie se pratique dans toute la force du terme. Bangasso en donne lui-même l'exemple; il a environ 1,500 femmes qui lui ont déjà donné une soixantaine d'enfants. Tous ses fils sont répartis dans les différentes parties du pays dès qu'ils sont en âge de commander. C'est grâce à eux que le sultan maintient en partie son autorité et parvient à être si bien renseigné sur ce qui se passe dans son royaume.

Les Sakaras, dont la race domine toutes les autres, passent la plus grande partie de leur temps à chasser et à faire la guerre. Quelques-uns exercent une petite industrie : ils sont forgerons, vanniers, potiers, etc. Les femmes cultivent la terre, portent les fardeaux et s'occupent de toutes les charges du ménage. Ces indigènes sont en général assez indolents.

Religion. — Il n'existe aucune religion chez les Sakaras; ils ont une individualité N'Goumba à laquelle ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent; pour combattre l'influence de la divinité, ils ont des fétiches, des amulettes, etc. Ils se montrent en général très sceptiques.

Esclavage.— L'esclavage existe naturellement dans toute la région; mais il est tempéré par une loi qui interdit au maître de mettre à mort ses serviteurs. Bangasso a, de plus, le droit d'affranchir un esclave et d'en faire un homme libre pour des faits de guerre ou des services éminents.

L'enfant né d'un homme libre et d'une femme esclave est libre. Il reçoit, comme tous les Sakaras, à partir d'un certain âge (vers 16 ans), le signe distinctif de la race qui consiste en un tatouage horizontal sur le front, et composé de quatre séries de traits qui se recoupent.

Guerrier de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

Moeurs diverses. — Le Sakara, sans avoir les formes athlétiques des indigènes des bords de l'Ubangi, est en général très bien fait et très solide. Sa physionomie est intelligente. Il ne porte presque pas de perles, à l'inverse des races sangos, a-bodos, etc., qui en ont les cheveux et la barbe remplis. Il a, en général, une coiffure très caractéristique qui consiste à relever sa chevelure en forme de casque. Il se peint souvent le corps avec de l'ocre rouge.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, ces indigènes sont naturellement indolents; les armes seules les intéressent et parviennent à les faire sortir de leur apathie. Ils montrent une réelle application et une grande aptitude pour tout ce qui concerne les exercices militaires.

Les Sakaras enterrent leurs morts; ces cérémonies funèbres, surtout quand il s'agit de chefs, sont entourées d'une espèce de mystère très difficile à pénétrer.

Dernièrement est mort, non loin d'ici, un parent de Bangasso, le chef Ganda; ses fils ont amené à la station le cadavre de leur père, suivi de toutes ses femmes et de ses esclaves. Bangasso était précisément chez moi lorsqu'on est venu lui annoncer que le cortège funèbre venait d'arriver. De crainte que nous n'intervenions, et que nous ne lui posions des questions embarrassantes, il nous a quittés brusquement sans nous faire ses adieux et nous ne l'avons plus revu.

Le lendemain, nous apprenions que l'enterrement avait eu

lieu à la pointe du jour. Ganda avait été placé dans un trou creusé en terre, la tête appuyée sur le cadavre d'un enfant de douze ans, et entouré des corps de vingt de ses femmes sacrifiées sur sa tombe. Les membres de la famille Boëndi seuls, avaient été invités à cette horrible cérémonie; encore devaient-ils avoir atteint un certain âge pour être admis à y assister.

Coiffure des Sakaras
vue de face.

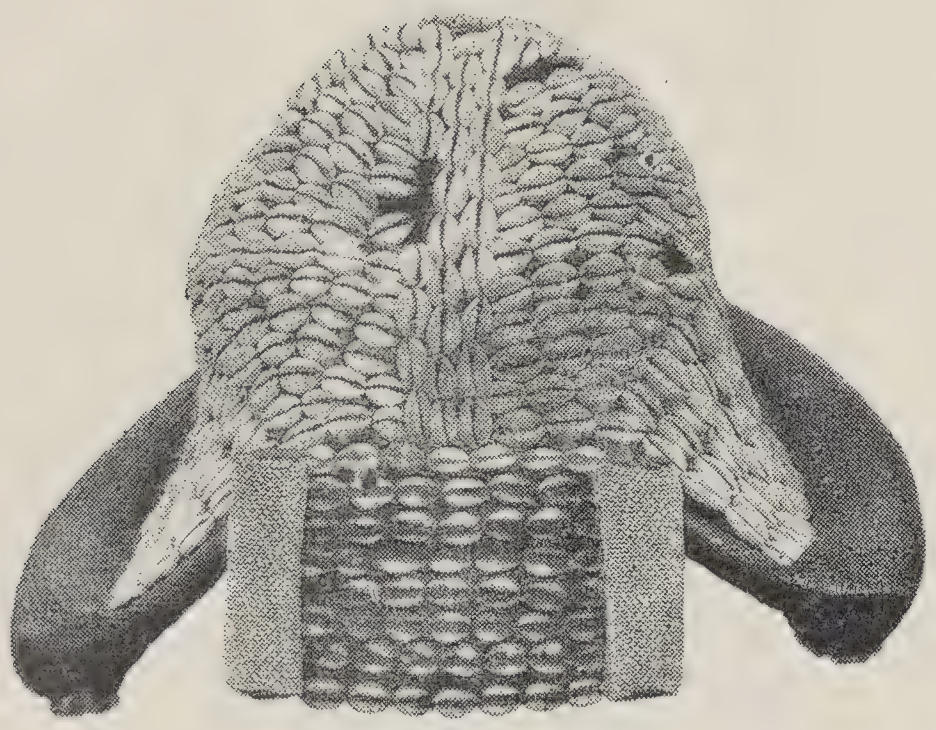

Coiffure des Sakaras
vue de dos.

Je me suis laissé dire que, dans de pareilles occasions, nul ne peut, sous peine de mort, révéler ce qui s'est passé aux funérailles. Un des fils de Ganda, Oango (un ancien boy du capitaine Van Gèle), nous a cependant avoué l'existence de ces sacrifices humains; mais nous n'avons jamais pu obtenir de lui qu'il nous en fît une description complète.

Bangasso se renferme dans le mutisme le plus absolu à cet égard. Nous savons néanmoins que cette abominable coutume, dont les indigènes ne parlent qu'en tremblant, se pratique de temps immémorial. Il n'y a pas bien longtemps, les enterrements des grands sakaras étaient suivis du massacre de tous leurs esclaves, qui, après avoir été égorgés, étaient livrés en pâture aux indigènes.

Bangasso nous a assuré que cela ne se passerait plus à l'avenir et que, même à sa mort, il défendrait à ses descendants de faire tuer ses femmes afin de donner un grand et salutaire exemple; mais il affirme qu'il n'a pu se soustraire aux anciennes traditions pour Ganda, qui était le dernier de ses ascendants et qui avait prescrit lui-même le cérémonial de ses funérailles.

Le cimetière des Boëndis ne peut être visité par personne sous peine de mort; les indigènes en cachent soigneusement l'emplacement.

La langue des Sakaras n'a aucun rapport avec celle des indigènes des rives de l'Ubangi; les mots sont absolument différents. Ce langage est assez difficile à apprendre. Nous nous efforcerons d'avoir des renseignements complets sur son origine et son génie.

FAUNE. FLORE. — La faune de cette région diffère très peu de celle des autres parties de l'Ubangi. On y rencontre beaucoup d'éléphants, surtout au nord. Quant aux hippopotames et aux crocodiles, ils sont peu nombreux dans le Bomu, mais ils se montrent en plus grande quantité dans les affluents tels que le Bali et le Shinko.

Beaucoup de serpents très dangereux (nous en avons remarqué trois espèces); dans les forêts, les animaux les plus répandus sont les léopards et les chats-tigres; quelques lions dans les montagnes de nord-est; des hyènes dans les plaines; un monde d'insectes et d'oiseaux : pintades, perdreaux rouges, cailles, pigeons, abondent aux environs des cultures.

Nous avons remarqué dans les forêts un grand nombre de lianes à caoutchouc, et assez bien de cotonniers dans les taillis, à la lisière des grands bois.

Les indigènes cultivent surtout le manioc, le maïs, une espèce de concombre dont ils mangent les semences et une sorte d'épinard sauvage.

On trouve peu de palmiers dans le pays : les élaïs font presque complètement défaut; par contre, en certains endroits on rencontre assez bien de palmiers borassus.

En résumé, le territoire des Sakaras forme un pays des plus remarquables par sa fertilité, son réseau de communications, ses richesses naturelles et son organisation politique.

Commandant BALAT.

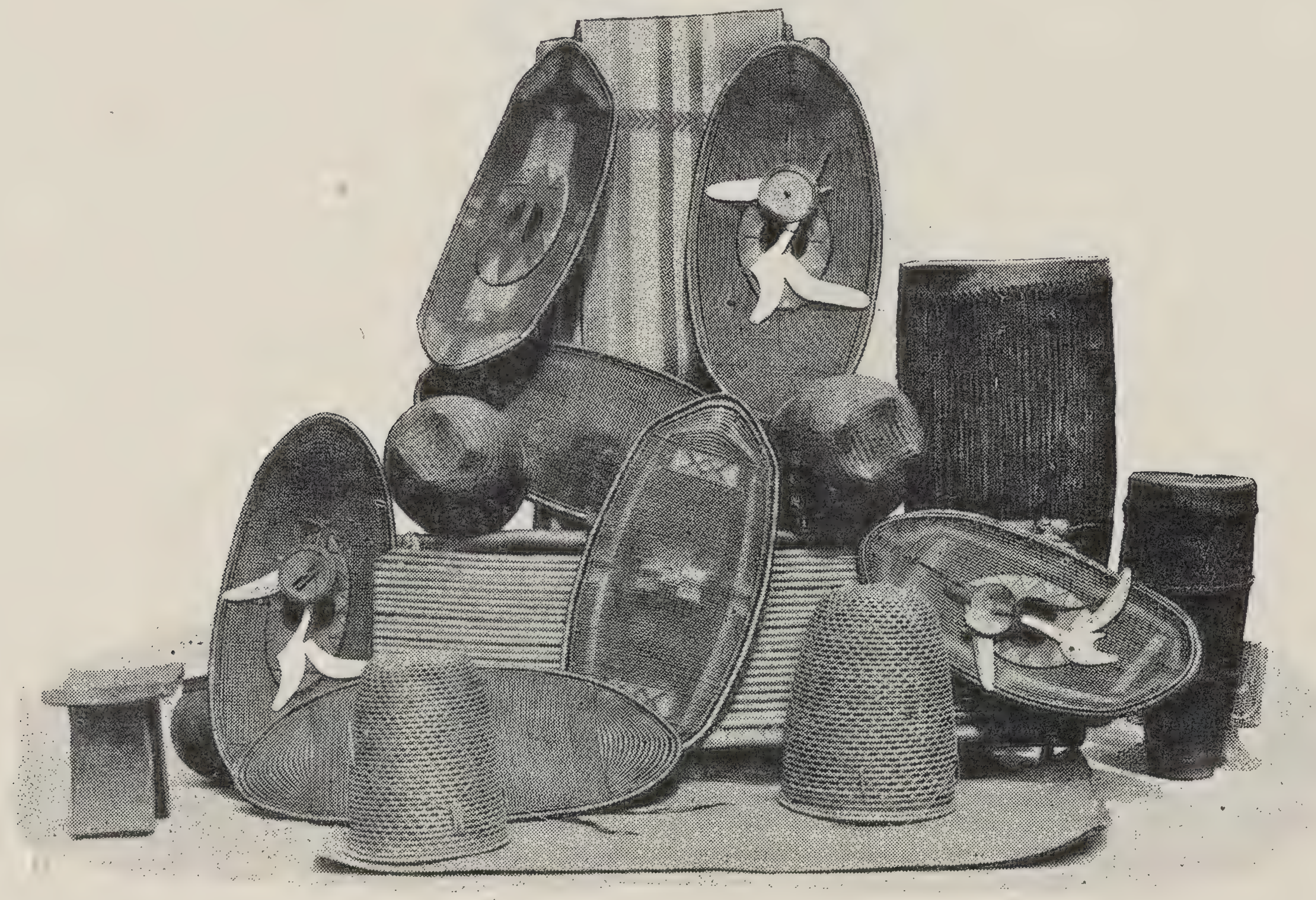

Spécimens d'objets de vannerie de Djabbir.

Une rue du village de Bumba, confluent du Rubi.
(D'après une photog. de M. Michel.)

L'ESCLAVAGE ET LE CANNIBALISME

PAR LE LIEUTENANT WILVERTH.

Indigène bangala.

Je ne me propose pas de faire ici l'historique de l'esclavage et du cannibalisme au Congo. Je m'attacherai seulement à prouver que ces coutumes barbares, dont l'origine est si ancienne dans toute l'Afrique équatoriale, tendent à se modifier peu à peu et ne tarderont pas à disparaître complètement devant l'influence toujours croissante de la civilisation européenne.

J'aurai atteint le but que je me suis assigné si, en réponse à ceux qui doutent encore des progrès réalisés par les Belges au Congo, je réussis à montrer ce qu'étaient, il y a quelques années à peine, les habitants de ces régions, ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils seront dans un avenir plus ou moins rapproché.

Afin de mieux faire comprendre l'évolution qui s'est produite chez la plupart des populations du haut fleuve, je rappellerai tout d'abord quelques-unes des scènes de sauvagerie dont furent témoins les explorateurs de la première heure.

Voici, par exemple, le récit des funérailles de Mpoki, le chef du village de Manga, près de Bolobo :

Le corps, ayant été bien lavé, fut enroulé dans les plus riches étoffes laissées par le défunt; la figure fut barbouillée de couleur. Ainsi arrangé, le cadavre fut exposé devant la hutte habitée avant le décès; pendant huit jours, les indigènes des environs vinrent exécuter des danses accompagnées de chants, de battements de gongs, de coups de fusil. Ce vacarme se prolongeait fort avant dans la nuit; bien entendu, le malafou circulait à pleines calebasses et les danseurs ne se retiraient que tout à fait ivres. Le neuvième jour, une fosse fut creusée pour y déposer le corps. Le soir, les sacrifices commencèrent au clair de la lune; quatre femmes furent immolées au son des tams-tams, des tambours, des cris assourdissants poussés par la foule en proie à une joie féroce; les corps de deux des femmes furent déposés en travers dans le fond de la fosse de Mpoki, tandis que les deux autres furent mangés.

J'emprunte à un autre voyageur le récit suivant des cérémonies qui eurent lieu, en 1883, à l'occasion de la mort de Seko Tonghi, un des chefs baroumbés établi près de la station actuelle de l'Équateur :

« Des processions de femmes s'organisèrent; elles portaient les objets ayant appartenu au défunt : bouteilles, calebasses, pagnes, etc. Pendant ce temps, les hommes tiraient de nombreux coups de fusil. Le soir, on dansa, on chanta et on but le malafou; le lendemain, vers midi, eut lieu l'exécution. Les tambours, les gongs, les trompes en ivoire produisaient une cacophonie sans nom; la foule des spectateurs hurlait; au milieu de la place, se trouvait une des victimes destinées à être sacrifiées : c'était un gaillard gros et fort, complètement nu; il était assis sur le sol, les jambes allongées, les mains attachées à des piquets, son visage était impassible, le regard indifférent. On plaça entre ses jambes un pieu auquel il fut solidement lié par le milieu du corps; puis on lui passa au cou un collier fait de lianes. De ce collier partaient d'autres lianes qui se réunissaient toutes au-dessus de la tête en un seul lien attaché à l'extrémité d'un arbuste recourbé vers le patient. Quand tout fut bien ajusté, on banda les yeux de la

victime. A ce moment, le sacrificateur s'avança, armé d'un énorme couteau; il prit position, mesura son élan et frappa un coup sec. L'arbre se redressa et projeta au loin la tête du supplicié. Immédiatement, les sauvages se précipitèrent sur le corps mutilé pour le dépecer. »

Voici un épisode non moins caractéristique dont fut témoin, au mois de mai 1884, le regretté commandant Coquilhat.

Les Bangalas étaient allés faire la guerre aux Oubikas et rentraient vainqueurs chez eux; ils ramenaient le cadavre couvert de plaies d'un grand chef ennemi. Quand le corps ensanglanté eut été déposé sur la rive, Mata Buiké, chef des Bangalas, et ses fils le dépecèrent; chacun des notables de la cour du roi reçut une petite part de la dépouille humaine; puis tous défilèrent au milieu de la populace en répétant un chant lugubre et triomphal à la fois et d'une frénésie caractéristique. Dans la soirée, les Bangalas se livrèrent à des danses symboliques; des feux furent allumés; les débris du cadavre dépecé furent grillés et mangés par le roi, ses fils et les notables pendant que la multitude répétait en chœur le refrain de chants appropriés à la circonstance.

Indigènes de l'Aruwimi. (D'après une phot. de M. Sanders.)

Dans le journal de voyage de Casman, je trouve la relation d'un fait qui montre le commencement de l'influence du blanc. C'était à Lukoléla, le 1er décembre 1884; une exécution devait avoir lieu. Deux blancs, MM. Casman et Glave, se rendirent au lieu du supplice; le condamné était garrotté; le bourreau avait déjà marqué sur le cou la place où il devait frapper. L'assistance délirait de joie. Les blancs s'étant enquis du délit dont le malheureux s'était rendu coupable, apprirent par un trafiquant bayanzi que cet homme avait mérité la mort pour avoir essayé de se soustraire à l'autorité de son maître. « Je l'ai acheté fort cher, dit-il, et depuis plusieurs jours ce misérable brise ses liens et tente continuellement de s'échapper. Il veut donc me voler. » — « Mais, répliquèrent les blancs, si vous tuez cet homme, vous n'y trouverez aucun avantage! Dites-nous combien il vous a coûté. Nous vous payerons sa valeur en mitakos et nous l'emmènerons. » Le marchand, après réflexion, demanda 300 laitons; les blancs délivrèrent le pauvre diable et le prirent avec eux. Mais ce ne fut pas sans provoquer de vives protestations chez les natifs qui, furieux d'être privés du spectacle d'une exécution capitale, se mirent à murmurer et voulurent même faire un mauvais parti aux deux Européens.

Voici une coutume qui, jadis, se pratiquait dans tout le bas Congo : A la mort d'un chef, le féticheur désignait deux ou trois personnes prétendûment coupables d'avoir commis le crime. Ces gens étaient immédiatement arrêtés et, devant le peuple rassemblé, le sorcier prononçait un violent réquisitoire contre les accusés. Il leur ordonnait ensuite de boire la *cassa* (breuvage empoisonné provenant de la décoction d'une plante vénéneuse). Ceux qui succombaient à l'épreuve étaient convaincus d'avoir causé la mort du chef et tous les assistants se disputaient l'honneur de porter les premiers coups de couteau au criminel. Ce dernier était traîné sur un bûcher et ses cendres jetées sur la tombe de sa prétendue victime.

A l'heure actuelle, ces odieuses pratiques ont entièrement disparu dans toutes les parties soumises directement à l'action de l'État indépendant. Le bas Congo est purgé des traitants; la question arabe est définitivement résolue et la pacification des vastes contrées visitées jadis par les marchands d'hommes est un fait accompli. Dans le haut Congo, chez les populations riveraines, il est très rare qu'il se passe encore, de loin en loin, quelques faits isolés de cannibalisme. Quant à l'esclavage, il est devenu plutôt domestique, si je puis m'exprimer ainsi. Il n'y a guère que chez les peuples des bois, moins directement soumis au contrôle des Européens, que l'on signale encore de temps à autre des abus. Généralement, il s'agit de sacrifices humains consommés à l'occasion des funérailles d'un grand chef.

Je me suis laissé dire que, dans ces circonstances, on immole un certain nombre d'esclaves dont la quantité varie suivant l'importance du défunt. Les victimes choisies sont généralement des hommes ou des femmes fort âgés ou bien encore de tout jeunes enfants. Le corps du chef mort est recouvert de ses plus beaux ornements, puis couché sur une natte. Les femmes du village font l'office de pleureuses : elles donnent des marques du plus profond désespoir, poussent des cris à fendre l'âme et pleurent à chaudes larmes. Les hommes se rassemblent aux environs de l'habitation où repose le défunt et où la famille a eu soin de faire préparer une grande quantité de pots de massanga (vin de canne à sucre), et de malafou (vin de palme). Pendant que les femmes pleurent, les hommes boivent et fument. La cérémonie se prolonge jusque bien avant dans la soirée; aussi l'assemblée est-elle fortement éméchée quand la lune éclaire la scène de ses rayons argentés. Minuit est l'heure consacrée au sacrifice; la victime est amenée; un adolescent qui demande à être reconnu apte à porter les armes, est chargé du rôle de

sacrificateur. L'exécution terminée, le féticheur découpe le cadavre et le partage entre les personnes de l'assemblée.

J'ai demandé un jour à certains chefs qui m'avaient été signalés comme pratiquant en cachette l'anthropophagie, ce qui pouvait pousser les cannibales à rechercher si avidement la chair humaine. « Oh ! me répondirent-ils, aucune viande ne surpasse en saveur celle de l'homme; c'est la *niama* (viande) par excellence; une fois qu'on en a goûté on veut encore en manger. » Après leur avoir montré toute l'horreur de ces épouvantables repas, je leur dis : « Mais vous ne comprenez donc pas que ceux qui mangent leurs semblables sont moins que des bêtes sauvages, car celles-là au moins ne se dévorent pas entre elles. » A cet argument, qui semblait quelque peu les surprendre, ils ne trouvèrent rien à répondre, mais, visiblement gênés, ils mirent fin à la conversation.

Je me suis laissé raconter que jadis les Mondonga, lorsque des gens d'autres tribus s'aventuraient en troupes peu nombreuses dans leurs bois, les chassaient absolument comme des bêtes sauvages. A cette fin, ils s'armaient de lances en forme de harpons, retenues au poignet par une corde; lorsque cette lance pénétrait dans le corps de la victime, si cette dernière n'était pas tuée sur le coup, elle essayait souvent d'arracher l'arme pour prendre la fuite; mais la forme du harpon empêchait le fer de sortir de la blessure et le Mondonga pouvait achever sa victime à coups de couteau.

D'autres peuplades, où les esclaves étaient rares, échangeaient, paraît-il, avec des tribus qui venaient parfois de fort loin, de l'ivoire contre du bétail humain.

Actuellement, l'État a mis un terme à cet affreux commerce. L'esclavage domestique, comme je le disais plus haut, subsiste seul encore chez les populations riveraines, et, chose qui peut paraître étrange, celui qui a été employé chez un bon maître considère généralement ce dernier comme son père plutôt que comme un étranger. Il ne demande pas à le quitter et n'envie pas d'autre sort.

Les Upotos et les Bangalas comptent, nous le savons, leur fortune d'après le nombre de femmes et d'esclaves qu'ils possèdent. Jadis, le chef de Mobeka possédait, au dire de ses sujets, plus de cent femmes et quelques centaines d'esclaves.

Il est à noter que le serviteur qui s'est rendu utile à son maître est considéré, au bout d'un certain temps, comme de la famille et ne doit pas craindre d'être vendu. Il est spécialement chargé d'aller à la pêche, de récolter le vin de palme, de fabriquer les armes. Aucun signe particulier ne le distingue des hommes libres.

A Upoto, chaque village installe dans une île voisine une véritable colonie d'esclaves, sous la surveillance d'un chef. Tous ces gens vivent très tranquillement entre eux, exempts de soucis et sans s'inquiéter du lendemain.

La traite a complètement disparu dans la région d'Upoto et de Bangala. Buéla et Mbélé, qui étaient autrefois les deux principaux centres d'approvisionnements, ne fournissent plus de marchandise humaine.

Depuis l'établissement des Européens dans la région, dès qu'un esclave est mécontent de son sort ou craint d'être vendu par son maître, il vient se mettre sous la protection de l'État, qui le libère; les natifs savent très bien, aujourd'hui, qu'une fois libérés, ils deviennent immédiatement des hommes libres.

Ces esclaves libérés sont envoyés dans les camps d'instruction de Nouvelle-Anvers, de l'Équateur, de Léopoldville, où on leur apprend l'exercice militaire, ainsi qu'un métier tel que celui de charpentier, forgeron, maçon, laboureur, etc.

On le voit, tandis qu'il y a quelque vingt ans, la traite et le cannibalisme régnaient sans partage dans toute l'Afrique tropicale; tandis qu'à l'époque des premières expéditions de l'Association internationale africaine, les explorateurs eurent à lutter contre les horribles pratiques des indigènes, dix ans plus tard, ces mêmes peuplades, cannibales d'instinct, étaient complètement soumises et avaient abandonné leurs abominables coutumes. Seules, quelques tribus trop éloignées ou perdues au milieu des forêts persistent peut-être dans leurs cruelles traditions; mais sous peu nous verrons l'action du blanc s'étendre jusque là et alors les horribles scènes entrevues par les premiers pionniers de la civilisation passeront à l'état de légendes. Le jour où, grâce aux missionnaires, aux commerçants, aux agents de l'État indépendant, les jeunes nègres qui sont soumis actuellement à l'influence des Européens auront atteint l'âge adulte, ce jour-là, l'esclavage et le cannibalisme auront vécu à tout jamais. Mais il faut pour cela arriver à grouper autour de soi toute la nouvelle génération indigène. Beaucoup a déjà été fait dans ce sens et le succès a couronné l'entreprise; mais un jour viendra où nous verrons les jeunes Congolais s'asseoir en masse sur les bancs des écoles et recevoir, à l'instar de ce qui se fait dans certaines institutions professionnelles, une éducation non seulement intellectuelle et morale, mais aussi manuelle; ce jour-là, le sol africain, si riche et si fécond, nous rendra au centuple tout ce que nous aurons su dépenser pour l'émancipation et la régénération de ses enfants. Lieut[t] WILVERTH.

PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

I. — L'*HÆMANTHUS LINDENI*

Après avoir consacré plusieurs articles aux végétaux utiles du Congo, nous avons cru intéressant de présenter à nos lecteurs quelques-unes des plus jolies plantes d'ornement qui aient été récoltées dans les territoires de l'État indépendant.

Nous commencerons par l'*Hæmanthus Lindeni*, N.-E. Br., une magnifique Amaryllidée qui fut découverte dans la région du Congo par M. Aug. Linden, à qui l'espèce a été dédiée. M. Linden en envoya des spécimens vivants, en 1887, à l'établissement de *l'Horticulture internationale*, à Bruxelles; toutefois, ce n'est qu'au mois d'août de l'année 1890 qu'une de ces plantes produisit la première grande ombelle, portant plus d'une centaine de fleurs de 5 centimètres d'ouverture.

Depuis cette époque, l'*Hæmanthus Lindeni* a obtenu le plus grand succès à l'exposition quinquennale du Casino de Gand, et, tout récemment, au dernier concours d'horticulture organisé à Bruxelles par la Société royale de Flore et la Royale Linnéenne. En 1893, un certificat de mérite de 1re classe lui avait déjà été décerné par la *Royal Horticultural Society* de Londres.

Voici, d'après une description empruntée à N.-E. Brown, les caractères généraux de l'*Hæmanthus Lindeni :* Cette plante n'a pas de bulbe proprement dit, mais un faisceau de racines épais et compact. De ces racines, naissent six à huit feuilles disposées sur deux rangées, avec de longs pétioles qui sont arrondis à la partie inférieure, tandis que le dessus est plat et bordé de replis érigés, étroits, d'un vert foncé teinté de pourpre sombre à la partie inférieure.

La partie étalée de la feuille a de 25 à 30 centimètres de longueur, et de 9 à 11 1/2 de largeur; elle est allongée, ovale-lancéolée, aiguë; la base est largement arrondie, subtronquée ou subcordée, et se prolonge par les rebords du pétiole; elle est d'un vert éclatant à la partie supérieure, et plus sombre à la partie inférieure, avec une côte médiane pourpre sombre, plate en dessus, arrondie et formant saillie en dessous. Deux des nervures latérales principales, à égale distance des bords et de la côte médiane, produisent une inflexion curieuse, la première se dessinant en creux à la surface, tandis que la seconde est légèrement en saillie. La hampe robuste s'élève à une hauteur d'environ 45 centimètres; elle est aplatie d'un côté, d'un vert pourpré sombre, avec quelques taches plus pâles çà et là. L'ombelle est de forme ronde, de 15 à 20 centimètres de diamètre, et produit plus de cent fleurs. Les bractées, très nombreuses, linéaires, ont de 4 à 5 centimètres de longueur; les pédicelles, rouges, ont environ 3 1/2 centimètres. L'ovaire est petit, de couleur verte. Les fleurs mesurent 5 centimètres de diamètre et sont d'une nuance rose saumon teinté d'écarlate, qu'il est difficile de décrire. Le tube cylindrique a de 20 à 25 centimètres de longueur, et les lobes linéaires lancéolés aigus, ont environ 3 centimètres de long sur 4 millimètres de large. Les filaments ont à peu près 4 centimètres de longueur; ils sont sensiblement de la même couleur que le périanthe, mais blanchâtres à la base, avec les anthères pourprées. Le style est un peu plus long que les étamines et de la même nuance qu'elles.

L'*Hæmanthus Lindeni* (1).

Cette plante constitue l'une des plus belles espèces du genre *Hæmanthus*, si riche en formes remarquables. Son port élégant, vraiment gracieux, et sa magnifique couronne de fleurs, de grande dimension et d'un coloris éclatant, la mettent au premier rang des plantes d'ornement.

(1) D'après une gravure de *l'Illustration horticole*.

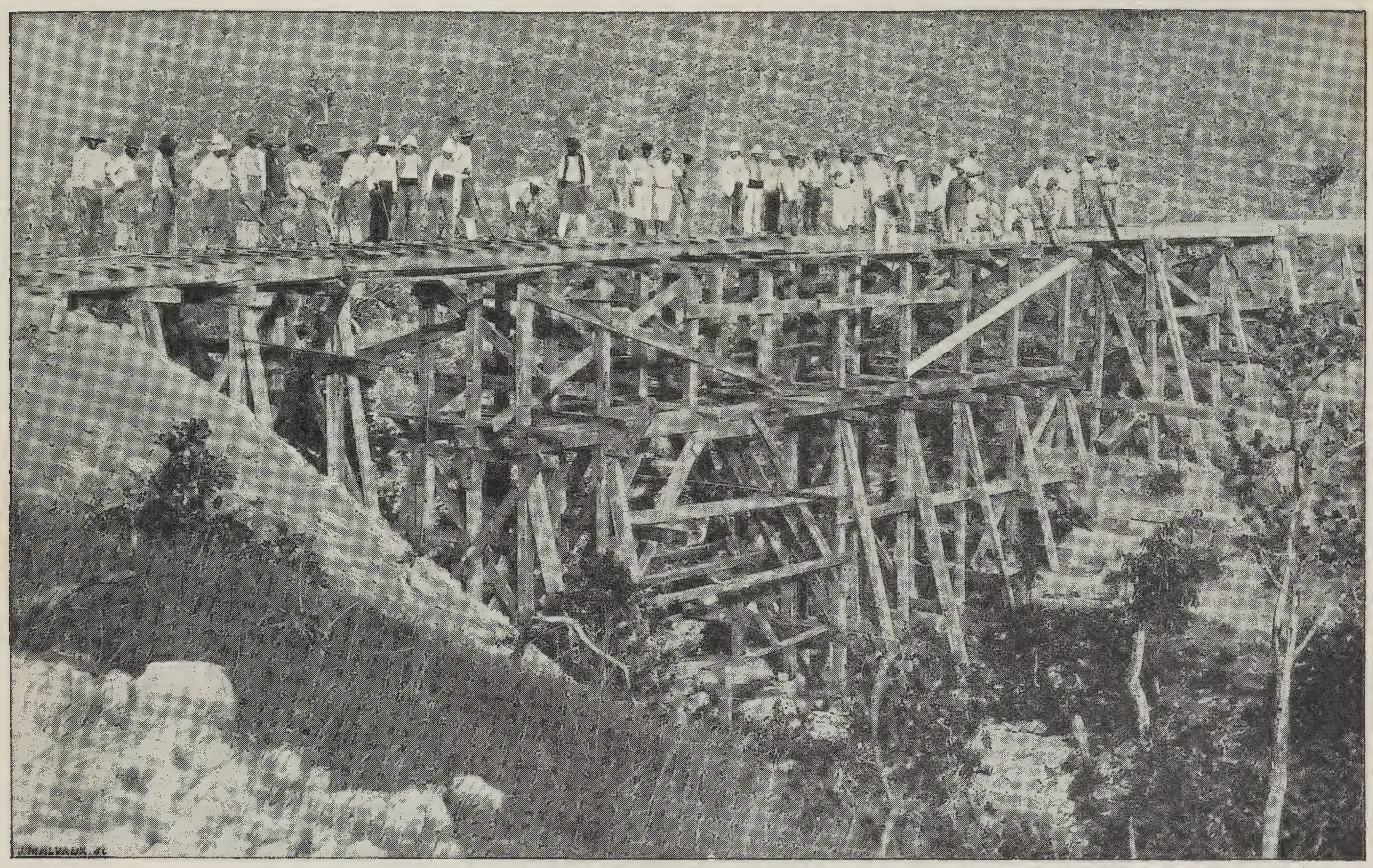

N° 1 — Pose de la voie sur le pont de service du ravin de Pondené, kil. 17.5.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA CONSTRUCTION DES PONTS

Parmi les nombreuses difficultés que les ingénieurs du chemin de fer du Congo ont à surmonter depuis l'origine des travaux de construction de cette importante voie de communication, il en est une d'ordre purement technique, qui prime même celles qui sont inhérentes au climat et aux conditions toutes spéciales des contrées neuves, vierges des éléments les plus rudimentaires de notre civilisation : nous voulons parler de la difficulté qui dérive de l'absence complète des premiers moyens de communication.

A peine sorti de Matadi — son point de départ — le chemin de fer des Cataractes s'engage en pleine brousse, c'est-à-dire en dehors de toute route quelconque. Les seuls sentiers existant dans ces régions sont tracés par le pied des indigènes suivant toujours les distances les plus courtes, sans préoccupation aucune des montées et pentes les plus excessives, gravissant les montagnes ou dévalant le long des flancs des vallées suivant leurs lignes de plus grande pente; ils ne sont accessibles qu'aux hommes et aux animaux très peu chargés.

Dans ces conditions, et bien que le tracé du railway rencontre de distance en distance des sentiers en communication avec Matadi ou avec d'autres parties où la voie ferrée existe déjà, il est impossible d'utiliser ces chemins pour les transports des matériaux et du matériel de construction.

D'autre part, la configuration du sol, dans la plupart des régions traversées, ne permet pas l'établissement d'une route exploitable, susceptible de livrer passage à de lourds chariots, sans grandes dépenses de terrassements et d'ouvrages d'art et surtout sans sacrifier un temps précieux. Les essais malheureux pour la création d'un service de transport par bœufs ont déjà fait rejeter, il y a quelques années, cette solution.

Le chemin de fer, livré à ses seuls moyens, devait donc s'organiser de façon que la difficulté résultant de l'absence de toutes voies de transport — routes, canaux, rivières navigables, qui viennent en général si puissamment en aide aux ingénieurs — ne fût pas trop préjudiciable à sa construction.

La première conséquence de cette situation était de rendre impossible la construction simultanée de plusieurs sections ou tronçons de la ligne et d'imposer un système que l'on pourrait appeler télescopique, les chantiers devant être concentrés à proximité du bout du rail et avancer avec lui de façon à obtenir une marche progressive des travaux.

Mais, dans l'application, une difficulté qui allait se repré-

senter très fréquemment, était la rencontre de nombreux ravins et rivières, où des ouvrages d'art plus ou moins importants devaient être établis pour le passage de la voie.

A l'origine, et en l'absence d'une expérience suffisante, les ingénieurs du chemin de fer étaient convaincus, sur la foi de renseignements reconnus plus tard exagérés, que le bois indigène ou autre devait être exclu de toute construction devant avoir une durée plus ou moins longue, l'action destructive des insectes et de l'atmosphère étant très active et rendant ainsi sa durée des plus éphémères.

En partant de ce principe, ils furent amenés à exécuter d'emblée tous les ponts à construire, suivant leurs dispositions définitives, avant de permettre le passage de la voie.

Or, la construction des maçonneries et le montage des tabliers en fer demandent forcément beaucoup de temps. En attendant leur achèvement, les travaux de terrassement avançaient et s'écartaient progressivement du bout du rail, augmentant ainsi de plus en plus les difficultés de ravitaillement et d'approvisionnement des chantiers. Il en est résulté naturellement de grandes pertes de temps et un coût notablement plus élevé de la construction.

Mais les faits ayant démontré que les craintes que l'on avait éprouvées au sujet de la conservation des bois étaient fort exagérées, sinon chimériques, un système nouveau fut adopté et c'est celui que l'on suit actuellement. Son influence sur la marche des travaux est telle, que nous croyons pouvoir dire que c'est à son adoption qu'est due, en partie, l'avancement très rapide du chemin de fer constaté depuis lors.

Ce système consiste à exécuter aux passages des ravins, et un peu avant l'arrivée du rail en ces points, de solides estacades en bois.

Ces ouvrages sont établis rapidement et la pose de la voie s'y continue sans arrêt, absolument comme s'il n'existait dans la plate-forme aucune solution de continuité. Ils sont exécutés avec soin, de façon à permettre, non seulement la circulation des trains remorqués par les machines légères qui ravitaillent les travaux, mais aussi celle des trains d'exploitation conduits par de lourdes locomotives.

N° 2. — Passage d'un train de construction sur une estacade de service.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

La construction de ces estacades, qui pourraient au besoin subsister plusieurs années en toute sécurité, a — nous le répétons — une importance capitale.

Ce système permet, en effet, de tenir toujours le bout du rail dans le voisinage immédiat de l'extrémité de la plate-forme exécutée, et par conséquent du point à partir duquel s'échelonnent tous les chantiers de terrassement, sur une longueur de 8 à 12 kilomètres, suivant que l'importance des travaux nécessite le groupement des travailleurs ou leur éparpillement le long du tracé.

D'autre part, il laisse aux ingénieurs le temps de se rendre compte — avant de prendre aucune décision sur les dimensions définitives des ouvrages d'art — de l'abondance et de la vitesse des eaux auxquelles les ponts doivent livrer passage en saison des pluies, renseignements qui manquent dans toutes les régions où le personnel des études n'a pas séjourné pendant cette saison. De cette façon, on n'exécute ces importants travaux qu'en connaissance de cause et on évite des mécomptes qui autrement seraient inévitables.

Les estacades se composent de pieux ou pilots enfoncés dans les berges et le lit des rivières au moyen d'une sonnette à vapeur composée d'une légère chaudière verticale montée sur un chariot à deux roues ; elle est conduite à bras ou traînée par des ânes, d'ouvrage d'art en ouvrage d'art, sur la plateforme; elle reste à demeure sur la berge et elle est mise en communication avec le mouton automoteur qui avance avec la chèvre de palée en palée, au moyen de tuyaux flexibles. Sur les palées ainsi battues s'établit la superstructure formée de chapeaux et longrines en fortes pièces équarries, le tout solidement contreventé au moyen de madriers.

Fig. 3. — Passage d'un train de construction sur l'estacade de service du ravin de la Mi-Kengè, kil. 41,5.
(D'après une photographie du R. P. D'Hooghe.)

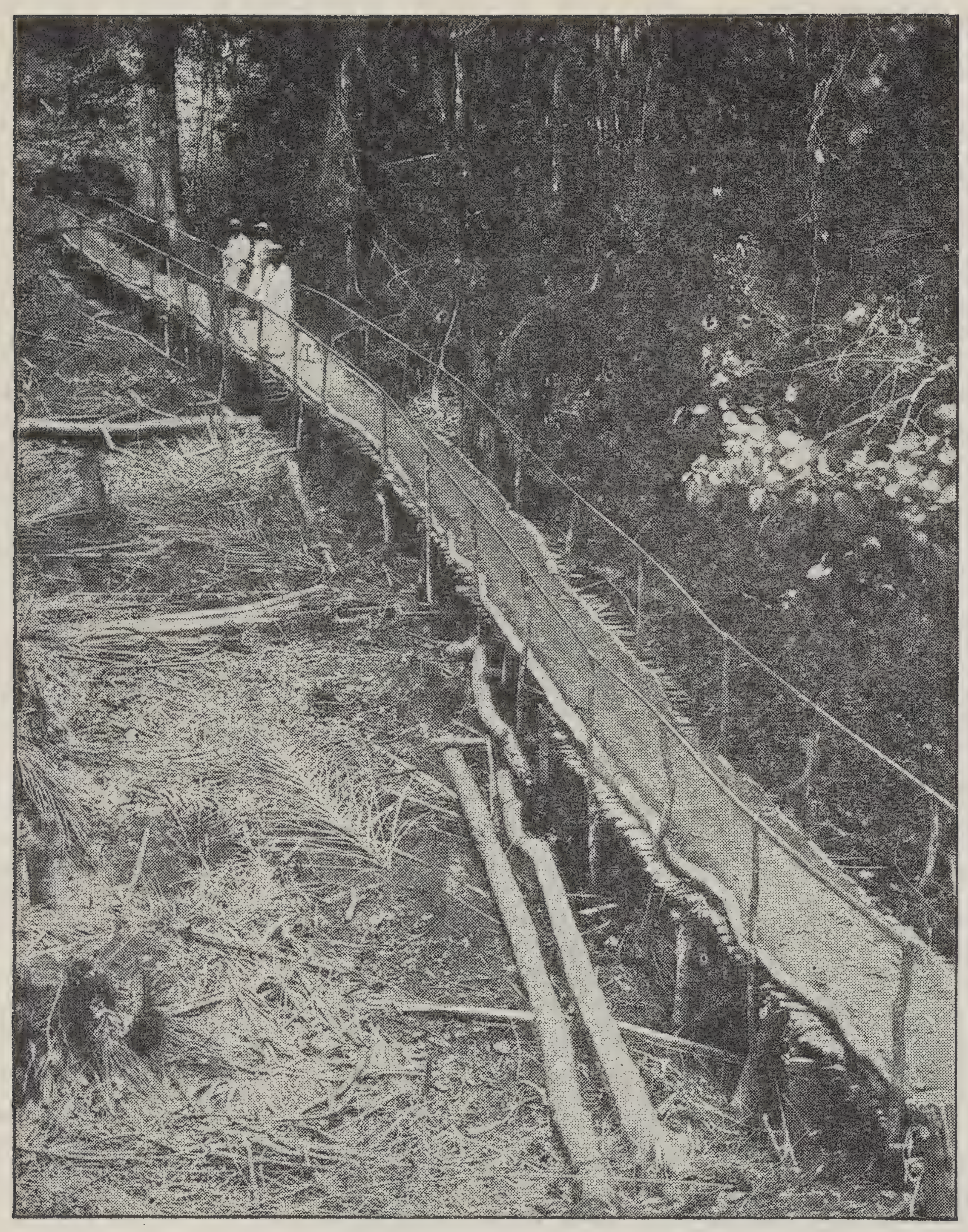

N° 4.
Passerelle pour piétons de Decauville, établie au passage de la rivière Kungula avant les travaux du pont (kil. 100).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Notre intention n'est pas d'entrer dans les détails de construction des estacades, mais nous tenons cependant à répondre à une objection que nous avons souvent entendu formuler. Pourquoi, demande-t-on fréquemment, expédier d'Anvers des bois de charpente, voire des pilots pour des travaux à exécuter dans un pays où les forêts abondant en arbres séculaires, sont si nombreuses?

En ce qui concerne les pilots, qui sont des bois en grume, l'objection serait parfaitement fondée s'il en était réellement ainsi. Mais la vérité est que tous les pilots employés sont en bois du pays partout où un ouvrage provisoire est construit suffisamment à proximité d'une forêt pour que les frais d'abatage et d'amener à pied d'œuvre des arbres ne sont pas trop onéreux.

Pour les autres ponts, il est plus simple et moins coûteux de faire venir les bois d'Europe qui passent directement du navire sur wagons et sont amenés ainsi, sans nouvelle main-d'œuvre, dans le voisinage du lieu d'emploi. Il est aisé de comprendre que du moment où la distance du lieu d'abatage à l'endroit où ils doivent être utilisés est un peu importante, leur transport dans un pays privé de routes devient de suite fort coûteux. Il est donc, en définitive, plus économique dans ces cas et surtout plus facile de recevoir les arbres d'Europe.

A plus forte raison, pour les pièces équarries, poutres, madriers, etc., n'emploie-t-on que des bois importés, plus avantageux que les bois du pays à tous les points de vue. Il n'y a pas seulement, en effet, à tenir compte pour ces derniers des frais de transport à travers la brousse des arbres abattus, mais il faudrait organiser des scieries à chaque chantier. Il faudrait, en outre, consacrer à ces travaux un nombre important de bras à prélever sur le reste des effectifs pour arriver à façonner des pièces à un prix beaucoup supérieur à celui que l'on obtient en Europe dans les scieries mécaniques outillées à la perfection. D'autre part, il faut considérer que le travail de la plupart des bois que l'on rencontre est difficile, car ce sont des essences très dures, magnifiques pour les travaux d'ébénisterie, mais convenant, par suite, peu pour des travaux grossiers de charpente; ces bois sont, en effet, semblables aux bois exotiques bien connus ici : gaïac, teck, acajou, etc. On rencontre certainement des bois de charpente, mais si l'on devait entrer dans cette voie, on serait amené à des triages, fausses main-d'œuvre, etc.

En résumé, l'emploi des bois d'Europe est logique; il fait gagner du temps, distrait le moins d'hommes possible des travaux de l'avancement et est moins coûteux.

Nous donnons en gravures la reproduction de trois photographies : l'une (n° 1) montre une estacade achevée et une équipe d'ouvriers achevant d'y installer la voie; les deux autres (n^{os} 2 et 3), l'estacade et la voie complètement terminées et livrant passage à des trains de construction.

Ces ouvrages provisoires sont construits de façon à faciliter, en outre, l'exécution des maçonneries du pont définitif et servent ensuite comme ponts de service pour le montage des tabliers en acier.

Une de nos gravures (n° 5) représente les premiers travaux de montage du pont de la Kungula; une autre (n° 6), le pont de la Lufu complètement monté, mais non encore débarrassé des matériaux de l'estacade; enfin, d'autres photographies (n^{os} 7,8 et 9) donnent la vue des ponts définitifs entièrement terminés.

Les estacades une fois construites, permettant le passage des

N° 5. — Les premiers travaux de montage du pont de la rivière Kungula (kil. 100).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

trains de service et mieux des trains d'exploitation, on comprend parfaitement que rien ne presse plus pour l'exécution des ouvrages définitifs. Celle-ci fait l'objet d'un service spécial qui suit la construction à plus ou moins grande distance, selon l'importance et le nombre de ponts rencontrés. Ce service se trouve de la sorte devancé de six mois à un an par la construction; la durée des ouvrages provisoires n'est donc que d'un an au maximum.

Ajoutons qu'un grand avantage du système d'estacades dont nous n'avons pas parlé, réside dans ce que les ponts définitifs à construire se trouvant sur le parcours de la ligne, les matériaux nécessaires sont approvisionnés avec la plus grande facilité à leurs lieux d'emploi.

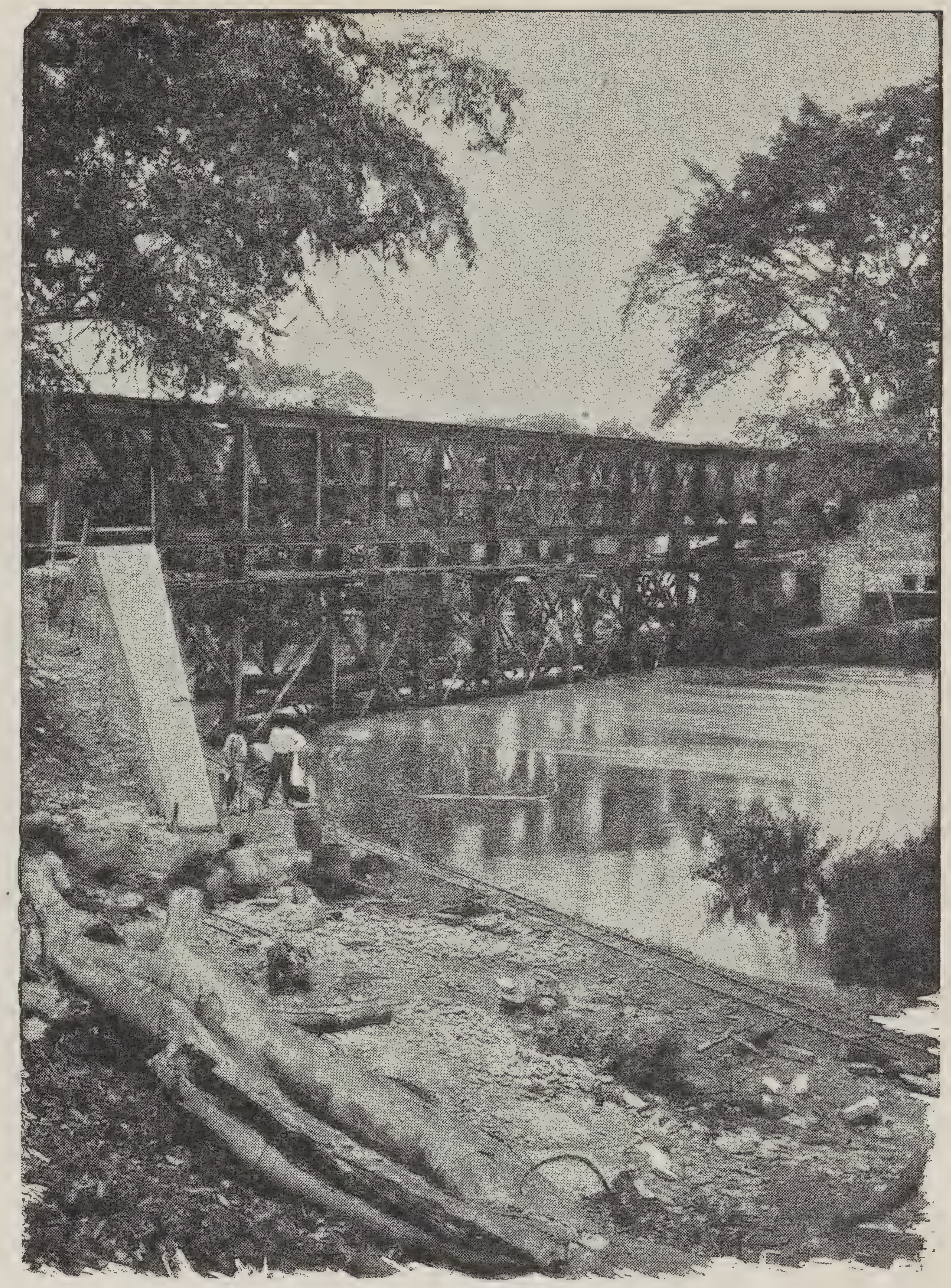

N° 6. — Le pont de 50 mètres sur la Lufu, non encore débarrassé des matériaux de l'estacade (kil. 80).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Nous venons d'exposer la façon dont les ingénieurs s'y sont pris pour arriver à rapprocher ainsi le plus possible le bout du rail des chantiers de terrassement et à approvisionner, à peu de frais, toute la partie de la ligne en construction.

Les chantiers de terrassements s'étendant à partir du bout du rail sur une distance de 8 à 12 kilomètres, c'est-à-dire sur une distance moyenne de 10 kilomètres, les transports depuis le terminus de la ligne jusqu'aux divers camps se font par porteurs pour les petites charges et au moyen d'un chemin de fer Decauville de 40 centimètres d'écartement.

Ce petit chemin de fer est établi sur toute la longueur des travaux. Il se replie du côté du bout du rail au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci et avance de l'autre côté avec les chantiers de terrassements. Il est posé sur les parties de plate-forme terminée et suit dans les autres parties le sentier qu'exécute, suivant le tracé, la petite brigade d'études qui marche à l'avant-garde et qui établit en même temps les légères passerelles pour piétons et ânes, utilisées ensuite pour le Decauville. Nous donnons la reproduction d'une photographie d'une passerelle de ce genre, établie sur la Kunkula au kilomètre 100 (n° 4).

Cette brigade d'études est en avance sur les travaux d'une dizaine de kilomètres en moyenne et a pour mission de revoir une dernière fois le tracé avant sa mise en exécution, de l'améliorer encore quand c'est possible, d'effectuer le piquetage qui sert à exécuter la plate-forme sous profil, d'établir le petit sentier dont nous venons de parler et les passerelles en bambous et rondins, de reconnaître, enfin, les meilleurs emplacements des camps futurs. Cette brigade très peu nombreuse, n'ayant besoin que de vivres, est facilement ravitaillée depuis le bout du Decauville, par porteurs.

Nous venons d'exposer l'organisation complète adoptée pour les transports sur toute la partie du tracé où se trouvent des agents et des travailleurs de la Compagnie, et on peut se rendre compte qu'elle donne plus d'économie, de rapidité et de facilité dans l'amenée des approvisionnements aux lieux d'emploi ou de consommation que si l'on disposait même de routes à chariots, car la grande majorité et nous dirons même la presque totalité de ces transports se fait par rail.

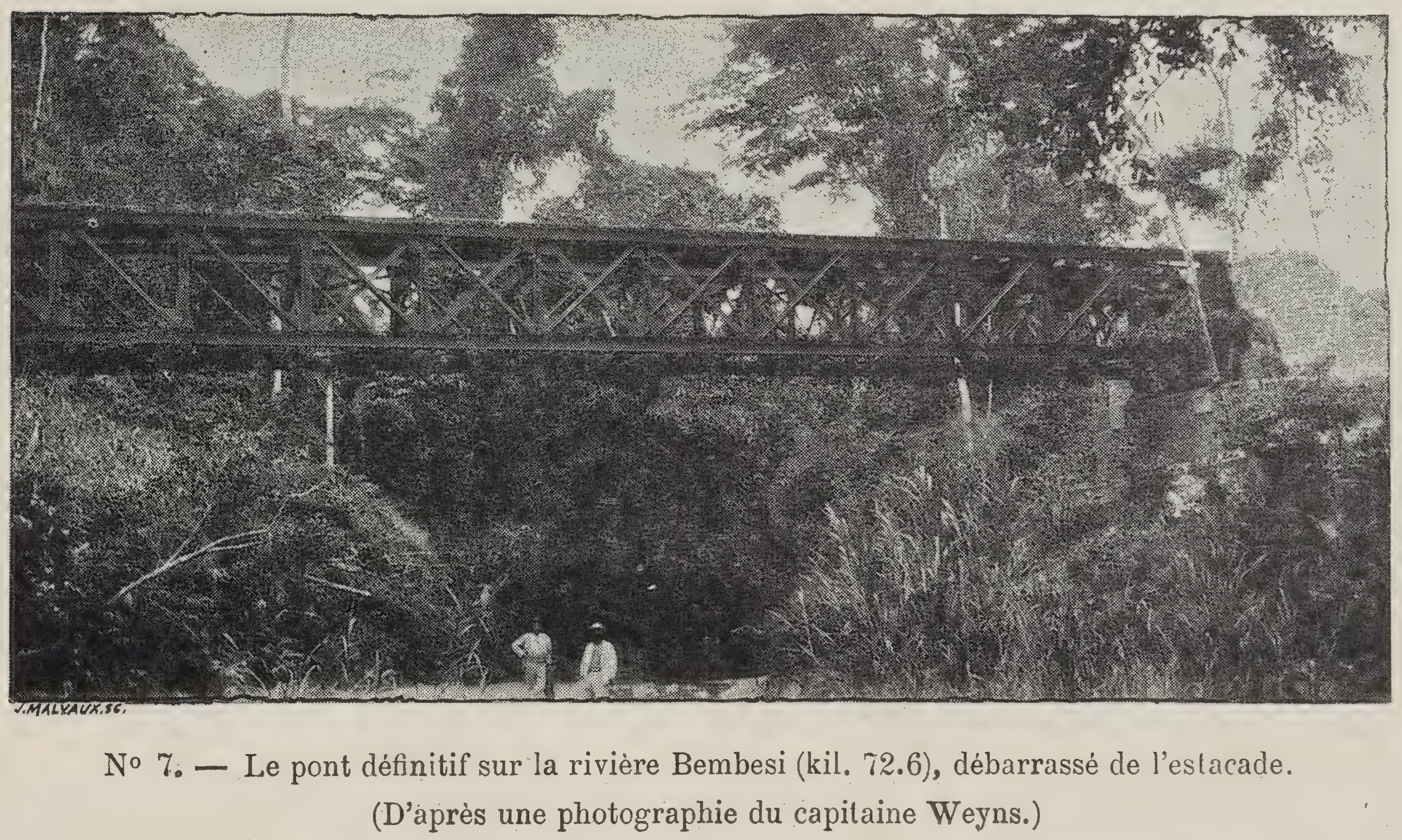

N° 7. — Le pont définitif sur la rivière Bembesi (kil. 72.6), débarrassé de l'estacade.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

A la date du 15 septembre dernier, la situation des ouvrages d'art était la suivante : tous les ponts définitifs étaient construits jusques et y compris celui de la Lufu au kilomètre 80.2, à l'exception du pont de la Kama N'Soki, kilomètre 71.5, et de deux petits ponts au kilomètre 77, dont les maçonneries étaient terminées. Les culées du pont de la rivière Coco, au

N° 8. — Le pont de la Mi-Kerge terminé (kil. 41.5).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

kilomètre 81.5, étaient également construites. D'après les dernières nouvelles reçues, on devait interrompre la circulation des trains du 20 au 30 septembre pour effectuer le montage des tabliers de ces quatre ouvrages.

L'exécution de ces ponts avait dû être réservée, afin de profiter de la dernière saison des pluies pour s'assurer du débouché qu'il était nécessaire de leur donner. Les ouvertures ont été ainsi fixées : Kama N'Soki, 40 mètres; ponts au kilomètre 77, respectivement 6 et 10 mètres; rivière Coco, 8 mètres.

Quant aux estacades, elles étaient terminées à la date précitée jusqu'à l'extrémité de la ligne en construction, c'est-à-dire vers le kilomètre 132, les trains roulant à cette époque jusqu'au kilomètre 122. D'autre part, on s'installait à la rivière Kwilu, au kilomètre 149, pour commencer la construction de l'estacade préalable, de façon à la terminer avant l'arrivée du rail en cet endroit.

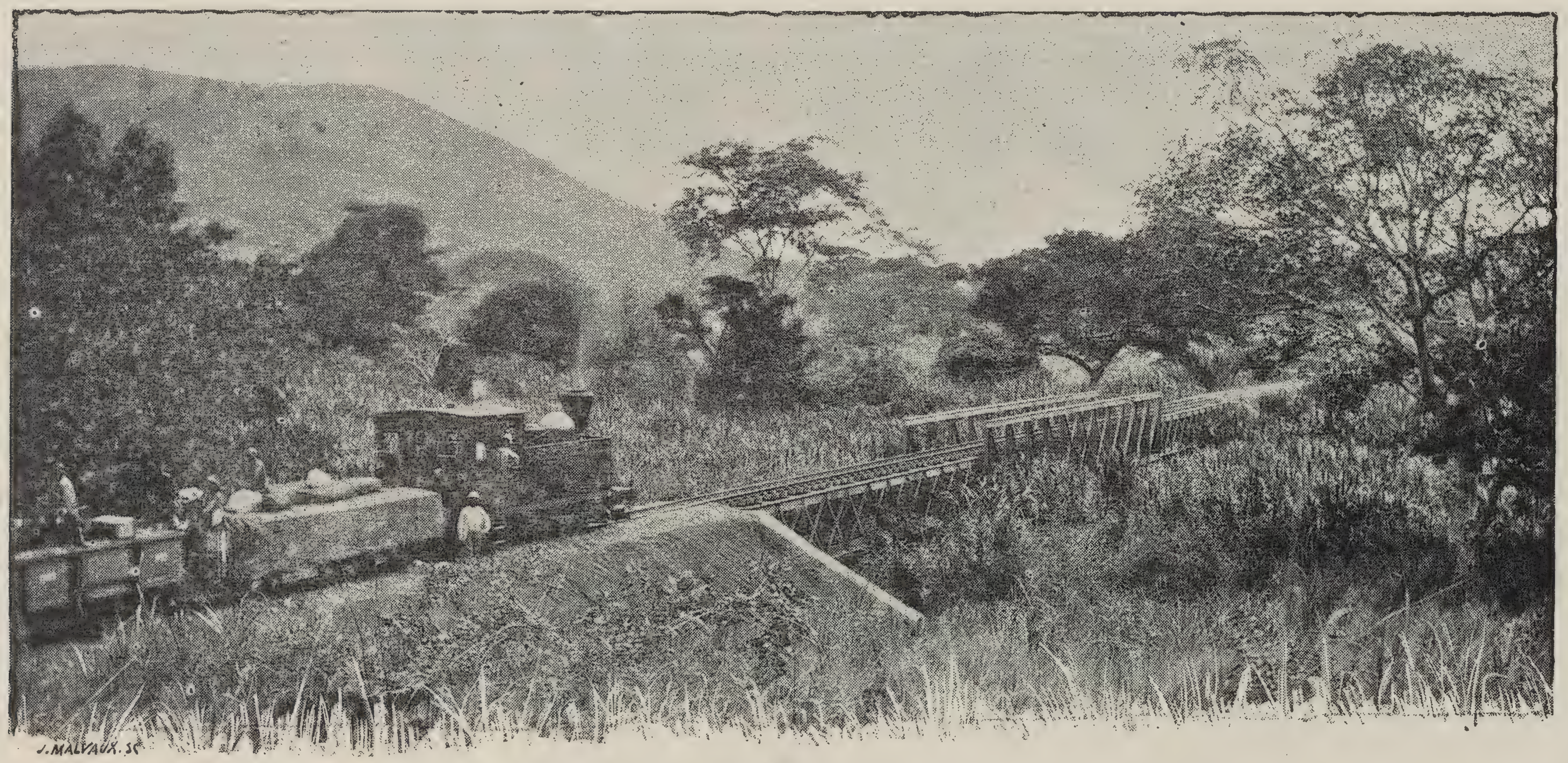

N° 9. — Le pont de 70 mètres sur la rivière Kibueza (kil. 33.2).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Indigènes à la rive dans le bassin du Kassaï. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE PAYS DES BACHILÉLÉ

Je viens de parcourir pendant une dizaine de jours la région qui se trouve entre le Kassaï et le Lushiko (Loange), peuplée par les Bachilélé. Ces indigènes, qui occupent toute la contrée de la rive gauche du Kassaï jusqu'à la droite du Loange, rappellent en partie, par leur stature, les Basongo Meno, dont ils ont hérité jadis par le voisinage et le mélange des tribus, alors qu'ils occupaient la rive droite du Sankuru. Ils en sont expulsés maintenant.

Le tatouage consiste, pour les hommes et les femmes, en trois petits cercles concentriques sur les tempes, des petites lignes dans le cou et des losanges triples sur le ventre et la poitrine.

Leurs villages sont nombreux, situés au milieu des bois qui couvrent les vallées et les flancs des reliefs de la brousse, car la plus grande partie du pays est recouverte d'herbes.

Voici comment ils installent ces villages. Ayant trouvé sous bois un emplacement convenable, recouvert de borassus, ils défrichent tout autour, en conservant les palmiers, et installent leurs cases là où le borassus fait défaut. Couper un palmier ou une liane de caoutchouc est considéré comme un délit. De cette manière, ils trouvent dans leurs villages même les fibres pour la fabrication de leurs tissus, des bambous pour les cloisons et des feuilles pour les toitures des cases, pour la confection de lits et sièges, pour l'édification de palissades, pour la fabrication du bois, des flèches et des multiples engins de ménage, pêche et chasse et enfin... le malafu !

Un village contient de 20 à 50 cases carrées de 4 sur 2^{m}50 environ, serrées les unes aux autres, la porte tournée vers le centre, lequel sert de place publique où se tiennent les réunions et où s'exécutent les danses. Le village est entouré d'une palissade de bambous de 3 mètres de haut, percée de quatre portes ; à chaque porte, une seconde palissade défend le passage.

Les chefs n'ont aucune autorité et il arrive que leurs propres sujets les fouettent et les chassent. Les villages sont sans cesse en guerre les uns contre les autres. Les représailles sont parfois sanguinaires, mais, en général, on s'arrange par le don de poules, de fer, etc. Souvent l'entrée d'un village est ornée de bras ou jambes et ces débris humains se dessèchent au haut d'une perche pour la plus grande gloire des exécuteurs.

Pendant mon court séjour chez les indigènes Bachilélé, j'ai, par deux fois, été témoin de leurs différends. La première

fois, c'était un village voisin qui venait attaquer celui où je logeais. Le soir venu, ils retournèrent chez eux après avoir perdu un... œil à la bataille. La deuxième fois, ce furent un jeune homme et une femme pris sous bois et amenés au village qui motivèrent la guerre. Le jeune homme avait reçu une flèche à la hanche, tous deux portaient traces de coups. Le jeune homme fut mis les pieds dans un carcan ; la femme reçut force malafu et vivres. L'homme devait être échangé, la femme gardée au village et dès ce jour appartenait au village. Elle devait par la suite partager la couche de cinq guerriers du village. Ces femmes volées sont reconnaissables à cinq bracelets de fer qui entourent le poignet de la main gauche. Elles ne doivent pas travailler et partagent, à tour de rôle, la couche de leurs cinq maris. A la naissance d'un enfant, celui-ci porte cinq noms, donnés par ses multiples pères.

Les danses et les réjouissances, dans le cadre où elles s'exécutent, ont un grand cachet d'originalité. La place de réunion, dénuée d'herbes, est balayée autour des cases; derrière, le sommet de la palissade, les bananneraies, la frondaison des palmiers. Les enfants sont présents. Les danseurs se rangent en demi-cercle, par ordre de taille, les femmes d'abord, puis les hommes. Tous sont parés d'étoffes de différentes couleurs, tous ont le corps saupoudré de santal. Les hommes ont la tête ornée de peaux de bêtes, des couteaux luisants à la ceinture, des lances et des couteaux de bois en main. Les musiciens font face aux danseurs, frappant les tambours, soufflant dans des trompes d'ivoire et de buffle ; le meneur de la cacophonie chante, les danseurs mâles répondent en chœur. La troupe s'ébranle vers la droite, les femmes en tête ; elle fait une dizaine de pas et se retourne vers les spectateurs assis contre les cases. Les tambours résonnent, les cornes beuglent, les hommes poussent des cris sauvages ; par intervales seulement, les femmes font entendre un cri plaintif, long et doux La danse prend plus tard un mouvement saccadé et vif; les hommes battent avec force les pieds sur le sol, les chevilles ornées de noix évidées; celles-ci, en s'entrechoquant, produisent un son de crécelle; les cris deviennent rauques, les tambours et trompes font un bruit assourdissant; seule la plainte des femmes, soutenue, pareille à l'écho d'une souffrance, atténue la sauvagerie de ces danses.

Je vous envoie ci-inclus un croquis de mon itinéraire. Parti de Mocapé, distant d'une heure de la rive du Kassaï, le chemin suivi pendant tout le trajet se dirigeait sud-est sud-sud-est. De Mocapé à Kalembe, 6 heures de marche; de Kalembé à Ka-Sumba, 4 heures; de Ka-Sumba à Ka-Sanga, 4 heures et demie; de Ka-Sanga à N'Fu-N'du, 5 heures. J'arrivai à une rivière appelée par les indigènes *Tembo* (c'est aussi le nom donné par les indigènes du Kassaï à la rivière Loange). La largeur de cette rivière, que je considère être le Lushiko, est de 200 mètres environ ; son courant est rapide, ses eaux rougeâtres, sa profondeur, à la rive, est de 4 ou 5 mètres. Cette rivière rappelle le Kuilu (Kwango), encaissée comme celle-ci entre de hautes rives boisées et tortueuses. On me dit que plus bas se jette le Loange, aux eaux nullement rougeâtres et que le Loange lui-même reçoit le Lubio, ce qui pourrait faire supposer que c'est le Tembo qui est la branche principale qui se déverse dans le Kassaï et non le Loange. Ce qui donnerait crédit à ces renseignements indigènes, c'est que l'eau de la rivière qui se jette devant Nzonzadi est aussi rougeâtre.

Je voulais descendre la rivière, mais je n'ai pu le faire faute d'embarcation.

Bena-Bendi (Kassaï), le 19 juin 1895.

Arthur Janssens,
agent de la Société du Haut-Congo.

Village au confluent de Kwango. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

Transport à l'avancement des habitations du personnel européen. (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

LES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER
ET
LE SERVICE DE L'EXPLOITATION (1)

Nous recevons de Matadi les plus heureuses nouvelles concernant l'avancement des travaux de la ligne en construction, en même temps que sur le service et les résultats de l'exploitation de la première section (Matadi-Lufu).

Voici d'abord des extraits d'une lettre que nous adresse un des ingénieurs de la Compagnie :

« Matadi, 26 septembre 1895.

« Les terrassements sont attaqués jusqu'au kilomètre 140, la voie est au kilomètre 128; elle sera au 130 le 1er octobre, au 132 (col de Zolé) vers le 10 du même mois. Le pont en bois du Kwilu sera terminé vers le 15 novembre. Je pense que, si la saison des pluies ne nous entrave pas trop, la voie franchira le Kwilu (kilomètre 149) vers la fin décembre et pourra atteindre Kimpessé (kilomètre 160) fin février prochain.

« Jusqu'à présent, la Compagnie du chemin de fer n'a encore pour le transport des charges que deux clients : l'État du Congo et la Société du Haut-Congo. Elle vient de traiter avec un troisième, la Baptist Missionary Society, qui a de nombreux établissements dans le haut fleuve. Nous avons déjà reçu d'elle en magasin, pour être transportées dans le courant d'octobre, 1,500 charges, c'est-à-dire environ 45 tonnes. »

Voici ensuite un extrait d'une dépêche adressée par le directeur à l'administration de la Compagnie, à Bruxelles :

« Matadi, 14 octobre 1895.

« La voie est au kilomètre 132. La recette de l'exploitation a atteint, en septembre, 72,500 francs. »

Pour apprécier l'importance de ce dernier chiffre, il faut savoir que dans le courant du mois de septembre, l'exploitation a été interrompue pendant dix jours pour les besoins de la construction. La recette totale du dernier trimestre (juillet-août-septembre) a été de près de 125,000 francs.

Nous apprenons que le major Thys, directeur général, est arrivé au Stanley-Pool le 23 septembre.

(1) Voir la carte publiée dans le volume de cette année, page 133.

Habitation pour les commis noirs du chemin de fer. — Factorerie anglaise Hatton et Cookson. — Factorerie Simpson en construction. — Bureau de poste. — Factorerie Valle et Azevedo. — Habitation du commissaire de district. — Magasin. — Maison en construction. — Pont reliant Matadi-Chemin de fer à Matadi-État. — Habitation pour les ouvriers blancs du chemin de fer.

Un coin de Matadi.

LA FACTORERIE DE LA SOCIÉTÉ BELGE DU HAUT-CONGO
PRÈS DE MATADI

La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, à Matadi, n'a pas toujours occupé l'emplacement actuel. A l'origine, cet établissement était situé près de la rive du Congo, à proximité du terre-plein de la gare.

En 1891, la Société, forcée par suite de l'accroissement de son trafic de donner un développement plus grand à ses installations et désireuse en même temps d'améliorer, au point de vue de l'hygiène, les locaux destinés à abriter ses agents, acquit le haut plateau représenté sur notre seconde gravure et qui se trouve à une altitude d'environ 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le morne que couronne ce plateau forme un promontoire contourné par le fleuve. Au sommet de la montagne, on jouit d'un panorama magnifique.

L'aménagement de la nouvelle factorerie, commencé en novembre 1891, fut achevé en septembre 1892.

Le Congo (1), au pied de la montagne, atteint une largeur de 1,200 mètres. A la rive opposée (3), est situé Lodio-Tafi, siège de la factorerie hollandaise. En face (4) se dessine une île à proximité de laquelle se trouve le confluent de la Lua. Afin de faciliter le chargement et le déchargement de ses marchandises (5), la Société du Haut-Congo a fait établir le long des magasins une voie de garage (6) raccordée à la ligne du chemin de fer. Un sentier (2) relie les bâtiments à la rive du fleuve.

Les magasins (7, 9) voisins d'une habitation pour le personnel blanc (8) sont en fer et en tôles embouties; ils reposent sur des fondations en maçonnerie. Dans ces abris sont réunis les produits venant du haut fleuve, tels que l'ivoire et le caoutchouc ainsi que diverses autres marchandises et les vivres importés d'Europe pour servir aux échanges et au ravitaillement du personnel européen réparti dans les différentes factoreries que la Société possède dans le bas et dans le haut Congo. Construits dans les meilleures conditions de solidité, ces magasins sont en état de défier l'assaut des tornades et des rafales qui, dans cette région, sévissent avec une intensité particulière.

Jadis, c'est-à-dire avant que le chemin de fer fût ouvert à l'exploitation, la factorerie de Matadi recevait annuellement la visite de 8,000 à 9,000 porteurs amenant les produits recueillis dans les divers établissements de la Société; les mêmes porteurs s'en retournaient à Kinshassa chargés de marchandises d'échange et de vivres.

Aujourd'hui, cette opération s'effectue à la Lufu (kilomètre 80), point extrême atteint par l'exploitation régulière du railway. Mais, si la factorerie de Matadi ne reçoit plus la visite de cet important contingent de noirs, elle n'en a pas moins conservé une réelle utilité. En effet, chaque jour le chemin de fer y amène les produits expédiés de la Lufu et qui doivent être abrités et classés par catégorie dans les hangars, en attendant leur chargement sur les steamers en destination d'Anvers. C'est là également que s'effectue la répartition des vivres destinés aux différentes factoreries de la Société.

L'établissement de Matadi constitue enfin une station d'attente pour les agents qui rentrent en Europe après l'expiration de leur engagement et pour ceux qui viennent de débarquer au Congo.

A proximité des habitations s'élève le magasin contenant les vivres (10) réservés aux agents de la factorerie.

Derrière la case des noirs (11) qui couronne le plateau, se dresse le pic Léopold (12), situé sur la rive droite du fleuve; il fait face à un autre pic qui domine la rive gauche, mais que le champ de l'objectif n'a pu embrasser. Cette seconde montagne porte le nom du major Cambier, qui, lors de l'étude du tracé du chemin de fer, atteignit le premier son sommet.

Sur le plateau, à droite, sont situés les bureaux (13) et, à l'arrière-plan, en contre-bas de la case des noirs, s'élèvent les habitations (14, 17, 18) et la salle à manger (16) du personnel blanc attaché à la factorerie ou de passage à Matadi.

Le n° 15 indique Vivi à la côte opposée du fleuve. C'est à partir de cet endroit que le Congo cesse d'être navigable, à cause des cataractes qui s'étendent jusqu'au Stanley-Pool.

Vivi est la résidence de notre vieil ami Massala qui, pendant l Exposition de 1885, fut l'hôte choyé des Anversois. Nos lecteurs qui se souviennent de ce chef nègre apprendront sans doute avec satisfaction qu'il a conservé un excellent souvenir de son séjour en Belgique. Depuis son retour au pays natal, il ne cesse d'entretenir avec ses amis les Mundelés (blancs), les relations les plus cordiales.

Pour notre part, nous avons toujours reçu chez lui un accueil des plus empressés. De son côté, Massala n'hésitait pas à traverser en pirogue les rapides du fleuve pour nous rendre chacune de nos visites et serrer la main de ses amis les blancs. Malheureusement, le pauvre homme, atteint d'une maladie de poitrine, mène actuellement une vie toute de douleurs. La dernière fois qu'il vint nous voir à Matadi, c'était le 3 août de cette année. Nous ne pouvions croire à une décrépitude aussi rapide. Nous ne retrouvions plus en lui le nègre solide et trappu que nous avions vu peu de temps auparavant, mais un être chétif et courbé qui, d'une voix faible et tremblotante, nous fit ses adieux. Au moment de nous quitter, il nous dit : « Mundelés, lumbu fioti mono kufua » (blancs, dans peu de jours je serai mort) [1].

Avant de terminer cette notice, il me reste à indiquer les sites qui, à la droite de la photographie, environnent la factorerie de Matadi.

Le n° 19 indique le col des plantations par où passe le chemin de fer en quittant la station de Matadi avant de se diriger vers le ravin Léopold (20). La voie ferrée, après avoir franchi le pont du ravin, serpente le long de la montagne et côtoie le fleuve jusqu'à l'embouchure de la M'Pozo.

C'est la première partie de cette admirable voie de communication qui est destinée à mettre en valeur toutes les régions du haut fleuve Dès à présent, on peut juger de son utilité et de son avenir par les résultats que donne l'entrée en exploitation de la première section Matadi-Lufu. Que sera-ce lorsque la voie aura atteint Kimpesse!

GEORGES EYERS.

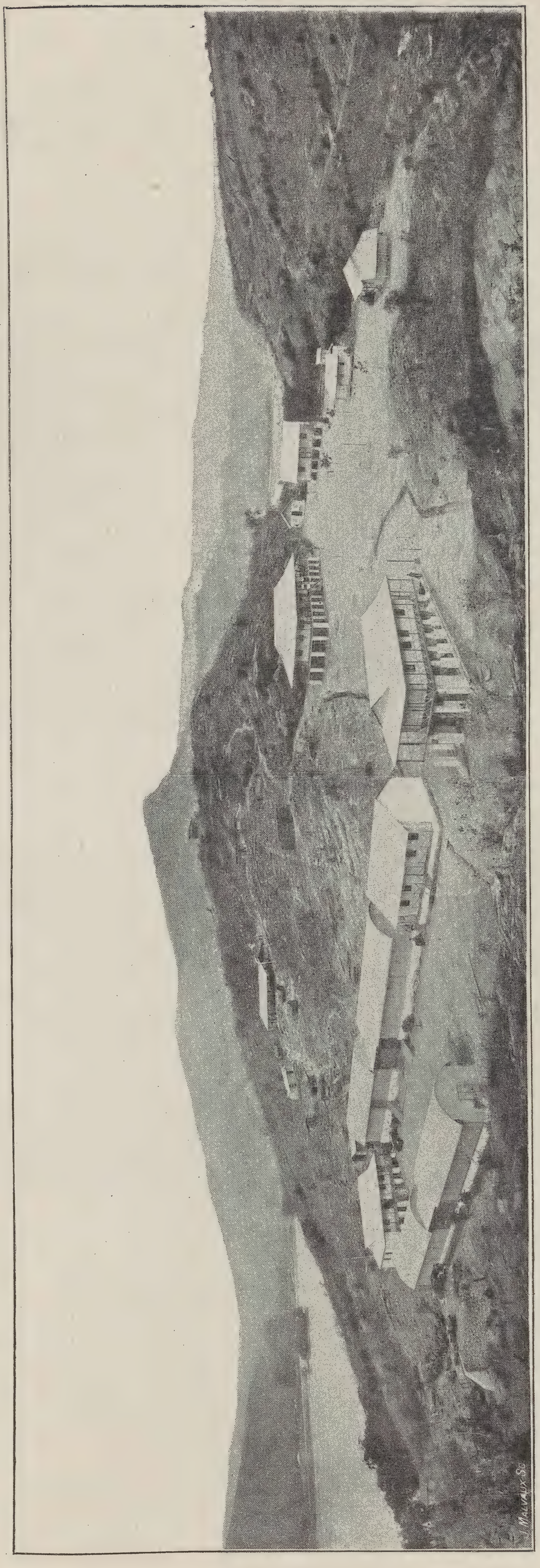

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 1 19 20

La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, près de Matadi.

---

[1] La nouvelle du décès de Massala parvenait en Europe au moment même où nous écrivions ces lignes.

CHEZ LES BAKUBAS

PAR M. G. DE MACAR

Femme bakuba.
(Kassaï.)

NGALLIKOKO, ma résidence actuelle en attendant que je puisse prendre possession du poste de Luebo, est, comme cette dernière localité, situé dans le pays des Bakubas.

La station de Luebo fut créée par le bon von Wissmann. Lorsque le capitaine de Macar et le lieutenant P. Le Marinel fondèrent le poste de Luluabourg, dans le pays des Bachilanges, Luebo était occupé par les agents de la *Sandford exploring Expedition*, devenue depuis la *S. A. B.*, initiales qui servent encore aujourd'hui à désigner en Afrique la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo*.

Sous la direction de MM. Legat, Butscha et Engeringh, la station de Luebo ne tarda pas à acquérir une grande importance. Pendant la gestion de M. Engeringh, M. Stache, agent de la *S. A. B.*, entreprit à son tour de nombreux voyages à l'intérieur des terres. C'est à lui, et par conséquent aux sociétés commerciales belges, que revient le mérite d'avoir noué les premières relations amicales avec les Bakubas, indigènes considérés jusque-là comme essentiellement réfractaires à l'influence européenne.

D'après les cartes, les Bakubas sont établis entre le Kassaï (à peu près au point terminus de sa navigation), la Lulua et le Sankuru ; on en rencontre également au delà de la Lulua, au milieu d'autres tribus dont nous parlerons plus loin, ainsi que sur la rive gauche du Kassaï, à partir du confluent du Sankuru. Le long de la rive méridionale de la Lulua, les tribus bakubas s'étendent jusqu'à Bena-Chiamba, où elles prennent le nom de Bena-Luidi. Ces indigènes ont gardé des Bakubas l'appréhension du blanc, mais ils semblent plus courageux que les premiers. On les reconnaît facilement à l'habitude qu'ils ont de s'épiler les paupières et la poitrine.

Les Bakubas proprement dits se divisent en deux groupes : ceux des bords du Sankuru, qui sont indépendants, et les autres, qui sont placés sous la domination de Lukenge. A la mort du chef précédent, la sœur de ce dernier, à la tête des mécontents, refusa de reconnaître l'élu de la majorité et constitua le groupe indépendant. C'est le fils de cette femme, un certain Itoson, qui est destiné à succéder à Lukenge.

Ainsi que nous le disions plus haut, les Bakubas eurent longtemps la réputation d'indigènes insociables et rebelles à toute civilisation. En réalité, ces noirs, comme la plupart des autres populations de l'État indépendant, sont essentiellement commerçants et ne demandent qu'à échanger leurs produits contre des objets de fabrication européenne.

C'est dans le pays placé sous la dépendance de Lukenge que M. Stache fonda les premiers postes commerciaux de la *S. A. B.* Voici la liste de ces différents établissements : Bena-Luidi, au confluent de la Lulua et de Kassaï; Kapungu, fondé en juin 1890, sur la Lulua, dans le pays des Bakétés : Ndombi, fondé en janvier 1891, sur la Lulua dans la région commune aux Bakubas, aux Balubas et aux Bakétés; Bendundu, fondé en mars 1891, chez les Bakubas; Bena-Chiamba et Ngallikoko, fondés respectivement en juillet 1891 et en avril 1892, également dans le pays des Bakubas.

A peine installé à Ngalikoko, j'appris que ce village avait refusé de payer à Lukenge le tribut réglementaire. C'était pour moi une magnifique occasion de me rendre agréable au grand chef. Je la saisis avec empressement, et, après avoir manœuvré de mon mieux, je réussis à faire rentrer les rebelles dans le devoir. J'obtins du chef et des notables du village qu'ils feraient leur soumission et je parvins même à les décider à envoyer une délégation auprès de Lukenge.

Sans perdre une minute, j'organisai moi-même la petite caravane Celle-ci se composait d'un de mes Haoussas et de trois indigènes, porteurs de présents. Pour remplacer les lettres qui, en Europe, servent à accréditer les ambassadeurs auprès des puissances, j'avais stylé mes gens sur la façon de présenter les cadeaux au grand chef En quittant la station, ils me dirent qu'ils seraient rentrés à Ngallikoko avant une semaine. Au lieu de cela, leur absence dura douze jours.

Déjà la nouvelle se répandait qu'ils avaient été dévalisés, torturés et mis à mort. En présence de ces bruits sinistres, je résolus de me porter à leur secours. Mais, le jour même où je me disposais à partir, nos délégués rentraient au village, enchantés des résultats de leur mission. Lukengé, touché de leur démarche, avait donné six journées de fêtes en leur honneur. Il les avait chargés de nous exprimer ses bonnes dispositions, et ce même homme qui, peu de temps auparavant, avait menacé de mort ceux de ses sujets qui auraient osé nous céder leur ivoire, avait spontanément décrété que le même sort serait réservé désormais à tout indigène qui se permettrait de vendre ses produits à d'autres que nous.

On le voit, le début de mes négociations était encourageant. Cependant, connaissant le caractère cupide et versatile du grand chef, je n'attachai qu'une valeur relative à ses belles promesses et, afin de m'assurer par moi-même de ses intentions, je résolus de me rendre un jour en personne à sa résidence, sans me faire annoncer au préalable.

En faisant mes préparatifs de départ, je fus frappé du petit nombre d'hommes dont je disposais : deux serviteurs, un boy et un cuisinier. Quant à mes porteurs, c'étaient tous des Zappo-Zap, ennemis-nés des Bakubas et grands batailleurs de leur nature. J'avais bien songé un instant à les emmener sans armes, afin d'éviter tout conflit avec les populations indigènes. Mais, connaissant leur caractère violent, je me dis qu'ils ne se prêteraient pas à cette combinaison et je dus recourir à un stratagème : je leur donnai à tous des armes et des munitions en quantité suffisante. Seulement, je m'arrangeai de façon à ce qu'ils ne pussent en faire usage sans mon intervention.

L'un portait mon fusil de chasse, calibre 12, avec des cartouches de 16; un autre, un Winchester avec des balles de revolver; le troisième, mon revolver à broche avec les cartouches du revolver à percussion centrale, etc.

Jamais caravane bien armée ne fut aussi confiante que la mienne. Quant à moi, je pouvais me mettre en route sans aucune appréhension; d'une part, j'étais garanti contre les conséquences d'un mouvement de colère de mes hommes et, d'autre part, il m'était toujours facile d'opérer les substitutions nécessaires en cas de besoin.

Restaient le mauvais vouloir et la résistance éventuelle des populations, deux difficultés que nous comptions bien éluder par la rapidité de notre marche. Comme je le prévoyais, la surprise que provoqua notre présence dans ces régions nouvelles fut énorme; nous ne rencontrâmes cependant aucune hostilité de la part des indigènes et d'ailleurs, avant que ceux-ci fussent revenus de leur étonnement, nous étions déjà arrivés à destination. Mon voyage s'était effectué à travers une vaste plaine sillonnée seulement par quelques cours d'eau peu importants et semée par-ci par-là de marécages salins. Les habitations, rares d'abord, deviennent de plus en plus nombreuses à mesure qu'on approche de Lukenge.

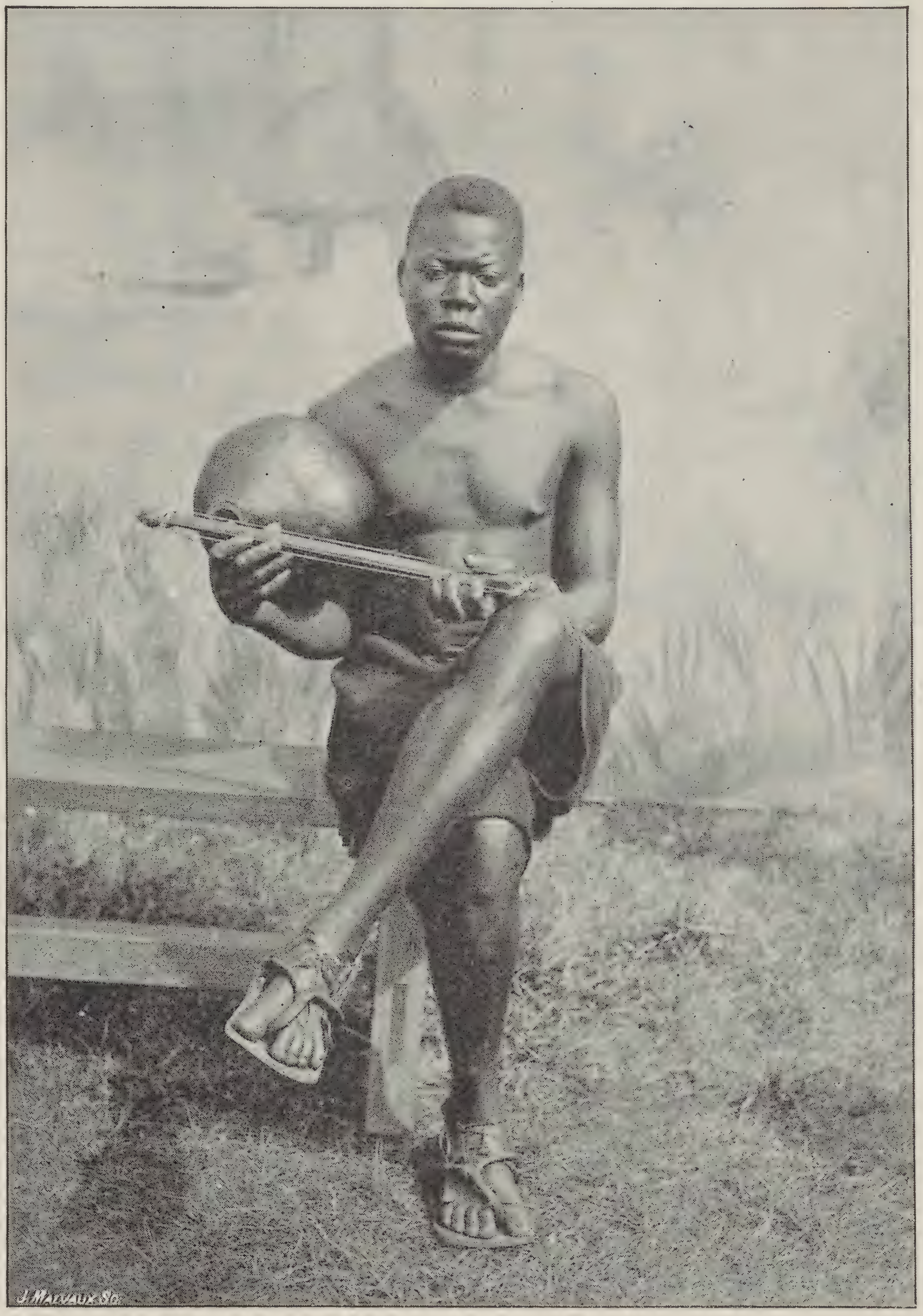
Musicien zappo-zap (Kassaï). (D'après une photographie de M. Alexandre.)

Après avoir parlementé pendant une journée, j'envoie au chef quelques présents. Celui-ci m'en adresse d'autres en retour et me fait savoir qu'il est en deuil pour l'un de ses enfants mort il y a deux mois. A cause de cette circonstance, il lui sera impossible de me recevoir avec tout l'éclat qu'il aurait désiré, les fêtes de toute nature étant suspendues jusqu'à ce que son deuil ait pris fin. Toutefois, le messager de Lukenge ajoute que si je tiens absolument à m'entretenir avec son maître, celui-ci m'accordera audience du haut de la lucarne de son habitation. J'ai appris depuis que ce singulier cérémonial avait été inspiré au pauvre homme par la crainte où il se trouvait d'être aperçu par un blanc, le sorcier lui ayant fait accroire qu'il était voué à une mort certaine s'il se laissait approcher par un Européen.

Ce détail m'importait d'ailleurs assez peu. Mon temps était compté, j'allai au rendez-vous.

Mes constatations au point de vue du portrait de Lukenge ne sont guère intéressantes. Pour autant que j'ai pu l'apercevoir, c'est le type du vieux despote ramolli. Quant à la conversation que j'eus avec lui, elle roula naturellement sur les questions commerciales. Je fis remarquer à mon interlocuteur que je lui avais fait de fort beaux cadeaux et qu'il ne lui coûtait rien d'autoriser ses sujets à venir me vendre, à Ngallikoko, l'ivoire qu'ils avaient récolté.

Il promit sur-le-champ de satisfaire à mon désir, et, chose plus extraordinaire, il tint sa promesse. Si bien que, du 28 août au 3 septembre, je pus acheter plus de 327 kilogrammes d'ivoire.

La population groupée autour de la résidence de Lukenge peut être évaluée à 10,000 habitants. Tandis que je parcourais le village, les indigènes me considéraient avec curiosité et s'arrêtaient pour mieux me dévisager, absolument comme le font chez nous les badauds lorsqu'un malheureux noir se promène dans nos rues.

A un moment donné, j'eus la malencontreuse idée de distribuer par-ci par-là quelques cauries. Du coup, la crainte qui maintenait à distance mes hôtes indiscrets, s'évanouit comme par enchantement et ils devinrent tellement démonstratifs que je jugeai prudent de me soustraire à cette popularité gênante.

Mon voyage de retour s'effectua beaucoup plus lentement que mon voyage d'aller, car tous les naturels qui n'avaient pas eu le temps de se montrer hostiles lors de mon passage, étaient devenus maintenant presque obséquieux. Il semblait que, comme une traînée de poudre, la nouvelle que le grand chef m'avait pris en amitié se fût répandue dans toute la région

et que chacun eût compris qu'il s'agissait de ne pas me manquer d'égards.

Nos cotonnades, comme marchandises d'échange, ne sont pas très recherchées dans la région, les Bakubas fabriquant eux-mêmes, avec une habileté incontestable, de très belles étoffes en fibres de palmier. Au centre de presque tous les villages, il existe un vaste hangar où l'on tisse.

Pourquoi cette concentration du travail sur un point donné? Est-ce afin de pouvoir mieux diviser la main-d'œuvre ou d'obtenir la participation d'un plus grand nombre d'individus à la préparation des matières premières?

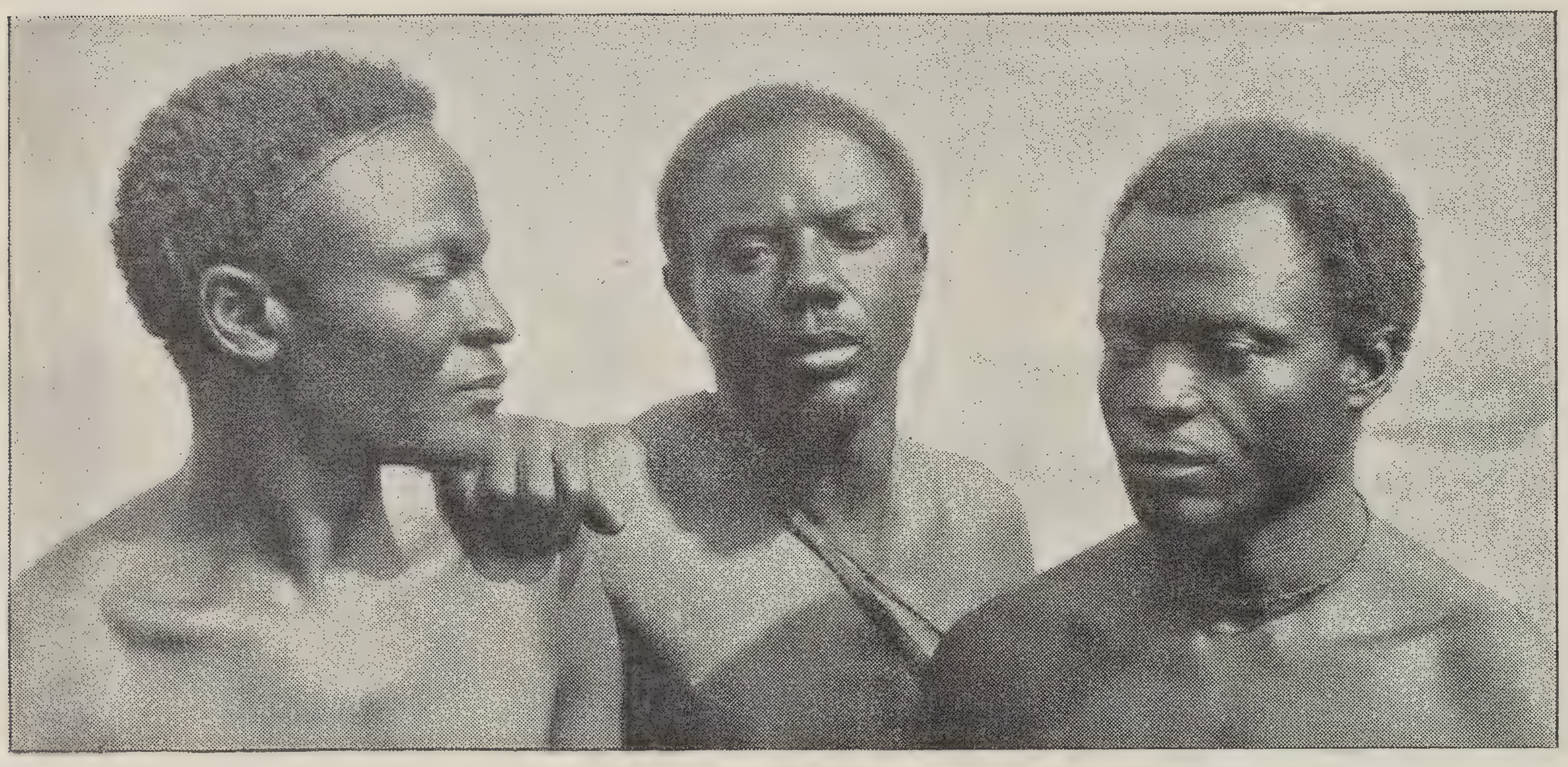

Indigènes zappo-zap. (D'après une phot de M. Alexan lre.)

Il m'est impossible de répondre à cette question, mais j'ai cru intéressant de signaler le fait parce que je ne l'ai jamais constaté ailleurs.

Les étoffes des Bakubas sont tissées d'abord en un canevas serré, puis rehaussées d'une sorte de broderie en relief rappelant assez bien le velours frappé.

Le principal commerce de la région est celui de l'ivoire. Malheureusement, les transactions avec les indigènes sont toujours extrêmement lentes. Grand palabreur de sa nature, mendiant, menteur et carottier comme pas un, le Bakuba pourrait rendre des points au plus retors de nos maquignons.

Voici un exemple des pourparlers auxquels donne lieu l'achat d'une défense d'éléphant.

Figurez-vous que vous vous trouviez au milieu d'une foire aux chevaux ou d'un marché au bétail et que vous ayez affaire à un groupe de quatre ou cinq farceurs qui s'entendent comme de vrais larrons en foire pour vous écorcher de leur mieux. Ils vous font subir d'abord l'historique de la pointe d'ivoire, insistent sur ses qualités, sur celles de l'indigène qui a tué la bête, parfois même sur celles de l'éléphant qui portait la défense.

Cela dure au moins une heure et se termine par la fixation d'un prix quatre ou cinq fois trop élevé. Au bout de deux ou trois heures, l'accord se fait.

Vient alors le payement. C'est cela qui est simple et pratique.

L'étalon monétaire, chez les Bakubas, est le caurie, sorte de petit coquillage marin de 1 à 1 1/2 centimètre de diamètre.

Dix mille cauries font un *chibumba*, unité de prix qui se subdivise en dixièmes.

La demande est généralement formulée au moyen de petites baguettes de dimensions différentes suivant la fraction de *chibumba* qu'elles représentent. C'est au moyen de ces mêmes baguettes, sectionnées au besoin, que l'on fait ses offres au vendeur. Le chiffre 100 s'énonce oralement.

La baguette qui correspond au *chibumba* a de 4 à 5 centimètres de longueur. Celle qui représente les dixièmes (c'est-à-dire la valeur de 100 cauries) mesure de 2 à 3 centimètres.

Chez nous, les maquignons se frappent dans la main pour marquer la conclusion d'un marché. Ici, chacun des contractants tient entre le pouce et l'index l'extrémité d'une branche sèche, qu'ils brisent par le milieu, d'un mouvement simultané. Cette opération terminée, l'affaire est conclue et l'acheteur peut tarder de payer le prix convenu, le vendeur peut retenir par devers lui la marchandise, le marché n'en subsiste pas moins. Par contre, si l'on a omis la formalité, le vendeur, même après livraison, peut, en restituant la somme payée, rentrer en possession de la marchandise. La prescription existe comme chez nous, mais elle n'opère qu'après un très grand nombre de lunes et demeure sans effet si des arrhes ont été données

En cas de contestation, c'est, comme dans toute l'Afrique, au jugement de Dieu que l'on se rapporte.

La palabre des cauries achevée, il reste la distribution des cadeaux. Au vendeur, on accorde généralement un lot de menus objets, tels que : une assiette, un gobelet, un couteau, une cuillère, un miroir, un mitako, une sonnette, cinq grelots, une brasse d'étoffe. Si la pointe est de qualité supérieure, on double la dose.

Au nègre qui a servi d'intermédiaire, on donne de 300 à 500 cauries en guise de gratification. Parfois aussi on rembourse au vendeur la redevance qui est due au chef du village où l'ivoire a séjourné.

Mais là ne s'arrêtent pas les exigences du marchand. Au moment où vous croyez qu'il va enfin se retirer avec son cortège de porteurs, il vous déclare qu'il meurt de faim ainsi que ses hommes. Malheureusement pour lui, vous avez faim aussi et, neuf fois sur dix, vous l'envoyez, lui et ses gens, se rassasier au diable.

Ces négociations simples, faciles et expéditives, durent la bagatelle d'une journée.

GHISLAIN DE MACAR.

LE CAOUTCHOUC

M. Alfred Dewèvre, docteur en sciences naturelles, actuellement en mission au Congo pour le gouvernement de l'État indépendant, fera paraître prochainement une étude très complète sur les caoutchoucs africains (1). Nous empruntons à ce travail quelques passages particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire du caoutchouc et de la récolte de ce précieux produit dans les territoires de l'État indépendant :

I

HISTORIQUE.

Cet important produit fut-il connu des anciens? On l'ignore; on ne commence à avoir des renseignements à son sujet qu'à partir du XVIe siècle, date à laquelle les Espagnols décrivirent les balles, faites d'une substance particulière, qu'employaient les Indiens pour jouer à la paume. La première constatation de ce genre est due à Fernandez d'Oviedo. Herrera y Tordesillas confirma et compléta ces renseignements : lors du deuxième voyage de Christophe Colomb, il observa, en effet, que les habitants d'Haïti confectionnaient des balles à jouer au moyen de la gomme d'un arbre, balles qui étaient d'une grande légèreté et rebondissaient beaucoup mieux que celles de Castille, bien qu'elles fussent plus grosses.

Torquemada est encore plus précis : dans sa *Monarquia Indiana*, publiée à Madrid en 1615, il donne une courte description d'un végétal nommé par les Indiens du Mexique *Ulequahuitl*, lequel fournit un suc blanc, très abondant, se transformant en gomme élastique par dessiccation.

Les Mexicains recueillaient ce suc dans des calebasses et le coagulaient ensuite par l'eau chaude. Le végétal dont il s'agit ici est le *Castilloa elastica*, Cerv.

Cet auteur nous fait ensuite connaître les usages assez nombreux auxquels cette substance était employée. Il signale notamment son emploi par les Espagnols pour cirer leurs manteaux de chanvre contre la pluie.

L'attention ne fut cependant appelée d'une manière sérieuse sur le caoutchouc qu'à partir de 1751, date à laquelle La Condamine le fit connaître dans une note présentée à l'Académie des sciences de Paris. Ce savant, à la fois excellent mathématicien et naturaliste très observateur, envoyé en 1735 au Pérou et au Brésil par le gouvernement français pour mesurer un degré du méridien, vit une substance dont les indigènes se servaient pour confectionner des récipients, des flambeaux, des tissus imperméables, et, en 1736, il en expédia un échantillon en France, le mentionnant comme étant connu à Quito sous le nom de *Cahuchu*, mot qui, écrivait-il, devait se prononcer *caoutchouc*. Peu de temps après (1761), l'ingénieur Fresneau découvrit un arbre à caoutchouc à la Guyane française et communiqua à La Condamine les observations qu'il avait faites à son sujet. A quelque temps de là, J. Howison fit connaître le caoutchouc asiatique produit par l'*Urceola elastica*, Roxb., et Roxburg indiqua ensuite le caoutchouc d'Assam, qui provient du *Ficus elastica*, Roxb.

Toutefois, pendant longtemps, cette matière fut un simple objet de curiosité que les collectionneurs d'histoire naturelle plaçaient parmi leurs minéraux ou leurs coquillages. Plus tard, elle servit surtout de gomme à effacer, ce qui la fit baptiser par les Anglais du nom d'*Indian Rubber* (effaceur indien).

Son utilisation en grand pour la fabrication d'objets divers ne prit un développement sérieux qu'après la découverte de sa solubilité dans certains liquides (Herissant, 1763), et surtout après que, en l'unissant au soufre, c'est-à-dire en le *vulcanisant*, l'Américain Ch. Goodyear (2) (1840 à 1842), puis l'Anglais Th. Hancock (1843) furent parvenus à le mettre à l'abri des variations de température.

Avant la connaissance de la vulcanisation, le physicien Charles l'avait employé pour rendre imperméable l'enveloppe du premier ballon à hydrogène (1785); en 1791, Grossart en avait fabriqué divers objets extensibles, tels que des ressorts, des ligatures et des tubes. Hancock et Macintosh firent les premiers imperméables en cousant à l'intérieur des vêtements, en guise de doublure, des feuilles minces de caoutchouc obtenues par l'évaporation de solutions de ce corps dans de l'essence de térébenthine. Dans la suite, Hancock trouva le découpage du caoutchouc en feuilles et inventa la machine qui porte le nom de *diable*. Nadler ayant indiqué, en 1820, un procédé permettant de le découper en fils, on put en confectionner par tissage des étoffes imperméables; le laminage fut indiqué en 1836 par J. Pickersgill, et perfectionné la même année par C. Nikells. La fabrication des souliers vint ensuite.

Après la découverte de la vulcanisation, l'emploi de cette substance se généralisa de plus en plus, ses applications se multiplièrent au point qu'il serait difficile de les énumérer toutes aujourd'hui; enfin, dans un avenir rapproché, cette matière, devenue indispensable, servira peut-être au pavage

(1) *Les caoutchoucs africains.* Monographie du caoutchouc. Les caoutchoucs africains. Les caoutchoucs du Congo. — Bruxelles, imprimerie Polleunis et Ceuterick.

(2) M. Chapel (*Le caoutchouc et la gutta-percha*) raconte longuement l'histoire du caoutchouc. On y trouve la vie de Goodyear, homme d'une grande énergie, qui, avant d'arriver à la découverte de la vulcanisation, passa par d'innombrables tribulations, et qui, ayant enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis si longtemps, eut le déplaisir de voir son procédé découvert peu de temps après par un concurrent et, finalement, mourut dans un état voisin de la misère.

des rues, à la fabrication de meubles, de planchers, etc., etc.

Le caoutchouc employé par l'industrie provint pendant fort longtemps, d'une part, de l'Amérique du Sud, d'autre part, de Java et de l'Inde.

En 1851, Balard, dans son rapport sur les caoutchoucs de l'exposition de Paris, ne parle point encore des gommes élastiques d'origine africaine; cependant, divers végétaux capables d'en donner étaient connus; je citerai : le *Landolphia* (*Vahea*) *gummifera*, Poir., signalé à Madagascar, en 1817, par Poiret, et indiqué par lui comme fournissant un bon caoutchouc, ce qui fut confirmé par Perrotet, en 1824, et par Bojer, en 1837; ce dernier dit même : « Ce végétal produit en grande quantité la véritable gomme élastique, aussi bonne que celle obtenue du *Siphonia elastica.* »

Le caoutchouc de cette plante n'entra dans le commerce qu'entre 1851 et 1868, ainsi que nous l'apprend G. Gérard dans son rapport sur l'exposition de 1868; voici d'ailleurs dans quels termes il s'exprime : « Une seule espèce vraiment nouvelle est parvenue en Europe depuis cette époque (1851); elle est originaire de Madagascar; sa qualité est bonne, mais de petites quantités seulement ont été expédiées, 10,000 à 15,000 kilogrammes, croyons-nous, et, malgré le bon accueil fait à cette nouvelle nature de caoutchouc, qui a été vendue 4 fr. 50 c., les envois n'ont pas continué, et à peine en a-t-on vu, depuis la première expédition, quelques rares apparitions dans les ports. »

Sur la côte occidentale d'Afrique, de nombreuses plantes à caoutchouc étaient connues, mais elles ne commencèrent à être exploitées que fort tard. Les caoutchoucs africains arrivaient en Europe par faibles quantités; ils étaient souvent de mauvaise qualité, de sorte qu'on ne les prenait point en considération.

Il semble que c'est au docteur Kirk (1), ancien consul général d'Angleterre à Zanzibar, qu'il faille attribuer l'impulsion qui provoqua l'introduction en grand des caoutchoucs africains sur les marchés d'Europe. Dans une lettre envoyée à Kew, le 25 décembre 1868, il écrivait que de petites quantités de gomme élastique étaient récoltées dans les environs de Kilimane, et, vers cette époque, on expédia quelques tonnes de caoutchouc très impur en Amérique. Après qu'il eut pris connaissance de la plante productrice, il remarqua qu'elle était très répandue sur la côte est et dans les terres intérieures, ce qui lui donna l'idée de stimuler les indigènes à récolter le produit qu'elle fournit. Les naturels ayant suivi les conseils du docteur, celui-ci put, en 1880, en expédier 1,000 tonnes, provenant exclusivement du district de Mwango; la tonne en fut vendue de 140 à 250 liv. st.

C'est vers cette époque que l'on vit l'exploitation des plantes à caoutchouc africaines soit débuter, soit prendre plus d'extension, dans les diverses régions du continent mystérieux.

La date de la première sortie de gomme élastique du Congo est assez difficile à déterminer, de même d'ailleurs que pour les autres régions d'Afrique, par suite de ce fait que le commerce s'est trouvé entre les mains de sociétés, et aussi parce que les quantités de produits exportés étaient si faibles que les tarifs douaniers se bornaient à les renseigner sous une rubrique générale. Pour le Congo, nous pensons qu'on doit fixer l'année 1855 comme étant très voisine de la date de la première exportation; c'est à cette époque que la maison Regis et Cie fonda, à Banana, la première factorerie de cette région.

Tout d'abord, le bas Congo seul fournit la matière pour l'exportation, mais plus tard, à partir de 1888, je pense, le haut Congo s'y joignit; actuellement c'est ce dernier qui donne la plus grande partie du caoutchouc qui sort du territoire de l'État indépendant.

Ajoutons enfin que les caoutchoucs d'Afrique ne sont pas seulement fournis par les plantes indigènes, mais que de petites quantités proviennent aussi de plantes à caoutchouc étrangères introduites sur le sol africain, où elles poussent très bien : tel est le cas du *Manihot Glaziovii*, Muell. Arg., qui s'est acclimaté au Cameroun et au Congo français.

(*A suivre.*) A. Dewèvre.

(1) En 1873, M. O'Neil indique cependant pour Mozambique une exportation de caoutchouc d'une valeur de 5,000 francs.

Femme chaïkieh.
(D'après une phot. de M R. Buchta.) (¹)

DÉCOUVERTE D'UN TABLEAU FLAMAND
DANS L'AFRIQUE CENTRALE

Le sceau de Ménélik, négus d'Abyssinie.

Il y a un an, le commandant Van Gèle, président du Cercle africain, me fit l'honneur de me demander une conférence pour l'une des séances du samedi. Je lui envoyai pour titre de ma causerie celui imprimé en tête de cet article. Il intrigua quelque peu.

L'annonce du projet de loi d'annexion du Congo à la Belgique, les travaux de propagande, les préoccupations multiples du moment renvoyèrent forcément les réunions habituelles du samedi à une époque plus calme et je n'eus pas l'occasion de m'expliquer.

Je le fais aujourd'hui en exprimant le regret de n'être pas à même de joindre à ma notice une reproduction du tableau gothique flamand trouvé en Afrique et dont je vais essayer de retracer l'histoire.

I

Il y a quelques années, mon ami M. le chevalier de Steurs, ministre des Pays-Bas à Paris, sachant que je faisais des recherches concernant Hans Memling, le célèbre peintre brugeois, me faisait savoir qu'une peinture que l'on croyait de ce maître avait été trouvée en Afrique et qu'elle était en la possession de M. Holmes, bibliothécaire de la reine d'Angleterre, au château de Windsor.

A mon premier voyage en Angleterre et après m'être muni d'une lettre d'introduction de M. Burton, directeur de la National Gallery, pour M. Holmes, je me rendis à Windsor afin de vérifier le curieux renseignement qui m'avait été donné.

Je trouvai, en effet, chez l'honorable bibliothécaire royal un petit panneau haut de 33 centimètres, long de 27 centimètres, sur lequel était représenté, en buste, un *Christ bénissant*. La peinture était intéressante et précieuse sans être toutefois de Memling. Elle était un peu postérieure et avait dû être exécutée par un artiste influencé par Quentin Metsys, le célèbre maître anversois dont les Musées de Bruxelles et d'Anvers conservent deux si merveilleux tryptiques exécutés en 1508 et en 1509.

Le Christ, en robe rouge, était représenté de face, sur fond vert, la main droite levée dans l'attitude de la bénédiction. Le coloris était résonnant, la facture, habile et minutieuse, le sentiment, pénétrant.

(¹) Gravure extraite de la *Nouvelle géographie universelle* d'Élysée Reclus.

Sur le cadre du tableau, je lus :

MAGDALA. — 13 APRIL 1868.

M. Holmes m'expliqua que cette inscription était un souvenir, le tableau ayant, en effet, été trouvé dans le palais de Théodoros, négus d'Abyssinie, lors de la prise de Magdala par l'expédition anglaise, le 13 avril 1868.

M. Holmes, qui avait accompagné l'expédition chargé d'une mission scientifique par le British Museum, avait lui-même recueilli sur les lieux ce curieux morceau d'art et l'avait ramené à Windsor.

Un tableau religieux flamand, du commencement du XVI^{e} siècle, conservé au milieu des montagnes sauvages des frontières du pays des Galla, à près de 3,000 mètres d'altitude, dans la citadelle du Négus d'Abyssinie, quelle surprise !

A quelle époque et comment était-il arrivé dans le pays?

Qui l'y avait apporté?

Quelle route avait-il suivie pour aller d'Anvers à Magdala?

Triple question à laquelle il n'est peut-être pas impossible de trouver une réponse satisfaisante.

Mais au préalable, il convient, et il est d'actualité, de rappeler brièvement quelques points de l'histoire primitive de l'Abyssinie : la légende du Prêtre Jean, l'évangélisation du pays par saint Frumence, l'arrivée des premiers voyageurs Européens.

II

La légende du Prêtre Jean est une des plus merveilleuses que nous ait léguées le moyen âge. Née au commencement du XII^{e} siècle, elle est parvenue à se maintenir jusque vers la fin du XVI^{e}. Elle a occupé les voyageurs, les chroniqueurs, les cosmographes et les souverains de l'Europe entière, pendant plusieurs siècles. Elle a concouru à l'adoption de graves erreurs dans l'histoire du progrès des connaissances géographiques, comme aussi elle a été, en partie, le mobile de remarquables voyages, féconds en conséquences de toute nature.

Cette légende est une sorte de tradition populaire, de mythe accrédité et accepté par la crédulité de l'époque. Elle prit naissance parmi les nations chrétiennes nestoriennes de l'extrême Orient asiatique, que nul voyageur d'Occident n'avait encore visitées et qui n'étaient connues, en Europe, que par une suite de données tenant plus de la fable que de l'histoire.

D'après ces données, ce Jean était un souverain chrétien, en même temps prêtre et roi, et régnant sur un immense empire. Où était situé cet empire? Personne ne le savait Cette croyance prit rapidement de la consistance parmi les croisés, qui voyaient déjà dans le mystérieux souverain asiatique un allié futur contre les infidèles et, lorsqu'en 1159 l'existence du jeune royaume de Jérusalem fut subitement mise en jeu par la prise d'Edesse, les regards découragés des survivants de la première croisade se tournèrent vers cet allié imaginaire, dont chacun se plaisait à vanter la puissance et la foi. Dans le malheur, on se laisse souvent aller à transformer en réalité l'espérance la plus illusoire : chacun crut donc dans la venue prochaine de ce défenseur de la foi; la nouvelle s'en répandit en Europe, où saint Bernard prêchait la deuxième croisade, et le mythe nestorien du Prêtre Jean fut admis comme une vérité par le pape, les princes, les écrivains et les cartographes.

On fait remonter la première information historique précise sur le Prêtre Jean à l'année 1145. Elle est transmise au pape Eugène III par l'évêque de Gabala, envoyé de l'Église d'Arménie, et nous est conservée par la chronique d'Othon, évêque de Fresingen.

On trouve la preuve de l'importance que ne tarde pas à acquérir en Europe cette histoire fabuleuse dans une curieuse épître envoyée par le « Prêtre Jean, roi des Indes », aux principaux souverains d'Europe. Albéric de Troisfontaines la mentionne dans sa chronique de 1165. C'est un résumé anonyme et fantaisiste de tous les contes fantastiques qui avaient cours non seulement sur ce roi merveilleux, mais aussi sur les contrées où prétenduement il régnait.

La papauté chercha, sans tarder, à nouer des relations directes avec lui : Alexandre III lui adressa, le 27 septembre 1177, une lettre que son médecin Philippe fut chargé de porter aux Indes. L'ambassadeur partit, mais on n'entendit plus parler de lui.

Ce n'est pas le moment de nous étendre sur les investigations des voyageurs en Mongolie, qui tous recherchent le fameux prêtre. L'Italien Carpini (1245), le Flamand Ruysbroeck (1253), l'Italien Marco Polo (1271-95), l'Anglais Mandeville (1332-55), tous en parlent dans leurs relations de voyage, mais aucun d'eux ne l'a découvert.

Fort probablement donc, la légende allait tomber en discrédit, lorsque tout à coup, vers le milieu du XIV^{e} siècle, des nouvelles apportées d'Afrique vinrent lui donner une nouvelle vie.

Des trafiquants italiens en relations, par des caravanes de Syrie et d'Égypte, avec les ports de la mer Rouge et du golfe d'Aden (*Terra Aromata*), firent vaguement connaître à Venise et à Florence l'existence de populations chrétiennes, vivant loin vers le sud, dans le pays où le Nil a ses sources. Et, aussitôt, ce singulier personnage du Prêtre Jean, introuvable en Asie, mais que la crédulité du temps ne pouvait se décider à abandonner, fut transporté avec son empire imaginaire en Afrique, sur le trône des populations chrétiennes de l'Abyssinie. D'Avezac pense avec raison que la transition de l'Asie en Afrique dans la détermination de la position du pays du Prêtre Jean doit dater du milieu du XIV^{e} siècle. J'en trouve la première indication cartographique dans la carte dite *Catalane*, de 1375, dont on voit une réduction dans l'atlas de Lelewel.

Ceci nous amène à rappeler l'apostolat de saint Frumence et les phases de la conversion des populations abyssines au christianisme.

III

Soit par la voie du Nil, soit par les ports de la mer Rouge, plutôt par ceux-ci, les trafiquants italiens et levantins entretenaient des relations commerciales avec les populations de l'intérieur de l'Afrique, voisines des ports du détroit de Bab-el-Mandeb. Un de ces trafiquants, originaire de Tyr et nommé Méropius, emmena dans l'un de ces voyages lointains un jeune parent, du nom de Frumence.

Arrivé en Abyssinie, celui-ci gagna bientôt la confiance du roi du pays, qui le nomma son ministre. Il profita de sa situation et de son autorité pour propager le christianisme. En 331, il se rendit dans la basse Égypte, où saint Athanase, l'ardent patriarche métropolitain d'Alexandrie, lui conféra l'épiscopat. De retour en Abyssinie, Frumence continua avec

succès sa tâche évangélique; il se fixa à Axum, où il mourut vers 360.

C'est depuis cette époque lointaine que l'Abyssinie est chrétienne. Deux siècles plus tard, elle se sépara du culte romain orthodoxe, dans les circonstances que voici :

Au VI^e^ siècle, Eutychès fit un schisme sur la question de la double nature divine de Jésus-Christ. Puis, en 541, à la suite du concile de Chalcédoine, les eutychéens s'étant disputés entre eux sur certaines matières religieuses, se divisèrent encore. L'une de leurs sectes se donna pour chef un moine nommé Jacques Baradée, qui fut évêque d'Edesse; c'est de lui que les chrétiens *jacobites* tirent leur nom. Les chrétiens de Perse, d'Arabie et d'Egypte entrèrent dans le nouveau schisme et l'Abyssinie, dont les prélats étaient nommés par le métropolitain d'Alexandrie, y adhéra également. Elle est demeurée jacobite.

Avec des fortunes diverses, elle résista aux entreprises conquérantes et religieuses des peuples voisins et plus spécialement aux assauts de l'Islam, et la nouvelle répandue dans le midi de l'Europe que des chrétiens, probablement ceux du fameux Prêtre Jean, vivaient dans le bassin du Nil, appela l'attention sur ces parages lointains.

A partir de ce moment, le nom du Prêtre Jean est mêlé à l'histoire de toutes les découvertes en Afrique. L'imagination des Portugais, des Espagnols et des Italiens en fait le souverain de l'Ophir, le pays légendaire d'où Salomon tirait de l'or et tant d'autres matières précieuses. Les Portugais le cherchent le long de la côte occidentale d'Afrique, les Espagnols en Amérique. Dès qu'un navigateur de Lisbonne remontait une nouvelle rivière africaine, c'était évidemment le *rio del oro*, le fleuve de l'or, et le pays, celui du Prêtre Jean. Christophe Colomb, en abordant, en 1492, à Cuba, se croyait arrivé chez lui et envoyait dans l'intérieur des terres une mission chargée de rechercher sa capitale et de saluer le puissant monarque chrétien, au nom des rois de Castille et d'Aragon.

Depuis le schisme des Jacobites, au VI^e^ siècle, les relations religieuses avaient complètement cessé entre Rome et l'Abyssinie. Pendant près de mille ans, les communications directes entre l'Europe et l'Abyssinie restèrent interrompues. On avait même perdu la notion de l'existence des chrétiens éthiopiens. Comme nous venons de le dire, les trafiquants italiens les firent vaguement connaître, au commencement du XV^e^ siècle, et quelques années plus tard, en 1444, des moines abyssins arrivèrent en Italie et prirent part au concile de Florence, sous le pontificat d'Eugène IV. C'est à eux que l'on doit, entre autres renseignements sur leur pays, les premières notions modernes concernant les sources du Nil (branche bleue).

Fra Mauro les a utilisées, en 1459, pour la construction de sa célèbre mappemonde, aujourd'hui au palais des Doges, à Venise. A la demande du roi Alphonse V de Portugal, le moine en exécuta un second exemplaire qui a longtemps été conservé au monastère d'Alcobaca, près de Lisbonne.

Dans la croyance que le pays fameux du Prêtre Jean était enfin trouvé, les navigations portugaises reprirent avec un magnifique élan, en même temps que des voyageurs essayaient de gagner l'Abyssinie par l'Orient. Déjà un moine éthiopien, nommé Marcos, était venu de ce pays à Jérusalem et de là à Lisbonne.

Ce sont Pedro Covilhâo et Brancalione qui, en 1487, ouvrent la liste des voyageurs européens dans le pays du Prêtre Jean.

En 1520, partit de Lisbonne la première ambassade portugaise officielle, envoyée au souverain abyssin. Elle fut placée sous la direction de Rodriguez de Lima. Francisco Alvarès, chapelain de l'ambassadeur, nous a laissé la relation du voyage.

Rodriguez remit au roi éthiopien des présents du roi de Portugal. Il n'est pas défendu de supposer que, parmi ces présents destinés à un monarque chrétien, qui, dans l'esprit des Européens, était à la fois prêtre et roi, se trouvait une peinture d'autel représentant Jésus-Christ, produit précieux de cette célèbre école des Flandres.

IV

Comme nous l'avons dit au début de cet article, le tableau date, soit de la fin du XV^e^ siècle, soit des toutes premières années du XVI^e^.

A cette époque, les arts, en Portugal et en Espagne, étaient sous la domination exclusive des artistes flamands. Dès les premiers temps de la peinture à l'huile, ceux-ci avaient déjà fait pénétrer dans ces deux pays, par les voies du commerce, des spécimens de leur nouvelle manière. L'arrivée à Lisbonne, en 1428, de Jean Van Eyck, adjoint à la mission envoyée par Philippe le Bon au roi Jean I^er^, donna sans doute plus de vogue aux productions de l'école de Bruges. « Dès ce moment, dit dans un de ses ouvrages M. de Laborde, l'influence flamande est tellement prononcée, tellement exclusive dans toute la péninsule, qu'il faut admettre une émigration incessante des œuvres et des artistes des Pays-Bas dans l'Espagne et le Portugal. »

Le *Christ*, exécuté par un peintre de l'école de Quentin Metsys, vers l'année 1500, aura été expédié d'Anvers à Lisbonne, soit au roi, soit à quelque seigneur ou marchand; une mission portugaise, celle de Rodriguez de Lima, ou l'une de celles qui suivirent, l'emporta en Abyssinie, où la pieuse image, placée dans un palais ou un monastère, a été retrouvée trois siècles et demi plus tard, dans un état de conservation très satisfaisant.

Il m'a paru qu'une note à ce sujet ne serait pas sans intérêt et que la découverte et les pérégrinations de ce tableau flamand dans l'intérieur de l'Afrique méritaient d'être contées, à un moment surtout où l'attention de l'Europe est de nouveau appelée sur le pays du légendaire Prêtre Jean.

A.-J. WAUTERS.

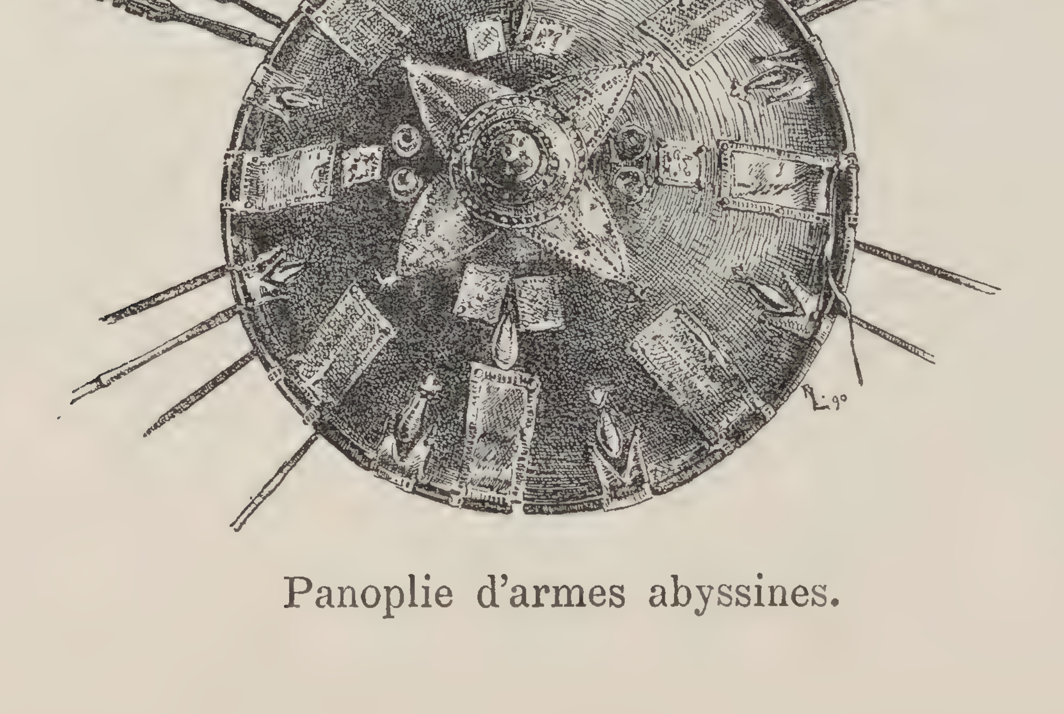

Panoplie d'armes abyssines.

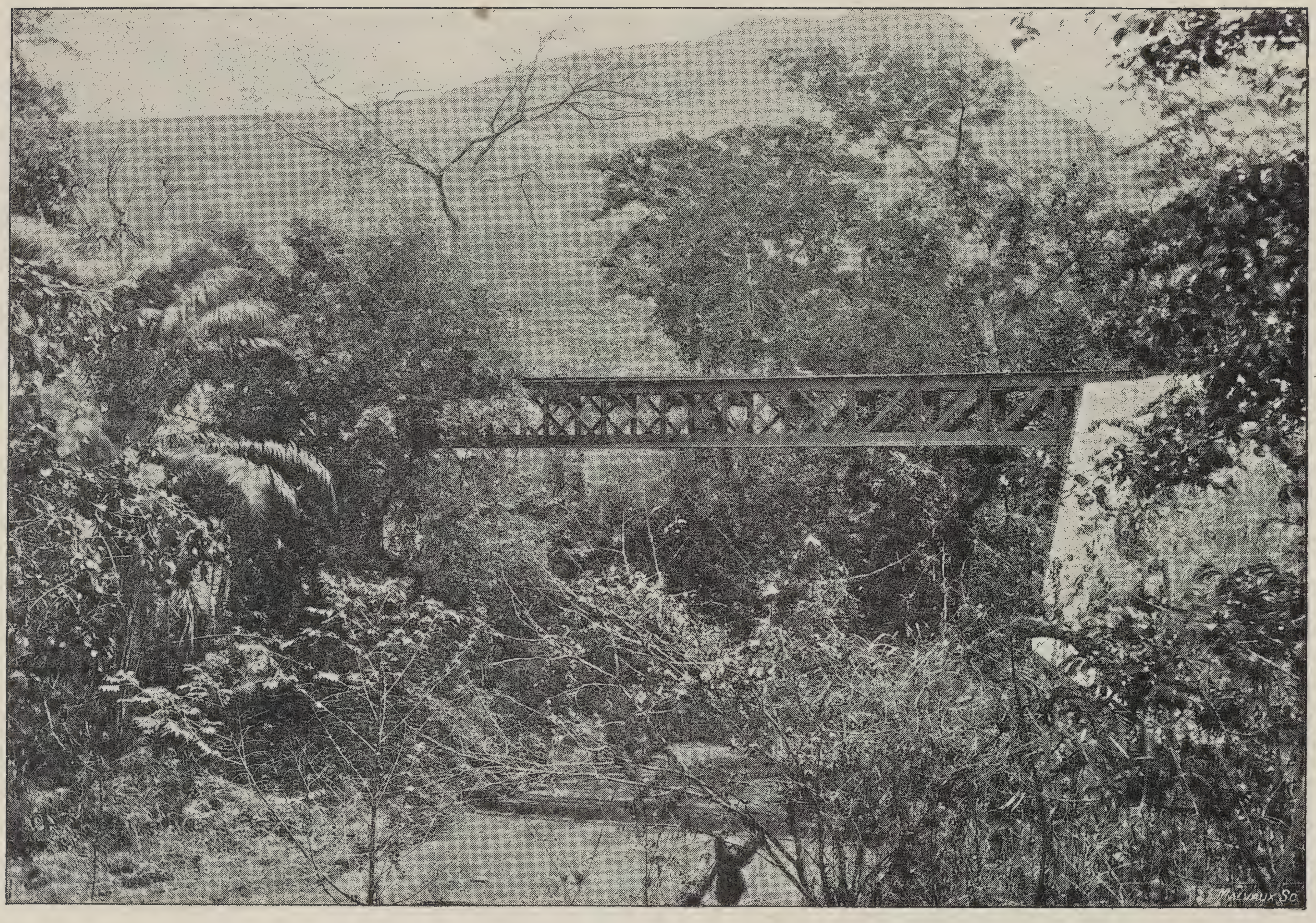

Pont du chemin de fer sur le ravin de la Mission.
(D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE SERVICE DES TRANSPORTS ENTRE MATADI ET ZOLE

Le service des transports est actuellement divisé en trois sections :

1° Matadi-Kenge, kilom. 0 à 40; 2° Kenge-Lufu, kilom. 40 à 82; 3° Lufu-Zole, kilom. 82 à 132.

Trois trains partent de Matadi chaque jour, dans la matinée : l'un à 7 heures, l'autre à 9 h. 10 m., le troisième à 10 h. 30 m. Le service se fait, entre Matadi et Kenge, par des machines à quatre essieux, remorquant chacune trois wagons de 10 tonnes. De Kenge à Lufu partent également trois trains par jour : à 8 h. 30 m., à 9 h. 20 m. et à 1 h. 30 m., attelés de machines à trois essieux, remorquant chacune quatre wagons de 10 tonnes. Le premier train ne circule généralement qu'un jour sur quatre. De Lufu à Zole, section non encore mise en exploitation publique, les transports pour le service de la construction se font, pour le moment, au moyen de locomotives légères, type de travaux, à deux essieux.

Le trajet entre Matadi et Zole s'effectue en onze heures, y compris environ deux heures d'arrêt dans les gares, pour les besoins du service. La vitesse de marche est de 15 kilomètres à l'heure; elle est réduite à une moyenne de 12 kilomètres, si l'on tient compte des arrêts.

D'ici à quelque temps, la 3e section, Lufu-Zole, sera ouverte à l'exploitation régulière publique.

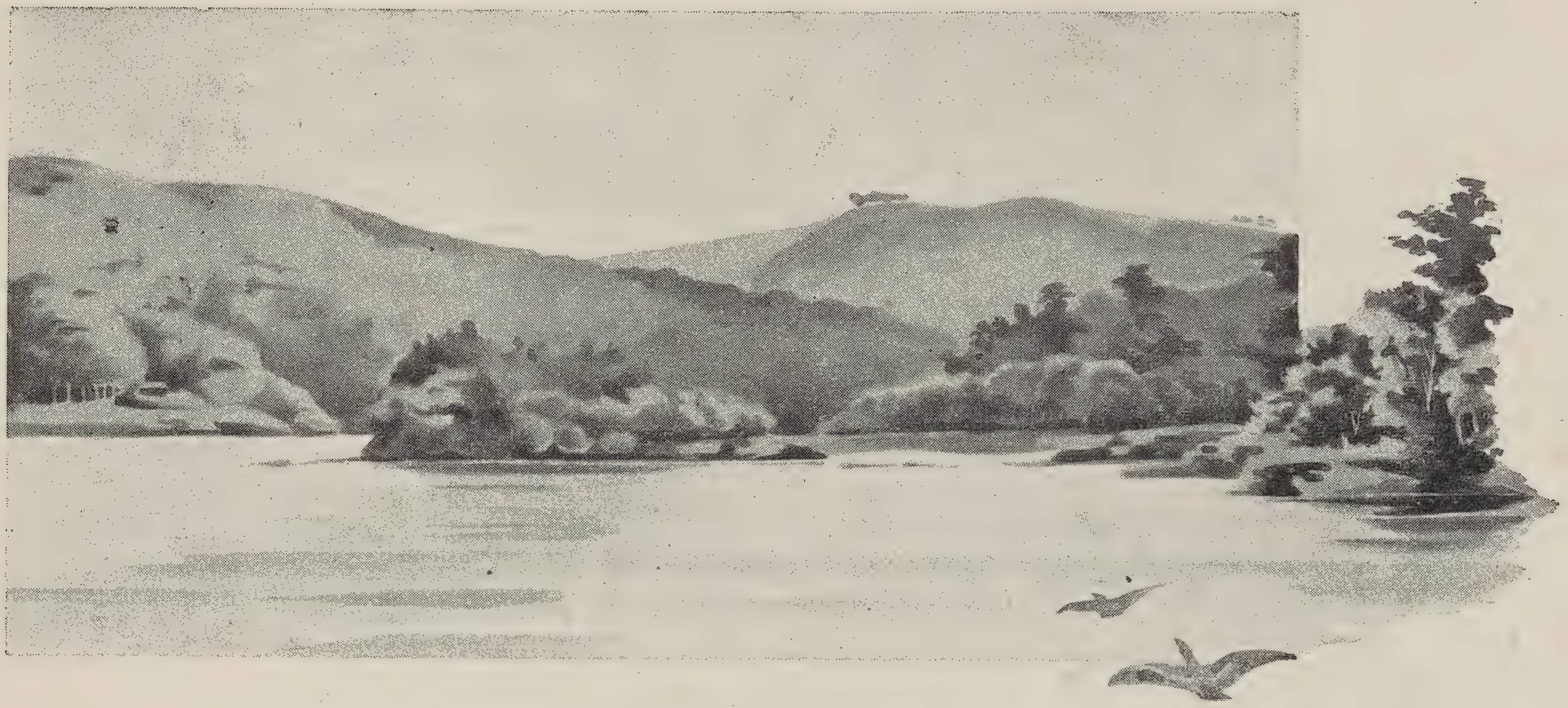

Paysage du haut Congo. (D'après un dessin du lieut. Masui.)

LES ZÈBRES

I

Le zèbre (d'après une photographie).

Tous les voyageurs qui ont parcouru les régions sud-est du continent africain se sont plu, dans leurs récits de chasse, à décrire le pittoresque spectacle qu'offre un troupeau de zèbres galopant à travers la plaine.

Dans son ouvrage : *Exploration du Zambèze et de ses affluents*, Livingstone raconte comment, après avoir visité les mines de Zumbo, il se trouva un jour en présence d'un groupe important de ces élégants animaux.

« Je m'étais dirigé, dit-il, vers un étang. Deux éléphants se trouvaient au bord de l'eau. Derrière ces monarques de la solitude se tenaient, à distance respectueuse, une troupe de zèbres et un certain nombre de waterbucks. Dès qu'ils nous eurent aperçus, les éléphants prirent la fuite ; les zèbres, au contraire, se laissèrent approcher jusqu'à une distance de 50 mètres. Vieux et jeunes prirent alors le petit galop et s'éloignèrent en bondissant.

« La curiosité du zèbre lui est souvent fatale. Loin de ressembler à l'antilope plongeuse qui, dès qu'elle a vu le danger, part comme un trait sans regarder derrière elle, le zèbre a l'habitude d'examiner avec soin le chasseur. C'est ainsi que, très souvent, le plus beau mâle de la troupe est tué par nos hommes qui, depuis quelque temps, se sont épris de la chair de cet animal et nous déclarent que cette viande est supérieure à toutes les autres. »

Le même voyageur, dans son livre : *Exploration à l'intérieur de l'Afrique australe*, signale la présence des zèbres au pays des Bechuanas et des Balondas :

« Dans cette dernière région, dit le Dr Livingstone, il faut suivre leur piste pendant plusieurs milles avant de les rencontrer. Poussés par la faim, nous sommes restés toute la journée sur la trace d'une petite bande de zèbres que nous avons fini par découvrir au milieu d'un bois épais.

« C'est une chose curieuse que d'observer l'intelligence des animaux sauvages. Dans les contrées où on les chasse avec des armes à feu, ils se tiennent dans les endroits les plus découverts du pays, afin d'apercevoir le chasseur du plus loin qu'il est possible. Ici, où ils n'ont à craindre que les flèches des Balondas, ils demeurent pendant le jour au fond des forêts les plus épaisses, où le tir de l'arc est beaucoup plus difficile. Peut-être le font-ils pour s'abriter du soleil, qui est d'une chaleur excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'ils choisissent dans cette région les bois les plus couverts, tandis qu'ils les évitent dans les contrées du sud ; et je les ai trouvés, par un temps nuageux, au plus épais du hallier, comme aujourd'hui, par exemple, alors que ce n'est certes pas le besoin d'ombre qui a pu les y conduire. »

Au cours de ses chasses dans le sud-est de l'Afrique, Baldwin a rencontré fréquemment des zèbres couaggas vivant en compagnie de harrisbucks.

Dans toute la région qui s'étend entre la côte de Zanzibar et le Tanganika, le zèbre abonde. Le Dr Paul Reichard, qui se

trouve actuellement à Bruxelles et qui a bien voulu nous fournir quelques renseignements intéressants à ce sujet, nous disait que dès le cinquième jour après avoir quitté Zanzibar, il rencontrait déjà des troupeaux de zèbres.

Le major Cambier fait la même remarque. Il ajoute que ces animaux sont nombreux dans l'Ugogo et que, le long de la rive orientale du Tanganika, leurs troupeaux atteignent parfois le chiffre de 80 à 100 individus.

Burton, dans son ouvrage : *Voyage aux grands lacs*, signale à son tour, la présence du zèbre et du couagga dans l'Uniamwezi, où ces animaux parcourent le fond des plaines. Leur chair est très appréciée des indigènes, qui la boucanent ou la font sécher au soleil, ce qui lui conserve tout son fumet.

Emin-Pacha, dans ses notes zoo-géographiques, renseigne l'*Equus zebra* et l'*Equus Burchellii* comme existant dans la

Chasse aux zèbres.

région qui s'étend à l'est du Nil. Il a vu des zèbres près de Lado, dans le pays des Latuka.

En ce qui concerne l'État indépendant du Congo, Livingstone, dans son *Dernier journal*, déclare que les forêts du Manyema sont pleines d'éléphants, de buffles, de zèbres et d'antilopes. Le D^{r} Reichard nous dit qu'au Katanga, il a rencontré, dans le cours d'une seule journée, jusqu'à dix troupeaux de 20 à 30 zèbres chacun. La viande de cet animal a, paraît-il, un goût qui rappelle plus ou moins celle du cheval.

Enfin, nous trouvons dans le rapport du D^{r} Cornet, qui a accompagné l'expédition Bia-Francqui, le passage suivant :

« Un des traits les plus caractéristiques du Katanga, c'est l'extrême abondance du gros gibier, notamment des antiloppes, du buffle et du zèbre. Ce dernier animal est incontestablement le plus gracieux, le plus élégant de la région. On le rencontre en bandes nombreuses. Mais dans ces parages, sa limite occidentale paraît être le Lualaba. Le voyageur n'a observé aucun spécimen sur la rive gauche du cours supérieur de cette rivière.

« Bien que ses caractères zoologiques le rapprochent de l'âne, le zèbre, ajoute le D^{r} Cornet, a cependant plutôt l'aspect et les allures du cheval. Ses formes arrondies et ramassées le font ressembler à notre cheval ardennais. Sa chair est excellente, elle rappelle assez bien celle du veau. »

On le voit par les extraits que nous venons de citer, les zèbres sont signalés par la plupart des voyageurs qui ont visité les régions sud-est du continent africain. Dans le bassin du Congo, leur habitat paraît circonscrit à la région de savanes des hauts plateaux au sud-est de la chaîne des Mitumbas et à l'est du Tanganika.

On n'est pas fixé exactement sur l'époque à laquelle le premier spécimen de ces animaux fut amené en Europe. Il semble, cependant, que le zèbre ait été connu des anciens. Un auteur latin rapporte, en effet, qu'en l'an 211 après Jésus-Christ, Caracalla fit paraître dans l'arène de Rome un cheval tigré qu'il tua de sa propre main.

Les premières notions positives sur le zèbre nous viennent des Portugais et remontent à l'époque où ceux-ci fondèrent des établissements à la côte orientale d'Afrique.

On distingue trois espèces de zèbres : le couagga (*Hippotigris Quagga*), qui ne se trouve que dans les plaines de l'Afrique australe ; le dauw (*Hippotigris Burchellii*), qui habite également les plaines, mais remonte plus au nord, probablement jusque dans les steppes comprises entre l'équateur et le 10° ou 12° de latitude nord ; le zèbre proprement dit (*Hippotigris zebra*), qui vit uniquement dans les montagnes du sud et de l'est de l'Afrique, depuis le Cap jusqu'en Abyssinie.

Brehm donne les caractères distinctifs de ces différentes espèces de zèbres.

Le couagga, dit-il, est l'espèce dont la robe est la moins rayée. Il a plutôt le port du cheval que celui de l'âne. Sa tête est de grosseur moyenne, élégante ; ses oreilles son petites. Sa queue est poilue sur toute son étendue, plus longue que celle de ses congénères, mais plus courte que celle du cheval. Il a le poil ras et lisse, la tête d'un brun foncé ; le dos, le sacrum, les flancs d'un brun clair ; le ventre, la face interne des jambes et la queue blancs ; la tête, le cou et les épaules marqués de raies d'un gris clair, tirant sur le roux ; celles du front et des tempes sont serrées et longitudinales ; celles des joues sont transversales et écartées, et dessinent un triangle entre l'œil et la bouche. Sur le cou, on compte dix bandes transversales qui partagent aussi la crinière ; quatre bandes courent sur les épaules ; le torse en porte quelques-unes plus courtes, plus pâles et plus écartées l'une de l'autre. Tout le long du dos, jusqu'à la queue, s'étend une ligne d'un brun foncé, marquée des deux côtés d'un liséré gris-roux. Les oreilles sont garnies de poils blancs en dedans, de poils d'un gris blanchâtre en dehors, et ont leurs bords d'un brun foncé. Les deux sexes sont semblables ; seulement la femelle est plus petite et sa queue est plus courte. Le mâle adulte a 2 mètres de long, ou 2^{m}80, y compris la queue ; sa hauteur, au garrot, est de 1^{m}30.

Le dauw, ou zèbre de Burchell, est intermédiaire au couagga et au zèbre proprement dit ; il ressemble assez à ce dernier pour qu'on l'ait souvent confondu avec lui. Il est à peine un peu plus petit que le couagga ; sa longueur totale est de 2^{m}60 sur 1^{m}30. Il a le corps arrondi, la nuque très bombée, les jambes fortes, la crinière dressée, haute de

14 centimètres; la queue poilue presque jusqu'à la racine comme celle du couagga et du cheval; les oreilles minces, de moyenne longueur; son poil est mou, couché, couleur isabelle au-dessus, avec le ventre blanc. Quatorze raies noires et minces partent des naseaux, sept se dirigent en haut et se confondent avec d'autres qui ont un trajet descendant; les autres vont obliquement sur les joues et se réunissent à celles de la mâchoire inférieure; une entoure l'œil. Le long du dos est une bande noire bordée de blanc; le cou porte dix raies transversales noires, larges, souvent divisées; entre elles s'intercalent des raies brunes, plus étroites. La dernière raie se divise inférieurement et en reçoit trois ou quatre dans son épaisseur; ces bandes ne se prolongent pas jusque sur les jambes; celles-ci sont d'un blanc uniforme.

Le zèbre proprement dit a, à peu près, la même taille que le dauw, mais tout son corps est rayé. Il ressemble moins au cheval qu'à l'âne et surtout à l'hémione. Son corps est plein et vigoureux, sa tête courte, son museau épais, ses jambes sont minces et bien prises; sa queue, de moyenne longueur, est une véritable queue d'âne, en ce sens qu'elle est couverte de poils courts dans presque toute son étendue, sauf à l'extrémité qui porte des crins longs; sa crinière est épaisse, mais très courte. La couleur fondamentale de sa robe est le blanc ou le jaune clair; du museau jusqu'aux sabots courent des bandes transversales d'un noir brillant ou d'un roux-brun; la partie postérieure du ventre et la face interne des jambes de devant en sont seules dépourvues. Une bande longitudinale, d'un noir brun foncé, occupe le milieu du dos; une bande semblable règne sur le milieu du ventre. Il est probable que c'est cette espèce que les Européens ont connue la première.

Ces trois animaux forment des troupeaux assez nombreux. Les voyageurs les ont rencontrés en bandes de 10, 20, 30 individus. Chaque troupeau n'est jamais composé que d'individus d'une même espèce. Et pourtant ils ne craignent pas les autres animaux, puisqu'on les voit le plus souvent réunis à des gazelles, des antilopes, des gnous et des autruches.

Les zèbres ont les sens assez subtils; ils sont agiles, sobres, courageux et sauvages. Très turbulents de leur naturel, ils se taquinent constamment et se mordent entre eux. Lorsqu'ils sont réunis dans la plaine, on remarque souvent au haut d'une termitière ou d'une éminence quelconque un mâle isolé qui semble faire l'office de sentinelle. Si les zèbres viennent à être attaqués par des carnassiers, ils se défendent vaillamment à coups de pied et à coups de dents.

D'après les observations de M. Weinland, les zèbres supportent parfaitement la captivité et même se reproduisent en Europe. De plus, leurs croisements avec d'autres solipèdes sont féconds. Lord Clive croisa une femelle de zèbre avec un âne étalon zébré. Plus tard, on obtint d'un âne d'Espagne et d'une femelle de zèbre un mulet. En Italie, on croisa, en 1801, le zèbre et l'âne. Plus tard, on a étendu ces croisements et l'on a obtenu des métis de : zèbre et ânesse, âne et zèbre, hémione et zèbre femelle, hémione et couagga, métis de zèbre et d'ânesse avec poney, métis d'âne et de zèbre avec poney. Les métis ressemblaient généralement au père; quelques-uns, cependant, étaient zébrés.

Un étalon de dauw et de couagga saillit, en Angleterre, une jument arabe d'un brun châtain. Elle mit bas une métisse femelle brune, ressemblant plus à sa mère qu'à son père, ayant une queue touffue, intermédiaire à celle du cheval et à celle du couagga; elle avait aussi quelques bandes transversales au cou, au garrot et sur les jambes. Cette métisse fut saillie par un étalon arabe; son poulain avait encore la crinière dressée et quelques raies de son grand-père. Plus tard, on fit saillir trois fois la jument arabe par un étalon noir, et tous les poulains furent plus ou moins rayés. La première fécondation par un animal étranger faisait encore sentir son influence.

Dans un second article, nous examinerons l'intéressante question de la domestication du zèbre. (*A continuer.*)

LE BAOBAB [1]

Cet arbre est l'un des plus remarquables qui soient en Afrique; non pas qu'il plaise par ses proportions harmonieuses, par l'élégance de sa structure, par ses fruits délicieux ou ses fleurs d'une odeur suave. Au contraire, le sentiment que l'on éprouve lorsqu'on aperçoit pour la première fois un baobab est un sentiment d'étonnement, de stupéfaction devant l'énormité et la discordance des formes qu'affecte cet arbre étrange.

Habitué au pittoresque de nos forêts, aux troncs élevés des hêtres et des peupliers, au jet vigoureux et régulier des pins, des mélèzes, l'œil de l'Européen ne voit la masse du baobab qu'avec une profonde surprise et même avec une certaine désillusion. Tout est lourd et massif dans ce monstre végétal; le tronc énorme, rugueux, bossué, qui semble ramassé sur lui-même, plissé et replié sous son poids; les branches qui prennent des aspects fantastiques, bizarres, et dont le développement ne semble nullement guidé par une loi naturelle; les fruits qui se balancent si singulièrement au bout d'une longue tige, et que les vents de la saison sèche font s'écraser sur le sol avec le bruit sourd d'une détonation lointaine.

A la saison sèche, lorsqu'il est dépouillé de feuilles et de fleurs, l'arbre paraît engourdi. Avec son tronc écrasé et ridé, de teinte grisâtre, d'où jaillissent des branches tortues, il

(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 90.

prend un aspect étrange et tourmenté, et ressemble à une immense pieuvre attachée au sol par quelque lien mystérieux et dressant en l'air ses puissantes tentacules, dans l'attente d'une proie gigantesque.

Lorsque viennent les pluies, l'aspect du baobab se modifie complètement; les feuilles naissent, couvrent les branches, dissimulant en partie les disgracieuses proportions de la ramure. Peu à peu éclosent les fleurs, suspendues au bout d'une longue tige verticale. Ainsi paré, le baobab n'est plus le même arbre. Sa fleur, très grande et un peu massive, ressemble beaucoup à celle de nos Malvacées, et n'en diffère que par certains détails. Le calice verdâtre, recouvert intérieurement d'un velours grossier de couleur blanche, recroqueville ses cinq divisions au bord d'une cupule solide, épaisse de 1 1/2 centimètre. Cinq pétales de peluche blanche s'insèrent sur ce réceptacle et s'étalent largement comme une jupe de danseuse. Les étamines réunissent leurs filets en une colonne creuse, qui s'épanouit en un chapiteau globuleux couronné de jaune par les anthères. Par la colonne creuse passe le pistil, long de 10 centimètres au moins, et dont le style est formé de lobes échancrés bordés d'une garniture velue de peluche blanche.

Suspendue à l'extrémité d'une longue tige droite, tombant verticalement, la fleur, que sa lourdeur empêche de se redresser, semble jouer un rôle inverse à celui de toutes les autres fleurs qui aspirent à l'air et à la lumière. Cet inconvénient est heureusement atténué par l'instinct des étamines et du pistil, qui se coudent fortement au sommet de la colonne, se redressent vers le haut, tandis que les divisions du calice et celles de la corolle se recroquevillent ou se contournent de façon à découvrir les organes de la fleur, autant qu'il est possible.

Revêtu de sa parure blanche, le baobab produit de loin l'effet d'un énorme bouquet; mais celui-ci ne peut être admiré qu'à distance, car les fleurs ont une odeur très désagréable; une fois cueillies, elles perdent rapidement leur velouté et leur éclat; les pétales se ternissent et se rouillent. Dès que la fleur se dessèche, le baobab redevient terne et perd le seul aspect sous lequel on puisse aimer à le voir.

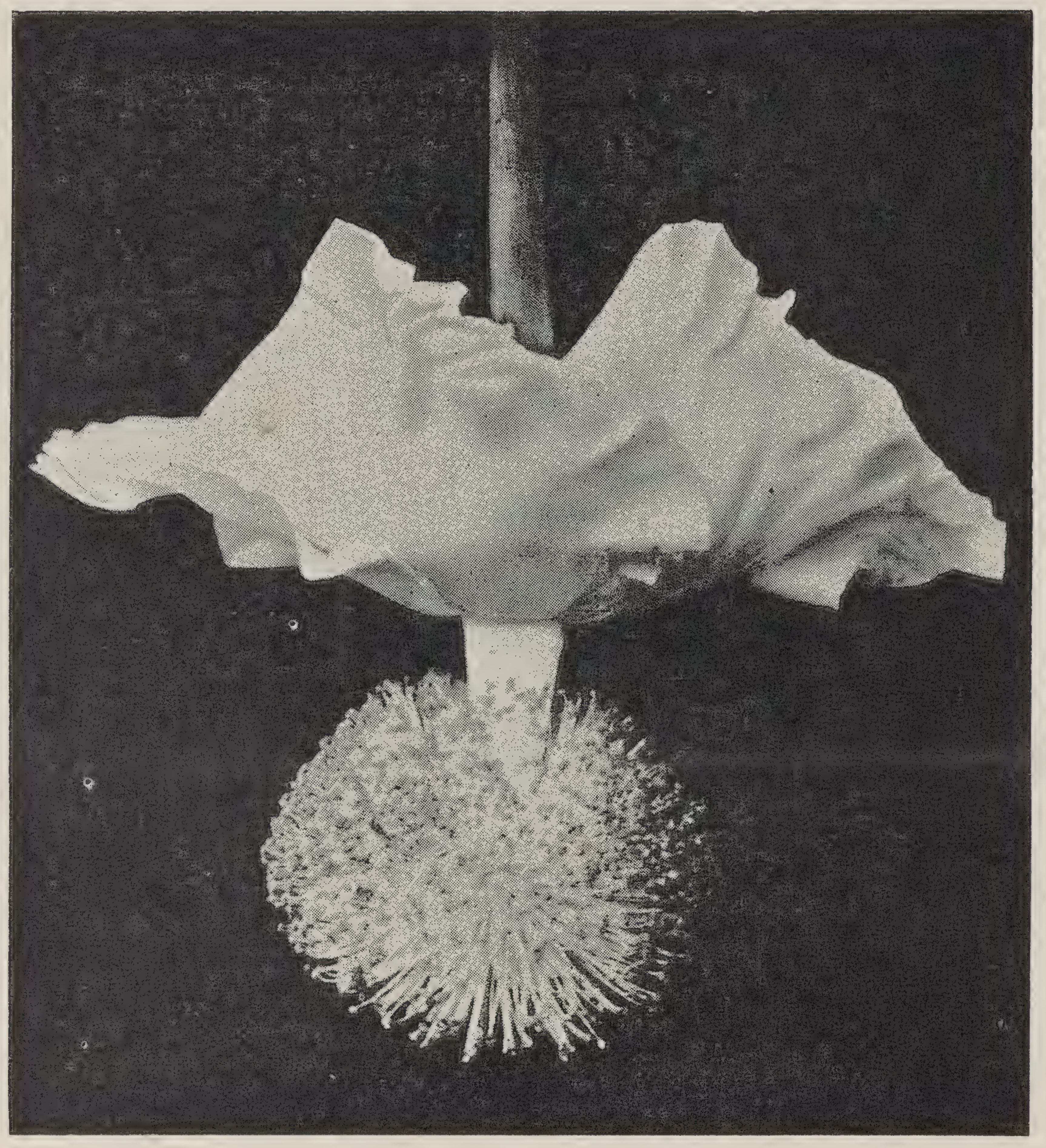

Fleur de baobab.

L'utilité du baobab a été fort contestée; d'aucuns ont gravement déclaré que le tronc peut fournir des canots aux indigènes; c'est là une profonde erreur, presque incompréhensible; le bois mou, poreux, spongieux du baobab ne se prête nullement à un tel usage, comme il ne peut convenir à aucun travail de charpente ou de menuiserie quelque simple qu'il soit. Indépendamment de la difficulté que l'on éprouve à utiliser une essence aussi molle et élastique, le bois du baobab pourrit très vite. En un mot, il n'est bon à aucun usage et ne constitue presque qu'une inutilité. Son bois ne convient même pas pour le chauffage, et le profit qu'on en retire au Stanley-Pool vient uniquement du fruit, qui brûle très lentement et sert d'amadou; lorsque le fruit est jeune, sa pulpe acidulée a un goût assez agréable.

La patrie du baobab est la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Mossamédès; mais il n'est peut-être pas une localité dans toute son aire de dispersion qui le montre dans un état aussi florissant qu'à Kinshassa; les baobabs de Kinshassa sont célèbres.

Dans le haut fleuve, il est peu connu et ne s'étend pas au-dessus de Bolobo dans le Congo, ni de la Mfini dans le Kassaï. Il est, dans les pays montagneux, remplacé par un arbre de même aspect, moins formidable de proportions, cependant, dont on retrouve des exemplaires sur la route des caravanes. Juncker a décrit et dessiné cet arbre qu'il appelle le *Kigelia pinnata*. Le *Kigelia* est connu au Tanganika sous le nom de saucissonnier, les Portugais le désignent sous le nom de boabab ou arbre à singes, et les Français le mentionnent sous le nom de faux baobab.

Dr Paul Briart.

LE CAPITAINE JOHN TAGGENBROCK

Né à Hambourg, le 2 mai 1857. — Au service de la maison Woermann et Cie depuis 1877.
Capitaine du steamer *Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo, à Anvers.

DEPUIS le mois de février de cette année, les malles qui font mensuellement la traversée entre Anvers et le Congo naviguent sous pavillon belge. Le service est fait par trois bateaux qui quittent Anvers le 6 de chaque mois : le *Léopoldville* et le *Coomassie*, de la Compagnie maritime belge du Congo, et l'*Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo. En même temps qu'une amélioration considérable a été apportée dans les installations et le confort des steamers qui desservent la ligne, un autre progrès non moins important est à enregistrer sous le rapport de la durée du voyage. Au lieu de 40 jours de mer que demandait la traversée, il y a quelques années à peine, celle-ci se fait actuellement en 25 jours maximum. Le *Léopoldville* et l'*Eduard Bohlen* l'ont même effectuée déjà en 18 jours et quelques heures.

Nous sommes certain de faire plaisir à bon nombre de passagers de là ligne Anvers-Matadi, en illustrant cette page du portrait du capitaine Taggenbrock, commandant de l'*Eduard Bohlen*.

Après avoir accompli son terme de service militaire dans la marine allemande, le capitaine Taggenbrock voyagea comme simple marin à bord d'un voilier de la maison Woermann, de Hambourg. Il visita la côte occidentale d'Afrique la première fois en 1877. Huit années plus tard, la même maison lui confiait l'un de ses bateaux; il n'avait que 28 ans.

Depuis bientôt vingt ans qu'il navigue d'une façon presque constante le long des côtes d'Afrique, réputées si dangereuses à cause des récifs et des courants, le capitaine Taggenbrock n'a pas connu l'apparence d'un danger réel. Mais aussi, il serait difficile de rencontrer un marin plus prudent et, lorsqu'il le faut, plus énergique. Il inspire à son personnel et à ses passagers pleine et complète confiance. Par son tact, son affabilité et son caractère sympathique, il a conquis, en outre, l'affection de tous ceux qui ont eu le plaisir de se trouver à son bord. Ce qui prouve combien est grande l'estime dont il jouit, c'est que quantité d'agents devancent ou retardent leur départ pour avoir l'occasion de voyager à bord du steamer qu'il commande avec tant de distinction et de sûreté.

Comme fret, il a déjà ramené du Congo d'importantes cargaisons de marchandises diverses, surtout de l'ivoire, dont l'Afrique centrale semble posséder un stock inépuisable. A quelqu'un qui lui demandait, à son dernier retour d'Afrique, quelle était approximativement la quantité d'ivoire ramenée par lui du Congo en ces dernières années, il répondit : « Cinq cents tonnes, je pense », ce qui représente, comme valeur, la somme respectable d'environ dix millions de francs.

Dans le fascicule 21 de l'année 1893 de notre publication, nous avons donné le portrait du capitaine Murray, de Liverpool, qui, en juin 1889, avec le steamer *Lualaba*, remonta, le premier, le Congo de Boma à Matadi. A peine un mois après lui, le capitaine Taggenbrock, arrivait à son tour avec son bateau à Matadi, achevant de démontrer — contrairement à l'opinion qu'on s'était efforcé d'accréditer — que le bas Congo est, en toute saison, facilement accessible aux steamers de mer et qu'à Bruxelles on ne s'était pas trompé en choisissant Matadi comme port d'attache du chemin de fer des cataractes.

Indigènes bangalas. (D'après une photographie de M. Alexandre)

DANS LA MONGALA

Le *Mouvement géographique* de dimanche dernier a publié une correspondance du P. J. De Wilde, relatant une excursion que ce missionnaire a faite dans la Mongala, au mois de mai de cette année. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après le *Bulletin des Missions de Scheut*, une lettre que le même voyageur adresse à son supérieur, le P. Van Aertselaer, et qui renferme de curieuses indications sur les habitants de la région qu'il a visitée.

« Un agent de l'État devait se rendre sur les rives de la Mongala; il me proposa de l'accompagner, assurant qu'au cours du voyage, il me serait facile de racheter de nombreux enfants, et de me procurer à très bon compte les vivres nécessaires à notre colonie. J'acceptai.

Mon hôte emmenait une flottille de pirogues montées par des soldats noirs.

Après nous être arrêtés à Mbindja, nous atteignîmes la station de Bokoula.

Le 23 mai, nous arrivèrent deux agents destinés à deux postes situés l'un sur l'*Eau blanche*, l'autre sur l'*Eau noire*. Voici la raison de cette dénomination : à huit heures de pirogue au-dessus de Bokoula, la Mongala, dont les eaux sont en amont d'un brun très foncé, comme provenant d'un marais, reçoit un affluent qui témoigne par ses eaux très blanches d'un parcours à travers un terrain calcaire pulvérulent.

Les habitants de ces parages fabriquent et vendent à bas prix de très belles pirogues. Désirant m'en procurer une, je partis avec ces messieurs, et nous allâmes loger à Bocapo, village situé non loin de la jonction des deux rivières.

Je pus me procurer là, pour 1,000 mitakos (fragment de fil de cuivre) une pirogue plus grande et plus belle que celle des Bangalas, dont le prix est de 5,000. Les denrées alimentaires sont également d'un bas prix fabuleux, pourvu qu'on ne s'adresse pas à la riche tribu des Banzas. Ceux-ci ne recherchent nullement nos étoffes. Chez eux, les femmes et les enfants ne sont pas vêtus, tandis que les hommes ont un pagne fabriqué par eux-mêmes en fibres très fines tirées d'une écorce.

J'eus l'occasion d'interroger quelques-uns de ces Banzas sur leurs croyances religieuses. J'en obtins la légende suivante, transmise de père en fils, depuis un temps immémorial. Un jour descendirent du ciel un homme et une femme. A ce moment, les gens de Bocapo se rendaient au travail des champs. L'un d'eux rencontra les deux célestes, fut saisi d'épouvante et prit la fuite. Les gens du ciel le rappelèrent en lui disant : « Ne crains rien : en venant du ciel nous n'avions

d'autre but que de voir les gens de la terre. » Le Banza resta; les gens du ciel le regardèrent à loisir, puis retournèrent à leur céleste demeure. — Le ciel, les Banzas l'invoquent sous le nom de « Nzako », lui demandant de les protéger à la guerre. Mais ils ne paraissent pas avoir une conception bien définie d'un Dieu personnel, non plus que d'une récompense ou d'un châtiment après la mort.

En dehors des idées religieuses, ces gens ont, par rapport à nous, une croyance singulière. L'Européen, c'est un de leurs ancêtres noirs, dont l'esprit s'est rendu jadis au pays des blancs, pour revenir, incarné maintenant dans un corps blanc, au pays des noirs. Je fus plus d'une fois interrogé très sérieusement sur cette grave question, sans doute à cause de la longue barbe qui me donne, pour ceux qui ne me connaissent pas, un air ancestral. Toutefois, si j'avais escompté la naïveté de mes Banzas, si, me fondant sur mon titre d'aïeul, j'avais réclamé 100 chèvres ou 500 poules, je pense que l'épreuve l'eût emporté sur la foi.

Ces indigènes ont un article très curieux à leur code pénal. Supposons qu'un nègre possède un chien. Ce chien voit un poisson cuit à point par un autre nègre, s'en empare prestement et va s'échapper, quand le cuisinier le saisit par la queue. Dès lors se pose pour les nègres la question légale : à qui le chien désormais? Et d'après la jurisprudence admise par tous, la bête passe au propriétaire du poisson confisqué. Cette disposition n'est pas si saugrenue qu'elle en a l'air; celui qui ne veut pas perdre son chien doit veiller sur ses agissements!

Ces données m'avaient inspiré grand désir de voir chez eux ces singuliers Banzas. Mais, à moins d'être invité par un de leurs chefs, un blanc paraissant inopinément dans leurs villages en ferait fuir immédiatement tous les habitants. Un chef des Mongwandis me mit en rapport avec un chef des Banzas, et s'offrit à me conduire chez ce dernier.

Celui-ci séjournait dans les bois, à trois lieues de Bocapo. La forêt que l'on traverse par un sentier tortueux ne ressemble en rien à nos bois de Nouvelle-Anvers, où les ronces et les épines font, sous des arbres tortueux et rabougris, un inextricable fouillis. Ici, des arbres magnifiques s'élancent bien haut, empêchant par leur ombrage serré la croissance des broussailles. En certains endroits plus ouverts, les habitants grattent l'humus fertile formé par les feuilles décomposées, et récoltent presque sans travail du manioc et du maïs.

En route, mon guide me fit remarquer dans des arbres tombés de vétusté des excavations servant de retraite à des léopards. Inspection faite, il se trouva qu'une de ces horribles bêtes avait laissé tout récemment, dans l'un de ces creux, des reliefs de son festin.

Après trois heures de marche, nous atteignîmes une première barricade, puis une seconde défendant l'entrée même du village. Et le chef Banza d'accourir à notre rencontre. Il bégaie terriblement, de même que plusieurs de ses sujets. Est-ce une infirmité propre à la tribu, ou bien n'est-ce chez les sujets qu'une courtisanerie raffinée? Je l'ignore. Le bègue royal passe son bras sous le mien, criant à ses gens de ne pas s'épouvanter, de ne pas fuir. Mais déjà les femmes et les enfants ont gagné la forêt.

Voici l'habitation royale : trois huttes que je décrirai tout à l'heure; puis un hangar ouvert, sous lequel je m'installe, entouré bientôt par un cercle de curieux. On procède aussitôt à la distribution des cadeaux, vente simulée où l'on solde en faisant soi-même des présents. Je reçois de la sorte quatre chèvres et deux poules. Et tandis que la conversation va son train, je fais occire et préparer les deux poules, que je mange en la compagnie du chef et de quelques-uns de ses amis.

Le bonhomme, ravi de cet honneur, me propose une promenade dans le village. En une clairière, large au plus de 200 mètres, se suivent à la file, sur un espace de plus de 5 lieues, des hameaux défendus par de fortes palissades, tandis que sur de grands arbres sont disposées des guérites d'où l'on peut surveiller de loin l'approche de l'ennemi. On voit qu'on est chez un peuple où la guerre est perpétuelle, où tel qui mangeait hier son prisonnier sera mis demain à la broche.

Les huttes, ou chimbeks, sont avec celles des Mongwandis de Bocapo les plus belles que j'aie vues sur tout le cours du grand fleuve et de ses affluents. Chez les Mongwandis, ces demeures, cylindriques à la base, sont surmontées d'un toit conique très pointu. La partie ronde, constituant en quelque sorte les murs, est faite d'écorces très résistantes attachées sur des pieux; une herbe très dure sert à composer la toiture.

Le chimbek des Banzas est encore mieux conçu : il est spacieux — la largeur moyenne est de 6 mètres; les murs de soutien plus élevés, ainsi que la forme du toit, permettent de s'y tenir debout. Qu'on se représente une ruche en paille, c'est-à-dire un dôme hémisphérique reposant sur un cylindre, ayant l'un et l'autre à peu près la même hauteur. Une flèche en paille surmonte le dôme, artistement couvert de longues herbes L'entrée surtout est remarquable, parce qu'elle s'ouvre sous un toit spécial très aigu qui ressort de la toiture du dôme, à peu près comme les lucarnes que l'on voit au sommet de nos édifices gothiques. Quant aux matériaux de construction, ils sont les mêmes que chez les Mongwandis.

Ainsi que je l'ai dit, le costume proprement dit est à peu près nul chez les Banzas; en revanche, ils surchargent leur tête d'ornements divers. Les hommes comme les femmes raffolent de perles rouges dont ils entourent les multiples tresses de leurs cheveux crépus; des anneaux, de formes variées, traversent la lèvre supérieure et la cloison médiane du nez; le lobe des oreilles est distendu de la manière la plus difforme par le poids de pièces de cuivre faisant office de pendants; un dandy se pavanait, portant dans le trou suspenseur la douille vide d'une cartouche de chasse...

J'aurais dû noter précédemment la manière de se saluer chez les Banzas; elle est très remarquable. Supposons, très révérend supérieur, que vous et moi nous appartenions à cette peuplade, et que nous venions à nous rencontrer après une longue absence. En ma qualité d'inférieur, c'est à moi de commencer l'opération. Je pose les mains sur vos épaules, vous faites de même à mon égard; vous tendez successivement la joue droite et la joue gauche : j'en profite pour souffler fortement dans vos oreilles, et vous me rendez aussitôt la même politesse; une forte tape que nous nous donnons réciproquement sur les bras termine la cérémonie. C'est fait, et je signe respectueusement

J. De Wilde, missionnaire.

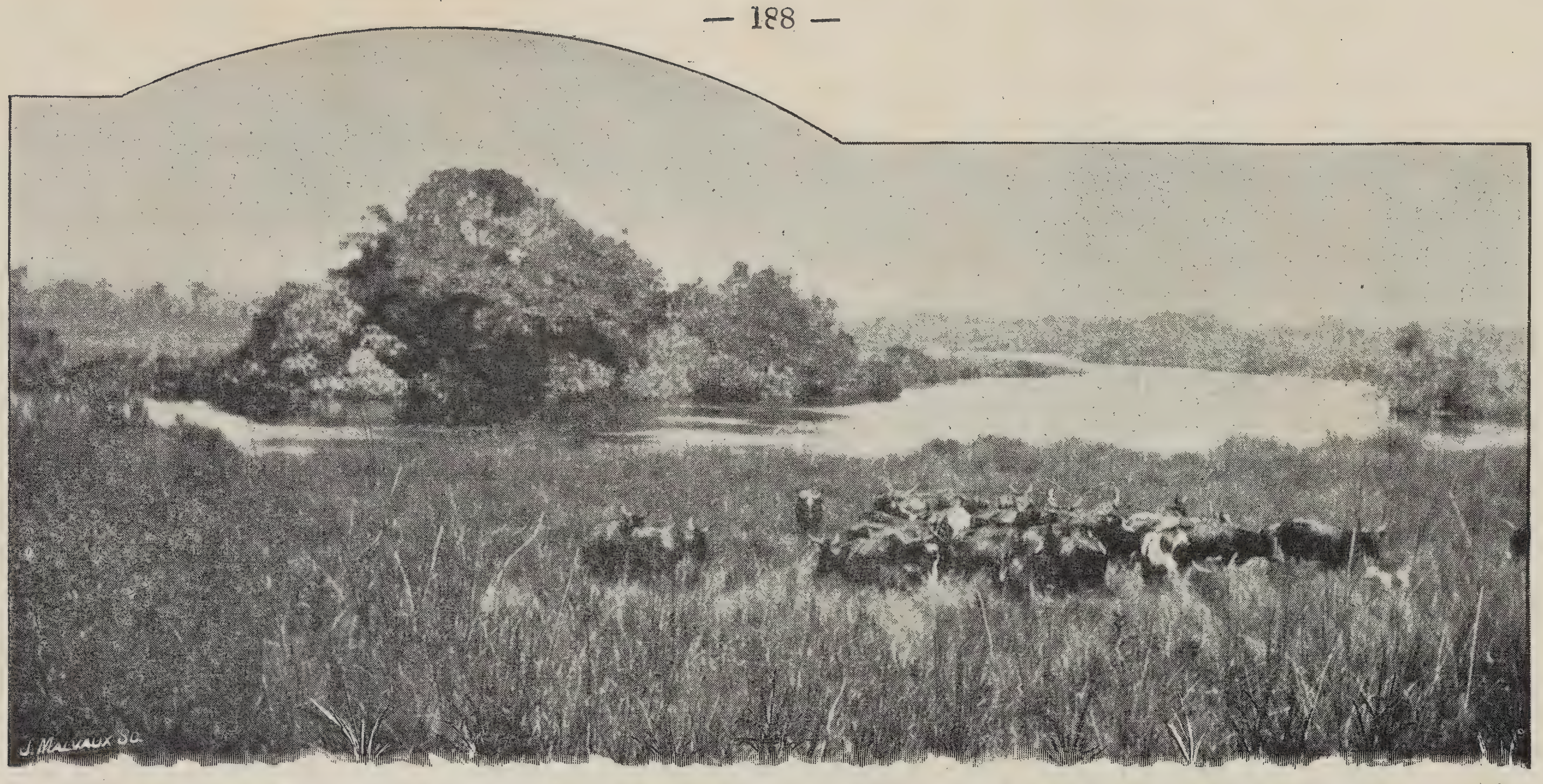

Troupeau de bétail sur les bords du Kwango. (D'après une phot. du Rév. Georges Grenfell.)

DANS LA VALLÉE DU KWANGO

Depuis quelques années, l'État du Congo dirige une partie de ses efforts vers le bassin du Kwango, dont la région orientale a été constituée en un district spécial à la suite de l'arrangement conclu avec le gouvernement de Lisbonne en 1891.

La rivière, malheureusement, n'est pas navigable, coupée qu'elle est par plusieurs séries de rapides et de chutes. Le Kwango naît à l'altitude d'environ 600 mètres; sa vallée se déploie en une courbe très allongée qui suit la base orientale des montagnes bordières de l'occident. Il y a une chute de 50 mètres de hauteur à Kaparanga; d'autres moins élevées en aval et en amont. Le dernier rapide, celui de Kingunshi, plonge à peine de 1 mètre. En amont, sur un parcours de 325 kilomètres, le fleuve est ouvert à la navigation des steamers.

Les premiers explorateurs du Kwango sont : Livingstone, von Mechow, Capello et Ivens, Buttner, Grenfell et le Dr Mense. Les cartes de von Mechow, Buttner et Mense sont des documents importants. Dans ces dernières années, le cours de la rivière et celui de ses affluents supérieurs de droite ont fait l'objet d'une exploration attentive du commandant Dhanis, qui fonda Popocabaca, le chef-lieu du district (1890), et de MM. Grenfell et Gorin, qui représentèrent l'État dans le travail de délimitation avec le gouvernement portugais (janvier-mai 1893).

Les rives du fleuve et de ses affluents sont constituées par des savanes entrecoupées de bouquets d'arbres et de forêts en galeries. La nature de ces savanes a fait naître l'idée que le pays pourrait convenir à l'élevage du gros bétail.

Les Portugais et, plus tard, l'État indépendant du Congo ont déjà introduit dans la région un certain nombre d'animaux originaires de Mossamédès; mais cette race, de petite taille et trop faible pour résister aux fatigues et aux privations du voyage, a eu beaucoup de peine à s'acclimater.

A un moment donné, cependant, les Holos, peuplade originaire du territoire portugais et qui s'est établie en partie sur la rive droite du Kwango, possédaient d'assez importants troupeaux de bêtes à cornes. C'est ainsi qu'il y a quelques années, le chef de Kiniangwe avait un kraal qui comptait de 125 à 150 animaux. Malheureusement, à la suite de guerres intestines, ce chef perdit un grand nombre de ses bestiaux et aujourd'hui, c'est à peine s'il lui reste encore 15 ou 20 bêtes.

La rive gauche du Kwango est mieux partagée sous ce rapport. Néanmoins, comme nous le disions plus haut, la race de Mossamédès est trop peu résistante.

Pour obtenir dans l'élevage des résultats appréciables, il faudrait donc que l'on pût introduire dans le pays une race plus forte et déjà acclimatée comme celle de Mateba, par exemple, qui donne des produits magnifiques.

Mais cela ne sera possible que lorsque les voies de communication permettront le transport plus pratique et plus rapide des animaux destinés à constituer le noyau des troupeaux à venir.

A propos du bétail, rappelons une catégorie d'animaux auxquels nous avons déjà consacré une notice spéciale et qui sont appelés à rendre dans ces parages, aux voyageurs et aux résidants, d'importants services; nous voulons parler des bœufs de selle.

Lorsque le missionnaire Georges Grenfell fut chargé par l'État du Congo de régler, conjointement avec le délégué du gouvernement portugais, la question de délimitation du territoire du Lunda, il emmena avec lui plusieurs bêtes à cornes, dont un certain nombre de bœufs de selle. Le bœuf con-

stitue, pour les voyageurs africains, une monture inestimable. Il est sobre, endurant et n'exige pas tous les soins que réclame le cheval. De plus, il se comporte admirablement dans les contrées coupées de marais et de rivières.

Or, la région que devait parcourir l'expédition Grenfell est précisément sillonnée par de nombreux cours d'eau, et il était très important que les voyageurs pussent compter sur la docilité de leurs bêtes de somme pour franchir les rivières lorsque les circonstances l'exigeaient.

Ils ne furent pas déçus dans leur attente, car pendant tout le temps que dura l'expédition, leurs montures firent preuve d'un courage, d'une endurance et d'une sobriété au-dessus de toute appréciation. En route, lorsqu'on n'avait pas de fourrage à leur donner, elles se contentaient des herbes ou des feuilles qu'elles trouvaient sur leur chemin.

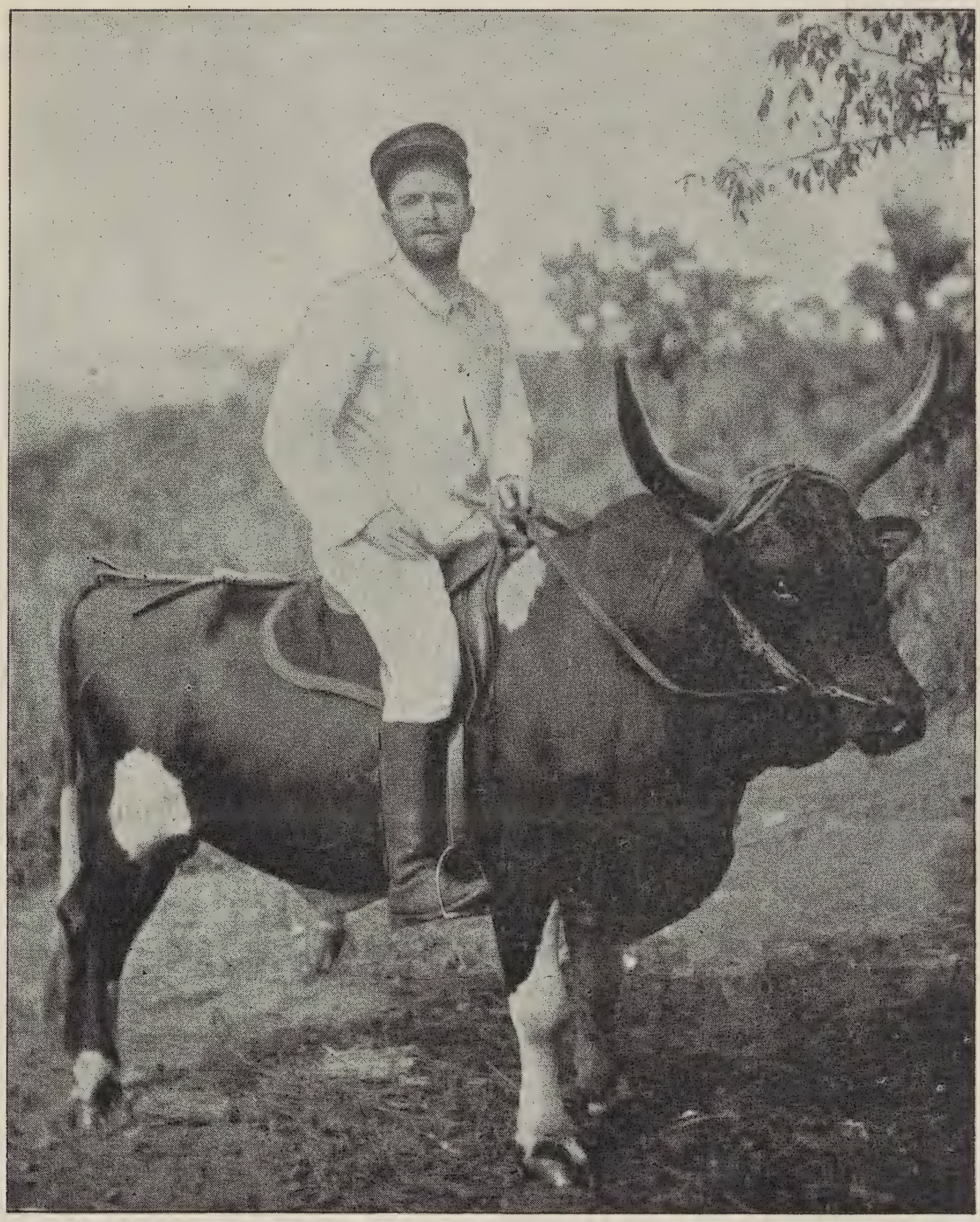

Bœuf de selle. (D'après une photographie du Rév. Georges Grenfell.)

Quatre d'entre elles — celles qui avaient servi à M. et Mme Grenfell, à M. Gorin et à M. Fromont — furent ramenées à Boma. Mais, épuisées par les privations et la fatigue, suite des longues et pénibles marches à travers un pays marécageux dépourvu de routes et de chemins, elles moururent peu de temps après leur arrivée dans le bas Congo.

*

Le mouvement incessant de migration qui pousse vers le nord les Boers de l'Afrique australe, a suggéré l'idée que l'on trouverait peut être dans ces populations d'origine néerlandaise des éléments colonisateurs propres à mettre en valeur les districts voisins du Koango. Déjà un certain nombre de familles boers ont quitté leurs anciens territoires pour venir s'établir dans le district portugais de Mossamédès. Le missionnaire Neethling vient de faire savoir que le groupe de ces émigrants se monte à environ cent quarante familles qui ont formé quatre établissements.

Il y a quelque temps déjà, il a été annoncé que certains de ces Boers établis à Humpata, à l'est de Mossamédès, se proposaient d'émigrer dans le bassin du Koango et que des pourparlers avaient été entamés avec l'État du Congo, qui leur offrirait des avantages particuliers et leur concéderait des terrains.

Jusqu'à présent, on en est toujours aux négociations préliminaires et les deux délégués des Boers d'Humpata, qui doivent, avant toute décision, aller faire une reconnaissance au Congo, n'étaient pas encore arrivés à Boma au moment du départ du dernier courrier.

LE CAOUTCHOUC

II

LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO

L'IMMENSE territoire de l'État indépendant du Congo, situé dans la partie la plus centrale de l'Afrique, parcouru par le plus grand des fleuves africains, le Congo, est couvert sur toute sa surface de végétaux fournissant en abondance du caoutchouc.

Ce produit provient principalement de plantes du genre *Landolphia;* d'autres, qui pourraient être exploitées, y existent sans doute, mais elles ne sont que fort peu connues. Les récits des voyageurs rendent à peu près certaine la présence de *Ficus*, de *Tabernaemontana*, et autres végétaux à caoutchouc.

Les voyageurs nous ont rapporté quelques détails sur les procédés de récolte employés par les indigènes dans les divers districts de l'État; nous allons les passer en revue.

Le bas Congo a probablement été jadis riche en végétaux à caoutchouc; actuellement, l'on n'en rencontre plus que çà et là, et encore sont-ils peu ou point exploités.

L'une des contrées où l'on en trouve le plus est le Mayombe, région forestière d'un accès difficile.

Jadis les nègres du Mayombe exploitaient le caoutchouc de leurs forêts, mais actuellement ils ont à peu près abandonné ce commerce. Ce n'est pas pourtant par suite du manque de végétaux producteurs : dans un rapport récent, M. Fuchs, inspecteur d'État, disait que partout, dans le Mayombe, il avait constaté l'existence des lianes Voochi (*L. owariensis*, P. de Beauv.) et Malumbo (*L. owariensis*, var. nov. ou sp. nov. affinis), dont le latex peut être employé utilement. Les régions les plus riches se trouvent entre la Lukula et le Loango, et surtout à l'est des chutes de ces rivières, ainsi que de celles de la Lubuzi; on en trouve aussi assez abondamment dans les forêts qui couvrent les monts Ziuli-Kaï.

Sous l'influence d'une maison anglaise établie à l'embouchure du Lualy, laquelle cherche à monopoliser le commerce de ce produit, les indigènes du nord en reprennent peu à peu la récolte, mais ils demandent un prix si exorbitant que les transactions sont fort difficiles. La gomme élastique du Mayombe vaut, paraît-il, de 4 francs à 4 fr. 25 c. le kilogramme à Liverpool.

Elle résulte ordinairement du mélange des latex de Voochi et de Malumbo, ce qui fournit un caoutchouc renfermant beaucoup d'eau et d'une altération facile.

M. Fuchs termine en disant qu'il ne doute pas qu'il ne soit possible de ramener les indigènes à récolter du caoutchouc et à le vendre à des prix raisonnables.

Le délaissement de ce commerce par les indigènes proviendrait surtout de ce qu'ils attribuent à cette substance une valeur telle qu'ils ne se considèrent jamais comme suffisamment rémunérés du travail que sa récolte leur occasionne.

Le district de Matadi présente çà et là des lianes, mais elles ne sont pas exploitées.

Dans les districts des Cataractes et du Stanley-Pool, il y a beaucoup de végétaux fournissant du caoutchouc; ils sont exploités sur une plus ou moins grande échelle.

Nous possédons des renseignements assez complets, grâce à un rapport du lieutenant Gorin, sur le district du Kwango oriental, où les caoutchoutiers sont exploités depuis très longtemps par les habitants.

Toute la population qui habite entre Luvituku et N'Tumba-Mani, dans le district des Cataractes, est occupée, en dehors du transport des charges, à la récolte du caoutchouc. Les indigènes de cette région préparent ce produit soit par putréfaction des racines ou des tiges, ainsi qu'il a été expliqué précédemment, soit par le battage des racines séchées, afin d'en enlever l'écorce et de recueillir la gomme élastique qui se trouve entre elle et le bois.

Ces modes de préparation ont le désavantage de fournir un caoutchouc très impur, contenant toujours de nombreux fragments végétaux (jusqu'à 50 p. c.); aussi a-t-on songé à les extraire sur place, afin d'éviter le transport des corps inutiles. A cet effet, une machine spéciale, d'un mécanisme très simple, a été étudiée à l'État indépendant du Congo et a donné entière satisfaction; elle sera utilisée par les indigènes.

La plante qui produit ce caoutchouc est encore inconnue des botanistes; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies.

Ce végétal, poussant sur les plateaux arides et secs, pourra facilement être introduit dans d'autres régions. L'exploitation de ce caoutchouc est facile et pourrait se faire en grand et par des procédés très simples.

Dans le Kwango, plus que partout ailleurs, le commerce du caoutchouc est très développé, et l'on peut dire que ce produit y est le pivot de toutes les transactions commerciales; dans tous les échanges, cette matière entre en jeu. Chose curieuse, cette substance, divisée en petits cubes, y sert de monnaie, et, pour acheter aux indigènes, les caravanes sont

obligées de se rendre chez un changeur de l'endroit où elles troquent leurs étoffes contre les petits cubes en question.

Les affaires sont entre les mains des Bassombos, qui se rencontrent en grand nombre dans les villages et dont quelques-uns habitent même à demeure dans certaines localités. Ce sont eux qui tiennent les marchés et qui, moyennant de la gomme élastique, fournissent aux indigènes tout ce dont ces derniers ont besoin, étoffes, couteaux, poudre, perles, etc.

Sur le territoire de Kiamvo, depuis Wamba jusqu'aux environs de Tenduri, au nord, et de Damba, au sud, le commerce du caoutchouc est effectué par les Bassombos. Le lieutenant Gorin s'exprime ainsi : « Ils se rendent à domicile pour traiter de l'achat; ils épargnent ainsi à l'indigène les longues marches vers les marchés. Après avoir recueilli les charges préparées (celles-ci atteignent presque toujours 60 kilogrammes par porteur), ils s'enquièrent auprès des populations des besoins futurs et, lors d'un prochain voyage, amènent les objets demandés en échange du stock de caoutchouc préparé en leur absence. »

La plus grande partie de la gomme élastique du Kwango est exportée par le Congo portugais.

(*A continuer.*) A. Dewèvre.

LES SAUTERELLES

II

Fig. 5.

Nous terminions notre précédent article ([1]) en parlant des Mantes, les rapaces des Orthoptères. Notre figure 8 représente la *Pseudocreobotra ocellata*, Pal. A la famille des Mantes se rattachent, par une sorte de parallélisme de forme, les Phasmes qui, eux, sont des phytophages.

C'est parmi les Phasmes que l'on trouve les plus grands insectes connus en longueur. Leur corps est en forme de baguette, très allongé et cylindrique, avec ou sans ailes. Leurs pattes sont presque toujours prismatiques, à arêtes vives, très longues. Les antérieures sont les plus grandes et se trouvent toujours plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures. Leurs mouvements sont lents et l'extrême gracilité de leur corps et de leurs membres rend leur marche pénible. Ils peuvent demeurer des heures immobiles, les pattes antérieures étendues en avant et cachant la tête et les antennes, les autres pattes repliées en arrière; quand ces insectes se dressent sur leurs pattes, ils prennent des positions bizarres. Ce sont ces attitudes étranges, en même temps que les formes grêles de beaucoup d'espèces, qui leur ont valu la dénomination de *fantômes*, *spectres* et *diables*. D'autre part, leur ressemblance avec des morceaux de bois mort a inspiré les noms de *bâton animé* ou de *bâton ambulant* qui leur sont également donnés.

On a reçu, jusqu'à présent, peu de Phasmes du Congo, et presque toutes les espèces recueillies par les voyageurs constituent des nouveautés pour la science.

Cette rareté s'explique par la difficulté que l'on éprouve à découvrir ces insectes dans des régions peu riches en végétaux. Une autre raison réside dans la faculté que possèdent les Phasmes d'imiter le milieu où ils vivent.

J'ai vu cependant des exemplaires venant du Kassaï, de l'Uelle, de la région boisée du Mayombe.

Les îles chaudes et humides de l'archipel indien, avec leur végétation luxuriante, semblent être le pays de prédilection des Phasmiens. Nous pouvons donc espérer en trouver également de nombreuses espèces dans les grandes forêts du Congo.

Les mœurs et les métamorphoses de ces insectes sont encore assez peu connues et offriront certes une série d'observations aussi utiles qu'intéressantes.

Nous avons figuré dans la première partie de cette étude une espèce venant du Congo ([1]) et qui, jusqu'à présent, n'a pas été décrite.

Avec les Gryllides, nous commençons la série des Orthoptères *sauteurs*, qui sont caractérisés par leurs pattes antérieures organisées pour le saut, en raison surtout de la longueur et de l'épaisseur des cuisses.

Les Gryllides se divisent en deux groupes, suivant la structure des pattes antérieures. Les uns, *Grylliens fouisseurs*, ont certains articles de ces pattes élargis pour construire avec le sable ou pour fouir la terre. Tels les *Gryllotalpa* ou courtillières, répandus dans le monde entier et dont l'espèce belge jouit d'une triste réputation à cause de ses ravages. Cet insecte s'appelle encore *taupe-grillon* en raison de ses mœurs et de la ressemblance grossière de ses pattes antérieures avec les mains de la taupe, et destinées, comme ces dernières, à creuser des galeries souterraines.

La courtillière habite de préférence les régions sèches ou sablonneuses, les jardins potagers, les pépinières et les champs de blé. Elle est à la fois carnassière et phytophage, se nourrissant aussi bien de petits insectes que de pommes de terre et des racines de certains végétaux.

La figure 5 nous montre la courtillière congolaise, proche parente de celle de notre pays, n'en différant que par des caractères spécifiques peu importants. Il est à présumer que les potagers des stations congolaises feront la connaissance désagréable de cet animal. On reconnaît sa présence à la couleur des végétaux, qui prennent un aspect jaune et flétri, et aux petits tas de terre formés autour du tuyau d'entrée.

Verser de l'huile dans ces tuyaux paraît être le meilleur remède, car l'animal, en sortant le soir, bouche ses stigmates en passant sur la terre graissée et meurt bientôt étouffé.

([1]) Voir p. 143.

([1]) Voir fig. 4, p. 144.

Les Grylliens, à pattes antérieures simples, paraissent peu répandus en Afrique, ce qui provient peut-être des recherches restreintes dont ils ont été l'objet. Nous avons en Belgique les *grillons champêtre* et *domestique*, trop connus pour devoir être esquissés, et qui forment un excellent type pour reconnaître ce genre de sauterelles au Congo.

Les Locustes se rapprochent beaucoup des Grylliens, mais leurs antennes ténues, de la longueur du corps ou plus longues, leurs grandes ailes, souvent d'un beau vert tendre, les font reconnaître avec facilité. Qui ne se rappelle avoir eu un mouvement d'effroi à l'aspect inattendu de la grande sauterelle verte, si commune dans notre pays, se détachant brusquement de la feuille sous laquelle elle se cachait ?

La figure 6 nous montre une espèce du Congo, dont les ailes supérieures sont d'un jaune-brun tacheté de noir qui donnent à l'animal l'aspect d'une écorce.

Fig. 6.

La nourriture la plus ordinaire des Locustes paraît être végétale ; ils mangent les tiges des plantes, les feuilles, les fleurs. Ces insectes peuvent être carnassiers cependant par moments. L'abondance des espèces est moins grande que pour les Acridiens, et l'Afrique, en particulier, semble privilégiée sous ce rapport.

Fig. 8.

Nous terminons cette rapide étude des sauterelles par les Acridiens, les mieux armés de tous pour la lutte pour la vie, en raison de leur facilité de locomotion. Ils offrent, comme caractéristique, des antennes plus courtes que la moitié du corps et des pattes postérieures robustes propres au saut.

Les Acridiens sont essentiellement herbivores ; les feuilles de tout genre, en commençant par celles des céréales, des légumes, des plantes basses, puis des arbustes et des arbres, sont l'aliment premier des espèces dévastatrices, qui attaquent ensuite, à défaut d'autre chose, les tiges et même le bois.

Le point le plus important dans l'étude de ces insectes est, sans contredit, le fait des migrations en nombre immense et au loin de certaines espèces. Toutes les parties du globe ont subi leurs ravages, mais l'ancien monde y paraît beaucoup plus sujet que le nouveau.

L'Afrique australe et l'Afrique boréale surtout ont eu à souffrir de leurs déprédations ; il semble cependant que le fléau s'attaque principalement aux pays où l'on pratique des cultures uniformes sur des étendues considérables. Là où l'homme ne fait produire au sol que ce qui est nécessaire à ses propres besoins, et où le morcellement des cultures est assez grand, les invasions d'insectes nuisibles sont rares et peu importantes. Il n'en est pas de même pour les pays où une même espèce de plante couvre des milliers d'hectares d'un seul tenant. Rien alors n'arrête le développement du mal et il se passe un temps très long avant que l'équilibre naturel soit rétabli entre l'insecte destructeur et ses ennemis.

Il serait donc prudent d'étudier jusqu'à quel point il faut pousser au Congo le morcellement et la variation dans les cultures à venir, afin de tenir éloigné de ces riches contrées un fléau aussi redouté que celui des criquets et qui pourrait entraîner la ruine des plus belles espérances.

Les migrations de criquets ne se produisent pas à des périodes déterminées comme celles des oiseaux.

Elles semblent être le résultat d'une véritable volonté qui s'accuse chez ces animaux lorsque toute nourriture vient à leur manquer.

Fig. 7.

L'invasion des criquets est une calamité publique, car il s'ensuit aussitôt une dévastation complète de toutes les moissons et plantations de la contrée, et quand il ne reste plus ni herbes, ni feuilles, ces terribles insectes s'attaquent même à l'écorce des arbres et dévorent jusqu'aux toits de chaume des habitations. Leur nombre devient alors incalculable et on les récolte par centaines de mille kilogrammes, sans voir diminuer notablement leurs fatales nuées.

En 1866 et années suivantes, l'invasion des criquets fut particulièrement néfaste en Algérie. Elle entraîna une hideuse famine, amena des morts nombreuses et provoqua partout la ruine et la désolation. Tout récemment encore, les Français ont dépensé des millions pour combattre et limiter ces dévastations, mais ils n'ont obtenu qu'un résultat douteux.

Les Acridiens sont les plus nombreux des Orthoptères en espèces, et certaines de celles-ci partagent avec les diptères (moustiques, cousins, etc.), le funeste privilège de former d'incroyables multitudes d'individus. L'Europe possède avec les portions arides de l'Afrique une grande variété d'Acridiens ; et le Congo, à en juger par la diversité des espèces recueillies jusqu'ici, doit en renfermer également beaucoup.

M. Rolin en a offert plusieurs spécimens au Musée d'histoire naturelle provenant du Mayombe et capturés notamment, lors de l'incendie des herbes, quand ils venaient se réfugier dans la partie indemne entourant le campement. Notre figure 7 montre une espèce africaine représentée au vol.

G. Severin.

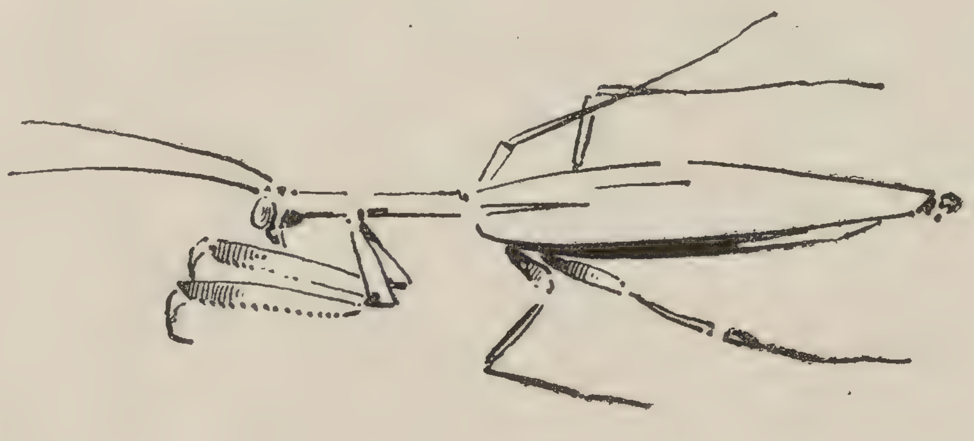

Le major Thys,
administrateur-directeur général
de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Type des locomotives de l'exploitation.

Le major Thys (1), administrateur directeur général de la Compagnie, vient de revenir du Congo, où il a procédé à une inspection générale de la ligne et de ses installations. Il a parcouru également le tracé de la voie depuis Kimpesse jusqu'au Stanley-Pool.

En même temps que lui, sont revenus en Belgique les membres de la commission d'enquête envoyée au Congo pour faire rapport sur l'état du chemin de fer et l'avenir de l'entreprise.

Ceux qui étaient à même, par leurs études et par leurs renseignements, de se rendre compte exactement de la marche, des progrès et de l'avenir de l'œuvre, n'ont jamais été sérieusement émus des attaques exagérées dont celle-ci a été l'objet, attaques injustes et passionnées qui ont eu leur écho jusqu'au Parlement.

Les résultats de ces derniers mois, aussi bien ceux relatifs à l'avancement des travaux que ceux concernant les recettes de l'exploitation publique, ont déjà fait bonne justice de ces attaques. Les rapports qui ne tarderont pas à être publiés achèveront de faire la lumière sur l'entreprise.

Nous publions en tête de cette notice le portrait de M. le major Thys, l'un des promoteurs et le directeur général de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Il nous eût été agréable de pouvoir écrire et d'ajouter à ce portrait une page de biographie, comme nous l'avons fait pour les autres hommes du Congo dont nous avons publié l'effigie. Mais chacun comprendra les sentiments de réserve et de délicatesse qui nous sont imposés en présence de la personnalité qui administre les entreprises dont cette revue est un des organes.

Depuis que l'on est sorti de la région difficile comprise entre Matadi et Kenge, une impulsion très grande a pu être donnée à l'avancement des travaux du chemin de fer.

A l'heure actuelle, les études définitives sont terminées

(1) Albert Thys, né à Dalhem (Liége), le 28 novembre 1849, major d'état-major (à la réserve), officier d'ordonnance du Roi, administrateur-directeur général des Compagnies belges du Congo.

Attaché au secrétariat de l'Association internationale africaine (1878), du Comité d'étude du Haut-Congo (1879), du gouvernement de l'État indépendant du Congo (1885), Fondateur de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (1886).

1er voyage au Congo. Visite la région des chutes. Va jusqu'à Bangala et à Luébo (1887-88). Fonde les sociétés des Magasins généraux et du Haut-Congo (1888). Fonde les compagnies du Chemin de fer du Congo et des Produits (1839). — 2e voyage au Congo (1890). Fonde la Compagnie du Katanga (1890). — 3e voyage au Congo (1892). — 4e voyage au Congo (1893). — 5e voyage au Congo. Se rend jusqu'à l'Équateur (1895).

jusqu'au kilomètre 214, point qui correspond à peu près au kilomètre 260 de l'ancien tracé. Le service des études ayant une telle avance sur celui de la construction, on a pu le supprimer momentanément. Il sera réorganisé d'ici à quelques mois et sérieusement outillé de façon à recommencer ses travaux au delà du kilomètre 214, jusqu'au Stanley-Pool.

La configuration du sol dans les régions que traverse le railway à partir du kilomètre 80 — sauf en ce qui concerne la crête de partage des eaux de la Lufu de celle des tributaires de l'Unionzo — étant beaucoup moins accidentée qu'en deçà, il a été permis d'améliorer sensiblement les conditions de la ligne au point de vue de son exploitation. En effet, à partir de cet endroit, les rampes maximums de 45 millimètres ont été réduites à 40 millimètres et les courbes de 50 mètres de rayon transformées en courbes de 60 mètres.

A la date du 1er novembre, les terrassements étaient terminés jusqu'au kilomètre 142 et la voie était établie jusqu'au kilomètre 134. Quant aux ouvrages d'art, ils étaient complètement achevés jusqu'au kilomètre 81. Au delà, et jusque vers le kilomètre 137, toutes les estacades étaient terminées. Construites avec le plus grand soin, elles présentaient toutes

Les travaux du chemin de fer à l'avancement. (D'après une phot. de M. le capitaine Weyns.)

les garanties de solidité désirables pour livrer passage aux trains d'exploitation. Les ouvrages définitifs qui doivent les remplacer pourront être édifiés par la suite, sans apporter aucune gêne au trafic commercial de la ligne.

La rivière Kwilu (kilom. 149) nécessitera un pont de 80 mètres d'ouverture. Afin d'éviter tout retard dans la pose de la voie, la direction a fait entreprendre à l'avance l'exécution de l'estacade, de façon que celle-ci soit terminée au moment de l'arrivée de la plate forme en ce point. D'après les prévisions, cette estacade doit être achevée depuis le 15 du mois dernier.

On estime pouvoir atteindre Kimpesse, qui est situé à proximité du kilomètre 160, dans le courant de février. Au delà de ce point et jusqu'au kilomètre 214, le tracé se présente dans les mêmes conditions d'exécution facile, de sorte que l'avancement actuel pourra se maintenir.

Le matériel roulant présente actuellement une importance déjà sérieuse. Il se compose de 24 locomotives, y compris celles qui restent à livrer, dont 11 grosses locomotives d'exploitation et 13 de travaux ; 135 wagons dont 105 d'exploitation, parmi lesquels 3 voitures et 6 wagons couverts. 30 wagons de terrassements.

Enfin, au point de vue du personnel noir, la dernière situation accusait la présence sur les chantiers de 3,000 hommes. Par suite de l'arrivée de nouveaux contingents, ce chiffre doit encore avoir été augmenté de 500 travailleurs environ, ce qui fait, au total, 3,500 hommes de couleur.

Le personnel blanc se compose de 170 agents.

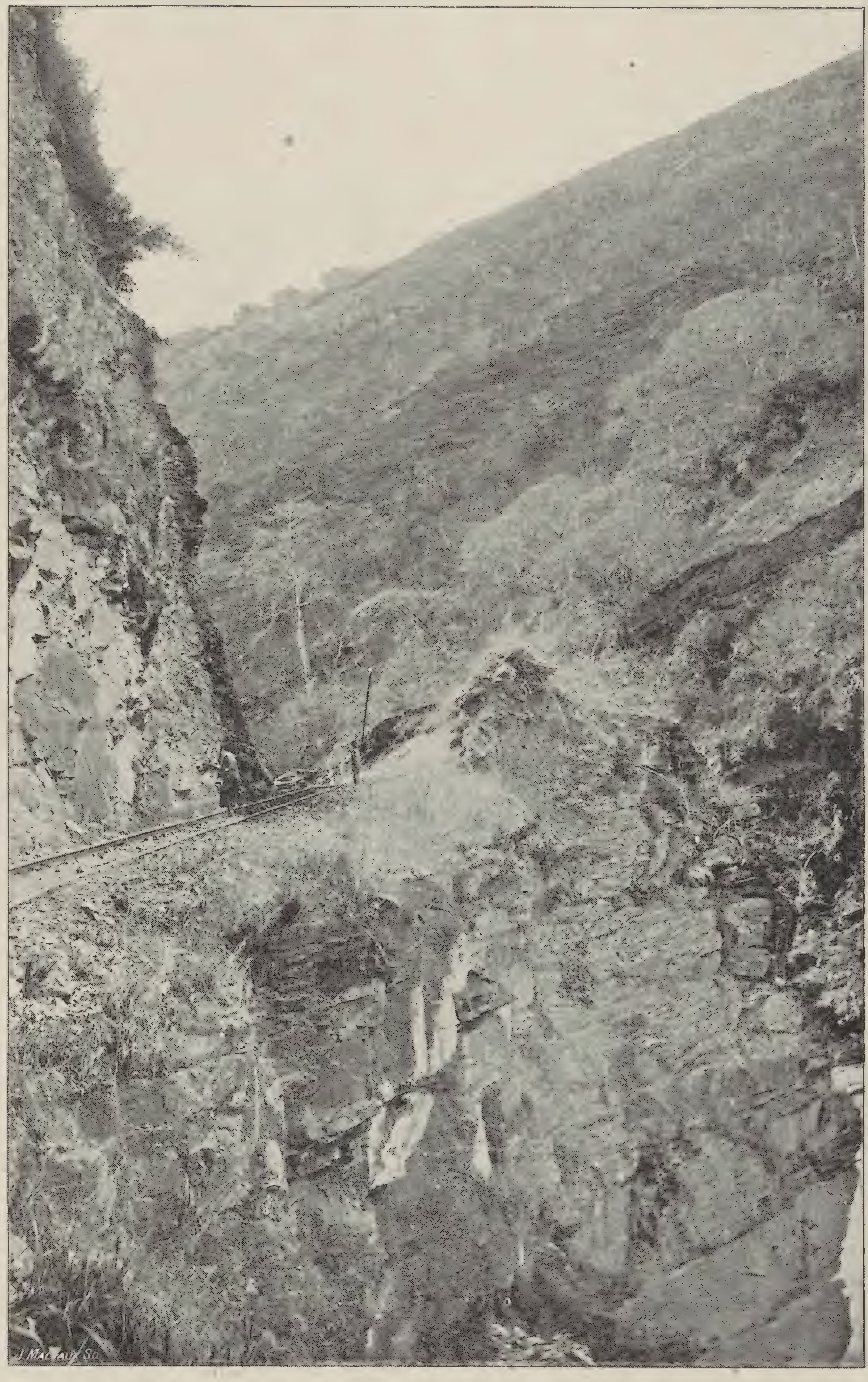

La voie le long de la Mpozo. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA BIBLIOGRAPHIE DU CONGO (1)

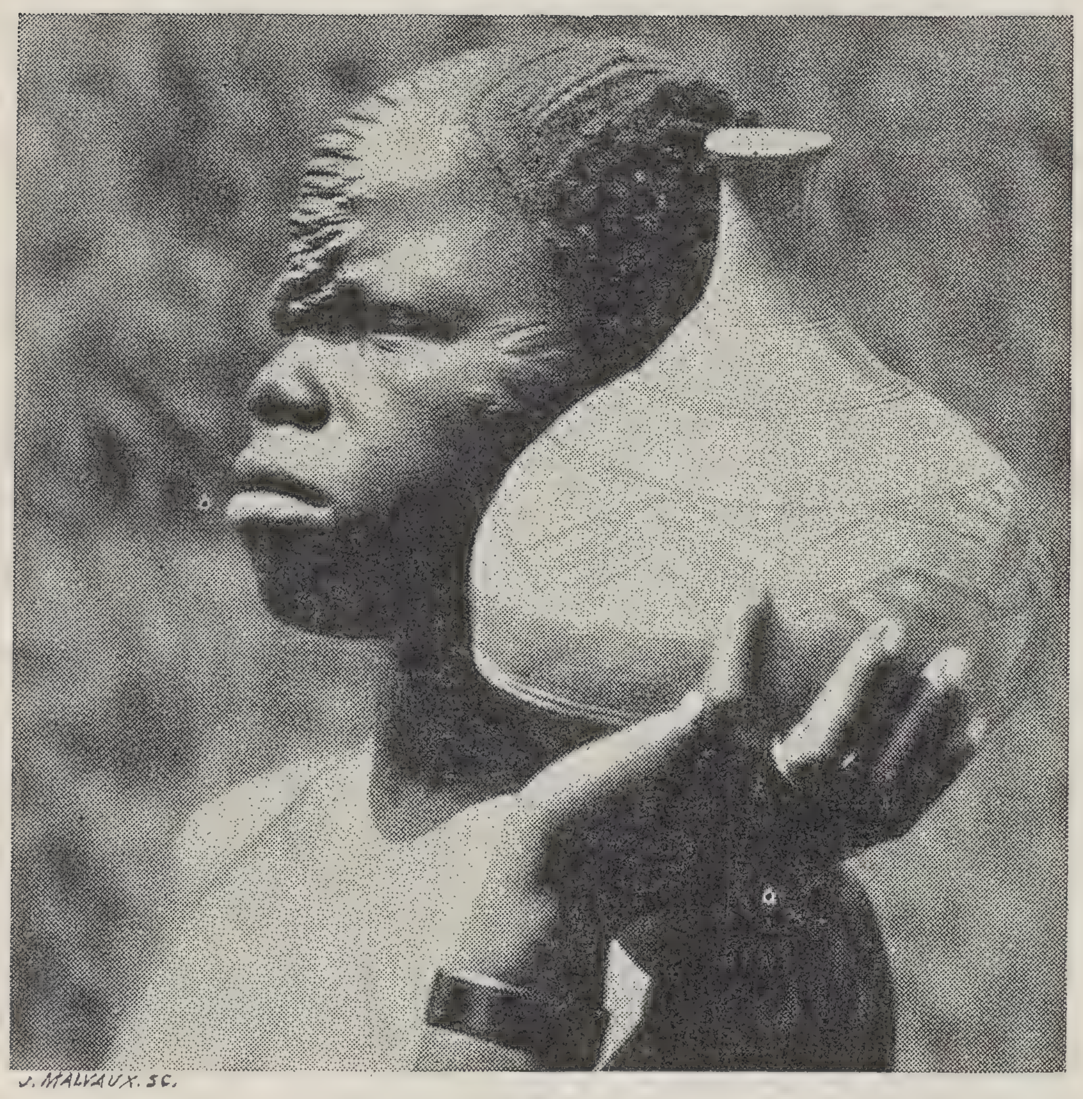

Femme bangala.
(D'après une phot. de M. Alexandre)

Quelques spécialistes seuls peuvent se faire une idée du nombre et de l'importance des publications de toute nature que l'exploration et l'occupation du Congo ont déjà provoquées, et nous étonnerons, sans doute, un grand nombre de personnes en annonçant que le catalogue des travaux relatifs au Congo et publiés dans ces quinze dernières années seulement, renferme déjà près de quatre mille titres. C'est ce catalogue, méthodiquement présenté, que vient de publier notre rédacteur en chef.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction historique : la chronologie des principaux faits de l'histoire du Congo depuis sa découverte, au xv^e siècle, jusqu'à ce jour.

La bibliographie est divisée en vingt-trois chapitres, précédés chacun d'un avant-propos synthétisant l'histoire de la matière cataloguée. Chacun des ouvrages cités renseigne, chaque fois que cela a été possible, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, brochure, notice ou carte, le format, le nombre de pages, le nom de l'éditeur, le lieu et la date de l'édition et, le cas échéant, la publication savante où le travail a été publié.

Voici les titres des vingt-trois chapitres :

1. Périodiques. — 2. Généralités. — 3. Histoire. — 4. Explorations et découvertes. — 5. Orographie et hydrographie. — 6. Climatologie et météorologie. — 7. Hygiène, médecine, pathologie et acclimatement. — 8. Géologie et minéralogie. — 9. Flore. — 10. Faune. — 11. Anthropologie et ethnographie. — 12. Linguistique. — 13. Traite des nègres. — 14. Question arabe. — 15. Missions religieuses. — 16. Moyens de transport et de communication. — 17. Entreprises commerciales et agricoles des Européens. — 18. Colonisation. — 19. Organisation et administration. — 20. Cartes générales d'Afrique. — 21. Cartes de l'Afrique centrale. — 22. Cartes du bassin du Congo et de l'État indépendant du Congo. — 23. Cartes partielles de l'État indépendant du Congo.

Bien que le volume soit limité par les années 1880 et 1895, l'auteur n'a pas cru devoir en exclure un certain nombre d'ouvrages publiés avant 1880 et qui sont, en quelque sorte, devenus classiques, comme ceux de Tuckey, Burton, Livingstone, Schweinfurth, Cameron, Bastian; aussi divers travaux anciens concernant les missions religieuses; d'autres, plus généraux, indispensables à tous ceux qu'intéressent les questions coloniales. Il a également pensé qu'il pouvait être utile d'annexer au chapitre concernant l'*Histoire*, l'indication des séances dans lesquelles la question du Congo a été discutée à la Chambre et au Sénat de Belgique.

Le volume se termine par un *Index alphabétique* renfermant 1,315 noms de voyageurs et d'auteurs avec renvoi aux pages où leurs travaux – explorations, actes politiques, livres et cartes — ont été catalogués. Dans chaque chapitre on trouve l'ensemble des publications concernant une même matière; dans l'index, le renvoi détaillé aux travaux d'un même auteur.

Voici l'avant-propos de l'introduction relative à l'histoire du Congo pendant le xix^e siècle :

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DU CONGO de 1485 à 1800.

Des caravelles portugaises commandées par Diego Cam et à bord desquelles se trouvait le célèbre cosmographe allemand Martin Behaim, découvrirent l'embouchure du Congo, en 1485. Le globe exécuté par Behaim, en 1492, et rendant compte du voyage en quelques notes succinctes, est conservé au Musée germanique, à Nuremberg.

Cinq années après le retour de Cam et de Behaim, une nouvelle expédition portugaise quitta Lisbonne pour le Congo, où elle débarqua, le 21 mars 1491, dans l'anse de Sogno (San-Antonio), sous la direction de Ruiz de Souza, envoyé en ambassade auprès du chef d'Ambassi (San-Salvador).

San-Antonio et San-Salvador paraissent avoir été, pendant tout le xvi^e siècle, les seuls points du bassin du Congo qui

(1) **Bibliographie du Congo 1880-1895.** — Catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, études et cartes relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo, par A.-J. Wauters, rédacteur en chef du *Mouvement géographique*, secrétaire général des Compagnies belges du Congo. Avec la collaboration de M. Ad. Buyl. Un volume grand in-8° de 409 pages, imprimé sur beau papier et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Prix : fr. 7-50 par volume broché et 9 francs par volume relié (le port en sus). En vente au bureau du journal, 13, rue Bréderode, Bruxelles.

aient été occupés. Quelques Portugais s'y établirent et y nouèrent des relations commerciales ; des missionnaires y élevèrent des chapelles et entreprirent l'évangélisation de la région. On ne sait presque rien de cette époque reculée. Le seul document un peu détaillé est la *Relatione del Reame di Congo*, imprimée à Rome, en 1598, et rédigée par l'Italien Pigafetta, d'après des renseignements fournis par le Portugais Edouard Lopez, qui résida à San-Salvador et dans l'Angola, de 1578 à 1591.

En 1597, le pape Clément VIII érigea le Congo en évêché spécial, mais, dès les premières années du XVII^e^ siècle, des signes de décadence se manifestèrent dans l'occupation du pays, en même temps que l'œuvre d'évangélisation ne marquait plus aucun progrès. Aussi, dès 1608, le siège épiscopal de San-Salvador fut-il abandonné et transporté à Saint-Paul de Loanda. Quant à l'occupation politique des districts de Sogno et de San-Salvador, elle prit fin en 1627. Elle avait duré 137 ans.

La deuxième période de l'histoire ancienne du Congo traite exclusivement des travaux des missionnaires italiens. Le pape Urbain VIII fit reprendre, par les soins directs de la Propagande, l'œuvre abandonnée par les missionnaires portugais. En 1640, il érigea le Congo en préfecture apostolique relevant directement de Rome et il confia la mission aux capucins italiens. Les premiers arrivèrent à Sogno et San-Salvador en 1644. Cette période d'évangélisation fut très active Elle se prolongea jusqu'en 1717. Les relations des Pères Cavazzi (1687), Merolla (1692) et Zucchelli (1712) sont les meilleures qui aient été publiées. Elles n'ont rapport qu'aux régions voisines du bas fleuve.

Quant à l'exploration du Congo et de son bassin central, il ne paraît pas qu'elle ait été entreprise avant l'époque contemporaine. On n'a conservé, en tout cas, le souvenir d'aucune tentative ayant dépassé les premières chutes, et dans l'Angola, le Kwango semble avoir été une limite qui n'a pas été dépassée. Toute la cartographie relative au bassin intérieur du Congo n'est, aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, que le produit de l'imagination des cartographes qui, pour suppléer au manque absolu de renseignements sur le centre du continent, n'ont pas hésité à utiliser, d'une part, les hypothèses de Ptolémée quant aux origines du Nil, d'autre part, les indications de Fra Mauro sur l'Abyssinie, et à remplir, ensuite, les vides de leurs cartes en dilatant vers l'est les données sommaires se rapportant à la zone côtière et au cours inférieur du fleuve, en aval des chutes.

Jusqu'au début du XIX^e^ siècle, le Congo n'a plus d'histoire. Comme faits intéressants, il n'y a guère à citer que l'essai de propagande religieuse des abbés français Belgarde et Proyard, à Loango, en 1766, et le voyage du docteur portugais Lacerda, dans le bassin du lac Bangwelo, en 1798. Lacerda est le premier explorateur qui pénétra dans le bassin du Congo par l'est.

L'ère des grandes explorations scientifiques est venue. Elle s'ouvre, au XIX^e^ siècle, par l'expédition anglaise du capitaine Tuckey.

A.-J. W.

A Bangala.
(D'après une photographie de M. Michel.)

M. Wulff et ses quatre zèbres. (D'après une photographie.)

LES ZÈBRES

II

DOMESTICATION

PENDANT très longtemps, le zèbre a été considéré comme un animal indomptable dont on ne pouvait attendre aucun service. Mais cette opinion, qui était due surtout à ce que l'on n'avait pu étudier que très imparfaitement le zèbre dans son pays d'origine, s'est sensiblement modifiée depuis le jour où les explorateurs africains sont entrés en contact avec lui.

Le Dr Reichard, qui, au cours de ses voyages, a rencontré cet animal à l'état sauvage et l'a vu également à l'état domestique, le considère comme susceptible de rendre les plus grands services en Afrique, surtout au point de vue des transports.

« Le zèbre, nous disait-il, est sobre, courageux, vif, résistant à la fatigue et insensible à la chaleur comme au froid. Je lui ai vu supporter, sans paraître incommodé le moins du monde, des températures inférieures à 0°. A Zanzibar, il y en avait un qui servait de monture à un Arabe et obéissait comme un cheval. »

D'autre part, le major Cambier, pendant son séjour à Karema, était parvenu à apprivoiser un jeune zèbre dont la mère avait été tuée en chasse. Ne pouvant lui donner du lait à boire, il le nourrissait au moyen de farine délayée dans de l'eau tiède. Au bout de très peu de temps, le petit animal suivait comme un chien.

Parmi les différentes espèces de zèbres que nous avons décrites dans notre précédent numéro, ce sont les couaggas qui s'apprivoisent le plus facilement, surtout lorsqu'on les prend jeunes. Au Cap, on les mêle aux autres solipèdes qu'ils défendent contre les hyènes. Dans la même colonie, on les emploie également comme bêtes de somme et de trait.

Dans un article publié par la *Deutsche Kolonialzeitung*, le voyageur allemand von Uechtritz raconte qu'en 1893, il vit à Capetown un convoi du marchand de bêtes Reiche, sur son voyage de retour. Il y avait là trente-quatre couaggas qui avaient tous été pris au lasso dans l'espace de six mois et dont quelques-uns étaient déjà si bien apprivoisés qu'ils s'approchaient en toute confiance pour se laisser caresser quand leur gardien entrait dans leur enclos.

Pendant son séjour au Namaqualand, en 1891, le même explorateur vit un commerçant qui se servait d'un couagga domestique et le montait, sellé comme un cheval.

L'emploi pratique de l'*Equus Burchelli* aurait, déclare M. von Uechtritz, une très grande importance dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest, car là, tout Européen qui voyage et toute personne qui s'occupe de l'élevage du bétail doivent forcément avoir une monture. Or, toute la contrée, à l'exception des déserts qui s'étendent sur la côte Namique, est affectée chaque année, durant la saison des pluies, par une maladie qui attaque les chevaux avec plus ou moins de violence et qui fait disparaître plus de la moitié de ces animaux. Il serait donc très utile de pouvoir employer, comme montures et comme bêtes de somme, des animaux sur lesquels l'épizootie n'a pas prise.

Faute de pouvoir se procurer des zèbres en nombre suffisant et à des prix raisonnables, M. von Uechtritz propose d'acheter, dans le Damaraland, un certain nombre de chevaux sud-africains et de les faire saillir par des étalons couaggas.

Les avantages d'un tel croisement seraient multiples : la solidité des membres du père jointe à la qualité de ceux de la mère, donnera sûrement au produit une résistance et une endurance très grandes. De plus, le zèbre est absolument réfractaire à la maladie. Le cheval couagga — comme M. von Uechtritz propose d'appeler le nouveau produit — le sera donc aussi ou du moins aura fort peu à souffrir de l'épizootie.

On le voit, loin de considérer le zèbre comme un animal réfractaire à toute tentative de domestication, M. von Uechtritz regrette que le prix élevé des couaggas ne permette pas d'en acheter de grandes quantités. Il a la conviction qu'ils rendraient en Afrique les plus appréciables services.

On a d'ailleurs beaucoup exagéré les défauts de ces animaux. Le voyageur allemand Otto Ehlers est d'avis qu'il est possible de dresser un zèbre à la selle en quatre heures de temps. M. Hagenbeck, de Hambourg, qui fait un grand commerce d'animaux sauvages et a reçu de nombreux zèbres dans son établissement, déclare que ceux-ci s'apprivoisent rapidement.

En Angleterre, le shérif Parkins en avait une paire qu'il attelait à une petite voiture. En 1761, il y en avait deux à la ménagerie de Versailles qui se laissaient très bien monter. Le roi de Portugal en avait quatre qu'il faisait parfois atteler à son carrosse. Enfin, dans le n° 3 de la *Deutsche Kolonialzeitung* de 1895, le Dr Lang Kavel cite plusieurs exemples de zèbres ayant été si bien apprivoisés que l'on s'en servait pour la traction dans les rues de Hambourg.

Des résultats plus concluants encore ont été obtenus par certains propriétaires de cirques. Seulement, il est à remarquer que les animaux dressés par eux appartenaient presque tous à l'espèce couagga, celle que nous avons figurée en tête de notre précédent article, et qui est la moins farouche de toutes.

Quant aux zèbres proprement dits, ils sont d'un naturel beaucoup plus sauvage que les couaggas. On les distingue de ces derniers en ce qu'ils ont les jambes entièrement rayées de noir, tandis que les couaggas ont les quatre membres d'un gris uniforme.

Les premiers zèbres que l'on soit parvenu à dresser sont ceux qui se trouvent actuellement à Bruxelles, au cirque Wulff. Ces animaux, au nombre de quatre, ont été achetés pour 10,000 francs au jardin zoologique d'Aix-la-Chapelle, où ils arrivaient d'Afrique, en droite ligne. Un fait intéressant à noter, c'est qu'ils ont été pris à l'état sauvage et ne sont pas nés en captivité. Leur éducation fut longue et laborieuse; elle dura un an et demi. Mais, aujourd'hui, ils sont complètement apprivoisés et l'on peut dire qu'ils n'ont plus rien à envier aux chevaux les mieux dressés : ils se laissent atteler sans difficulté, évoluent dans l'arène avec une docilité parfaite, franchissent des obstacles et obéissent à la parole du maître sans que celui-ci doive employer la chambrière.

Les zèbres du cirque Wulff. (D'après une photographie.)

Lorsque nous avons vu ces animaux à l'œuvre, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer la patience qu'il a fallu déployer pour arriver à les dresser d'une manière aussi parfaite. Mais, en même temps, nous nous disions que le jour n'est peut-être pas si éloigné où l'on pourra, comme l'indique M. von Uechtritz, employer, d'une façon pratique, les nombreux zèbres qui peuplent toute la région sud-est du continent africain.

LE CAOUTCHOUC

III

LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO

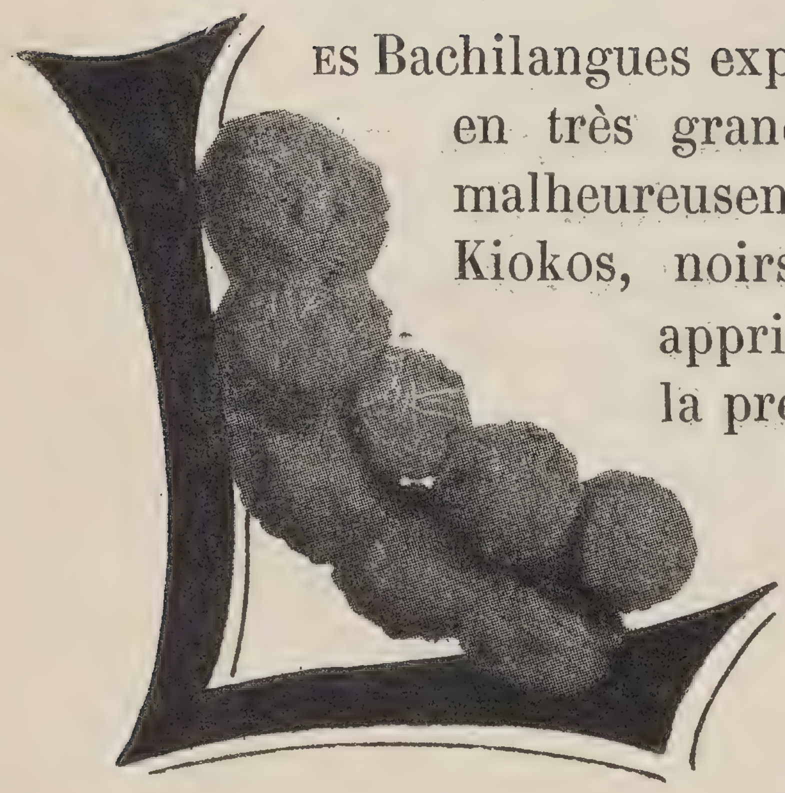

Caoutchouc du Kassaï.

Les Bachilangues exploitent les caoutchoucs qui croissent en très grande abondance sur leur territoire ; malheureusement, le produit est centralisé par les Kiokos, noirs des possessions portugaises, qui apprirent aux Bachilangues à préparer la précieuse substance. Les Kiokos transportent la récolte à Malange (Congo portugais).

Le district du Kassaï est excessivement riche en plantes à caoutchouc, et, depuis longtemps, les indigènes les soignent pour préparer une gomme élastique qu'ils vendent aux Européens. Ces gommes sont obtenues par étirage, et probablement aussi à l'aide d'agents chimiques. M. l'inspecteur d'État Paul Le Marinel a désigné sous le nom de *Sanda* un arbre de cette région qui, paraît-il, fournit du caoutchouc.

Les renseignements que m'a donnés M. le lieutenant Lemaire me permettent de dire quelques mots sur le caoutchouc du district de l'Équateur, où les lianes à caoutchouc sont en abondance. M. Lemaire a vu dans la Boussira un arbre (*Ficus?*) qui, pense-t-il, pourrait être exploité pour son latex caoutchoutifère. Les naturels de ce district préparent cette substance, soit en coagulant le latex à l'aide du suc extrait par compression du fruit charnu d'un *Amomum*, soit en barbouillant leur corps de ce latex ; ils forment ensuite des boules, en recueillant les pellicules de caoutchouc obtenues.

A l'heure actuelle, le district du Lualaba ne fournit encore du caoutchouc qu'en faible quantité, à cause de son éloignement.

Le capitaine Stairs disait, à propos de la Luapula, que « lorsque le caoutchouc deviendrait plus rare à la côte, ce serait un endroit privilégié pour s'en procurer ».

Caoutchouc du haut Ubangi.

Caoutchouc du Djuma-Kwilu.

En parlant des berges du Lufunzo, le même voyageur écrivait qu'on y rencontre beaucoup de végétaux à caoutchouc, aussi bien en arbres qu'en lianes.

M. Ernest Dewèvre, qui fonda le poste de Yanga, sur le Lomami, dans le district des Stanley-Falls, rapporte que les lianes à caoutchouc y croissent en grande abondance et sont exploitées. Le procédé d'extraction qu'il signale est des plus primitifs : les naturels coupent les lianes, recueillent dans le creux de leur main le suc qui s'en découle, puis s'en enduisent le corps; à leur retour au village, ils enlèvent la pellicule formée et en forment des boules.

Stanley et plus récemment le baron Dhanis ont révélé l'existence de nombreuses lianes à caoutchouc dans la grande forêt du Manyema.

Dans le Katanga, les lianes à caoutchouc ne sont nombreuses que du côté de la Lunda; c'est probablement d'elles que le lieutenant Lemaire parle, lorsqu'il y signale une exploitation déjà ancienne des végétaux à caoutchouc. M. Briart pense que le procédé d'extraction des indigènes consiste à inciser la liane et à laisser écouler le produit sur le sol.

Le district de l'Oubangi-Ouelle est particulièrement riche en plantes à caoutchouc. M. le lieutenant de la Kéthulle de Ryhove, qui y a longtemps séjourné et qui a eu l'occasion de le parcourir, m'a donné d'intéressants détails à ce sujet.

La gomme élastique que ces régions pourraient fournir en grande quantité n'est pas encore exportée; les naturels la récoltent et la portent aux stations; des stocks considérables se trouvent à l'heure actuelle prêts à être expédiés sur les marchés d'Europe dès que cela sera possible.

Avant l'arrivée des blancs dans ces régions, les indigènes récoltaient peu de caoutchouc; ils s'en servaient pour la fabrication des tambours.

M. de la Kéthulle a remarqué deux sortes de plantes fournissant du caoutchouc : des arbres, qui sont probablement des *Ficus*, et des lianes qui, d'après les détails que m'a donnés cet explorateur, doivent être des *Landolphia*.

L'extraction est effectuée par incisions; les noirs tailladent les plantes, recueillent le suc laiteux dans leur main et se le frottent sur la poitrine, ou bien ils le récoltent dans des calebasses et l'y laissent se solidifier sans rien y ajouter ni sans faire intervenir la chaleur.

Les indigènes présentent le caoutchouc sous trois formes : sous forme de cordons enroulés autour d'un bâton, sous forme de cylindres et, enfin, sous forme de boules.

Dans le district de l'Aruwimi, le caoutchouc est fourni par diverses lianes du genre *Landolphia*.

« Il n'y a guère que trois ans, dit M. le capitaine Chaltin, que les peuplades de l'Aruwimi, comme la plupart des autres, du reste, exploitent régulièrement le caoutchouc pour en faire un article de commerce. Autrefois, ils en recueillaient juste la quantité nécessaire pour leur usage.

« Je ne crois pas qu'il y ait à craindre de voir s'épuiser un jour la production du caoutchouc au Congo. Il y en a tellement que, lorsque nous étions obligés de nous frayer un chemin à la hache dans les forêts de l'Aruwimi, le sol était couvert de latex partout où nous passions, les lianes à caoutchouc n'ayant pas pu être épargnées plus que les autres. »

La récolte de la gomme élastique s'y fait en recueillant le latex qui s'écoule à la suite d'incisions et en l'étendant ensuite sur la poitrine, les bras et les jambes. Lorsque le produit a atteint la consistance voulue, l'indigène l'enlève et le roule en boule.

Quant au district du Tanganika, il contient, lui aussi, des lianes à caoutchouc, ainsi que me l'ont appris MM. le commandant Storms, le capitaine Jacques et le R. P. Coulbois. Ce dernier, ayant habité dix ans cette partie de l'Afrique, a pu me donner des renseignements assez complets. Il a rencontré, à Kibanga, des lianes à caoutchouc dont le tronc avait à la base un diamètre de 7 à 8 centimètres.

Les indigènes ignorent complètement la valeur du caoutchouc; ils en extraient cependant de petites quantités en pratiquant des incisions, et utilisent leur récolte pour la fabrication de mailloches de tambour et de balles à jouer.

Là, comme partout ailleurs, les naturels mangent la pulpe grisâtre, gélatineuse, à saveur acide, qui entoure les graines dans un péricarpe de la taille d'un abricot.

Le capitaine Jacques a rencontré de grandes quantités de lianes à caoutchouc dans tout l'Ouroua; il a vu les naturels le récolter en brisant simplement les branches et en recueillant le liquide qui s'en écoulait. Enfin, le commandant Storms assure y avoir vu des arbres à caoutchouc (*Ficus?*). A. Dewèvre.

Post-scriptum. — Dans son article, qui a paru page 190, M. Dewèvre disait :

« La plante qui produit ce caoutchouc (le caoutchouc du Kwango) est encore inconnue des botanistes; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies. »

Notre ami, le lieutenant Lemaire, rentré depuis quelques jours du Congo, où il a passé quatre mois, a eu l'occasion d'étudier cette plante au cours de son voyage, et il nous en apporte une description complète, avec dessins. Nous publierons cet article ainsi que les gravures qui l'accompagnent dans le prochain numéro du *Mouvement géographique*.

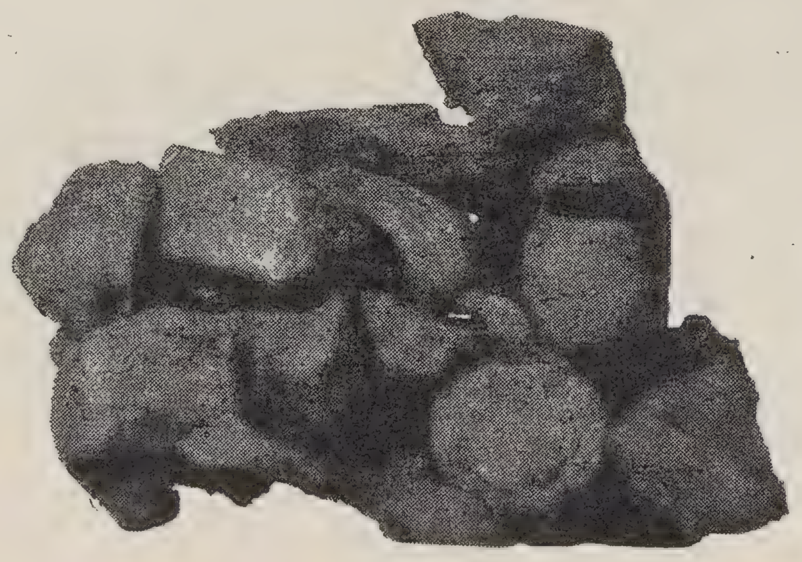

Caoutchouc de la région des cataractes.

La rivière Djuma-Kwilu. (D'après une phot. du révérend Grenfell.)

AUX LECTEURS

A partir du 1er janvier prochain, le *Congo illustré* et le *Mouvement géographique* fusionnent sous un titre unique, le *Mouvement géographique* devenant hebdomadaire.

Le *Congo illustré* a été créé, il y a quatre ans, pour mieux faire connaître et vulgariser par l'illustration l'œuvre coloniale poursuivie par les Belges au Congo. Depuis quinze ans, de nombreux de nos compatriotes, tant en Belgique qu'en Afrique, avaient collaboré de la manière la plus active et la plus honorable à la vaste entreprise due à l'initiative du Roi. Nous avons rendu hommage à un grand nombre d'entre eux, rappelant ce qu'ils avaient fait.

Nous avons également publié un certain nombre de relations de voyages inédites et suivi presque pas à pas les progrès de la construction du chemin de fer.

Enfin, grâce à une active collaboration de quelques résidants au Congo qui ont bien voulu nous communiquer leurs clichés photographiques, nous avons été à même de remplir artistement nos promesses sous le rapport de l'illustration.

Les quatre volumes de la publication n'auront donc pas, pensons-nous, été une œuvre vaine, et, tels qu'ils sont, en dépit d'inévitables lacunes, ils constituent un ensemble qui sera à la fois un hommage reconnaissant envers ceux à qui nous devrons une des belles pages de l'histoire de Belgique et une étude approfondie de l'œuvre due à leur initiative et à leur vaillance.

Mais les situations se modifient et chacune d'elles a ses exigences. Le chemin de fer qui s'achève annonce une ère nouvelle, précisément à un moment où la Belgique va avoir à se prononcer définitivement sur la question coloniale qui lui est soumise. Le moment n'est pas aux coups d'œil rétrospectifs. Le public demande des informations nouvelles, rapides, précises et sincères. Le *Mouvement géographique*, qui s'est assuré dans ce but de nouveaux et précieux concours, les leur portera désormais chaque dimanche, plus abondantes que jamais. Les douze premières années de sa publication disent suffisamment comment il entend continuer à remplir son programme.

Il subira quelques transformations. Chacun de ses numéros sera illustré. Il publiera dans le texte des portraits et des cartes d'actualité. Fondé il y a douze ans, déjà dans le but de soutenir l'œuvre du Congo, il continuera avec plus d'ardeur que jamais son œuvre de propagande scientifique, avec d'autant plus de facilité et d'intérêt que son mode de publication se sera élargi. Nous espérons que les lecteurs du *Congo illustré* voudront bien continuer leurs sympathies au *Mouvement géographique* transformé.

Nous remercions bien cordialement tous ceux qui nous ont secondé dans notre tentative, et nous devons, sous ce rapport, une mention spéciale à quatre amis dont l'obligeance a été inépuisable et dont le concours n'a jamais été sollicité en vain : MM. Briart, Cornet, Lemaire et Weyns. Nous avons reçu d'eux l'assurance que leur collaboration nous sera continuée pour le *Mouvement géographique*.

A.-J. Wauters.

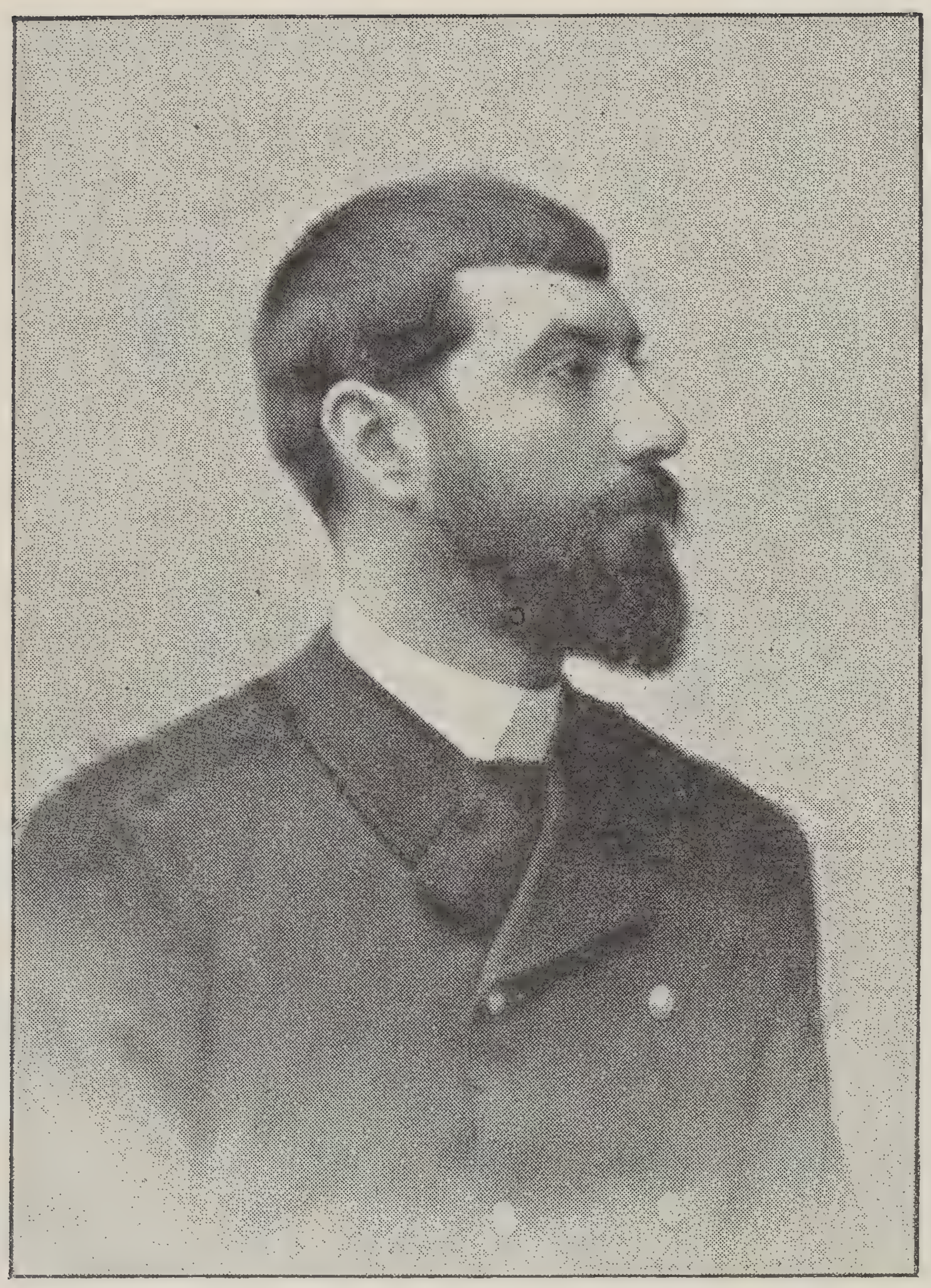

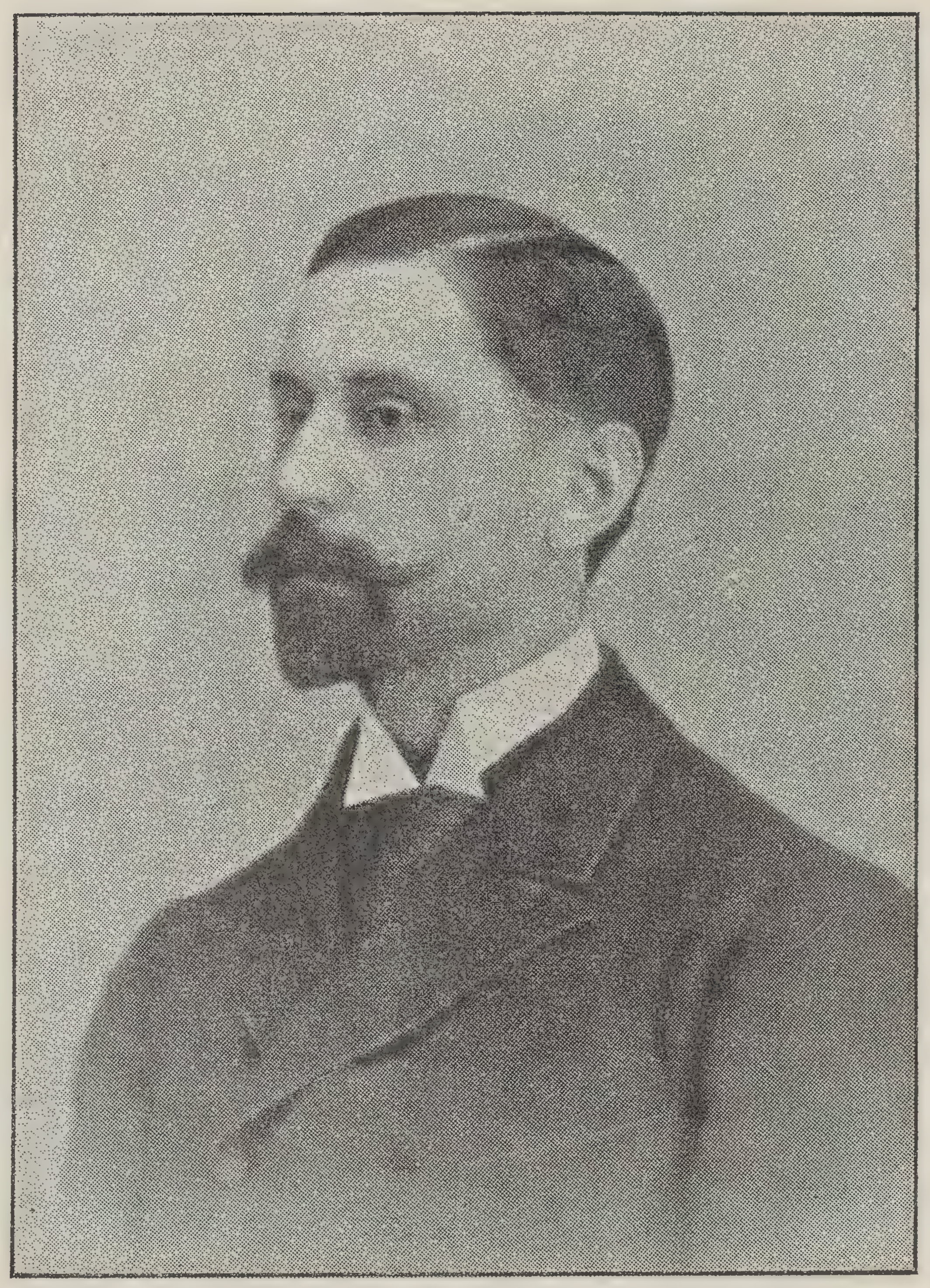

L'ingénieur Espanet (1). L'ingénieur Goffin (2).
Directeurs de la construction du chemin de fer du Congo.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

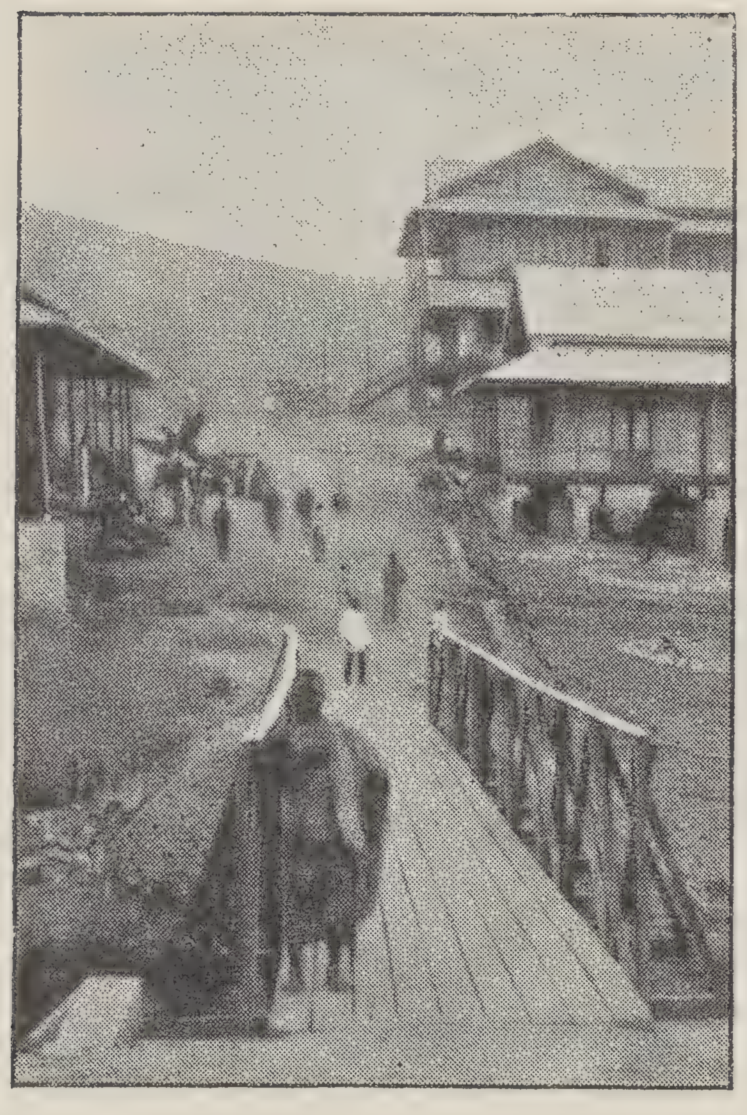

Une rue de Matadi.
(Extrait d'une phot. de M. Bourdeau.)

Les brigades d'avancement de la Compagnie du chemin de fer, sous la direction de l'ingénieur Paulissen, campent à Kimpesse depuis quinze jours (kilomètre 158). Le rail a atteint le kilomètre 140. Il y a un an, à pareille date, il était au kilomètre 78.

Les résultats de l'année 1895 dépassent donc sérieusement les prévisions formulées il y a un an. Il est probable que la prochaine campagne sera plus fructueuse encore : plus rien ne s'oppose, en effet, à un avancement annuel moyen d'une centaine de kilomètres. C'est à cette allure qu'a marché la construction pendant les derniers mois de la saison sèche.

Au point de vue de la construction, il ne subsiste plus ni aléa ni incertitude d'aucun ordre. L'achèvement de la ligne n'est plus qu'une question de temps et d'argent, pouvant faire l'objet d'évaluations aussi précises que toute autre entreprise de voie ferrée. Les dépenses de construction descendent de plus en plus, se rapprochant constamment des chiffres des devis.

La réalisation de ces importants progrès ne dépend pas seulement de la transformation du pays dans lequel on opère actuellement; ils sont dus, en grande partie, au personnel d'élite qui dirige et encadre l'important personnel noir de l'entreprise. Aussi, n'avons-nous pas voulu laisser se terminer ce volume sans publier le portrait des deux ingénieurs de talent qui, en ce moment, sont à la tête de la construction, MM. Espanet et Goffin.

Maintenant que la locomotive va atteindre Kimpessé, centre des recrutements de porteurs et point de bifurcation des routes conduisant vers le Pool et vers le Kwango, toute la clientèle sur laquelle le chemin de fer peut actuellement compter lui sera acquise. Déjà, d'ailleurs, la majorité des transports lui est confiée. Les chiffres que nous avons précédemment publiés constatent une marche ascendante des transports et des recettes dans de telles proportions que l'avenir apparaît sous un aspect que l'on n'eût jamais osé espérer. Ainsi, le tableau des recettes montre, pendant les mois de juillet, août et septembre, une recette moyenne de 72,000 francs, soit 10,800 francs par an et par kilomètre. Celle du mois d'octobre est de 94,000 francs, correspondant à près de 14,000 francs de recette kilométrique annuelle.

(1) Georges Espanet, né à Châteauroux le 2 octobre 1858, ancien lieutenant de vaisseau de la marine française, ancien ingénieur de la Compagnie du Panama, s'embarque pour la première fois pour le Congo, le 5 juin 1892, en qualité de directeur de la construction. Deux séjours.

(2) Louis Goffin, né à Bruxelles le 18 mai 1861, ancien ingénieur de l'État belge. S'embarque pour la première fois pour le Congo le 1er décembre 1889, en qualité d'ingénieur chef de service. Remplit les fonctions de secrétaire général. Nommé directeur de la construction au mois d'août 1894. Trois séjours.

PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

II. — LE « LISSOCHILUS GIGANTEUS »

Dans notre numéro du 6 octobre, nous avons consacré un premier article aux plantes ornementales du Congo.

Sous ce titre, nous avons publié la description d'une magnifique Amaryllidée, l'*Hæmanthus Lindeni*. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après un dessin du *Gardeners Chronicle*, une splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, qui, elle aussi, est originaire de l'Afrique tropicale.

Cette plante, dit M. Ém. Rodigas, dans l'*Illustration horticole*, a été récoltée par M. Auguste Linden, sur les rives du Congo inférieur. En septembre 1887, deux exemplaires passèrent dans la collection de sir Trevor Lawrence, président de la Société royale d'horticulture de Londres; un de ces exemplaires déploya sa gigantesque inflorescence au printemps suivant et fut exposé, le 17 mai 1888, au Temple Show, où il excita une vive admiration. La hampe florale de la plante, dont notre gravure représente le sommet, avait une longueur de 2^{m}50 environ; elle était entièrement garnie de grandes fleurs aux pétales d'un beau rose vif, à labelle pourpre marquée de lignes hiéroglyphiques plus foncées.

Habitué plus que d'autres aux merveilleuses fleurs que présente la famille des Orchidées, le professeur Reichenbach, à la vue de ce Lissochile, n'a pu s'empêcher de le signaler comme « une des plantes les plus extraordinaires du règne végétal,... une de nos plus admirables Orchidées n'ayant pas de rivale digne d'elle! »

M. H. Johnston, dans son ouvrage *The River Congo*, en parle avec un égal enthousiasme :

« Dans les endroits marécageux, dit-il, le long du fleuve, se dressent des masses de cette splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, espèce terrestre qui s'élève souvent à 5 mètres au-dessus du sol. Cette plante porte de grandioses inflorescences, mauve-rouge et or, parfumées, et telles qu'à peine une fleur au monde puisse les égaler en beauté et en délicatesse de forme. Ces Orchidées, avec leurs feuilles vert clair en forme de lance et leurs hautes tiges florales qui se balancent dans les airs, croissent réunies par groupes de quarante à cinquante, se reflétant souvent dans les flaques peu profondes d'eau stagnante qui entoure leurs pieds et répandant sur l'avant-plan des hautes forêts vert-pourpre des flots de couleur rose tendre... Des touffes d'un palmier nain, le *Phœnix spinosa*, qui donne une maigre datte tout au plus mangeable, entourent comme d'une haie ces belles Orchidées, les protègent contre l'irruption des eaux du fleuve et marquent l'étiage au-dessus duquel les crues s'élèvent rarement, ce qui n'empêche pas l'eau de suinter à travers cette barrière de végétaux et de boue.

« A l'intérieur de ce cercle de palmiers nains, se forment de nombreuses et tranquilles petites lagunes qui ne sont pas nécessairement insalubres, puisque chaque nouvelle crue en purifie et remue les eaux. »

Dans la patrie de la plante, le pédoncule atteint jusque 5 mètres de hauteur. Le racème est assez lâche. Les bractées, très en évidence, sont oblongues, apiculées, plus courtes que les ovaires; elles ont au moins 2 1/2 centimètres de long. Les sépales sont ligulés apiculés, verdâtres et retournés; deux larges pétales oblongs recouvrent le labelle comme d'une coiffe; ils sont lilas avec des veines plus foncées. Le labelle a un éperon ouvert en forme de goître, il est apiculé au sommet et a une lame trilobée. La lacinie antérieure a un bord pourpre. Trois carènes jaunes se projettent de son centre, deux au-dessus de la partie de l'éperon, sous la colonne avec deux lignes de couleur mauve de chaque côté. La colonne est verte avec du jaune à la base à l'intérieur. L'anthère a deux apicules.

L'espèce fut découverte par le D^{r} Fr. Welwitsch, vers 1862, dans le district de Golungo Alto, territoire d'Angola, où elle est répandue dans les bois des marécages à sol spongieux. Elle croît à une altitude de près de 300 à 700 mètres. M. et M^{me} Monteiro la trouvèrent plus au nord, à l'embouchure du Congo, sur les rives, dans la vase où elle était recouverte par l'eau lors des grandes crues.

Le D^{r} Reichenbach ajoute, à la description et aux détails d'origine précités, que le D^{r} Welwitsch lui a dit que ce Lissochilus, parfois submergé, est ensuite grillé dans un sol aussi dur que la brique.

Cette circonstance avait inspiré au savant orchidographe la crainte de ne jamais voir la plante fleurir en Europe. Aussi la rapide floraison obtenue dans les serres de sir Trevor Lawrence est-elle saluée par lui comme un des plus grands succès signalés en horticulture.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

HOMMES DU CONGO

dont les portraits ont été publiés dans les quatre volumes du CONGO ILLUSTRÉ

Les chiffres romains indiquent le volume. — Les chiffres arabes renvoient à la page.

Le roi Léopold II	Septembre	1876	I	Frontispice.
Le baron Lambermont. . .	—	—	I	9
Émile Banning	—	—	III	177
Le commandant Cameron. .	—	—	III	49
Sir William Mackinnon . .	—	—	I	41
Le général Sanford	Juin	1877	I	193
Le capitaine Crespel . . .	Octobre	—	II	17
Le major Cambier	—	—	I	17
Le major Thys		1878	IV	193
Le général Strauch	Novembre	—	II	41
Stanley.	Février	1879	II	Frontispice.
Le capitaine Popelin . . .	Mai	—	II	129
Le Rév. Grenfell		—	I	113
Le Rév. Bentley	Août	—	II	105
L'ingénieur Nève	Juillet	1880	I	25
Le capitaine Ramaeckers . .	Décembre	—	I	89
Le capitaine Van de Velde . .	Octobre	1881	I	72
Le capitaine Hanssens . . .	Janvier	1882	I	1
Le capitaine Van Gèle . . .	Mai	—	I	33
Le capitaine Haneuse . . .	Septembre	—	III	113
Le lieutenant Legat. . . .	—	—	I	49
Le Dr Allart		—	III	25
Le Dr Junker		—	I	209
Le major von Wissmann . .		1883	I	145
Hodister	Février	—	I	129
Le major Parminter. . . .	Juin	—	III	65
Gordon-Pacha	Janvier	1884	II	49
Le capitaine G. Le Marinel .	Août	—	I	167
Le lieutenant Dubois . . .	Octobre	—	II	81
Le commandant Dhanis . .	—	—	III	153
Le prince de Bismarck . . .	Novembre	—	III	Frontispice.
Alexandre Delcommune . .		—	I	121
Ulff.	Janvier	1885	III	41
Le Dr Mense	Mai	—	III	145
Hubert Van Neuss	—	—	II	73
Adolphe de Roubaix . . .	Juin	—	I	95
Le gouverneur général Janssen	Août	—	II	1
Le lieutenant Francqui. . . .	Août	1885	II	65
Émile De Keyser.	Octobre	—	II	97
Le Dr Oscar Baumann		—	II	89
Le capitaine Roget	Avril	1886	I	105
Le capitaine Schagerström. . .	—	—	I	81
Walford.		—	I	201
Le lieutenant Le Clément de Saint-Marcq.	Juillet	—	II	169
Léonard Baudoin	Mai	1887	I	65
L'ingénieur Charmanne. . . .	Juin	—	I	137
Édouard Dupont.	—	—	II	209
Reginald Heyn	Février	1888	II	146
Le vice-gouverneur Ledeganck .	—	—	II	177
Le lieutenant Carton.	—	—	I	185
Le capitaine Weyns	—	—	II	137
Le Dr Étienne	—	—	II	121
Le Dr Bourguignon	Mai	—	I	177
Le lieutenant Milz	Juin	—	III	129
Le Dr Dupont	Septembre	—	II	9
L'ingénieur Van den Bogaerde.	Novembre	—	I	153
L'inspecteur d'État Gondry. . .	Janvier	1889	I	57
Le capitaine Murray		—	II	161
Le capitaine Taggenbrock . . .		—	IV	185
Le lieutenant Lemaire	Novembre	—	III	81
L'ingénieur Goffin.	Décembre	—	IV	202
Camille Delcommune	Mars	1890	II	33
Le capitaine Delporte	Juin	—	II	193
Le Dr Briart	—	—	III	9
L'ingénieur Glaesener	—	—	I	161
Le capitaine Stairs	Juillet	—	II	25
Le Dr Dryepondt	Octobre	—	IV	113
Le lieutt de la Kéthulle de Ryhove	Décembre	—	IV	65
Le capitaine Chaltin.	Janvier	1891	II	113
Le gouverneur général Wahis. .	Mars	—	IV	129
Jules Cornet	Mai	—	II	153
L'ingénieur Espanet.	Juin	1892	IV	202
Le comte de Mérode-Westerloo .	Janvier	1895	IV	81

TABLE

COLLABORATEURS

TEXTE de MM. le commandant BALAT — Le docteur BRIART — Le capitaine CHALTIN — Jules CORNET
Le lieutenant de la KÉTHULLE de RYHOVE — G. de MACAR — A. DEWÈVRE
J. DE WILDE — Le commandant DHANIS — Le docteur DRYEPONDT — G. EYERS — Le capitaine FIÉVEZ
A. GUSTIN — A. JANSSENS — Le lieutenant LEMAIRE — G. SEVERIN — Le P. VAN DAMME
VEREYCKEN — Le lieutenant WILVERTH — A. WOLTERS. — A.-J. WAUTERS

DESSINS de MM. le docteur BRIART — Le lieutenant MASUI

PHOTOGRAPHIES de MM. ALEXANDRE — Le révérend BANKS — R. BUCHTA
C. DE GUIDE — E. DELCOMMUNE — DEMEUSE — L'abbé D'HOOGHE -- Le docteur ÉTIENNE
Le révérend W. FORFEITT — Le révérend G. GRENFELL
Le révérend D.-G. GUINNESS — Le lieutenant LEMERY — Le commandant de MACAR. — MICHEL
SANDERS — SHANU — Le capitaine WEYNS — A. WOLTERS.

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

Comte de Mérode-Westerloo, 81. — Gouverneur général Wahis, 129. — Lieutenant de la Kéthulle de Ryhove, 65. — Docteur Dryepondt, 113. — Capitaine Taggenbrock, 185 — Major Thys, 193. — Les ingénieurs Espanet et Goffin, 202.

RELATIONS DE VOYAGES

Dans la Mongala, par J. De Wilde, 186. — Chez les Bakubas, par G. de Macar, 172.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les installations du chemin de fer du Congo, 121. — La construction des ponts, 161. — Les travaux du chemin de fer et le service d'exploitation, 169. — Le service des transports entre Matadi et Zole, 180. — Coup d'œil rétrospectif, 132. — Le chemin de fer du Congo, 36, 57, 76, 89, 100, 118, 140, 153, 193, 202.

LE PAYS ET SES HABITANTS

La région des cataractes, 130, 137, 145. — Le district de l'Équateur, 73, 84, 92, 97. — Le district de l'Aruwimi-Uelle. Aperçu économique, 108, 114, 122. — Le sultanat de Rafaï, 149. — Les Sakaras et leur sultan Bangasso, 154. — Le pays des Bachilélé, 167. — Le climat du Congo, 44, 52, 58, 66. — Les fortifications indigènes au Congo, 12, 22, 28. — Les habitations indigènes des Bangalas, des Upotos et Mogwandis, 141. — L'esclavage et le cannibalisme, 157. — Comment les nègres transportent, 126. — Le travail du cuivre, 7. — Coutumes congolaises, 151. — La taille des cheveux au Congo, 143.

FLORE

Les plantes alimentaires du Congo : IV. Les céréales : 1° le sorgho, 47; 2° le millet et l'éleusine, 63; 3° le maïs et le riz, 70. — Les plantes médicinales du Congo. I. L'*Abrus precatorius*, 80. II. Le *Caesalpinia bonducella*, 104. III. Les *Mucuna*, 119. IV. Le *Xylopia Aethiopica*, 135. V. Le *Coïx lachryma*, 152. — Plantes ornementales du Congo. I. L'*Hœmanthus lindeni*, 160. II. Le *Lissochilus giganteus*, 203. — L'ambatch, 7. — Le baobab, 183. – Le caoutchouc, 175, 190, 199.

FAUNE

Les abeilles, 16, 32, 39, 55. — Le lamentin, 87, 96. — La djique, 110. — Les sauterelles, 143, 191. – Les zèbres, 181, 198.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Les communications entre la Belgique et le Congo, 9, 20, 30, 37. — Le service des transports dans la région des chutes, 4. — Les ports du bas Congo, 101. — Le service des postes, 124. — Le service des secours médicaux, 82, 91. — Organisation de la force publique, 105. — Organisation de la police, 15. — La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, près de Matadi, 170. — La culture du café, 127. — La campagne arabe du Manyema, 25, 33, 41, 53, 60, 68, 77.

DIVERS

La reprise du Congo par la Belgique, 1. — Pourquoi il nous faut une vaste colonie, 49. — Athènes et ses colonies, 17. — Correspondance. Lettre de M. De Lantsheere, 90. — La bibliographie du Congo, 196. — Découverte d'un tableau flamand dans l'Afrique centrale, 177. — Résumé de l'histoire de la découverte du Congo, 196. — Aux lecteurs, 201.

CARTES

La campagne arabe du Manyema (1892-1893). Carte de la région entre Luluabourg et le Tanganika (hors texte), n° 4. — La Méditerranée, avec l'indication des principales colonies grecques (VIe siècle avant J.-C.), 18. — Chemin de fer du Congo. La section en construction, 133.

Dans le delta du Lubefu (Sankuru).
(D'après une phot. du capitaine de Macar.)

INDEX

A-Barambos (les), 16.
Abeilles (les), 16, 32, 39, 55.
Acacias (les), 7, 8, 14.
Ada (l'), 65.
Agriculture, 92, 109, 137, 145.
African Steamship Company, 11.
Aï (l'), 32.
Akas (les), 39.
Albertville, 23.
Alcool (l') au Congo, 52.
Alexandre, 83, 85, 98, 108, 114, 174, 186.
Alima (l'), 30.
Aliments indigènes, 86, 87, 146.
Allart (Dr), 82.
Ambatch (l'), 7, 8.
Amerlinck (Dr), 83.
Amici, 54, 79.
Amitié (témoignages d'), 138.
Andries (Dr), 83.
Annexion du Congo 1, 19, 81, 90.
Apiculture (l'), 16, 32, 39, 40.
Arabes (les), 25, 71, 112.
— (la campagne), 25, 33, 41, 53, 60, 68, 77.
Arachides (les), 37, 38.
Architecture indigène, 12, 22, 28, 33, 141.
Armes indigènes, 86, 139.
Arnould (Victor), 2.
Aruwimi (l'), 30, 200.
Aruwimi-Uelle (le district de l'), 108, 114, 122
Athènes et ses colonies, 17.
Attaro, 32.
Augustin (le lieutenant), 70, 77.
A-Zandés (les), 16, 149, 150, 154, 155.
Ayugu (village d'), 22, 23.

Ba-Buendes (les), 130.
Bachilanges (chefs), 29, 199.
Bachilélé (les), 167.
Badjandés (les), 116.
Baeyens, 83.
Bakubas (les), 172.
Balat (commandant), 156.
Balessi (villages), 25.
Bali (le), 65.
Balomotoas (les), 13.
Balubas (les), 47, 79.
Banana, 91, 124.
— (bureau de poste de), 124.
— (la pointe de), 9.
— (le port de), 102.
— (station de), 59.
Bandjias (les), 149.
Bangala, 45, 67, 92, 197.
— (les), 29, 30, 47, 69, 79, 141, 151, 157, 186.
Bangasso (le sultan), 154.
Bangwelo (le), 47.
Banks (le R.), 75.
Banzas (les), 186.
Banzyville, 49.
Baobab (le), 183.
Bara (Jules), 103.
Baris (les), 55.
Bas-Congos (les), 130.
Bassombos (les), 191.
Batékés (les), 30, 47.
Batetelas (les), 47.
Batétéla Mukenjé, 25.
Batubenge, 26.
Bayanzi (les), 31.
Bazoko, 92.
— (les), 63, 108, 116, 122, 123.
Behaim, 196.
Belgarde, 197.
Belière (Dr), 83.
Bembesi (la tranchée de), 140.
Berghe-Sainte-Marie, 56.
Beri-beri (le), 52.
Bétail (le), 41, 188.
Bibliographie du Congo, 196.
Bière indigène, 48, 64.
Bilieuse hématurique (la), 67.
Blé (le), 72
Boers (les), 189.
Bœufs de selle (les), 188.
Boissons indigènes, 48.
Bokotes (les), 74.
Bolobo, 84, 106.
Boma, 40, 44, 91, 92, 124.
— (le port de), 11, 102.
Bomas indigènes, 12, 13, 14, 22, 28.
Bomokandi (le), 32.
Bongos (les), 63.
Boula-Matari, 99.
Bourdeau, 202.
Bourée, 2.
Bourguignon (Dr), 83.
Boyé (le capitaine), 101.
Bracelets, 7.
Brackman (Dr), 83.
Brandel, 83.
Breugelmans (le sergent), 77.
Briart (Dr P.), 8, 12, 13, 14, 22, 28, 48, 64, 72, 82, 184, 200.
British South African Steam Navigation Company, 11.
Buchta (R.), 177.
Bultot, 83.
Bumba, 157.
Bunga (la), 114.
Bussera (la), 28, 29.
Butscha, 172.
Bwana Kassongo, 34.

Caesalpinia bonducella (la), 104.
Café (culture du), 39, 127.
Calamus (les), 7.
Cam (Diego), 196.
Cambier (le major), 100, 198.
Cambier (G.-P.), n° 4, carte hors texte.
Camps d'instruction, 106.
Cannibalisme (le), 157.
Canots indigènes, 8.
— de transport, 11.
Caoutchouc (le), 21, 110, 137, 150, 175, 190, 199.
Caravane, 60.
Carré (Dr), 83.
Casman, 158.
Cassart (le lieutenant), 34, 35, 41, 42.
Cataractes (la région des), 130, 137, 145, 190.
Cauderlier, 36.
Cavazzi (P.), 197.
Cazembe, 12, 14.
Cerckel (le sergent), 26, 33, 53.
Cercueils, 94.
Céréales (les), 47, 63.
Chaltin, 55, 108, 114, 122, 200.
Charbonnier (Dr), 83
Chargeurs Réunis (les), 12.
Charmanne, 100.
Chasse (la), 122, 145.
Chef indigène, 4.
Chemin de fer du Congo, 5, 21, 36, 57, 76, 89, 117, 121, 132, 161, 169, 180, 193, 202.
Chemin de fer dans le Mayombe, 57.
Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, 57.
Chemins de fer possibles au Congo, 57, 58.
Chikwangue (la), 92, 146.
Chilloucks (les), 8.
Claes (l'ingénieur), 119.
Clément VII, 197.
Climat (le), 44, 52, 58, 66, 113.
Coiffures, 86, 139, 156.
Coïx lachryma arundinacea (le), 152.
Collet (le sergent), 60, 79.

Colliers (les), 86.
Collignon (le capitaine), 70, 77.
Colonies d'Athènes, 17.
Colonisation, 37, 38, 39, 49.
Commerce (le), 115.
— de la Belgique, 49, 51.
— du Congo, 31, 50, 102, 103, 137, 174, 190.
Communications entre la Belgique et le Congo, 9, 30, 37.
Compagnie belge maritime du Congo, 12.
— du Congo pour le commerce et l'industrie, 135.
— *gantoise de navigation*, 12.
— de navigation, 11, 12.
Congo (le fleuve), 30, 101.
Coquilhat, 105.
Coquilhatville, 93.
Cornet (J.), nº 4, carte hors texte, 88, 96.
Costumes, 139, 149, 187.
Coulbois (le R. P.), 200.
Coutumes, 116, 151, 155.
Croix-Rouge (Association de la), 83, 91.
Croyances religieuses, 94, 150, 155, 186.
Cuivre (le travail du), 7.
Cuisine indigène (la), 86.
Culte des morts, 94, 147, 155.
Culture du café, 127.
Cultures indigènes, 137, 156.

De Bruyne, 27, 33, 34.
De Corte (Dr), 83.
— (le sergent), 55.
Découverte du Congo, 196.
Defuisseaux, 3, 119, 121.
De Greny (Dr), 83.
Dehérain, 111.
de Heusch (le lieutenant), 26, 69.
de Lantsheere, 81, 90.
Delcommune (A.), nº 4 (carte hors texte) 39.
— (Ém.), 9.
de Macar (le capitaine), 172.
Demanet (Dr), 83.
Demarais (Dr), 83.
Demarbaix (Dr), 92.
Demblon, 121.
de Mérode-Westerloo (le comte), 81.
Demeuse, 29, 167, 168.
de Roubaix, 135.
Derviches (les), 56.
Descamps (le capitaine), 25, 78.
Desmet (Dr), 83.
Destrail (le sergent), 70, 77.
Deuil (le), 94, 147.
De Wèvre (A.), 120, 175, 190, 191, 199.
Dewèvre (E.), 200.
De Wilde (J.), 186.
De Guide, 97.
Dhanis (le commandant), 25, nº 4 (hors texte), 33, 41, 53, 60, 68, 77, 188, 200.
D'Hooghe (l'abbé), 66, 76, 77, 89, 101, 132, 134, 137, 138, 140, 145, 153, 163, 169, 180, 195.
Debue, 27, 34.
Dinkas (les), 30, 55.
Djabbir, 92.
Djique (la), 110.
Djuma (le), 30, 201.
Docteurs au Congo, 82, 83.
Doorme (le lieut.), 53, 54, 60, 68, 69, 78.
Droogmans, 59.
Dryepondt (le Dr), 44, 52, 58, 66, 82, 91, 111.
Duchesne (le lieutenant), 26, 27, 83.
Duizi (la), 76.
Dungu, 41.
— (Combat de), 34.
Dupont (Dr), 82, 111.
Dutrieux (Dr), 82.
Dysenterie (la), 67.

Echange du sang (l'), 115, 151.
Éléphant (chasse à l'), 122.
Éleusine (l'), 48, 63.
Elmina (l'), 4.
Emin-Pacha, 56.
Empreza nacionale, 12.
Enfants arabes, 42.
Engeringh, 172.
Enquête sur la situation du Congo, 3.
Épargne (l'), 131.
Équateur, 106.
— (district de l'), 73, 84, 92, 97.
Équateurville, 75.
Esclavage, 155, 157.
Espanet, 119, 202.
Essences (les), 137.
Établissements belges au Congo, 50.
Étienne (Dr), 5, 36, 82, 117, 161.
Euphorbes (les), 8, 14.
Européens (ce que les indigènes pensent des), 98, 148.
Exportations du Congo, 51.
Eyers (G.), 171.
Eymar (l'ingénieur), 6.

Fadgelous (les), 55.
Famille (la), 85, 131.
Fer (le), 137.
Fétichisme (le), 95, 97, 147, 150, 151, 158.
Feu (le), 87, 146.
Fiançailles (les), 84.
Fiévez (capitaine), 73, 84, 87, 92, 97.
Flore, 108, 156.
Flottille du haut Congo, 30, 57.
Force publique, 77, 105.
Forêt de l'Aruwimi, 23.
Forfeitt (Rév. W.), 141, 142.
Forges indigènes, 7.
Fortifications indigènes (les), 12, 14, 22, 28, 142
Fourmis blanches (les), 40.
Fra Mauro, 197.
Francken (l'ingénieur), 119.
Francqui (le lieutenant), nº 4 (carte hors texte), 34.
Franken (le lieutenant), 70.
Frees (le sergent monrovien), 34.
Froid (le), 67.
Fuchs, 153, 190.
Fundi, 26.
Funérailles (les), 93, 147, 155, 157.
Gandu, 26, 33.
Garanganze (le), 14.
Gardiner (Dr), 83.
Ghattas (les), 63.
Gillain (le lieutenant), 25, 53, 54, 77.
Glave, 158.
Goffin, 119, 202.
Goïo, 33.
Goïo Kapapa, 35, 41.
Goïo Muiassa, 27.
Goko (le), 30.
Gombes (les), 74, 84, 192.
Gongo-Lutété, 25, 27, 28, 33, 34, 35, 41, 42, 55.
Gordon-Pacha, 56.
Gorin, 188.
Grenfell (G.), 188, 189, 201.
Guérin, 88.
Guerre (la), 92, 145, 167.
Guerriers, 154, 155.
Guinness (Rév. Dr G.), 73.
Gustin (A.), 16, 32, 40, 56.
Gutkind (Dr), 83.
Grand (Dr), 83.

Habillements indigènes, 187.
Habitation de la Force publique à Bangala, 45.
— indigènes, 12, 13, 22, 141, 187.
Haemanthus lindeni (l'), 160.
Hambursin (le lieutenant), 60, 79.
Hanquet (le capitaine), 55.
Henry (le sous-lieut.), 55, 78.
Herminiera Elaphroxylon (l'), 7.
Heylen (Dr), 83.
Hinde (le Dr), 25, 26, 34, 43, 54, 83.
Histoire de la découverte du Congo, 196.
Hodister, 41, 43, 55.
Hospitalité indigène (l'), 75, 138.
Hôpital militaire de Boma, 44.
Hôpitaux, 44, 66, 67, 92.
Hoste (Rév.), 83.
Houssa (le), 4.
Huet (l'ingénieur), 119.
Huttes indigènes, 141, 146, 187.
Hygiène (l'), 66, 111.

Ibenga (l'), 30.
Ikeré, 27.
Importations au Congo, 50.
Incendie des herbes, 16, 146.
Industries indigènes, 64, 109, 110, 137, 150, 155, 174.
Installations du chemin de fer du Congo, 121.
Institut bactériologique, 92.
Instruments de musique, 86, 148, 149.
Irebu, 32
Ivoire (l'), 150.

Jacques (le capit.), 200.
Janssen (Arthur), 168.
Jeannest (Ch.), 10.
Jolly (lieut. général), 83.
Johnston, 203.

Jullien (Dr), 83.
Justice indigène, 149, 154, 187.

Kabamba, 34.
Kabambare, 78, 106.
Kakwaks (les), 55.
Kassaï (le), 30.
Kassongo, 27, 53, 54, 70, 106.
— (marché de), 26.
Katako, 25.
Katambwe, 26, 27.
Katanga (le), 29, 63, 70, 200.
— (communic. avec le), 38.
Kenge, 132.
Kéthulle (le lieut. de la), 65, 150, 200.
Kia-Guiméa (village de), 13, 22.
Kibali (le), 40.
Kibonge, 55, 60, 62.
Kilemba (la), 13.
— Musseya, 23.
Kimbassa, 106.
Kimeza (le), 89.
Kinkanda, 66, 92.
Kiokos (les), 199.
Kirundu, 55, 60.
Kisima-Sauri, 26.
Kolomani, 27, 33.
Kotto (le), 65.
Kötz (Dr), 83.
Kuilu (le), 168, 201.
Kwana Ukwanga, 60.
Kwango (le), 30, 188.
— (région du), 190.
Kwangu (le), 30.

Lac N'toumba (le), 38.
Lac Léopold II (le), 30, 38.
Lacerda, 197.
Lado, 56
Lahure (le colonel baron), 83.
Lamantin (le), 87, 96.
Lange (le lieutenant), 60, 62, 79.
Langues indigènes, 156.
La Romée, 106.
Laurent (Dr), 83.
Lefeni (le), 30.
Legat, 72, 172.
Legros (Dr), 83.
Lemaire (le lieutenant), 4, 9, 12, 20, 21, 30, 39, 80, 104, 112, 120, 136, 152, 199.
Le Marinel (Paul), 25, 70, 172, 199.
Le Marinel (G.), 154.
Lemery (le lieutenant), 25, 27, 35, 41, 42, 53, 54, 57, 60, 61, 68, 77, 78.
Léopoldville, 59.
Leslie (Dr), 82.
Lianes (les), 110.
Lignes de navigation, 11.
Likuala (la), 30.
Linden (Aug.), 160, 203.
Lippens, 33, 34.
Lissochilus gigantens (le), 203.
Loange (la), 168.
Lobaï (le), 30.
Logos (les), 40, 155.
Lomami (le), 30, 114, 123.
Longwarets (les), 55.
Lopez, 197.
Lopori (le), 30.
Lothaire (le commandant), 55, 78.
Lours (les), 55.
Lowa (la), 55.
Lualaba (le), 38.
Luapula (le), 200.
Lubefu (le), 30, 266.
Lubi (le), 30.
Lubudi (le), 24.
Lubukuie, 60.
Lubutu (le), 55.
Luebo, 172.
Lufunzo (le), 200.
Lukumbe (la), 114.
Lukungu, 83.
Lulindi (le), 60.
Lulonga (la), 30.
Lulu (la), 114.
Lulua (la), 30.
Luluabourg, 172.
Lunda (le), 14, 22, 200.
Lupaka, 25.
Lupungu, 26, 27, 33.
Lurindi (le), 27.
Lusambo, 27.
Lushiko (le), 168.
Lussuna, 34.

Mabendjas (les), 109, 110, 116, 122, 123.
Macar (de), 172.
Maes (Dr), 82.
Magery (Dr), 83.
Maïs (le), 70.
Makanga (le), 93.
Maladies des indigènes, 93.
Malela, 26, 53.
Mambare (le), 30.
Mandibas, 26.
Manioc (le), 92, 122.
Mantes (les), 144.
Manyéma (le), 25, 48, 50, 200.
Mapi (le), 32.
Marchés, 26, 35, 53, 68, 115, 137, 174.
Masui (le lieut.), 38, 136, 146, 147, 148, 181.
Matadi, 59, 101, 103, 118, 124, 170, 202.
Mateba, 59.
Maton (l'intendant en chef), 83.
Mayogots (les), 16, 56.
Mayombe (le), 37.
Médecine (la), 80, 82, 83, 93, 104, 111, 113, 119, 135, 152.
Mémet (le), 59.
Mense (Dr), 83.
Mérode (le comte de), 90.
Merolla, 197.
Meule indigène, 64.
Meurtrières, 28.
Mfini-Lukengy (le), 30.
Michaux (le lieutenant), 25, 26, 33, 34, 35, 41, 43.
Michaux (Dr), 83.
Michel, 4, 11, 20, 28, 32, 37, 45, 49, 56, 67, 84, 93, 94, 105, 107, 109, 122, 124, 125, 154, 155, 157, 197.
Middagh (le sous-lieutenant), 70.
Miel (le), 16, 32, 39, 55.
Millet (le), 48, 63.
Mimique des premiers nombres, 74.
Mimosées (les), 7.
Minerais, 110.
Minerai de fer, 108.
Missions, 30, 32, 56, 59, 83, 84, 190, 197.
Mitakos (les), 7.
Mobali (le), 142.
Moberg (Dr), 83.
Modos (les), 40, 55.
Moero (le), 47
Mœurs et coutumes, 116, 149, 155.
Mogwandis (les), 142, 151.
Mohomadi, 34 42, 62.
Mohun, nº 4 (carte, hors texte), 77, 78.
Moloney (Dr), 83.
Mols (Robert), 125.
Momboyo (le), 30.
Mombuttus (les), 16, 30, 63.
Momvus (les), 16, 32.
Mona Kialo, 26.
Mondonga (les), 159.
Mongala (la), 30, 186.
Mongos (les), 73 74, 85, 86, 92, 94, 97.
Monnaies indigènes, 115, 138, 174.
Montangie (Dr), 83.
Monteirs, 203.
Mortalité (la), 36, 52, 58.
Mortier indigène (un), 63.
Moukande (le), 138.
Moyens de communication, 114.
Mpafu, 26.
Mpala, 23.
Mpozo (la), 195.
Mrumbi, 23.
Mucuna (les), 119.
Munie-Mohara, 27, 34, 41, 53.
Munie Pembe, 35, 41.
Murray (John), 101.
Musique (instruments de), 148, 149.
Mutendi, 25.
Mwana Kimwamba, 26.

Nains (les), 39.
Naissances (les), 85.
Navigabilité du bas Congo, 101, 185.
Navigabilité du réseau du Congo, 30.
Navigation entre Anvers et le Congo, 185.
Ngandu (les), 13.
Ngiri (le), 30.
Ngombés (les), 7.
Ngongi-Muranda, 28.
Niams-Niams (les), 63.
Nil (le), 56.
— (jonction du Nil au Congo), 39.
Nourriture indigène, 47, 71, 86, 146.
Nserera, 54, 79.
Ntenka (les), 13.
Ntenké, 29.
Numération (la), 74.
Nyongo, 106.
Nyangwe, 33, 35, 41, 43, 53.
Nyassaland (colonisation du) 39.

Ogoue (l'), 24.
Organisation politique et sociale, 130.
— — et militaire, 149.
Ouvriers indigènes, 37.

Pactes d'amitié, 75.
Pallaballa (le massif de), 36.
Palmiers (les), 110.
Paludisme (le), 58.
Pania-Mutembe, 25, 27, 28, 53.
Papilionacées (les), 7.
Paternotte (Dr), 82.
Paulius, 83.
Pavillons de la Croix-Rouge, 91.
Pêche (la), 123, 145.
Pêcheries indigènes, 20.
Perfectibilité des nègres, 39.
Pergameni, 17.
Petit (Dr), 83.
Pharmaciens au Congo, 83.
Phasmes (les), 144.
Piani Kolomani, 34.
Pier de Matadi, 103.
Pigafetta, 197.
Pirogues du haut Congo, 31, 51.
Pirotte (le sergent), 77.
Plantations, 106, 109.
Plantes alimentaires (les), 47.
Plantes médicinales (les), 104, 109, 119, 135, 152.
Plantes ornementales du Congo, 160, 203.
Pleurésie (la), 93.
Police (la), 15.
Politesse indigène, 151.
Polygamie (la), 84, 139, 155.
Pombe, 48.
Pondene (pont provisoire de), 5.
Ponthier (commandant), 54, 60, 62.
Pont provisoire de Pondene, 5.
— de service (un), 36, 161.
Ponts du chemin de fer, 161.
— en fer, 76, 89, 180.
Population, 130, 154, 173.
— du district de l'Équateur, 73.
Portage (le), 4, 20, 126.
Porteurs du bas Congo, 4, 20, 21.
Port de Boma (mouvement du), 11.
Portraits, 204.
Ports du bas Congo (les), 101.
Portugais (les), 111.
Poskin (Dr), 83.
Postes (le service des), 124.
— de l'État, 145.
Pratiques religieuses, 94, 147.
Prégaldien (le sergent), 26, 27.
Prince Line (la), 12.
Productions naturelles, 150
Proyard, 197.
Ptolémée, 197.
Puce pénétrante (la), 110.

Races indigènes, 74.
Rachid, 55, 62, 79.
Rafaï (le sultanat de), 149.
Rats (chasse aux), 146.
Recrutement de la force publique, 105.
Reichard (Dr), 198.
Reichenbach, 203.
Religion indigène, 94, 147, 150, 155, 186.
Repas (les), 86, 146.
Réseau navigable du haut Congo, 30.
Reusens (Dr), 83.
Reytter (Dr), 82, 91.
— (Mme), 91.
Riba-Riba, 54.
Riz (le), 70.
Rodigas, 203.
Rolin (l'ingénieur), 37.
Rom (le capitaine), 70.
Rotangs (les), 7.
Route Stephenson (la), 38.
Ruamba, 25.
Rubi (le), 30, 114.
Ruches (les), 40, 55.
Ruki (le), 30.
Rumaliza, 60, 68, 77.

Saïd-ben-Abedi, 62
Sakaras (les), 154
Salutations, 74, 138, 187.
Samba (le), 26, 43, 53.
San-Antonio, 196.
Sanda, 199.
Sandus, 158.
Sanga (la), 30.
Sanitarium (ancien) de Boma, 82.
Sanitarium de Boma, 82.
— de Lukungu, 83.
— de Kinkanda, 92.
Sankuru (le), 30, 62.
San-Salvador, 196.
Sauterelles (les), 143, 191.
Scheerlinck (le lieutenant), 26, 27, 33, 34, 43, 53, 54.
Schilluk (un), 16.
Secours médicaux (service des), 91.
Sefu, 25, 26, 27, 33, 39, 41, 53, 68.
Sel (le), 43.
Sépulture (mode de), 147.
Serments, 75.
Service des secours médicaux, 82, 91.
Service entre Anvers et le Congo, 185.
Severin (G.), 144, 191.
Shanu, 40, 44, 91, 102.
Shinko (le), 65.
Shiré (la voie du), 38.
Sims (Dr), 46.
Sirène fabuleuse, 87.
Sirénides (les), 87.
Small (Dr), 83.
Smith (Dr), 82.
Smyth (Dr), 83.
Soëgard (Dr), 83
Sœurs de charité, 92
Sogno, 197.
Sorgho (le), 47.
Souza (Ruiz de), 196.
Stache, 172.
Stanley-Falls, 20, 54.
Stanley-Pool, 83.
Stations, 49.
— médicales, 83.
Stephenson (la route), 38.
Storms, 200.
Stuckens (Dr), 83.
Stuhlmann, 112.
Superstitions, 94

Tableau flamand dans l'Afrique centrale (découverte d'un), 177.
Taggenbrock (J.), 185.
Taille des cheveux (la), 143.
Tambour azande, 149.
Tanganika (le), 47, 63, 70, 72, 200.
— (communications avec le), 38.
Tatouages (les), 139, 167.
Taureaux porteurs (les), 38.
Tembés (les), 23.
Témo (le), 131.
Température (la), 45.
Téna (le), 32.
— (le mont), 56
Thys (le major), 134, 135, 169.
Tippo-Tip, 26.
Tobback, 55.
Toilette (la), 85.
Train (départ d'un), 6.
Transports, 9, 20, 30, 31, 51.
Transport (indigène), 126.
Transports (le service des), 4.
Tribu (organisation de la), 84, 130.
Tribunaux indigènes, 131, 149, 154, 187.
Trouet (l'ingénieur), 118.
Tuckey, 197.
Tumba (le lac), 30.
Types indigènes, 4, 9, 15, 16, 20, 27, 29, 30, 33, 41, 52, 58, 61, 64, 68, 69, 73, 74, 77, 82, 84, 85, 92, 95, 97, 98, 99, 108, 114, 116, 149, 151, 154, 155, 158, 159, 167, 172, 173, 174, 184.

Ubangi (l'), 30, 38, 200.
Uellé (l'), 32, 63, 70.
Ugogo (l'), 23.
Umbela (l'), 30.
Upoto, 141.
Upotos (les), 7, 29, 159.
Urbain VIII, 197.
Urban (Jules), 135.
Urua (l'), 14, 24.

Vaccin (le), 46.
Van Bellinghen, 83.
Van Campenhout (Dr), 83.
Van Damme (le missionnaire), 126, 143.
Van den Heuvel (Dr), 82.
Van Dorpe (le capitaine), 105.
Van Eetvelde (Edm.), 2.
Van Gèle, 154.
Van Lint (le sous-lieutenant), 55, 70, 77.
Vannerie indigène (la), 156.
Van Riel (sergent), 60.
Variole (la), 46, 74, 93.
Vases indigènes, 16.
Vereycken, 130, 137, 145.
Vêtements indigènes, 85, 86, 94, 139, 149.
Villa (Dr), 83.

Villages indigènes, 12, 13, 14, 22, 109, 138, 142, 148, 157, 167, 168, 187.
Vourloud (D^r^), 83.

Wachenzis, 26.
Waersegers (D^r^), 83.
Wagandas (les), 47.
Wagenias (les), 53.
Wahis (le gouverneur général), 129.
Wangatas (les), 29, 98.
Wanyoros (les), 47.
Waworo (le), 65.
Wauters (A.-J.), 1, 17, 49, 90, 100, 118, 177, et 201.
Wellens, 134
Welwitsch, 203.
Weyns (le capitaine), 103, 121, 162, 164, 165, 166, 194.
Wilverth (le lieutenant), 7, 142, 151, 157.
Woermann Linie, 12.
Wolf (D^r^), 83.
Wolters (Am.), 15.
Wouters d'Oplinter (le lieutenant de), 26, 27, 33, 35, 41, 42, 43, 62.
Wulff, 198.

X*ylopia Aethiopicæ* (l'), 135.

Yonga, 138.

Zambèze (la voie du), 38.
Zambi, 106.
Zanzibarite (le), 4.
Zèbres (les), 181, 198.
Zobe, 124.
Zucchelli, 197.

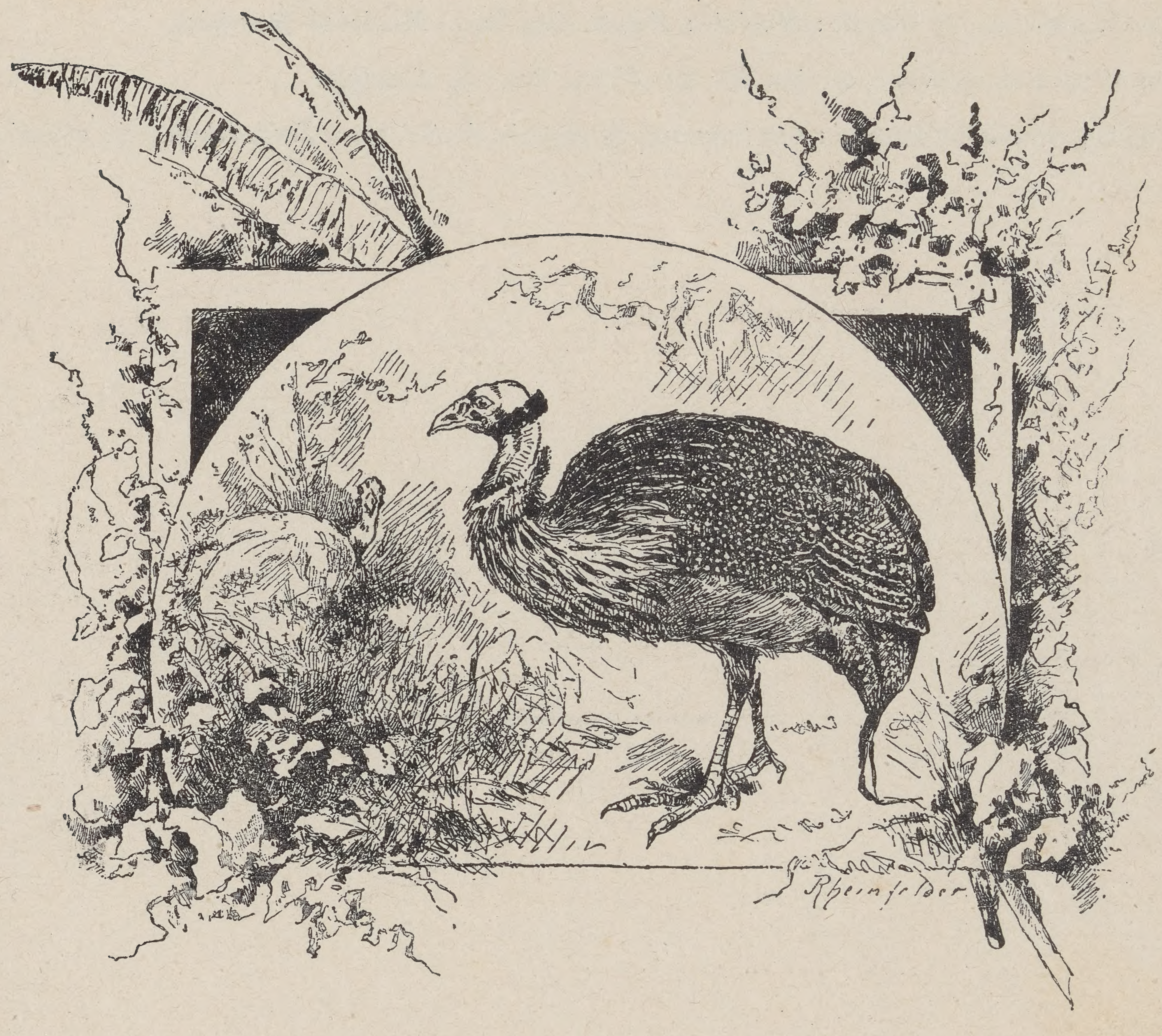

ERRATA & ADDITIONS

Page 170, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. le capitaine Weyns).*

— 171, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe).*

— 173, sous la gravure, au lieu de : *Musicien Zappo-Zap*, lire : *Musicien Bandjias.*

— 181, sous la seconde gravure, au lieu de : *Le Zèbre*, lire : *Le Couagga.*

— 194, sous la gravure, au lieu de : *Les travaux du chemin de fer*, lire : *Travailleurs du chemin de fer.*